


BIBLIOTHÈQUE
EVECHÉ
JOLIETTE

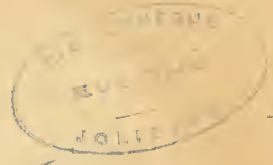
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavienis



File T. 10



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ÉGLISE

PARIS. — IMPRIMERIE V^o P. LAROUSSE ET C^o

49, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

VICAIRE GÉNÉRAL DE NANCY ET DE NEVERS, CHANOINE HONORAIRE
D'AJACCIO, DE QUIMPER ET DE TROYES

TOME DIXIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1875



BX
945
D26
1881
v.10

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS CONSTANTIN LE GRAND (314), JUSQU'À LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (476).

DÉCADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT LIBERIUS. (Deuxième période, 359-366.)

§ I. PERSÉCUTIONS ARIENNES.

1. Lettre encyclique du pape saint Liberius aux évêques d'Orient pour condamner l'Arianisme et les décisions du concile de Rimini. — 2. Lettre synodale du concile de Paris contre l'Arianisme. — 3. Lettre du pape Liberius aux évêques d'Italie prescrivant des règles de conduite pour la réhabilitation des signataires repentants du concile de Rimini. — 4. Conciliabule de Nicée en Thrace. Formule arienne, dite de Nicée. — 5. Fureurs et cruautés de Macedonius, patriarche intrus de Constantinople, contre les catholiques. — 6. Appréciation, au point de vue politique, ecclésiastique et social, de la persécution arienne. — 7. Traité de Lucifer de Cagliari : *Moriendum pro Filio Dei*. — 8. Première lettre de saint Athanase à Lucifer de Cagliari. — 9. Seconde lettre de saint Athanase à Lucifer de Cagliari. — 10. Révolte des catholiques Paphlagoniens. — 11. Ruine prématurée de la basilique des Apôtres à Constantinople. Exil de Macedonius. Intrusion d'Eudoxius. — 12. Concile d'Antioche. Élection de saint Méléce comme patriarche de cette ville. Exil de saint Méléce. Intrusion d'Euzoius.

§ II. SYNCHRONISME.

13. Popularité de Julien dans les Gaules. — 14. Invasion des Perses en Syrie. Projets belliqueux de Constance. — 15. Les légions gauloises. Julien proclamé empereur. — 16. Rupture ouverte entre Constance et Julien. — 17. Dédicace de la basilique de Sainte-Sophie. Campagne malheureuse de Constance contre Sapor II, en 360. — 18. Arrivée triomphale de Julien à Sirmium (361). — 19. Mort de Constance.

§ III. JULIEN L'APOSTAT, SAINT BASILE ET SAINT GRÉGOIRE.

20. Funérailles de Constance. Hypocrisie de Julien. Tribunal militaire de Chalcédoine. Prosélytisme païen de Julien l'Apostat. — 21. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze dans la solitude. — 22. Lettre de Julien l'Apostat à saint Basile, pour l'engager à venir à la cour. — 23. Lettre de saint Grégoire de Nazianze à son frère Césaire, médecin de l'empereur. — 24. Conférence publique de Julien l'Apostat avec Césaire. — 25. Décret de Julien proscrivant l'enseignement catholique. — 26. Les professeurs chrétiens Prohérésius d'Athènes, Apollinaire de Laodicée, Marius Victorinus de Rome. — 27. Saint Grégoire de Nazianze ordonné prêtre. Sa fuite au désert. *Oratio apologetica in fugam suam*. — 28. Ordination sacerdotale de saint Basile à Césarée. Eusèbe, évêque de Césarée. Fureur de Julien l'Apostat.

§ IV. PERSÉCUTION DE JULIEN L'APOSTAT

29. Caractère de la persécution de Julien l'Apostat. Spiritisme et obsession démoniaque. — 30. Réouverture des temples païens. Le grand sacrificeur Maxime. Le nouveau bœuf Apis. — 31. Débordement de paganisme. L'évêque Marc d'Aréthuse. Maris, évêque de Chalcédoine. — 32. Appuis de Julien dans sa lutte contre le christianisme. Habilité de Julien. — 33. Supériorité de Julien sur tous les autres ennemis de l'Eglise. Sa lettre aux synagogues juives. — 34. Les Juifs se rassemblent de tous les points de l'univers pour réédifier le temple de Jérusalem. Prédiction de saint Cyrille. Travaux préliminaires. *L'Evangelium Jesu-Christi secundum Joannem*. — 35. Edit qui rappelle les exilés et dépouille les églises de leurs immunités et de leurs biens. — 36. Retour de saint Athanase à Alexandrie. — 37. Concile d'Alexandrie. Lettre de Julien contre saint Athanase. — 38. Discussion de l'édit prohibitif contre les maîtres chrétiens, par saint Grégoire de Nazianze. — 39. Efforts de Julien pour transporter au sein du paganisme les idées, les vertus et les institutions chrétiennes. — 40. Texte du livre composé par Julien contre le christianisme, sous le titre : *In atheos*. — 41. Caractère de la polémique de Julien contre l'Eglise. — 42. Liste des martyrs chrétiens sous le règne de Julien l'Apostat. — 43. Histoire de saint Artemius. Translation des reliques de saint André, de saint Luc et de saint Timothée à Constantinople. Artemius est nommé préfet d'Egypte. — 44. Confession des prêtres Eugène et Macarius d'Antioche. — 45. Confession et martyre de saint Artémus. —

46. Le *Misopogon* de Julien l'Apostat. — 47. Sainte Publia. Un monastère de vierges chrétiennes à Antioche. — 48. Les *globi flammorum* au temple de Jérusalem. Dispersion des ouvriers. Résultat final de l'entreprise. — 49. Lettre de Julien au sujet des phénomènes extraordinaires de Jérusalem. — 50. Texte d'Ammien Marcellin. — 51. Importance du texte d'Ammien Marcellin. Episode du chrétien Hilaire, cocher du cirque. — 52. Authenticité irrécusable et caractère miraculeux des événements de Jérusalem.

§ V. EXPÉDITION DE JULIEN CONTRE LES PERSES.

53. Spoliation des églises d'Antioche. Martyre du prêtre Théodoret. Mort du comte Julien, oncle de l'Apostat. — 54. Martyre des deux frères Jean et Paul à Rome. Nombreux martyrs dans les Gaules, en Espagne, en Afrique. — 55. Julien fait renverser et briser la statue élevée au Sauveur, dans la ville de Césarée, par l'hémorrhôisse de l'Évangile. — 56. Peste, famine et émeute à Antioche. Départ de Julien pour la Perse. — 57. Lettre insolente de Julien à Arsace, roi d'Arménie. Libanius et le précepteur chrétien. — 58. Le jeune apostat de Bérée. Accident à Hiéropolis. Martyre du saint ermite Dometius. — 59. Flotte de l'Euphrate. Sacrifice de Charres. Incendie du temple d'Apollon Palatin à Rome. Le messager gaulois à Circesium. — 60. Prise de Zaïta. Le coup de foudre. Prise d'Anatha. — 61. L'inondation factice. Prise de Pirisaboras. *Julianus Fumigator*. Le confluent de l'Euphrate et du Tigre. — 62. Réouverture du canal Mésopotamien de Naarmalcha. Passage du Tigre. Incendie de la flotte. Sacrifice à Mars Vengeur. — 63. L'armée romaine devant Ctésiphon. Retraite. Réapparition du génie de l'empire. — 64. Sapor. Dernier combat de Julien. Sa mort. — 65. Révélation de la mort de Julien à divers saints personnages. — 66. Éloge de Julien par Ammien Marcellin. — 67. Véritable caractère de l'Apostat.

§ VI. JOVIEN.

68. Election, avènement et profession de foi chrétienne de Jovien. Plan de retraite. — 69. Victoire sur Sapor. Arrivée à Dura. Coup de tête des légions gauloises. Paix inespérée. Le retour. — 70. Message de Jovien à Athanase. Réponse du patriarche d'Alexandrie. — 71. Funérailles de Julien l'Apostat à Tarse, par son cousin Procope. — 72. Jovien et l'Arianisme. — 73. Concile d'Antioche. — 74. Entrevue de Jovien et de saint Athanase à Antioche. — 75. Dénonciations ariennes contre saint Athanase. — 76. Mort inopinée de Jovien. — 77. Avènement de Valentinien et de Valens.

§ VII. SITUATION DE L'ÉGLISE.

78. Église d'Occident. Valentinien, saint Hilaire et Auxence à Milan. — 79. Dernier ouvrage de saint Hilaire. — 80. Mort de saint Hilaire, ses disciples. — 81. Les grands sièges d'Orient et l'Arianisme. — 82. Concile de Lampsaque. Recours à Rome. Exil de saint Méléce par Valens. — 83. Mort de saint Liberius. Authenticité des deux décrets connus sous son nom.

§ I. Persécutions Ariennes.

1. Le retour de Liberius à Rome fut le signal d'une réaction catholique en Orient et en Occident. L'empereur Constance prétendait imposer la formule de Rimini à toutes les chrétientés de l'univers. Peut-être cette ingérence tyrannique fut-elle, par son exagération même, un moyen dont Dieu se servit pour éclairer les consciences, et en arracher le gémissement qui s'échappa de toutes les poitrines, alors que, suivant la parole de saint Jérôme, le monde crut se réveiller arien ¹. Nous avons encore l'encyclique de Liberius aux évêques d'Orient qui se séparèrent alors de la ligue des prélats de cour, et se rattachèrent spontanément à la communion catholique représentée par le Pontife de Rome. « Vos lettres, disait le saint Pape, ont été pour nous le gage trop longtemps désiré d'une paix et d'une concorde véritables. En nous les remettant de votre part, nos frères et co-évêques Eustathe, Sylvain et Théophile nous ont confirmé de vive voix la résolution où vous êtes de vivre et de mourir dans l'unité de foi avec ma médiocrité et avec toutes les églises de l'Occident. Or la foi que nous reconnaissons comme la seule catholique et apostolique, est celle qui s'est maintenue intègre et inviolable jusqu'au concile de Nicée, où elle fut proclamée solennellement. Vos délégués en ont fait devant nous profession publique. Ils ne se sont pas contentés de l'exposer de vive voix ; ils ont voulu l'attester dans un acte écrit, revêtu de leurs signatures, afin de prévenir jusqu'au soupçon de duplicité ou de supercherie. Nous vous en adressons un exemplaire authentique, qui vous servira de pièce de conviction vis-à-vis des hérétiques, et empêchera peut-être le feu de la discorde de se rallumer de ses cendres. Nos très-chers frères Eustathe, Sylvain et Théophile nous ont de plus donné l'assurance, tant en leur personnel qu'au nom de votre charité, que vous avez toujours professé la même doctrine, et que vous êtes

¹ *Ingemuit totus orbis et Arianum miratus est se esse.* (Hieronym., *Dialog, advers. Lucifer.*, cap. XIX.)

Lettre
encyclique
du pape saint
Liberius aux
évêques
d'Orient pour
condamner
l'Arianisme
et les déci-
sions du
concile de
Rimini.

prêts à la défendre jusqu'à la mort. Cette doctrine n'est autre que le symbole de foi promulgué par les trois cent dix-huit évêques orthodoxes de Nicée, symbole qui renferme la plénitude de la vérité, et qui suffit à ruiner toutes les prétentions de l'erreur. Ce ne fut point par l'effet d'un hasard aveugle, mais par une permission spéciale de la Providence divine que l'armée épiscopale, réunie contre les attentats sacrilèges d'Arius, se trouva exactement en même nombre que celle qui jadis, sous les ordres du patriarche Abraham, tailla en pièces les ennemis du père des croyants¹. La foi de Nicée est essentiellement résumée dans le terme de consubstantiel ; il constitue le boulevard inexpugnable contre lequel viendront se briser impuissants tous les efforts de l'hétérodoxie. Le concile des évêques occidentaux rassemblés à Rimini sous la pression de l'arianisme, ou plutôt sous la contrainte de l'autorité séculière, a vainement omis dans sa profession de foi ce terme consacré. Vainement on a prétendu en dissimuler la portée, et même en nier indirectement la valeur théologique. La plupart des évêques qui cédèrent alors, soit à la violence, soit aux menaces, soit aux promesses, sont venus maintenant à résipiscence. Ils anathématisent la formule de Rimini ; ils souscrivent publiquement celle de Nicée, comme représentant dans son intégrité la doctrine catholique. Ils s'empressent de rentrer dans notre communion, ils protestent de leur horreur pour Arius et ses adhérents. Vos députés ont pris connaissance des pièces authentiques qui nous arrivent chaque jour en ce sens. Ils ont, en votre nom, souscrit une déclaration de ce genre, dans laquelle ils anathématisent la doctrine arienne et la formule de Rimini, à laquelle, trompés vous-mêmes par des influences perverses, vous aviez d'abord donné votre assentiment. Nous croyons devoir, par cette présente lettre, informer votre charité de tous ces faits, en vous félicitant de l'heureuse détermination où vous êtes de mettre fin

¹ *Genes.*, cap. xiv, 14. Cette comparaison des trois cent dix-huit évêques de Nicée avec les trois cent dix-huit combattants de l'armée d'Abraham, est une nouvelle preuve de l'importance des études bibliques aux premiers siècles de l'Église.

au schisme et de rentrer dans la communion orthodoxe de l'Occident. Nous vous signifions donc, afin que nul ne puisse exciper d'ignorance sur ce point, que les blasphèmes du concile de Rimini sont en ce moment anathématisés par ceux-mêmes qui avaient eu la faiblesse de les souscrire ; que tous les esprits, dans un concert unanime, se sont ralliés à la foi de Nicée. Il vous appartient désormais d'éclairer les consciences séduites par la violence ou la ruse, de dissiper les nuages amoncelés par la perfidie arienne, et de faire éclater la pure lumière de la vérité catholique. Ceux qui, persistant à garder le venin de l'erreur, refuseraient d'anathématiser Arius et sa doctrine seront traités comme les Sabelliens, les Patripassiens, et les autres hérétiques notoires. Ils seront séparés de la communion de notre sainte mère l'Église, laquelle n'a jamais admis dans son sein de fils adultères. Frères bien-aimés, que Dieu vous protège et vous garde . »

2. On peut comparer, pour les pensées, le style et la majesté du langage, cette lettre authentique de Liberius avec les trois « misérables » épîtres qu'on croyait devoir attribuer à ce pape, d'après les documents ariens retrouvés au xv^e siècle. L'invraisemblance, l'ineptie, la bassesse des unes tranchent tellement avec la noblesse, le calme, la sérénité de l'autre, qu'à moins d'admettre pour le pontife un accès passager d'aliénation mentale, on ne saurait prétendre qu'elles fussent émanées du même auteur. Quoi qu'il en soit, les protestations de l'épiscopat d'Occident, auxquelles Liberius fait allusion dans son encyclique, étaient réellement aussi solennelles qu'importantes. Saint Hilaire avait réuni tous les évêques des Gaules en un synode provincial, qui se tint, en 260, dans la cité *Farisea*², disent les Actes. Sous ce nom, défiguré par l'orthographe du iv^e siècle, les critiques s'accordent à reconnaître la capitale des Parisii, la ville gallo-romaine de Lutèce, résidence officielle du César Julien. La politique insidieuse de ce prince, qui

¹ Liber., *Epist. ad Orientis orthodox. episcop.*; *Patr. lat.*, tom. VIII, col. 1382-1386.

² *Incipit fides catholica exposita apud Fariseam civitatem ab episcopis Gallicanis ad Orientales episcopos.*

songeait dès lors à secouer le joug de Constance, se prêta vraisemblablement à une démonstration hostile à la théologie impériale. De quelque côté que vissent les résistances à un pouvoir qu'il se proposait de renverser bientôt à son profit, Julien devait se montrer prêt à les accueillir. Sans nul doute, cette circonstance permit aux évêques des Gaules de délibérer pacifiquement sur les matières de foi, dans une ville aussi directement soumise à l'influence du César, malgré l'intention avouée de combattre la thèse dogmatique imposée par l'empereur. Ce n'est ni le premier, ni le dernier exemple offert par l'histoire, de cette merveilleuse disposition du gouvernement de Dieu, qui fait servir au triomphe de l'Église les passions des hommes et les calculs les plus opposés d'une politique hostile. Nous n'avons plus les noms des évêques qui souscrivirent les actes du concile de Paris, mais leur lettre synodale nous a été conservée dans son entier, comme un glorieux monument de la foi de nos pères. Elle est ainsi conçue : « A leurs très-chers et bienheureux frères les évêques de toutes les provinces d'Orient, les évêques des Gaules, salut. — De toute l'énergie de notre âme, de notre foi, de notre reconnaissance, nous rendons grâces à Dieu le Père, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, de ce qu'il a daigné nous appeler à la lumière de sa doctrine par l'enseignement des Apôtres et des Prophètes. Il nous a arrachés aux ténèbres du siècle, afin de nous soustraire au jugement qui sera rendu un jour contre le siècle ; puisque l'unique espoir de salut qui ait été donné aux hommes, c'est la confession d'un seul Dieu, Père Tout-Puissant, par Jésus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur, en union avec l'Esprit-Saint. Mais ce n'est pas un moindre sujet de joie pour nous d'apprendre qu'à ce premier bienfait de notre rédemption, Dieu vient d'en ajouter un autre, en vous arrachant à l'exécrable tyrannie des hérétiques. Les lettres que vous avez adressées à notre frère et évêque Hilaire nous ont fait connaître les artifices vraiment sataniques et l'astucieux génie des Ariens, dans leur conspiration contre l'Église. Profitant de l'éloignement et des distances, ils ont cherché à tromper l'Orient et l'Occident, par de faux exposés de votre foi et de la nôtre. Ils sèment à profusion parmi les fidèles ces récits

mensongers.¹ Ainsi c'était uniquement pour se conformer à votre autorité, faussement alléguée par les Ariens, qu'un certain nombre d'entre nous avaient consenti à passer sous silence au concile de Rimini et à Nicée en Thrace² le terme théologique de οὐσία, jadis introduit par vous-mêmes pour combattre le venin de l'erreur. Or, nous l'avions reçu nous-mêmes et fidèlement maintenu. L'expression d'ἁμοούσιος, consacrée par l'adhésion unanime de l'Église, est en effet la mieux appropriée pour désigner la vraie et légitime génération du Verbe, Fils unique du Père. Nous conservons ce terme, qui exclut, d'une part, la confusion blasphématoire introduite par Sabellius entre les personnes divines ; de l'autre, l'interprétation sacrilège qui voudrait faire du Fils une portion détachée du Père. Nous croyons que, de la plénitude d'un Dieu parfait et innascible, est né un Dieu, Fils unique, entier et parfait. Voilà pourquoi nous proclamons que le Fils est de la même οὐσία (substance) que Dieu le Père, et ainsi nous écartons toute idée de créature, d'adoptivité, ou de simple attribut nominal. Étant de Dieu, comme le Fils du Père, comme Dieu de Dieu, comme puissance de puissance, comme esprit d'esprit, comme lumière de lumière, nous acceptons volontiers qu'on applique au Verbe le mot de semblable au Père ὁμοιοῦσιος. En effet, saint Paul a dit que le Verbe est l'image du Dieu invisible³. Mais par cette ressemblance nous entendons la seule qui soit digne du Père, c'est-à-dire la ressemblance d'un Dieu vrai à un Dieu vrai. Nous n'y voyons pas l'union dans la divinité, mais l'unité divine elle-même. L'union supposerait l'association de deux principes, tandis que l'unité est essentiellement le privilège du Fils dans la génération divine. Aussi Notre-Seigneur Jésus-Christ disait aux apôtres : « Le Père et moi

¹ Nous avons ici un témoignage juridique qui constate officiellement la mauvaise foi avec laquelle les Ariens falsifiaient les pièces originales. Nous pouvons dès lors nous rendre compte du crédit qu'obtinrent par la suite leurs versions apocryphes répandues à profusion dans tout l'univers et recueillies par les auteurs subséquents comme des monuments contemporains.

² Nous parlerons au n° 4 de cette réunion de Nicée, de Thrace, qu'il ne faut point confondre avec le concile œcuménique tenu à Nicée, en Bythinie.

³ *Coloss.*, I, 13.

sommes un, » ce qui ne signifiait pas seulement le lien d'amour qui unit le Fils au Père, mais l'unité réelle qui existe de Dieu à Dieu, ainsi que l'expliquent clairement ces autres paroles de l'Évangile : « Celui qui m'a vu a vu le Père ¹, » et ailleurs : « Le Père est en moi, et moi dans le Père ². » Telle est la foi que nous avons toujours professée, et que nous maintiendrons inviolable. Nous anathématisons ceux qui disent : « Avant d'être né, le Fils n'existait pas. » Loin de nous cependant la pensée de déclarer que le Fils soit innascible. Mais nous regardons comme une impiété sacrilège d'assigner un temps quelconque qui ait été antérieur au Dieu du temps ; de dire qu'avant le temps de sa naissance ce Dieu n'existait pas. De même nous proclamons que, selon l'infirmité de la nature humaine épousée par lui, le Fils s'est montré obéissant au Père jusqu'à la mort et à la mort de la croix. Notre-Seigneur lui-même, avant son ascension glorieuse, disait aux apôtres : « Si vous m'aimiez, vous seriez joyeux de ce que je retourne à mon Père, car le Père est plus grand que moi ³. » C'est donc par son incarnation qui l'a rendu notre frère, que le Verbe, tout en demeurant *in formâ Dei*, a voulu prendre la forme d'esclave. Dans ces sentiments, bien-aimés Frères, nous avons été péniblement affectés d'apprendre, par vos lettres, qu'on se faisait une arme contre notre simplicité de l'omission du terme de consubstantiel, dans la formule de Rimini. Déjà notre frère et coévêque Hilaire, cet apôtre fidèle de la doctrine du Seigneur, nous a informés qu'à leur retour à Constantinople les légats du concile de Rimini ont persisté, malgré vos exhortations, à soutenir la doctrine arienne, et à interpréter en ce sens la formule souscrite trop légèrement par nous. Vos lettres sont venues nous confirmer explicitement le même fait. Dès lors, c'est un devoir pour nous de révoquer un acte commis par erreur ou par faiblesse. Nous nous associons à l'excommunication prononcée par vous contre Auxence, Ursace, Valens, Gaïus, Mégase et Justin. D'accord avec notre frère l'évêque Hilaire, nous déclarons notre volonté formelle de rompre toute

¹ Joan., XIV, 9. — ² Joan., I, 38. — ³ Joan., XX, 17.

espèce de rapports avec ceux qui suivraient les errements de ces sectaires. Nous condamnons avec vous leurs formules blasphématoires, dont votre lettre nous a fait connaître la teneur; nous anathématisons les évêques apostats qui ont été intronisés de vive force par les hérétiques, et mis en possession des églises dont les pasteurs légitimes ont été expulsés et envoyés en exil. Nous protestons devant Dieu de notre ferme résolution de déposer de l'épiscopat, ou du sacerdoce, tous les pontifes et les clercs qui, dans cette province des Gaules, prétendraient soutenir la cause de l'hérésie. Pour couper court à des abus dont nous n'avons eu que trop à gémir par le passé, nous avons unanimement décrété que tout évêque qui ne professerait pas explicitement la foi catholique au consubstantiel, ou qui laisserait prêcher contre cette foi, serait déposé. Ainsi votre charité a déjà pu apprendre, par nos lettres précédentes, que Saturnin d'Arles ayant refusé obstinément d'abjurer l'erreur a été excommunié d'après la sentence unanime des évêques de Gaule. Ce châtiment, hélas! n'était que trop mérité par ses crimes anciens, et par l'obstination impie dont il vient de donner un nouvel exemple ¹. »

3. Saturnin d'Arles ne fut point le seul évêque arien déposé par les conciles qui se tinrent, à cette époque, dans les diverses provinces des Gaules. Paternus de Petrocora (Périgueux) vit aussi renouveler contre lui l'excommunication précédemment portée. Cette fois la sentence fut suivie d'exécution. Il est probable que Julien n'y mit aucun obstacle et laissa pleine liberté aux catholiques de chasser de leur siège les deux prélats hérétiques, jusque là soutenus par l'autorité de Constance. Le même mouvement de restauration orthodoxe se poursuivait en Italie, sous la surveillance immédiate de saint Liberius. La réaction de l'Occident contre l'arianisme se prononçait chaque jour avec une nouvelle énergie; mais elle s'inspirait parfois des sentiments d'un rigorisme exagéré. Le pape sut à la fois maintenir l'intégrité de la doctrine et réprimer les écarts d'un zèle intempestif. La lettre suivante en

¹ *Fides catholica exposita apud Fariseam*; *Patr. lat.*, tom. X, col. 710-713.

Lettre du
pape Liberius
aux évêques
d'Italie pres-
crivant des
règles de
conduite
pour la
réhabilitation
des signa-
taires repen-
tants du
concile de
Rimini.

est la preuve : « Liberius aux évêques catholiques d'Italie, salut éternel dans le Seigneur. N'oubliez pas, frères bien-aimés, qu'un repentir sincère suffit pour obtenir le pardon d'une faute commise par légèreté, ou par ignorance. Ne perdons point de vue ce principe de miséricorde inscrit dans l'Écriture. Il en est qui croient devoir outrer la rigueur de la sentence portée par l'autorité apostolique ; ils prétendent qu'on ne saurait en aucun cas pardonner à ceux qui ont eu le malheur de faillir au concile de Rimini. L'ignorance, dit-on, ne leur était pas permise en matière de foi. C'est uniquement par faiblesse qu'ils ont donné au monde le scandale d'une souscription hérétique. Ils ne peuvent réparer le scandale que par un châtement public et solennel. Ainsi l'on raisonne. Quant à moi, qui ai le devoir de tout peser au poids du sanctuaire, avec le sentiment de modération qui convient à ma charge¹, je déclare qu'il faut pardonner à ceux d'entre nos frères qui ont agi par ignorance ou par entraînement. La sentence d'excommunication, ou de déposition, ne doit frapper que les chefs de la secte arienne, ces hérétiques fourbes et endurcis dont les intrigues coupables et les perfides manœuvres ont séduit tant de consciences innocentes, en déguisant la vérité sous un nuage de sophismes et d'équivoques. Telle est la règle que les récents conciles d'Égypte et de Grèce ont observée ; vous devez la suivre vous-mêmes. Maintenant donc, si l'un des évêques dont on a trompé la bonne foi revient docilement à la profession de la vérité, s'il reconnaît et déplore la perfidie dont il a été victime, abjurant l'erreur arienne avec tous ses subterfuges, ses détours et son virus satanique, tendez une main amie à cet évêque, votre frère, pour l'aider à se relever. Réhabilité par vous, il partagera toute votre indignation contre des sectaires dont il a subi la violence ; avec vous, il les

¹ En regard de ces lignes authentiques du pape Libérius, si l'on examine l'hypothèse de sa prétendue chute, on se convaincra facilement de l'impossibilité absolue de cette dernière. Dans l'hypothèse, le pape eût été lui-même l'un des faillis dont on réclamait la déposition. Cette situation personnelle eût été incompatible avec l'attitude sereine qu'il conserve ici, attitude de juge d'autant plus modéré qu'il est lui-même plus désintéressé dans la question.

anathématisera ; il demeurera pour jamais attaché de cœur et d'âme à la foi catholique et à la formule de Nicée qui en est l'expression adéquate. Mais s'il se rencontrait, ce que je ne saurais croire, des esprits assez opiniâtres et assez pervers pour refuser l'antidote après avoir pris le poison, pour repousser la réhabilitation qui leur est offerte et persévérer dans l'erreur, vous aurez à leur exposer la vérité catholique. Après cette exposition simple et claire, s'ils persistent dans leur obstination, vous les mettez au rang des chefs de secte, contre lesquels l'Église sévit par la rigueur de ses censures ¹. »

Conciliabule
de Nicée en
Thrace.
Formule
arienne dite
de Nicée.

4. Il nous semble que cette lettre du pape Liberius, outre qu'elle est un véritable monument de charité et de modération pontificales, ne s'accorde guères avec les trois misérables apocryphes faussement attribuées à ce pape. Du reste, si le réveil du sentiment catholique était ardent et sincère, les efforts de l'arianisme ne perdaient rien de leur intensité opiniâtre et fouguese. Ursace, Valens, et les autres légats impériaux, à leur retour de Rimini, s'étaient arrêtés à Νίκη (Nicée), petite bourgade de Thrace, obscure et inconnue. Là ils traduisirent en grec la profession de foi de Rimini, en la datant de ce nom de Nicée, célèbre dans tout l'univers par le concile œcuménique tenu dans la cité homonyme de Bithynie. La similitude des deux vocables avait été calculée de manière à tromper la bonne foi des ignorants, dit l'historien auquel nous empruntons ce détail ². Mais la ruse fut bientôt percée à jour, et souleva le mépris des honnêtes gens. Malheureusement, à toutes les époques, les esprits sérieux sont en minorité. Si grossière que soit une perfidie, elle trouve toujours des passions intéressées à la soutenir, des novellistes pour la répandre, des gens crédules pour l'accepter. La formule de Rimini rehaussée par le faux nom de Nicée, fut insérée par Constance au registre officiel des lois de l'empire, expédiée à tous les gouverneurs de province, à tous les fonctionnaires, à tous les magistrats, en même temps qu'à toutes les églises de l'univers. Un décret en rendait la souscription obli-

¹ Liberii *Epistol. ad episcop. Ital.* ; *Patr. lat.*, tom. X, col. 714. — ² Socrat., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XXVII.

gatoire, sous peine de crime de lèse-majesté. Une persécution plus violente que celle de Néron, ou de Dèce, pouvait sortir de cette ridicule équivoque, imaginée par les deux coryphées de l'arianisme, Ursace et Valens. Le temps seul, non la volonté, devait manquer à Constance. Mais les jours de ce prince étaient désormais comptés.

5. Les évêques ariens s'autorisèrent des édits impériaux, pour se livrer aux plus exécrables violences. Macedonius, le patriarche intrus de Constantinople, le pneumatomaque, ainsi qu'on l'avait surnommé parce qu'il niait la divinité du Saint-Esprit, se distingua par des cruautés inouïes. Son usurpation sacrilège avait déjà coûté la vie à trois mille catholiques, égorgés par les soldats de Constance. Cette débauche de carnage semblait avoir inoculé au faible empereur l'ivresse du sang. Ce n'étaient plus seulement les catholiques qu'il aimait à faire torturer sous ses yeux. Une fraction hétérodoxe, dernier reste du schisme des Novatiens, survivait encore à Byzance. Dans la controverse doctrinale soulevée par Arius, les Novatiens, nous l'avons vu précédemment ¹, avaient tous embrassé la foi du consubstantiel. Leur accession à l'orthodoxie dogmatique avait d'autant plus de valeur qu'elle était plus désintéressée, et qu'elle établissait plus évidemment la tradition de l'Église au sujet de la génération du Verbe. Les Novatiens furent, de la part de Constance, l'objet d'une féroce persécution. Des soldats les arrêtaient dans les rues, leur passaient un baillon dans la bouche. Amenés en cet état au patriarcat schismatique, celui-ci introduisait de force les espèces eucharistiques dans leur gorge entr'ouverte, et publiait leur nom, comme s'ils eussent spontanément pris part à sa communion. Les malheureux, rendus à la liberté, protestaient contre ces attentats sacrilèges; mais ils étaient aussitôt massacrés. Macedonius faisait enlever de la sorte les femmes et les enfants, pour les contraindre à recevoir de lui, soit le baptême, soit l'eucharistie. On vit alors des scènes dont l'atrocité ne fut point surpassée, même aux époques les plus barbares du paganisme. Les femmes, qui avaient le courage de résister à ce tyran, étaient jetées dans un

Fureurs et
cruautés de
Macedonius,
patriarcat
intrus de
Constanti-
nople, cont
les catho-
liques.

¹ Voir tom. IX de cette *Histoire*, pag. 243.

coffre de fer, dont la porte se refermait, en pressant un de leurs seins, qui restait serré dans cet horrible étai, et que les soldats s'amusaient à percer de leurs épées, ou à brûler avec des charbons ardents. Ce supplice, dont la description seule fait frémir, se renouvelait pour l'autre sein. « Jamais, dit l'auteur qui nous a conservé ces affreux détails, jamais l'imagination la plus perverse des persécuteurs païens n'atteignit ce degré d'horreur. Cependant il m'est impossible de révoquer en doute ces faits lamentables. Ils m'ont été racontés par un témoin oculaire, le prêtre novatien Auxano, avec lequel j'ai longtemps vécu, et qui parvint à une extrême vieillesse. Il ajoutait que, lui-même, il avait eu personnellement à souffrir pour la foi dans cette horrible persécution. On l'avait arrêté, au monastère où il vivait alors, en même temps qu'un autre solitaire de Paphlagonie, nommé Alexandre. Jetés ensemble dans un cachot, on leur infligeait chaque jour le supplice de la flagellation. Après quelques semaines de ce régime barbare, Alexandre succomba à ses blessures. Auxano, plus jeune, ou peut-être plus robuste, fut assez heureux pour survivre à ces tourments. La mort de Constance lui rendit la liberté ¹. » Les catholiques, on le conçoit, n'étaient pas plus épargnés que les novatiens, dans cette terrible guerre faite à la foi du consubstantiel. Les évêques légitimes de Cysique et de Nicomédie furent chassés de leurs sièges, à main armée, par le farouche patriarche, et remplacés le premier par Eleusius, le second par Marathonius, créatures de l'hérésiarque. A Constantinople même, la basilique de Pelargum, occupée par un clergé et des fidèles qui se montrèrent inébranlables dans la profession du consubstantiel, fut envahie par une escouade de démolisseurs. La population exaspérée les chassa, enleva les pierres de l'édifice, une à une, et alla le reconstruire dans un quartier voisin nommé Sycas. Cette translation se fit avec une rapidité incroyable. Novatiens et catholiques, hommes, femmes, enfants, tous, dans une même pensée de foi et de résistance à l'oppression commune, venaient charger sur leurs épaules, ou dans des corbeilles, les tuiles,

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XXXVIII.

les madriers, les chapiteaux, les fûts de colonne. Pendant que la basilique se démolissait d'un côté, elle se reconstruisait de l'autre, et le dimanche suivant les saints mystères purent être célébrés dans le temple nouveau. Deux ans après, Julien, parvenu à l'empire, cassa le décret tyrannique de Constance. Une seconde fois donc la basilique fut transférée dans le quartier du Peiargum, et les fidèles lui donnèrent le nom significatif d'*Anastasia* (Résurrection). La rigueur des édits de Constance contre les catholiques fut telle que ceux-ci, malgré leur répugnance à communiquer avec les Novatiens, songèrent un instant à leur emprunter leurs lieux d'assemblées. Les Novatiens refusèrent cet arrangement. Le culte orthodoxe cessa donc d'être publiquement exercé dans la nouvelle capitale de l'empire, et Macédonius put croire qu'il avait pour jamais implanté le schisme en Orient. Il aimait les exécutions sommaires, et savait profiter du bras séculier de Constance pour ses vengeances fanatiques. C'est ainsi qu'il obtint de l'empereur qu'une légion serait envoyée à Mantinium, capitale de la Paphlagonie, avec ordre de passer au fil de l'épée tous les habitants de cette province, demeurée presque entièrement fidèle au dogme du consubstantiel.

6. Ce fut alors que parut, en Orient, un livre écrit par un exilé catholique, et portant ce titre qui le recommandait à l'attention générale : « Il faut savoir mourir pour le Fils de Dieu. » *Moriendum pro Filio Dei*. C'était une protestation contre les violences, les tyrannies, les oppressions, les débauches de cruauté qui se produisaient de toutes parts avec une impudence inouïe. L'auteur de ces pages éloquentes et indignées, proscrit depuis douze ans pour la foi, était Lucifer de Cagliari, l'ancien légat du pape Liberius, dont nous avons déjà fait connaître les précédentes réclamations. Il partagea, avec le grand Athanase, la gloire d'une persécution qui ne connaissait ni repos, ni trêve. Détenu longtemps dans la petite cité de *Germanica-Cæsarea* (aujourd'hui Marach), sur les frontières de la Comagène, il servait de repoussoir aux caprices insolents et aux farouches brutalités de l'évêque arien Eudoxe, qui s'était constitué son geôlier et son bourreau. A la mort d'Eudoxe, le con-

Appréciation
au point de
vue politique
ecclésiastique
et social de
la persécution
arienne.

fesseur de la foi fut transféré à Éleuthéropolis, en Palestine, sous la garde de l'évêque arien Eutychius. Un jour que le pontife exilé célébrait les saints mystères, avec le clergé de sa suite et quelques pieux fidèles, Eutychius se présenta, à la tête d'une escouade de soldats, fit rompre la porte, à coups de hache, renversa les vases sacrés, profana les saintes espèces, s'empara des livres liturgiques et ne se retira qu'après avoir mis l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Des attentats de ce genre renouvelés tous les jours, dans les provinces soumises à l'autorité immédiate de Constance, révoltaient l'opinion publique. Politiquement parlant, ils achevaient de décréditer l'autorité du prince. Au point de vue religieux, ils avaient une signification que l'histoire a le double devoir de noter et de flétrir. Les promotions à l'épiscopat n'étaient plus le fait indépendant de l'élection légitime du clergé et du peuple. L'ingérence impériale s'était substituée violemment au libre exercice du droit canonique, jusque-là en vigueur. La conséquence directe de cette usurpation avait été d'avilir l'épiscopat, en le recrutant parmi des courtisans qui n'avaient d'autre religion que la soif de l'or, d'autre principe que le bon plaisir du maître. Je reste très persuadé, pour ma part, que les Macédonius, les Eudoxe, les Eutychius, les Saturnin d'Arles, les Auxence de Milan, de même qu'Ursace et Valens, leurs protecteurs et leurs chefs, n'avaient de chrétien que le nom. Sauf le baptême et les sacrements, dont ils se faisaient un moyen de règne, une arme administrative, il n'y avait, ni dans leur foi, ni dans leurs mœurs, ni dans leurs actes, rien de commun, je ne dis pas avec le dogme catholique, mais simplement avec l'idée la plus élémentaire de la rédemption chrétienne. L'arianisme, implanté par eux dans le monde, était bien plus une réaction païenne qu'une lutte entre l'hérésie et la foi catholique. Il ne s'agissait en somme que de faire prévaloir un culte d'état, né des caprices de César, et de l'imposer à l'univers, sur les ruines de la religion de Jésus-Christ. Cette prolongation de la résistance officielle de l'idolâtrie, sous Constance, s'accusera bientôt, avec une vigueur nouvelle, sous Julien l'Apostat. Au fond, ce fut toujours le duel du paganisme contre l'Église. La con-

version de Constantin le Grand n'avait été qu'une trêve entre ces deux principes rivaux. A la honte de la civilisation romaine, l'histoire est appelée à constater que les races usées par les énervements religieux, politiques, intellectuels et moraux de l'idolâtrie furent réfractaires, socialement parlant, à l'action du christianisme, qui accomplit cependant, au milieu d'elles, de si magnifiques transformations particulières. Ce coup d'œil rétrospectif sur l'ancien monde ne laisse pas que d'être inquiétant pour l'avenir de nos sociétés actuelles. S'il était démontré, en effet, que la décadence de l'empire romain fut la résultante inévitable de son opposition systématique au principe chrétien, combien plus cette décadence ne devrait-elle pas se précipiter au sein des peuples dont l'origine, l'enfance, l'adolescence et la maturité, protégées, fortifiées et maintenues par le christianisme, aboutissent dans la vieillesse à la répudiation sociale de l'élément divin, qui seul pourrait efficacement les sauvegarder de la dégénérescence sénile? Nous livrons ces appréciations au jugement des intelligences élevées, qui comprennent que l'histoire du passé renferme surtout la révélation de l'avenir; et nous faisons les vœux les plus sincères pour que les leçons de l'expérience, achetées au prix de tant de bouleversements et de ruines, ne soient pas entièrement perdues pour notre Europe moderne.

7. Ces considérations nous permettent de juger, à un point de vue plus sérieux et plus exact, les écrits inspirés aux auteurs catholiques du iv^e siècle par le sentiment profond et vrai des besoins et des périls de leur temps. Le rôle social des Pères de l'Église, trop négligé par la critique antérieure, mérite d'être mieux étudié et plus universellement connu. Ce serait l'amoindrir que de le renfermer dans les bornes d'une polémique doctrinale, d'une controverse théologique abstraite. La vérité est tellement féconde qu'elle ne saurait se circonscrire, ni se parquer ainsi dans les régions de la théorie pure. Essentiellement pratique, elle tient à tout, et tout relève d'elle. Lucifer de Cagliari ne s'y méprenait pas. Le début de son traité : *Moriendum pro Filio Dei* en est la preuve. « Empereur Constance, dit-il, je ne devrais plus essayer de vous présenter

Traité de
Lucifer de
Cagliari :
*Moriendum
pro Filio
Dei.*

la doctrine des Écritures, celle de la raison et de la vérité, quand on vous a vu tant de fois interpoler les Écritures, abandonner la voie de la raison et trahir la cause de la vérité. Mais puisque vous vous appuyez aujourd'hui sur la force des armes, la majesté de votre empire, le vain appareil de la puissance extérieure, pour opprimer les enfants de Dieu, il me faut vous dire quelle faiblesse se cache sous ce misérable pouvoir dont vous faites parade. Je veux vous faire rougir du rôle de bourreau que vous vous êtes taillé dans votre manteau impérial, et vous présenter, dans toute sa responsabilité terrible, le spectacle de sacrilège démençe que vous ne craignez pas de donner au monde. Sachez-le donc. Votre empire terrestre est caduc, fragile et corruptible. Vous expiez personnellement, dans les tortures éternelles, la barbare jouissance d'avoir envoyé, par le chemin du supplice, des milliers de catholiques au ciel. Je ne l'ignore pas; vos prélats hérétiques vous promettent le royaume des cieux, en récompense des atrocités que vous exercez contre les fidèles. Mais où donc avez-vous lu, dans l'Évangile, qu'on puisse conquérir le royaume d'Abraham, en égorgeant l'innocence, en persécutant les serviteurs de Dieu, en massacrant sans pitié des populations entières? Fussiez-vous l'Antechrist, il vous serait impossible de faire couler plus de sang et de larmes. Et pourtant ces victimes qui meurent sans céder, qui tombent sous votre glaive sans succomber sous votre apostasie, que vous crient-elles autre chose sinon : Nous sommes heureuses de mourir pour la divinité du Fils de Dieu! En souffrant la mort pour son nom, nous conquérons l'honneur d'aller partager son règne immortel! Réfléchissez donc que la force, dont vous vous vantez, échoue complètement devant ces héros du catholicisme. Ils meurent chaque jour sous les coups de vos bourreaux, bravant de cœur, d'esprit, de corps même, une autorité qui les tue sans les soumettre. Qu'elle est donc infirme, abjecte, frivole et méprisable, une puissance dont toute la fureur ne saurait faire courber une seule intelligence! Elle moissonne les têtes, sans incliner un seul cœur! Plus vous nous tuez, plus vous nous multipliez. A mesure que vous enregistrez vos prétendues victoires, la foi catho-

lique compte de nouvelles conquêtes. On a vu la cité d'Alexandrie pleine de vos victimes; les fouets de vos bourreaux ont ensanglanté l'univers; toutes les cités de l'Orient ont leurs exilés. Eh bien! qu'avez-vous fait autre chose que des martyrs? Chacune de vos victimes a maintenant ses reliques sur nos autels; nous invoquons ces élus de votre vengeance, devenus les citoyens du paradis, les bienheureux que votre proscription a faits nos intercesseurs auprès de Dieu. Croyez-moi. Le plus grand service que vous nous puissiez rendre, c'est de nous tuer. Mieux vaut pour nous l'éternité, dans la vision du Seigneur, que l'adulation transitoire d'un prince auquel le sort de Judas Iscariote est réservé dans l'autre monde. Dansez donc, si c'est votre plaisir, dansez, cruel empereur, sur nos membres palpitants. Votre cruauté n'est nuisible qu'à vous-même¹. »

8. Telle est la donnée du vigoureux réquisitoire de Lucifer de Cagliari. Le style, comme toujours, rappelle celui de Tertullien, mais avec une incontestable supériorité de vues politiques et sociales, qui tenait au milieu chrétien dans lequel vivait l'auteur. Évidemment si les Césars, au lieu de pratiquer pendant quatre cents ans une coupe réglée de martyrs, dans le monde romain, eussent au contraire profité de l'héroïsme chrétien pour retremper les âmes contemporaines sous la discipline de la vérité et de la foi, ils eussent créé autour de leur empire un boulevard à jamais impénétrable aux attaques des barbares. Les Césars ne le firent point. Ils étaient libres. Mais le monde romain a payé cher la sottise, l'ineptie, la cruauté de ses maîtres. La parole de Lucifer de Cagliari eut un retentissement immense; elle alluma partout dans les âmes une soif inextinguible pour le martyre. Nous en avons la preuve dans les deux lettres que saint Athanase écrivait alors au courageux proscrit. « Je vis encore, disait le patriarche d'Alexandrie. C'est une faveur que je dois à la Providence, dont le regard propice veille spécialement sur ma chétive personne. J'envoie près de vous Eutychès, mon diacre bien-aimé, pour sa-

Première
lettre de saint
Athanase à
Lucifer de
Cagliari.

¹ Lucifer Calarit., *Moriendum esse pro Filio Dei*, passim; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 1008-1038.

voir ce qu'il en est de vous, et des fidèles vos frères. C'est par votre courage, généreux confesseur de la foi, serviteur héroïque de Jésus-Christ Notre-Seigneur, que l'Église catholique se renouvelle dans sa vigueur, que l'intégrité de la doctrine se maintient triomphante, malgré les assauts de l'hérésie. Les précurseurs de l'Antechrist, armés de toutes les forces du siècle, avaient cru éteindre la mèche de la vérité qui fume encore. Et voici que notre Dieu, par votre main, vient de faire éclater, plus radieux que jamais, le flambeau de la foi catholique. Vous avez démasqué la perfidie des sectaires ; on ne leur donne plus d'autre nom que celui que vous leur avez infligé vous-même ; on les nomme les Antechrists. Et qui donc ne partagerait point l'exécration qu'ils vous inspirent ? Qui voudrait s'associer à leur communion, boire à la coupe empoisonnée de ces serpents ? Cependant toutes les églises sont en deuil ; toutes les cités dans les larmes ; tous les évêques et les prêtres en exil. A leur place, des hérétiques siègent dans les temples du Seigneur, comme jadis les publicains, exigeant la dîme au nom du fisc impérial. Il était réservé à nos tristes jours de voir des ministres de Satan dépasser les cruautés de leur maître et s'asseoir sur la chaire de l'Agneau. Au milieu de tant de sacrilèges, d'attentats et de blasphèmes, votre voix a retenti comme celle de la religion, de la sagesse et de la vérité outragées. Ce m'a été une consolation immense d'apprendre, dans mon désert, que vous venez d'adresser une nouvelle requête à l'empereur Constance. Entouré de scorpions, dans la triste bourgade où vous êtes relégué, j'admire avec quelle liberté d'esprit vous osez flageller le crime, redresser l'erreur, prodiguer les salutaires enseignements, et rétablir les droits de la vérité. Je vous en supplie, en mon nom et au nom des confesseurs qui m'entourent, envoyez-nous un exemplaire de votre nouvel ouvrage. Il ne nous suffit pas de savoir tout le bien qu'on en dit ; ou plutôt la renommée elle-même nous rend plus impatients de le lire, et d'apprécier par nous-mêmes votre courage, votre éloquence et votre foi ¹. »

¹ S. Athanas., *ad Lucifer Calarit. Epist.* 1 ; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 1038.

9. Le diacre Eutychès fut assez heureux pour échapper, dans cette mission secrète, aux espions de la police de Constance. Il porta à l'exilé d'Alexandrie l'ouvrage de l'exilé de Cagliari. Dans une seconde lettre, saint Athanase nous l'apprend, en même temps qu'il signale la recrudescence de la persécution dont il était personnellement l'objet. « Vous devez déjà être informé, dit-il, des nouvelles mesures prises contre nous par les ennemis du Christ. Ils demandent notre tête : leurs séides ne se contentent plus de remplir les cités de carnage et de sang ; ils parcourent les Thébâïdes, explorent les monastères, et vont fouiller jusque dans les grottes où les ermites disputent leur vie aux panthères et aux lions. J'ai été contraint de m'enfoncer dans des solitudes inconnues, pour ne pas compromettre les religieux qui m'avaient offert un asile. Où s'arrêtera la violence des Ariens, ces furieux qui ne reculent pas devant la perte de leurs âmes pour le barbare plaisir de massacrer des catholiques ? De quels attentats ne se rendront-ils point coupables, lorsqu'ils commencent par s'attaquer à la divinité du Christ Notre-Seigneur, Fils unique de Dieu ? Qu'ils poursuivent donc, à l'ombre de la puissance civile, le cours de leurs atrocités et de leurs barbaries. Ils ne nous permettent plus de respirer un air libre ; mais nous avons pour protecteur le Dieu qu'ils blasphèment, ce Dieu qui écoute nos soupirs, et compte nos larmes ! Il m'a été donné, par la grâce et la miséricorde de ce Dieu Tout-Puissant, de revoir sain et sauf le frère chargé de me remettre vos lettres et de me tenir en communication avec le monde des vivants. J'ai reçu de sa main un exemplaire de votre dernier ouvrage, dans lequel j'ai retrouvé la vigueur des apôtres, le courage des prophètes, l'indépendance de la vérité, l'intégrité de la foi, la voie du ciel, la gloire du martyre, le triomphe de la saine doctrine contre les sophismes ariens, la tradition vivante de nos Pères, la règle inflexible de l'enseignement ecclésiastique. Oui, vous êtes véritablement Lucifer ! Selon l'étymologie de votre nom, vous faites briller la lumière du Christ, vous la replacez sur le chandelier, comme un phare destiné à éclairer toutes les consciences ¹. »

Seconde
lettre de saint
Athanase à
Lucifer de
Cagliari.

¹ S. Athanas., *ad Lucifer Calarit. Epist.* 2^a; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 1039.

**Révolte des
catholiques
Paphlago-
niens.**

10. Malheur aux époques assez perverses pour demeurer insensibles à ces cris de l'innocence et de la vérité opprimées ! Malheur aux princes assez aveugles pour ne pas discerner entre le bien et le mal, assez faibles pour préférer l'adulation commode d'un Ursace et d'un Valens aux protestations énergiques mais vraies d'un Athanase, ou d'un Lucifer de Cagliari ! Constance était à la fois le plus faible et le plus aveugle des princes qui aient jamais porté une couronne. S'il vivait en ce moment et qu'il pût lire ce jugement que l'historien croit impartial, il serait probablement fort étonné de cette sentence. Comment, dirait-il, me pouvez-vous accuser de faiblesse, moi qui faisais massacrer les catholiques par milliers à Alexandrie, dans les Thébâïdes, à Constantinople, dans toute l'Asie, dans toute la Grèce ? J'ai pu me tromper sur le fond. Je voyais dans le catholicisme le fléau de l'empire. Mais du moins on ne saurait méconnaître qu'une fois admis ce préjugé, toutes les forces dont je disposais furent consacrées à la poursuite de mon idéal. — Ainsi parlerait peut-être Constance. Et pourtant l'histoire ne saurait lui laisser cette dernière ressource d'une cruauté systématique, convaincue, exercée personnellement avec une foi politique, ou religieuse quelconque. La vérité est que les barbaries commises au nom de l'empereur étaient le fait de ministres subalternes, dont la responsabilité était nulle, et dont les attentats demeuraient la plupart du temps inconnus à l'empereur lui-même. Nous avons dit que Macédonius avait envoyé en Paphlagonie une légion chargée d'égorger les catholiques, sans distinction d'âge ni de sexe. Or, cette légion trouva la population entière armée de fourches, de faux, d'épieux, de haches, qui massacra tous les soldats impériaux, sans que Constance en ait jamais rien su. L'historien Socrate, qui nous apprend le fait, prend soin d'ajouter : « Ce détail, complètement inaperçu dans l'histoire générale de l'époque, m'a été raconté sur les lieux par les vieillards paphlagoniens qui jadis avaient pris part au combat, et qui en avaient suivi toutes les péripéties. Leur témoignage constamment uniforme ne me permet pas de douter de l'authenticité de leur récit ¹. »

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. xxxviii.

Ainsi, Macédonius avait pu, sous le couvert de l'autorité impériale, multiplier les meurtres, les assassinats, les cruautés de toutes sortes, engager même une guerre civile, sans que le prince inepte, au nom de qui se commettaient tant d'horreurs, en eût le moindre soupçon. Cependant une cause beaucoup plus futile vint mettre aux prises l'autorité impériale et celle du patriarche intrus.

11. La basilique des Douze Apôtres, élevée par Constantin le Grand ¹, et dépositaire des restes mortels du héros, menaçait ruine. Vingt-cinq ans avaient suffi pour réduire aux extrêmes limites de la décrépitude un édifice destiné, dans la pensée de son fondateur, à braver les siècles, à perpétuer jusqu'aux générations les plus reculées la mémoire du premier empereur chrétien. Une déception si caractéristique et si prompte fut-elle la conséquence de mouvements imprévus du sol, causés par les tremblements de terre qui sévissaient fréquemment alors en Asie, et dont nous avons noté les principaux? ou bien fut-elle uniquement amenée par les vices d'une construction trop précipitée, et commandée à jour fixe? Il nous est impossible de le conjecturer à distance. Le fait est que les assemblées qui se réunissaient dans la basilique, sous la direction du patriarche intrus, couraient de sérieux dangers. Les bâtiments accessoires, réservés pour l'habitation du presbyterium et de la diaconie, n'étaient pas en meilleur état. Une panique universelle s'était emparée des esprits. Pour rester dans les termes de la légalité absolue, Macédonius aurait dû informer l'empereur Constance de cet état de choses. Mais, d'une part, l'empereur était encore en Occident, et, de l'autre, le prélat hérétique était tellement habitué à agir sans contrôle, qu'il n'y songea même pas. De sa propre autorité, il pourvut aux mesures réclamées par la sécurité générale, interdit la basilique comme lieu de réunion, et donna l'ordre d'exhumer le corps de Constantin, pour le préserver des suites d'une catastrophe imminente. Rien dans tout cela n'avait un caractère excessif. Macédonius, qui s'était permis

Ruine prématurée de la basilique des Apôtres à Constantinople. Exil de Macédonius. Intrusion d'Eudoxius.

¹ Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 336.

tant de crimes, devait être dans une bonne foi parfaite sur le résultat des précautions fort sages qu'il venait de prendre. Cependant il comptait sans la vénération dont le peuple de Byzance entourait la mémoire du grand empereur. Au moment où les ouvriers portèrent la main sur le tombeau, une véritable émeute se produisit dans la ville. On criait à la profanation et au sacrilège. Les deux factions, catholique et arienne, qui depuis longtemps partageaient tous les esprits, saisirent cette occasion de se mesurer en face. Macédonius, sans se préoccuper des émotions populaires, pressa l'exécution des premiers ordres et fit procéder à la translation du corps de Constantin dans la basilique du martyr saint Acace. Mais à peine le cortège fut-il parvenu à ce dernier édifice, qu'une bataille s'engagea avec toute la fureur des guerres civiles. Le parvis fut rempli de cadavres; la fontaine qui alimentait la piscine baptismale roula des flots de sang. Obstruée par des monceaux de corps entassés, l'eau ne put suivre son cours naturel et inonda la place publique d'une mare sanglante. La nuit mit fin à ces scènes de carnage. A cette nouvelle, Constance entra dans un véritable accès de rage contre Macédonius. Il fit déposer et exiler le patriarche intrus et lui donna pour successeur Eudoxius, qui se transféra, de sa propre autorité, du siège d'Antioche qu'il occupait illégalement, à celui de Constantinople auquel il n'avait pas plus de droit (360).

12. L'année 361 s'ouvrit encore par un concile; mais, cette fois, ce fut le dernier que réunit Constance. Ce prince, attiré en Orient par la guerre contre les Perses, assembla à Antioche un nombre considérable d'évêques. Il voulait leur faire condamner à la fois et la doctrine des catholiques sur le consubstantiel et celle des Anoméens ou Ariens purs, pour embrasser le système des Semi-Ariens. Ses désirs ne furent point réalisés. Toute l'attention du concile se fixa sur le choix d'un évêque d'Antioche, à substituer à Eudoxius. Catholiques, Ariens et Semi-Ariens se disputaient l'élection, prétendant la faire tomber sur un sujet de leur parti. La Providence se chargea de faire triompher la bonne cause. Les suffrages se réunirent sur saint Méléce, évêque de Sébaste.

Concile
d'Antioche.
Election de
saint Méléce
comme patri-
arche de
cette ville.
Exil de saint
Méléce.
Intrusion
d'Euzoïus.

Le nouveau patriarche s'était fait, dès sa jeunesse, remarquer par la régularité de sa vie, la douceur de son caractère et l'austérité de ses mœurs. Il était juste, simple, et craignant Dieu. Les Ariens le croyaient à eux, et les principaux auteurs de sa promotion à Antioche furent Acace de Césarée et Georges de Laodicée, les chefs les plus avancés du parti anoméen. Le décret d'élection, souscrit de tous les évêques présents, fut remis entre les mains d'Eusèbe, évêque de Samosate. L'arrivée du patriarche à Antioche y produisit la plus vive sensation. On attendait avec impatience son discours d'entrée, qui devait ranger saint Méléce dans l'un des trois partis qui se disputaient l'honneur de le compter pour adhérent. Constance avait ordonné aux tachygraphes officiels d'écrire chacune des paroles de l'évêque, à mesure qu'il les prononcerait ; il avait exigé, d'ailleurs, que le texte du discours fût le passage fameux des Proverbes, sur lequel s'appuyaient principalement les Ariens pour nier l'éternité du Verbe : *Dominus possedit me in initio viarum suarum* ¹. Les Grecs interprétaient ces paroles dans le sens que *le Seigneur avait créé le Verbe au commencement de ses voies* ². Saint Méléce, sans se préoccuper des intrigues qui s'agitaient autour de lui, commença son discours en présence de Constance, des évêques, de tous les dignitaires de l'empire et d'une foule immense accourue pour l'entendre. Saint Epiphane nous a conservé le texte de cette allocution, toute remplie des paroles mêmes de l'Écriture. Le patriarche y déclare nettement que le Verbe est le Fils de Dieu, Dieu de Dieu, seul d'un seul, semblable au Père et sa vivante image. Il explique le texte des *Proverbes*, dans le sens catholique, par d'autres passages analogues de l'Écriture, et finit en s'élevant contre la téméraire curiosité des hérétiques qui voulaient scruter les profondeurs de la nature divine et rejetaient la simplicité de la foi. — Ce discours, si peu attendu, fit entrer Constance en fureur. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, depuis son arrivée, que le patriarche fut jeté dans une voiture du gouverneur et conduit en exil. Mais le peuple d'An-

¹ D'après leur interprétation, il suivait de ce texte que le Verbe n'était qu'une créature. — ² Lib. *Proverb.*, cap. VIII, pag. 22.

Antioche avait eu le temps de s'affectionner à son saint évêque ; la multitude voulait massacrer le gouverneur, qui s'était assis sur son char, à côté du prisonnier. Le fonctionnaire impérial ne dut la vie qu'à saint Méléce lui-même, qui le couvrit de son manteau. L'empereur et les Ariens qui le dirigeaient regrettaient maintenant d'avoir remis à Eusèbe de Samosate l'acte d'élection de Méléce. Constance envoya un officier de son palais le lui demander, avec ordre de couper la main droite de l'évêque s'il refusait. Le courageux prélat, ayant pris connaissance de la lettre impériale, présenta les deux mains à l'officier, en disant : « Coupez-les moi toutes deux, car je ne rendrai jamais ce décret qui est une pièce de conviction si manifeste de la duplicité des Ariens. » Cette réponse intrépide désarma l'empereur. Il n'insista pas davantage et ne put refuser son admiration à une telle grandeur d'âme. Pour en finir avec l'élection d'un évêque d'Antioche, il fit venir Euzoïus, un des premiers disciples d'Arius, déposé du diaconat, à Alexandrie, par le prédécesseur de saint Athanase. Au mépris de toutes les lois de l'Église, ce diacre déposé et non réhabilité fut sacré par les Ariens et proclamé patriarche d'Antioche.

§ II. Synchronisme.

13. Libanius a dit de Constance qu'il lui manquait le cœur d'un prince et la tête d'un capitaine. Les événements politiques accomplis dans le cours des années 360 et 361 ne justifient que trop l'exactitude de ce jugement. A côté de Constance, quoique sur un plan hiérarchiquement inférieur, le César Julien déployait dans le gouvernement des Gaules les qualités qui manquaient au chef de l'empire ; une activité militaire toujours couronnée par des victoires sur les Germains, les Francs et les Bataves des bords du Rhin, aussi bien que sur les Pictes et les Scots dans la Grande Bretagne ; une vigilance administrative qui embrassait toutes les branches de la comptabilité provinciale, réprimant les désordres des intendants, réglant la perception de l'impôt sans appauvrir le fisc et sans ruiner les contribuables ; une justice à la fois ferme et

Poplularité
de Julien
dans les
Gaules.

paternelle qui accueillait les réclamations motivées et punissait sans pitié toutes les malversations. Le nom de Julien devenait chaque jour, par la popularité qui l'entourait, une véritable menace pour Constance. Ce dernier le sentait. Les eunuques de Byzance conseillaient à l'empereur de briser, avant qu'il ne se fût rendu trop redoutable, un instrument qui pouvait se retourner contre la puissance impériale. Mais le faible monarque hésitait devant une détermination. Il comptait sur le temps et les circonstances. Toujours heureux jusque-là dans les luttes civiles, il croyait pouvoir préjuger de l'avenir par le passé. Le bonheur assez relatif dont il avait joui jusque-là, tenait, nous l'avons dit, beaucoup moins à son habileté personnelle qu'au prestige dont le fils de Constantin le Grand avait hérité à son insu, et sans autre mérite que celui de sa naissance. Mais à mesure que les souvenirs paternels allaient en s'éloignant, les esprits se dépouillaient peu à peu d'un respect et d'une affection traditionnels dont un fils indigne ne se servait que pour la satisfaction de caprices barbares et l'omnipotence d'un despotisme imbécile.

14. Les provinces de l'Euphrate étaient envahies par les forces victorieuses de Sapor. Ursicin, le seul homme de guerre vraiment distingué que l'armée d'Orient eût à sa tête, avait été sacrifié à la jalousie de l'eunuque Eusèbe, et remplacé par Sabinianus, une de ces incapacités notoires qui pullulent dans les cours dégénérées, et savent à merveille supplanter le vrai mérite. En apprenant cette nouvelle, Sapor comprit que la cour de Byzance lui livrait elle-même les clefs de la Syrie. Vainement Ursicin obtint de servir, en qualité de volontaire, sous les ordres d'un successeur inepte. Vainement il se jeta de sa personne, avec quelques légions fidèles, dans les cités menacées par les Perses. Sabinianus prenait à tâche de le laisser sans secours, sans munitions et sans vivres, dans l'espérance de voir ce rival de génie et de gloire succomber à une résistance inégale. Ursicin survécut pourtant à cette héroïque campagne; mais Sapor, franchissant l'Euphrate, vint mettre le siège devant la redoutable cité d'Amida, la prit d'assaut, et passa tous les habitants au fil de l'épée (359). L'épouvante fut au comble en

Invasion
des Perses en
Syrie. Projets
belliqueux de
Constance.

Orient. La Syrie était ouverte à Sapor. En dérobant deux ou trois marches aux légions romaines épuisées, ce prince pouvait arriver sans coup férir à Antioche. Heureusement pour l'empire, on approchait de la saison d'hiver; la campagne fut donc suspendue, et Constance eut quelques mois de répit pour réorganiser son armée. Il annonçait l'intention d'en prendre lui-même le commandement, au printemps prochain, et de réparer par une série de victoires l'échec des aigles romaines. Cette combinaison plaisait à son génie avide de popularité. D'après ses calculs, elle devait faciliter le recrutement des soldats, en leur fournissant l'occasion si rare de se distinguer sous les yeux du maître. Elle prouvait aux populations alarmées que l'empereur ne désespérait pas du salut de l'empire. Elle faisait cesser la compétition du généralissime officiel Sabinianus et du héros volontaire Ursicin. Bref, elle réunissait en apparence tous les avantages, sans aucun inconvénient. Ce fut pourtant cette combinaison merveilleuse qui causa la ruine de Constance.

Les légions
gauloises.
Julien
proclamé
empereur.

15. Le secrétaire impérial Decentius arriva dans les Gaules, chargé de faire immédiatement partir pour Constantinople et pour l'armée d'Orient, outre les troupes auxiliaires des Hérules et des Bataves, deux légions complètes et trois cents hommes d'élite de chacun des autres corps qui servaient en ce moment sous les ordres de Julien. On était alors à la fin du mois de mars (360). Les troupes stationnaient encore dans leurs quartiers d'hiver. Le César était à Lutèce, avec sa garde, qui fut la première enrôlée dans les cadres de l'expédition d'Orient. La perspective d'une marche de cinq cents lieues pour aller combattre à l'extrémité de l'Asie des ennemis inconnus, n'avait rien de fort réjouissant pour les Hérules, les Bataves et les Gaulois. Mais il n'y avait pas seulement là une question de convenance, il y avait un principe de droit que la cour de Byzance avait violé, vraisemblablement sans le connaître. En effet les deux légions gauloises, et les autres auxiliaires, Francs, Hérules et Bataves, en se rangeant sous les drapeaux de Julien, avaient formellement stipulé qu'on ne pourrait, en aucun cas, les obliger à franchir les Alpes. Le César en fit l'observation à Decentius, qui ne

crut pas devoir s'arrêter devant un pareil scrupule. Julien se tut. Il prévint peut-être que l'affaire aurait des conséquences fort graves ; mais il ne fit rien ni pour les prévenir ni pour les précipiter. La nuit suivante une proclamation anonyme était affichée dans le camp. « Soldats, disait l'auteur inconnu, vous laisserez-vous déporter aux extrémités du monde, comme de vils criminels ? Qu'avez-vous de commun avec Constance ? Vous ne l'avez jamais vu, vous ne le connaissez que par ses exactions et sa tyrannie. Laissez-vous vos enfants et vos femmes exposés au glaive des barbares d'outre-Rhin, pendant que vous irez chercher la mort sous le climat dévorant de l'Asie, sous le cimenterre des Perses ? » Quelque fût l'auteur de cette affiche séditieuse, son éloquence vraiment militaire obtint un succès inouï. Toutes les têtes étaient en fermentation. Les ordres de marche avaient été distribués aux troupes. Le rendez-vous général était à Lutèce. Julien fit observer à Decentius qu'une agglomération si considérable, dans les circonstances actuelles, pourrait avoir des dangers. Le secrétaire impérial n'était pas assez malavisé pour ne pas le comprendre ; mais il répondit que Julien seul aurait assez d'autorité sur les légions pour les déterminer à obéir à l'empereur ; le lieu du rendez-vous fut maintenu. Cependant ce n'étaient point des soldats qui arrivaient chaque jour, c'étaient des populations entières de femmes, de vieillards, d'enfants, qui escortaient leurs époux, leurs fils et leurs frères, en les conjurant de ne pas les abandonner. Julien fit dresser un tribunal, dans la plaine voisine de Lutèce qui porte aujourd'hui le nom de Champ-de-Mars, et, quand tous les corps d'armée furent réunis, il vint prendre place pour les passer en revue. L'histoire lui doit cette justice qu'il ne tomba de ses lèvres que des paroles de subordination et d'obéissance. « Montrez, dit-il, que vous avez appris, sous ma conduite, non-seulement à vaincre l'ennemi, mais à vous vaincre vous-mêmes. Ce n'est point à des soldats qu'il convient de discuter les ordres de l'empereur. Il ne s'agit pas de récriminer, mais d'obéir. Vous allez combattre sous les yeux du maître du monde. Vous aurez pour témoin de vos exploits celui qui a la puissance de les récompenser. Allez

donc où la gloire vous appelle. » Cette exhortation fut sans écho. Un silence morne et glacial accueillait chacune des paroles du César. Le soir, Julien réunit les principaux officiers, dans son palais des Thermes, pour un festin qui devait être l'adieu définitif. Mais la nuit commençait à peine que le palais fut envahi par les soldats aux cris de : Vive Julien, empereur, auguste ! S'il faut en croire Julien, son désespoir fut immense. Il se renferma dans le plus reculé de ses appartements, menaçant de se poignarder, si l'on voulait le contraindre à porter la pourpre. Cependant, si tant est que résistance ait été sérieuse, elle ne fut pas longue. Il se laissa élever sur le pavois ; on coupa les rênes dorées d'un de ses chevaux pour lui en faire un diadème ; un peplum arraché à une statue de Minerve lui servit de manteau de pourpre ; et Julien fut empereur (360).

Rupture
ouverte entre
Constance et
Julien.

16. Decentius avait repris en toute hâte le chemin de Constantinople, heureux de n'avoir pas payé de sa tête, dans cette émeute soudaine, l'honneur d'avoir été chargé des ordres malencontreux de Constance. La rage de ce prince, à la nouvelle de l'usurpation, ne saurait se décrire. Julien n'avait cependant point encore jeté complètement le masque. Il s'était empressé d'expédier à Constantinople une députation chargée de rassurer l'empereur sur ses véritables intentions et sur son dévouement inaltérable. La violence extérieure qu'on lui avait faite, en le revêtant de la pourpre, n'avait rien changé, disait-il, à son respect et à son obéissance filiale. Il ne s'était prêté à cette démonstration que pour conserver son influence sur les rebelles, et les disposer plus efficacement à rentrer dans le devoir. Il terminait cette communication en suppliant l'empereur de ne pas insister sur l'ordre de faire partir les légions des Gaules pour l'expédition d'Orient. Tel était, ajoutait-il, le point capital. Aussitôt que cette satisfaction aurait été donnée aux troupes, il promettait de les réduire promptement à la subordination hiérarchique. Constance ne répondit aux envoyés de Julien que par des menaces de mort. « Dans quelques jours, dit-il, mon armée victorieuse aura repoussé les Perses. J'irai alors en personne tirer une vengeance éclatante de la trahison de votre maître. » Il

congédia les députés gaulois avec cette réponse plus facile à faire qu'à exécuter. Le questeur du palais, Léonas, leur fut adjoint, avec une lettre adressée à Julien, lui ordonnant de déposer sur-le-champ le titre usurpé d'empereur. En recevant cette altière injonction, Julien dit à l'envoyé impérial : « Je renoncerai de bon cœur au titre d'auguste, si telle est la volonté des légions. Rendez-vous demain à l'assemblée militaire du Champ-de-Mars ; vous y lirez publiquement votre message. » Cette perspective effraya Léonas. Il supplia son interlocuteur de ne donner aucune publicité à cette communication. Mais c'était précisément le contraire que voulait Julien. L'assemblée eut lieu. Le député de Constance lut, en tremblant, la lettre de son maître. Il fut interrompu par un concert formidable de mille voix qui criaient : « Vive Julien empereur, auguste ! C'est le vœu de la province, de l'armée, de l'État tout entier. Lui seul a triomphé des barbares. Lui seul sauvera l'empire ! » On se précipitait sur le messager byzantin ; on voulait le mettre à mort. Julien couvrit ce malheureux d'un pan de son manteau ; le ramena plus mort que vif au palais des Thermes, et le fit secrètement partir pour Constantinople, avec des lettres où sans prendre plus longtemps la peine de déguiser sa pensée, il annonçait à Constance une rupture définitive. Épictète, l'évêque arien de Cemumcellæ (Civita-Vecchia), essaya vainement d'interposer sa médiation entre les deux contendants. Julien se borna à lui répondre qu'il ne traiterait plus avec un prince couvert du sang de sa famille, exécré de ses sujets, méprisé des honnêtes gens (360). Défense fut faite à tous les légionnaires des Gaules de quitter la province, pour se rendre à l'armée d'Orient. Cette mesure répondait trop bien au vœu populaire pour qu'il y eût crainte de la voir violée. Cependant, afin de donner à son nouveau titre la consécration de la gloire, Julien conduisit ses troupes sur le Rhin. Dans une expédition qui dura trois mois, et qui fut constamment heureuse, il reçut la soumission de toutes les tribus barbares. Fière de son empereur, l'armée vint reprendre ses quartiers d'hiver, dans les délices de l'abondance et de la paix. Julien transporta sa cour à Vienne, sur le Rhône. Il y perdit Héléne, sa femme, dont il fit

célébrer les funérailles par les évêques de la province. Par ses ordres, le corps de l'impératrice fut transporté à Rome, pour être inhumé dans la catacombe de la voie Nomentane. Enfin le jour de l'Épiphanie, Julien, vou'ant accentuer davantage encore le zèle qu'il affichait pour la religion de Jésus-Christ, se présenta à l'assemblée des fidèles, prit part avec eux aux prières publiques et aux saints mystères. L'histoire doit noter ce trait d'hypocrisie comme une honte gratuite et une duplicité infâme. Dans son cœur, Julien avait depuis longtemps abjuré la foi chrétienne. Le sacrilège qu'il commit à Vienne fut à la fois une lâcheté et un crime (361). On dira peut-être que la politique lui conseillait de se ménager ainsi la faveur des chrétiens, lesquels servaient en grand nombre dans son armée; mais cet acte n'avait pas même l'utilité de circonstance que Julien s'en promettait. L'épisode de Vienne ne pouvait en effet que rendre plus odieuse l'apostasie du prince, alors qu'elle serait rendue publique.

Dédicace de
la basilique
de Sainte-
Sophie.
Campagne
malheureuse
de Constance
contre
Sapor II,
en 360.

17. La situation de Constance, qui voyait l'Occident tout entier échapper à ses mains, n'était pas plus prospère en Orient. Sapor venait de ruiner la citadelle de Singara, et restait maître de tout le cours de l'Euphrate et du Tigre. De sa personne, l'empereur n'avait pas encore quitté Constantinople. Il attendait, pour se mettre à la tête de ses troupes, d'avoir pu assister à la dédicace d'une nouvelle basilique, élevée par ses soins sous le vocable de Sainte-Sophie (Σόφια, La Sagesse Éternelle). Ce titre, choisi par les Ariens eux-mêmes, était assez peu en harmonie avec la doctrine de ces hérétiques, qui réduisaient, comme on sait, le Fils et le Saint-Esprit au rôle de divinités subalternes et adoptives. Quoi qu'il en soit, Eudoxius, le successeur de Macédonius sur le siège usurpé de Byzance, consacra le nouvel édifice, le 15 février 360, et l'inaugura par un discours tout rempli des blasphèmes de la secte contre le dogme de la Trinité. La basilique de Constance ne devait pas d'ailleurs avoir plus de solidité, ni de durée, que celle de Constantin, son père. Quelques années plus tard, nous verrons l'empereur Justinien obligé de reconstruire l'église de Sainte-Sophie. Après cette solennité religieuse, Constance se mit enfin à la tête de ses troupes.

Arsace, le roi d'Arménie, avait consenti à le suivre dans son expédition, et reçut en récompense la main d'Olympias, veuve de Constant. Les esprits qui prenaient encore quelque souci de l'honneur du nom romain, blâmèrent ce marché conclu avec un roi barbare. L'histoire serait moins sévère sur ce point, si l'empereur avait su profiter des auxiliaires qu'une telle alliance lui ménageait. Mais, nous l'avons déjà dit, Constance n'était rien moins qu'un général d'armée. Il perdit tout l'été à parcourir avec ses légions les principales villes de la Syrie, et attendit les derniers jours de l'automne pour mettre le siège devant Bezabda, l'une des forteresses récemment conquises par Sapor. Malgré l'infériorité du nombre, la garnison persane se défendit avec un tel succès, qu'après deux mois d'efforts inutiles, Constance fut obligé de lever le siège. Il revint, couvert de honte, prendre ses quartiers d'hiver à Antioche. L'impératrice Eusebia venait de mourir; elle fut immédiatement remplacée par Faustina. Cette troisième union parut devoir être plus féconde que les précédentes. Constance se promettait enfin la joie d'être père. Mais le terme de sa vie précéda celui de la grossesse de l'impératrice, qui mit au monde une fille posthume. A la suite de sa défaite, une sombre mélancolie s'était emparée de l'esprit de Constance. Les partisans de Macédonius lui faisaient entendre que ses désastres étaient une punition divine de l'exil du patriarche intrus. Les catholiques auraient pu lui dire, avec plus de raison, que le massacre de tant de fidèles, la persécution de tant de confesseurs, le sang de tant de martyrs versé par ses mains, avaient trop mérité la vengeance du ciel. Mais le malheureux prince trouvait, au fond de sa conscience bourrelée de remords, des souvenirs intimes qui parlaient plus haut que les catholiques et les ariens. L'ombre de ses frères mis à mort par son ordre lui apparaissait chaque nuit. Il voyait souvent se dresser à ses côtés le cadavre livide et ensanglanté de Gallus, son neveu. « Regardez, disait-il à ses familiers. N'apercevez-vous pas ce spectre? Éloignez-le de moi! » Le premier janvier 361, Constance déclara consuls, pour la nouvelle année qu'il inaugurerait si tristement, le préfet du prétoire Taurus, et Florentius gouver-

neur d'Illyrie. Taurus recevait ainsi la récompense de la pression tyrannique qu'il avait exercée sur le concile de Rimini. Florentius, après avoir longtemps rempli dans les Gaules l'office d'espion impérial près de Julien, trouvait de même la rémunération de ses ignobles services. Ni l'un ni l'autre ne se doutaient alors des suites funestes qu'une telle promotion devait avoir pour eux. Sapor, dès le mois de mai, reparut avec son armée sur les bords du Tigre. Constance quitta précipitamment Antioche, pour lui tenir tête; déjà il était arrivé à Édesse, lorsqu'on vint lui apprendre que Julien, sortant enfin de la prudente réserve qu'il gardait depuis dix-huit mois, marchait à la tête de ses légions sur Constantinople.

Arrivée
triumphale
de Julien à
Sirmium
(364).

18. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour l'empereur. De son côté, Julien avait profondément médité la démarche décisive qu'il hasardait en ce moment. Les chances pesées de sang-froid étaient en majorité favorables. Une transaction, aboutissant à un partage de l'empire à l'amiable, aurait peut-être été acceptée officiellement par Constance; mais le caractère connu de ce prince rendait ce parti fort dangereux. Le poison, l'intrigue, ou le poignard eussent bientôt fait justice d'un collègue qu'il aurait tendrement embrassé la veille. La prolongation du *statu quo* présentait les mêmes inconvénients. Déjà la police de Julien avait intercepté des messages adressés par Constance aux rois Francs et Germains, pour leur promettre des subsides, de l'argent et des honneurs, s'ils l'aidaient à se débarrasser d'un usurpateur et d'un traître. Le sort de Gallus pouvait d'un instant à l'autre devenir celui de son frère Julien. L'élévation de Florentius au consulat était le symptôme le moins équivoque de la haine et des projets vindicatifs de Constance. Julien se résolut donc à prendre l'initiative de la guerre. Sans vanité exagérée, il pouvait se flatter d'être meilleur capitaine que son rival. On conçoit qu'il ne se faisait pas personnellement la part si modeste, car il affichait la prétention d'avoir hérité, par la métempsychose pythagoricienne, du génie et de l'âme d'Alexandre. La postérité ne lui a pas confirmé ce glorieux privilège. Toutefois il est juste de reconnaître que, dans sa lutte contre les barbares, il

avait déployé un véritable talent militaire. Son expérience des combats, la popularité de son nom, le dévouement des soldats, le prestige qui s'attache à tout ce qui est jeune et prospère, devaient l'aider puissamment dans la lutte. Pour trancher définitivement avec les perplexités qui le poursuivaient encore, Julien eut recours aux mystères théurgiques. L'hérophante Evhemerus, et un prêtre égyptien d'Eleusis firent devant lui un sacrifice, dont quelques prisonniers francs et germains furent les victimes. Le médecin Oribase, ami et confident du prince apostat, fut seul admis à cette épouvantable consultation. La réponse des dieux fut la guerre. Quelques jours après Julien franchissait les Alpes, chassait devant lui Taurus et Florentius, dont il déclara le consulat terminé. Il prit la précaution ironique de faire graver, à la suite de leurs noms, sur les tables d'airain du Capitole, l'épithète de : « Consuls en fuite. » Onze jours lui suffirent pour arriver à Sirmium. La population de cette capitale l'attendait si peu, qu'en entendant les soldats pousser les cris de : Vive l'empereur ! les habitants crurent au retour inopiné de Constance. La réception qu'ils firent à Julien n'en fut que plus sympathique et plus enthousiaste. Rome, l'Italie, la Macédoine et la Grèce envoyèrent à Sirmium des députations chargées de déposer aux pieds du nouveau maître leurs hommages de fidélité. Sans avoir livré un seul combat, Julien était vainqueur.

19. Une nouvelle d'autant plus heureuse qu'elle était plus inattendue lui survint au milieu de ses triomphes. Un sacrificateur gaulois Aprunculus, entre chez lui, un matin, l'assurant que Constance était mort. Il venait, disait-il, de l'apprendre, à des signes indubitables, dans les entrailles d'une victime offerte à Jupiter. Le rusé gaulois, en présentant sous forme de révélation théurgique, un fait dont il avait vraisemblablement acquis d'ailleurs la certitude, flattait le polythéisme de Julien. Il ne tarda pas à en être récompensé. Le même jour, deux cavaliers francs, Theolaïphe et Agalaïphe, traversant la cité de Sirmium au galop de leurs chevaux, arrivèrent, couverts de sueur et de poussière, au palais. Ils venaient de Constantinople, d'où on les avait expédiés pour annoncer officiellement la mort de l'empereur. Aprunculus fut nommé immé-

Mort de
Constance.

diatement gouverneur de la province Narbonaise. Constance était bien réellement mort. A la nouvelle de l'entrée de Julien en Pannonie, il avait fait transporter ses troupes par les relais de poste, depuis la Mésopotamie jusqu'à Antioche. Les légions d'Afrique, d'Égypte et de la Palestine avaient été rapidement concentrées en cette ville, par le même moyen jusque-là inusité. La revue des forces imposantes réunies sous ses ordres sembla rendre quelque assurance au malheureux prince. Sa harangue refléta le double et contradictoire sentiment de ses terreurs habituelles et d'une confiance à laquelle il n'était plus accoutumé. « J'ai tout sacrifié, dit-il, à l'intérêt public et au bonheur de l'empire. Le succès n'a pas répondu à la droiture de mes intentions. Et pourtant mes fautes, si tant est que j'en aie commises, ne sont que l'effet d'une bonté d'âme qui méritait d'être mieux récompensée. J'avais investi Gallus du titre de César : vous savez son ingratitude et son châtement, Malgré cette expérience qui a brisé mon cœur, je n'ai pas voulu faire retomber sur Julien le crime de son frère. Julien fut créé César ; je lui ai donné le gouvernement de la Gaule. Aujourd'hui la main de ce traître s'élève contre moi. Sans respect pour la majesté de l'empire, il n'a pas craint d'allumer, au profit d'une monstrueuse ambition, les feux de la guerre civile. Soldats, vous allez combattre pour la justice. Le Dieu qui punit les ingrats bénira vos étendards. Allons ensemble étouffer la rébellion dans le sang des traîtres. Déjà vaincus par les remords ils n'attendront pas votre premier choc ; ils ne soutiendront pas votre regard vengeur. » Le lendemain Constance, au sortir d'Antioche, se plaignit à ses familiers de ne plus voir le spectre dont la présence l'obsédait depuis quelques semaines. Loin de le rassurer, cette circonstance lui parut un symptôme alarmant. En traversant la bourgade d'Hippocéphale, il trouva sur son chemin le cadavre d'un inconnu, tué peut-être la nuit précédente par quelques brigands syriens. Cette rencontre lui causa une épouvante dont rien ne put le distraire. La fièvre s'empara de lui ; il arriva à Tarse dans un état de faiblesse et d'hallucination voisin du délire. Cependant il ne voulut pas interrompre sa marche ; son idée fixe, sa préoccupation exclu-

sive était d'aller en avant. L'escorte impériale s'engagea donc dans les défilés abruptes de la Cilicie. L'œil hagard, la face livide, les traits contractés, le prince sortait à chaque instant la tête de sa litière, et criait aux cavaliers : Plus vite ! Plus vite ! Le soir, il fallut faire halte dans une misérable cabane d'un hameau nommé Mopsucrène, sur le versant du Taurus. Grelottant de froid et de fièvre, Constance s'étendit sur quelques coussins qu'on avait disposés en forme de lit. On appela ses médecins ; ils n'avaient pu suivre la marche précipitée de l'escorte. Destitué de tout secours, il se mit à fondre en larmes. Le lendemain, il se trouva si mal, qu'on ne pouvait plus songer à quitter la chaumière où allait mourir le maître du monde. L'évêque arien Euzoïus accourut à temps pour lui administrer le sacrement de baptême. En face des jugements de l'éternité, Constance eut-il un sentiment de repentir pour la persécution qu'il avait fait subir à l'Église, au pape, aux évêques, aux fidèles de Jésus-Christ ? On aimerait à l'espérer. Quelques auteurs chrétiens affirment que, tremblant à l'approche de la mort, il demanda pardon à Dieu et aux hommes d'avoir versé le sang de ses proches, d'avoir favorisé l'hérésie et d'avoir donné la pourpre à Julien. Mais saint Athanase nous apprend au contraire qu'il mourut dans l'impénitence finale. Après d'inutiles efforts pour se soulever sur sa couche, le moribond vomit un flot de bile, mêlé de sang coagulé, et rendit l'âme (3 novembre 361). Il était âgé de quarante-quatre ans, et en avait régné vingt-quatre pour le malheur de l'Église et du monde.

§ III. Julien l'Apostat. Saint Basile et saint Grégoire.

20. Quelques semaines après, Julien faisait son entrée solennelle à Constantinople. Presque en même temps le cercueil de Constance y arrivait, conduit par Jovien qui avait pris le commandement de l'armée d'Orient après la mort de son chef, préludant ainsi par une marche funèbre aux splendeurs de la pourpre qu'il devait revêtir un jour. Julien voulut jouer la comédie d'une douleur de famille, en recevant le corps de son rival. Il baisa le cer-

Funérailles
de Constance.
Hypocrisie
de Julien.
Tribunal
militaire de
Chalcédoine.
Prosélytisme
païen de
Julien
l'Apostat.

cueil et l'arrosa de ses larmes, comme un fils sur les restes d'un père bien-aimé. A la tête de l'armée, il conduisit à pied le cortège jusqu'à l'église des Saints Apôtres, qui venait d'être réparée pour la circonstance. Un catafalque magnifique reçut les dépouilles mortelles du fils de Constantin le Grand. Saint Grégoire de Nazianze, qui assistait à cette cérémonie funèbre, la décrit en ces termes : « Le panégyrique du défunt empereur fut prononcé devant un auditoire immense. Nos saints mystères furent célébrés au milieu de la foule recueillie ; le chant des psaumes que nous récitons sur la tombe des chrétiens se prolongea durant toute la nuit ¹. » Les pleurs versés par Julien pouvaient passer aux yeux des païens pour un trait de généreuse et touchante sensibilité. Les cérémonies chrétiennes ostensiblement accomplies étaient de nature à faire illusion aux fidèles. Mais Libanius, mieux placé que saint Grégoire de Nazianze pour tout voir, est aussi plus explicite. Les détails qu'il nous a fournis ne laissent aucun doute sur les véritables intentions du nouvel empereur. « A l'arrivée du navire, dit Libanius, Julien se rendit en personne sur la jetée, entraînant à sa suite une multitude de curieux. En voyant le cadavre porté sur les flots, il gémit, il toucha de sa main le cercueil, ne conservant lui-même d'autres insignes officiels que son manteau de pourpre, comme pour mieux indiquer qu'il ne rendait pas le corps de Constance responsable des desseins hostiles qu'avait médités son âme. Puis, faisant rendre au défunt les honneurs dûs à son rang, il inaugura lui-même, au nom des dieux protecteurs de la cité, les cérémonies funèbres, en répandant de sa propre main des libations, félicitant ceux qui l'imitaient, riant de ceux qui éprouvaient quelques scrupules, essayant de persuader, mais se gardant de violenter personne ². » L'hypocrisie politique et religieuse qui se cachait sous cette double démonstration éclata bientôt à tous les regards. Un tribunal chargé de poursuivre les fonctionnaires et les favoris du défunt empereur, fut constitué à Chalcédoine, sous

¹ S. Gregor. Nazianz., *Oratio* v, n° 16 ; *Patrol. græc.*, tom. XXXV, col. 633.

— ² Liban., *Oratio* x, pag. 289.

la présidence de Salluste et Arbétion, deux créatures de Julien. Sous prétexte de justice rétrospective, ce tribunal exceptionnel ne fit qu'enregistrer les actes de vengeance du César régnant. Les consuls Florentius et Taurus passèrent les premiers devant cette espèce de cour prévôtale. Florentius eut le bonheur de se soustraire par la fuite à la peine de mort qui fut prononcée contre lui. Taurus fut exilé. Le grand chambellan Eusèbe, Paul Catena, Apodème, furent brûlés vifs. L'opinion publique approuva la rigueur de ce jugement. On regretta même, dit un auteur contemporain, de ne pouvoir infliger à ces trois criminels autant de supplices qu'ils en avaient fait subir eux-mêmes à leurs innocentes victimes. Mais, quand on vit les plus intègres et les plus vertueux personnages frappés par les arrêts de l'impitoyable tribunal, un cri d'indignation s'éleva contre les bourreaux. Ursulus, ancien trésorier, ou comte des sacrées largesses, comme on disait alors, s'était toujours distingué par une conduite et une probité irréprochables. Personnellement, il avait rendu à Julien un service signalé, en lui ouvrant, à l'insu et contre les ordres formels de Constance, un crédit indispensable au nouveau César, quand celui-ci était allé prendre en main le gouvernement des Gaules. Cependant Ursulus fut décapité. Les exils et les confiscations se multipliaient par centaines. L'explosion du mécontentement public fut telle que Julien se vit obligé de dissoudre le tribunal. Il crut détourner l'impopularité que ces sanglants débuts faisaient peser sur son règne, en affectant un grand zèle et une impartialité stoïque dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur souverain. C'est à cette date qu'il faut rapporter les mesures édictées contre l'abus des immunités municipales et des voitures publiques. Le clergé arien s'était fait exempter par Constance de tous les impôts dits de *curie*. Les courtisans avaient fait de même. Il en résultait pour les municipalités une aggravation insupportable, puisque les charges communes étaient restées les mêmes, pendant que les plus riches particuliers en avaient obtenu l'exemption. Quant aux relais de poste, ce système de locomotion qui ne remontait guère qu'à l'époque de Dioclétien était devenu également l'objet d'abus intolérables, depuis que

Constance faisait transporter non-seulement les évêques de ses conciles, mais les soldats de son armée par cette voie dont la charge pesait tout entière sur les municipes et sur les habitants. On accueillit favorablement les réformes que Julien inaugura à cet égard. Il en fut de même d'un édit célèbre qui rappelait tous les exilés condamnés précédemment pour motif de religion. Julien cependant ne cachait plus ses sympathies païennes. Mais il prétendait ramener doucement et sans violence les dissidents au culte des dieux. « Par Jupiter, je ne veux pas, écrivait-il à Artabius, que l'on tue, ni que l'on frappe les chrétiens, sans droit et sans justice. Je défends de leur infliger aucun châtement corporel ¹. » — « Ces gens-là, disait-il au sacrificateur Théodore, sont encore pieux, du moins en partie, puisqu'ils honorent celui qui est en réalité tout-puissant et qui régit le monde visible. Nous aussi, nous l'adorons, je l'atteste, mais sous des vocables différents. Les chrétiens donc, qui ne transgressent pas d'ailleurs les lois, sont excusables. Leur erreur consiste à ne pas respecter les autres dieux, et à prétendre, avec une insolence barbare, que le dieu véritable soit inconnu à tout autre qu'à eux ². » Julien poussa la précaution jusqu'à écrire de sa main aux principaux exilés catholiques ou ariens, pour leur annoncer l'amnistie et les inviter à se rendre près de lui. « Venez, leur disait-il ; vous trouverez ici une cour sans hypocrisie, la première de ce genre peut-être que vous aurez rencontrée. Les flatteurs y sont mis au rang des plus dangereux ennemis. Nous nous accusons et nous reprenons les uns les autres, lorsqu'il y a lieu, sans nous aimer moins pour cela ³. » Ces caressantes invitations auxquelles Julien, sans se soucier davantage de ses précédentes réformes, ajoutait encore l'offre des voitures publiques, n'étaient pas aussi désintéressées qu'elles en avaient l'air. « L'empereur pensait, dit Ammien-Marcellin, que la licence de tout croire augmentant les discussions, il n'aurait plus à craindre de trouver devant lui une résistance unanime. Il savait par expérience que les bêtes féroces ne sont pas plus les ennemis des

¹ Julian., *Epist.* VII, edit. Spanheim, Leipsick, 1696, pag. 176. — ² Julian., *Fragmenta*, pag. 453. — ³ Julian., *Epist.* XII et XXI, pag. 381 et 404.

hommes que les chrétiens ne le sont souvent les uns des autres¹. » Malgré les protestations philosophiques de Julien, l'air de sa cour n'était pas précisément celui de la décence et de la vertu. Le culte païen, rentré en triomphe dans le palais des Césars, y avait ramené son cortège habituel de bateleurs et de proxénètes. « Comme ces misérables portaient presque tous des insignes de dignités sacerdotales, dit M. de Broglie, il fallait bien leur faire place, en l'honneur des dieux qu'ils représentaient. Il s'ensuivait donc le pas sur les troupes, sur les généraux, entouraient le cheval de l'empereur, et faisaient arriver jusqu'à ses oreilles leurs plaisanteries obscènes et leurs bruyants éclats de rire. Le chaste, le grave Julien, traversait ainsi Constantinople, entouré d'une mascarade d'ivrognes et de prêtresses de Vénus, qui portaient sur leurs visages flétris les traces de l'orgie nocturne². » On conçoit que l'invitation adressée par Julien aux évêques catholiques ne dut point avoir de succès. La plupart des exilés orthodoxes refusèrent même de profiter de l'amnistie. Tous s'abstinrent de paraître à la cour. Un certain nombre de Donatistes, quelques Ariens, deux ou trois circoncillons d'Afrique vinrent cependant rehausser de leur présence l'éclat de telles fêtes. « Nous savons, disaient-ils à Julien, que la justice seule règne sur votre esprit³. » Le nouvel Auguste acceptait de bonne grâce le compliment. Il se montrait surtout sensible aux conversions spontanées de ses courtisans, qui s'évertuaient chaque jour à quelque nouvelle démonstration de polythéisme. Rhéteurs, guerriers, magistrats, tout ce qui l'approchait, rivalisaient de zèle dans cette lutte de servilisme. Un de ses anciens professeurs de théologie chrétienne, Hécébole, lui fit même la galanterie d'accepter avec lui une conférence dogmatique, où il eut soin de se laisser vaincre par son interlocuteur couronné. La joute oratoire se termina par un sacrifice offert en commun à Minerve, et Julien s'applaudit de ce résultat comme d'un triomphe⁴.

¹ Amm. Marcell., lib. XXII, 3. — ² M. de Broglie, *L'Église et l'Empire romain au IV^e siècle*, tom. IV, pag. 152. Cf. S. Chrysost., *In Julianum et Gentiles*; *Patrol. græc.*, tom. L, col. 555. — ³ S. Optat. Milev., *Monumenta ad Donatistar. historiam pertinentia*; *Pair. lat.*, tom. XI, col. 1179. — ⁴ Liban., *Oratio x*, pag. 291.

Saint Basile
et saint
Grégoire de
Nazianze
dans la
solitude.

21. La propagande de l'empereur apostat ne fut pas toujours si heureuse. Les deux illustres amis, Grégoire et Basile, ses anciens condisciples ¹, venaient de donner au monde le spectacle du renoncement évangélique dans ce qu'il a de plus admirable. Ce n'était pas seulement à la richesse qu'ils se dérobaient, mais à la gloire. Dans tout l'Orient, il n'était bruit que de leur éloquence. Libanius lui-même admirait leur génie, « capable, disait-il, de ressusciter les merveilles des siècles de Platon et de Démosthène ². » Insensibles à ces louanges, les deux jeunes gens n'aspiraient qu'à la gloire du ciel. Basile, avant de s'établir dans la retraite, avait voulu étudier les grands modèles de vie solitaire que donnaient alors les Ephrem en Mésopotamie, les Hilarion en Palestine, et en Égypte l'innombrable postérité de saint Antoine ³. Dans ce voyage à la recherche de la perfection chrétienne, il acquit la haute expérience ascétique qui a rendu son nom vraiment immortel et qu'il lui fut donné d'appliquer dans les fameuses règles et constitutions dont il est l'auteur ⁴. Ce que saint Martin essayait alors pour la Gaule, Basile se proposait de le faire dans l'Asie Mineure. Tous deux voulaient doter leur patrie du bienfait des ordres religieux. Leur œuvre fut également féconde, et c'est là un phénomène digne de fixer l'attention des esprits élevés. La Gaule de Jules César, devenue la Gaule de Julien, était encore ce qu'on appellerait de nos jours un pays neuf, une terre d'avenir où tout était à créer. Les forêts vierges, les grandes plaines incultes, les landes marécageuses abondaient dans cette province, dont les disciples et les successeurs de saint Martin ont fait notre belle France. Au contraire, l'Asie Mineure, au temps de saint Basile de Césarée, avait atteint l'extrême limite de la civilisation matérielle. Là, point de conquêtes à faire sur un sol cultivé depuis des siècles, et engraisé par les sueurs de cent générations. Cependant saint Basile et saint Martin réussirent tous deux, dans des conditions si di-

¹ Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 558. — ² S. Basil. *Epist.* CCCLII; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 1096. — ³ M. de Broglie, *L'Église et l'Empire romain*, tom. IV, pag. 190. — ⁴ S. Basil. Magn., *Regulæ fusius tractatæ*; *Regulæ brevius tractatæ*; *Constitut. Monastic.*; *Patr. græc.*, tom. XXXI, col. 890-1428.

verses, parce qu'en effet les ordres religieux conviennent également aux sociétés vieilles et aux sociétés naissantes. La sève de l'âme qu'ils rendent aux unes, ils la dirigent et la fertilisent dans les autres. Si l'Orient ne se fût point égaré, avec Photius, dans les voies du schisme, il ne connaîtrait point les décadences intellectuelles, physiques et sociales dont il offre aujourd'hui au monde le lamentable spectacle. Quoi qu'il en soit, au retour de ses lointains pèlerinages, Basile était venu s'établir dans le Pont, sur les bords de la petite rivière d'Iris. « Quelques disciples, qui suivirent son exemple, eurent bientôt formé autour de lui un véritable monastère. Sur l'autre rive du cours d'eau, était une petite maison de campagne qui faisait partie du patrimoine de la famille de Basile. Emmelia, sœur du jeune cénobite, avec sa fille Macrina, y vint fixer sa demeure. Elles attirèrent bientôt un petit nombre de femmes pieuses, dont Macrina prit la direction. Elles gardaient auprès d'elles et élevaient dans cette espèce de couvent le dernier et le dixième des enfants de la maison, celui qu'on appelait la « dîme » (*decima*), le petit Pierre. Un autre des fils, nommé Nauratius, jeune homme d'une beauté rare et d'une grande adresse dans les exercices du corps, poussa plus loin encore les goûts de retraite. Il alla s'établir au fond d'un bois épais, où il vécut seul dans une caverne, avec un serviteur et deux vieillards mendians qu'il avait recueillis, et qu'il nourrissait du produit de sa chasse. La famille presque entière se trouva ainsi transportée dans la solitude, à l'exception des sœurs déjà établies et d'un troisième frère qui, engagé dans les liens du mariage, avait cru pouvoir garder la clientèle oratoire de la maison ¹. » Ce frère se nommait Grégoire, il devait être un jour évêque de Nysse. L'autre Grégoire, le frère de cœur, l'ami de Basile, manquait aussi à cette réunion sainte. Retenu par les devoirs de sa piété filiale près de son vieux père, l'évêque de Nazianze, il remplissait près de lui les fonctions de secrétaire et de majordome, s'occupant à la fois et de l'administration du diocèse et de celle des propriétés, gémissant

¹ M. de Broglie, tom. IV, pag. 192.

d'avoir à s'inquiéter chaque jour, « pour gouverner les domestiques qui abusent de la facilité des bons maîtres, et accusent la sévérité des méchants; pour déjouer les ruses des agents du fisc ou soutenir en justice les chicanes des plaideurs ¹. » Basile essayait tous les genres de séduction pour arracher son ami à ses liens domestiques. « De même, lui écrivait-il, que les bêtes féroces deviennent faciles à dompter dès qu'on a pu les assouvir, ainsi les passions, les colères, les craintes, les douleurs, tous ces maux ennemis de l'âme, endormis par la paix du désert et éloignés de l'excitation continue qui les irrite, deviennent plus souples sous le commandement de la raison. Donnez-moi donc un lieu comme celui-ci, éloigné du commerce des hommes, où aucune distraction du dehors ne vienne interrompre la continuité des pieux exercices. L'ascétisme sacré nourrit l'âme des pensées divines. Quelle vie plus heureuse que d'imiter sur la terre les concerts des anges, de s'élançer vers la prière dès le point du jour, d'élever vers le Créateur ses chants et ses hymnes; puis, quand le soleil s'est levé avec plus d'éclat, de se mettre à l'ouvrage, toujours en compagnie de la prière, et d'assaisonner le travail du chant des cantiques, comme d'un sel qui les ranime ²! » — « Dieu m'a fait trouver ici, lui mandait-il encore, ce que nous avons tant de fois rêvé ensemble. Ma montagne est élevée, couverte d'un bois touffu, et, du côté du nord, arrosée d'une eau limpide. Au pied s'étend une vaste plaine, fécondée par les sources de la colline. Une forêt qu'aucune main n'a plantée l'entourne de toutes sortes d'essences d'arbres, comme de remparts, mais lui laisse encore une telle étendue qu'en comparaison l'île de Calypso, la plus belle des contrées, au dire d'Homère, ne serait qu'un petit territoire. Il s'en faut peu que ce ne soit une île, tant elle est séparée du reste du monde. Ce lieu se partage en deux profondes vallées: d'un côté, le fleuve qui se précipite de la crête du mont et forme par son cours une barrière continue; de l'autre, une large croupe de montagnes communi-

¹ S. Gregor Nazianz., *Carmina*, lib. II; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 979.
— ² S. Basil. Magn., *Epist.* XI; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 225, traduct. de M. de Broglie.

quant à la vallée par quelques chemins tortueux, ferme tout passage. Il n'y a qu'une seule entrée dont nous sommes les maîtres. Ma demeure est bâtie sur la pointe la plus avancée d'un autre sommet ; de sorte que la vallée se déploie sous mes yeux, et que je puis suivre d'en haut le cours du fleuve, plus agréable pour moi que le Strymon ne l'est aux habitants d'Amphipolis. Les eaux tranquilles et dormantes du Strymon méritent à peine le nom de fleuve ; mais le mien, le plus rapide que je connaisse, se heurte contre une roche voisine, et repoussé par elle, retombe en torrent qui me donne à la fois le plus ravissant spectacle et la plus abondante nourriture ; car il a dans ses eaux un nombre prodigieux de poissons. Parlerai-je des douces vapeurs de la terre, et de la fraîcheur qui s'exhale du fleuve ? Un autre admirerait la variété des fleurs, le chant des oiseaux ; mais je n'ai pas le loisir d'y faire attention. Ce qu'il y a de mieux à dire de ce lieu, c'est qu'avec l'abondance de toutes choses, il me donne le plus doux des biens pour moi, la tranquillité. Non-seulement il est affranchi du bruit des villes, mais il ne reçoit pas même de voyageurs, excepté parfois quelques chasseurs égarés qui viennent nous demander asile ; car nous avons aussi des bêtes fauves, non pas les ours et les loups de vos montagnes, mais des troupeaux de cerfs et de chèvres sauvages, des lièvres et des lapins. Pardonnez-moi donc d'avoir fixé ma tente en cet asile. Alcméon lui-même s'arrêta, quand il eut rencontré les îles Echinades ¹. » Grégoire se laissa vaincre aux instances de son ami. Il vint prendre sa place parmi l'angélique communauté. Plus tard, au milieu des labeurs et des tribulations de sa vie épiscopale, il se rappelait les jours écoulés dans la solitude, comme les plus heureux de sa vie. « Qui me rendra, disait-il, ces psalmodies et ces veilles, ces ascensions vers le ciel par la prière, cette vie affranchie du corps, cette concorde, cette union des âmes qui s'élevaient à Dieu sous ta direction, mon cher Basile ; cette émulation, cette ardeur de vertu, contenue et affermie par nos règles et nos lois écrites ; cette étude de la divine

¹ S. Basil. Magn., *Epist.* XIV ; *Ibid.*, col. 276, traduct. de M. Villemain.

parole et la lumière qui en jaillissait pour nous, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint? Pour descendre à de moindres détails, je n'ai point oublié non plus ces travaux si bien partagés qui remplissaient nos journées, quand tour à tour nous fendions le bois, nous taillions la pierre, nous plantions des arbres, nous irriguions la plaine. Je n'ai point oublié surtout ce platane, plus précieux que le platane d'or de Xerxès, et auprès duquel venait s'asseoir, non point un roi dans tout le luxe du rang suprême, mais un moine pleurant ses péchés. Je le plantai, Apollo l'arrosa (c'est toi que je veux dire, ô mon précieux ami). Dieu l'a fait croître pour notre honneur, comme un monument de nos travaux assidus, de même que l'on conservait dans l'arche cette verge miraculeuse, qui avait fleuri sous la main d'Aaron ¹. » Si l'on prend la peine de réfléchir sérieusement au caractère de l'institution chrétienne fondée par saint Basile et décrite avec tant de charmes par saint Grégoire de Nazianze, on se convaincra bientôt de l'heureuse transformation qu'elle était appelée à faire subir à la civilisation romaine, au sein de laquelle le travail des mains, l'agriculture et tous les labeurs industriels étaient abandonnés, comme un déshonneur permanent, à la légion avilie des esclaves.

22. Ce fut au milieu de cette active et solitaire colonie de saints qu'arriva un courrier impérial, porteur d'une lettre ainsi conçue : « Julien à Basile. — Ceci n'est point un message de guerre, c'est vraiment, comme dit le poète ancien, un héraut aux paroles d'or. Ainsi, pas d'hésitation, hâte-toi de venir m'embrasser. L'ami d'enfance attend impatiemment son ami. L'administration de l'empire exige une assiduité de tous les instants. Je comprends que les fonctions publiques puissent être lourdes pour des âmes mercenaires. Mais il me semble qu'un esprit appliqué, sage, maître de lui-même, sans rien dérober aux affaires, peut trouver encore du temps pour ses amis. C'est ce que je fais, et je ne me refuserai jamais, après le travail, cette douce récréation. Dans le cercle de l'intimité, nous vivons entre nous, sans aucune étiquette, ni rien

¹ S. Gregor. Nazianz., *Epist.* vi ; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 29, traduct. de M. de Broglie.

Lettre
de Julien
l'Apostat à
saint Basile,
pour l'enga-
ger à venir à
la cour.

qui rappelle la dissimulation des cours. Notre première règle est qu'un éloge équivaut à une trahison. Librement, mais avec décence, nous nous avertissons mutuellement de nos travers ou de nos défauts, et l'affection réciproque y gagne en intensité. Aussi, je puis le dire sans prétention, nos entretiens familiers nous animent merveilleusement au travail sérieux, lequel s'accomplit sans fatigue, sans contention, sans insomnie. C'est moi, peut-être, qui veille le plus, mais je le dois, puisque je réponds du salut de tous. Pardonne-moi de t'écrire ainsi, à cœur ouvert, et avec cet entraînement qui me permet, comme Astydamas, de me louer moi-même. Sérieusement, je te jure qu'en t'appelant près de moi, je considère uniquement ta haute sagesse qui doit nous être si profitable. Tel est le sentiment qui me dicte ces lignes. Il est de nature à te persuader. Hâte-toi donc de venir ; la poste publique est à ta disposition. Tu resteras avec nous autant que tu le voudras. Tu seras libre de nous quitter, s'il te convient, et tu ne partiras qu'avec les témoignages effectifs de mon amitié et de ma munificence ¹. »

23. Nous n'avons plus la réponse authentique de saint Basile à cette missive impériale ², où Julien déployait toutes les séductions de son hypocrite génie. Mais nous savons qu'elle fut loin d'être satisfaisante pour l'orgueil du César apostat. Saint Basile était beaucoup mieux renseigné sur l'état réel de la cour, que Julien ne le croyait peut-être. Il y avait un correspondant zélé et intègre, en la personne du médecin Césaire, frère puîné de saint Grégoire de Nazianze. « Césaire, dit M. de Broglie, était un beau jeune homme, de grande taille, d'une élocution brillante, qui avait étudié à Alexandrie et qui était arrivé par de consciencieux tra-

Lettre de
saint Grégoire
de Nazianze
à son frère
Césaire,
médecin de
l'empereur.

¹ S. Basil. Magn., *Epist.* xxxix ; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 340.

² Les œuvres de saint Basile mentionnent cependant sous les nos XL et XLI (*Patr. græc.*, *ibid.*, col. 341), une seconde lettre comminatoire de Julien à S. Basile et une réponse de celui-ci à l'empereur. Mais l'authenticité de ces deux pièces est contestée avec juste raison par le savant bénédictin D. Mairan, qui y relève, outre des anachronismes flagrants, un style et des expressions étrangers aux habitudes oratoires des deux interlocuteurs. Cf. D. Mairan, *S. Basilii vita*, § v ; *Patr. græc.*, tom. XXIX, col. 35.

vaux, à la perfection de son art ¹. On l'appréciait fort à Constantinople; il y avait fait des cures presque miraculeuses, et sa bonne grâce, la discrétion, l'agrément de son commerce, faisaient de lui le confident de toutes les grandes familles, tandis que son désintéressement le mettait en très-bonne odeur parmi les pauvres. Sa porte était ouverte à toute heure, et il ne refusait jamais à personne ni un conseil, ni un secours. La ville l'avait pris en telle passion, que ce fut le sénat lui-même qui supplia l'empereur Constance de l'attacher à sa personne, en qualité de médecin. Constance y consentit volontiers et lui offrit même, en outre, la dignité de sénateur pour faciliter son mariage avec une fille noble dont la main lui était offerte. Mais la modestie de Césaire se refusa aux honneurs et à l'alliance; et peut-être les conseils venus de sa famille ne furent-ils pas tout à fait étrangers à cet acte d'humilité ². » Il est certain, en effet, que la sollicitude du vieil évêque de Nazianze, père de Césaire, suivait d'un œil vigilant les destinées de ce jeune fils, et redoutait, pour une âme si chère, les périls de la cour. Mais, à l'avènement de Julien, quand on apprit que ce prince apostat travaillait énergiquement à restaurer autour de lui le paganisme, les alarmes de la pieuse famille ne connurent plus de bornes. Césaire fut rappelé. Il ne crut pas devoir céder encore aux instances des siens. Son frère Grégoire, interprète de la volonté paternelle, lui écrivit à ce sujet une lettre que nous avons encore. Elle est ainsi conçue : « Ta résolution, de rester à la cour, nous fait monter la rougeur au front. Inutile de te retracer notre chagrin; tu comprends mieux que personne ce qu'il doit être, et plût à Dieu que notre affliction personnelle fût le seul résultat de ta conduite! Mais que n'es-tu ici pour entendre de tes oreilles les propos qui se tiennent sur ton compte? Ce ne sont plus nos amis, nos familiers, ni même les chrétiens, qui te

¹ Nous avons dit précédemment que Césaire avait suivi à Alexandrie les leçons du fameux professeur chrétien Didyme, surnommé l'Aveugle. Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 558. — ² *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. IV, pag. 204. Cf. S. Gregor. Naz. *Orat.* VII, *In laudem Cæsarii fratris; Patr. græc.* tom. XXXV, col. 765-768.

blâment. Les païens eux-mêmes te désapprouvent hautement. Voilà, dit-on, le bel exemple que nous donne le fils de l'évêque. Il poursuit le chemin des honneurs et de la fortune, sans s'inquiéter de la persécution qui recommence contre les chrétiens, des luttes et des dangers de ses frères dans la foi ! L'évêque aura maintenant bonne grâce à nous prêcher la fermeté jusqu'au martyre, et l'abstention du culte idolâtrique ! Avant de songer aux autres, qu'il commence à extirper l'apostasie du sein de sa propre famille ! — L'écho de ces sarcasmes retentit sans cesse autour de nous. La désolation de notre seigneur et père est telle qu'il a pris la vie en dégoût, et qu'il succombe sous le poids de la douleur. Je fais tout ce que je puis pour le rassurer sur tes véritables sentiments, et pour lui faire concevoir de toi de meilleures espérances. Quant à notre mère, elle ignore ce qui se passe. J'ai pu, à l'aide de mille artifices, le lui dissimuler jusqu'à ce jour. Si elle vient à pénétrer ce mystère, sois certain qu'elle en sera inconsolable. Tu connais, d'une part, son amour maternel ; de l'autre, sa foi ardente et énergique. Je t'en supplie donc, pour ton bonheur et pour le nôtre, reviens sur ta détermination. Si la question de fortune pouvait t'arrêter un instant, laisse-moi te dire que nous avons assez de richesses pour satisfaire une âme honnête. Mais si rien ne peut te fléchir, si ta passion l'emporte et que tu veuilles tout lui sacrifier, il ne me reste plus qu'à te poser ce dilemme : En demeurant à la cour, ou tu resteras chrétien de cœur, et l'opinion publique te rangera parmi ces caractères lâches et timides qui vivent dans le déshonneur et la honte ; ou bien tu ne garderas plus de mesure, tu rechercheras les honneurs à tout prix, et tu oublieras alors la seule affaire importante, celle du salut. Dans ce cas, si tu échappes à la flamme, tu sentiras au moins la fumée ¹ ! »

24. Césaire n'avait pas, comme on le croyait à Nazianze, compromis sa dignité de chrétien. Il n'avait jamais eu la moindre pensée d'apostasie directe, ni indirecte ; mais il s'était faussement

Conférenc
publique de
Julien
l'Apostat
avec Césaire

¹ S. Greg. Naz., *Epist.* VIII, *Cæsario* ; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 32.

persuadé que les craintes des fidèles et les espérances des païens étaient exagérées; que Julien tromperait les unes et les autres, en laissant chacun libre de suivre sa religion. Il faut avouer que les protestations impériales en ce sens pouvaient jusqu'à un certain point faire illusion. Mais l'événement prouva que saint Basile et saint Grégoire de Nazianze connaissaient, mieux que Césaire, le cœur du prince apostat. « Julien, dit M. de Broglie, ne garda quelque temps auprès de lui les officiers chrétiens, que pour se donner le mérite de les convertir par ses argumentations. Les faveurs dont il disposait venaient en aide fort à propos à sa logique. Césaire, le fils d'un évêque, l'ami de Basile et le frère de Grégoire, eût été pour lui une conquête sans prix. Il n'osa pourtant pas l'entreprendre sur-le-champ. Ce ne fut qu'au bout de quelques mois, lorsque de nombreuses apostasies lui eurent donné confiance en lui-même, et lorsque l'irritation croissante des courtisans divisés pour fait de religion, commençait à leur rendre la vie commune insupportable, qu'il se décida à porter une attaque directe au savant médecin. Il lui proposa une conférence en règle, à laquelle il se prépara de son côté avec le plus grand soin, comme si, derrière Césaire, il apercevait Basile et Grégoire eux-mêmes ¹. » Lorsque plus tard saint Grégoire de Nazianze eut à prononcer l'oraison funèbre de Césaire, son frère bien-aimé, il prit plaisir à retracer le souvenir de cette lutte glorieuse, soutenue à Constantinople par celui qu'il avait jadis soupçonné de trahir la foi de Jésus-Christ. « Ce fut un beau spectacle, dit-il. Ceux qui eurent le bonheur d'y assister en furent ravis. Et moi aussi je veux m'y arrêter, en ce moment où ma pensée a tant besoin de se reposer sur ces délicieux souvenirs! Il parut donc dans l'assemblée impériale, ce noble champion du Christ, Césaire. En entrant, il traça sur lui le signe de la croix; c'était le bouclier qu'il voulait opposer à un adversaire armé dans l'art de la dialectique, et doué d'une rare facilité d'élocution. La présence de l'empereur ne l'intimida point; les offres les plus séduisantes ne touchèrent pas ce cœur magnanime.

¹ *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. IV, pag. 207.

Lui aussi était un vaillant athlète dans les luttes de la parole. Telle était donc cette joute oratoire : d'un côté, le Christ allait combattre par l'énergie de son défenseur ; de l'autre, un tyran aussi redoutable par ses faveurs que par sa puissance. Les spectateurs étaient tous les courtisans dont les uns conservaient encore l'intégrité de la foi dans le secret de leurs consciences ; dont les autres avaient déjà consommé leur apostasie. Dans les deux camps, on se promettait également la victoire. Elle appartint au Christ, et Césaire sortit triomphant de l'épreuve. Je voudrais avoir le temps de vous exposer en son entier cette controverse restée célèbre. Il y eut là des arguments, des objections et des réponses qui mériteraient d'être cités. Qu'il me suffise de dire que Césaire délia d'une main aisée tous les nœuds dont on voulait l'enlacer, échappant à tous les pièges, dissipant tous les nuages, relevant toutes les allusions, renversant tous les sophismes. Il termina par cette éclatante profession de foi : Je suis chrétien, je veux l'être, je le serai toujours ! — Julien, songeant alors à la famille de Césaire, s'écria : O l'heureux père qui possède un tel fils ! Mais malheureux enfants ! — Il voulait sans doute comprendre dans cet anathème son ancien condisciple des écoles d'Athènes. Hélas ! que n'était-il resté fidèle au Dieu qu'il adorait alors avec nous ! Telle est cette victoire remportée par Césaire sur Julien. Je l'estime plus précieuse que toutes les couronnes. L'empereur n'osa point, après l'éclat d'un pareil triomphe, congédier son vainqueur. Mais Césaire comprit lui-même que sa place n'était plus dans une cour où l'on professait ouvertement le paganisme. Il revint parmi nous attendre des temps meilleurs ¹. »

25. Ce fut dans la solitude cénobitique du Pont, à côté de Basile et de Grégoire, que Césaire chercha son refuge contre la tempête qui allait sévir sur l'Église. Nul ne se pouvait plus méprendre aux intentions hostiles de Julien l'Apostat. La retraite de Césaire devenait un événement significatif pour les chrétiens. Peut-être même ne fut-elle pas sans influence sur la détermination précipi-

Décret
de Julien
proscrivant
l'ensei-
gnement
catholique

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* VII, n^{os} 13 et 14.

tée de l'empereur. On sait que l'amour-propre des littérateurs est implacable ; or l'amour-propre littéraire s'unissait dans Julien à celui de l'hierophante. La conférence où Césaire avait joué un rôle si brillant pour le christianisme, mais si humiliant pour l'empereur, ne fut certainement pas étrangère à l'édit qu'on va lire, et dont la promulgation fut un événement dans le monde. Le ton du législateur ne ressemble guère à celui des chancelleries précédentes ; mais Julien prétendait tout renouveler, même les traditions de la jurisprudence. Quoi qu'il en soit, voici le décret qui fut alors affiché aux portes du palais et sur toutes les murailles de Constantinople : « J'appelle une saine doctrine, disait Julien, non celle qui apprend l'heureux choix des paroles ou l'harmonie du langage, mais celle qui établit les âmes dans la vertu, en donnant la notion exacte du bien et du mal, de l'honneur et de l'infamie. Dès lors, le professeur qui enseigne une chose à ses disciples, tandis qu'il en pense une autre, loin d'être un bon maître, n'est pas même un honnête homme. En supposant que la différence entre la parole et la pensée ne tombât que sur des objets de peu d'importance, le mal n'en existerait pas moins, quoique dans une plus faible mesure. Mais s'il s'agit de matières qui intéressent au plus haut degré l'humanité tout entière, l'homme qui se permet d'enseigner une doctrine opposée à celle qu'il pratique lui-même, au lieu d'enseignement fait un trafic. Ce n'est plus un commerce honnête, c'est une fraude criminelle. En professant des idées qu'il méprise au fond de son âme, le fourbe trompe par de perfides amorces les intelligences qu'il se réserve de pervertir ; il leur inocule ses propres vices. Dès lors quiconque exerce la profession de l'enseignement doit d'abord être irréprochable dans ses mœurs, et ensuite se garder d'émettre des opinions qui s'écarteraient de la croyance consacrée. Telles sont les premières et essentielles obligations de ceux qui enseignent l'art de discourir aux jeunes gens, ou les guident dans l'interprétation des livres anciens ; soit rhéteurs, soit grammairiens, soit surtout les sophistes, car ces derniers ne sont pas seulement des professeurs de langues, ils ont la prétention de tenir école de

bonnes mœurs; ils disent que leur art embrasse la haute philosophie dont l'objet direct est la science sociale. Bien ou mal fondée, cette prétention existe de leur part, et je ne veux pas ici la contester. Je les louerais plutôt d'afficher de si nobles visées; mais alors qu'ils ne trompent point le public; qu'ils ne s'infligent pas à eux-mêmes le démenti le plus flagrant, en professant des matières contradictoires à leurs propres opinions. Que vois-je en effet? Homère, Démosthène, Hérodote, Thucydide, Isocrate ne reconnaissent-ils pas que les dieux sont les pères et les guides de toute science? Ne se croyaient-ils pas tous consacrés les uns à Mercure, les autres aux Muses? Il est donc absurde de laisser interpréter leurs ouvrages à des professeurs qui insultent les dieux adorés par ces grands hommes. Cette conduite est insensée. Libre aux professeurs de croire pour eux-mêmes ce qu'ils voudront: mais je leur impose l'alternative ou de ne plus enseigner ce qu'ils réprouvent, ou, s'ils persistent à enseigner, de cesser d'accuser devant leurs disciples Homère, Hésiode et tous les grands écrivains, d'impiété, d'erreur, ou de démence. Car enfin les professeurs vivent des ouvrages de ces immortels génies; c'est leur gagne-pain. Comment osent-ils, pour quelques drachmes, expliquer des œuvres qu'ils croient ténébreuses et empestées? Jusqu'à ce jour il pouvait y avoir, je ne dis pas des raisons, mais au moins des prétextes, pour abandonner le culte des dieux. On craignait de s'attirer le courroux des empereurs et la vindicte des lois. Mais puisque les dieux nous ont rendu sur ce point la liberté, n'est-il pas absurde de laisser des rhéteurs enseigner hypocritement ce qu'ils regardent comme un mensonge? On me dira qu'ils rendent, pour tout le reste, justice au génie des poètes et des historiens profanes. C'est possible: mais alors qu'ils songent à imiter la piété de ces grands hommes envers les dieux. Autrement, et s'ils persistent à répudier leur doctrine dans ce qu'elle a de fondamental, qu'ils abandonnent leurs chaires; qu'ils aillent aux églises des Galiléens; là ils pourront à leur aise interpréter Matthieu et Luc! Telle est donc la loi que j'établis pour les professeurs et les maîtres de l'enseignement. Quant aux jeunes gens

qui veulent suivre les cours, je ne les en empêche pas. Il ne serait pas juste en effet d'écarter du bon chemin des intelligences neuves qui ne savent pas encore quelle voie elles embrasseront dans l'avenir. Dès lors, on ne saurait les retenir de force dans les traditions religieuses de leurs parents. Peut-être aurait-on le devoir de les traiter comme on traite les aliénations mentales, qu'on cherche à guérir même malgré elles. Cependant je ne veux point agir avec cette rigueur. Il vaut mieux, je crois, éclairer les aveugles que les punir ¹. »

Les
professeurs
chrétiens
Prohésius
d'Athènes,
Apollinaire
de Laodicée,
Marius
Victorinus
de Rome.

26. Telle est cette sophistique déclamation, qui prit rang à la suite des édits impériaux, et qui fut enregistrée parmi les lois de l'état. Ammien Marcellin ne peut s'empêcher de la flétrir « comme une énormité tyrannique qu'on voudrait pouvoir ensevelir dans un éternel silence : » *Illud autem inclemens obruendum perenni silentio, quod arcebat docere majistros rhetoricos et grammaticos, ritus christiani cultores* ². Le lendemain de la promulgation de ce décret, toutes les chaires chrétiennes furent fermées. Prohésius à Athènes, Apollinaire à Laodicée, Marius Victorinus à Rome, suspendirent leurs cours. Prohésius avait été l'un des maîtres d'éloquence de Julien. Apollinaire était le plus fameux grammairien de toute la Syrie. Ordonné prêtre, il avait continué près de la jeunesse studieuse un enseignement aussi fécond en saine littérature qu'en orthodoxie. Son fils, Apollinaire le Jeune, qui devint plus tard évêque de Laodicée, était déjà lecteur, lorsque l'édit prohibitif de Julien fut proclamé. Il suppléait parfois son vénérable père dans le cours d'exégèse grammaticale. Tous deux s'abstinrent en même temps de paraître en public. Ce fut parmi la jeunesse des écoles syriennes un deuil universel. Cependant les deux illustres maîtres trouvèrent moyen de continuer, comme écrivains, l'apostolat qu'ils ne pouvaient plus exercer comme professeurs. Apollinaire l'Ancien, guidé vraisemblablement par les conseils de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, composa en vers héroïques, calqués sur le rythme d'Homère, un résumé de l'*Histoire*

¹ Julian., *Epist.* XLII, pag. 423. — ² Amm. Marcell., lib. XXII. Edit. Froben, Hamburgi, 1609, pag. 238.

sainte, divisé en vingt-quatre chants. Ce travail gigantesque fut bientôt suivi de comédies et de tragédies chrétiennes, imitées de Ménandre et d'Euripide. Enfin des odes sacrées, dans le genre et le style de Pindare, complétèrent ce cycle de poésies dont nous ne saurions trop déplorer la perte. Il ne nous reste en effet, de ces travaux si rapidement accomplis, que la paraphrase en vers grecs des psaumes de David ¹. Apollinaire le Jeune se proposa de réali-

¹ Apollinarius Laodicen., *Interpretatio in Psalten.*; *Patr. græc.*, tom. XXXIII, col. 1313-1358. — Le Psautier en vers grecs d'Apollinaire offre une singularité que nous nous empressons de signaler ici. Il renferme un **CL**^e psaume dont le titre est énoncé en ces termes :

Πέμπτης πρὸς δεκάτη δεκάδος πέλει ἔκτοθεν ὕμνος
 Ὃν Γολιάτῳ μουνομαχήσας ἦσε Δαυΐδος.

Quintam præter decimam decadem est extra hymnus

Quem cum Goliath singulari certamine congressus cecinit David.

(*Patr. græc.*, tom. cit., col. 1357).

Comme on ne connaît, d'après le canon officiel des saintes Écritures, que cent cinquante psaumes de David, l'indication d'un cent cinquante et unième, dans un ouvrage du IV^e siècle, est un fait important qui n'a jamais, que nous sachions, été relevé jusqu'ici. Un intérêt liturgique assez considérable se rattache à ce détail d'histoire. En effet la liturgie dite de S. Grégoire le Grand présente deux répons entièrement composés de versets pris au cent cinquante et unième psaume (S. Gregor. Magn., *Liber Responsalis*; *Patr. lat.*, tom. LXXVIII, col. 832). Il est donc certain que la tradition avait adopté, dès le temps de S. Grégoire le Grand, et dès le IV^e siècle, époque d'Apollinaire de Laodicée, un cent cinquante et unième psaume, qui jouissait alors d'un certain crédit, bien qu'il fût en dehors du canon des saintes Écritures. Nous croyons faire plaisir au lecteur en reproduisant le texte latin de ce psaume maintenant oublié, d'après une bible manuscrite du XII^e siècle, qui est notre propriété. Après les mots *Explicit Psalterium*, qui terminent dans notre manuscrit le psautier ordinaire, on lit, en caractères plus menus, le titre et le texte suivants :

PSALMUS DAVIDIS.

1. *Pusillus eram inter fratres meos, et adolescentior in domo patris mei; pascebam oves patris mei.*
2. *Manus meæ fecerunt organum, et digiti mei aptaverunt psalterium.*
3. *Et quis annuntiabit Domino meo de me? Ipse Dominus omnium exaudivit.*
4. *Ipse misit angelum suum et tulit me de ovibus patris mei, et unxit me in misericordiâ unctionis suæ.*
5. *Fratres mei boni et magni, et non tamen fuit beneplacitum eis in Domino.*
6. *Exivi obviam alienigenæ, et maledixit me in simulacris suis.*
7. *Ego autem, evaginato ab eo ipsius gladio, amputavi caput ejus; et abstuli opprobrium a filiis Israël.*

ser, pour les grands prosateurs de l'antiquité profane, ce que son père accomplissait avec tant de succès pour les poètes. Il écrivit, à la manière de Platon, des *Dialogues* pour expliquer les Évangiles et la doctrine des Apôtres. S'inspirant ensuite des souvenirs de Tertullien, de saint Justin, d'Aristide et de saint Mélicon, il rédigea, sous le titre de *Discours de vérité*, une apologie adressée à Julien l'Apostat. Aucune de ces œuvres ne nous est parvenue. La dernière surtout serait intéressante à connaître. L'empereur, dans une circulaire aux évêques catholiques, s'était permis de tourner en ridicule les saintes Écritures, et parodiant un mot fameux de Jules César, avait dit : Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων, « J'ai lu, j'ai compris, j'ai condamné. » Cet ironique jeu de mots avait été à l'instant relevé par saint Basile, croit-on, qui aurait répondu presque aussi laconiquement à l'apostat : « Tu as lu, tu n'as pas compris, tu as condamné parce que tu ne comprenais pas. » Le jeune lecteur de Laodicée rédigea son *Discours de vérité* dans le but spécial de prouver l'authenticité des Livres saints, uniquement par les témoignages conformes des auteurs profanes. Cette idée, reprise plusieurs fois dans le cours des siècles, nous a valu tout récemment un des meilleurs livres produits par l'érudition contemporaine ¹.

Une rubrique à l'encre rouge contient la mention suivante : *Psalmus iste extra psalterium est, et de ipso composuisse videtur beatus Gregorius a quo responsoria, in historia (Requm) : Deus omnium*. Pour comprendre cette rubrique, il faut savoir que les deux répons de S. Grégoire le Grand, auxquels le manuscrit fait allusion, sont intitulés : *Responsoria de libro Regum*, et commencent en effet par les mots : *Deus omnium*. Ce qui est vraiment curieux, dans ce rapprochement, c'est que les vers grecs hexamètres d'Apollinaire de Laodicée sont la paraphrase exacte du texte latin tel que nous le fournissons subsidiairement les deux répons de S. Grégoire et le manuscrit du XII^e siècle. Enfin le lecteur aura déjà remarqué que, dès le temps d'Apollinaire de Laodicée, c'est-à-dire en l'an 362, le canon des Écritures était fixé irrévocablement tel qu'il l'est aujourd'hui, en sorte que, malgré la conformité du psaume cent cinquante et unième avec le texte historique du livre des Rois (I Req., xvii, 34 et seq.), on n'osait pas le citer, sans prévenir qu'il ne faisait point partie du Psautier reconnu par l'Église.

¹ Nous voulons parler du savant ouvrage de M. l'abbé Gaiet, intitulé : *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les seuls témoignages profanes, avec le texte sacré en regard : ou la Bible sans la Bible*. Paris, 1867, 3 vol. in-8°.

Apollinaire le Jeune ne persévéra malheureusement pas dans les sentiments de soumission à l'Église qu'il professait alors. Devenu évêque de Laodicée, il donna à son clergé et à son peuple le scandale d'un esprit révolté contre le dogme catholique. Nous aurons plus loin l'occasion de faire connaître l'hérésie à laquelle il attachait son nom. L'émotion produite en Grèce et en Asie par le décret tyrannique de Julien eut son contre-coup à Rome. Marius Victorinus, vieillard vénérable, enseignait depuis quarante ans les lettres et la philosophie dans cette capitale. Il avait été le maître de tous les sénateurs et de tous les grands de la ville. La reconnaissance publique lui avait érigé une statue au forum de Trajan. Longtemps Victorinus était resté païen. L'étude silencieuse qu'il avait faite des saintes Écritures le convertit à la foi chrétienne. Mais, entre la conviction solitairement acquise dans l'intimité de son âme et la profession solennelle d'un culte nouveau pour lui, l'illustre professeur laissa écouler un intervalle considérable. Un pieux chrétien, Simplicianus, son confident et son ami, le pressait vainement de mettre un terme à tant d'hésitations. « Je vous dis que je suis chrétien, bien que je n'aie pas à votre église, répondait Victorinus. Sont-ce les murailles qui font les chrétiens ? » Cependant, ajoute saint Augustin qui nous a conservé cette histoire ¹, il finit par comprendre que, s'il persistait à rougir devant les hommes du nom de Jésus-Christ, Jésus-Christ lui-même le répudierait un jour devant ses anges. Il vint donc inopinément trouver Simplicianus et lui dit : « Allons ensemble à l'église ; je veux être vraiment chrétien ! » L'apparition de l'illustre professeur dans l'assemblée des fidèles fut un véritable événement dont Rome entière se préoccupa. L'édit de Julien parut quelques mois après. Victorinus, sommé de choisir entre sa vieille renommée et sa croyance nouvelle, répondit, sans hésitation, que de grand cœur il abandonnerait l'école où il enseignait à bien parler, plutôt que d'être infidèle à la grâce qui sait rendre éloquente la langue même des petits enfants. Il abandonna

¹ S. Augustin., *Confess.*, lib. VIII, cap. II, *De Victorino rhetore converso.*

la chaire qu'il avait si glorieusement occupée pendant près d'un demi-siècle. Mais il consacra les loisirs que lui imposait un caprice barbare de Julien à écrire les fameux traités : *Contra duo principia Manichæorum*, et *De vera carne Christi* ¹, dont la lecture devait contribuer plus tard à la conversion de saint Augustin. La doctrine du Λόγος, Verbe divin, illuminant tout homme venant en ce monde, paraît surtout avoir frappé l'esprit et le cœur de Victorinus. Il la développa magistralement dans le *Liber de generatione Verbi divini* ², et dans le traité en quatre livres *Adversus Arium* ³. Il semblerait que sa conversion au christianisme eût rendu à la vieillesse de l'illustre professeur une vigueur et une activité nouvelles. Nous avons encore de lui une dissertation substantielle sur la légitimité du terme théologique de Consubstantiel (*De ομοορσιῳ recipiendo*) ⁴, et des fragments d'un Commentaire sur la Genèse ⁵, où il explique les paroles : *Factum est vespere et mane dies unus*, dans le sens d'un jour déterminé et semblable aux nôtres. Son exégèse complète des Épîtres de saint Paul aux Galates, aux Philippéens et aux Ephéséens ⁶, nous a été conservée. Enfin, de nos jours, le cardinal Maï nous a restitué, d'après deux manuscrits de la bibliothèque Vaticane, un traité de philosophie chrétienne dirigé par Victorinus contre les panthéistes et les déistes de son époque, sous le titre : *De Physicis* ⁷.

27. On voit que la réaction païenne de Julien était énergiquement combattue. En trois siècles, l'Église de Jésus-Christ avait conquis non-seulement les cœurs et les volontés, mais elle s'était constituée reine des intelligences. Dans le duel qu'il engageait au nom des dieux d'Homère contre le Dieu de l'Évangile, l'empereur apostat devait donc rencontrer plus de difficultés qu'il ne croyait peut-être lui-même. Les maîtres chrétiens condamnés au silence laissaient par tout l'empire un vide irrémédiable. Les populations

Saint
Grégoire de
Nazianze
ordonné
prêtre. Sa
fuite au
désert. *Oratio
apologetica
in fugam
suan.*

¹ Marius Victorinus, lib. *ad Justinum Manichæum contra duo principia*, etc.; *Patr. lat.*, tom. VIII, col. 1009. — ² *Id.*, *ibid.*, col. 1019. — ³ *Id.*, *ibid.*, col. 1010. — ⁴ *Id.*, *ibid.*, col. 1138. — ⁵ Mar. Victorin., *De verbis Scripturæ : Factum est vespere et mane dies unus*; *ibid.*, col. 1010. — ⁶ *Id.*, *ibid.*, col. 1146-1294. — ⁷ *Id.*, *ibid.*, col. 1295.

froissées dans leurs sympathies les plus légitimes, à défaut des professeurs qu'on leur arrachait, se créaient à l'envi des prêtres dont la dignité officielle pût protéger l'enseignement. C'est à ce titre que Basile et Grégoire furent contraints presque simultanément d'accepter le sacerdoce. Grégoire fut saisi le premier et conduit de force aux pieds du vieil évêque de Nazianze, son père, qui lui imposa les mains. Comme la victime qui se dérobe au sacrificateur, le nouvel ordonné s'échappa immédiatement après la cérémonie, et courut se réfugier à sa chère solitude du Pont. Mais il y fut suivi par les fidèles de Nazianze, qui le ramenèrent dans leur cité. Il lui fallut se soumettre à la volonté divine, et paraître dans la chaire sacrée, pour expliquer ses refus et ses scrupules. Là, pour la première fois, se fit entendre au public chrétien cette voix qui remplissait les voûtes de l'église, comme les sons d'une musique harmonieuse. Il prononça, pour motiver les hésitations de sa conduite, un discours plein de verve que nous possédons encore tout entier, et qui est resté comme la description accomplie des devoirs du sacerdoce ¹. « Je suis vaincu, dit-il, et j'avoue ma défaite, car en somme c'est à Dieu que je me sou mets; c'est lui seul dont j'ai invoqué le secours. Cependant je reconnais que je vous dois l'explication de ma résistance précédente, et de la retraite où, comme David, j'allai me dérober : *ecce elongavi fugiens*. Je vous dois l'explication de ma soumission actuelle et de ce changement de conduite. Les uns, par intérêt pour moi, les autres, par un instinct de malignité, font à ce sujet des conjectures plus ou moins bienveillantes. Sans rien dissimuler aux uns ni aux autres de mes véritables sentiments, laissez-moi vous exposer simplement la vérité. A Dieu ne plaise que j'aie pu encourir, par ma résistance première, l'anathème du Seigneur, ou scandaliser par ma timidité le moindre d'entre mes frères! Oh non, ce n'est ni par ignorance, ni par irréflexion, encore moins par mépris, je l'affirme et permettez-moi cette déclaration peut-être présomptueuse, ce n'est par aucun de ces coupables motifs que j'ai agi. Dans l'orga-

¹ M. de Broglie, *L'Église et l'Empire romain*, tom. IV, pag. 237.

nisme humain, il y a subordination des forces vitales; les unes commandent, les autres obéissent. Le Verbe divin a suivi ce plan, dans l'organisation de son Église. Les fidèles y sont dirigés par le chemin de l'obéissance dans les abondants pâturages du salut. A leur tête sont institués des pasteurs et des maîtres, lesquels, par la sublimité des vertus, l'union constante, la familiarité avec Dieu même, doivent être pour l'Église ce que l'âme est au corps, c'est-à-dire qu'en eux et par eux doit se consommer, dans l'unité sainte, le corps mystique de Jésus-Christ, chef parfait d'une Église parfaite. Je suis le premier à admirer un tel ordre : je comprends combien il importe, en tout temps et surtout aux époques aussi troublées que la nôtre, de prévenir l'anarchie dans les intelligences, de recruter le corps des pasteurs, chargés de prévenir ou de réparer les fautes de chacun. Cette nécessité m'apparaît saisissante. Autant je réprouverais les tendances ambitieuses de ceux qui briguent le pouvoir, autant j'admets que si tous fuyaient la responsabilité, les honneurs et les charges, l'Église perdrait son équilibre, sa majesté et son empire. Que deviendrait, en effet, l'institution de Jésus-Christ, si nul ne voulait accepter d'en être le chef suprême, l'évêque, le prêtre? Où trouverait-on un sacerdoce, un sacrifice, un sacrement? Ce serait le même désordre que dans un état où nul ne consentirait à être empereur, préfet, fonctionnaire, ou magistrat. Il faut donc au navire de l'Église, de même qu'à nos vaisseaux vulgaires, des matelots qui consentent à devenir pilotes, des pilotes qui consentent à devenir capitaines; comme à l'armée des soldats qui passent centurions, des centurions qui passent généraux. Je sais cela : aussi je proteste de toute mon énergie contre certaines imputations blessantes qui me prêtaient la pensée de refuser le sacerdoce parce qu'il n'est qu'un degré inférieur de la hiérarchie chrétienne, tandis que j'en eusse volontiers accepté un plus élevé. Non, non ! Je sens trop vivement quelles sont la grandeur divine et la faiblesse humaine, pour ne pas estimer au-dessus de tous les mérites d'une nature créée l'honneur d'approcher par ses fonctions de la majesté de Dieu même. Tels n'ont donc pas été les motifs de ma résistance. On a mis tant d'ardeur à les combattre

qu'il me faut les exposer humblement. Voici donc ce qui s'est passé dans mon âme. Tout d'abord, effrayé par la perspective redoutable qui se révélait subitement à moi, je fus dans la surprise d'un homme réveillé en sursaut, qui se trouverait sur le bord d'un abîme. Sans prendre le temps de la réflexion, sans écouter un sentiment filial auquel j'ai dévoué ma vie, je pris le parti de m'enfuir. Les charmes de la vie cénobitique, les délices de la solitude et de la contemplation, dont j'avais eu précédemment l'occasion de goûter les douceurs, se présentaient alors à ma pensée avec des attraits tout nouveaux. Il me semblait, à moi, habitant du désert, que je commençais à peine à y mettre le pied. J'avais fait vœu de solitude. On m'arrachait mon trésor, mon espoir, ma vie. Je trouvais là une tyrannie insupportable. Rien ne me paraissait plus enviable que le sort du chrétien qui a fermé toutes les portes extérieures aux tentations ; qui a posé entre le monde et lui une infranchissable barrière ; qui ne recueille les bruits du dehors que comme un écho lointain de gémissements et de souffrances auquel il oppose le rempart de sa prière. Supérieur à toutes les contingences de notre vie caduque, il reflète dans le miroir de son âme les essences pures, les réalités divines. Il monte chaque jour de clartés en clartés, dans l'échelle de la lumière ; il converse avec les anges : le pied sur la terre, il a le cœur au ciel. S'il en est un seul parmi vous qui ait jamais senti les attraits de la vie monastique, il comprendra les sentiments que j'éprouvais alors ; il m'absoudra. Ce n'est pas tout ; et puisque j'ai entrepris de vous ouvrir mon âme tout entière, il me faut vous avouer une autre pensée qui m'obsédait. Dussiez-vous la juger sévèrement, il m'importe peu. Si elle est outrecuidante, l'ingénuité que je mets à la confesser me vaudra votre indulgence. Je songeais avec une horreur invincible à tant de malheureux prêtres, plus indignes mille fois que la plus indigne brebis du troupeau, lesquels souillent l'autel sacré et nos augustes mystères, de leurs mains, je ne dis pas impures, mais vraiment païennes. Avant d'être en état d'approcher des marches du sanctuaire, ils envahissent le tabernacle lui-même ; ils entourent, ils obstruent la table sacrée, en quête du morceau de

pain, du revenu qui les fera vivre ¹. Hélas! qu'ils sont nombreux aujourd'hui ces mercenaires sans pudeur, hypocrites de vertu, stigmatisés par leur dignité même! Quelle main assez vigoureuse extirpera jamais cette effroyable végétation que l'amour du lucre a multipliée en ces derniers temps, dans le champ du Seigneur? Enfin, et c'est ici la considération qui agissait le plus fortement sur mon esprit, je ne pouvais me décider, de même que je ne me déciderai jamais à assimiler entièrement le gouvernement des âmes à celui d'un troupeau. Il suffit au pasteur de ramener grasses et fécondes ses brebis au bercail; il lui suffit de les conduire dans les vertes prairies. Assis de loin, il les contemple et charme les loisirs de sa solitude aux sons du chalumeau. Par extraordinaire, il aura quelquefois à lutter contre un loup, à soigner une ouaille malade. Le reste du temps, nul souci que de goûter l'ombre et la fraîcheur, sous le chêne voisin, au bord du ruisseau murmurant, au souffle de la brise, sur un lit de feuillage ou de gazon. Il n'a pas à s'inquiéter de la vertu de ses brebis. Les brebis n'ont pas de vertu. Mais le pasteur des âmes, quelle différence! S'il est difficile d'obéir, combien ne l'est-il pas plus de commander, surtout quand l'autorité dont on est investi représente la loi divine et doit conduire au ciel? Certes, plus la dignité est grande, plus terrible est la responsabilité, plus effrayante est la charge pour un homme de conscience et de cœur. L'étoffe plongée dans la teinture ne change pas si rapidement de couleur; la subtile odeur échappée d'un parfum, ou d'un acide, ne se répand pas si vite; les miasmes de la peste ne se développent pas aussi facilement dans l'atmosphère, que les vices d'un mauvais prêtre sur le troupeau qui l'environne. Un prêtre a mille fois plus de moyens pour disséminer le mal, qu'il n'en a pour faire le bien. C'est un fait: je le déplore, j'en gémiss; mais le fait n'en est pas moins certain. Voilà donc la situation. Nous sommes des peintres chargés de reproduire

¹ On peut rapprocher cette véhémence apostrophe de ce que nous avons dit précédemment (tom. IX de cette *Histoire*, pag. 529-530 et n° 6 de ce présent chapitre), sur le caractère vraiment païen de l'hérésie arienne et sur les déplorables personnages que l'influence de cette hérésie avait portés aux dignités ecclésiastiques.

un modèle divin. La moindre imperfection dans notre œuvre déshonore le sublime idéal. Ou bien encore, nous sommes des médecins. Et comment guérir les consciences malades, si la nôtre est elle-même rongée d'ulcères? De plus, il ne suffit pas seulement au médecin des âmes de se préserver personnellement de toute tache. Une vertu négative n'est pas celle que Dieu demande de lui. Il faut qu'il se tienne sur les sommets de la perfection, et qu'il ait de la force en réserve pour tendre la main à ceux qui le suivent. Trouvez-vous maintenant qu'il soit facile à un homme de se croire toutes les qualités exigées pour un tel ministère: la science, le courage, la force, le discernement à ce degré héroïque? On l'a dit, et il est parfaitement vrai, l'art des arts, la science des sciences est celle du gouvernement des hommes. Mais quand ce gouvernement a pour domaine Dieu, l'âme, la religion, combien n'est-il pas plus difficile et plus périlleux encore? Telles sont les réflexions qui, jour et nuit, se présentent à ma pensée. L'effroi me glace jusqu'à la moëlle des os; je dessèche d'épouvante; mon front se courbe et je n'ose plus regarder le ciel; mon cœur se brise, ma langue se glace. Loin de me sentir la force exubérante qui me servirait à sauver les autres, je ne me reconnais plus celle de me sauver moi-même. Oh non! je ne crains pas la guerre extérieure. Je connais le suppôt de Satan (Julien l'Apostat) qui vient de déclarer la guerre à l'Église et à son Christ. Il peut rallumer les bûchers, aiguïser les glaives, repeupler les bestiaires, combler de nos cadavres les gouffres et les abîmes. Ni lui, ni ses supplices, fussent-ils vingt fois plus cruels que ceux qu'on inventa jadis contre nous, ne sauraient me faire trembler. La guerre que je crains, celle qui m'a fait désertir un instant mon poste, c'est la guerre avec moi-même, cette guerre du vieil homme qui peut anéantir en moi l'efficacité du sang de Jésus-Christ. Dans ce combat, quel sera le Moïse dont les mains suppliantes s'élèveront sur la montagne? le Josué qui dirigera les tribus d'Israël à la victoire? le David, chantant sur le kinnor les triomphes de sa fronde de berger? le Samuel, immolant pour le peuple des victimes d'agréable odeur? le Jérémie égalant les lamentations aux douleurs, et pour tout dire, le Noé, le Job, le

Daniel et tous ces grands prophètes qui ont ramené Israël à l'unité, qui ont fait disparaître le schisme de Roboam et de Jéroboam, réconcilié Jérusalem et Samarie? Quant à moi, je le déclare, je me sentais trop faible pour une telle lutte; j'ai tourné les talons, comme un soldat pris de panique. Sans rougir, j'ai jeté mon bouclier, j'ai pris la fuite, je suis allé m'asseoir dans la solitude, me repaissant de l'amertume qui me dévorait le cœur. Je voulais m'ensevelir dans le silence et l'oubli, parce que je voyais ce temps mauvais où les fils ingrats rougissent du foyer paternel, désertent la vigne du Seigneur; cette vigne jadis florissante, couverte de pampres touffus, étalant ses rameaux féconds, la vigne véritable, la vigne toute belle, toute pleine de fruits, arrosée du sang d'un Dieu; cette vigne qui est ma gloire, mon champ, ma couronne, mon espérance et mon amour! Voilà pourquoi j'ai fui. S'il en est un parmi vous qui se sente plus d'audace, plus de confiance en lui-même, qu'il se lève et le dise! Je serai le premier à lui rendre hommage. Tels sont, ô mes amis et mes frères, les pensées qui m'éloignèrent un instant de vous, à mon grand regret, je l'affirme, peut-être même au vôtre. Je suis revenu et me voici! C'est l'amour, l'amour seul, qui a fait cette conversion, l'amour que j'ai pour vous, l'amour que vous avez témoigné pour moi. Désormais donc ici s'écoulera ma vie. Plus d'autre labeur, plus d'autres soins, plus d'autres sollicitudes que vous et vos intérêts éternels. Ici je retrouve pour me guider les cheveux blancs de mon père, ceux de ma vénérable mère! Un père que sa tendresse pour moi a fait plus vieillir encore que l'âge même; un père qui est pour moi le patriarche Abraham; une mère, véritable Sara, qui m'a enfanté à la vie spirituelle! Dieu m'est témoin que j'ai toujours souhaité d'être le bâton de leur vieillesse. Dieu m'est témoin que pour eux j'aurais sacrifié tous mes goûts d'étude, d'éloquence et de philosophie. En revenant près de vous, je revenais près d'eux. Je l'avoue, cette pensée m'a donné force et courage. Je me suis aussi souvenu des jours anciens et d'un trait de l'histoire biblique, lequel fit la plus vive impression sur mon âme. Jonas, lui aussi, avait fui devant la face du Seigneur; ou plutôt il le croyait. Mais

la mer, la tempête, le sort, le ventre de la baleine, le sépulcre vivant de trois jours, figure d'un mystère plus auguste, le rendirent malgré lui à la mission de Ninive devant laquelle il avait reculé. Je me disais, en méditant cet exemple : Qui suis-je moi pour résister comme Jonas ? Aurais-je comme lui la vertu, la sainteté, pour excuse ? Contumace de Dieu, va donc où Dieu t'appelle ! Voilà ce que je me suis dit. Et maintenant, évêques et prêtres qui m'entourez, troupeau du Christ, pieux fidèles réunis au pied de cette chaire, me voici. Me voici, vénérable père qui m'avez enfanté deux fois ; je suis à vos pieds, humilié, vaincu, enchaîné à votre autorité par les lois divines de Jésus-Christ. Je vous fais vœu d'obéissance ; en retour daignez me bénir. Que vos saintes prières obtiennent pour moi les grâces célestes ; toutes vos paroles me seront un ordre sacré ; votre esprit sera mon esprit. La bénédiction du père consolide la maison des enfants. Oh ! puissions-nous être ainsi affermis dans la sainteté, maison spirituelle de Nazianze, maison que j'ai choisie comme le lieu de mon repos dans les siècles des siècles, et que je n'échangerai plus que pour l'Église des premiers nés qui ont inscrit leur nom dans les cieux, sous les portiques des palais éternels ¹. »

28. Ce que les chrétiens de Nazianze venaient de faire pour saint Grégoire, ceux de Césarée le firent pour saint Basile. Le cénobite fut arraché de sa solitude et reçut l'ordination sacerdotale. On lui permit toutefois de retourner dans son monastère, et Grégoire, en apprenant la promotion de son ami, lui écrivait cette lettre fraternelle : « Toi aussi, tu as donc été l'objet de la même violence ! Te voilà pris dans le même filet ; tous deux, nous sommes élevés à cette dignité terrible du sacerdoce ! On ne pouvait faire pour toi moins que ce qui avait été fait pour moi-même. Nous pouvons l'un à l'autre nous servir de témoin réciproque, et affirmer que jamais

Ordination
sacerdotale
de S. Basile
à Césarée.
Eusèbe,
évêque de
Césarée.
Fureur de
Julien
l'Apostat.

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* II, *Apologetica in fugam suam*, passim ; *Patr. græc.*, tom. XXXV, col. 438-513. Nous ne saurions trop engager le lecteur à étudier dans son entier ce magnifique discours, dont l'importance est capitale, au point de vue de la controverse avec les protestants. Le résumé textuel que nous en donnons ici est loin d'en faire comprendre tout le mérite et toutes les beautés oratoires.

une autre pensée que celle de travailler humblement à notre salut n'a envahi notre âme. Peut-être eût-il mieux valu pour tous deux que rien de ce qui s'est passé n'eût lieu. Je m'exprime avec cette réserve, parce que je n'oserais pas dire que telles n'étaient pas réellement les vûes de l'Esprit-Saint. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'en ce temps malheureux où tant de scandales et de schismes éclatent, c'est pour nous un devoir d'affronter le péril et d'accepter purement et simplement le ministère qui nous est imposé. Nous le devons pour répondre aux espérances de ceux qui nous ont élus; nous le devons encore pour ne pas déshonorer notre passé, en désertant la cause de l'Église ¹. » Le danger que signalait Grégoire à son illustre ami s'accroissait chaque jour davantage. Julien ne gardait plus aucun ménagement; son hostilité contre les fidèles n'était plus un mystère pour personne. On venait d'en avoir une preuve récente à Césarée même ². Dianeus évêque de cette ville était mort. Le clergé et les fidèles avaient cherché à lui donner un successeur assez énergique pour résister aux entreprises du César apostat. Leur choix tomba sur un simple catéchumène, Eusèbe, dont la vertu et le courage étaient universellement admirés. Eusèbe était de l'école de saint Basile; il résista tant qu'il put à la nomination dont il était l'objet. Mais son refus, ses prières, ses larmes furent inutiles. La cité tout entière, et jusqu'aux soldats de la garnison romaine se soulevèrent pour vaincre l'humble résistance de l'élu. Il fut traîné à l'église et reçut le baptême. Les évêques de la Cappadoce lui imposèrent les mains et après l'avoir ordonné prêtre, lui conférèrent avec l'épiscopat la plénitude du sacerdoce. Julien, considérant cette élection comme une injure personnelle et une révolte contre sa majesté, déclara qu'il s'opposerait à la prise de possession du nouvel évêque. « Un tel procédé, disait-il, est la fin de tout bon ordre, un vrai pillage, une émeute! » Le gouverneur

¹ S. Greg. Naz., *Epist. iv ad Basilium*; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 33-36. — ² La ville de Césarée, dont il est ici question, était la capitale de la Cappadoce, patrie de S. Basile, qui en devint plus tard évêque. Il ne faut pas la confondre avec la Césarée de Palestine, ancienne Panéade, dont l'historien Eusèbe occupa le siège durant tout le règne de Constantin le Grand.

de Cappadoce eût ordre de se présenter au vénérable évêque de Nazianze, le vieux Grégoire, qui en sa qualité de doyen d'âge avait présidé l'ordination, pour lui notifier la volonté impériale. Il ajouta que Julien se proposait de venir en personne faire respecter son autorité ; qu'il saurait au besoin fermer les églises et emprisonner les prélats récalcitrants. « Si l'empereur veut nous faire violence, répondit le saint vieillard, les moyens ne lui manquent pas. Mais aucune force humaine ne nous empêchera de défendre jusqu'à la mort le droit et la justice. Vous-même, ne trouvez-vous pas exorbitante la mission dont vous vous êtes chargé ? Avez-vous la prétention, simple fidèle, de faire la loi à l'Église, et de commander à des évêques auxquels vous devez obéissance ¹ ? » Le gouverneur reçut ce fier défi avec beaucoup d'humeur, menaça d'en tirer vengeance, fit mine même de faire avancer une compagnie d'archers contre l'église de Nazianze. En définitive, rien ne bougea ; et l'on sut bientôt que Julien ne passerait point par Césarée. « Tu nous connaissais, Basile et moi, s'écrie Grégoire, et tu nous honorais, comme le Cyclope honora Ulysse, en nous réservant pour être engloutis les derniers ² ! » Julien avait en effet juré d'anéantir l'Église. Mais il succomba lui-même à cette tâche infernale.

§ IV. Persécution de Julien l'Apostat.

29. La persécution de Julien, fort connue dans ses procédés et dans ses résultats, n'a pas été suffisamment étudiée dans le caractère particulier qu'elle empruntait à la tournure d'esprit de son auteur. On sait que Julien, représentant une branche cadette de la dynastie Constantinienne, détestait les aînés de cette famille impériale. Entre eux et lui, l'élévation de Constantin le Grand avait semé les germes d'une haine implacable, et plus tard le meurtre de Gallus avait creusé un abîme de sang. La grande œuvre de Cons-

Caractère
de la persé-
cution de Julien
l'Apostat.
Spiritisme et
obsession
démoniaque.

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* XVIII, *Funerbris in patrem*; *Patr. græc.*, tom. XXXV, col. 1030. — ² M. de Broglie, *L'Égl. et l'Emp. rom.*, tom. IV, pag. 240. Cf. S. Greg. Naz., *Orat.* v, n° 39. *Ibid*

tantin, celle qui avait donné à ses fils un prestige incomparable, c'était, suivant une parole remarquable de saint Grégoire de Nazianze, « la fondation du pouvoir impérial du Christianisme ¹. » Julien, qui détestait Constantin comme un usurpateur, inclina fort naturellement à excréter son œuvre. La jeunesse de l'Apostat, écoulée dans l'isolement où Constance l'avait relégué, fut nourrie de ces ressentiments solitaires et de cette haine concentrée. Ses études se tournèrent du côté du paganisme, comme l'œil du proscrit s'ouvre sur les horizons de la vengeance. Le christianisme devint son ennemi personnel, parce qu'il était le point d'appui d'une dynastie qu'il abhorrait. Il y eut donc ce phénomène singulier d'un jeune prince qui recevait l'ordre de lecteur à Nicomédie, et qui aurait voulu brûler l'Évangile; qui suivait l'enseignement de maîtres chrétiens, et qui avait juré dans son cœur une haine immortelle au christianisme; qui lisait ostensiblement la Bible, et ne croyait qu'aux dieux d'Homère; qui pliait le genou dans les églises, en attendant qu'il lui fût donné de rouvrir les temples du paganisme. Le travail obstiné de l'apostasie intérieure, aux prises avec les pratiques officielles de la religion chrétienne, produisit dans l'âme de Julien une véritable obsession démoniaque sur laquelle nous devons d'autant plus insister que le rationalisme historique affecte plus particulièrement de la laisser dans l'ombre ². Il est

¹ Τὴν κρηπίδα τῆς βασιλικῆς τῷ Χριστιανισμῷ δυναστείας. Cette parole de S. Grégoire de Nazianze, mise en regard avec la Donation de Constantin, apporte à celle-ci une confirmation implicite qui n'échappera à personne. (Greg. Naz., *Orat.* v, cap. xvii; *Patr. grec.*, tom. XXXIII, col. 685.)

² Nous devons ici rendre un hommage mérité à l'illustre auteur de *l'Église et l'Empire romain au IV^e siècle*. Il a parfaitement saisi cette nuance du caractère historique de Julien, et s'il ne l'a pas mise davantage en relief, il a du moins eu le courage, car c'en est un, de la signaler à l'attention du public, sans se soucier du courant d'opinions convenues qui règne depuis un siècle dans nos écoles. Voici les paroles de M. de Broglie : « Chose étrange, que la postérité aura peine à croire et qu'il faut pourtant qu'elle admette; de tous les sentiments qui animaient Julien, le plus profond peut-être, celui dont l'expression jaillit le plus naturellement de son cœur, c'est sa dévotion au polythéisme. Elle reparait sous trop de formes dans ses écrits, tint trop de place dans sa vie, lui inspira, même sur son lit de mort, trop de pieuses effusions pour qu'on puisse douter de sa sincérité : une comédie ne saurait

certain, par des témoignages irrécusables, qu'à force de sacrilèges opiniâtement renouvelés, Julien, devenu un théurge fanatique et convaincu, se crut véritablement en rapports quotidiens, persévérants, habituels, avec les dieux qu'il invoquait. Depuis son initiation aux mystères éleusiques par le sophiste hiérophante Maxime, toute la vie de l'Apostat ne fut qu'un commerce intime, effectif, réel avec ce qu'il nommait ses dieux, c'est-à-dire avec ce que le spiritisme moderne appelle les esprits, et ce que les saintes Écritures nomment les démons. Ce n'était pas là un moyen politique d'agir sur la crédulité du vulgaire, en se couvrant d'une protection surnaturelle. Julien croyait profondément à cette protection; on peut dire qu'il la voyait et la sentait. L'horrible prix dont il consentit à la payer en est la preuve. La nuit, dans l'intérieur de son palais, à Lutèce, à Vienne, à Sirmium, à Constantinople, à Antioche, il s'enfermait avec Oronte, un sacrificateur égyptien dont il ne se séparait jamais. « Là, dit saint Grégoire de Nazianze, à la clarté vacillante d'une torche, on plongeait un couteau sacré dans le sein d'un enfant, d'une jeune vierge, ou d'un chrétien; on disséquait leurs membres palpitants, pour les faire servir à l'évocation des âmes, aux pratiques de l'art divinatoire et à d'horribles mystères ¹. » Cet ordre de faits, si peu connu, ne repose pas seulement sur une phrase isolée du grand docteur. Le discours d'où elle est extraite fut prononcé solennellement dans l'église de Nazianze, l'année même de la mort de Julien. Les épouvantables

être ni si longue ni si bien jouée. Quand il s'écriait dans un élan de ferveur : « J'aime les dieux, je frissonne devant eux, je les respecte et je les edoute » (Τοὺς θεοὺς πέφρικα, καὶ φίλῳ, καὶ σέβω, καὶ ἄζομαι), sa voix prenait un accent d'émotion que nulle feinte ne saurait imiter. Résignons-nous donc à penser qu'un homme d'esprit pouvait encore, quatre siècles après Jésus-Christ, s'aveugler jusqu'à chérir les fables dont souriait déjà Cicéron. La crédulité pédante de Julien n'échappe au dégoût que par le ridicule. Les incrédules, les sceptiques de tous les siècles qui ont admis Julien dans leurs rangs, ont soigneusement laissé dans l'ombre ce trait si marqué cependant de son caractère. Il ne leur plaisait pas de reconnaître que le modèle qu'ils donnaient aux rois avait consulté d'autres oracles que ceux de la philosophie. » (M. de Broglie, *L'Égl. et l'Emp. rom.*, tom. IV, pag. 409-410.)

¹ S. Grégor. Naz., tom. cit., *ibid.*

révélations qu'elle nous apporte étaient alors tellement notoires que le saint évêque s'exprime ainsi : « Qui me donnera le génie de Thucydide, ou la plume de Tacite, pour faire connaître à la postérité les crimes de ce monstre ? Décrirai-je les monceaux de cadavres qui s'entassaient sous le couteau d'Oronte, pendant que la main impériale fouillait les entrailles palpitantes des victimes ? Les souterrains des palais impériaux ont maintenant révélé leurs secrets. Des étangs, des puits, des fosses regorgeant de restes mutilés, nous ont donné le dernier mot de ces mystères homicides. Faudra-t-il pardonner tant de forfaits, sous prétexte que leur auteur semblait les condamner lui-même, puisqu'il prenait soin de les dissimuler¹ ? Mais plus d'une fois il s'est vanté de telles horreurs et les a pratiquées au grand jour. Ainsi tout l'univers a su l'horrible sacrifice qui souilla le palais impérial de Constantinople, le jour où Julien, voulant inaugurer son apostasie, fit pratiquer à toute sa cour cette fameuse ablution dans le sang par laquelle il voulait effacer, disait-il, la tache du baptême chrétien. On vit alors, et je rougis d'avoir à le rappeler, on vit les sacrificateurs pratiquer sur tous les assistants des incisions, dont le sang offert aux dieux servait à laver les mains des acteurs et des victimes. Quel nom donner à cela ? Superstition, fanatisme, seraient des expressions insuffisantes. Pour moi, cela s'appelle une folie démoniaque. Je ne veux parler ici que de faits constants et avérés. On a dit qu'un jour, en ouvrant les entrailles d'une victime, Julien y trouva l'image d'une croix couronnée. Cependant je n'ai pu encore constater l'authenticité de ce récit. Je préfère donc, bien qu'il soit très-répandu, ne pas l'admettre avant vérification. Mais voici un épisode qui m'a été confirmé par une foule de témoignages. Dans un de ces souterrains où il se livrait, avec son fidèle Oronte, à des pratiques mystérieuses, Julien se vit subitement entouré d'apparitions fantastiques qui le pressaient de toutes parts, faisant entendre des bruits insolites, élevant une vapeur fétide, enfin tout le cortège habituel de ces évocations dont le récit tient du délire. Le César, récem-

¹ Grégor. Naz., loc. cit., col. 624-625.

ment initié, n'était point encore aguerri contre de pareilles manifestations ; il eut peur, et se rappelant la foi qu'il avait abandonnée, il traça sur lui le signe de la croix. Immédiatement la fantasmagorie disparut. Mais Julien voulut recommencer l'épreuve ; une nouvelle évocation eut lieu : les spectres reparurent. Un nouveau signe de croix les mit en fuite. Oronte s'approcha du prince, et lui saisissant le bras : Qu'avez-vous fait ? dit-il. Ce n'est pas la terreur qui éloigne les dieux, c'est l'indignation que leur cause votre sacrilège. Cessez d'attirer sur vous leur juste colère, en leur opposant les pratiques d'un culte maudit. — L'hiérophante triompha par ce sophisme des derniers scrupules d'une conscience inquiète, et plongea pour jamais cette âme dans l'apostasie ¹. » Ainsi parle saint Grégoire de Nazianze. Ce chapitre longtemps oublié de l'histoire vraie de Julien semble détaché d'un ouvrage quelconque de nos spirites modernes. Il n'y a donc pas lieu de passer légèrement sur des faits de ce genre. Le paganisme du IV^e siècle est très-réellement le père de la réaction démoniaque qui se produit au milieu de nos sociétés sciemment et volontairement paganisées. A mesure qu'on réussit à chasser Jésus-Christ de notre civilisation actuelle, nous y voyons rentrer triomphant celui que l'Évangile appelle le prince du monde, l'antique ennemi, le diable. Qu'on ne dise pas que les Pères de l'Église en général, et saint Grégoire de Nazianze en particulier, cédaient trop facilement à la crédulité de leur époque ; qu'ils admettaient trop légèrement la possibilité des communications avec les esprits. Ce reproche suranné tombe de lui-même, en présence de l'invasion au milieu de notre incrédulité moderne des doctrines théurgiques qui, sous nos yeux, à côté de nous, dans nos cités les plus fières de leurs progrès, comptent par centaines de mille des adeptes dont la conviction est aussi profonde que leur propagande est effrayante. La vérité est que l'Église catholique, fondée sur l'Évangile révélation immuable et divine, a toujours cru, enseigné, professé que l'empire du démon se traduit non-seulement par la séduction occulte des âmes, mais par des

¹ Grégor. Naz., loc. cit., col. 575-580.

manifestations sensibles, des obsessions et des possessions réelles. Aujourd'hui, comme au temps évangélique, nous voyons se reproduire les phénomènes démoniaques dont Notre-Seigneur eut si souvent à combattre la manifestation, durant sa vie publique. Les Apôtres et leurs successeurs les Pères de l'Église se sont trouvés pendant quatre et cinq siècles en face des mêmes phénomènes. Jésus-Christ avait dit que ses disciples, en son nom, chasseraient les démons¹ ; ses disciples l'ont fait, et avec un tel succès que les oracles païens se turent successivement sur tous les points de notre Europe. Il vint un jour où le monde civilisé fut chrétien. Le baptême devint dès lors un rempart contre les invasions diaboliques ; elles n'eurent plus lieu par grandes masses : elles continuèrent seulement à se produire de loin en loin et par cas isolés. Mais le mouvement rétrograde qui essaie depuis deux siècles de paganiser à nouveau le monde, devait nécessairement nous ramener les manifestations démoniaques. Tous les hommes de foi l'avaient prévu ; quelques-uns, M. de Maistre en particulier, l'avaient prédit. L'événement n'a que trop justifié leurs craintes, en les dépassant par un bond aussi inattendu que formidable. Julien faisait au IV^e siècle ce que notre spiritisme fait au XIX^e. Le nom seul est changé ; les principes, les moyens d'action, l'illuminisme sombre et fanatique, sont les mêmes. L'histoire païenne de Julien, écrite par Ammien Marcellin son confident, son favori, son admirateur, nous le montre en un commerce incessant, familier, intime avec les dieux. Dans son palais des Thermes, à Lutèce, la fameuse nuit où les légions vinrent offrir à Julien la pourpre impériale, Jupiter lui apparut et lui ordonna d'accepter la couronne. Deux jours plus tard, comme il hésitait encore, le génie de l'empire se montra debout à ses côtés, et lui parla ainsi : Depuis longtemps, je me tiens à ta porte, prêt à augmenter ta fortune et ta gloire. Tu m'as déjà vu plus d'une fois, sans m'écouter. Aujourd'hui, si tu refuses encore de m'entendre, je m'éloignerai à regret. Mais n'oublie pas que j'ai fort peu d'années à demeurer avec toi. — Sur le point de quitter

¹ *In nomine meo dæmonia ejicient.*

Vienne et d'affronter les périls d'une rupture ouverte qui ne lui laissait d'autre alternative que la victoire ou la mort, Julien pratiqua l'une de ces horribles évocations dont saint Grégoire de Nazianze nous a raconté les sanglants détails, et dont Ammien Marcellin nous fait connaître le résultat. Au milieu d'un disque éblouissant comme celui du soleil, Julien vit son génie familier qui lui dit : Marche ! Dans un an Constance sera mort. — A l'heure où Constance mourait à Mopsucrène, Julien voyait son génie familier lui apparaître à Sirmium et lui dire : L'ennemi est à terre. — Tels sont les détails authentiques fournis par Ammien Marcellin. Le parallélisme entre le témoignage des auteurs païens et celui des auteurs chrétiens est donc rigoureusement exact. Julien, n'en déplaise aux rationalistes, fut le contraire de ce qu'ils appellent un esprit fort. Julien apporta, dans sa restauration païenne, un fanatisme d'initié, d'adepte et de théurge qui faisait rire les païens eux-mêmes, tant ils le trouvaient exorbitant. Ce caractère d'illuminisme idolâtrique peut seul expliquer l'ardeur passionnée, farouche, insatiable, qu'il apporta dans sa lutte contre Jésus-Christ. Elle forme le trait distinctif d'une persécution dont la durée n'excéda pas trois ans, et dont l'activité fébrile aurait suffi à défrayer un demi siècle de persévérants labeurs.

30. Julien ne s'arrêta devant aucun obstacle. Le premier qu'il rencontra sur sa route fut celui du ridicule. Les mœurs publiques s'étaient modifiées, depuis Constantin le Grand. Déjà l'idée des vastes boucheries organisées en cérémonies religieuses, sous le nom de sacrifices, était devenue inacceptable pour l'opinion. La poésie mythologique n'avait pas encore perdu tout son prestige : on admettait assez facilement l'éclat des pompes païennes ; les théories de jeunes filles portant sur leur tête des corbeilles de fruits et de fleurs ; la vapeur de l'encens s'élevant dans les temples ; les gâteaux, le lait, le vin et le miel offerts aux statues des dieux : tout cela pouvait parler à l'imagination, sans trop offenser la délicatesse d'un goût qui commençait à s'épurer sous l'action du spiritualisme chrétien. Mais les hécatombes, les égorgements de bœufs, de génisses, de moutons, de porcs ; la main ensanglantée des prêtres fouillant les entrailles des victimes, dépe-

Réouverture
des temples
païens. Le
grand sacri-
ficateur
Maxime. Le
nouveau
bœuf Apis.

çant les chairs, brûlant la graisse ; ces horreurs sacrées dégoûtaient maintenant le peuple romain, après l'avoir charmé tant de siècles. Un immense éclat de rire accueillit donc le décret par lequel Julien ordonnait de fournir sur le trésor public aux frais des sacrifices qui devaient recommencer à la fois dans tout l'empire. On vit par troupeaux immenses, les bœufs blancs, car c'étaient ceux-là que préféraient les dieux de l'Oympe, quitter les campagnes privées ainsi de leurs plus laborieux auxiliaires, et venir plier leur tête enguirlandée sous la massue des égorgeurs sacrés. On connaît le trait satirique qui renouvelait un mot déjà adressé à Marc Aurèle en pareille circonstance, et qui circula bientôt dans toutes les bouches : « Les bœufs blancs au César Julien, salut. C'est fait de nous si vous triomphez ! » On disait aussi : « Constance a dilapidé la fortune publique en frais de poste pour la réunion de ses conciles. Les achats de bœufs faits pour le compte de son successeur vont achever notre ruine. » — Julien laissait dire et se mettait sérieusement à l'œuvre. Son palais impérial de Constantinople fut pourvu d'autels et d'idoles dans tous les recoins, dans toutes les salles, dans toutes les cours. Ordre fut expédié à Sardes, au grand sacrificateur Maxime, de venir prendre la direction suprême des égorgements qui allaient commencer au palais, pour se répéter dans tout l'univers. Le voyage de Maxime mit en mouvement l'Asie entière ; on le recevait sous des arcs de triomphe ; les magistrats, les gouverneurs, les proconsuls escortaient son char, au milieu d'un peuple dont les acclamations, les transports, l'enthousiasme ne connaissaient pas de bornes. Julien, à l'approche de ce grand homme, quitta ses appartements, se précipita à sa rencontre, et le tint longtemps pressé sur son cœur. Les hécatombes commencèrent. Maxime et Julien ne se quittèrent plus. Jour et nuit ils consultaient les dieux ; toutes les réponses des oracles transmises par l'infaillible intermédiaire de Maxime étaient converties en décrets et devenaient des lois de l'empire. Décret par lequel Julien reprenait le titre de *Summus Pontifex*. Décret pour établir un sacrificateur général dans chaque province, ayant sous ses ordres les sacrifica-

teurs particuliers de chaque ville et de chaque bourgade. Autre décret par lequel Julien ordonnait à l'Égypte tout entière de se mettre en quête pour trouver un nouveau bœuf Apis. Ordre aux habitants d'Alexandrie de retirer de la basilique chrétienne l'éta- lon métrique de la coudée et l'étiage réglementaire qui servait à préciser la hauteur des crues du Nil, et d'avoir à replacer ces deux objets au temple d'Éleusis. Cette dernière ordonnance fut promptement exécutée ; il ne fut pas si facile, malgré la meilleure volonté du monde, de trouver un bœuf Apis. Le ruminant destiné à cet honneur devait être noir, avec une tache blanche et parfaitement carrée au front, une autre figurant un aigle sur le dos, une troisième en forme de croissant sur le flanc droit, et enfin un nœud sous la langue. A ces conditions seulement, un bœuf pouvait aspirer au rôle de Dieu et prendre possession du temple superbe qui l'attendait à Memphis. Après dix-huit mois de recherches, cette merveille fut trouvée. Vraisemblablement un si long intervalle avait été ménagé pour sauvegarder les apparences, car les prêtres égyptiens savaient, aussi bien que le premier maquignon venu, les moyens artificiels de donner toutes les nuances au pelage des animaux. Quoi qu'il en soit, la bonne nouvelle de la résurrection du bœuf Apis fut triomphalement annoncée à Julien. Sa joie fut au comble. Il s'empressa d'écrire aux Alexandrins pour leur annoncer avec emphase les prospérités dont cet événement était le présage pour leur patrie. Quelques mois après, un tremblement de terre renversait des centaines de cités, en Lybie, en Égypte, en Palestine, en Sicile et en Grèce. La famine suivait de près, et la mort tragique de Julien lui-même n'allait pas tarder à couronner cette série de désastres. Il était cependant impossible de se montrer plus fervent adorateur des dieux. Son titre de souverain pontife n'était point pour lui une sinécure. Il en exerçait en personne les fonctions. Chaque matin, il immolait une victime au soleil, et renouvelait la même offrande le soir. Venaient ensuite les sacrifices à la lune, aux étoiles, qui se prolongeaient fort avant dans la nuit. Telle était sa liturgie quotidienne, et en quelque sorte le menu ordinaire de ses sacrifices. Mais en dehors de ces fonctions privées il

ne manquait jamais d'assister, durant le jour, à quelque cérémonie publique du même genre. On le voyait alors, sans nul souci de sa dignité impériale, se prosterner devant l'idole, lui baiser les pieds, fendre le bois pour l'autel, attiser le feu, égorger lui-même la victime. Une de ses habitudes favorites était de figurer en personne dans les théories, entouré de mimes qui chantaient des hymnes en l'honneur des dieux et dansaient ces pas obscènes que l'antiquité nommait les *ωργῆαι* (orgies). Il se comparait alors à David dansant devant l'arche. Libanius, son panégyriste païen, nous affirme que les dieux récompensèrent ce zèle pour leur culte, en le comblant de faveurs inouïes. Ils daignaient se manifester à lui sous des formes visibles ; l'avertissaient de tous les dangers qu'il pouvait courir ; le dirigeaient dans toutes ses actions, et se montraient tellement familiers avec lui qu'il distinguait leur voix et reconnaissait sur-le-champ celle de Jupiter, de Minerve, d'Apollon ou d'Hercule ¹. Cependant il tenait un registre exact de tous les oracles, pronostics, signes obtenus soit par les communications intimes avec les dieux, soit par l'inspection des entrailles des victimes, soit par l'intermédiaire des augures, devins et aruspices. En somme, un pareil état d'esprit ressemblait fort à la folie, et cependant Julien n'était pas fou.

31. Dans des manifestes publiés par tout l'univers, il écrivait : « Nous servons les dieux ouvertement ; la multitude des troupes qui me suit est pieuse. Nous sacrifions des bœufs aux divinités tutélaires de l'empire ; nous leur avons offert, en actions de grâces de notre victoire, plusieurs hécatombes (361). » La piété des troupes, dont Julien se vante ici, n'était autre chose que l'empressement fort naturel des soldats gaulois et germains à prendre leur part de viande et de vin, dans ces impériales boucheries. Leur dévotion à cet égard allait si loin, qu'au rapport d'Ammien Marcellin, « les passants étaient obligés de les rapporter sur leurs épaules dans les casernes. » L'édit qui rétablissait le culte des idoles, les dignités de sacrificateurs, d'a-

¹ Liban., *Legat. ad Julian.*, p. 157 ; *Orat. parent.*, cap. LXXXIII, pag. 309-310.

ruspices et d'augures dans chaque cité, fut suivi d'un second décret aux termes duquel les temples païens détruits par Constantin devaient être relevés de leurs ruines; les chrétiens étaient tenus de restaurer à leurs frais ceux qu'ils avaient abattus eux-mêmes, et de leur rendre toutes les dotations que Constantin avait attribuées aux églises. Un bouleversement si inattendu dans les intérêts acquis mit tout en conflagration dans l'empire. Marc, évêque d'Aréthuse, à la tête de son troupeau, avait renversé, les années précédentes, un temple d'idoles. Trop pauvre pour en restituer la valeur, on saisit le prélat, en vertu de la loi romaine qui livrait aux créanciers la personne du débiteur insolvable. Battu de verges, la barbe arrachée, le corps nu et frotté de miel, le saint vieillard, suspendu dans un filet, fut exposé sous les rayons d'un soleil ardent à la piquûre des mouches. Marc avait dérobé Julien enfant au massacre de sa famille et aux fureurs des bourreaux : c'était toute la reconnaissance de l'Apostat! — Cruel par exception, dans une circonstance où tout lui faisait un devoir de la générosité, Julien ne prétendait cependant pas écraser les *Galiléens* sous les coups d'une persécution sanglante. Il connaissait trop l'histoire de la religion qu'il proscrivait, pour essayer de nouveau un rôle qui avait si peu réussi aux empereurs, depuis Néron jusqu'à Dioclétien. L'ironie, le mépris public, la dérision et la satire, lui semblaient capables d'ébranler une Église que des flots de sang n'avaient pu submerger. L'arme du sarcasme se brisa dans les mains de Julien, et les philosophes du XVIII^e siècle, qui en recueillirent les débris à leur tour, n'eurent pas plus de succès que l'Apostat. Ils se crurent inventeurs d'un nouveau système; ils n'étaient que les plagiaires d'un persécuteur du Bas-Empire. L'hypocrisie ne manqua point à l'apostasie de Julien. Les soldats gaulois qui le suivirent, de Lutèce où il s'était fait proclamer, à Rome où le sénat reconnut son avènement, avaient juré, en brandissant leurs épées au-dessus de leurs têtes, de mourir pour lui. Cependant plusieurs d'entr'eux étaient chrétiens; mais Julien les avait trompés. Avant de quitter les Gaules, nous avons dit qu'il était entré, le jour de l'Épiphanie,

dans l'église de Vienne, et y avait participé aux saints mystères. Ammien Marcellin affirme, qu'en ce moment même Julien professait secrètement le paganisme ; on avait donc le droit de s'indigner contre la duplicité de ce César imposteur. Un jour qu'il offrait un sacrifice dans un temple de la Fortune, Maris évêque de Chalcedoine lui reprocha vivement son apostasie. Julien lui dit : « Vieillard, le *Galiléen* ne te rendra pas la vue. » Maris était aveugle. « Je le remercie, répondit l'évêque, de m'épargner la douleur de voir un apostat tel que vous. » — « Aussitôt que Julien eut publié son édit pour le rétablissement de l'idolâtrie, dit saint Chrysostome, on vit accourir de toutes les parties du monde les magiciens, les enchanteurs, les devins, les augures et tous ceux qui faisaient métier d'imposture et d'illusion : de sorte que le palais se trouvait plein de gens sans honneur et de vagabonds. Ceux qui depuis longtemps étaient réduits à la dernière misère, ceux qui, pour leurs sorcelleries et maléfices, avaient languï dans les prisons et les mines, ceux qui traînaient à peine une misérable vie dans les emplois les plus vils et les plus honteux, tous ces gens travestis en prêtres et en pontifes, devenaient des personnages. L'empereur laissant de côté les généraux et les magistrats, ne daignant pas seulement leur parler, menait avec lui par toute la ville des adolescents perdus de débauches, des courtisanes sorties des lieux les plus infâmes. Ses gardes ne le suivaient que de fort loin, pendant que cette vile multitude environnait sa personne et paraissait avec le rang d'honneur au milieu des places publiques, disant et faisant tout ce qu'on peut attendre de gens de cette profession. »

32. Il faut pourtant le reconnaître, l'apostasie de Julien et sa persécution contre le christianisme trouvèrent des adhérents très-nombreux dans le monde romain. Si l'on compta de nobles protestations, celle par exemple d'une légion tout entière qui dans une revue solennelle où l'on avait cru surprendre la bonne foi des soldats en leur faisant brûler quelques grains d'encens devant le tribunal de l'empereur, vint déposer ses armes et jurer qu'elle voulait mourir chrétienne ; si l'on vit parfois des cités

Appule
de Julien
dans sa lutte
contre le
christianisme.
Habilité de
Julien.

populeuses déclarer qu'il ne se trouverait pas un seul sacrificateur dans leur enceinte ; qu'il était inutile d'ouvrir des temples où personne ne voulait plus paraître, on eut aussi le spectacle d'une foule immense qui entraînait dans le mouvement réactionnaire et le secondait énergiquement. Le servilisme auquel la domination césarienne avait habitué les esprits y contribua sans doute, pour une part. Mais d'autres causes extrinsèques vinrent se joindre à ce honteux motif. Le paganisme brusquement mis hors la loi par Constantin attendait depuis longtemps l'époque d'une réaction. Les sophistes grecs et latins, les rhéteurs, les philosophes d'Athènes, d'Alexandrie et de Rome qui avaient résisté à la lumière de l'Évangile, appelaient de tous leurs vœux la réhabilitation des dieux d'Homère et de Virgile, d'Aristote et de Platon. On ne change pas d'un trait de plume les mœurs, les habitudes, les croyances des peuples. Tout ce qu'il y avait eu d'intérêts, de passions, d'amours-propres froissés par le triomphe de la croix, se rattachait autour de Julien et criait lors de son avènement : « Sans Julien Auguste, la puissance est perdue pour les provinces, les soldats et la république ! » L'état de la société chrétienne, à la mort de Constance, il faut en convenir, était propre à inspirer aux païens les plus hautes espérances. L'hérésie d'Arius avait tout divisé et subdivisé dans l'Église. Ce n'étaient qu'anathèmes lancés et reçus : les évêques légitimes étaient chassés de leurs sièges, à main armée, par des usurpateurs ; le schisme ajoutait ses désordres à ceux de l'hérésie. Ces querelles dont l'écho retentissait dans toutes les villes, dans tous les villages, dans tous les hameaux, affaiblissaient l'empire au dehors, paralysaient le pouvoir au dedans, rendaient l'administration périlleuse et difficile. Les juges, les gouverneurs n'étaient occupés qu'à réprimer les séditions excitées par les Ariens. A travers ce conflit tumultueux, la foi chrétienne apparaissait comme une semence de désordres jetée dans le monde. Julien put donc avec une certaine apparence de raison afficher comme l'objectif de sa politique le dessein de supprimer le mal dans sa racine, en étouffant toutes les sectes sous l'ancien culte des idoles. Il apporta à ce rôle l'ironique légèreté d'un sophiste, le fana-

tisme d'un païen, le froid calcul d'un sceptique. Mais sa tentative impuissante ne fit que prouver, une fois de plus, la divine immortalité du christianisme. L'hostilité contre l'Église s'est produite sous bien des formes : explosions populaires, ligue de l'opinion, alliance du génie avec la force armée, révoltes intestines, insurrections triomphantes. Toutes les manifestations de la haine, individuelle ou publique, depuis Néron jusqu'à Robespierre, sont venues tour à tour reprendre une lutte qui ne cessera qu'avec le monde. A l'heure actuelle, le combat dure encore ; ici, par des tendances sourdes et dissimulées ; ailleurs par la violence ; plus loin, par la ruse ; tantôt au nom du droit des peuples ; tantôt au nom des intérêts monarchiques. Mais nul persécuteur n'a montré l'habileté de Julien. Tous les ennemis de l'Église réunis n'ont pu atteindre le niveau auquel s'est élevé l'Apostat. C'est peut-être qu'aucun d'eux ne connaissait aussi profondément que lui la puissance à laquelle il s'attaquait ; aucun ne savait comme Julien la véritable cause qui rend l'Église immortelle. Cette cause est tout entière dans la promesse infaillible de Jésus-Christ. Or la plupart des hommes d'état qui se sont attaqués à l'Église, dans le passé ou dans le présent, font bon marché de cette raison. Ils la qualifient de théologique ; ils tiennent pour certain que la politique humaine, forte par les gros bataillons, n'a rien à démêler avec le mysticisme chrétien. Le successeur de Constance n'avait garde de tomber dans une pareille méprise. La promesse de Jésus-Christ, dont en sa qualité d'ex-lecteur il connaissait toute la portée, fut le point central contre lequel il dirigea ses efforts.

Supériorité
de Julien sur
tous les
autres
ennemis de
l'Église. Sa
lettre aux
synagogues
juives.

33. S'il est vrai que Jésus-Christ soit Dieu, il est certain que toutes les puissances réunies contre l'Église ne viendront point à bout de la renverser, puisque Jésus-Christ a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Voilà le nœud de la question. Se jeter sur les papes, les évêques, les prêtres, les fidèles ; les exiler, les emprisonner, les égorger ; tout cela a été fait cent fois. Rien humainement parlant n'est plus faible que l'Église. On lui confisque ses biens ; on décapite ses chefs et ses membres ; elle ne se révolte

pas ; elle subit la mort, l'exil, les chaînes. Écrasée, opprimée, calomniée, égorgée, elle souffre en silence ; mais quand elle a subi tous ces opprobres elle se relève plus féconde, plus pure, plus vivace que jamais, sur le tombeau de ses persécuteurs. L'expérience s'est renouvelée durant dix-neuf siècles ; c'est quelque chose, et pourtant cela ne décourage point les ambitions hostiles. Julien s'y prit autrement. Il laissa de côté l'effet pour s'attaquer directement à la cause. Son raisonnement fut celui-ci : Pour détruire l'Église, je démontrerai que Jésus-Christ n'est pas Dieu. — Voilà qui était mille fois plus logique et plus simple que tous les égorgements, les oppressions et les violences. Il est vrai que ce n'était point une prétention absolument nouvelle d'entreprendre de démontrer que Jésus-Christ n'est pas Dieu. Celse le philosophe l'avait eue ; il n'était pas au IV^e siècle si mince sophiste qui ne se crût des arguments péremptoires pour soutenir cette thèse. Aujourd'hui même quel rationaliste ne se vante de posséder vingt démonstrations pour une en ce sens ? Mais Julien avait trop sérieusement étudié les bases de la foi chrétienne pour partager un seul instant ces naïves illusions. L'Église est un fait fondé sur une promesse divine. Pour détruire l'Église, il s'agit d'établir par un fait que l'auteur des promesses léguées à l'Église n'est pas Dieu. Le fait essayé par Julien semblait alors la chose du monde la plus simple à exécuter. (Actuellement encore il offre en apparence les mêmes facilités, et, pour ma part, je m'étonne que la tentative n'ait pas été reprise en sous-œuvre par quelque nouvel ennemi de l'Église. Notre-Seigneur avait dit, en montrant le temple de Jérusalem reconstruit par Hérode : « Vous voyez ces édifices superbes ; en vérité je vous le dis, il n'en restera pas ici pierre sur pierre ¹. Cette maison sera abandonnée et déserte ². » Une telle prophétie était aussi claire, aussi particularisée qu'on pouvait le souhaiter pour une expérience hostile. La ruine du temple par les soldats de Titus

¹ *Et egressus Jesus de templo ibat et accesserunt discipuli ejus ut ostenderent ei ædificationes templi. Ipse autem respondens dixit illis : Videtis hæc omnia ? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem. (Matth., xxiv, 1-2.)*

² *Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. (Matth., xxii, 38.)*

l'avait réalisée. Elle concordait parfaitement avec celle de Daniel, dont voici les paroles : « A la fin des soixante-deux semaines d'années, le Christ sera mis à mort ; et le peuple qui l'aura renié ne sera plus son peuple. Une nation étrangère commandée par son monarque viendra détruire la ville et le sanctuaire ; l'abomination de la désolation siègera dans le temple, et la désolation persévéra jusqu'à la fin des siècles ¹. » Il est évident que ces deux prophéties, solidaires l'une de l'autre, se développant dans un parallélisme rigoureux, n'engageaient pas seulement le passé, en prédisant la ruine consommée par Titus, mais qu'elles se prolongeaient dans l'avenir, en excluant la possibilité d'une restauration durable du temple juif. Or Julien, maître absolu de l'empire, comptait la Palestine au nombre des provinces qui lui étaient soumises. Hommes, argent, territoire, il pouvait disposer de tout, sans contrôle, sans obstacle, sans résistance. Vingt ans auparavant, Constantin avait érigé à Jérusalem la basilique impériale du Saint-Sépulcre. Julien avait exactement le même pouvoir et les mêmes ressources pour relever de ses ruines le temple anéanti. S'il réussissait dans son entreprise, la prophétie du Sauveur recevait un démenti flagrant, incontestable, et dès lors la divinité de Jésus-Christ était anéantie. Tel fut le calcul de l'Apostat. Trop habile cependant pour aventurer toutes ses chances sur une seule question, Julien ne livra point le but réel de son entreprise aux hasards d'une publicité indiscreète et dangereuse. Il jugea à propos d'agir d'abord, se réservant de faire connaître plus tard le vrai mobile de sa conduite. Peut-être craignait-il, en ébruitant son plan, d'éveiller une résistance à main armée de la part des chrétiens. Toute cette négociation fut un chef-d'œuvre d'habileté. Il écrivit une lettre pleine de témoignages de bienveillance, « au vénérable patriarche des Juifs, notre frère Jules, résidant à Jérusalem ; » ce sont les termes mêmes de la suscription. « Je veux, disait-il, mettre un terme aux injustes

¹ *Et post hebdomadas sexaginta duas occidetur Christus ; et non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum auge venturo. Et erit in templo abominatio desolationis et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio.* (Dan., ix, 26-27).

vexations que vous subissez. En parcourant les archives de l'empire, il m'est tombé sous la main des édits où vous êtes outrageusement traités. Constance, mon frère de glorieuse mémoire, se disposait à lancer contre vous des ordonnances plus sévères encore. Vous ne devez cependant pas faire retomber sur lui la responsabilité de ces mesures de rigueur. Elles lui étaient imposées par des ministres sans religion et sans entrailles, qui trop longtemps abusèrent de sa confiance. Eux seuls furent coupables : mais j'ai fait justice de leur exécrable tyrannie. Maintenant donc je vous informe que je ne souffrirai plus qu'on prélève aucune espèce de droit ni d'impôt sur le peuple juif, au nom de certains personnages qui se décorent du titre d'apôtres. Je veux que désormais, affranchis de ces contributions injustes et goûtant sous mon règne le repos le plus profond, vous redoubiez vos prières et vos vœux pour la prospérité de mon empire auprès du grand Dieu créateur qui a daigné me confier la couronne et le sceptre ¹. » La faveur inespérée dont cette missive apportait le gage n'était que le prélude et comme le premier acte de la comédie. Julien, peu de temps après, convoqua le patriarche et les principaux d'entre les Juifs. « La loi de Moïse, dit-il, vous ordonne d'offrir des sacrifices. Pourquoi ne le faites-vous pas ? Sur tous les points de l'empire le sang des victimes sans tache coule en l'honneur de la divinité. Serez-vous les seuls qui vous teniez à l'écart dans ce pieux concert ? — Auguste empereur, répondirent-ils, la loi de Moïse nous ordonne en effet d'immoler des victimes à Jéhovah ; mais elle nous défend de le faire ailleurs que dans le temple de Jérusalem. Rendez-nous cet auguste édifice. Une telle œuvre immortalisera votre nom. En face du Saint des Saints reconstruit par vous, Israël reprendra ses sacrifices interrompus et fera monter au pied du trône de l'Éternel des prières et des actions de grâces pour le plus grand et le plus sage des Césars. » — Cette réponse était précisément celle que Julien attendait. « Retournez à Jérusalem, leur dit-il. Faites savoir à vos compatriotes que je veux leur rendre la cité de David, rebâ-

¹ Julian., *Epistol.* xxxv.

tir le temple et rétablir la loi mosaïque. » La promesse impériale était sincère. Elle eut un immense retentissement.

Les Juifs se rassemblent pour réédifier le temple de Jérusalem. Prédiction de saint Cyrille. *L'Évangélium Jesu-Christi secundum Joannem.*

34. Disséminés sur tous les points du monde, les Hébreux se rassemblèrent, comme au temps de Zorobabel, pour aller reprendre possession du sol de la patrie. Ce mouvement ne se produisit pas sans compromettre en divers lieux la sécurité des chrétiens. Fiers de la protection de l'empereur, les fils d'Israël ne résistèrent pas à la cruelle satisfaction de la vengeance. On les vit à Alexandrie, à Damas, se ruer sur les basiliques et les livrer au pillage. Il faut le dire pourtant, ces violences furent circonscrites au sein de quelques localités. Le sentiment patriotique des Hébreux domina bientôt les passions féroces qui eussent compromis le but suprême des espérances nationales. Ce fut alors un spectacle vraiment imposant que les longues files de caravanes se dirigeant vers Jérusalem. Des milliers de familles voyageaient par groupes, emmenant leurs troupeaux, leurs meubles, leurs serviteurs, leurs richesses ; tous les yeux, tous les cœurs étaient fixés vers la ville sainte. On s'y acheminait en chantant les hymnes de David qui célébraient la gloire de l'antique Sion. Dans un élan spontané, les femmes juives donnaient leurs bijoux, leurs pierreries, pour contribuer à la grande œuvre de restauration. Des collectes, comme au temps de Béséléel, furent organisées avec enthousiasme. Pour stimuler encore l'ardeur unanime, Julien, dans une lettre adressée à cette émigration de la race de Jacob, la plus grande qu'on eût vue depuis Néhémias, faisait la déclaration suivante : « Enfants de Juda, je viens de lire l'ensemble de vos prophéties ; j'ai interrogé les divins oracles qui ont fondé la grandeur de votre nation et de votre culte. J'y suis clairement désigné comme le prince juste et puissant qui doit mettre fin à votre nouvelle captivité de Babylone et rétablir le temple de Zorobabel. J'accepte la noble mission qui m'a été tracée par le Dieu créateur ; j'ai pris toutes les mesures nécessaires pour en assurer le succès. » En effet, ordre avait été donné à tous les trésoriers de la province de fournir sur le trésor public aux frais énormes de la reconstruction. Un plan avait été adopté sur des proportions gigantesques, et avec une magnificence

sans égale. D'habiles architectes furent mis à la tête des travaux. Sous leur direction, les meilleurs ouvriers en tout genre devaient exécuter une œuvre qu'on voulait voir figurer comme jadis au rang des merveilles du monde. Enfin Julien envoya à Jérusalem, pour surveiller l'entreprise, l'ancien gouverneur des îles Britanniques, le comte Alypius, l'un de ses plus chers confidents. C'était témoigner assez hautement l'intérêt exceptionnel que le César apportait à ce grand travail. Bientôt les marbres précieux, les pierres de taille, les bois de construction s'accumulèrent à Jérusalem, pendant que de vastes ateliers s'organisaient pour exécuter les divers travaux de ciselure, de sculpture, de tissage, ou d'orfèvrerie. La colonie chrétienne de Jérusalem, envahie et comme cernée par l'agglomération juive qui la pressait de toutes parts; était chaque jour l'objet des insultes et des sarcasmes de la foule. « Les fils d'Israël étalaient, dit Rufin, une arrogance et une fierté qui ne connaissaient plus de bornes. Ils se permettaient contre nous des actes de cruauté qui restaient toujours impunis; ils inauguraient par ces violences le retour du règne de David; c'est ainsi qu'ils l'appelaient ¹. » Cependant les travaux préparatoires se poursuivaient avec une ardeur incroyable. Il s'agissait de déblayer tout l'emplacement de l'ancien temple, sur un périmètre égal à celui que le roi Hérode avait recouvert autrefois de ses immenses constructions. Il fallait achever de démolir les restes des fondations anciennes. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, suivait d'un œil attentif toutes les phases d'une entreprise si intéressante pour la foi chrétienne. Autour de lui, dans l'assemblée des frères, se manifestaient des inquiétudes fort naturelles. « Rassurez-vous, disait-il, les Juifs ne font en ce moment que réaliser eux-mêmes la prophétie de Jésus-Christ. Ils démolissent ce qui restait encore des pierres superposées de l'ancien temple ² ». — En effet, au lieu même où l'arche d'alliance avait reposé autrefois sous l'aile des chérubins d'or, un vieux pan de mur, debout au milieu des ruines ³, semblait

¹ Rufin, *Hist. eccles.*, lib. I, cap. XXXVII. — ² Rufin, loc. citat. — ³ Cyrill., *Cateches.* XV, cap. xv; *Patr. græc.*, tom. XXXIII, col. 800.

protester contre la parole évangélique : *Non relinquetur hic lapis super lapidem qui non destruat*. Ce vestige du passé disparut le premier sous la main des démolisseurs. Tous les Juifs, riches et pauvres, hommes et femmes, grands et petits, s'étaient constitués les ouvriers volontaires du Temple. On en vit employer au déblai des pics, des pelles et des corbeilles d'argent. Les Juives opulentes se paraient pour le travail de leurs robes tissées d'or et de soie ; elles chargeaient les décombres dans le pan de leurs manteaux de pourpre. Malgré cette activité prodigieuse, doublée par l'énergique volonté d'un peuple qui prétendait relever le berceau de sa foi et de sa vie nationales, de longs mois devaient s'écouler avant le complet achèvement des travaux préliminaires. Un incident assez remarquable signala cette première période. Pendant qu'on attaquait les assises souterraines des fondations, en déplaçant une pierre engagée dans le blocage, on mit à jour l'orifice d'une caverne artificiellement creusée dans la profondeur du rocher. Un ouvrier, attaché à la ceinture par une corde, fut descendu dans l'hypogée ; il le parcourut en tous sens et y trouva une colonne qui s'élevait encore à hauteur d'appui. Sur le fût de cette colonne était un rouleau (*volumen*) de parchemin, soigneusement enveloppé dans les replis d'un tissu de lin. Après cette découverte dont il s'empara, il fit le signe convenu à ses compagnons qui le remontèrent à la lumière du jour. Le précieux dépôt, remis aux mains des Rabbi, excitait au plus haut degré la curiosité générale. L'enveloppe de lin à demi consumée par l'humidité et le temps fut détachée avec précaution ; enfin on put dérouler le livre mystérieux. Il était écrit en langue grecque. Les premières paroles qu'on y lut furent celles-ci : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. » Comment un exemplaire de l'Évangile de saint Jean se retrouvait-il dans une grotte souterraine du Temple de Jérusalem ? Avait-il été déposé jadis en ce lieu comme une protestation de foi immortelle par les chrétiens de cette ville, alors que, sous la conduite de Siméon leur évêque, ils avaient quitté la patrie du déicide pour se retirer à Pella, et y attendre l'heure des vengeances divines solennellement exécutées depuis

par Titus? On pourrait le conjecturer avec assez de vraisemblance. Quoi qu'il en soit, l'émotion causée par cet incident ne fit que redoubler l'ardeur des Juifs, et les travaux furent poussés par eux avec plus de zèle que jamais.

35. De son côté, Julien poursuivait non moins énergiquement l'œuvre qu'il s'était imposée, de ruiner le christianisme. Il affichait toujours la préteation d'éviter soigneusement tout ce qui eût ressemblé à une persécution ouverte. « Je ne veux pas, disait-il, faire aux chrétiens l'avantage de leur donner de nouveaux martyrs. Il me suffit de les étouffer sous le mépris universel. » En conséquence, dès l'an 362, il avait publié un édit qui accordait à chacun le libre exercice de sa religion, et rappelait tous ceux qui avaient été exilés pour cette cause. Son but était de fomenter les divisions entre les catholiques et les ariens, pour affaiblir les uns par les autres et les envelopper ensemble dans un manteau commun d'ignominie. Il prenait plaisir à mettre aux prises les représentants des deux partis, les excitait à la controverse, et terminait le différend par des jugements sarcastiques où il se moquait à la fois des uns et des autres. « Écoutez-moi, leur disait-il. Les Germains et les Francs m'ont bien écouté! » La liberté de religion qu'il laissait en apparence aux chrétiens, n'était au fond qu'un dur esclavage : il ne les condamnait pas à mort par un édit général, mais il prenait d'ailleurs les voies les plus sûres pour les accabler. Toutes les faveurs étaient prodiguées aux païens; les chrétiens n'éprouvaient de sa part que dédains, vexations et disgrâces. Pour avilir le clergé, il ôta aux ecclésiastiques leurs privilèges; il supprima les pensions destinées à la subsistance des clercs et des vierges consacrées à Dieu. « Leur admirable loi, disait-il, leur enjoint de renoncer aux biens de la terre, afin d'arriver plus vite au royaume des cieux. Or, voulant gracieusement leur faciliter le voyage, nous ordonnons qu'ils soient soulagés du poids de tous leurs biens. » Quand les fidèles osaient se plaindre, il répondait : « La vocation d'un chrétien n'est-elle pas de souffrir? » Toutes les églises furent donc dépouillées, et leurs richesses transportées dans les temples idolâtriques qu'il faisait réparer aux frais des Galiléens. Il tâchait de gagner

Édit qui rappelle les exilés et dépouille les églises de leurs immunités et de leurs biens.

par des promesses ceux dont la foi lui paraissait chancelante. La fermeté de ceux qui résistaient passait pour un crime d'état. Au contraire ceux qui se laissaient vaincre et qui sacrifiaient leur conscience à la fortune étaient comblés d'honneurs et de grâces. L'apostasie conduisait à toutes les charges ; elle tenait lieu de talent et de mérite ; elle couvrait tous les crimes passés, et donnait le droit d'en commettre impunément de nouveaux.

Retour
de saint
Athanasie à
Alexandrie

36. Par une exception glorieuse, Julien avait nommé exclu saint Athanasie du privilège de rentrer dans sa ville épiscopale. « Il serait dangereux, dit l'Apostat, dans une lettre aux habitants d'Alexandrie, de laisser à la tête du peuple un pareil intrigant. Ce n'est point un homme, mais un avorton sans valeur. Il s'estime d'autant plus grand qu'il appelle plus de dangers sur sa tête. Ne recevez donc jamais ce scélérat d'Athanasie. Il a osé, sous mon règne, conférer le baptême à des femmes grecques d'une naissance illustre ! » Mais les événements trahirent la volonté impériale. L'évêque arien Georges, qui occupait le siège d'Alexandrie depuis l'exil de saint Athanasie, avait su se rendre odieux à tous les partis : aux catholiques, par la persécution qu'il leur avait fait souffrir sous Constance ; aux ariens, en les forçant à souscrire la condamnation d'Aétius un de leurs chefs ; aux païens, par le pillage de leurs temples, et par les vexations qu'il exerçait indistinctement contre toutes sortes de personnes. La réaction païenne profita des circonstances pour jeter Georges en prison. Il y était à peine, lorsque le peuple accourut en foule, le traîna par la ville, en le foulant aux pieds et en l'accablant d'outrages. Georges expira dans d'affreux tourments. Son cadavre, placé sur le dos d'un chameau, fut conduit, au milieu des vociférations d'une populace en délire, au bord de la mer : là il fut brûlé et l'on jeta ses cendres dans les flots, de peur que les chrétiens ne les honorassent comme celles d'un martyr. Rien de semblable n'était à craindre en faveur de l'évêque intrus. Il était assez notoire que la religion n'était pas la cause de sa mort, et que ses crimes l'avaient rendu odieux à tout le monde. Julien, en apprenant cette sédition, ne parut irrité que pour la forme. Dans la

réalité, il s'applaudissait de voir les querelles de religion s'envenimer, et les sectes chrétiennes qu'il détestait également se détruire les unes par les autres. « Georges méritait d'être ainsi traité, se contenta-t-il d'écrire aux Alexandrins. J'ajoute même qu'il était digne d'un châtement plus rigoureux encore ; mais vous ne deviez pas vous faire justice à vous-mêmes. Quand vous n'auriez pas de respect pour la mémoire d'Alexandre votre fondateur, et surtout pour la majesté de votre grand dieu Sérapis, comment n'avez-vous point eu d'égard au devoir commun de l'humanité, et à ce que vous me devez à moi-même, à moi que les dieux, et en particulier le grand Sérapis, ont investi de l'empire de l'univers? » C'était par de telles harangues que le César littérateur prétendait réprimer les émeutes. Quoi qu'il en soit, saint Athanase, malgré le mauvais vouloir de Julien à son égard, se décida à rentrer à Alexandrie, après sept années d'exil. Son retour fut un triomphe digne d'un disciple de Jésus-Christ. Le Sauveur rentra à Jérusalem, « porté, dit l'Évangile, par le fils d'une ânesse. » Ce fut sur une semblable monture qu'Athanase voulut rentrer à Alexandrie, au milieu d'un concours innombrable de peuple venu au-devant de lui à deux journées de chemin. Toute l'Égypte semblait s'être donné rendez-vous autour de l'illustre patriarche. On montait sur toutes les éminences pour le voir ; on se pressait pour entendre le son de sa voix ; on croyait se sanctifier en se plaçant au passage de son ombre. Si jamais il n'y eut d'existence plus constamment persécutée que celle d'Athanase le Grand, il est juste de reconnaître qu'il n'y eut jamais de population plus dévouée, plus enthousiaste, plus fidèle à son pasteur légitime, que celle d'Alexandrie. On brûlait des parfums et on semait des fleurs sur tout le parcours du cortège ; la ville entière fut illuminée ; on fit des festins de réjouissances sur les places publiques. Le retour d'un père n'eût pas excité plus d'allégresse dans chaque famille ; l'entrée d'un souverain bien aimé n'eût pas été accueillie avec des démonstrations plus unanimes. Saint Athanase traita ceux qui l'avaient le plus ouvertement persécuté avec tant de douceur qu'ils furent les premiers à se féliciter de son retour. Il se fit la

providence vivante des indigents, des malheureux, des opprimés, sans aucune acception de parti ; tous les esprits, tous les cœurs se sentaient invinciblement attirés par les charmes de sa mansuétude, de ses vertus et de son génie.

Concile
d'Alexandrie.
Lettre
de Julien
contre saint
Athanasie.

37. En quittant la Thébàide où il avait été relégué par Cons-
tance, un autre héros de la foi, Eusèbe de Verceil s'arrêta à Alexan-
drie pour y conférer avec saint Athanasie. Les deux prélats de
concert réunirent un concile peu nombreux, mais formé presque
en totalité d'anciens confesseurs tels que saint Astérius évêque de
Pétras en Arabie, Caïus, Ammonius, Draconce, Adelphius, Paph-
nuce. On avait à examiner la conduite à tenir vis-à-vis des évêques
qui par faiblesse avaient souscrit les professions de foi hérétiques.
La plupart de ceux qui à Rimini s'étaient laissés surprendre, en
avaient depuis vivement témoigné leurs regrets. Le concile d'A-
lexandrie détermina qu'ils ne seraient point considérés comme exclus
de la communion ecclésiastique. Il fut aussi réglé que les chefs du
parti arien, s'ils renonçaient à leurs erreurs, obtiendraient le pardon
du passé, mais sans conserver leur dignité ecclésiastique. Ceux qui
n'avaient succombé qu'à la violence, admis après rétractation à la
communion de l'Église, n'étaient point déchus de leur rang dans
la hiérarchie. — La question dogmatique fut ensuite résolue par
la condamnation des principes de Macédonius, évêque intrus de
Constantinople, qui commençaient à se répandre et qui attaquaient
la divinité du Saint-Esprit. On fixa la signification catholique du
terme d'*hypostases*, dont on s'était servi en divers sens dans la
controverse. Les uns, prenant ce mot comme synonyme de *sub-
stance*, n'admettaient en Dieu qu'une *hypostase*. Les autres, lui don-
nant le sens de personnes, en reconnaissaient trois. Ce fut leur avis
qui prévalut. Quand on fut ainsi tombé d'accord sur les formules du
langage théologique, le concile anathématisa solennellement Arius,
Sabellius, Paul de Samosate, Basilide et Manès. L'examen d'un
point de doctrine controversé sur l'Incarnation occupa les dernières
séances. Il fut reconnu que le Sauveur n'avait pas pris un corps sans
âme, ni pensée, contre le sentiment de quelques théologiens isolés
qui prétendaient que l'âme du Verbe incarné était la divinité même.

— Athanase eut à peine mis fin aux travaux de ce concile que les païens, irrités des nombreuses conversions opérées par le saint patriarche, le dénoncèrent à Julien. « S'il continue, disaient-ils, nous n'aurons bientôt plus un seul adorateur des dieux dans notre cité. » L'Apostat leur répondit : « Cet évêque banni par plus de vingt décrets impériaux devait au moins en attendre un nouveau avant de revenir. J'ai accordé, il est vrai, aux Galiléens proscrits par Constance d'heureuse mémoire le retour dans leur pays; mais j'ai fait une exception spéciale pour Athanase. Comment donc cet impie a-t-il repris, avec son impudence accoutumée, le siège qu'ils nomment épiscopal? Je lui enjoins de sortir d'Alexandrie au reçu de cette lettre, sous peine des plus rigoureux châtimens s'il osait désobéir. Je jure par le grand Sérapis que si, avant les calendes de décembre, il n'a pas été chassé de votre ville et s'il n'a quitté le sol de l'Égypte, je ferai payer à la compagnie des officiers égyptiens une amende de cent livres d'or. » On juge bien qu'un ordre accompagné de pareilles menaces devait être exécuté avec la dernière rigueur. L'église principale d'Alexandrie, encore une fois envahie par les soldats, fut souillée de profanations et de meurtres. Athanase s'enfuit précipitamment sur une barque qui remontait le Nil, avec l'intention de se cacher dans la Thébaïde; mais les rameurs du proconsul acharnés à sa poursuite le gagnèrent de vitesse. Soudain le patriarche fit retourner son embarcation vers Alexandrie; il rencontra les barques qu'on envoyait à sa recherche, et passa au milieu d'elles sans être reconnu. Les rameurs lui demandèrent si Athanase était bien loin. « Faites diligence; il est tout près de vous! » répondit-il. Quelques heures après, l'illustre fugitif rentra à la faveur de la nuit dans sa ville épiscopale. Il s'y tint caché jusqu'à la mort de Julien (362).

38. Cet empereur apostat poursuivait avec une obstination satanique son système de sourde et hypocrite persécution. Nous avons déjà fait connaître l'édit où il proscrivait l'enseignement chrétien. Ce décret fut exécuté à la rigueur. Les maîtres chrétiens, privés des chaires d'éloquence et de belles-lettres, eurent recours à un moyen ingénieux pour échapper au cercle de barbarie dans

Discussion
de l'édit pro-
hibitif contre
les maîtres
chrétiens,
par saint
Grégoire de
Nazianze.

lequel Julien voulait les emprisonner. Ils composèrent sur des thèmes de morale et de théologie, ou sur des sujets tirés de l'histoire sainte, des hymnes, des idylles, des élégies, des odes et des tragédies. Saint Grégoire de Nazianze seul a écrit plus de trente mille vers. Ses poésies sont admirables par l'élévation de la pensée et la beauté de l'expression. Saint Basile son ami le suivit dans cette voie. Les deux Apollinaire de Laodicée les imitèrent. Nous ferons connaître plus loin ces essais. En fermant aux disciples de Jésus-Christ la carrière des belles-lettres, telles qu'on les enseignait de son temps, Julien inaugurerait un système qui devait être repris plus tard sous le nom de laïcisme. Des deux côtés, les prétentions et la donnée sont les mêmes, avec cette différence que Julien, plus radical que ses successeurs, ne se bornait point à bannir les chrétiens de l'enseignement comme professeurs il aurait voulu les en exclure même comme élèves. Du reste sa théorie était exactement celle que les ennemis de l'Église cherchent à faire revivre. Dans sa pensée, l'état avait le droit exclusif de distribuer l'enseignement à qui et comme il l'entendait. Or, au iv^e siècle, l'état et l'empereur ne se distinguaient pas l'un de l'autre. Par conséquent rien n'était plus légal que l'exclusion prononcée contre les chrétiens, dès qu'elle plaisait à l'empereur. Il ne saurait être sans intérêt de suivre les apologistes du iv^e siècle dans leur polémique à propos de ce régime nouveau, imposé par la tyrannie et l'arbitraire de Julien. « De tous les attentats commis par ce prince, dit saint Grégoire de Nazianze, celui-ci fut le plus inique et le plus odieux. Quiconque aura pour les lettres et les sciences un amour que je m'honore de professer, partagera mon indignation. Oui, j'abandonne volontiers à qui les voudra, la fortune, l'éclat du rang, la puissance, la gloire, tous ces hochets de la vanité des hommes, frivoles comme leurs songes; mais la science, les lettres, jamais! C'est là notre domaine, le domaine dont on n'expulsera jamais les chrétiens. C'est le premier des biens que j'ai voulu conquérir et auquel je demeure fermement attaché, après le bien supérieur et divin de la foi et des espérances immortelles. Dis-nous donc, Julien, qui t'inspira cette pensée d'arracher

la science et les lettres aux mains des fidèles de Jésus-Christ? Les lois avaient jusqu'ici consacré la légitimité, l'inviolabilité de ce domaine intellectuel. Personnellement tu faisais parade de tes connaissances, tu estimais ton talent littéraire autant et plus peut-être que ta couronne. Voyons donc le sens du décret inouï par lequel tu crus devoir bouleverser, d'un trait de plume, le champ pacifique de la science et des lettres. Voici les considérants de cet édit de proscription : « La science et les lettres nous appartiennent exclusivement, à nous qui adorons les dieux. Cela résulte de leur nom même. On les comprend sous le titre général d'hellénisme. Or les Hellènes, les Grecs, qui nous les ont transmises dans leurs immortels ouvrages enseignent unanimement le culte des dieux. A nous donc, à nous seuls, l'hellénisme. Aux chrétiens, l'ignorance et l'inculte barbarie. Toute leur science se résume en un seul mot : Crois ¹. » Voilà ce que disait cet empereur. A coup sûr, les Pythagoriciens avec leur devise : « Le maître a dit, » n'eussent pas ainsi tourné notre *Credo* en ridicule. Pour eux, la raison dernière de toute doctrine se résume en ces mots : *Αὐτὸς ἔφα* (*Ipse dixit*). Mais nous chrétiens, quand nous proclamons la vérité de nos dogmes divinement révélés, nous n'entendons pas abjurer les droits de la raison, ni de la logique. Au contraire c'est par le raisonnement, par la science, par la dialectique, que nous démontrons d'une manière irrésistible la vérité de notre foi. Mais enfin, quand même on admettrait cette calomnie atroce lancée contre nous, quand il serait vrai que nous nous enfermons dans notre *Credo*, aurez-vous plus le droit de revendiquer pour vous seuls les lettres et les sciences? Vous invoquez ce nom d'hellénisme. Un nom n'est rien, la signification est tout. Supposeriez-vous qu'hellénisme soit synonyme d'idolâtrie, ou que ce mot désigne seulement l'idiome parlé par un peuple? Si vous le faites synonyme d'idolâtrie, montrez-moi, d'une

¹ Voici le texte original emprunté par S. Grégoire de Nazianze à l'édit de Julien : *Ἡμέτεροι οἱ λόγοι, καὶ τὸ Ἑλληνίζειν ὧν καὶ τὸ σέβειν θεοῦς · ὑμῶν δὲ ἡ ἀλογία καὶ ἡ ἀγροικία · καὶ οὐδὲν ὑπὲρ τὸ Πίστευσον, τῆς ὑμετέρας ἐστὶ σοφίας.* (Greg. Naz., *Orat. contra Julian.* I, cap. CII; *Patr. græc.*, tom. XXXV, col. 636-637.)

part, la loi qui oblige tous les peuples idolâtres à parler grec; montrez-moi, d'autre part, l'uniformité de culte, de croyances et de sacrifices chez ceux mêmes qui parlent le grec. Le Βουθόινς (Hercule) des Lydiens veut être honoré par des injures. Plus on l'outrage, mieux on l'honore. En Laconie, la piété consiste à se faire flageller devant l'autel de Diane. En Tauride, la vertu suprême consiste à égorger de sa main l'hôte qui est venu se reposer sous votre toit. La Phrygie croit rendre aux dieux le culte le plus méritoire en mutilant des hommes, en abusant pour le crime de l'enfance et de la jeunesse. Lequel de ces hellénismes est le vôtre, parmi cette multiplicité d'horreurs non pas sacrées mais sacrilèges? C'est la langue, c'est l'idiome paternel que j'entends revendiquer, me dites-vous. Mais cette langue, moi aussi je l'ai reçue de mes aïeux. Si elle est vôtre, elle est mienne au même titre et par le même droit. Vous prétendez la réserver cette langue uniquement au service du paganisme; comme si parler grec signifiait professer une religion quelconque! Ne voyez-vous pas que la langue est un instrument parfaitement indépendant de l'usage auquel on peut l'employer? En vérité, je vous le demande, fanatique admirateur de la littérature grecque, comment vous y prendrez-vous pour nous empêcher de parler une langue commune à toute l'Asie? Est-ce l'élégance du beau langage que vous voulez nous interdire? Mais si nous sommes assez heureux pour surprendre le secret de cette brillante élocution, quel moyen de nous le ravir? Et si l'hellénisme embrasse tout l'ensemble de l'idiome usuel et vulgaire, comment nous faire oublier ce qui est la racine même de notre être? Allons plus loin, et pénétrons dans ces mystères ridicules où votre gravité n'a pas honte de se compromettre. Vous dites qu'il y a certaines paroles qui ont la vertu de mettre l'homme en rapport avec les dieux, par la simple énonciation, soit en frappant l'air par une seule émission vocale, soit même par la conception mentale en les formulant dans un acte de pensée intime. Vous attribuez cette efficacité aux termes bizarres de Μῶλυ (Moly) Ξάνθος; (Xanthe) Χάλκισ (Chalcis). Nous empêcherez-vous, si nous le voulons, de prononcer ces divers assemblages de syllabes? Dès que vous y attachez

ridiculement un sens idolâtrique, nous vous les abandonnons bien volontiers. Mais quant au droit intrinsèque, comment nous empêcher de les formuler si nous le voulons? Inventez toutes les subtilités de législation possibles, imaginez toutes les entraves, toutes les restrictions, tous les subterfuges. La langue humaine c'est le concert universel dont le Verbe divin a doté l'humanité tout entière. Pour l'anéantir, il faudrait faire disparaître l'espèce humaine. Vous dites : L'hellénisme m'appartient. — Et moi je vous réponds : L'alphabet à qui est-il? aux Phéniciens, aux Égyptiens, ou aux Hébreux? Le grec serait votre propriété! Quoi donc! Le calcul, la numération, les poids, les mesures, les mathématiques, à qui sont-ils? Les insulaires de l'Eubée prétendent qu'un de leurs compatriotes, Palamède, en fut l'inventeur. Eh bien! que feriez-vous si les Phéniciens, les Égyptiens, les Hébreux, vous interdisaient l'usage de l'alphabet, ou si les insulaires de l'Eubée vous interdisaient celui des mathématiques? Geai dépouillé de vos plumes d'emprunt, que leur répondrez-vous? La poésie grecque m'appartient, dites-vous. Vraiment! Et qu'eussiez-vous fait à cette vieille qu'un jeune étourdi heurtait à l'épaule et qui se mit à improviser un dithyrambe dont elle créa sur-le-champ le rythme aujourd'hui classique? Enfin de quelle invention humaine pouvez-vous revendiquer le monopole? Les armes dont vous êtes si fiers, vous reconnaissez les devoir aux Cyclopes qui les premiers ont assoupli le fer. La pourpre qui décore vos épaules est une importation tyrienne. Le chien d'un berger rencontra le précieux coquillage qui la fournit; sa gueule empourprée apprit aux hommes le secret d'une teinture dont votre tyrannie se pare avec tant d'orgueil. Faudra-t-il que l'univers reste inculte, parce que l'agriculture est un art inventé par Triptolème; ou que les flottes cessent de sillonner les mers, parce que la navigation fut, dit-on, inventée à Athènes? Les sacrifices sanglants qui ont la fortune de vous tourner la tête, les initiations théurgiques, l'idolâtrie enfin, ne sont pas d'origine grecque. La Chaldée en fut le berceau. La magie, qui vous plaît tant, est originaire de la Perse : l'astrologie a pris naissance dans les campagnes de Babylone. L'oneirocritie est l'art

des Telmesses ; les Phrygiens furent les premiers à consulter pour la divination le mouvement et le vol des oiseaux. Cependant vous pratiquez la théurgie, la magie, l'astrologie, l'interprétation des songes, des augures et des aruspices, toutes choses qui dans votre système ne sont pas plus vôtres que ne le sont pour nous les lettres et les sciences. — Mais ce ne fut pas à cette odieuse tyrannie que Julien borna ses efforts sacrilèges, ajoute saint Grégoire. Il entreprit la tâche impossible de transporter au sein de l'idolâtrie elle-même les institutions qui font la gloire de notre religion sainte, et qui ne sauraient prospérer sans elle. Dans ce but il ouvrit en chaque cité des écoles, des oratoires, des chaires où l'on enseignait la morale et le mysticisme païen, où l'on développait le sens caché des initiations et des pratiques de la théurgie, comme un moyen de perfection intérieure et de purification des âmes. Le chant des psaumes qu'il avait entendu dans nos basiliques lui donna l'idée d'obliger, sous peine d'emprisonnement ou d'amende, les multitudes à chanter à deux chœurs des hymnes en l'honneur des dieux. En même temps il faisait élever à grands frais des hospices pour recueillir les voyageurs pauvres, des hôpitaux pour les malades. Il crut pouvoir par décret instituer des monastères païens et des collèges de vierges. Il prêchait, dans toutes ses lettres, la charité, l'amour des pauvres, vertus qu'il avait tant de fois admirées chez nous, quand il voyait nos collectes traverser les mers pour aller secourir les malheureux dans les régions les plus lointaines. Ces institutions étaient bien réellement à nous ; elles nous appartenaient. Cependant il ne se faisait nullement scrupule de se les approprier, lui qui prétendait nous dépouiller de la littérature et des sciences, sous prétexte que nous n'avions inventé ni l'alphabet, ni les mathématiques ¹ ! »

Effort de Julien pour transporter au sein du paganisme les idées, les vertus et les institutions chrétiennes.

39. L'argumentation de saint Grégoire de Nazianze repose, on le voit, uniquement sur le droit naturel qui ouvre indistinctement à chaque homme les carrières intellectuelles. C'est qu'en effet Julien fut le premier des législateurs qui chercha à introduire le droit absolu, exclusif et souverain de l'état, en matière d'enseigne-

¹ S. Greg. Naz., loc. cit.

alent. Saint Grégoire relève comme une monstruosité ce principe auparavant inouï. Le reproche qu'il fait à Julien d'avoir voulu singer les institutions catholiques au profit de l'idolâtrie se rapporte à tout un ordre de faits extrêmement curieux à observer, au milieu d'une persécution dont chaque trait eut sa physionomie originale. Julien avait débuté par copier la hiérarchie ecclésiastique, en créant des pontifes provinciaux dont la juridiction s'étendait sur tous les sacrificateurs des villes et des campagnes, lesquels relevaient tous du grand hiérophante Maxime, vicaire lui-même du *Pontifex Maximus*, c'est-à-dire de l'empereur. Les cantiques pieux des chrétiens dans leurs assemblées lui parurent aussi un moyen puissant de propagande. Dans une lettre au gouverneur d'Alexandrie Ecditius, il charge ce fonctionnaire de recruter, parmi les plus honorables familles égyptiennes, des adolescents de bonne mine qui fussent aptes à apprendre la musique. Il ordonne de les réunir en un collège sur le modèle des écoles épiscopales ; il assigne des fonds pour leur entretien, et veut que toute leur éducation soit dirigée dans le but de les préparer au ministère des temples idolâtriques. Chose bizarre ! Julien, tout polythéiste qu'il fût, ne se sentait pas la force de restaurer l'idolâtrie sur ses anciennes bases. Pour la faire accepter, il était contraint d'adopter toutes les idées nouvelles que le christianisme avait implantées dans le monde. Voici une lettre qu'il adressait au pontife de Galatie, Arsace. « L'hellénisme ne progresse pas encore comme il le devrait, dit-il ; c'est la faute de ses ministres. De la part des dieux, tout est grand, tout est pur, tout est magnifique. De la part des événements, nous pouvons dire que la situation faite à l'idolâtrie dépasse toutes les espérances. Qui de nous, il y a seulement deux ans, eût osé se promettre un changement si radical et si merveilleux ? Mais rien n'est fait, si nous ne sommes nous-mêmes à la hauteur de notre mission et de notre œuvre. Songeons aux moyens populaires par lesquels l'athéisme des Galiléens s'est accrédité dans le monde : je veux dire la charité pour les pauvres, les infirmes, les malheureux de toutes sortes ; l'hospitalité pour les étrangers ; le culte des morts ; la sainteté apparente et extérieure. Ces gens-là ont eu le talent de simuler

toutes les vertus; il est temps que nous les dépassions sur ce terrain, non par une vaine apparence, mais par une sérieuse perfection. Personnellement vous êtes irréprochable; je le sais; je vous en félicite; mais cela ne suffit point. Il faut que tous les sacrificeurs, tous les ministres des dieux, dans la province de Galatie, le soient comme vous. Persuasion, menaces, avis, conseils, destitution même, employez tous les moyens pour en faire d'honnêtes gens. Déposez-les du sacerdoce, s'ils vous résistent et s'ils ne deviennent, eux, leurs femmes, leurs enfants, leurs domestiques, des modèles de régularité, de droiture et de piété envers les dieux. Surtout qu'ils ne souffrent pas au sein de leur famille l'infection contagieuse des Galiléens. Prévenez-les qu'un ministre des dieux ne doit jamais compromettre sa dignité en paraissant dans un théâtre, chez les *popinariû*, ou dans des maisons infâmes. Dites-leur qu'il y a certains trafics qui déshonorent même les particuliers, à plus forte raison les ministres des autels. Formulez un règlement dans ce sens. Ceux qui s'y conformeront peuvent être assurés de ma bienveillance; mais ceux qui se montreraient récalcitrants, chassez-les sans pitié. Établissez en chaque ville un ou plusieurs hospices, pour y recueillir les malades et les étrangers indigents sans distinction de culte. Pour faire le premier fond nécessaire à ces établissements, j'ai donné l'ordre au gouverneur de Galatie de mettre annuellement à votre disposition trente mille *modii* de froment, et soixante mille *septarii* de vin. Un cinquième de ces provisions sera distribué aux pauvres par les sacrificeurs; le reste sera mis à la disposition des hospices pour les étrangers, les malades et les mendiants. J'avoue que c'est une honte pour moi de voir un païen ou un Juif tendre la main et recevoir l'aumône de ces impies Galiléens, lesquels outre leurs pauvres nourrissent encore les nôtres. Nos pauvres sont à nous, et nous les abandonnerions! L'éducation des païens est à faire sur ce point. Apprenez-leur qu'il y a obligation pour eux de contribuer aux œuvres d'humanité. Prenez des mesures pour que dans chaque village on offre fidèlement aux dieux les prémices de toutes les récoltes. C'est la part des pauvres. Rappelez à tous le mot d'Homère: «Le mendiant et l'étranger sont les envoyés

de Jupiter. » Ne laissons pas plus longtemps les Galiléens se parer des maximes qu'ils nous ont volées, et singer des vertus dont l'original et le type sont chez nous. Quelle joie ne serait-ce pas pour moi d'apprendre que vous avez compris mon programme et que vous l'exécutez ! Acceptez rarement les invitations des gouverneurs ; voyez-les peu ; contentez-vous d'ordinaire de leur écrire. Quand ils feront leur entrée solennelle dans une ville, ne permettez point aux prêtres d'aller au-devant d'eux, ni de faire partie du cortège officiel. Il suffira qu'ils viennent les recevoir au vestibule du temple. Surtout veillez à ce que les fonctionnaires n'introduisent point de soldats dans l'enceinte sacrée. Au moment où un gouverneur met le pied dans un temple, il n'est plus qu'un simple particulier venant invoquer les dieux. La police du lieu saint vous appartient exclusivement ; vous seul avez le droit d'y commander. Telle est la volonté des dieux. Les princes, les gouverneurs qui se conforment à cette loi font preuve d'une religion éclairée et sincère. Quant à ceux qui ne veulent pas, même au pied des autels, se dépouiller un instant de leur faste et de leur grandeur empruntée, ce sont des orgueilleux aussi insensés que frivoles. Vous m'avez fait parvenir une requête en faveur des habitants de Pessinonte. Dites-leur que je suis prêt à y faire droit si, de leur côté, ils se montrent plus respectueux envers Cybèle, la mère des dieux, dont ils ont trop longtemps négligé l'image vénérée. Telle est la seule condition que je veux mettre à ma faveur ; j'ajoute cependant que, s'ils persistaient dans leur impiété, je saurais les punir. » Telles étaient les circulaires de Julien, véritables pastorales idolâtriques qu'il affectait de signer de son titre de *Pontifex Maximus*, à l'imitation des mandements épiscopaux. Il revenait sans cesse sur ce sujet. « Les païens ont une morale, disait-il ; mais jusqu'ici le paganisme ne s'est pas mis en peine de la professer. » Pour combler cette lacune, Julien instituait dans les temples idolâtriques des catéchistes, des docteurs, des prédicants. « Les sacrificateurs, ajoutait-il, sont les interprètes des dieux auprès des hommes et la caution des hommes vis-à-vis des dieux. Leur caractère sacré, leur mission sublime les placent

dans une sphère supérieure à toutes les grandeurs mortelles. Dès lors il est fort indifférent qu'ils soient riches ou pauvres, illustres ou inconnus. Mais ce qui leur importe par-dessus tout, c'est de justifier par une vertu éminente la supériorité de leur caractère divin. Que leurs oreilles soient aussi chastes que leur langue ; qu'ils s'abstiennent de lire les poésies trop libres et les récits capables d'allumer le feu des passions ; qu'ils respectent assez le trésor de leur foi pour ne jamais étudier les philosophies sceptiques de Pyrrhon et d'Épicure ; qu'ils demeurent dans un milieu de recueillement, de retraite et de silence ; qu'ils soient les hommes de la prière et non les convives des joyeux festins ; qu'ils se montrent aussi simples dans leur intérieur que magnifiques dans les cérémonies du culte ; enfin qu'ils réservent pour les besoins des malades et des pauvres la meilleure part des trésors qui passent par leurs mains. » Évidemment Julien avait pris dans l'Église son idéal du prêtre païen. Il en faisait lui-même l'aveu, tout en s'efforçant de déverser le mépris sur les ministres de l'Évangile. « Ne tuons pas les Galiléens, écrivait-il. Ils sont plus dignes de compassion que de haine ; leur fanatisme est pour eux une punition assez dure. Ce sont des aveugles qui s'égarèrent sur le point le plus essentiel de la vie. Ils abandonnent le culte des dieux immortels, pour honorer des cadavres et les ossements des morts. »

40. On ne connaîtrait encore que superficiellement le dogmatisme idolâtrique de Julien, si l'on se bornait à ces quelques fragments recueillis dans sa correspondance religieuse et administrative. La controverse avec les chrétiens était devenue son idée fixe, on pourrait dire sa monomanie. Saint Cyrille d'Alexandrie, dans un ouvrage en vingt livres *Contra Julianum*, entreprit sous Théodose le Grand une réfutation complète du traité composé par l'Apostatat contre le christianisme. Le saint docteur suivait pas à pas, en la reproduisant textuellement, toute l'argumentation de Julien. Malheureusement les dix derniers livres de l'œuvre gigantesque de saint Cyrille d'Alexandrie ne nous sont point parvenus. Dès lors il nous est impossible de reconstituer l'ensemble du traité impérial. Mais ce qui nous en reste ne manque ni d'importance, ni

Texte du
livre composé
par Julien
contre le
christia-
nisme, sous
le titre :
In atheos.

d'intérêt. « Je regarde comme un devoir essentiel, disait Julien, de faire connaître à l'univers les motifs qui m'ont déterminé à refuser toute créance à la secte des Galiléens. Il me faut démasquer les fraudes et les misérables artifices sur lesquels elle s'est échafaudée ; les fables puériles dont elle s'est servie pour abuser la crédulité publique ; les récits mensongers, les prétendus prodiges qu'elle invoque comme des témoignages irrécusables. Tout d'abord il convient de s'arrêter un instant sur la notion de Dieu, commune au genre humain tout entier. En comparant la doctrine des Grecs et des Juifs sur ce point fondamental avec celle que professent les Galiléens, on se convaincra que ces derniers ont emprunté tout ce qu'ils ont de vrai et de raisonnable, soit aux Grecs, soit aux livres hébreux. Platon vaut Moïse, et certainement le dépasse. L'inintelligence du peuple juif ne s'est jamais élevée à la compréhension des réalités divines. Platon disait admirablement que le soleil, la lune, les astres, le ciel, sont des dieux visibles (θεοὺς ἐμφανείς), c'est-à-dire les images extérieures de l'invisible divinité. Voilà la théorie vraie de ce que les Galiléens nomment faussement idolâtrie. J'en appelle au témoignage universel. Est-il un seul homme qui pour adorer ou supplier la divinité n'élève instinctivement les mains et les yeux vers le ciel ? Pourquoi ce mouvement spontané, qui éclate ainsi sous tous les climats, chez toutes les races ? Évidemment la contemplation des orbés célestes dans leur cours régulier, constant, immortel, a fait naître partout la même pensée, savoir que le ciel est vraiment le trône de Dieu, que les sphères se meuvent autour de la divinité créatrice, animées de son souffle, dirigées par sa main. De même que l'âme donne le mouvement au corps, ainsi Dieu anime le monde. Comparez, si vous en avez le courage, cette magnifique théologie avec les fables judaïques, le jardin planté par Jéhovah, Adam fabriqué comme une statue de boue, Ève tirée des flancs du premier homme, et au milieu de cette fantasmagorie le serpent qui les trompe tous deux. De bonne foi qui pourrait accepter des contes aussi ridicules ? Quel idiome parlait ce serpent ? Où avait-il appris le langage des hommes ? Mais surtout quelle différence trouve-t-on entre ces fables de Moïse et les plus in-

croyables métamorphoses de la mythologie? Il faut donc convenir qu'en fait de notions sérieuses et vraiment philosophiques sur la nature de Dieu, les Galiléens n'enseignent rien que nos sages n'aient dit mieux qu'eux. Platon avait du Dieu qui fit le monde une connaissance plus exacte que Moïse. Ce dernier nous parle des anges, mais il n'en sait ni la nature, ni l'origine, ni la puissance. Il se contente de les appeler les ministres de Dieu. C'est bientôt dit. Mais d'où sortent ces anges? Sont-ils des êtres créés ou incréés; doivent-ils l'existence à un autre; quelle puissance leur impose la soumission à autrui? Voilà ce que Moïse ne définit nulle part. Il ne s'explique pas davantage sur cet Esprit de Dieu qui apparaît soudain, sans qu'on sache s'il est créature ou créateur, être contingent ou éternel. Ce qui résulte de l'enseignement hébreu, des prophéties d'Israël en général et de la doctrine de Jésus en particulier, c'est que le Jéhovah mosaïque est exclusivement le Dieu de la nation juive. Cette compréhension étroite de la divinité est commune à tous les imposteurs juifs, sans en excepter l'énergumène Paul. Écoutez en effet leurs paroles textuelles; Moïse écrit ces mots : « Va dire au Pharaon : Israël est mon fils premier-né ¹; » et ailleurs : « Le Dieu des Hébreux nous appelle. Il nous ordonne d'aller au désert, à trois journées de chemin, offrir des sacrifices à Jéhovah, notre Seigneur ². » Quelques lignes plus loin nous trouvons encore ces paroles significatives : « Jéhovah, le Dieu des Hébreux, m'envoie te dire : Rends la liberté à mon peuple, laisse-le me suivre au désert ³. » Ainsi ce Jéhovah n'est jamais que le Dieu des Juifs; il se préoccupe uniquement des intérêts hébreux. Son rôle se circonscrit dans cette nationalité. Moïse ne le conçoit pas autrement. Jésus suit en cela l'exemple de Moïse; et, ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que Paul n'a pas une autre idée. Ce Paul qui a varié mille fois dans sa théologie reste invariablement, comme le polype sur son rocher, enchaîné au principe que Jéhovah est le Dieu exclusif des Juifs. Il semble, à la vérité, dire le contraire par ce mot fameux : « Est-ce que Dieu n'est pas le Seigneur des Gentils aussi bien que des Hébreux? » *An Judæorum Deus*

¹ Exod., IV, 22. — ² Exod. V, 3. — ³ Exod., VII, 16 : Genes., I, 1.

*tantum? nonne et gentium? Imo et gentium*¹? Mais ce n'est là qu'une véritable logomachie. Car enfin, dirai-je à Paul, si votre Dieu était celui des autres nations, pourquoi ne s'est-il occupé exclusivement que des Juifs? Aux Juifs seuls il a donné l'esprit prophétique, l'onction sacerdotale, la loi, les prophètes, les miracle et tous les prodiges fabuleux des récits hébraïques. Le fameux pain des anges, la manne du désert, fut leur privilège exclusif. C'est aux Juifs enfin, aux Juifs seuls, qu'il a envoyé Jésus. Aux Gentils rien, ni prophète, ni onction, ni docteur; pas un marque quelconque de sa divine clémence. Des myriades d'années s'écoulaient sur l'humanité livrée en masse, du couchant à l'aurore, du midi au septentrion, à la prétendue servitude des idoles, sans que Jéhovah s'occupe d'autre chose que du misérable coin de terre appelé la Palestine. Ah! si ce Dieu était en effet le Dieu de toutes les nations, il n'aurait pas ainsi abandonné l'immense multitude de ses enfants. Il faut donc le reconnaître : notre théologie est la seule vraie, la seule raisonnable. Nous croyons que le Dieu qui a créé l'univers est le roi et le père commun du genre humain tout entier; nous croyons qu'il a placé à la tête de chaque nation, de chaque cité, des dieux qui les administrent sous sa direction souveraine. C'est là ce qui nous explique la diversité d'aptitude et de caractère chez les races diverses. Ainsi le Gaulois, le Germain ont l'audace; les Grecs, les Romains, la civilisation, les arts, la persévérance et le génie de la guerre; les Égyptiens, la supériorité dans les sciences contemplatives et une sagacité incomparable; les Syriens à leur voluptueuse indolence joignent la finesse et la ruse; ils sont à la fois légers et dociles. Quelle raison donner à ces différences si tranchées de nation à nation? Le hasard n'y est pour rien. La direction d'un Dieu unique aurait abouti à l'uniformité des caractères, puisque la nature humaine est partout la même. Cependant Moïse a voulu aborder ce problème et voici la solution qu'il imagina : « Les fils des hommes, écrivait-il, se réunirent un jour en disant : Venez, élevons une cité et une tour dont le sommet atteigne jusqu'aux

¹ Rom., III, 29.

cieux et immortalise notre nom, avant de nous disperser sur toutes les plages de la terre. Or le Seigneur descendit pour considérer cet édifice. Voilà, dit-il, que les fils des hommes conspirent contre moi. Venez, allons confondre leur langage, de sorte qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres. Il le fit, et les dispersa ainsi sur la face du monde. La cité et la tour demeurèrent inachevées. » Telle est la fable inventée par Moïse. Galiléens, vous qui daignez ajouter foi à ce roman, expliquez-moi pourquoi vous refusez de croire au poëme d'Homère et aux Titans qui superposèrent trois rochers pour escalader le ciel. Quelle différence trouvez-vous entre l'un et l'autre récit ? Un Dieu qui a peur d'une poignée de maçons et qui leur joue un tour d'écolier, voilà ce que vous admettez sans peine, et vous prétendriez avoir une notion philosophique de la divinité ! Non, non ! L'ignorance seule vous fait tenir ce langage. Vous ne savez pas que le grand Dieu de l'univers, ce Dieu que nous adorons et que nous connaissons mieux que vous, nous a donné, à nous autres Gentils, ainsi que vous nous appelez ironiquement, non pas un seul mais des multitudes d'envoyés, de dieux, de protecteurs, de législateurs, tous plus grands que votre Moïse. Pour récompenser le zèle, la piété éclairée de notre culte, il nous a donné la supériorité physique, intellectuelle et morale. Si je voulais pousser plus loin l'analyse des livres mosaïques, quelles inepties, quelles contradictions à signaler encore ? Ainsi la prétendue merveille législative du Décalogue débute en ces termes : « Tu n'adoreras point les dieux étrangers, parce que moi, Jéhovah, je suis ton Dieu, Dieu jaloux, qui fais peser sur les enfants le poids des iniquités paternelles. » Voilà donc que Jéhovah lui-même reconnaît d'une part l'existence de dieux différents de lui, et d'autre part, le voilà qui constate solennellement sa propre impuissance, car enfin s'il est tellement jaloux, pourquoi donc laisse-t-il l'univers entier adorer d'autres dieux que lui ? Je n'insiste pas sur l'étrange anomalie d'un Dieu qui avoue cette faiblesse toute humaine de la jalousie. Mais enfin, prenons-le tel qu'il est. Il ne souffre pas que l'adoration s'égare sur un autre autel que le sien. Dès lors, ô Galiléens, je vous le de-

mande, de quel droit adorez-vous un prétendu Fils de Dieu que Jéhovah n'a jamais reconnu, dont il ne s'est jamais douté? Vous l'avez pris je ne sais d'où, comme un fruit adultère, pour l'insérer dans la généalogie divine. Il en est de même de vos prétendus héros. Quelle nation civilisée ne rougirait d'avoir un Samson au nombre de ses grands hommes? Qui s'arrêterait un instant à mettre en parallèle un David avec Alexandre? La science humaine a marché. Les Hébreux peuvent-ils revendiquer un seul de ses progrès? L'Égypte a eu ses Hermès; les Chaldéens et les Assyriens ont produit un Belus; les Grecs un Chiron. L'astronomie fondée sur les observations primitives des Babyloniens, s'est perfectionnée chez les Grecs; la géométrie, éclosée aux bords du Nil par les délimitations forcées des héritages après la crue annuelle du fleuve, est arrivée de nos jours à son apogée; les mathématiques, cultivées dans leurs éléments les plus vulgaires par les Phéniciens, doivent aux Grecs leur splendeur. Il en est de même pour la musique. Les Hébreux n'ont rien fait, rien produit, rien inventé. Quels hommes pourraient-ils opposer à Platon, Socrate, Aristide, Cimon, Thalès, Lycurgue, Agésilas, Archidamas, à toute cette phalange de philosophes, de guerriers, de monarques, de législateurs? Il n'est pas un des grands hommes que je viens de citer, qui ne se soit montré, envers ses plus cruels ennemis, plus clément que Moïse envers des innocents. Galiléens, montrez-moi donc dans votre histoire des bienfaiteurs de l'humanité tels que Persée, Eacus, Minos de Crète lequel nettoya les mers des pirates qui les infestaient, refoula les barbares des rives de la Sicile et de la Syrie, et étendit aux deux continents européen et asiatique les bienfaits de son règne! Rhadamanthe, son frère, inspiré par le Dieu suprême, dictait aux mortels des lois qui sont restées le code de l'humanité. Galiléens, votre Jésus a-t-il jamais rien fait de semblable? Il y a trois cents ans environ qu'il vivait. Durant son passage sur la terre, on ne cite de lui aucune action digne de mémoire. Quelques boîteurs, un ou deux aveugles, des possédés du démon guéris dans les bourgades de Béthanie et de Bethsaïda, voilà tous ses exploits. Quant à sa morale, nous la pouvons juger

par ses fruits. L'univers vous a vus renverser les autels de nos dieux légitimes ; il vous a vus massacrer les hérétiques, ainsi que vous les nommez. Mais j'ai tort de rendre Jésus responsable de ces crimes. Ils sont exclusivement à vous. Ni Jésus, ni Paul ne les ont jamais conseillés, par la raison bien simple que ni l'un ni l'autre n'imaginèrent jamais, dans leurs rêves les plus ambitieux, que vous auriez un jour la puissance de les commettre. Ils se contentaient tous deux de séduire quelques esclaves, hommes ou femmes, et d'arriver par cet ignoble intermédiaire à duper un ou deux personnages plus importants, tels que Cornelius et Sergius Paulus. Voilà en effet leurs plus illustres recrues, durant les règnes de Tibère et de Claude. Je défie qu'on en cite une troisième. Mais en vérité, à quoi bon ces digressions ? Galiléens, dites-moi ce qui a pu vous faire désertier nos dieux pour aller comme des transfuges invoquer le Jéhovah de la Judée ? Est-ce parce que les dieux ont donné à Rome l'empire du monde, et aux Juifs un perpétuel esclavage ? Quand est-ce donc que les Hébreux furent libres ? Leur père Abraham était, il le dit lui-même, un exilé sur la terre étrangère. Jacob, né dans la Syrie en esclavage, vécut en étranger sur le sol de la Palestine et alla mourir esclave en Égypte. A bras tendu, suivant son expression, Moïse échangea la servitude égyptienne contre l'isolement du désert. Lorsqu'enfin cette race abandonnée put mettre le pied sur le sol de la Palestine, elle eut le sort du caméléon, et changea de fortune comme cet animal change de couleur. Opprimée tantôt par des juges indigènes, tantôt par des roitelets étrangers, elle devint tour à tour l'esclave des Assyriens, des Mèdes, des Perses, pour tomber enfin sous le joug éternel de Rome. Jésus, le Dieu que vous prêchez, n'était qu'un des sujets de César. Vous le savez bien, puisque vous avouez que son nom fut enregistré, avec celui de son père et de sa mère, dans le recensement de Cyrinus. Telle fut sa naissance. Eut-il du moins la gloire de faire quelque chose pour sa patrie ? Non, votre Évangile le reconnaît en termes formels : « Ses concitoyens, dit-il, refusèrent de lui obéir. » Quoi donc ! Moïse avait bien courbé les cœurs endurcis, les cervelles

de pierre du peuple hébreu, et Jésus ne l'a pas su faire, ce Jésus qui commandait aux esprits, marchait sur les flots, chassait les démons, ce Jésus enfin qui aurait créé le ciel et la terre, s'il fallait en croire Jean, le seul de ses disciples qui se soit aventuré à tenir un pareil langage, encore ne l'a-t-il point dit d'une manière positive, claire, ni explicite! Mais enfin quel qu'il fut Jésus n'a pas même réussi à convertir à sa doctrine ses amis et ses proches. Voilà le fait. Je n'ai touché qu'un point de l'Évangile. En attendant qu'il me soit loisible d'en examiner en détail toutes les fraudes et les supercheries, je puis déjà adresser une question préalable aux Galiléens. Trouvez-vous, leur dirai-je, que la situation d'un peuple esclave pendant deux mille ans soit préférable à celle de ses vainqueurs et de ses maîtres? En un mot, osez-vous comparer un seul de vos Hébreux à Alexandre ou à César? Par Hercule, j'en fais le serment. Vous n'avez pas un nom qui approche de ces deux héros. En citant Alexandre et César, loin de moi la pensée de les mettre sur la même ligne avec de misérables Juifs! Leurs noms sont connus de tout l'univers, c'est uniquement pour cela que je les rappelle. Car les plus obscurs, les moins connus de nos guerriers et de nos sages, effacent tout ce que la race d'Abraham a jamais produit de plus grand. S'il était besoin de démontrer un fait aussi évident, la preuve ne serait pas longue. Galiléens, si vous avez la moindre supériorité intellectuelle sur nous, dites-moi pourquoi vous ne pouvez vous passer de notre littérature, de nos sciences et de nos arts? Quel besoin de venir vous empoisonner dans nos livres? Ne sont-ils pas plus pernicieux pour vous que les viandes immolées aux dieux? Car enfin, la chair que vous mangez, c'est Paul qui le dit, est par elle-même fort inoffensive. Mais l'enseignement polythéiste, l'instruction idolâtrique, voilà la véritable impureté qui souille vos consciences. Nul doute que dans votre système il vaudrait mieux manger la chair des victimes, que se corrompre par un enseignement idolâtrique. Eh bien! dites-moi pourquoi l'interdiction de fréquenter vos écoles vous a tous unanimement révoltés? N'est-ce point parce que nos sciences, nos arts, notre littérature sont infiniment supé-

rieurs aux vôtres? Il vous est impossible de produire sans nous un seul homme de mérite. C'est à l'école des dieux, c'est chez nous que se forment les grands caractères appelés à porter le flambeau de la science, le sceptre du génie, à perpétuer la gloire militaire et l'héroïsme en tout genre. Ce n'est point là une figure de rhétorique. Prenez les enfants les mieux doués; exercez-les exclusivement à apprendre les livres de l'Écriture, et quand ils seront arrivés à l'âge viril, s'ils ne sont pas inférieurs au dernier des esclaves, prenez que je n'ai rien dit. Et pourtant vous en êtes venus à ce degré d'inconséquence et de folie de donner à vos Écritures le nom de parole de Dieu, tandis que cette prétendue révélation divine est impuissante à donner aux hommes un degré quelconque de sagesse, de prudence, de force et de bonté. C'est notre enseignement à nous, idolâtres, comme vous nous appelez, qui produit ces résultats, et vous dites que notre littérature est celle de Satan. Peu importent vos blasphèmes! Il n'en est pas moins vrai que nous tenons d'Esculape, la science de la médecine; d'Apollon, des Muses et de Mercure, le don de la poésie, de l'histoire et de l'éloquence; de Mars et de Bellone l'art militaire. La vierge sans mère, la fille de Jupiter, Pallas, préside en reine à tout ce développement intellectuel. Galiléens, pouvez-vous nier que, sous la direction de ces divinités, nous ne vous ayons surpassés dans tous les arts? Pour mon compte, j'affirme que dans mes fréquentes maladies Esculape a daigné m'indiquer lui-même les remèdes opportuns. J'en prends Jupiter à témoin. De quel droit voulez-vous donc nous faire désertir tant de biens acquis, incontestables, pour nous rallier à une doctrine absurde, à un Dieu imaginaire? Vous-mêmes, pourquoi avez-vous abandonné les institutions des Hébreux, la loi dictée par Jéhovah? Votre symbole impie est un amalgame de doctrines juives et païennes dont vous avez pris inintelligemment non pas les points les meilleurs, mais au contraire les plus defectueux. Certes, rien n'est plus sage dans son ensemble que le code hébraïque. Moïse qui l'a composé voulut, dans une grande pensée nationale, que son peuple adorât uniquement le dieu d'Abraham et n'en servît pas d'autre. On comprend par-

faitement le motif d'une telle prescription. Mais ce grand législateur ajoutait immédiatement, comme corollaire à cette loi exclusive, une autre ordonnance dont vous ne tenez aucun compte. Il écrivait : « Tu ne médieras point des dieux, » *Diis non maledices*. Donc Moïse reconnaissait l'existence des autres dieux, tout en limitant l'adoration de Jacob et d'Israël au seul Jéhovah. Ignorants Galiléens, vous n'avez pas compris un seul mot à cette magnifique loi de Moïse. Vous l'avez scindée pour n'en prendre que la parole *Diis non servies*, sans la faire suivre de son correctif : *Diis non maledices*. Puis voyant que notre culte polythéiste admet tous les aliments comme chose indifférente en soi, vous vous êtes emparés de ce principe consacré par la raison universelle, et vous avez supprimé les gênantes distinctions de la loi mosaïque. Telle est en somme votre religion. Quant à votre morale, pour la juger, il suffit de s'en rapporter à ce que Paul écrivait des chrétiens de son temps. Il les appelle crûment : *Adulteri, molles, ἀρσενοκοίτας, fures, avari, ebriosi, conviciatores, rapaces* ¹. « Vous étiez tout cela, Frères, leur dit-il, mais vous avez été baptisés et sanctifiés au nom de Jésus-Christ. » Vraiment, dirai-je à mon tour, quelques gouttes d'eau suffiraient à pénétrer l'âme, à la purifier de tant de souillures ! Votre baptême est impuissant à guérir la lèpre, le scorbut, les dartres, les verrues, la goutte, la dysenterie, l'hydropisie ; il n'a d'action ni sur les grandes maladies, ni sur les plus légères douleurs ; il n'éteint même pas l'ardeur d'une envie au bout du doigt, et vous croyez qu'il efface la tache du meurtre, du vol et de l'adultère ! Est-ce sérieux ? Mais, disent les Galiléens, nous possédons une preuve de fait qui établit notre légitimité et justifie *a priori* toutes nos croyances ; c'est que nous avons été prédits par tous les prophètes et par Moïse lui-même. En sorte que nous seuls avons aujourd'hui le droit de nous dire les véritables enfants d'Abraham, pendant que les Israélites actuels ont perdu ce privilège. Voilà leur argument capital. Examinons-le sans préjugé. Moïse disait aux Hébreux : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera du milieu de

¹ 1 *Timoth.*, I, 10.

vos frères un prophète comme moi ; écoutez-le. » Vous dites que ces paroles s'appliquent au fils de Marie, et moi je vous réponds qu'en admettant votre interprétation, il en résulterait évidemment que le fils de Marie n'est qu'un homme et non point un Dieu. Moïse n'effect n'a jamais prétendu être autre chose qu'un homme : or le prophète dont il annonçait l'avènement devait lui ressembler. La fameuse parole de Jacob mourant, dont les Galiléens font si grand usage, n'a pas plus de valeur. Jacob disait : « Le sceptre ne sortira point de Juda, ni la royauté du sein de sa famille, jusqu'à ce que se réalisent les destinées nationales. » Telles furent les paroles textuelles de Jacob, bien que les Galiléens prétendent les altérer à leur profit en traduisant les derniers mots par ceux-ci : « Jusqu'à ce que vienne le chef attendu. » Mais peu importe cette variante. Il est manifeste que la prophétie patriarcale ne se rapportait point au fils de Marie. Elle concernait uniquement David. La preuve, c'est que le « sceptre échappa aux mains de Juda » dès le temps de Sédécias. Quant à Jésus, il n'a rien à voir avec la tribu de Juda, puisque d'après vous il n'a eu d'autre père que l'Esprit-Saint. Par conséquent, vous vous donnez une peine fort inutile en rattachant à la tribu de Juda l'origine de Joseph. Dès que Joseph n'a rien de commun avec Jésus, vous avez grand tort de mettre une si grande importance à élucider la généalogie du premier. Les deux tentatives contradictoires faites en ce sens par Matthieu et Luc ne prouvent donc qu'une seule chose : votre mauvaise foi. Je me réserve de traiter un jour cette difficulté plus à fond. En attendant, une simple réflexion me suffira, parce qu'elle est saisissante. Le Christ, d'après une prophétie du patriarche mourant, devait être un prince de la tribu de Juda. Donc le Christ ne pouvait être Dieu, ni Dieu de Dieu, ni le Verbe Créateur par qui toutes choses ont été faites. Mais vous dites : Une autre prophétie énoncée au livre des Nombres, est décisive. La voici : « Une étoile surgira de Jacob, un sceptre d'Israël. » Moi je vous réponds : Encore une fois, cette prophétie ne concerne que David et ses successeurs. David est le véritable fils d'Israël ou de Jessé (car ces deux noms en hébreu n'en font qu'un). Je vous défie de rien opposer de sérieux à mon interprétation. Tout ce que vous imaginerez se bri-

sera toujours devant l'énergique formule tant de fois répétée par Moïse : « Écoute, Israël, disait-il, Jéhovah Notre-Seigneur ton Dieu est un. » Mais j'entends les Galiléens me répondre : Nous ne disons pas autre chose nous-mêmes. Est-ce que nous prétendons qu'il y a trois dieux ? Non, mais un seul en trois personnes. — Et moi j'affirme que très-réellement vous enseignez l'existence de plusieurs dieux. Prenez la première ligne de l'Évangile de Jean : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. » Ainsi, vous le voyez, ce Verbe qui dans le principe était auprès de Dieu et qui était Dieu, ce Verbe que vous appelez fils de Marie, est un Dieu différent du grand Dieu principe éternel de toutes choses. Essayez, si vous le pouvez, de faire cadrer cette doctrine avec celle de Moïse. Vous avez un autre témoignage d'Isaïe dont vous faites grand cas. Isaïe écrivait : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils. » S'agit-il là d'un Dieu ? Nullement. S'agit-il même d'une virginité conservée après l'enfantement ? Pas davantage. Est-ce que nous ne voyons pas tous les jours des vierges se marier et devenir mères ? Il n'y a là ni incarnation divine, ni phénomène miraculeux. Vous avez pourtant inventé là-dessus votre fameuse vierge Θεοτόκος (*Deipara*), Mère de Dieu, laquelle aurait enfanté le Fils unique de Dieu, le premier-né de toute créature, par qui toutes choses ont été faites. Mais si ce Verbe, comme vous l'appelez, est réellement Dieu de Dieu, s'il est engendré de la substance du Père, comment pouvez-vous le supposer fils d'une vierge, ou de toute autre femme ? Comment peut-il être devenu un homme semblable à nous ? Comment enfin peut-il se rattacher de près ou de loin à Jéhovah, qui a dit de lui-même : « Je suis Celui qui suis ; il n'y a point d'autre Dieu que moi ? » Ce qui vous a induits dans cette série d'erreurs, c'est votre inintelligence du texte biblique. Moïse n'hésite pas à donner aux anges le titre de dieux. En cela, il se montre vraiment théologien. Écoutez-le vous dire : « Les fils de Dieu voyant la beauté des filles des hommes, choisirent parmi elles des épouses dont ils engendrèrent les géants, ces puissants dont le siècle a conservé le nom. » Évidemment Moïse ne pouvait désigner

plus clairement les dieux, demi-dieux et héros que nous adorons. Leur double origine mortelle et immortelle est clairement indiquée, car ce terme de « Fils de Dieu » ne peut s'entendre que des anges. L'erreur des Galiléens n'est pas moins manifeste quand ils imaginent un titre de *Primogenitus Dei*, qu'ils prétendent appliquer exclusivement à un Verbe inconnu de Moïse, dont ils veulent faire le fils de Marie. Est-ce que Moïse n'avait pas écrit cette parole : « Israël est mon fils premier-né : » *Filius meus primogenitus Israel*? Il ne saurait absolument pas y avoir deux premiers-nés. Or puisqu'Israël possède ce titre primordial, Jésus ne saurait d'aucune manière le prendre sans usurpation. Aussi quand Moïse écrivait : « Tu n'adoreras et ne serviras que Jéhovah ton Dieu unique; » il a d'avance flétri l'imposture de Jésus qui, dans l'Évangile, a osé dire : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Pour échapper à la contradiction flagrante qui résulte de ce rapprochement, les Galiléens disent que le Fils est même chose que le Père, même chose que l'Esprit-Saint. C'est là une théorie que je livre au premier enfant venu sachant l'addition. Galiléens, vous êtes si misérablement aveuglés qu'il ne vous reste pas même un vestige de la doctrine prêchée par vos premiers apôtres, tant les commentaires d'une impiété posthume ont dénaturé l'enseignement primitif! Ainsi votre Jésus n'a été déclaré Dieu ni par Paul, ni par Matthieu, ni par Luc, ni par Marc. Ce fut Jean, ce brave invalide (ὁ χωρηστὴς Ἰωάννης) qui, à la vue des multitudes grecques et italiennes séduites par cette contagion religieuse, s'avisa le premier de mettre en avant une pareille folie. Il avait vaguement l'idée que Paul, Matthieu, Luc, Marc, avaient écrit quelque chose, mais il n'avait rien lu de leurs ouvrages. Cette ignorance sénile lui permit d'écrire : « Le Verbe s'est fait chair. » Quel Verbe? Est-ce Jésus? Est-ce Jean-Baptiste? Il ne le dit pas; il ne le sait pas; il lui suffit d'avoir lancé sa phrase, qu'il appuie plus tard d'un témoignage de Jean-Baptiste lui-même. Ce témoignage de Jean-Baptiste, quelle que soit sa valeur, je ne veux pas le discuter. Admettons que Jean-Baptiste ait reconnu et signalé le Verbe dans Jésus-Christ. Mais alors voyez la

fourberie et la démence. Ce même Jésus-Christ, reconnu comme Verbe et comme Dieu par Jean-Baptiste, vous déclare, quelques pages plus loin, que « nul n'a jamais vu Dieu : » *Deum nemo vidit unquam*. Comment ? « Nul n'a jamais vu Dieu ; » et vous venez me dire que Jean-Baptiste l'a montré du doigt aux multitudes ; « que le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous ! » Ce sont vos propres paroles. Vous avez donc vu ce Dieu que nul ne peut voir ; vous avez donc vu, sinon le Père invisible, au moins son Verbe, Dieu comme lui, consubstantiel à lui ! Ou Jean-Baptiste a menti, ou le Verbe. Choisissez. L'un et l'autre parlent dans votre Évangile. La pierre d'attente de votre vieil évangéliste Jean n'a pas été perdue. C'est sur elle que vos modernes architectes ont édifié la divinité de Jésus. Bâtisseurs hypocrites, « ajoutant un sépulcre à un autre sépulcre, » pour parler le langage même de vos Évangélistes ! Si vous l'aimez mieux, je vous citerai la parole d'Isaïe le prophète. Il a dit de vous : « Ces endormis vont rêver leurs songes dans les sépulcres et les cavernes » : *in sepulcris et specubus dormiunt propter somnia* ¹. Ces paroles peignent à merveille la superstition galiléenne, laquelle a conservé jusqu'à ce jour le rite des incantations nocturnes sur les sépulcres, dans les catacombes. Or chacun sait que le contact d'un tombeau était une des impuretés légales de Moïse. Galiléens, dites-moi donc pourquoi vous aimez, en dépit de Moïse, à vivre au milieu des nécropoles ? pourquoi, malgré la prescription formelle de Moïse, vous refusez de sacrifier des victimes au Seigneur ? Abraham, Elie de Thesbé, tous les prophètes ont offert des sacrifices ; Abel et Caïn, les deux fils d'Adam, vous en ont donné l'exemple. La Bible dit explicitement que « Jéhovah accueillit d'un regard favorable les offrandes d'Abel. Mais il dit à Caïn : Pourquoi cette tristesse et cet abattement ? Ton offrande était bonne, mais tu ne l'as pas bien divisée ². Il y a là un péché. » Telle est la parole de Moïse. Je

¹ Isai., LXV, 4.

² Julien présente ici le texte sacré dans le sens que les Septante lui avaient donné et que S. Augustin, S. Chrysostome et S. Ambroise ont suivi tour à tour. La traduction des Septante rendait ainsi le verset 7^e du cha-

me rappelle à ce sujet qu'un évêque galiléen, réputé l'un des plus habiles de la secte, pressé par moi de me dire en quoi pouvait consister un vice de forme dans la division de la victime, lui qui n'admettait même pas la légitimité intrinsèque du sacrifice, demeura court et ne sut pas me donner une explication qui eût le sens commun. C'est que les Galiléens ne comprennent plus un seul mot du livre de Moïse. Pourquoi, leur demanderai-je encore, avez-vous abandonné la circoncision? A cette interrogation, ils ont coutume de répondre : C'est que Paul nous a enseigné que la véritable circoncision prescrite à Abraham était celle du cœur, et non celle de la chair. Telle est, ajoutent-ils, l'interprétation non-seulement de Paul, mais de Pierre lui-même. — Et moi je reprends le texte de Moïse et je lis que la circoncision matérielle y est prescrite obligatoirement, comme le signe sensible de l'alliance contractée entre le Seigneur et Abraham. Les paroles de la Bible sont formelles : « Voici, dit Moïse, le testament, ou alliance, que vous observerez entre vous et moi, entre moi et votre race, dans vos générations. Vous aurez soin de circoncire la chair de vos enfants. Tel sera le signe de mon testament entre vous et moi, entre moi et votre race. » Peut-on imaginer quelque chose de plus précis, de plus clair, de plus concluant? Et ne croyez pas que le Christ ait aboli cette législation. Il a dit au contraire : « Je ne suis point venu détruire la loi, ni les prophètes, mais les accomplir. » Il ajoutait : « Quiconque violera un des préceptes, fût-ce le moindre, de cette loi; quiconque enseignera aux autres à le violer, celui-là sera exclu du royaume des cieux. » Pouvait-il témoigner plus énergiquement sa réprobation contre les violateurs de la loi mosaïque? Dès lors, vous, Galiléens, qui avez répudié non pas un précepte en particulier, mais tous les commandements de la loi de Moïse, quelle est votre excuse? De deux choses l'une : ou Jésus-Christ a menti; ou vous êtes les violateurs de la loi de Jésus lui-même. Vous n'observez plus le sabbat; vous n'immolez plus l'Agneau pascal; vous

pitre IV de la Genèse : *Nonne si recte offeras, non recte autem divides peccasti? Le sens vrai de l'hébreu a été mieux rendu par la Vulgate, qui dit : Nonne si bene egeris, recipies; sin autem male statim in foribus erit peccatum.*

ne mangez plus le pain azyme ; vous ne sacrifiez plus de victimes même à Jérusalem. Mais, dites-vous, qu'importe la circoncision matérielle? nous sommes circoncis de cœur. — Vraiment! comme s'il n'y avait parmi vous ni scélérats, ni adultères, ni voleurs! Nous n'avons que faire d'immoler l'Agneau pascal, ni de manger les pains azymes, ajoutez-vous, depuis que le Christ, le véritable agneau, s'est immolé une fois pour nous et nous a donné le pain de vie. — Par Hercule! Est-ce que le Christ est venu vous apprendre à maudire Abraham? Or Abraham a offert des sacrifices, comme j'en offre moi-même tous les jours. De quel droit prétendez-vous renverser les autels élevés par votre patriarche? Abraham pratiquait la divination; il observait les augures, les songes et les étoiles du ciel. J'entends les Galiléens me demander où je trouve la preuve qu'Abraham fût adonné aux pratiques de l'astrologie? C'est la Bible qui va leur répondre. La nuit où Jéhovah promit un fils au vieux patriarche, pour lui confirmer la certitude de cette promesse : « Le Seigneur fit sortir Abraham de sa demeure, et lui dit : Regarde le ciel; compte, si tu peux, les étoiles qui brillent sans nombre sur ta tête; aussi nombreuse sera la descendance de tes fils. » Telles sont les paroles bibliques. Or, dites-moi je vous prie, quelle nécessité pouvait-il y avoir à ce que Jéhovah, ou l'ange son envoyé, prit la peine de faire sortir Abraham pour lui montrer le ciel étoilé? Est-ce que le patriarche ne savait pas d'avance que le firmament est constellé d'astres sans nombre, pendant une belle nuit? Ce que Jéhovah, ou son ange, voulait lui montrer, c'était un signe dans le ciel, des étoiles filantes peut-être, ou quelque autre phénomène produit par la volonté toute-puissante du Maître du ciel, afin de confirmer par ce témoignage irréfragable l'authenticité de la promesse. Si l'on m'accusait de faire violence au texte par cette interprétation hypothétique, je n'aurais qu'à continuer la lecture du passage du Livre sacré. Il continue en ces termes : « Alors Jéhovah dit au patriarche : Je suis le Dieu qui t'ai appelé de la région des Chaldéens, pour te donner en héritage cette terre de Chanaan. — Seigneur, mon Maître, répondit Abraham, à quel signe reconnaitrai-je la vérité

de votre promesse, qui m'assure l'héritage de ce pays? — Va, lui dit le Seigneur, choisis une génisse, une chèvre et un bélier de trois ans, avec une tourterelle et une colombe. — Abraham s'empressa d'obéir; il disposa les victimes, partagées par le milieu, à l'exception de la colombe et de la tourterelle qu'il laissa entières. Puis il s'assit, et les oiseaux du ciel descendirent sur les victimes partagées ¹. « Voilà très-exactement ce que dit la Bible, et dès lors vous voyez bien qu'Abraham pratiquait la divination par l'immolation des victimes, et par les augures tirés de l'inspection des oiseaux ². »

41. Ici s'arrêtent, malheureusement pour nous, les citations de Julien reproduites dans les dix premiers livres du *Traité de saint Cyrille d'Alexandrie contre l'Apostat*. Les dix autres livres, maintenant perdus, renfermaient le reste de l'ouvrage du sophiste couronné. Cette seconde partie se retrouvera-t-elle jamais? nous ne pouvons que le souhaiter. En attendant, ces extraits authentiques suffisent amplement pour nous faire comprendre la pensée intime de Julien, le caractère de sa polémique, et la supériorité de son attaque sur le scepticisme voltairien du siècle dernier, ou sur la tentative rationaliste dont nous sommes aujourd'hui les témoins. Nos modernes antechrist s'élèvent à peine à la cheville de l'Apostat. Voilà ce qu'il faut savoir et dire bien haut; ne fût-ce que pour décourager les amours-propres littéraires qui croient inventer une objection nouvelle contre l'Église, quand ils ne connaissent même pas l'immense arsenal épuisé précédemment contre cette institu-

¹ *Genes.*, xv, 7-11. En se reportant au tom. I de cette *Histoire*, pag. 372, le lecteur pourra se convaincre de la mauvaise foi avec laquelle Julien dénature le texte sacré, par une interprétation véritablement absurde.

² Nous avons donné *in extenso* tous les fragments authentiques du livre de Julien *In Atheos*, cités par S. Cyrille d'Alexandrie dans son traité *Contra Julianum*. Afin que le lecteur puisse facilement se reporter au texte même de Julien, voici les citations exactes de tous les passages mentionnés : *Cyrilli Alexandr. contra Julianum, libri decem; Patrol. græc.*, tom. LXXVI, col. 559, 563, 564, 567, 575, 590, 599, 606, 614, 631, 635, 643, 647, 651, 662, 678, 702, 703, 711, 713, 719, 723, 727, 734, 753, 743, 746, 758, 762, 770, 771, 779, 790, 791, 795, 802, 805, 807, 814, 819, 826, 834, 838, 842, 850, 859, 863, 874, 886, 899, 923, 946, 955, 970, 983, 991, 1002, 1011, 1015, 1023, 1030, 1034, 1039, 1046, 1050, 1051.

tion divine, par des esprits qui les dépassaient cent fois en érudition et en science technique.

42. Julien fut donc un sophiste très-supérieur à tous les col-laborateurs de l'Encyclopédie aussi bien qu'à tous les pseudo-savants de notre époque qui se sont donné la mission de nier l'Évangile. Outre sa supériorité intellectuelle, sa science profonde des Écritures et de la dogmatique chrétienne; en dehors de son fanatisme spirite qui le mettait très-réellement en communication avec les princes des ténèbres; Julien avait l'avantage énorme d'être le César de l'Orient et de l'Occident, le maître absolu de tout l'univers civilisé. La force matérielle s'unissait dans sa main à la puissance sophistique la plus haute qui fut jamais. C'est là ce qui explique les violences exercées en son nom contre les chrétiens. Julien était trop habile pour se donner l'apparence d'un persécuteur avoué, mais il laissait libre carrière aux violences des païens contre les fidèles. On compte donc plusieurs martyrs sous son règne. A Dorostore en Thrace, Emilien fut jeté au feu pour avoir renversé les autels; à Myre en Phrygie, Macédonius, Théodule et Tatien furent grillés à petit feu pour avoir brisé les idoles d'un temple; à Ancyre en Galatie, le prêtre Basile fut déchiré avec les ongles de fer et périt dans les tourments. Césarée de Cappadoce, dont tous les habitants s'étaient montrés attachés à la foi catholique, en fut punie par Julien, qui lui ôta le nom de Césarée donné par Constantin, et lui fit reprendre celui de Mazacca. A Hiérapolis en Phénicie, un supplice inconnu même au temps de Dioclétien épouvanta l'humanité. Des vierges consacrées à Dieu, après avoir été exposées nues à la vue et aux outrages du peuple, eurent le ventre ouvert; on le remplit d'orge et on le fit dévorer par des pourceaux. Ces horreurs se renouvelèrent à Gaza en Palestine, contre des prêtres et des vierges. Les soldats chrétiens n'étaient pas mieux traités. Bonose et Maximilien, vétérans légionnaires, ayant refusé d'ôter la croix du *Labarum*, eurent la tête tranchée. Toutes ces cruautés, tant de sang répandu sont une flétrissure de plus à la mémoire de l'empereur apostat.

Liste
des martyrs
chrétiens
sous le règne
de Julien
l'Apostat

43. Ces diverses exécutions ne retombent qu'indirectement sur Julien, qui les laissa faire plutôt qu'il ne les ordonna. Mais le martyre de saint Artemius¹, ancien gouverneur militaire de l'Égypte, est son œuvre personnelle. A ce titre, il nous faut insister plus particulièrement sur cet épisode. Artemius, d'une origine patricienne, avait fait ses premières armes sous Constance Chlore et Constantin le Grand. Il faisait partie des légions qui, à cette époque, guerroyaient contre les Pictes dans la Grande Bretagne, et contre les Germains et les Francs sur les bords du Rhin. Témoin de l'apparition miraculeuse de la croix, il avait vu le Labarum substitué aux aigles romaines ; il était entré dans Rome avec l'armée victorieuse, après la défaite de Maxence ; il avait assisté aux glorieuses journées d'Andrinople et de Chrysopolis, durant l'expédition contre Licinius. Soit qu'il fût chrétien d'origine, soit que le miracle du Labarum l'eût converti plus tard à la foi, Artemius, à la mort de Constantin le Grand, était compté parmi les plus fervents disciples de Jésus-Christ. Après avoir successivement franchi tous les échelons de la hiérarchie militaire, il avait été nommé *procurator* de Syrie. Constance l'éleva bientôt au poste plus important de prélet de l'Égypte. Cette promotion eut lieu à la suite d'un événement qui intéresse au plus haut point l'hagiographie chrétienne. On se rappelle que le grand Constantin avait choisi sa sépulture dans la basilique élevée par lui en l'honneur des douze apôtres. La nouvelle Rome, Constantinople, moins riche en reliques que l'ancienne, ne pouvait fournir immédiatement de quoi doter les sarcophages des douze apôtres, au milieu desquels le conquérant avait fait placer le sien. « Or, disent les Actes de saint Artemius, dans une expédition contre les barbares des rives de l'Ister (Danube), Constance s'avança jusqu'à la cité d'Odryses (Andrinople). Là un évêque lui apprit que le corps de saint André reposait à Patras en Achaïe, et celui de saint Luc à Thèbes en Béotie. Ce renseignement

¹ Nous avons précédemment cité un fragment considérable des Actes de S. Artemius, restitués à la science historique par le cardinal Mai et les nouveaux Bollandistes. Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 149-153.

Histoire de
saint Artemius.
Translation
des reliques
de saint
André, de
saint Luc et
de saint
Timothée
à Constanti-
nople. Arte-
mius est
nommé prélet
d'Égypte.

authentique combla de joie l'empereur Constance. — Appelez-moi sur-le-champ Artemius, dit-il. — Artemius parut. — Réjouissez-vous, saint homme, dit l'empereur, nous avons de bonnes nouvelles. — Puissent toutes celles que reçoit César être de même nature ! dit Artemius. Mais de quoi s'agit-il ? — Cher ami, il n'est question de rien moins que de la découverte d'une tombe d'apôtre. N'est-il pas vrai, ajouta Constance, que cette nouvelle est la meilleure qu'on puisse vous annoncer ? — Qui vous a révélé un si précieux trésor ? demanda Artemius. — C'est l'évêque de Patras, dit Constance. Allez avec lui procéder à la translation des saintes reliques, et faites-les amener à Constantinople. — Ainsi parla Constance. Ce prince, malgré son attachement à l'Arianisme, qui lui avait été inspiré par Eusèbe, l'évêque hérétique de Nicomédie, n'en était pas moins très-zélé pour le culte de Dieu et des saints. Il prenait à tâche de continuer l'œuvre des basiliques commencées par son père, et affichait la prétention de dépasser en pieuses libéralités Constantin le Grand lui-même. Artemius accepta avec empressement la mission qui lui était confiée. Il se rendit en Achaïe. Les corps de l'apôtre André et de l'évangéliste Luc, après avoir été exhumés en grande pompe, furent transportés à Constantinople et déposés dans la basilique des Saints-Apôtres, auprès du sépulcre de Constantin le Grand. Artemius se rendit ensuite à Éphèse en Ionie, et procéda de même à la translation des reliques de saint Timothée. Au retour de ces deux expéditions saintes, les évêques prièrent l'empereur de récompenser le zèle d'Artemius en le nommant à la préfecture de l'Égypte. Leur requête fut accueillie favorablement et Artemius partit pour Alexandrie¹. » Le nouveau gouverneur d'Égypte eut bientôt conquis, par sa prudence et ses vertus, le cœur de ses administrés. Julien, à son avènement à l'empire, conserva Artemius dans ses fonctions militaires et se contenta d'envoyer un favori à Alexandrie, avec le titre supérieur de *comes Ægypti*, pour surveiller un homme dont la foi chrétienne était universellement connue. Cette situation se prolongea pendant

¹ Act. S. Artem.; Bolland., 20 octobr., pag. 861-862.

les deux premières années du règne de l'Apostat. L'expédition que Julien méditait contre les Perses ayant nécessité la concentration de toutes les forces militaires de l'empire, Artemius reçut l'ordre d'amener à Antioche les légions dont il disposait en Égypte. Au moment où, à la tête de ses troupes, Artemius entra dans la capitale de la Syrie, Julien que la guerre contre Sapor ne distraignait pas de la guerre contre l'Évangile, donnait à la foule le spectacle d'une flagellation dont les prêtres d'Antioche Eugène et Macarius étaient les victimes.

44. On avait arrêté ces généreux confesseurs, sous la double accusation d'outrages à la majesté impériale et d'injures proférées contre les dieux. L'Apostat avait pris place sur son tribunal. « Qui êtes-vous ? leur demanda-t-il. Qu'avez-vous fait pour être amenés à mon audience ? — Nous sommes chrétiens, dirent-ils ; nous sommes deux pasteurs du troupeau du Christ. — Le troupeau du Christ ! s'écria Julien, où est-il ? — Par tout l'univers. Tous les hommes que le soleil éclaire de ses rayons sont appelés à en faire partie. — Vraiment ! Et de qui donc serai-je le chef, moi, si le Christ me prend tous les hommes ? — Empereur, rappelez-vous que, vous-même jadis, vous fûtes compté parmi le troupeau de Jésus-Christ. Rappelez-vous que c'est Jésus-Christ qui donne ou ôte à son gré les couronnes. C'est par lui que les rois règnent. Vous n'êtes devant lui qu'un faible mortel : votre règne est d'un jour ; le règne de Jésus-Christ n'aura pas de fin. » Le dialogue ne continua pas longtemps sur ce ton. Julien essaya de le faire descendre de cette hauteur sur le terrain d'une discussion sarcastique. — Insensé ! dit-il au prêtre Eugène, ne vois-tu pas que c'est ton Christ qui est un roi de théâtre ? Il naquit sous Auguste, vécut trente-trois ans et mourut sur un gibet. Quelle éternité peux-tu trouver là-dedans ? — Jésus-Christ est né, a vécu, est mort comme homme, dit le martyr ; mais comme Dieu, il n'a eu ni commencement ni fin. — L'empereur se mit à rire. Je comprends, dit-il. Ton Christ a plus d'une naissance. C'est comme Pythagore, lequel naquit une première fois en Égypte, fils d'un matelot ; une seconde fois sous le nom d'Euphorbe, l'un des héros d'Homère ; une troisième fois à

Confession
des prêtres
Eugène et
Macarius
d'Antioche.

Samos, sous le nom de Pythagore, fils de Mnésarque. — L'Apostat s'était flatté d'avoir affaire à un prêtre illettré qui ne saurait rien répondre à l'étalage ironique de cette érudition païenne. Mais il se trompait. Eugène lui répondit : Ce n'est point pour vous que je prendrai la peine de relever une plaisanterie dont vous connaissez mieux que personne l'inanité. Mais pour cette foule qui nous environne, et dont les âmes me sont plus chères que ma propre vie, je parlerai. Le Christ dont nous sommes les prédicateurs a été annoncé au monde non point seulement par la série des prophètes juifs, mais par les oracles que vous acceptez comme authentiques, et par les livres sibyllins eux-mêmes. Son incarnation et son avènement ont rempli l'attente universelle, en consommant la rédemption du genre humain. Il a souffert et il est mort pour expier tous les crimes et tous les forfaits de l'humanité. Mais il est ressuscité le troisième jour. Cinq cents hommes réunis l'ont vu après sa ré-surrection; les soldats romains qui gardaient son sépulcre ont rendu le même témoignage. En présence de ses disciples, il s'éleva vers les cieux dans une ascension glorieuse, et dix jours plus tard, il envoyait le Saint-Esprit à ses apôtres. A partir de ce moment, ces hommes qui n'avaient jamais cultivé les lettres humaines, parlaient toutes les langues. Ils se dispersèrent dans le monde entier, prêchant le nom du Sauveur et confirmant leur doctrine par des miracles sans nombre. Aujourd'hui, il n'est pas un point du globe qui n'ait retenti de la gloire et de la divinité de Jésus-Christ. C'est un fait constant. Or ce fait constitue à lui seul un prodige du premier ordre, puisqu'il est dû à l'initiative de douze pauvres pêcheurs, sans crédit, sans puissance humaine, sans armes et sans richesses. Mais ces douze pêcheurs qui ont conquis le monde, ressuscitaient les morts, guérissaient les lépreux, rendaient la vue aux aveugles, chassaient les démons. Et maintenant, osez-vous comparer des faits si éclatants et si notoires aux apocryphes métempsycoses de Pythagore, ou de Mercure Trismégiste? Faut-il que je vous raconte en détail les fables ridicules de ces deux imposteurs? Non. Non! Qu'il me suffise de vous dire à vous César, jadis chrétien aujourd'hui apostat : Le Christ que vous

conspuez, viendra vous juger à votre tour, alors que les vivants et les morts comparaitront devant son tribunal! — Julien répondit à cette courageuse apologie en faisant flageller le prêtre Eugène. Macarius montra la même fermeté et partagea le même supplice.

Confession
* martyre
de saint
Artemius.

45. Artemius avait pris place parmi la foule qui encombrait le tribunal. Témoin de cette scène de cruauté, il ne put contenir son indignation. « César, s'écria-t-il, oubliez-vous donc que vous êtes homme, en faisant ainsi torturer des innocents? Ni la pourpre, ni le trône, ni le sceptre ne garantissent de la justice de Dieu et de ses châtimens terribles. N'est-ce pas Apollon de Delphes qui a dit ces trois vers :

Εἶπατε τῷ βασιλεῖ. Χαμαὶ πεσε δαίδαλος ἀλλὰ *
Οὐκέτι Φοῖβος ἔχει καλόθραν, οὐ μάντιδα δάφνην,
Οὐ παγὰν λαλεύσαν, ἀπέσβετο καὶ λάλλον ὕδωρ.

« Allez dire à l'empereur : Le palais superbe est écroulé ; Phébus a perdu son temple et son laurier fatidique ; la fontaine qui rendait des oracles a vu tarir ses ondes sonores. » — Quel est le scélérat qui ose faire entendre ces présages sinistres? demanda Julien. — C'est Artemius, c'est le préfet d'Égypte! répondit un héraut. — Artemius se montra, et Julien, trouvant sur-le-champ une accusation calomnieuse à jeter au dignitaire de l'empire, s'écria : Grâces soient rendues aux dieux immortels, et à la protection spéciale d'Apollon de Delphes! Ils viennent de livrer entre mes mains le traître qui a jadis tramé la mort du César Gallus, mon frère. Qu'on se saisisse de sa personne. Demain je le jugerai pour ce crime. Plût aux dieux qu'il eût mille vies à me rendre pour celle de mon frère bien-aimé! — Le lendemain, Artemius comparut devant le tribunal. Nous avons reproduit plus haut ¹ les faits importants de son interrogatoire. Julien dut abandonner le chef de complicité dans le meurtre de Gallus, après que le préfet d'Égypte eut apporté les preuves les plus manifestes de son innocence sur ce point. Mais il insista avec d'autant plus

¹ Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 149-153.

de rigueur pour arracher au saint martyr une parole d'apostasie contre la foi chrétienne. Artemius demeura inébranlable. Julien lui fit déchirer les flancs avec des ongles de fer rougis au feu. Cet affreux supplice n'arracha pas même une plainte à l'héroïque vieillard. Il fut reconduit en prison, où il demeura quinze jours sans recevoir aucune nourriture. Julien avait pris cette précaution barbare, dans l'espoir que l'illustre victime succomberait aux tortures de la faim. Il comptait sans le Dieu tout-puissant qui nourrit ses enfants au désert, et sait ouvrir des sources de vie dans les murailles d'un noir cachot. Artemius survécut à la privation de nourriture, comme il avait survécu au fer rouge des bourreaux. Un incident survenu durant cet intervalle ralluma la fureur de Julien et le fit souvenir de son prisonnier. Le feu avait dévoré en une nuit le temple d'Apollon et le *lucus* de Daphné, si célèbres dans les fastes de l'histoire païenne. L'empereur se promettait précisément d'y offrir un sacrifice solennel et de consulter l'oracle au sujet de l'expédition contre les Perses. Il affecta d'attribuer l'incendie à la vengeance des chrétiens. Pour mieux accentuer cette accusation, il fit de nouveau comparaître Artemius devant son tribunal. « Tu connais sans doute, lui dit-il, le sacrilège attentat, commis par tes compagnons d'impiété! Tu sais que les chrétiens ont incendié le temple d'Apollon, et changé en un monceau de cendres l'une des merveilles de l'univers. Ils triomphent de ce résultat de leur vengeance, sans songer que je me prépare à leur faire payer la peine de ce crime septante fois sept fois, pour employer une expression de vos livres sacrés. — Le martyr répondit : J'ai su en effet que le feu du ciel, allumé par la colère divine, a consumé votre idole d'Apollon, le temple, et le *lucus* de Daphné. Mais dites-moi, si Apollon est dieu, pourquoi ne s'est-il pas lui-même soustrait aux flammes? — Quoi! dit Julien. Tu as l'audace d'avouer tes sympathies pour des incendiaires, et d'applaudir à un crime que tout Romain fidèle déplore! — Oui, dit Artemius, je me glorifie, je me réjouis, je triomphe de la ruine des démons! J'applaudis de tout cœur aux manifestations de la puissance de Jésus-Christ mon Dieu. C'est là mon unique consola-

tion. L'heure approche, César; elle va bientôt venir cette heure où ta mémoire s'écroulera avec fracas, pendant que ton âme sera livrée aux flammes inextinguibles de l'enfer! — Julien, que cette prophétie épouvantait peut-être, passa subitement de la menace aux caresses. Infortuné, dit-il, j'ai pitié de ta fureur et je te pardonne! Tu me parais en proie à un véritable délire. Je te laisserai le temps de revenir à la raison, car les dieux immortels ne veulent que les hommages d'une âme saine et rassise. Tu reconnaîtras leur pouvoir. Ce sont eux qui t'ont jadis accordé la richesse, les honneurs et des qualités que je sais apprécier à leur juste valeur, malgré ton insolence actuelle. — A quoi bon perdre ainsi le temps en paroles inutiles? répondit Artemius. Vous oubliez les révoltes des barbares; vous négligez votre expédition contre les Perses, cette expédition qui agite en ce moment l'univers entier; vous sacrifiez tous ces intérêts pour vous occuper à séduire un serviteur de Jésus-Christ! Finissons tous ces discours. Que demandez-vous de moi? L'apostasie. Vous ne l'obtiendrez point. Je n'adore pas vos dieux; je ne leur immolerai jamais de victimes. Vous connaissez le sacrifice de louanges, le sacrifice pur et sans tache que Jésus-Christ nous a donné. C'est celui auquel je m'unis chaque jour. Je n'en veux pas d'autre. — Eh bien! dit l'empereur, nous verrons si ton Christ te préservera mieux qu'Apollon ne s'est garanti lui-même! — Julien donna un ordre à ses officiers. Artemius fut conduit au pied d'un pan de mur à demi consumé par l'incendie du temple de Daphné. Des maçons furent chargés de faire écrouler cette muraille sur le martyr. Le choc eut lieu avec un horrible fracas, en même temps qu'Artemius s'écriait : *Statuisti supra petram pedes meos*¹. Sa voix fut étouffée par l'épouvantable chute et l'on n'entendit plus rien. Des ouvriers se mirent aussitôt à fouiller les décombres. On retrouva le corps du confesseur, ou plutôt les débris d'un corps humain, car les os avaient été broyés, et les entrailles écrasées. Les yeux du martyr sortis de leurs orbites flottaient dans le vide, retenus par les ligaments internes. En cet état, Artemius

¹ *Psalm. LX, 3.*

respirait encore. Julien se hâta d'achever son œuvre ; d'un coup d'épée, le bourreau trancha la tête du squelette mutilé et vivant ¹. »

46. Tels étaient les passe-temps féroces de Julien l'Apostat. Les écrivains plus ou moins officiels qui, de nos jours, se sont donné la mission de réhabiliter sa mémoire, savent-ils ces choses ? Pour leur honneur, nous souhaitons qu'ils les ignorent ; mais pour leur instruction, nous souhaitons qu'ils les apprennent. Le séjour de Julien à Antioche ne leur rappelle d'autre souvenir que celui d'une plaisanterie devenue fameuse. Nous voulons parler de la facétie impériale intitulée le *Misopogon* ². On ne serait pas littérateur, si l'on ne connaissait au moins le titre de ce pamphlet. Mais on tient fort peu à en étudier l'origine et le sens réel. Voici la vérité sur ce point. La cité d'Antioche, devenue le quartier-général des troupes destinées à l'expédition contre les Perses, était en majorité chrétienne. La réaction idolâtrique de Julien et la barbare exécution d'Artemius y soulevèrent une indignation unanime, qui se traduisit, comme toutes les manifestations populaires, par des caricatures et des satires. On ne pouvait s'attaquer à l'empereur, comme puissance, mais on se vengeait sur sa personne. Sa barbe inculte qu'il laissait croître en l'honneur de Jupiter, sa figure de singe, ses grosses épaules, ses yeux égarés, son front bas et couvert d'une chevelure épaisse comme une crinière, se prêtaient merveilleusement à toutes les fantaisies de la satire. Poètes, sculpteurs, dessinateurs, peintres, ne s'y épargnaient pas. Chaque jour la barbe de César, accompagnée des accessoires les plus ridicules ou les plus outrageants, s'étalait aux yeux de la foule, avec la légende gigantesque de *Victimarius*, « le Victimaire. » C'était le titre universellement adopté pour désigner ce boucher impérial, dont les bras nus et les mains sanglantes fouillaient chaque matin les entrailles des bœufs et des moutons, dans le but d'y rechercher le secret du destin, le *fatum* du paganisme, l'avenir des spirites. Julien avait le choix entre deux moyens pour mettre fin à ces railleries, qui lui étaient extrêmement sensibles. Il pouvait faire décapiter les

Le
Misopogon
et les *Césa*
de Julien
l'Apostat

¹ Act. S. Artem. ; Bolland., loc. citat. — ² Μισοπόγων « Ennemi de la barbe. »

mauvais plaisants; c'eût été un remède radical, mais le nombre des coupables en rendait l'emploi fort difficile. L'empereur préféra se mettre à la tête des caricaturistes, espérant désarmer par le rire une multitude qu'il égayerait lui-même. Telle fut la donnée du *Misopogon*. Julien renchérit sur tout ce qu'on avait inventé de plus extravagant sur sa barbe. Il déclara qu'elle n'était pas seulement inculte. Comme toutes les forêts vierges, disait-il, elle était de plus très-habitée, non par des bêtes fauves qui le dévoreraient, mais par les hôtes domestiques auxquels sa générosité naturelle lui faisait donner le vivre et le couvert. Tout le pamphlet est sur ce ton.

La mauvaise humeur se concentre uniquement dans la dernière phrase, où, montrant enfin les dents, le César irrité déclare qu'il ne remettra plus le pied dans cette ville d'Antioche, habitée par des insectes moins aimables que ceux dont sa barbe fourmillait. Tout cela était écrit au moment où, comme le disait saint Artemius, le monde entier, plein d'angoisses et de terreur, voyait se préparer l'expédition contre les Perses. Les légions recrutées dans la Grande-Bretagne, la Germanie, les Gaules, l'Espagne, l'Italie, l'Afrique, la Pannonie, la Grèce, la Syrie, s'acheminaient sur les rives de l'Euphrate, pour aller, dans une bataille décisive, apprendre si le sceptre passerait des eunuques de Constantinople aux satrapes de Ctésiphon. Jamais peut-être le mépris de l'humanité ne fut poussé si loin. A la veille d'une lutte qui allait coûter la vie à près d'un demi million d'hommes, et peut-être la liberté à tout l'univers, Julien se préoccupait uniquement de ces misérables bouffonneries. La guerre de Perse n'était pour lui qu'un incident. Ses ennemis étaient ailleurs. On le savait tellement à Antioche, qu'un jour la ville tout entière retentit d'un bon mot qui eut une fortune sans égale. On disait : « Les seuls ennemis de Julien sont les deux lettres grecques *Chi* et *Kappa*. » Pour comprendre cette allusion à l'alphabet hellénique, il faut se rappeler que le X est la première lettre du nom de *Χρίστος* « Christ, » et le K la première du nom de *Κωνσταντίνος* « Constantin. » L'empereur, qui n'avait pas laissé passer sans réponse une plaisanterie d'un goût assez douteux contre sa barbe, n'était pas homme à négliger

l'occasion d'afficher ouvertement la haine qu'il portait à Jésus-Christ Fils de Dieu, et à Constantin le Grand son adorateur couronné. La plume ou le stylet qui venait d'écrire les dernières lignes du *Misopogon*, traça donc un nouveau pamphlet intitulé cette fois : *Les Césars*. La solennité du titre fut choisie à dessein pour mieux contraster avec la bouffonnerie de l'œuvre elle-même. Cette satire, indigne d'un homme d'état, serait bonne tout au plus pour amuser les heures perdues d'un débauché. Le thème développé par l'Apostat est le récit d'une fête des Saturnales donnée par Romulus à tous les dieux et à tous les empereurs. Deux tables sont dressées pour le festin. Le vieux Silène, chargé de recevoir les convives impériaux à mesure qu'ils arrivent et de les présenter à l'aréopage divin, égaie ses fonctions d'introducteur des ambassadeurs par une série de quolibets du genre le plus effronté. A la fin du repas, l'ambrosie et le nectar ont monté toutes les têtes. Dieux, déesses et Césars représentent au vif les scènes dégradantes que l'auteur avait étudiées chez les *popinariï*. Cependant Mercure réussit à se tenir assez bien sur ses jambes et à prononcer à peu près distinctement un arrêt du grand Jupiter, lequel offrait une couronne d'or à celui des empereurs que le suffrage universel aurait déclaré le plus digne. Cette communication est acclamée avec enthousiasme. Une lutte d'éloquence s'engage entre tous les porteurs de couronne, depuis Alexandre le Grand jusqu'à Constantin. Chacun fait valoir ses titres de gloire, ses exploits, ses vertus. Le héros macédonien fut écarté comme trop ambitieux. On ne permit pas à Constantin de franchir le vestibule ; il dut parler dans l'entrebaillement de la porte, et fut éconduit comme un voleur et un débauché. La couronne d'or fut décernée à Marc-Aurèle. La prédilection de ce dernier pour les bœufs blancs le recommandait, on le conçoit, à Julien son émule. La décision ne pouvait plaire aux concurrents évincés. Jupiter leur ménageait une fiche de consolation. Il admit les Césars à prendre rang dans le palais de l'Olympe, et permit à chacun de choisir le dieu, ou la déesse, dont le service lui agréait davantage. Les guerriers sollicitèrent la faveur d'être attachés comme aides de camp à la suite de Mars et de Bellone ;

les législateurs choisirent Minos; les rois sages et vertueux se rangèrent sous l'égide de Pallas; quand ce fut le tour de Constantin, l'embarras de cet empereur fut grand. Il parcourut tout le cercle des dieux et des déesses, effrayé des vertus et des splendeurs qu'il y voyait briller. Enfin, aux étages inférieurs de cette cour héroïque, il aperçut la Mollesse et courut se jeter dans ses bras. L'infâme divinité l'accueillit avec transport, le revêtit d'une robe de femme, et sortant avec lui de l'assemblée des dieux, l'emmena dans le palais de la débauche où Constantin eut la joie de trouver déjà installés tous ses enfants. L'un d'eux, une urne d'or à la main, criait à tue tête : « Qui que vous soyez, corrupteurs, assassins, fraticides, voleurs, sacrilèges, scélérats de tout genre, venez à nous le front haut ! Avec cette eau merveilleuse je vais effacer tous vos crimes, comme on enlève une tache sur un habit. Plus de souillures, plus d'infamie ! En cas de récidive, vous reviendrez à moi, en vous frappant la poitrine, en vous cognant le front sur le pavé, et je vous rendrai aussi nets que la première fois ! » Telle fut la réponse de Julien à la plaisanterie des habitants d'Antioche sur la guerre engagée par lui contre le *Chi* et le *Kappa*. En parodiant ainsi la foi des chrétiens sur les sacrements de baptême et de pénitence, l'apostat impérial ne se doutait pas du service indirect qu'il rendait à la dogmatique. Son témoignage sur la confession est en effet de nature à impressionner tous les protestants de bonne foi.

Sainte
Publia. Un
monastère
de vierges
chrétiennes à
Antioche.

47. Un autre incident, raconté par Théodoret, nous fournit des renseignements non moins précieux sur la constitution intérieure des communautés de vierges chrétiennes, à cette époque. « La ville d'Antioche, dit cet historien, comptait alors, parmi les modèles de vertu et de charité que la foi du Christ avait produits dans son sein, une noble veuve du nom de Publia. Issue d'une famille illustre, elle avait perdu son époux à la fleur de l'âge. Un fils, Jean, lui était resté de cette union brisée prématurément par la mort. Mais le fils fut digne de sa mère. Il se consacra au service

¹ Cf. n° 24 de ce chapitre.

de Dieu, devint prêtre, et durant une longue carrière de dévouement et de saintes œuvres, fut comme le prince du clergé d'Antioche, bien que sa modestie lui eût fait refuser à diverses reprises de monter sur le siège épiscopal, où les suffrages unanimes l'avaient appelé. Publia réunit dans sa demeure une communauté de vierges qui s'engageaient, par un vœu perpétuel, à vivre dans la chasteté et l'obéissance. Sous la direction de la noble veuve, les saintes filles vauquaient à la prière et chantaient assidûment les louanges du Seigneur. Un jour, l'empereur apostat vint à passer devant cette pieuse maison. Il entendit les voix des saintes filles qui psalmodiaient, en alternant le chœur. Il prêta l'oreille à leurs chants et saisit ces paroles de David : *Simulacra gentium argentum et aurum, operâ manuum hominum*. « Les idoles des nations sont d'argent et d'or ; elles sont l'œuvre périssable d'une main mortelle. » Puis l'autre chœur reprenait : *Similes illis fiant qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis*. « Qu'ils deviennent semblables à elles, les fabricateurs d'idoles et tous ceux qui les adorent ! » Julien irrité fit donner l'ordre aux vierges de se taire et de ne plus renouveler à l'avenir leurs chants séditieux. Publia sans tenir compte de l'injonction fit chanter par toutes les voix le psaume LXVII : *Exsurgat Deus et dissipentur inimici ejus*. « Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dispersés ! » La fureur de l'Apostat fut au comble. Il envoya saisir la maîtresse du chœur (τοῦ χοροῦ τὴν διδασκαλον). La vénérable matrone comparut devant lui. Sans respect pour ses cheveux blancs et pour la sainteté qui respirait sur son visage, il la fit souffleter par les soldats de son escorte. L'héroïque chrétienne subit cette outrage en bénissant le Seigneur, et rentra dans sa retraite, où elle continua les chants pieux qui jadis calmaient les fureurs de Saül, tandis qu'ils surexcitaient alors celles d'un empereur apostat ¹. »

48. On était au commencement de l'année 363. Les travaux préliminaires de la fameuse reconstruction du temple de Jérusalem touchaient à leur fin. Le concours des ouvriers étrangers sous la direction d'Alypius ; les crédits ouverts largement

Les globi
flammarum
au temple de
Jérusalem.
Dispersion
des ouvriers.
Résultat.

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XIV.

anal de
l'entreprise.

par Julien, avaient imprimé à l'entreprise nationale des Juifs une incroyable activité. Les fondements du nouvel édifice étaient prêts ; le terrain déblayé ; les matériaux nécessaires réunis à pied d'œuvre. Un jour fut fixé pour poser solennement la première pierre du nouvel édifice. Au matin, une foule immense envahit le mont Sion pour assister à la grande cérémonie. En ce moment, un tremblement de terre se fit sentir. La convulsion intestine fut telle que des éclats de rochers s'élançant des entrailles du sol, comme poussés par une éruption volcanique, tuaient les ouvriers les plus rapprochés et portaient au loin la mort dans les rangs des spectateurs. Les édifices publics voisins du temple s'écroulèrent avec un fracas immense, engloutissant sous leurs débris une multitude de curieux qui s'y étaient entassés. Les cris des mourants, des blessés, retentirent au milieu d'un saut qui peut général. Parmi cette foule éperdue qui fuyait de toutes parts, les uns avaient perdu un bras, d'autres un œil, d'autres une jambe. Le tremblement de terre dura toute cette journée, avec des intermitteances terribles. Le lendemain, les secousses ne se firent plus sentir ; on reprit courage, et l'on s'occupa de fouiller les décombres pour dégager les victimes qui auraient pu survivre à la catastrophe. Après cette première opération que rien ne vint troubler, l'espérance et le courage se ranimèrent au fond des cœurs. On crut pouvoir reprendre l'œuvre si brusquement interrompue. L'armée des travailleurs occupa donc de nouveau ce chantier de désolation, pour y réparer le désastre. Mais à peine les ouvriers furent-ils installés qu'une éruption de feux souterrains, combinée avec un orage effroyable, éclata tout à coup. Cette fois les victimes furent en bien plus grand nombre. La flamme électrique avait une telle énergie qu'elle consumait en un clin d'œil et réduisait en cendres le fer des marteaux, des haches, des pics et des scies ¹. Un cyclone,

¹ Ce fait, attesté par tous les historiens, semblait radicalement impossible à la science voltairienne, qui rejetait tout ce récit comme une fable. De nos jours, les diverses applications de l'électricité nous ont rendu familiers des phénomènes analogues. Des barres de fer, soumises à l'action d'un courant électrique, rougissent instantanément se calcinent, et en quelques minutes sont réduites en cendres.

tourbillonnant au-dessus de la montagne, dispersa comme des pailles légères tous les matériaux réunis pour la construction. La tourmente dura toute la journée. La nuit venue, elle prit un caractère plus véritablement prodigieux. Une grande croix se dessina dans le ciel en traits de feu, et des milliers d'autres petites croix du même genre, circulant dans les airs, venaient s'incruster sur les vêtements des Juifs, en y traçant distinctement des croix noires constellées au moyen de trous d'une finesse et d'une régularité qui eussent défié l'aiguille la plus subtile. Dans cette nuit affreuse, dont les épouvantements rappellent ceux des Égyptiens sous la verge de Moïse, on entendait des voix éperdues proclamer la divinité de Jésus-Christ et demander le baptême. Toutefois un grand nombre de Juifs s'obstinèrent dans leur incrédulité. Ils attribuèrent ces phénomènes étranges au tremblement de terre qui dévasta non-seulement la cité de Jérusalem, mais Nicopolis, Naplouse, Eleuthéropolis, Gaza, enfin toute la zone du littoral asiatique ¹.

¹ Nous avons, dans ce récit, analysé fidèlement tous les témoignages des historiens ecclésiastiques. Le lecteur pourrait avoir quelque intérêt à trouver réunis les textes relatifs à cet épisode. Voici les principaux : Ἐπει δὲ ὀρύττειν ἤρξαντο, καὶ τὸν χοῦν ἐκφορεῖν, πανημέριον μὲν τοῦτο ἔδρων μυριάδες πολλαί, νύκτωρ δὲ ὁ χοῦς αὐτομάτως ἀπὸ τῆς φάραγγος μετετίθετο. Κατέλυσαν δὲ καὶ αὐτὰ τῆς οἰκοδομίας τὰ λείψανα, νόδομητα πάντα κατεσκευάσειεν ἐλπίσαντες. Ἐπειδὴ δὲ καὶ γύψου καὶ τιτάνου πολλὰς μεδίμωνων συνήθροισαν μυριάδας, ἐξαπίνης ἀνεμοὶ βίαιοι πνεύσαντες, καὶ στρόβιλοι καὶ καταγιγῆδες καὶ λαίλαπες πάσας ἀθρόως ἐσχέδασαν. Ἐτι δὲ μεμνόντων ἐκεῖνων, καὶ τῇ μακροθυμίᾳ μὴ σωφρονιζομένων τῇ θεῖᾳ πρώτων μὲν σεισμὸς ἐγένετο μέγιστος, καὶ τοὺς παντελῶς ἀμυήτους τῶν θεῶν ἱκανὸς καταπλήξαι. Ἐπειδὴ δὲ οὐκ ἔδεισαν, πῦρ ἐκ τῶν ὀρυσσομένων θεμελίων ἀνεδραμὸν πλείστους τῶν ἱρυττόντων κατάπρησε, τοὺς δὲ ἄλλους ἐσχέδασε. Καὶ νύκτωρ δὲ παμπόλλων ἐν τινὶ πελαζούσῃ καθευδόντων στοᾶ, κατηνέχθη μὲν ἀθρόως σὺν τῷ οροφῷ τὸ οἰκοδόμημα, τοὺς δὲ καθευδόντας συνέχωσεν ἅπαντας. Κατὰ δὲ τὴν αὐτὴν νύκτα, καὶ αὖ πάλιν τῇ ὑστεραίᾳ, ὤφθη ἐν τῷ οὐρανῷ τοῦ σωτηρίου σταυροῦ τὸ σχῆμα φωτοειδές, καὶ αὐτὰ δὲ τὰ τῶν Ἰουδαίων ἐσθήματα σταυρῶν ἐπεπλήρωτο, οὐκ ἔτι μέντοι φωτοειδῶν, ἀλλ' ἐκμελαίνης κατεσκευασμένων χροιάς. Ταῦτα οἱ ἀντίθεοι θεασάμενοι, καὶ τὰς θεηλάτους μάλιστα ὀρῶδῆσαντες, ἀπέδρασαν τε καὶ τὰ οἰκεία κατέλαβον, Θεὸν ὁμολογοῦντες τὸν ὑπὸ τῶν προγόνων τῷ ξύλῳ προσηλωθέντα. Ταῦτα ἤκουσε μὲν Ἰουλιανὸς, παρὰ πάντων γὰρ ἦδετο, τῷ δὲ Φαραῶ παραπλησίως τὴν καρδίαν ἐσκήλυεν. (Theodoret, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XV; *Patr. græc.*, tom. LXXXII, col. 1112-1113.) — *Et ecce nocte quæ ad incipiendum opus jam sola restabat, terræ motus ingens oboritur, et non solum fundamentorum saxa longe lateque jactantur, verum etiam totius loci pene ædificia complanantur. Porticus quoque publicæ, in quibus Judæorum multitudo quæ operi videbatur insistere commanebat, ad solum*

Lettre de Julien au sujet des phénomènes extraordinaires de Jérusalem.

49. Quant à Julien, tout en prescrivant de suspendre les travaux jusqu'à nouvel ordre, il se préoccupa surtout de prévenir l'effet moral qu'une pareille catastrophe devait naturellement produire. Il nous reste un fragment très-curieux d'une lettre qu'il écrivit à

deductæ, omnes Judæos qui reperli sunt oppressere. Luce vero orta, cum se mala crederent effugisse, ad requirendos eos qui oppressi fuerant reliqua multitudo concurrat. Aedes erat quædam in inferioribus templi demersa, habens aditum inter duas porticus que fuerant complanatæ, in qua ferramenta, aliæque operi necessaria servabantur, e qua subito globus quidam ignis emicuit, et per medium plateæ percurrens, adustus et exanimatis qui aderant Judæis, ultro citroque ferebatur. Hoc iterum sæpiusque et frequentissime per totam illam diem repetens, pertinacis populi temeritatem flammis ultricibus coercebat. Cum interim pavore ingenti et trepidatione omnes qui aderant deterriti, solum verum Deum Jesum Christum confiteri cogebantur invitati. Et ne hæc casu fieri crederentur, insequenti nocte in vestimentis omnium signaculum crucis ita evidens apparuit, ut etiam qui diluere pro sui infidelitate voluissent, nullo genere valerent abolere. Sic deterriti Judæi atque Gentiles, locum simul et inaniter capta reliquere. (Rufin., Hist. eccles., lib. I, cap. xxxviii-xxxix; Patr. lat., tom. XXI, col. 506.) — Συνδραμόντων οὖν τῶν Ἰουδαίων καὶ μετὰ πολλῆς τῆς χαρᾶς τοῦ ἔργου ἐναρξασμένων, καὶ τὴν τῶν θεμελίων τάφον ἐξορυττόντων ἀργυραῖς ἀμμοῖς καὶ σκάφαις, καὶ τοὺς θεμελίους μέλλον καταβάλλεσθαι, σφοδρῶτάτῃ καταγίγῃ ἐπελθοῦσα, τὸ κενωθὲν ἀντεχώνῃ· ἀστραπῶν δὲ καὶ βροντῶν καθ' ὅλην ἐκείνην τὴν νύκτα συνεχῶς καταπεμπομένων, σεισμός ἐγγιζούσης λοιπὸν τῆς ἡμέρας ἐγένετο, ὥστε πολλοὺς καὶ ὑπαίθρους μενόντας ἐναψύξαι· καὶ πῦρ ἐκ τῶν ὀρυσσόμενων θεμελίων ἐξενεχθὲν, πάντας τοὺς εὐρεθέντας ἐκείσε κατέφλεξεν· καταπεσεῖν δὲ καὶ πόλεις συνέθη τὰς περὶ Νικόπολιν, καὶ Νεάπολιν, Ἐλευθερόπολιν τε καὶ Γάζαν, καὶ ἕτερας πλείους· στόα δὲ τῆς Ἀιλίας ἦγον Ἱερουσαλὴμ, ἥ παρὰ τὴν συναγωγὴν τῶν Ἰουδαίων πολλοὺς τῶν εἰρημένων κατενεχθεῖσα ἀνέβη· πῦρ τε ἐκτραγὲν ἀδόλως, πλείστους Ἰουδαίων κατέκαυσεν· ἐγένετο δὲ καὶ σκότος κατὰ τοὺς τόπους ἐκείνους καὶ σεισμοὶ συνεχεῖς, πολλὰς φθορὰς ἐν πολλαῖς ἐργασάμενοι πόλειςιν. (Act. S. Artem. Bolland., Act. Sanct., 20 octobr., pag. 883). — S. Ambroise, (Epistol. XL, ad Theodos.; Patr. lat., tom. XVI, col. 1105), S. Jean Chrysostome (Sermo v, adversus Judæos; Patr. græc., tom. XLVIII, col. 899), S. Grégoire de Nazianze (Oratio v, Contra Julian. II; Patr. græc., tom. XXXV, col. 668.), racontent de même ce fait, dont ils étaient contemporains. Socrate (Hist. eccles., lib. III, cap. xx; Patr. græc., tom. I.XVII, col. 428), Sozomène (Hist. eccles., lib. V, cap. xxii; Patr. græc., eod. tom., col. 1281), s'étendent avec plus de détails encore. Nous ne reproduisons pas tous ces textes, parce qu'ils sont fidèlement résumés par Nicéphore Calliste, lequel, venant le dernier dans la série chronologique, a mis en lumière et coordonné tous les témoignages précédents. Voici le passage de Nicéphore : Ἐπει δὲ καὶ τὰ λείψανα τῆς ἐν βάθει οἰκοδομίας ἀνέσκαψαν, καὶ τοῦδαφος ἐξεκάθησαν, ὅπως μὴ λίθος ἐπὶ λίθῳ μείνη, κατὰ τὴν πρόβρῃσιν, τῇ ἐπιούσῃ ἐλθόντων ὡς ἂν τὸν πρῶτον θεμέλιον ὑποθήσωσι, σεισμὸν φάσι μέγαν ἐπιγενέσθαι· τῷ δὲ πολλῷ τῆς γῆς κλονῷ ἐξ ἐσχάτων κρηπίδων ἀναδοθῆναι τοὺς λίθους· οὐκ ὀλίγους δὲ καὶ τῶν Ἰουδαίων διαφωρῆναι, οἱ τε κατὰ θεὰν παρήσαν τοῦ ἔργου, καὶ οἱ τὰ τῆς οἰκοδομῆς ἐπετρόπευον. Αἱ μὲν γάρ τοι

ce sujet. « Les sacrilèges qui osent blasphémer nos dieux et insulte les temples, dit-il, ont à leur usage d'incroyables sophismes. Ainsi, au nom de je ne sais quelle puissance supérieure qu'ils nomment la Providence, ils ont la prétention de nous objecter que

ἱεροῦ ἄγγιττα δημόσια οικοδομαί, αἷς δῆτα κατέλυον ἀθρόον διαβρέυσται, οὓς μὲν ἔνδον κατέλαβον διαφθείρασαι, πολυάνδρια ἦσαν, ὅσοι δ' ἐκδραμεῖν ἴσχυσαν, ἡμίβητες ἐγένοντο. Ἦσαν δ' οἱ πεπηρωμένα τὰ σκέλη καὶ τὰς χεῖρας καὶ ἄλλα δῆτα τῶν μελιῶν ὡς ἔτυχεν ἕκαστος, ἐδυστύχησαν τῇ ἀθρόα τοῦ συμπτώματος προσβολῇ. Ἐπει δὲ μόλις ἔλπηεν ὁ σεισμὸς, οἱ περιλειφθέντες αὐθις ἐπειρώοντο τοῦ ἔργου, ὁμοῦ μὲν τὸ κατὰ νοῦν ἀνῦσαι σπουδάζοντες, ὁμοῦ δὲ καὶ τὸ ἀπαραίτητον ἐξ ἀναγκαίου τοῦ βασιλικῆς θεσπίσματος ἐλάθουμένοι· ἀταλαιπώρωσ γάρ ἡ ἀνθρωπεῖα φύσις φιλεῖ οἷς καθ' ἡδονὴν πρόκειται πρᾶττειν, πρὸς τὸ ἀσύμφορον ρέπειν ἀεὶ· κἀκεῖ οὖν συνοῖστον οἰεται, ὁ κατορθώσας προέθετο· καὶ γε τῇ σφετέρᾳ ἀπάτῃ ἐλκομένη, οὔτε τὸ συμφέρον ἐκ προμηθείας θηράσας δύναται, οὔτε κινδύνων πεπειραμένη σώφρονι λογισμῷ πρὸς τὸ δέον ἐξυποστρέφει· οἷα δὲ καὶ Ἰουδαίους τηλικαῦτα συμβέβηκε. Τοῦ γὰρ κλύματος τούτου ἱκανοῦ γε ὄντος παριστᾷ ἀριθῶως, ὡς χαλεπαίνει τὸ Θεῖον τοῖς πρᾶττομένοις. Οἱ δὲ καὶ αὐθις χεῖρα ἐπιβαλόντες, ἀνήνυτα ἔσπευδον. Δευτέρᾳ γοῦν πειρᾷ ἐπιχειρούντων, πῦρ ἐκείθεν λέγεται ἀναπηδήσαν, καὶ ἄλλο δὲ οὐράνιον κατασκήψαν, καὶ πλείους ἢ πρότερον διαφθεῖραι. Καὶ τοῦτο πᾶσι λέγεται καὶ πιστεύεται, καὶ παρ' οὐδενὶ τὸ ἀμφίβαλον ἔχει. Πλὴν τοῦτο διαπεφώνηται· οἱ μὲν γὰρ φασὶ βιαζομένους εἰς τὸ ἱερὸν παριέναι, φλοξ ἀπαντήσασα τὸ εἰρημένον εἰργάσατο· οἱ δὲ, ἀμα τῷ ἀρξασθαι τὸν χοῦν ἐκφορεῖν, τὸ ἔργον γενέσθαι λέγουσιν. Ἔϊτε γοῦν τὸ πρῶτον, εἴτε δὲ καὶ τὸ δεύτερον ἀληθείας ἐξεχεται, οὐδὲν ελλείπει πρὸς θαύματος ὑπερβολήν. Τοῦ δὲ πυρὸς, ὡς εἴρηται, κατασκήψαντος, αἱ τε σφύραι καὶ γλαφίδες καὶ πρόνοιες, οἱ πελέκεις τε καὶ τὰ σκέπαρνα, καὶ ὅσα πρὸς τὴν οικοδομὴν ἐπιτηδέα οἱ ἐργάται προσεπέζεροντο, θάπτον εἰς χοῦν ἐλεπτύνοντο, τοῦ πυρὸς δι' ὅλης ἡμέρας ἐπινομομένου αὐτούς. Ἰουδαῖοι δ' ἐν μεγίστῳ δέει καταστάτες, καὶ ἄκοντες ὠμολόγουν Θεὸν ἀληθῆ τὸν Χριστὸν· ἥμισα δ' αὐτῷ ἤβηλο· ἐπεσθαι, ἀλλὰ καὶ ἔτι τῇ τοῦ Ἰουδαϊσμοῦ ἀπάτῃ κατείχοντο. Ναὶ μὴ οὐδὲ τὸ ἐπὶ τούτοις γενομένον θαῦμα τούτους ἦγεν εἰς πίστωσιν. Καὶ δὲ τῶν προτέρων ἦν σαφέστερον καὶ παραδοτότερον. Τῇ γὰρ ἐρομένη νυκτὶ αὐτομάτως ἡ ἐσθὴς πάντων τύποις σταυροῦ ἀκτινοειδῶς γεγραμμένοις κατεσημαίνετο. Ἄστρασι δ' ἐπίσης ἅπαντες ἐποικιλλοντο τὰ ἐσθήματα, ὡς ἀπὸ ἰστουργικῆς περινοίας κατεστιγμένα· ἀπερ ἡμέρας ἐπιγενομένης ἰδόντες, κλύνειν καὶ ἀποσημῆειν ἐπιχειροῦντες τὰ σταυρικὰ στίγματα ἥμισα δυνατῶς εἶχον. Ταῦθ' ὄρων ὁ τότε τῶν Ἱεροσολύμων ἐπίσκοπος Κύριλλος, τὸ τοῦ προφήτου Δανιὴλ ῥήτων ἐπὶ νοῦν εἶχεν, ὃ καὶ Χριστῷ ὕστερον τοῖς ἱεροῖς Εὐαγγελίοις ἐπεσφραγίζετο. Προῦλεγε τε πᾶσιν ὡς νῦν ἦκει καιρὸς ὅτε τὸ τοῦ Σωτῆρος λόγιον πέρας ἔξει, τὸ μὴ μεῖναι λίθον ἐπὶ λίθῳ ἐν τῷ ναῷ. Ὅσπρηνά τοῖνον τοῦτ' ἔλεγε, καὶ ὁ σεισμὸς ἐπιβρίσας μέγα, τοὺς λίθους ἐκ τῶν θεμελιῶν ἀνέβραξε καὶ διέσπειρεν. Ἐπὶ δὲ τούτῳ καὶ ἀγρία τις ἐπιγενομένη λαίλαψ, τὴν τε τίτανον καὶ τὸν γύφον εἰς ἀέρα ἐλίκυα, μεδίμων ὄντα χιλιᾶδων ἀπέριων. Τὸ δ' αἴφνης ἀνερπύσαν κάτωθεν πῦρ, ὑπὲρ ἀριθμὸν ὄντας τοὺς περὶ τὸ ἔργου διαπονεμένους, καὶ ἄλλως κατὰ θέαν συβρέυσαντας, ἐνέπρησεν ἀκαρεῖ. Τοσοῦτον ἤνυσεν Ἰουλικῶς ἀκύρους ἀπελέγξει θελήσας τὰς Χριστοῦ πρόβῳρσεις ἐν Ἱερουσαλήμ. Οὐ γὰρ τοῦτο μόνον, ὅσω καὶ τούναντίον ἐδείκνυ μάλλον αὐτὰς βεβαιῶν. Ἦρκει μὲν γὰρ τὰ γενομένα τέρατα παραστήσαι τάληθες τοῦ χρησμοῦ. (Nicéphor. Callist., *Hist. eccl.*, lib. X., cap. XXXII sub *fine* et cap. XXXIII *integrum*.)

le désastre du temple d'Apollon à Antioche, et en général le renversement de nos autels, ont été depuis longtemps annoncés par leurs voyants. Je sais, en effet, que les prophètes Juifs ont écrit quelques mots en ce sens. Mais la supériorité de nos dieux n'en éclate pas moins à tous les regards. Comment en effet les chrétiens expliqueront-ils la ruine du temple de Jérusalem, détruit trois fois ¹ sans qu'on ait jamais pu le rétablir? Ce n'est pas que je veuille insulter à la mauvaise fortune des Hébreux, mais enfin si leur Jéhovah était aussi puissant que Jupiter, évidemment il n'eût pas permis cette série de catastrophes. Moi-même j'avais entrepris de rétablir le temple de Jérusalem en l'honneur de la divinité qu'on y invoque. Il m'est donc bien permis de citer cet exemple frappant de l'instabilité des choses humaines. Il y a là une preuve de l'ineptie des prophètes, qui promettaient à leur nation des destinées immortelles, amusant ainsi par leurs déclamations les bonnes femmes de la Judée. Non pas certes que le Dieu juif ne soit un grand Dieu! Mais il est certain qu'il n'a trouvé au sein de la nation hébraïque ni serviteurs intelligents, ni interprètes capables. On en concevra facilement la raison, en réfléchissant à l'ignorance des prophètes hébreux, dont l'esprit ne fut jamais cultivé par l'étude des lettres et des sciences numaines. Étrangers à toute culture intellectuelle, ils n'ont jamais essayé de percer les ténèbres dans lesquelles se plaisait leur aveuglement. Pareils à des hommes qui n'auraient contemplé la lumière du soleil qu'à travers des nuages ou d'épaisses vapeurs, la claire vue leur fait défaut, ils confondent les splendeurs de l'éther avec les reflets impurs d'un feu matériel et grossier. Tout est pour leur ignorance un sujet de terreurs exagérées. Ils n'ont à la bouche que des cris d'alarmes frénétiques. « Tremblez, habitants de la terre! disent-ils. Mortels, séchez de frayeur! Le feu, la foudre, le glaive, la mort! » Telle est leur emphase habituelle. Ils ne trouvent jamais d'images

¹ Julien compte ces trois destructions du temple de Jérusalem avec une précision mathématique. La première avait eu lieu sous Nabuchodonosor, l'an 1001 avant l'ère chrétienne (Cf. tom. III de cette *Histoire*, pag. 289); la seconde par Titus, l'an 70 après l'ère chrétienne (Cf. tom. VI de cette *Hist.*, p. 310); enfin la troisième était celle même qui venait de s'accomplir sous Julien.

assez terribles pour décrire les phénomènes naturels les plus simples, comme s'il était extraordinaire que le feu brûle, ou que le fer coupe. Il y aurait à ce sujet une foule d'observations très-importantes à noter. Je les réserve pour un autre temps, et j'espère démontrer un jour en détail que ces prétendus maîtres de la sagesse, ces prophètes qui se vantent de nous donner les idées les plus saines de la divinité, sont très-réellement inférieurs au plus mince de nos poètes ¹. » Sous cette phraséologie insultante, dont l'air de parenté avec celle de notre rationalisme moderne n'échappera à personne, Julien déguise le mieux possible son échec dans l'œuvre de la reconstruction du temple de Jérusalem; mais il convient pourtant du fait lui-même; il en confirme la réalité; il en attribue assez clairement l'insuccès au feu et à la foudre. Nous avons donc ici le *confitentem reum*. Son témoignage est singulièrement corroboré par celui d'Ammien Marcellin, le biographe et le panégyriste païen du César apostat.

50. Voici le passage d'Ammien Marcellin. Nous le reproduisons *in extenso*, parce que, tout en faisant connaître le génie superstitieux de Julien, il fournit la date précise d'un événement mémorable et il en explique admirablement le caractère. « La seconde année de son règne, dit cet auteur, Julien désigna le préfet des Gaules Salluste, pour être avec lui consul ². C'était la première fois depuis Dioclétien qu'un empereur faisait à un particulier l'honneur de partager avec lui le consulat. Apronianus fut en même temps appelé à la préfecture de Rome; Octavianus au proconsulat d'Afrique; Venustus Vicarius au gouvernement d'Espagne; et Rufinus Aradius fut créé comte d'Orient à la mort d'un oncle de l'empereur, portant comme ce dernier le nom de Julianus. Une coïncidence singulière et qui fut interprétée d'une manière sinistre se produisit alors. Le comte des sacrées largesses, nommé Félix, vint aussi à mourir. Or, le titre officiel donné à l'em-

Texte
d'Ammien
Marcellin.

¹ Julian., *Fragment.*, p. 295. — ² Le consulat simultané de Julien et Salluste se rapporte à l'année 363. Il ne faut pas confondre Salluste, gouverneur des Gaules, avec le préfet du prétoire son homonyme, qui accompagna Julien dans l'expédition contre les Perses.

pereur sur les monuments et les monnaies était celui-ci : *Felix Julianus Augustus*. On disait donc que Félix et Julianus étant déjà passés de vie à trépas, *Augustus* ne tarderait point à les suivre. Ce fâcheux présage avait été précédé d'un autre qui ne fut pas moins remarqué. Le jour même des calendes de janvier (1^{er} janvier 363), fête de l'inauguration des consuls, au moment où l'empereur montait les degrés du temple, pour offrir un sacrifice aux génies protecteurs, un vieux prêtre, faisant partie du cortège, tomba mort frappé d'un coup d'apoplexie. Les assistants, par ignorance peut-être ou plutôt par un sentiment de basse adulation, se hâtèrent de déclarer que ce sinistre présage ne regardait point César, mais qu'il indiquait la mort prochaine de Salluste, le plus âgé des deux consuls. L'événement prouva que le présage concernait non point le plus âgé, mais le plus illustre et le plus puissant. D'autres signes également fâcheux vinrent se joindre à ceux-ci, et redoublèrent l'effroi général. Ainsi, au début des préparatifs de l'expédition contre les Perses, un tremblement de terre se fit sentir à Constantinople. Tous les augures les plus habiles s'accordèrent à voir dans ce phénomène un avertissement des dieux, et conseillèrent de différer l'entreprise commencée. Enfin les livres sibyllins consultés solennellement à Rome, par ordre de Julien, donnèrent pour réponse que les oracles défendaient à l'empereur de franchir la frontière romaine durant toute cette année. Cependant les préparatifs continuèrent, et le cours des destins s'accomplit en Orient. La ville éternelle était administrée par Apronianus, magistrat intègre et sévère. Parmi les objets de sa sollicitude la plus instante, il plaça en première ligne la poursuite d'une secte d'empoisonneurs qui pullulait alors, et déploya contre elle l'appareil des plus affreux supplices. Il apportait à cette tâche toute l'ardeur d'un ressentiment personnel. On dit en effet qu'ayant subitement perdu l'usage d'un œil, il attribuait cet accident aux opérations magiques de la secte. Sa sévérité naturelle, surexcitée par ce motif particulier, se donna carrière. On le vit parcourir la cité sur un quadriges au milieu d'une foule compacte, provoquer en courant les dénonciations que les spectateurs avaient

à faire contre les suspects et rendre sans plus de formalités des sentences de mort contre les accusés. Un grand nombre d'exécutions eurent lieu de cette sorte. Un écuyer du cirque, nommé Hilaire, fut arrêté à la suite d'une enquête de ce genre. Mis à la torture, il confessa qu'il avait livré son jeune fils entre les mains d'un empoisonneur qui promettait d'initier cet enfant à des secrets interdits par les lois. Hilaire fut condamné à mort. Comme on le menait au supplice, il s'échappa des mains du bourreau et courut se réfugier dans un oratoire des chrétiens. On l'arracha de cette retraite et il eut la tête tranchée. Ces actes de juste rigueur épouvantèrent la secte coupable, dont les membres n'osèrent plus résister aux lois. Mais on se relâcha bientôt d'une sévérité si nécessaire, et la licence de ces scélérats ne connut bientôt plus de bornes. Elle fut poussée au point qu'un sénateur ne rougit pas d'imiter le crime d'Hilaire, et de confier un de ses esclaves à un docteur de la secte pour l'initier à d'horribles mystères. A défaut de preuve écrite, le sénateur convaincu par la voix publique fut condamné et n'échappa à la peine capitale qu'en payant une amende énorme. La multiplicité des affaires et les tristes symptômes qui se produisaient de toutes parts ne détournèrent point l'empereur de ses préparatifs de guerre. Il les pressait avec une infatigable activité. On eût dit qu'il sentait le temps lui échapper et qu'il prenait à tâche de se rendre compte des moindres détails par lui-même. Son ambition cependant n'était pas satisfaite encore. Il voulait léguer à la postérité un monument digne de sa grandeur et de son génie. Dans cette pensée, il avait conçu le projet de rétablir le temple de Jérusalem, assiégé autrefois par Vespasien et ruiné par Titus, après un siège fameux. Cette entreprise devait engloutir des sommes immenses. Ce fut une raison de plus pour Julien de l'essayer. Il mit à la tête de ce travail gigantesque Alypius d'Antioche, lequel avait précédemment gouverné la Bretagne en qualité de vice-préfet. Secondé par le recteur de la province de Syrie, Alypius se mit énergiquement à l'œuvre. Mais d'effroyables tourbillons de feu, s'élançant des entrailles du sol par jets continus, dévorèrent les travailleurs, et rendirent impossible l'accès des chan-

tiers. L'élément destructeur semblait mettre une sorte d'opiniâtreté à repousser tous les efforts, et l'on fut obligé d'abandonner l'entreprise ¹. »

51. Le lecteur aura déjà noté, dans ce récit d'Ammien Marcellin, des détails qui intéressent au plus haut point l'histoire de l'Église en général, et celle de Julien l'Apostat en particulier. L'anxiété pleine de terreurs avec laquelle le fanatisme de Julien interrogeait les moindres événements pour y saisir l'arrêt du destin, mérite d'être signalée. Le tremblement de terre qui ébranla la ville de Constantinople est de la même date que celui dont l'explosion fut si formidable à Jérusalem, et dont le contre-coup se fit sentir sur tout le littoral syrien et jusque dans les cités européennes de la Macédoine et de la Grèce. L'interrogation solennelle des livres sibyllins, par ordre du superstitieux empereur, est également un

¹ *Julianus vero jam ter consule ascito in collegio trabæ Sallustio præfecto per Gallias, quater ipse amplissimum inierat magistratum, et videbatur novum, adjunctum esse Augusto privatum, quod post Diocletianum et Aristobulum nullus memineral gestum. Apronianum Romæ decrevit esse præfectum, Octavianum proconsulem Africæ, Venusto vicario commisit Hispanias, et Ruffinum Aradium comitem Orientis in locum avunculi sui Juliani recens defuncti provexit quibus, ut convenerat, ordinatio, terrebatur omine quodam, ut docuit exitus, præsentissimo. Felice enim largitionum comite profluvio sanguinis repente extincto, eumque comite Juliano secuto, vulgus publicos contuens titulos Felicem Julianum Augustumque pronuntiabat. Præcesserut illud sævum. Namque calendis ipsis Januariis, ascendente eo gradile Genii templi, e sacerdotum consortio quidam cæteris diuturnior, nullo pulsante, repente concidit, animamque in sperato casu efflavit. Quod astantes (incertum per imperitiam an adulandi cupiditate) memorabant consulum seniori portendi, nimirum Sallustio; et ut apparuit, non ætati sed potestati majori interitum propinquare monstrabatur. Super his alia quoque minora signa subinde quod acciderit ostendebant. Inter ipsa enim exordia procinctus Parthici disponendi nunciatum est Constantinopolim terræ pulsu vibralam; quod horum periti minus lætum esse pronuntiabant aliena pervadere molienti rectori, ideoque intempestivo conatu desistere suadebant. Iisdem diebus nunciata est ei per litteras Romæ super hoc bello libros Sibyllæ consultos (ut jusserat) imperatorem eo anno discedere a limitibus suis aperto prohibuisse responso. Dum hæc in oriente volubiles fatorum explicant sortes, Apronianus regens urbem æternam, judex integer et severus, inter curarum præcipua quibus hæc præfectura sæpe sollicitatur id primum opera curabat enixa ut veneficos qui lum crescebant captos, postque agitas quæstiones nocuisse quibusdam apertissime confutatos, indicatis consciis, morte mulcicaret, atque ita paucorum discrimine, reliquos, si qui laterent, formidine parium exturbaret. Hæc egisse ideo efficaciter fertur, quod Juliani promotus*

Importance
du texte
d'Ammien
Marcellin.
Episode du
chrétien
Hilaire,
cocher du
cirque.

fait important pour la critique littéraire. On sait que les Pères des trois premiers siècles ont cité de longs fragments de ces livres fameux. Or on prétendait que les oracles de la sibylle avaient été détruits par un incendie dès le règne de Vespasien, et l'on en concluait que les fragments reproduits par les Pères d'une époque plus reculée manquaient d'authenticité. Nous avons dans le témoignage d'Ammien Marcellin la preuve du contraire, et nous sommes en mesure d'affirmer que les livres sibyllins subsistaient encore à Rome, sous Julien l'Apostat. Un autre détail très-précis d'Ammien Marcellin ne laisse pas même la possibilité d'un doute. Cet auteur nous apprend en effet que le temple d'Apollon, sur le mont Palatin, fut consumé par les flammes quelques mois après la consultation solennelle des livres sibyllins par ordre de l'empereur, et il ajoute : « La violence de l'incendie fut telle qu'il fallut une promptitude et une énergie surhumaines pour sauver les livres de la sibylle de

arbitrio agentis etiam tum per Syrias, in itinere unum amiserat oculum : suspicatusque artibus se nefariis, appetitum, justo quidem sed inusitato dolore, hæc et alia magna quæritabat industria. Unde quibusdam atrox visus est, in amphitheatrali curriculo undatim coeunte aliquoties plebe, causas dispiciens criminum maximorum. Deinde post hujusmodi vindicata complura, Hilarium aurigam convictum atque confessum vixdum pubescentem filium suum venefico tradidisse docendum secretiora quædam interdicta, ut nullo conscio adminiculis juvaretur internis, capituli animadversione damnavit. Qui laxius retinente carnifice subito lapsus confugit ad ritus Christiani sacrarium, extractusque inde illico abscissa cervice consumptus est. Verum hæc similiaque tum etiam ut coercenda mox cavebantur, et nulli vel admodum pauci in his versati flagitiis vigori publico insultarunt. Sed tempore secuto longæva impunitas nutrit inhumania, usque eo grassante licentia, ut imitatus Hilarium quidam senator, servumque suum modo non per syngrapham arcanis piacularibus imbuendum commisisse doctori malarum artium confutatus supplicium redimeret opimâ mercede, ut crebrior fama vulgarat. — Licet accidentium varietatem solita mente præcipient Julianus, multiplicatos expeditionis apparatus flogranti studio perurgeret, diligentia tamen ubique diffidens, imperique sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa et interneciva certamina obsidente Vespasiano, postea Tito, ægre est oppugnatum instaurare sumptibus cogitabat immodicis, negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cum itaque idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provincie rector, metuendi globi flammaram prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum, exustis aliquoties operantibus, inaccessum. Hocque modo, elemento instantius repellente, cessavit inceptum. (Ammian. Marcellin., lib. XXIII et XXVI.)

Cumes. » Ainsi donc les livres sibyllins survécurent au règne de Julien l'Apostat. Ils ne furent définitivement détruits que sous le règne d'Honorius, par ordre de Stilicon qui les fit jeter aux flammes. Au double point de vue historique et archéologique, la mention sommaire faite par Ammien Marcellin, relativement aux poursuites du préfet Apronianus contre une prétendue secte d'empoisonneurs n'est pas moins intéressante. Ces *venefici*, initiant la jeunesse à des mystères interdits par les lois, *secretiora quædam legibus interdicta*; accusés d'exercer par leurs maléficés, *artibus nefariis*, un pouvoir tel qu'ils pouvaient à distance frapper de cécité, ou paralyser les instruments ordinaires de tortures, *ut nullo conscio adminiculis juvaretur internis*; cette secte enfin dont la propagation résistait à tous les efforts, englobait toutes les classes de la société romaine, depuis l'esclave et le cocher du cirque jusqu'au sénateur, dont les docteurs employaient des ablutions secrètes, *arcanis piacularibus*, n'étaient rien autre chose que les chrétiens. Déjà Baronius avait interprété en ce sens le passage d'Ammien Marcellin. Malgré l'autorité de l'illustre cardinal, la critique moderne hésitait encore à faire peser sur Julien l'Apostat la responsabilité de cette persécution sanglante. Ce n'est pas que le procédé fût indigne du génie connu de cet empereur. Il y avait au contraire une habileté et une astuce insignes à transformer les chrétiens en empoisonneurs publics, et à dissimuler sous cette accusation populaire le véritable grief qui était leur religion. Mais il était convenu que Julien l'Apostat, César philosophe, avait dû être incapable de mentir. Or, comme il se vante en plusieurs passages de ses livres d'avoir volontairement fermé aux chrétiens la porte du martyre, on s'en tenait résolument à sa parole. Le préjugé est même tellement enraciné qu'à l'heure actuelle, malgré les actes authentiques de saint Artemius et d'un grand nombre d'autres confesseurs du même temps, on soutient toujours que Julien n'a martyrisé personne. C'est une erreur. Nous avons déjà nommé un grand nombre des victimes de cet astucieux tyran. Il faut y ajouter le cocher Hilaire et le sénateur cités par Ammien Marcellin. Ce qui tranche à nos yeux cette question longtemps

indécise, ce sont deux détails très-caractéristiques fournis par l'auteur païen. Il nous apprend que le cocher Hilaire fut condamné à mourir par le glaive. On sait que ce genre de supplice était d'ordinaire réservé aux personnes de condition libre ou de noble race. Or, la profession de cocher du cirque n'avait rien que de servile. Aussi Ammien Marcellin ajoute-t-il que l'honneur de la décapitation fut décerné à Hilaire uniquement dans la crainte que le secours des arts occultes exercés par quelques-uns de ses complices, ne paralysât l'effet des autres instruments de torture qu'on eût pu employer contre lui : *ut nullo conscio adminiculis juvaretur internis, capitali animadversione damnavit*. Or, on sait que les païens s'imaginaient que toute la prétendue magie des chrétiens était impuissante contre le glaive; c'est pourquoi, en dernière analyse, après avoir essayé de vingt autres supplices contre les martyrs, ils finissaient d'ordinaire par leur faire trancher la tête. Le cocher Hilaire fut donc traité ici par Apronianus comme on traitait la plupart des chrétiens et conduit au lieu de l'exécution. Mais Hilaire, profitant d'un moment de distraction de la part de ses bourreaux, échappa à leurs mains; prit sa course et s'enfuit. Où chercha-t-il un refuge? Dans un sanctuaire chrétien : *ad ritus christiani sacrarium*. Cette particularité est elle-même très-significative et demande pour être comprise l'intelligence de certains faits archéologiques. Le *sacrarium* chrétien dont il s'agit ici n'était point dans l'intérieur de Rome; il n'était pas non plus un édifice à ciel ouvert. Il n'était pas dans l'intérieur de Rome, nous pouvons l'affirmer avec certitude, sachant que les exécutions capitales ne se faisaient jamais dans l'enceinte même de la ville. On avait donc conduit Hilaire à quelques milles de la cité, sur l'une de ces voies célèbres où les catacombes avaient des entrées connues de tous les fidèles. C'est là ce qui explique comment Hilaire put si promptement disparaître aux yeux des soldats qui le gardaient et comment il fut si tôt repris par eux, dans la retraite souterraine où ils le virent s'enfoncer. Il devient dès lors évident qu'Hilaire était familiarisé avec les monuments chrétiens de Rome, qu'il était initié à la topographie de ces hypogées, et que l'empoisonneur magicien dont Ammien

Marcellin nous raconte le supplice, ne pouvait être qu'un chrétien.

52. On nous pardonnera cette excursion critique, qui nous a quelque peu détourné du miraculeux événement dont le temple de Jérusalem venait d'être le théâtre. Le texte de l'auteur païen est aussi explicite qu'on pouvait l'attendre d'un admirateur passionné de Julien l'Apostat, d'un ennemi déclaré de la foi chrétienne. On sait que l'évêque anglican de Gloucester, Warburton, dans une dissertation restée fameuse ¹, a démontré l'authenticité et le caractère surnaturel du tremblement de terre et des éruptions ignées qui firent échouer les tentatives de restauration du temple Salomonien. A l'époque où l'évêque anglican écrivait, il avait en face de lui deux sortes d'adversaires bien distincts. D'une part, la fraction protestante qui suivait les errements du ministre Basnage et prétendait que Julien l'Apostat, calomnié par le catholicisme du iv^e siècle, avait été réellement un patriarche anticipé de la Réforme; d'autre part, l'école voltairienne représentée en Angleterre par lord Bolingbroke, affichant pour le surnaturel un dédain égal à celui dont se vante notre rationalisme actuel, et professant pour Julien l'Apostat une estime et une vénération particulières. Le travail de Warburton eut cette fortune de réduire au silence les deux partis les plus loquaces qui se soient jamais rencontrés sur cette terre. Aujourd'hui encore son travail est décisif. Nous y renvoyons donc en toute sécurité les lecteurs qui désireraient approfondir davantage ce point d'histoire. Il nous suffira de citer ici les conclusions plus récentes d'un professeur célèbre. Après avoir raconté les émouvantes péripéties de cette nuit fameuse où les éruptions ignées s'élançant des fondements du Temple dévoraient le fer des instruments, tuaient les travailleurs, se mêlaient aux

¹ William Warburton, *Dissertation sur les tremblements de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'empereur Julien de rebâtir le temple de Jérusalem*. Cette dissertation a été traduite en français et publiée à Paris, 1754, 2 vol. in-12. Le lecteur qui voudrait consulter le texte original de Warburton, le trouvera dans l'une ou l'autre édition des œuvres complètes de cet auteur; *London*, 7 vol. in-4°, 1788, et 12 vol. in-8°, 1814.

grondements de la foudre, et figuraient dans les airs l'image d'une croix dont la reproduction se gravait sur les habits des Juifs terrifiés, l'orateur ajoute : « Que pensez-vous de tels phénomènes ? quel jugement en portez-vous ? Peut-être vous hésitez. Est-ce une fable ? dites-vous. Est-ce un fait historique ? Je vais répondre à cette interrogation silencieuse de vos esprits. Que faut-il pour distinguer avec certitude un fait historique d'une fable ? Trois choses : la publicité de l'événement ; son importance ; et son attestation par des témoins irrécusables. Or quel événement réunit jamais, plus que celui-ci, les caractères de publicité et d'importance désirables ? Il s'agissait d'une entreprise ordonnée par un empereur, présidée par un comte de l'empire, exécutée d'un commun accord par les Juifs et les païens, annoncée comme un défi solennel et décisif jeté au Christ et à la foi chrétienne. Publicité plus grande, importance plus caractérisée ne se sont jamais vues. Reste donc uniquement à se préoccuper des témoignages qui nous ont transmis le résultat final. Nous sommes en droit d'être rigoureux sur leur nombre, leur autorité, leur crédibilité. C'est justice de nous montrer sévères. Mais il se trouve que païens, chrétiens et Juifs sont d'accord ; ils déposent unanimement du même fait. Ammien Marcellin, au XXIII^e livre de son *Histoire*, proclame l'événement miraculeux. C'est un païen. Parmi les chrétiens, Grégoire de Nazianze, Chrysostome, Rufin, saint Ambroise, Théodoret, Socrate, Sozomène, Zonaras ¹, Épiphane le Diacre ², Nicéphore Calliste,

¹ Voici le témoignage de Zonaras : Οὗτος καὶ τὸν ἐν Ἱεροσολύμοις ἀνεγείραι ναὸν τοῖς Ἰουδαίοις ἐπέτρεψε. Κάκεινων σπουδῆ, πολλῆ καὶ μεγάλας δαπάναις, τῆς οἰκοδομῆς ἀρχαμένων, καὶ ὀρύττειν τὴν γῆν εἰς καταβολὴν θεμελίων ἐπιχειροῦντων, πῦρ λέγεται τῶν ὀρυγμάτων ἀθρόον ἀναδιδόμενον καταφλέγειν τοὺς σκάπτοντας, ὡς ἀναγκασθῆναι αὐτοὺς τῆς οἰκοδομῆς ἀποσχέσθαι. (Zonar., *Annal.*, lib. XIII, cap. XII ; *Patrol. græc.*, tom. CXXXIV, col. 1149.)

² Le diacre Epiphane, auquel il est fait ici allusion, est plus connu sous le titre de Scholasticus (*le Scholastique*), ce qui signifiait alors le Jurisconsulte. Il vivait en Italie vers l'an 510. A la prière de Cassiodore, il composa en latin un abrégé des *Histoires ecclésiastiques* de Socrate, Sozomène et Théodoret. Cet ouvrage, très-connu sous le nom d'*Historia tripartita*, eut un immense succès, et jusqu'au xv^e siècle demeura classique dans toutes les écoles de

Glycas ¹, et l'arien Philostorge ², tiennent le même langage. Les sources juives ne nous font pas défaut. David Ganzi ³ et le rabbin Gédaliah ⁴ parlent comme Ammien Marcellin et les historiens ecclé-

l'Europe chrétienne. Voici en quels termes le diacre Epiphane résume l'événement miraculeux dont Jérusalem fut le théâtre, sous le règne de Julien l'Apostat : *Cum gypsi et calcis nulla modiorum millia præparassent, vis magna repente respirans, tempestales atque procellæ subito factæ, quidquid congregatum fuerat disperserunt. Adhuc autem vesanientibus eis, et nequaquam divina longanimitate correptis, maximus primo terræ motus est factus. Et quisquis non fuerat mysteriis divinis imbutus, vehementer attritus est. Cum vero neque hoc terrentur indicio ignis ex fundamentis quæ suffodiebantur egrediens, plurimos fodientium concremaret, aliorum membra dissolvit. Nocte quoque plurimis in vicinâ partim dormientibus, cadens subito cum tecto ipsa porticus dormientes oppressit. Alia vero die in cælo signum splendens crucis salutaris apparuit. Sed etiam Judæorum vestes crucis signaculo sunt impletæ, non tamen splendente sed nigro colore signatæ. Hæc itaque Dei rebelles considerantes et divina flagella contremiscentes, ad propria sunt reversi : confitentes esse Deum qui ab eorum progenitoribus ligno probatur appensus. Quod audiens Julianus, dum utique caneretur ab omnibus, tanquam Pharao indurato corde non timuit. (Histor. Tripartita, lib. VI, cap. XLIII; Patr. lat., tom. LXIX, col. 1059.)*

¹ Voici le témoignage de Glycas : ἄλλα καὶ τοὺς Ἰουδαίους κατὰ Χριστιανῶν ὄπλαζε, συνήργει δὲ αὐτοῖς εἰς τὴν τοῦ ναοῦ οἰκοδομήν, εἰ καὶ ἐκωλύθησαν ὑπὸ λαλιᾶτος, σεισμοῦ, καὶ τελευταίου πυρός· πῦρ γὰρ ἐξ αὐτῶν ἐκπηδῆσαν τῶν θεμελιῶν τῆς ὀρμῆς αὐτοῦς ἀνεχάτιζε. (Michael. Glyc., *Annal.*, pars IV; *Patrol. græc.*, tom. CLVIII, col. 476.)

² Nous n'avons plus l'*Histoire ecclésiastique* de Philostorge dans son entier. Il ne nous reste de cet ouvrage que des fragments ou extraits, recueillis par Photius sous le titre d'*Epitome*. Philostorge, né en Cappadoce, vers 568, était arien. Son livre, composé exclusivement dans les idées de la secte et commençant à la naissance de l'Arianisme, était d'ailleurs plein de détails fort curieux. Le passage auquel il est fait ici allusion faisait partie du livre VI, n° 14. (Philostorg., *Hist. eccles.*; *Patr. græc.*, tom. LXV, col. 552.)

³ Voici le témoignage du rabbin David Ganzi : « L'empereur Julien ordonna de rétablir le saint temple avec magnificence, et il voulut contribuer aux frais de la reconstruction. Mais il survint du ciel un empêchement qui fit cesser le travail; et l'empereur périt quelque temps après dans une expédition contre les Perses. » (Ganz., *Semach.*, part. II, pag. 36.)

⁴ Voici le témoignage du rabbin Gédaliah : « Aux jours de Rabbi Chanaau et de ses frères, environ l'an du monde 4349, nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement de terre qui détruisit le temple que les Juifs reconstruisaient à grands frais, par ordre de l'empereur Julien. Le lendemain de ce désastre, le feu du ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout ce qui était de fer dans l'édifice, et consuma un grand nombre de Juifs. » (*Schalschelet Hakkabala*, pag. 109. Cf. Wegenseil, *Tela ignea satanæ*, pag. 231.)

siastiques. Ainsi toutes les confessions religieuses qui se partageaient l'empire romain, sous Julien l'Apostat, sont unanimes pour attester le fait, le garantir et le présenter comme indubitable. Les historiens s'accordent dans la date qu'ils lui assignent, dans les résultats qu'ils lui attribuent. Amis et ennemis affirment la même chose. A moins de rejeter toute certitude historique et de nier toute espèce d'évidence, il faut convenir qu'aucun fait ne saurait être à la fois mieux confirmé et plus certain. Mais, ajouterons-nous, quel fut réellement le caractère de ce phénomène? Est-il de l'ordre naturel, ou faut-il le regarder comme miraculeux? Pour décider la question, il est nécessaire de peser soigneusement les circonstances, d'étudier le jugement qui en a été porté par les écrivains les plus illustres. Or, en examinant dans son ensemble et ses détails cette manifestation extraordinaire, il est impossible d'y méconnaître une intervention prodigieuse, surnaturelle, céleste. Les fondations qui se comblaient à mesure que la main des ouvriers les creusait; les éruptions souterraines de flammes qui n'avaient jamais paru en ce lieu et qu'on n'y revit jamais depuis; les tourbillons ignés qui poursuivaient les travailleurs; le concours simultané du feu, de l'ouragan et du tremblement de terre; enfin, les croix empreintes d'une manière indélébile sur les vêtements des Juifs, tous ces faits, et chacun d'eux, portent l'empreinte du surnaturel. De là l'unanime accord des auteurs chrétiens à proclamer le miracle qu'ils ne cessaient d'opposer aux païens, et de jeter à la face des Juifs; de là l'attitude embarrassée des païens, et les frémissements de la synagogue; de là cet ébranlement des consciences à Jérusalem; de là ces conversions racontées par saint Grégoire de Nazianze et subitement opérées en face même du prodige, quand la foule terrifiée s'écriait que le Dieu des chrétiens était le seul véritable. L'événement est donc indubitable, miraculeux, divin. Nous sommes donc en droit d'affirmer, comme conséquences immédiates et rigoureuses de ce grand fait, les axiomes suivants : Il est certain que dans la double lutte engagée contre l'Église de Jésus-Christ, par le paganisme d'une part et le judaïsme de l'autre, Dieu fit entendre sa voix et proclara

tuellement la victoire du Christ. L'intervention divine contre les païens et les Juifs coalisés pour la réédification du temple de Salomon rappelle cet autre fait miraculeux qui dispersa, dans la plaine de Sennaar, les constructeurs de l'immense tour de Babel. Il est donc vrai que Dieu s'est plu à déployer les forces souveraines de sa toute-puissance pour établir et confirmer le christianisme. Il est donc vrai que l'œuvre de Jésus-Christ est l'œuvre du ciel non de la terre, l'œuvre de Dieu non des hommes. Par conséquent, l'hostilité contre l'œuvre de Jésus-Christ est une impiété aussi monstrueuse que le serait la révolte contre la toute-puissance de Dieu même ¹. »

§ V. Expédition de Julien contre les Perses.

Spoliation
des églises
d'Antioche.
Martyre
du prêtre
Théodoret.
Mort du
comte Julien,
oncle de
l'Apostat.

53. L'expédition contre les Perses fit diversion, dans l'esprit de Julien l'Apostat, au désastre de Jérusalem. L'empire tout entier se préoccupait des armements formidables poursuivis sans relâche, depuis trois ans, dans ce but. Des sommes énormes s'engloutissaient chaque jour en préparatifs de tout genre. Les églises furent dépouillées. La basilique d'Antioche, l'une des plus riches de l'univers, était alors occupée par l'évêque arien Euzoïus, dont nous avons précédemment raconté l'intrusion². Ce prélat essaya d'abord quelque résistance. Mais Félix, le comte des sacrées largesses, envahit le sanctuaire avec une troupe armée ; souffleta le prélat sur son trône en lui disant : « Tu vois bien que ton Dieu ne songe plus à défendre ses adorateurs ! » Il fit étaler les calices, les patènes, les lampadaires d'argent et d'or, offerts par la piété impériale de Constantin le Grand et de Constance. « Voyez, disait-il, en quelle vaisselle le fils de Marie se fait servir ! » — Tous ces trésors furent saisis par le fisc, et convertis en monnaie pour la caisse de l'armée. Effrayés par ces violences, les clercs d'Antioche

¹ P. Passaglia, *Conferenze nel Gesu di Roma*. Cet éloquent passage est cité par Mozzoni dans les *Tavole cronologiche critiche della storia della chiesa universale, secolo quarto*. Nota 30.

² Cf. n° 12 de ce présent chapitre.

prirent la fuite et se tinrent soigneusement cachés. Le comte des sacrées largesses se préoccupa uniquement de la disparition du prêtre Théodoret, préposé à la garde des trésors de l'Église. Il finit par le découvrir et le manda à son audience, dans l'espoir d'obtenir la révélation de quelques autres objets précieux échappés jusque-là à ses investigations. Théodoret placé entre la trahison ou le martyre n'hésita point. Il prédit au comte une mort prochaine ; annonça que l'empereur périrait lui-même frappé par la vengeance divine dans l'expédition qu'il méditait, et donna courageusement sa vie pour Jésus-Christ. Il eut la tête tranchée. La sentence capitale portée contre lui ne fit cependant aucune mention de son titre de chrétien. Elle le déclarait seulement coupable du crime de lèse-majesté. Les deux capitaines des légions Herculéenne et Jovienne, Bonose et Maximilien, eurent le même sort, ainsi que deux soldats de la garde, Juventinus et Maximinus, condamnés par Julien, comte de Syrie, oncle de l'empereur. Un cri général d'indignation s'éleva contre ces atrocités. L'Apostat crut devoir prendre l'initiative d'un désaveu officiel infligé à son oncle. Dans une audience solennelle, il lui adressa publiquement ces paroles : « Vous m'avez fait plus de tort à moi-même que vous n'en avez fait aux chrétiens. Vous leur avez procuré le titre de martyrs, et à moi celui de tyran. N'ai-je pas officiellement prescrit de ne les point mettre à mort pour cause de religion ? Obéissez à cet ordre, et veillez à sa stricte exécution de la part de tous les fonctionnaires de l'empire. » Le comte Julien n'eut pas longtemps à pratiquer cette obéissance, il mourut deux mois après, dans d'horribles tortures. Une maladie honteuse l'avait réduit à être vivant la proie des vers. « C'est pour avoir servi vos désirs que je suis dans cette lamentable situation, fit-il dire à l'empereur. Croyez-moi, faites rouvrir les églises d'Antioche. » L'Apostat lui transmit cette réponse ironique et barbare : « Vous n'avez à vous plaindre que de vous-même. Apparemment les dieux ont voulu vous punir de votre incrédulité. Quant à moi, je n'ai point fait fermer les églises ; conséquemment je n'ai point non plus à les rouvrir. » Le comte de Syrie avait été

précédé au tombeau, ainsi que nous l'avons dit, par le comte des sacrées largesses, ou trésorier impérial, Félix, lequel avait été emporté par un vomissement de sang, le soir même du martyre de saint Théodoret.

Martyre
des deux
frères Jean et
Paul à Rome.
Nombreux
martyrs dans
les Gaules,
en Espagne,
en Afrique.

54. L'hypocrisie dans la cruauté et la duplicité dans la spoliation, tels étaient donc les deux caractères distinctifs de la persécution savamment organisée par l'empereur apostat. La soif de l'argent devait se dissimuler sous un honnête prétexte de zèle patriotique, et la haine contre les chrétiens se dérober à tous les regards sous l'honorable motif de dévouement à l'empereur. C'est ainsi qu'Apronianus, à Rome, martyrisait les patriciens Flavianus et Dafrosa sa femme, Bibiana et Demetria leurs filles. Les dépouilles de cette famille opulente allaient grossir le trésor impérial et se joindre à celles des deux frères Jean et Paul, anciens officiers supérieurs dans les armées impériales, retirés alors dans leur palais héréditaire du Coelius, où ils furent simultanément décapités ¹. Il en fut de même du consulaire Gallicanus, de Pigmenius qui dirigeait alors l'église connue sous le vocable primitif de *Pastor*,

¹ La demeure des deux martyrs Jean et Paul fut quelque temps après convertie en une basilique, dont les substructions inférieures subsistent encore près de l'arc de Dolabella, avec un antique *pavimentum* de mosaïque, des peintures plus récentes du Pomarancio, des lions de porphyre, des colonnes de granit et la pierre sur laquelle fut tranchée la tête des saints frères. Cette église est devenue un titre cardinalice de l'ordre des prêtres, aujourd'hui porté par S. E. M^{sr} Cosimo Corsi, archevêque de Pise. Les noms des SS. Jean et Paul, toujours fort célèbres dans l'église romaine depuis le IV^e siècle, ont été dès cette époque insérés dans le canon de la Messe, entre ceux de S. Chrysostome et des SS. Cosme et Damien. (Cf. *Canon Missæ, Communicantes*.) On trouve un office propre pour les deux martyrs SS. Jean et Paul dans les sacramentaires de S. Gelase et de S. Grégoire, ainsi que dans l'ancienne liturgie romano-gallicane. En Angleterre leur fête était autrefois de celles qu'on appelait de troisième classe, où il y avait obligation d'entendre la messe avant le travail, ainsi que nous l'apprend une constitution d'un concile d'Oxford en 1222. (Cf. Bolland., *Act. Sanct. Joann. et Paul.*, 26 junii; Rondinius, *De SS. Joanne et Paulo, eorumque basilica vetera monumenta. Romæ*, 1707, in-4^o.) Il était juste que la persécution de Julien l'Apostat, l'une des plus terribles que l'église ait eu à subir, demeurât à jamais représentée par ses martyrs dans le livre d'or du canon de la Messe, ainsi que dans le catalogue officiel des soixante-dix princes de la hiérarchie sacrée.

du prêtre Priscus, du clerc Priscillianus, de la matrone Benedicta, et de Gordien, ancien vice-préfet de Rome. Salluste, le confident de Julien, étendit la persécution dans les Gaules, dont le gouvernement lui avait été confié. Saint Eliphius, l'évêque Eucharius son frère et leurs sœurs Liboria et Suzanna furent martyrisés à

Voici les vers consacrés par le diacre Florus, de Lyon, à la gloire des martyrs saints Jean et Paul :

*Joannis Paulique dum sol attulit orbi,
 Qui rubra martyrii sarta cruore gerunt.
 Unicus hos sanguis germano fœdere junxit,
 Unica mox fratres morsque fidesque parit.
 Olim Romulei servantes mœnia regni
 Barbaricos strabant sæpe mucrone globos
 Nunc ovium Christi purissima septa tuentes,
 Dæmonicas arcent vi precibusque minas.
 Hos morti addixit sacra pro lege tyrannus
 Contemptor Christi Julianus rabidus :
 Unius ille Dei cultum prius ore ferebat,
 Donec ad culmen scanderet imperii.
 Ast ubi convaluit misero terrena potestas
 Idolum vero prætulit ille Deo.
 Tum famulos Christi lanians, et sanguine pastus
 Innocuo, horrendis savit ubique modis.
 Verum ubi cælesti prospexit Christus ab arce,
 Audivitque pii sanguinis ille preces ;
 Confestim misero cladem exitiabilis horæ
 Destinât, hostili hostis ut ense ruat.
 Vastatâ Ecclesiâ, Persas in bella vocarat,
 Ac multis septus millibus ibat atrox :
 Cum subito arentes deserti ruris in agros
 Devenit, et cuneos perdit ubique suos.
 Quâ neque victus erat, nec fons, nec fluminis unda,
 Caumate sed nimio tota jacebat humus.
 Dumque fremens montes, valles, camposque peragrat,
 Sicubi vel modico stilla liquore fluat ;
 Incidit adversas condigno errore phalanges,
 Perfossusque atra cuspide pectus obit.
 Sed rabidus semper et in ipsa morte rebellis,
 Infremit et summum hac voce lacessit herum .
 Ebibe nunc nostrum quem quæris, Christe, cruorem,
 Atque avidus letho jam satiare meo.
 Ille quidem tales justo sub judice pœnas
 Exsolvit, post hæc tartara cæca petens.*

Leuca Tullorum (Toul) ¹. Un tribun gaulois, Victricius, qui fut depuis évêque de *Rothomagus* (Rouen), confessa glorieusement alors le nom de Jésus-Christ. Au milieu d'une cérémonie païenne, à laquelle les légions des Gaules étaient convoquées, il jeta publiquement ses armes et se déclara chrétien. Arrêté aussitôt comme déserteur et traître, il subit la flagellation préalable et fut conduit au lieu du supplice. Mais au moment de saisir la hache pour faire tomber cette noble tête, le licteur fut soudain frappé de cécité. A la faveur du trouble causé par cet incident, Victricius, aidé par ses compagnons d'armes, réussit à s'échapper. Dieu réservait ce soldat chrétien pour le faire asseoir sur le trône des pontifes ². L'église d'Afrique n'eut pas un meilleur sort. Dès le commence-

*At Domini testes sacrato sanguine loti,
Vertice laurigero sidera celsa petunt
Quos toga pacifico vestit præfulgida cultu,
Regalique ambit purpura clara peplo.
Hos ceu fructiferas florens paradisis olivas
Irriguo vitæ jugiter amne regat.
Hi sunt æterno candelabra fulgida templo,
Progenies lucis, et pietatis honos.
Sidereo regni sublimi semper in auld
Adstantes populis qui pia vota ferunt.
Quorum propitius precibus nos respice, Christe,
Et purga obscænum quidquid inesse vides.*

(Florus, diacon. Lugdun., *Hymn. in Natal. SS. Joannis et Pauli*; *Patr. lat.*, tom. CXIX, col. 256-257.)

¹ Cf. Rupertus abbas Tuitiensis (*Tuitium*, aujourd'hui *Deutz* ou *Duytz*, ville prussienne de la province Rhénane, sur la rive gauche du Rhin, vis à vis de Cologne, dont elle peut être regardée comme le faubourg), *Passio B. Eliphii*; *Patr. lat.*, tom. CLXX, col. 428. Ce précieux monument, conservé parmi les œuvres de l'abbé Rupert, est bien antérieur à ce dernier. D'après le texte de cette *Passio*, les saints martyrs de Toul eussent été interrogés par Julien en personne. Nous croyons avec Baronius que la mention de Julien, faite par l'hagiographe, est une erreur posthume introduite par quelque transcritteur ignorant qui aura cru devoir substituer le nom de l'empereur à celui de son lieutenant, pour mieux dramatiser ce sujet. (Cf. Baron., *Annal.*, ad ann. 362, n° 277.) Il est certain en effet que, durant tout son séjour dans les Gaules, Julien dissimula soigneusement ses intentions ultérieures d'apostasie, et ne se démasqua enfin qu'après sa victoire sur Constance, alors qu'il marchait sur Byzance, c'est-à-dire à la période extrême de sa vie, pendant laquelle il n'eut plus jamais l'occasion de reparaître dans les Gaules.

² Cette histoire d'une authenticité incontestable, nous a été conservée

ment de son règne, Julien s'était empressé de rendre un édit qui rappelait les évêques donatistes sur tous les sièges dont ils avaient été expulsés par Constantin le Grand et ses successeurs Constant et Constance. Ce privilège, payé largement à l'Apostat par les prélats hérétiques, fut le signal de violences inouïes et de cruautés sans nom. Saint Optat de Milève nous a retracé le tableau émouvant de ces horreurs. A Lemellum ¹, à Carpos ², à Tipasa ³, dans toutes les villes de la Mauritanie, les prêtres et les diacres catholiques furent égorgés au pied des autels. On dépeçait en mille morceaux le corps tout vivant des martyrs ; on dépouillait de leurs voiles les vierges du Seigneur ; on les livrait aux outrages de la soldatesque ; on ouvrait les flancs des femmes enceintes pour arracher leur fruit aux entrailles maternelles. L'Eucharistie était livrée en pâture aux chiens. Les ampoules de verre renfermant le saint chrême étaient jetées par les fenêtres des églises profanées. Les calices d'or et d'argent étaient fondus, réduits en lingots ⁴, et passaient des mains des spoliateurs au fisc impérial, dont ils allaient grossir les ressources. L'odieuse de cette persécution était assumé par les

dans une admirable lettre adressée par S. Paulin de Nole, vers l'an 399, au vénérable confesseur Victricius, devenu évêque de Rouen (S. Paulin., *Epistol.* XIX ; *Patr. lat.*, tom. LXI, col. 240-241).

¹ Lemellum, cité de la Mauritanie setifienne. — ² Carpos, ville de l'Afrique proconsulaire. — ³ Tipasa, ou Tapasa, ville de la Mauritanie césarienne.

⁴ Voici les paroles textuelles de S. Optat : « *Ad castellum Lemellense... episcopis vestris jubentibus et presentibus, supra altare catholici diaconi occisi sunt Similiter et apud Carpos... In Mauritanæ civitatibus, vobis intrantibus quassatio populi facta est, mortui sunt in uteris matrum qui fuerant nascituri... Lacerati sunt viri, tractæ sunt matronæ, infantes necati sunt, abacti sunt partus... Felix (episcopus Donatista) intra suâ crimina et facinora nefanda, ab eo compressam cui mitram (velum virginitatis) ipse imposuerat, a quâ paulo ante pater vocabatur, nefarie incestare minime dubitavit... » Les Donatistes prétendaient que les catholiques avaient perdu le privilège de consacrer valablement. C'est ce qui explique les profanations auxquelles ils se livrèrent dans la Mauritanie. Le récit de S. Optat à ce sujet mérite d'être signalé à l'attention du lecteur : « *Quod vobis leve videtur, facinus immane commissum est, ut omnia sacrosancta vestri episcopi violarent. Jusserunt Eucharistiam canibus fundi, non sine signo divini judicii, nam iidem canes accensi rabie ipsos dominos suos quasi latrones, sancti corporis reos, dente vindice, tanquam ignotos et inimicos laniaverunt. Ampullam quoque chrismatis per fenestram ut frangerent jactaverunt ; et cum casum adjuvaret abjectio, non defuit manus angelica, quæ ampullam spiritali subvectione deduceret ; projecta casum sentire non potuit ; Deo muniente, illæsa inter saxa consedit. »**

Donatistes; la politique de Julien n'avait donc qu'à s'applaudir d'un résultat qui lui donnait tous les bénéfices de la spoliation, sans les risques de l'impopularité. Un détail archéologique, précieux pour l'histoire de l'église africaine, est noté ici par saint Optat. Il s'agit des κοιμητήρια chrétiens d'Afrique, dont les Donatistes revendiquaient la propriété exclusive. Déjà l'illustre archéologue romain M. de Rossi, avait exprimé l'idée qu'on devait retrouver des catacombes chrétiennes, creusées sur le modèle de celles de Rome, dans tous les lieux où la foi s'était implantée aux premiers siècles ¹. Cette théorie a été amplement justifiée en ces derniers temps par la découverte des catacombes d'Alexandrie, et de l'île de Crète (Candie). Nous appelons sur ce sujet l'attention des savants qui explorent notre Afrique française. Les monuments se lient intimement à l'histoire, et notre époque aura dans la postérité l'honneur d'avoir rendu à ce grand principe toute son importance. Par la même raison, nous ne voulons point passer sous silence un autre fait qui se rattache à l'histoire monumentale de l'Évangile et que les plus anciens auteurs s'accordent à rapporter à cette période du règne de Julien l'Apostat.

Julien fait
renverser et
briser la
statue élevée
au Sauveur

55. « Ce prince, dit Sozomène, avait conçu pour le Christ une haine personnelle qui s'affirmait dans toutes les occasions avec une énergie sans égale. Il apprit que, dans l'ancienne Césarée de Phi-

¹ Voici les paroles de S. Optat : *Quid referam etiam illam impietatem de vestra confuratione venientem? Quia ad hoc basilicas invadere voluistis, ut vobis solis cœmeteria vindicetis, non permittentes sepeliri corpora catholica : ut terreatis vivos, male tractetis et mortuos, negantes funeribus locum. Si inter viventes fuerat certamen, odia vestra vel mors aliena compescat. Jam tacet, cum quo paulo ante litigabas. Quid insultas funeri? Quid impetis sepulturam? Quid cum mortuis litigas? Perdidisti malitiæ fructum. Et si corpora non vis in unum quiescere, animas tamen in uno apud Deum non poteris separare.* (S. Optat. Milev., *De Schismate Donatistar.*, lib. VI, cap. VII; *Patr. lat.*, tom. XI, col. 1080.) — Ce que nous disons de l'Église d'Afrique au point de vue des catacombes chrétiennes, doit s'appliquer également à la France. Nous ne doutons pas que ces antiques monuments de la foi sur le sol des Gaules, aujourd'hui si profondément oubliés, n'existent encore, au moins par fragments, dans les entrailles du sol. La crypte de S. Denys l'Aréopagite, découverte en 1611, à Montmartre, en est la preuve. (Cf. *S. Denys l'Aréop.*, premier évêque de Paris, p. 176 et suiv.) Nous en dirons autant de la crypte récemment découverte de saint Audéol, au bourg de ce nom.

lippe alors connue sous le nom de Panéas, on conservait la statue de Jésus-Christ érigée par la piété reconnaissante de l'hémorrhôisse dont parle l'Évangile. Après sa guérison miraculeuse, cette femme avait voulu consacrer au sein de sa patrie le souvenir d'une puissance divine dont elle avait éprouvé la miséricorde. Julien fit détruire cette statue et la remplaça par la sienne. Mais quelques jours après, la statue impériale fut frappée par la foudre, qui en brisa tout le buste jusqu'à la poitrine. On peut encore aujourd'hui, dit Sozomène, voir à Panéas cette statue mutilée de Julien, témoignage irrécusable de la vengeance divine ¹. » Malgré cette assertion précise et formelle d'un auteur contemporain, la critique officielle avait jusqu'à ce jour écarté de l'histoire un récit intéressant à tant de titres. S'il est vrai que l'hémorrhôisse de l'Évangile, miraculeusement guérie par le Sauveur, ait élevé une statue à la mémoire de son bienfaiteur divin, il en résulte que l'histoire même de l'Évangile n'est pas, comme le rationalisme moderne l'affirme, un centon légendaire créé de toutes pièces par l'imagination des siècles subséquents. La cité de Panéas, rebaptisée de ce nom païen par Julien l'Apostat, antérieurement décorée du vocable impérial de Césarée, par l'adulation du tétrarque Philippe fils d'Hérode l'Iduméen, était la capitale de la tribu de Dan. L'hémorrhôisse, originaire de cette ville, y aurait, d'après le récit de Sozomène, élevé une statue au Dieu Sauveur. Avant de répudier ce fait comme un apocryphe inadmissible, il eût fallu d'abord prendre la peine de l'examiner un peu plus sérieusement. Sozomène, disait-on, est un écrivain sans discernement et sans critique, dont le témoignage est nul de soi. Après une pareille assertion, dépourvue de toute espèce de preuves, on se croyait dispensé d'insister davantage. Un tel procédé n'est plus acceptable de nos jours ; on nous pardonnera donc de ne tenir aucun compte de cette fin de non-recevoir. Sozomène vivait en 439, il avait vu la statue de Julien mutilée par la foudre. Un témoin contemporain qui a vu, pèse plus, dans la balance de l'histoire, que soixante critiques posthumes qui n'ont rien vu. Sozomène affirme

dans la ville de Césarée, par l'hémorrhôisse de l'Évangile.

¹ Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. XXI ; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 1280.

que l'hémorrhôisse de Panéas avait érigé une statue au Christ son bienfaiteur. Sozomène n'avait pas vu cette statue primitive ; mais Eusèbe de Césarée l'avait vue. Cette statue était l'un des monuments les plus fameux de la ville dont il était évêque. Voici comment Eusèbe de Césarée la décrit : « Puisque j'ai prononcé le nom de cette cité, dit-il, on ne trouvera pas hors de propos que je consigne ici un fait digne de fixer l'attention de la postérité. L'hémorrhôisse guérie par le Sauveur était originaire de cette ville ; on y montre encore la maison qu'elle habitait. Sous le portique de cette demeure, une statue d'airain, placée sur un socle de pierre, représente l'hémorrhôisse dans l'attitude d'une suppliante, fléchissant les genoux et tendant les mains jointes vers une autre statue de même métal, représentant un homme vêtu d'un manteau et dont la main droite semble se diriger de son côté. A la base du monument, une plante d'espèce inconnue croît, d'elle-même. On dit qu'aussitôt qu'elle atteint la frange du manteau, elle acquiert la propriété de guérir toutes les maladies. Les habitants de Césarée tiennent pour certain que cette statue a reproduit très-exactement les traits de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce monument conservé jusqu'à nos jours fut le premier objet qu'on me fit voir, à mon entrée dans la ville. Du reste il ne faudrait pas s'étonner que les Gentils, reconnaissants des bienfaits du Sauveur, eussent conservé avec tant de soin une de ses images. J'ai eu l'occasion de voir d'autres peintures parfaitement authentiques représentant non-seulement le Christ, mais les apôtres Pierre et Paul. On sait d'ailleurs que les anciens avaient la coutume de perpétuer l'image de tous les bienfaiteurs de l'humanité ¹. » Ainsi parle Eusèbe, témoin ocu-

¹ Euseb. Cæsar., *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. XVIII. Le lecteur nous saura gré de lui donner ici un texte fort curieux et presque inconnu, dont S. Jean Damascène se servit, en 730, dans sa lutte contre l'empereur iconoclaste Léon l'Isaurien. Le pieux docteur fit paraître successivement trois discours intitulés : *De Sacris imaginibus*, où il prouvait l'apostolicité, la légitimité et la haute convenance du culte des images. A la fin de chacun de ces discours, il joignit un appendice où il insérait intégralement, sous forme de pièces justificatives, les passages des écrivains apostoliques et des Pères de l'Église sur l'exemple et la doctrine desquels il s'appuyait. Or, parmi les pièces jus-

laire, qui écrivait un siècle et demi avant Sozomène, et dont la qualité d'évêque de Césarée suffirait seule à écarter tout soupçon

tificatives du troisième discours, on lit la mention suivante : « Extrait de la *Chronographie* de Jean d'Antioche, dit Malala, au sujet de l'hémorrhôisse de l'Évangile, et de la statue élevée par cette femme au Christ Sauveur. — Après le baptême de Jésus-Christ, le nom de Jean-Baptiste devint célèbre. Hérode, le toparque, lui fit trancher la tête dans la capitale de la Trachonitide, Sebaste (Samarie), le VIII des calendes de juin, sous le consulat de Flaccus et Rufin. A la suite de ce crime, Hérode prit en dégoût la ville de Sebaste ; il quitta la Judée et vint se fixer à Panéade (Césarée). Une femme des plus opulentes de cette cité s'y trouvait alors ; elle se nommait Bérénice (Véronique). C'était l'hémorrhôisse dont l'Évangile raconte la guérison miraculeuse. Elle souhaitait élever à Jésus-Christ une statue, mais n'osait le faire sans la permission du roi Hérode. Elle obtint une audience du prince, lui exposa son désir en y joignant une supplique conçue en ces termes : A l'auguste Hérode, toparque et législateur (θεσμοδότης, - haut justicier) des Juifs et des Hellènes, roi du pays de la Trachonite, humble requête de Bérénice, habitant l'illustre ville de Panéade. La justice, la bonté, les plus éminentes vertus rehaussent l'éclat de votre diadème. Je le sais, et c'est dans cette persuasion que j'ose vous adresser ma prière, avec l'espoir que vous daignerez l'exaucer. Voici l'objet de ma requête : Dans mon adolescence, je fus prise d'une perte de sang, dont les médecins les plus habiles ne purent me guérir. Vainement j'eus recours à leur art, dépensant pour les consulter toute ma fortune, et ne trouvant nulle part de remède efficace. A cette époque, j'entendis parler du Christ, dont on vantait les étonnans miracles ; on disait qu'il ressuscitait les morts, rendait la vue aux aveugles, et chassait les démons du corps des possédés. J'allai à lui comme vers une divinité. Quand je le rencontrai, il était environné d'une foule immense ; je n'osais pas lui déclarer la nature de mon mal, dans la crainte qu'une telle infirmité ne le révoltât *, et qu'au lieu d'attirer sa compassion elle n'éveillât son courroux, ce qui aurait pu me valoir une aggravation dans mon triste sort **. Je me disais donc à moi-même qu'il me suffirait de toucher la frange de son manteau et que je serais guérie. Dans cette pensée, je me glissai parmi la foule, je parvins à toucher le bord de sa robe, et lui volai ainsi ma guérison ; car le flux de sang s'arrêta aussitôt ; j'étais guérie. Mais lui, qui avait lu dans mon cœur et qui savait tout, éleva la voix et dit : Qui m'a touché ? Une vertu est sortie de moi. Pâle de frayeur, poussant un cri, je tombai à ses genoux, craignant toujours que la maladie ne me reprît avec une nouvelle

* Pour comprendre le sentiment de l'hémorrhôisse, il faut se rappeler que les prescriptions Mosaiques rangeaient son infirmité parmi les impuretés légales les plus odieuses. (*Levit.*, xii, 2-5 ; xv, 24-33 ; xviii, 19 ; xx, 18.) Isaïe, Jérémie, tous les prophètes avaient emprunté ce terme de comparaison pour exprimer l'abomination la plus caractérisée. L'hémorrhôisse craignait donc de révolter en Notre-Seigneur Jésus-Christ le sens Juif. — ** Elle raisonne, comme si, pour la punir de son audace, Notre-Seigneur eût été capable d'aggraver son mal au lieu de le guérir.

d'ignorance ou de mauvaise foi. Le fait historique en question n'est donc point une légende apocryphe, mentionnée uniquement par

violence *, et baignant la terre de mes larmes, je lui avouai ce que j'avais fait. Me regardant alors avec une bonté miséricordieuse, il confirma le bienfait de ma guérison par ces paroles : Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée, allez en paix. — Auguste souverain, ayez pour moi une bienveillance semblable et accordez à ma supplication l'objet de ma requête. — Hérode lut ce placet. Le miracle ainsi attesté lui faisait éprouver une véritable émotion **. Il répondit à la suppliante : La guérison que vous avez obtenue mérite en effet d'être constatée par un monument de votre reconnaissance. Allez donc, et érigez à celui qui vous a sauvée la statue que vous projetez. — Après cette autorisation, Bérénice fit élever, au milieu de la ville de Panéade, une statue représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le métal était d'airain, mêlé d'argent et d'or. Aujourd'hui encore ce monument existe. Du milieu de la cité il a été transporté depuis longtemps dans un oratoire. Je l'ai vu moi-même, à mon passage dans cette ville. Quant aux détails historiques que je viens de citer, je les ai transcrits à Panéade même, dans la relation qui en fut faite par un Juif converti, nommé Bassus. Cette relation contenait encore beaucoup de documents intéressants sur tous les princes qui ont successivement régné en Judée. » (S. Joan. Damasc., *De Sacr. imagin., Orat. III; Append. Patr. græc.*, tom. XCIV, col. 1370.) Tel est cet extrait inséré par Damascène dans ses pièces justificatives. En 1710, époque où Lequien donna l'édition définitive des œuvres de ce Père, on regardait encore la chronographie de Jean de Malala comme une collection faite par un auteur du VII^e siècle (675), et on ne lui attribuait aucune espèce de crédit. Comment, disait-on, Jean de Malala pouvait-il, au VII^e siècle, désigner sous le vocable païen de Panéade, une ville qui avait, depuis l'an 500, repris universellement son nom de Césarée? Nous avons déjà dit (Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 76) que la science moderne a restitué les douze premiers livres de cette précieuse chronographie à leur véritable auteur, Nestorianus, écrivain ecclésiastique d'Antioche, mort en 474. C'est donc Nestorianus qui a inscrit au livre X de sa chronographie (Jean. Mal., *Chronograph.*, lib. X; *Patr. græc.*, tom. XCVII, col. 364), le curieux passage cité par S. Jean Damascène. C'est Nestorianus qui a vu « de ses yeux, » dans le courant du V^e siècle, le vestige du monument élevé au Christ par l'hémorrhôisse de Panéas. C'est Nestorianus qui nous apprend que le monument primitif avait été depuis longtemps déplacé du milieu de la ville, circonstance qui s'accorde parfaitement avec la dévastation sacrilège ordonnée par Julien l'Apostat. Une fois de plus donc, la critique est forcée de s'incliner devant des traditions qu'elle avait trop orgueilleusement rayées de l'histoire et reléguées parmi les fables apocryphes.

* Cette fois, elle a réellement touché le Sauveur, et par ce contact a pu, dans le sens pharisaïque, lui avoir imprimé une souillure. Tel est l'objet persistant de sa terreur. —

** On peut rapprocher cette impression éprouvée alors par Hérode de ces paroles de l'Évangile : *Herodes erat cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri* (Luc., XXIII, 8).

Sozomène. Ajoutons que Rufin, autre écrivain contemporain dont on n'a jamais incriminé la crédulité, reproduisait dans sa traduction latine le récit d'Eusèbe de Césarée, sans y relever la moindre inexactitude. Enfin Philostorge, après tous ces témoins, vient apporter lui-même une dernière et décisive attestation. « Les païens de Césarée, dit-il, profitèrent du règne de Julien pour briser la statue du Sauveur. Ils l'arrachèrent de sa base, et lui attachant une corde aux pieds, la traînèrent dans les rues de la ville. Après cette promenade ignominieuse, ils la brisèrent à coups de massue. Un des assistants réussit à s'approprier la tête, qu'il emporta dans sa demeure et conserva soigneusement. J'ai vu, de mes yeux, ce débris auguste, qui subsiste encore aujourd'hui à Césarée ¹. » Tel est le témoignage de Philostorge. Il nous semble difficile, en présence de ces détails concordants, circonstanciés, unanimes, de rejeter comme apocryphe un récit qui intéresse à un si haut point l'archéologie sacrée, l'histoire évangélique et l'iconographie chrétienne.

56. Le bris des saintes images, la dévastation des églises, le pillage des vases sacrés, la spoliation des domaines légués aux basiliques par la piété des précédents empereurs, tous ces actes de violence tyrannique concouraient à remplir le trésor de Julien. Ce n'était pas d'ailleurs une ressource à mépriser, dans les circonstances présentes. L'expédition contre les Perses s'annonçait mal. A la suite du fameux tremblement de terre dont nous avons parlé, l'Égypte, le grenier de l'empire, avait eu une année de sécheresse extraordinaire qui fit manquer les moissons. Le fléau s'étendit aux centres agricoles les plus fertiles de la Syrie et de l'Asie-Mineure. La famine fut bientôt suivie de son satellite ordinaire, la peste. Ce fut un désastre universel. Antioche, le quartier général de l'armée, eut à souffrir plus particulièrement de la disette. Julien essaya d'abord tous les moyens usités en pareil cas pour ramener l'abondance ; il fit venir à ses frais des quantités considérables de blé, qu'il livra au-dessous du cours à la population affamée.

Peste,
famine et
émeute à
Antioche.
Départ de
Julien pour
la Perse.

¹ Philostorg, *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. III ; *Patr. græc.*, tom. LXV, col. 540.

Cette mesure eut pour résultat de ruiner tous les marchands de grains, lesquels abandonnèrent la ville. On se fût facilement consolé de leur absence, si l'abondance factice, créée par cet expédient, avait pu durer jusqu'à la récolte suivante. Mais il n'en fut rien. Dans l'espace de quelques semaines, l'approvisionnement impérial était épuisé et la situation aggravée par le manque absolu des intermédiaires commerciaux. Julien eut un jour la malencontreuse idée de répondre aux plaintes du peuple, en disant que la ville d'Antioche, par son attachement obstiné à la foi du Christ, avait mérité le châtement que lui infligeaient les dieux. Cette parole exaspéra les esprits. Les sénateurs crurent devoir adresser quelques observations au César. Celui-ci donna l'ordre de les emprisonner tous. Libanius comprit que, si la mesure s'exécutait, l'émeute était imminente. Au péril de sa vie, il osa faire entendre la voix de la justice et de la modération. Un officier du palais, témoin de l'entretien, le menaça de le jeter dans l'Oronte. Cependant Julien se laissa fléchir aux prières de son rhéteur favori et révoqua l'ordre barbare. L'hiver s'acheva au milieu de ces souffrances et de ces divisions intestines. Julien avait hâte de quitter Antioche. Il en sortit le 15 mars 363. « Je n'y remettrai plus jamais le pied ! disait-il. A mon retour, je fixerai le siège de l'empire à Tarse. » Le dernier décret qu'il venait de signer était la nomination d'Alexandre d'Héliopolis aux fonctions de gouverneur d'Antioche. Comme on lui faisait observer que cet Alexandre, d'une avarice et d'une cruauté notoires, était peu digne d'un pareil avancement : « Je le sais bien, répondit-il. Ce n'est pas lui que je récompense, c'est Antioche que je veux punir. Cette cité ingrate mérite bien un tel gouverneur. » Quand Julien parlait ainsi, il avait plus de cent mille hommes réunis sous ses drapeaux. Les légions victorieuses et dévouées de la Gaule lui faisaient escorte. Confiant dans leur vaillance et leur attachement à sa personne, il se croyait invincible. Sapor venait de lui offrir la paix, mais le César avait orgueilleusement rejeté ses propositions. « Il n'est pas besoin d'entretiens à distance, avait-il dit aux ambassadeurs persans. Dans quelques mois, je vous donnerai moi-même mes ordres à Ctésiphon. » —

Cette téméraire confiance était encore augmentée par les oracles favorables qu'il recevait des sanctuaires païens ¹ de Délos, Delphes et Dodone. Il affichait si ouvertement ses espérances qu'il jurait publiquement d'anéantir le nom chrétien à son retour ², et qu'il mandait aux Juifs de Jérusalem d'avoir à préparer un amphithéâtre où l'on pût jeter publiquement les chrétiens aux lions ³. Dans sa pensée, il croyait acheter de ses dieux la victoire contre Sapor, en leur promettant le sang des chrétiens. La guerre de Perse prenait ainsi le caractère d'une lutte armée contre la foi de Jésus-Christ.

57. Au lieu de se ménager avec l'Arménie une alliance qui aurait pu lui être si utile, Julien n'hésita pas à sacrifier ses intérêts les plus chers à la haine invétérée qu'il portait au christianisme. Arsace, roi de cette province, avait, nous l'avons dit, épousé Olympias, belle-sœur de Constance. Au point de vue politique, ce mariage créait à

Lettre insolente de Julien à Arsace, roi d'Arménie. Libanius et le précepteur chrétien.

¹ Voici par exemple une formule que Théodoret nous a transmise et qui fut interprétée par Julien dans le sens d'une victoire complète sur les Perses : Νῦν πάντες ὀρμήθημεν θεοὶ νίκης τρόπαια κομίσασθαι παρα Θηροὶ ποταμῶ · τῶν δ' ἐγὼ ἡγεμονεύσω θυῶρος πολεμῶκλονος Ἄρης. *Parati nunc dii omnes sumus juxta Feram fluvium trophæa referre, ego Mars bellipotens horum ductor ero.* Théodoret ne nous dit pas le nom du sanctuaire qui expédia cette amphibologique réponse. Julien l'interpréta au gré de ses ambitieux désirs. Le fleuve sauvage θηροὶ ποταμῶ était une allusion transparente au fleuve du Tigre, qui porte en effet le nom d'une bête sauvage. Il ne fallait pas une grande puissance de divination pour conjecturer que la bataille décisive se livrerait sur ses bords. L'oracle se donna facilement l'avantage de désigner le champ de bataille, mais il évita soigneusement de nommer le futur vainqueur. Julien n'y regarda pas de si près, et se crut déjà victorieux.

² Καὶ μέλλων ἐπιστρατεύειν τῷ Πέρσῃ, καὶ μετὰ τοσούτου τύφου κατιῶν ὡς ἅπαν τὸ τῶν βαρβάρων ἀναρπασόμενος ἔθνος, ἠπειλεῖ μυρίας ἡμῖν ἀπειλάς, λέγων μετὰ τὴν ἐκεῖθεν ἐπάνοδον πάντας ἄρδην ἀπολεῖν. (S. Joan. Chrysostom., *De S. Babyla, contra Julian. et Gentiles*, n° 22; *Patr. græc.*, tom. L, col. 568-569.) S. Grégoire de Nazianze et Théodoret attestent également ce fait.

³ Voici le texte trop peu connu d'Orose : *Julianus autem bellum adversus Parthos parans, cum Romanas vires contractas undique ad destinatum secum traheret perditionem, Christianorum sanguinem diis suis vovit, palam persecuturus. Nam et amphitheatrum Hierosolymis exstrui jussit, in quo, reversus à Parthis, episcopos, monachos, omnesque ejus loci sanctos, bestiis etiam arte sævioribus objiceret, spectaretque laniandos.* (Oros., *Historiar. lib.*, VII, cap. xxx.; *Patr. lat.*, tom. XXXI, col. 1141.)

l'empire romain un auxiliaire dévoué. Au point de vue religieux, il avait déterminé la conversion d'Arsace, qui s'était fait chrétien. Julien l'Apostat, sans tenir compte de cette double considération, écrivit à Arsace une lettre insolente, où il affectait de donner à ce prince le titre de satrape d'Arménie, sans faire mention de sa dignité royale. « Mon prédécesseur Constance, disait-il, était un esprit faible et un cœur lâche. Il abandonna le culte des dieux véritables, pour la religion impie du Christ. Je sais que vous l'avez imité dans son apostasie. Grâce au ciel, j'ai suivi une autre ligne de conduite. J'adore les dieux, et leur protection m'accompagnera dans mon expédition contre les Perses. D'après les traités qui vous lient au sort de l'empire, vous êtes tenu de mettre à ma disposition le contingent militaire de votre pays. Songez à remplir cet engagement; sinon vous éprouverez ce que peut ma colère, et le Christ sera impuissant à vous soustraire à ma vengeance ¹. » Arsace ne répondit point, il passa avec toute son armée dans le camp des Perses. Cet appoint pouvait à lui seul rendre la lutte inégale. L'empire de Sapor, comme étendue et comme ressources, n'était guère inférieur à celui des Romains; puisqu'il comprenait toutes les contrées de l'extrême Asie connues aujourd'hui sous le nom du Japon et de la Chine. Les deux puissances qui allaient se heurter étaient donc à peu près égales l'une à l'autre; par conséquent une alliance de plus ou de moins pouvait être décisive. Entraîné par son fanatisme antichrétien, l'empereur apostat ne s'arrêta point à ce détail. Il croyait à sa future victoire, et d'avance il escomptait son triomphe pour en faire le signal de l'extermination de l'Église. « Les fidèles le savaient, dit saint Grégoire de Nazianze. Dans cette situation, la plus critique où ils se fussent jamais trouvés, quand tous les secours humains leur faisaient défaut, ils reportèrent leurs espérances uniquement vers le Ciel. Leurs prières, leurs larmes, jointes aux jeûnes, aux veilles saintes et à toutes les œuvres de la charité, montaient incessamment

¹ Telle est l'analyse que Sozomène nous a laissée de la lettre de Julien à Arsace. (Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. 1; *Patr. græc.*, tom. LXVII, col. 1288.)

au pied du trône de Dieu. Ils suppliaient le Seigneur de détourner de son peuple le glaive déjà prêt à frapper ¹. » Des révélations plus sûres que les oracles menteurs de Dodone venaient de temps en temps ranimer leur courage abattu. « Après le départ de Julien pour la Perse, dit Théodoret, Libanius était demeuré à Antioche. Ce rhéteur célèbre était lié d'amitié avec un chrétien fervent, lequel exerçait la modeste fonction de pédagogue, mais dont la science, l'érudition et la vertu étaient bien au-dessus de cette profession vulgaire. Libanius aimait à lui rendre visite. Un jour il l'aborda avec cette interrogation ironique : Que fait actuellement le fils du charpentier ? — C'était ainsi que Julien et ses familiers avaient coutume de désigner notre divin Sauveur. — Il fabrique en ce moment un cercueil ! répondit le chrétien inspiré ². » — Libanius, en sa qualité d'esprit fort, dédaigna peut-être cette prédiction. Il était vrai cependant que Julien, à la tête des légions romaines, courait alors au-devant de son propre cercueil.

58. Il s'était dirigé par Bérée, Batna et Hiérapolis, sur la rive droite de l'Euphrate. Cette marche à travers des provinces soumises n'offrit d'autres incidents que les sacrifices solennels offerts à Jupiter, et des harangues pleines d'invectives contre la religion de Jésus-Christ. A Bérée, le fils d'un sénateur de la ville vint se jeter aux pieds de Julien et lui demander sa protection. Ce jeune homme avait récemment abjuré la foi chrétienne. Son père, indigné, l'avait chassé de sa demeure et menaçait de le déshériter, s'il persistait dans son apostasie. Une telle requête était de nature à plaire à l'empereur. « Suivez-moi, dit Julien, je vous tiendrai lieu de père, puisque le vôtre vous abandonne. » L'entrée à Hiérapolis, ville presque entièrement païenne, se fit sous des arcs de triomphe au milieu d'un immense concours. Un portique élevé à la hâte pour la circonstance s'écroula subitement ; une cinquantaine de soldats furent écrasés sous les débris. L'esprit superstitieux de Julien parut un instant effrayé de ce funeste présage. Il se consola bientôt dans les entretiens d'un disciple de Jamblique, Sopater,

¹ S. Gregor. Nazianz., *Orat.* v, *Contra Julianum*, cap. xxvi ; *Patr. græc.*, tom. XXXV, col. 696. — ² Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. xviii.

qui habitait cette ville. Trois jours furent employés à concentrer sur l'Euphrate une flotte destinée à convoyer l'armée et à porter les approvisionnements nécessaires. Quand tout fut disposé, l'armée franchit le fleuve sur un pont de bateaux et entra en Mésopotamie. La véritable campagne commençait. Deux routes s'offraient pour gagner la Perse, l'une au nord par Nisibe et l'Adiabène, se dirigeant sur le champ de bataille d'Arbèles jadis illustré par Alexandre le Grand. Malgré sa prétention à renouveler les exploits du héros macédonien, Julien n'osa point prendre cette route entièrement gardée par l'ennemi. Il préféra descendre la rive gauche de l'Euphrate, longeant ainsi la partie méridionale de la Mésopotamie, pays fertile où l'on trouverait des vivres en abondance, sans compter les ressources de la flotte qui pourrait suivre sans fatigue et sans dépenses le cours du fleuve. Cet itinéraire stratégique fut arrêté à Charres, l'antique cité d'Abraham, où Julien voulut consulter non le Dieu des patriarches, mais l'idole païenne de Selenus (la Lune), à laquelle il offrit un sacrifice mystérieux. Procope, son parent et son favori, y assista seul. On dit que Julien, malgré les assurances favorables que lui donnèrent les mystagogues païens, remit à Procope un manteau de pourpre avec ordre de s'en revêtir et de prendre la qualité d'empereur, si l'événement trompait ses espérances, c'est-à-dire si lui, Julien, trouvait la mort dans son expédition. Théodoret nous a transmis sur la mystérieuse consultation de Charres un détail épouvantable. « Au sortir du temple, dit cet auteur, Julien en fit fermer les portes. Il y apposa lui-même le sceau impérial, avec défense à qui que ce fût de pénétrer avant son retour dans l'intérieur de l'édifice. Un poste de soldats fut consigné pour veiller à l'exécution de cette mesure. Mais Julien ne devait pas revenir. Aussitôt que la nouvelle de sa mort fut portée à Charres, la consigne fut levée ; on ouvrit les portes du temple. Un spectacle horrible s'offrit alors aux regards. Le cadavre d'une femme était suspendu par les cheveux au poteau des sacrifices ; les entrailles en avaient été arrachées, et c'était dans le cœur palpitant d'une victime humaine, d'une vierge, que Julien avait voulu lire la pro-

messe mensongère de la victoire ¹. » Ammien Marcellin est muet sur cet épisode : nous n'avons pas le droit d'en être surpris. Mais il avoue que, durant son séjour à Charres, Julien parut en proie à des terreurs extraordinaires. « La nuit du 18 au 19 mars, dit-il, fut surtout marquée par des songes fâcheux qui obsédèrent l'esprit de l'empereur. Il consulta à ce sujet les oneirocrites et les augures qui avaient sa confiance. Tous furent d'accord pour interpréter le songe impérial dans le sens d'un péril imminent. Toutefois la journée suivante et le lendemain s'écoulèrent sans que rien fût venu justifier les appréhensions. Quelques semaines après, on eut la clef de cette énigme. Un courrier apporta au camp la nouvelle de l'incendie qui avait, la nuit même du 18 mars, consumé le temple d'Apollon Palatin à Rome. Le désastre avait été si rapide qu'on ne put retirer de l'édifice en flammes aucune des statues ou des objets d'art qui le décoraient. Seuls les livres Sibyllins furent sauvés par le dévouement de quelques prêtres ². » Telles étaient les préoccupations habituelles de Julien. Les moindres incidents étaient pour lui matière à pronostics. Ainsi au sortir de Charres, sur le point de monter son cheval de guerre qu'il avait nommé le Babylonien, l'animal, pris d'une rage soudaine, se roula par terre et mit son harnais en pièces. Julien s'écria : « C'est Babylone qui tombe à mes pieds, dépouillée de ses ornements ! » Les courtisans applaudirent à cette heureuse interprétation et séance tenante on offrit aux dieux des sacrifices, pour les remercier d'un aussi fortuné présage. « En traversant la plaine déserte de Cyrestica, Julien vit une foule considérable se presser autour de la grotte d'un saint ermite, nommé Dometius. C'étaient des infirmes, des affligés, qui venaient demander à l'homme de Dieu la guérison de l'âme ou du corps. L'empereur s'arrêta et dit au solitaire : N'as-tu pas choisi librement ce désert pour y vivre seul ? Pourquoi enfreindre ainsi ton vœu ? — Mon âme et mon corps, répondit le saint, sont bien véritablement reclus dans cette caverne ; mais je ne puis renvoyer tout ce peuple, dont la foi vient me chercher au désert. — N'est-ce que

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XXI. — ² Amm. Marcell., lib. XXIII, cap. III.

cela? dit Julien; je vais t'aider. — Et il commande de murer la grotte, au fond de laquelle le martyr de la solitude mourut de faim ¹. »

Le messager
gaulois
à Circesium.

59. Le 27 mars, l'armée entrait triomphalement à Callinique. Les hécatombes recommencèrent avec d'autant plus de ferveur que les chefs des tribus arabes du désert babylonien vinrent offrir à l'empereur une couronne d'or et reconnaître sa souveraineté. Ils mirent à sa disposition leur cavalerie légère, qui pouvait être d'un grand secours pour les reconnaissances et les coups de main, dans les plaines incultes des Parthes. Aux premiers jours d'avril, on arrivait à Circesium, place forte située au confluent de l'Aboras et de l'Euphrate. Les travaux d'art que Dioclétien v avait exécutés en avaient fait le boulevard de la Syrie contre les incursions des Perses. Les rives de l'Aboras formaient la limite des deux empires. On allait donc se trouver le lendemain en territoire ennemi. Au moment où Julien faisait jeter un pont de bateaux sur le fleuve frontière, un courrier arrivait, porteur d'une missive de Salluste, préfet des Gaules. Ce fonctionnaire avait consulté les Eubages et les collèges de vierges des Druides, pour connaître l'issue de l'expédition impériale. Il mandait à Julien que les réponses étaient défavorables et le suppliait d'attendre une époque plus propice. L'avis était bon, mais intempestif. Le fameux mystagogue Maxime, qui accompagnait l'empereur, avait donné le mot d'ordre à tous les aruspices, devins et onéirocrites de l'Asie. Partout Julien recueillait des présages de victoires. On rit beaucoup à Circesium du zèle inconsidéré de Salluste. Les légions gauloises s'indignèrent de l'injurieux soupçon qui venait de leur pays. Elles affectèrent de proclamer plus haut que les autres leur confiance en l'invincible empereur, et se firent remarquer le lendemain, dans une revue solennelle et définitive, par leur aveugle enthousiasme. Julien prit place sur le tertre gazonné des *imperatores*; il harangua en style énergique toute son armée. « Nos aïeux, dit-il, ne nous ont laissé qu'une gloire à joindre à la leur : celle d'anéantir les Perses. Le

¹ *Chronic. Pascal., Patr. græc., tom. XCII, col. 746.*

Dieu éternel me protège. Vous me verrez partout à votre tête, et la postérité enregistrera nos triomphes!» Une distribution de cent-trente *nummi* d'argent par chaque soldat releva l'éloquence de ce discours. Les légions, à mesure qu'elles défilaient, franchirent le fleuve aux cris de « Vive l'empereur!» Julien avec son cortège passa le dernier, et pour ôter toute espérance aux déserteurs, il fit rompre le pont, ne laissant entre lui et la patrie d'autre chemin que la victoire.

60. A partir de ce moment, Julien sembla tout oublier pour son rôle d'*imperator*. Le premier à cheval, le dernier sous la tente, il était partout, se multipliant lui-même pour ranimer à chaque pas l'énergie des troupes, assurer le ravitaillement, et maintenir avec la discipline militaire la gaieté du soldat et la sécurité générale. L'armée marchait sur trois colonnes. Celle de droite, commandée par le comte Nevitta, longeait le cours de l'Euphrate. A un intervalle de trois lieues, le centre formé des légions d'élite marchait parallèlement sous les ordres de l'empereur. A gauche, la cavalerie couvrant la plaine protégeait la marche et surveillait l'ennemi, sous la direction d'Arinthæus et d'Hormisdas. Un corps d'éclaireurs de deux mille cavaliers arabes ouvrait la marche. Les bagages transportés à dos de chameau étaient à couvert entre les trois principaux corps d'armée et une arrière-garde formidable, commandée par deux comtes gaulois, Dagalaïphe et Victor, assistés de Secundinus, duc d'Osroène. Ces titres militaires de ducs et de comtes, qui devaient jouer un si grand rôle dans la féodalité du moyen âge, étaient déjà populaires à l'époque de Julien. La flotte avait ordre de calculer ses mouvements avec tant de précision que, malgré les sinuosités du fleuve, elle côtoyât toujours l'armée de terre sans avance ni retard. La première journée de marche s'accomplit sans encombre. On passa en vue du *castellum* de Zaïtha qui se rendit sans coup férir, et l'on s'arrêta quelques instants au *tumulus* de Gordien, où Julien voulut offrir des libations. Durant cette halte, les soldats de la garde amenèrent à l'empereur un lion qui s'était jeté sur les premiers rangs de l'avant-garde et qu'ils avaient réussi à tuer. Presque en même

Prise de
Zaïtha. Le
coup de
foudre. Prise
d'Anatha.

temps un orage éclatait et un soldat fut tué d'un coup de foudre, avec deux chevaux qu'il tenait en main. Les aruspices, qui voulaient gagner leur argent, élevèrent à ce sujet une polémique d'interprétation bonne ou mauvaise. Julien qui sentait maintenant le ridicule de ces puérides investigations déclara que la mort du lion signifiait celle du roi des Perses; que le coup de foudre tuant un seul soldat au milieu d'une armée immense était une flatterie de Jupiter, lequel remettait ses carreaux comme un jouet aux mains de César. On passa outre et deux jours après, la forteresse d'Anatha ouvrait ses portes à l'armée romaine. La garnison n'avait pas même essayé de résistance. Elle obtint l'autorisation de se retirer avec armes et bagages à Chalcis. Ce léger succès fut bientôt compensé par un véritable désastre. Fidèles à leur ancienne tactique, les Perses évitaient les occasions de se rencontrer avec l'ennemi, mais ils profitaient de tous les accidents de terrain pour organiser la défense. A la saison printanière où l'on se trouvait, la fonte des neiges sur les montagnes d'Arménie grossissait habituellement le lit de l'Euphrate. Les riverains qui comptaient sur cette crue annuelle, pratiquaient le long du fleuve des écluses et des canaux destinés à l'irrigation des plaines méridionales de la Mésopotamie. On avait cette année-là augmenté les prises d'eau dans une proportion immense, de manière à pouvoir inonder en un clin d'œil tout le pays. Ce moyen de défense, dont les Hollandais se servirent plus tard, réussit aux Perses.

61. Les pluies d'orage coïncidant avec la fonte des neiges doublèrent le volume d'eau; en une nuit toutes les écluses furent ouvertes, et le lendemain l'armée romaine se trouvait au milieu d'une mer sans bornes, coupée çà et là par des îlots de verdure et de fleurs. Ce fut un désarroi épouvantable. Infanterie et cavalerie s'enfonçaient dans cette plaine liquide, disparaissant dans les fondrières, et glissant sur les revers du fleuve où une étroite chaussée subsistait encore. Couvert de fange et de sueur, Julien donnait l'exemple de l'audace et du sang-froid. Il parvint à sortir de ces étangs improvisés et gagna la forteresse de Pirisaboras. C'était la plus grande ville du pays: elle s'élevait dans une péninsule fer-

L'inondation
factice.
Prise de
Pirisaboras.
Julianus
Fumigator.
Le confluent
de l'Euphrate
et du Tigre.

mée d'un côté par l'Euphrate et de l'autre par un large canal artificiel. Les Perses y avaient accumulé tous leurs moyens de défense. Ctésiphon n'en était éloignée que de huit journées de marche. La prise de l'une de ces deux villes assurait celle de l'autre. Julien par un effort désespéré se rendit maître de Pirisaboras. Prenant avec lui quelques-uns de ses plus vigoureux guerriers, il se précipita couvert de son bouclier jusqu'à la porte de la citadelle. Sans se soucier des traits, des flèches, des quartiers de rocher, des torrents de plomb fondu et d'huile bouillante que les assiégés faisaient pleuvoir sur sa tête, il s'obstina pendant plus d'une heure à ébranler à coups de haches, de pics et de pieux, la porte qui restait toujours immobile. Elle était de fer et résista au choc. Contraint de battre en retraite, l'empereur jura de triompher de cet obstacle. L'élévation de la forteresse sur un rocher abrupte ne permettait pas de construire de terrasses. Julien, qui ne manquait pas d'érudition, se souvint de l'hélépole inventée par Démétrius Poliorcète, et employée depuis avec tant de succès par Titus au siège de Jérusalem. Il fit fabriquer une machine de ce genre. On la recouvrit de peaux fraîches et de cloisons d'osier enduites de glaise humide, pour la mettre à l'épreuve du feu. Le succès couronna cette entreprise ; la porte fut forcée et Pirisaboras conquise. Cette victoire fut bientôt suivie de la prise de Magoalmacha, autre forteresse emportée en trois jours par les mineurs romains, qui pénétrèrent souterrainement dans son enceinte. Le gouverneur persan Nabdatès fut retenu prisonnier. Quelques captives, choisies parmi les plus belles personnes de la ville, furent offertes au César. Julien, affectant de renouveler les actes de continence d'Alexandre et de Scipion, les rassura sur leur sort et les renvoya à leurs familles. « C'est là, dit-il, un beau trait que je livre à notre orateur de Syrie. » Il désignait ainsi Libanius, son éternel panégyriste. Un peu plus de modestie n'aurait pas gâté ce trait de vertu hypocrite. Le lendemain, le César victorieux ayant appris qu'une multitude de paysans fugitifs s'était retirée dans les grottes naturelles que fournit en grand nombre cette contrée, il fit fermer les ouvertures avec de la paille et des fagots auxquels on

mit le feu ; tous ces malheureux périrent asphyxiés. Julien se dispensa de signaler à l'attention de son panégyriste favori cet acte de cruauté gratuite, qui lui valut le surnom d' « enfumeur, » *fumigator*. Deux jours après, Nabdatès prisonnier sur parole fut brûlé *viv*. Julien voulait par ce traitement barbare user de représailles vis-à-vis de Sapor, qui avait condamné au gibet la famille de Mamersidès, le général persan qui avait signé la reddition de Pirisaboras. Cependant l'armée romaine était parvenue à cet étroit défilé que les deux fleuves de l'Euphrate et du Tigre forment en se rapprochant l'un de l'autre, un peu avant leur jonction définitive à la limite méridionale de la Mésopotamie. Pour atteindre Ctésiphon, dont on apercevait déjà les tours et les murailles, il fallait traverser le Tigre et par conséquent abandonner la flotte sur l'Euphrate, au risque de la voir tomber entre les mains de l'ennemi. La faire descendre jusqu'au confluent des deux fleuves ne présentait pas de difficultés ; mais comment ensuite lui faire remonter le cours impétueux du Tigre, entre deux rives occupées par les Perses et défendues par une chaîne de forteresses imposantes ?

62. L'érudition de Julien vint encore ici à son secours. Il se rappela que les anciens rois de Babylone avaient jadis coupé l'isthme mésopotamien par un canal qui ouvrait sur la rive gauche de l'Euphrate et venait déboucher dans le Tigre, au pied même des remparts de Ctésiphon. Ce canal, nommé dans la langue du pays Naarmalcha (fleuve royal), était à sec et ensemené comme le reste de la plaine. Cependant son existence ne pouvait pas être complètement oubliée par les indigènes. Il n'y avait pas en effet plus d'un siècle et demi que le Naarmalcha, remis à flot par Alexandre Sévère, dans son expédition contre Artaxercès (233), avait été fermé ensuite et nivelé par les Perses. A une date relativement si peu éloignée, la tradition locale devait avoir conservé des souvenirs précis. Julien fut assez heureux pour trouver un centenaire babylonien qui lui fournit les renseignements les plus exacts. Ce vieillard indiqua le tracé du canal, qui fut aussitôt nettoyé et creusé à son ancienne profondeur. On retira les masses énormes de rochers qui avaient été entassées sur la rive gauche de l'Euphrate,

Réouverture du canal Mésopotamien de Naarmalcha. Passage du Tigre. Incendie de la flotte. Sacrifice à Mars vengeur.

pour fermer l'ouverture. L'armée poussa des cris de triomphe, à l'instant où les eaux se précipitèrent de nouveau dans leur ancienne route; la flotte passa sans accident, franchit en quelques heures les trente stades (six kilomètres) qui formaient la longueur du canal, et déboucha en bon ordre dans le Tigre, où elle jeta l'ancre. Cet heureux succès en promettait un autre qui ne se fit point attendre. La flotte fournissait à l'armée de terre un moyen assuré de traverser le Tigre. Julien fit exécuter ce passage au milieu d'une nuit obscure. Trompant la vigilance de l'armée persane campée sur l'autre rive, il parvint à ranger ses légions en bataille avant que sa présence eût été signalée à l'ennemi. A l'aube du jour, les Perses virent avec étonnement les lignes romaines occupant les crêtes escarpées qui bordaient la rive du Tigre. Une lutte acharnée s'engagea alors. Les Romains combattaient non plus seulement pour la victoire mais pour la vie, car un revers les eût rejetés tous dans le fleuve. La bataille dura toute la journée. L'armée persane forcée de plier se retira en bon ordre à Ctésiphon, abandonnant ses tentes et un camp rempli de richesses au pillage du vainqueur. Le soir, les légions triomphantes vinrent saluer de leurs acclamations la fortune de leur chef. Julien commanda un sacrifice d'actions de grâces à Mars vengeur. Mais sur les dix taureaux qu'on devait immoler neuf tombèrent accidentellement pendant qu'on les traînait à l'autel; le dixième rompit ses liens, s'échappa et ne fut repris qu'après une longue résistance. Tous ces incidents fort naturels étaient considérés par la science hiératique comme des présages désastreux. Pour comble de malheur, quand le taureau récalcitrant eut enfin été égorgé, ses entrailles offrirent aux yeux des sacrificateurs des signes on ne peut plus néfastes. Julien, très-mécontent de Mars vengeur, jura par Jupiter qu'il s'immolerait plus de sa vie une seule victime à ce dieu ingrat.

63. Le temps devait lui manquer pour fausser ce serment. L'armée romaine venait de remporter son dernier triomphe. La plaine où elle campait lui appartenait seule. Tous les pays qu'elle avait traversés avaient été successivement réoccupés par les Perses. Sapor qui n'avait point encore paru en personne arrivait, à la tête

L'armée romaine devant Ctésiphon. Retraite. Réapparition du génie de l'empire.

d'un armement formidable. Dans une telle occurrence, fallait-il risquer le siège de Ctésiphon? Vraisemblablement ce parti, quoique plein de périls, eût encore été le meilleur. Julien n'osa pas le prendre. A la suite d'un conseil de guerre où il montra plus de présomption chimérique que de prudence réelle, il donna l'ordre de remonter le cours du Tigre, pour aller chercher l'ennemi dans les plaines d'Arbèles. « Là, disait-il, je ferai reflourir les lauriers d'Alexandre! » A cette première faute il en joignit une seconde plus funeste encore. Un vieillard de Ctésiphon, imitant en sens inverse la ruse dont Zopyre s'était servi pour aider Darius à pénétrer dans Babylone, vint demander asile au camp romain. Il se prétendait victime des cruautés de Sapor. Julien accueillit le faux transfuge, l'admit à sa table, écouta le récit de ses disgrâces imaginaires, et surtout le pressa de questions sur l'état réel des forces ennemies. Le vieillard allait au devant des interrogations, et donnait spontanément les détails les plus circonstanciés. Quant il eut complètement gagné la confiance de l'empereur, il hasarda enfin le perfide conseil qui devait être si fatal aux Romains. « Prince, dit-il un jour au crédule César, que voulez-vous faire de cette flotte qui côtoie votre armée? Elle occupe inutilement vingt mille hommes à la remorquer. Si elle n'était qu'un hôpital pour vos malades, à la rigueur sa présence pourrait vous être utile; mais dans la réalité, c'est le refuge de tous les lâches et de tous les poltrons qui s'y font porter sous prétexte de maladie. Croyez-moi, dans trois jours vous aurez atteint les riches et fertiles campagnes de la Perse; vous y trouverez des vivres en abondance. Brûlez votre flotte! » Il faut convenir que la fourberie était assez transparente. Cependant Julien ne l'aperçut pas; il fut assez aveugle pour exécuter immédiatement le plan du transfuge. En dépit des réclamations de ses officiers généraux et malgré les cris désespérés des soldats, la flotte fut incendiée. Quelques jours après on signalait dans la plaine voisine la grande armée des Perses, commandée par Sapor. Le 16 juin, un combat d'avant-garde vivement disputé s'engagea à Maranga. Julien eut la gloire stérile de coucher sur le champ de bataille. Après trois jours de repos,

l'armée impériale reprenait sa route, escortée par l'ennemi qui ravageait ou incendiait toutes les campagnes environnantes. On marchait entre une double haie de fer et de feu. Les hommes affaiblis se traînaient sans vigueur, comme des cadavres ambulants. On tuait les chevaux, les mulets, les chameaux, pour se repaître de leur chair. Au dernier campement, à Tummara, Julien lui-même dut se contenter d'une grossière bouillie de farine de seigle. Après ce maigre repas, il s'assit sur un lit de camp pour rédiger son journal quotidien. C'était son habitude de chaque soir, et nous ne pouvons trop regretter la perte d'un document précieux à tant de titres. Quoi qu'il en soit, pendant ce travail, il vit paraître à ses côtés le génie de l'empire, le même dont il avait eu la visite au palais de Lutèce, la nuit où les légions gauloises l'avaient salué du titre d'Auguste. Cette fois le spectre était vêtu d'un manteau noir; il arrêta un triste et long regard sur Julien et sortit de la tente sans avoir prononcé une seule parole. C'est Ammien Marcellin qui nous raconte le fait. L'empereur s'élança terrifié à la poursuite du spectre. A ses cris, on accourut dans la tente : ses aruspices et mystagogues ordinaires, Maxime en tête, cherchèrent à le rassurer. Ils lui conseillèrent d'offrir un sacrifice aux génies protecteurs. Il était minuit : la victime, une génisse blanche, fut amenée au pied de l'autel. Mais au moment où le couteau du prêtre lui ouvrait la gorge, une étoile filante décrivit un arc de cercle au zénith, traçant un sillon de lumière qui s'éteignit soudain à l'horizon. « C'est le dieu Mars qui se venge de moi ! » s'écria Julien.

64. Rien de tout cela ne ressemble à la réputation d'esprit fort que l'histoire de convention, adoptée de nos jours, a voulu faire à Julien. Cependant rien n'est plus authentique, rien n'est plus avéré que ces détails fournis par Ammien Marcellin, un admirateur vrai, un témoin oculaire, un officier supérieur qui fit toute la campagne de Perse en qualité d'aide de camp du César apostat. La dernière nuit de Julien, troublée par cette série de présages funestes, s'acheva dans des consultations mystagogiques. Les interprètes officiels de la volonté des dieux déclarèrent unanimement

Sapor.
Dernier
combat de
Julien.
Sa mort.

que de tels phénomènes étaient un avertissement du ciel, et qu'il fallait suspendre tout projet d'attaque pour le lendemain. En conséquence, dès l'aube du jour, l'armée au lieu de garder sa position offensive reprit sa marche en colonnes serrées, remontant le Tigre. A neuf heures du matin, on fit halte sous un soleil torride. Les tentes furent dressées et l'on se préparait à prendre quelque repos, lorsque le ciel se couvrit soudain de nuages épais. Un tourbillon précurseur de l'orage soulevait des flots de poussière, et dérobait la vue de la plaine. Julien venait de déposer sa cuirasse, lorsqu'une clameur immense retentit autour de lui. C'était l'armée persane qui, profitant de la situation exceptionnelle et de la demi-obscurité répandue dans l'atmosphère, envahissait le camp. Sans se donner le temps de revêtir son armure, Julien saisit un bouclier, monte à cheval, vole à l'arrière-garde où l'attaque avait lieu, et organise la résistance. Animés par son exemple et sa voix, les soldats se forment en bataille. Mais Sapor, car c'était lui qui dirigeait en personne les troupes ennemies, avait eu la précaution de se porter en avant des Romains avec sa cavalerie légère. Prise ainsi en tête et en queue, l'armée romaine avait à faire front sur deux points à la fois. Julien, se précipitant à l'avant-garde, rétablit les lignes déjà rompues, et commanda à l'infanterie de se porter par un mouvement de revers sur les flancs de l'ennemi. Cette manœuvre était habile. Le succès ne tarda point à la couronner. Les légionnaires, coupant les jarrets des éléphants et des chevaux, mettaient le désordre dans les rangs ennemis. Selon la vieille tactique des Parthes, les troupes de Sapor firent mine de céder à cette attaque furieuse. Julien, lancé à leur poursuite, n'écouta point le conseil d'un vieil officier qui lui criait de se défier des prétendus fuyards. Quelques instants après, un corps d'archers persans faisait pleuvoir sur l'empereur et son escorte une grêle de flèches. L'une d'elles, effleurant le bras droit de l'empereur, vint lui percer le foie. « On m'a raconté, dit Théodoret¹, qu'à ce moment Julien porta la main à sa blessure, recueil

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib., III, cap. xx.

lit le sang qui s'échappait à flots, et le lançant vers le ciel, s'écria : Tu as vaincu, Galiléen ! » Ammien Marcellin n'a point enregistré cette circonstance qui d'ailleurs n'a rien d'in vraisemblable. L'auteur païen se borne à dire que Julien, en se sentant blessé, fit effort pour arracher le javelot de la plaie. Mais il n'y put réussir, se coupa les doigts, et tomba de cheval en s'écriant : « O soleil, tu as perdu Julien ! » On le porta sur un bouclier dans sa tente. Oribase son médecin le pansa. Dès qu'il eut repris ses sens, le blessé demanda : « Où suis-je ? — Seigneur, répondit-on, le lieu où nous sommes campés se nomme Phryga. — Je suis perdu, reprit-il. Les oracles m'ont depuis longtemps prédit que je mourrais à Phryga ! » Les officiers réunis près du moribond le prièrent de se désigner un successeur. « Non, dit-il, je ne choisirais peut-être pas le plus digne ¹. » Tous les assistants fondaient en larmes. « Ne pleurez pas, reprit-il. Je vais monter au séjour des dieux. » — Ce fut sa dernière parole et il expira (26 juin 363).

65. A l'heure précise de cette mort, dit Théodoret, un solitaire, saint Sabas, qui vivait dans un monastère de Syrie distant de près de deux cents lieues du théâtre de la guerre, eut une révélation divine qui lui annonçait ce grand événement. Ses frères le virent dans une sorte d'extase répandre d'abord un torrent de larmes, après quoi son visage redevint souriant. On lui demanda le motif de sa joie. Il répondit : « Le loup cruel qui dévastait la vigne du Seigneur, vient de tomber sous la vengeance divine. Il est mort ; la persécution est terminée ² ! » — « Le même jour, dit Sozomène, l'illustre aveugle Alexandre Didyme, qui depuis l'avènement de Julien ne cessait, par ses prières, ses jeûnes et ses larmes, de demander à Dieu le triomphe de l'Église persécutée, eut une vision semblable. Durant son sommeil, ou peut-être dans la ferveur d'une extase, il contemplait des messagers aériens, montés sur des

Révélation
de la mort de
Julien à
divers saints
personnages.

¹ Ammien Marcellin met dans la bouche de Julien mourant un long discours qui ressemble trop à la déclamation d'un rhéteur pour être pris au sérieux. L'historien s'est substitué ici au moribond, dont l'haleine entrecoupée n'aurait pu suffire même à la première période de la harangu qu'on lui prête. — ² Theodor., loc. citat.

chevaux blancs, qui passèrent près de lui, et dirent : « Annoncez à Didyme qu'aujourd'hui, à cette heure même, Julien vient de mourir. Qu'il donne cette nouvelle à l'évêque Athanase ¹. » On sait que le patriarche était alors caché à Alexandrie, dans une retraite connue seulement de quelques fidèles. Didyme se hâta de lui transmettre le céleste message, qui réalisait d'une manière si inattendue la prédiction faite quelques mois auparavant par Athanase lui-même, lequel avait dit, en parlant de la persécution de Julien : « C'est un petit nuage dont le tonnerre s'éteindra bientôt dans l'impuissance ². » Une tradition fort curieuse se rapporte à la mort inopinée de l'Apostat. Voici le fait. Au moment où l'empereur fut blessé, il était en avant de sa troupe, et aucun ennemi ne paraissait à l'horizon. Les Parthes, selon leur coutume, s'étaient dérobés soudain aux regards des Romains qui les poursuivaient. Leurs archers, dissimulés derrière quelque buisson, ou quelque autre accident de terrain, lançaient de loin sur les assaillants des flèches dont on ne pouvait soupçonner le point de départ. Cette circonstance est relevée par Libanius en ces termes : « Quel fut le meurtrier de Julien? On me le demande ; mais, hélas ! je ne sais pas le nom de ce misérable ! Il est certain que l'empereur ne fut pas tué par la flèche d'un Parthe. Je puis prouver péremptoirement cette assertion. En effet, Sapor, à la première nouvelle de l'événement, fit proclamer à son de trompe dans tout le camp que le soldat qui avait tué Julien devait se faire connaître, et qu'il lui serait compté une somme énorme d'argent, outre tous les honneurs dont on se promettait de le combler. Or, parmi cette immense multitude de guerriers, nul ne se présenta pour réclamer le bénéfice d'un si glorieux fait d'armes. Aucun même ne se laissa tenter par une perspective si capable d'éveiller la cupidité d'un imposteur. Je rends cet hommage à nos ennemis. Il ne leur vint pas à l'esprit de revendiquer le mérite d'un exploit dont ils n'étaient réellement pas les auteurs. A nous donc maintenant de rechercher les véri-

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XIX.

² *Nubeculam illam inani tonitruo perstrepentem quam citissime solvendam.*
Cf. Baron., *Annal.*, ad ann. 363.

tables meurtriers de Julien. Évidemment ce furent ceux qui avaient le plus d'intérêt à sa mort; c'est-à-dire cette race impie qui vit en dehors de toutes nos lois. Elle trouva dans cette circonstance l'occasion de commettre impunément un forfait qu'elle méditait depuis si longtemps. Race perverse et ennemie des dieux, Julien s'était promis de l'anéantir! Il fut prévenu par la vengeance de ces scélérats ¹. » L'accusation est violente et énergique. Sans nommer les chrétiens, Libanius les désigne clairement. Mais ce panégyriste officiel n'avait pas quitté Antioche; il n'avait point pris part à l'expédition de Perse; il ne pouvait donc que répéter les bruits et les rumeurs de la foule. Ammien Marcellin, témoin oculaire, a pris la peine de réfuter cette calomnie; il raconte même comment elle prit naissance. « Le lendemain de la mort de l'empereur, dit-il, quand Jovien eut été proclamé Auguste, un certain nombre d'officiers supérieurs et entre autres le commandant d'une légion avec lequel le nouveau César avait vécu en mésintelligence, désertèrent le camp et passèrent à l'ennemi. Ils trouvèrent un accueil empressé sous la tente de Sapor, auquel ils dirent que les derniers goujats de l'armée romaine (*turbine concitato calonum*), dans une élection tumultueuse, venaient de jeter la pourpre sur les épaules d'un aventurier aussi ignoble que lâche (*inertem et mollem*). Vraisemblablement, ajoutèrent-ils, ce sont ces mêmes hommes qui ont lancé la flèche inconnue sous laquelle a succombé Julien ². » Ammien Marcellin s'indigne contre cette dernière allégation des déserteurs et il a raison. Toujours est-il que la calomnie fit son chemin, et nous venons de voir comment Libanius cherchait à la répandre. Un autre écrivain païen, Calliste, qui avait pris part à l'expédition de Perse, et qui en laissa plus tard une histoire en douze livres aujourd'hui perdus, se préoccupait également de savoir quelle main avait lancé la flèche fatale. Il concluait en disant, qu'à son avis, Julien avait été tué par un *δαίμων* ³. A notre tour, nous avons le droit de nous demander comment l'idée d'un démon, ou esprit, tuant Julien le spirite, avait pu venir à la pensée de Cal-

¹ Liban., citat. a Nicephor. Callist., lib. X, cap. xxxiv. — ² Amm. Marcell., lib. XXIII. — ³ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. xviii.

liste, témoin oculaire et acteur dans ce drame. Voici, croyons-nous, la solution du problème. Dans l'explosion simultanée des révélations surnaturelles annonçant aux chrétiens la mort de leur persécuteur, il en est deux qui frappèrent surtout l'opinion publique, et donnèrent lieu de supposer que la main des hommes avait été étrangère à cet événement. « Pour ma part, dit Sozomène, je n'hésite point à croire que le trait qui frappa Julien fut lancé sans intermédiaire par la vengeance divine. Voici sur quoi s'appuie ma conviction. Un des serviteurs de ce prince, dont le témoignage est à mes yeux parfaitement authentique, racontait qu'il avait été chargé de lui porter un message officiel au fond de la Perse. Il s'acquitta de sa mission avec toute la diligence possible. Un soir, épuisé de fatigue, il arriva dans un village où il fut obligé de faire halte. A défaut d'autre asile, il dut passer la nuit dans une église abandonnée. Là, soit rêve, soit vision, il lui sembla que plusieurs apôtres et prophètes, réunis en un concile solennel, discutaient les crimes de Julien, détaillant ses outrages contre le Christ, et délibérant sur la punition à lui infliger. Après un examen prolongé et sérieux, deux de ces personnages se levèrent, et dirent : Nous partons. Dans quelques heures l'Apostat n'existera plus ! — L'officier qui vit ce spectacle et entendit ces paroles était glacé d'effroi. Il attendit le résultat de cette résolution surnaturelle ; et une seconde fois, au milieu de cette même assemblée, il vit reparaître les deux personnages de la vision précédente. Ils disaient aux apôtres et aux prophètes réunis : C'en est fait. Nous avons frappé Julien ; il est mort ¹ ! » A ces détails fournis par Sozomène Nicéphore ajoute que les deux personnages chargés en cette circonstance d'exécuter la vengeance céleste, se nommaient Artemius et Mercurius ². Artemius, le compagnon d'armes de Constantin le Grand, le préfet d'Égypte martyrisé par Julien, nous est déjà connu. Nous avons précédemment décrit sa confession et sa mort glorieuses. Son nom, le plus illustre parmi ceux des victimes de Julien, devait naturellement se présenter à

¹ Sozomen., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. II. — ² Niceph. Call., *Hist. eccles.*, X, 35.

la pensée des fidèles, comme celui du vengeur céleste désigné pour frapper l'ennemi de l'Église. Quant à celui de Mercurius, ou Mercure, immolé en 250 par la cruauté de l'empereur Dèce ¹, on ne voit pas d'abord la relation qu'il peut offrir avec le règne de Julien. Saint Mercurius, disent les actes de son martyre, s'était distingué par une action d'éclat sous les yeux mêmes de l'empereur. Promu aux grades les plus élevés de la hiérarchie militaire, il reçut un jour l'ordre d'accompagner le prince dans un sacrifice offert en l'honneur de Diane. Le soldat de Jésus-Christ se rendit au milieu de l'assemblée, et détachant sa ceinture et son glaive les jeta aux pieds de l'empereur, en disant : Je suis chrétien ! — Arrêté pour cet acte de foi héroïque, il fut livré aux plus barbares supplices. Quand les bourreaux eurent épuisé sur lui toute leur fureur, Dèce ordonna de conduire Mercurius à Césarée de Cappadoce sa patrie, et de lui trancher la tête sur la place publique de la ville, pour effrayer par cet exemple ceux des compatriotes du martyr qui seraient tentés d'imiter sa fidélité au Christ ². Saint Mercurius devint dès lors le patron de la Cappadoce. Sa statue ornait tous les oratoires de cette province. La chapelle du monastère fondé par saint Basile en possédait une de ce genre. « Or, une nuit que saint Basile était en prières devant l'image de la Vierge et celle de Mercurius, le grand docteur dans une extase vit les cieux s'ouvrir sous son regard. Jésus-Christ assis sur un trône lui apparaissait au milieu de l'assemblée des saints. Tout à coup le Seigneur éleva la voix et dit : Mercurius, va frapper l'empereur Julien, le persécuteur de mes fidèles ! — Mercurius prit sa lance et disparut. Quelques instants après il revint, et debout devant le trône de l'Éternel, il dit : Seigneur, vos ordres sont exécutés, l'empereur Julien est mort ³ ! » — Ce récit de la vision de saint Basile a été

¹ Cf. tom. VIII de cette *Histoire*, p. 197. — ² Metaphrast et Surius, 24 oct.

³ Helladius citat. a Joann. Damascen., *In Sac. imaginibus, Orat. 1* ; *Patr. græc.*, tom. XCIV, col. 1278 ; Joann. Malal., *Chronogr.* ; *Patr. græc.*, tom. XCVII, col. 498 ; *Chronic. Pascale* ; *Patr. græc.*, tom. XCII, col. 797. Cf. Baron., *Annal.*, *loco citat.* Le savant cardinal élucide, avec une sûreté d'intuition parfaite, les difficultés qu'on élevait déjà de son temps à propos des lé-

reproduit avec quelques variantes sans importance par Hella-dius, disciple et biographe du grand docteur, par Jean de Malala, par l'auteur du *Chronicon Pascale*, et enfin par saint Jean Damas-cène. Il nous fait parfaitement comprendre comment l'opinion qui attribuait la mort de Julien l'Apostat à une cause surnaturelle s'accrédita dès l'origine chez les chrétiens et chez les païens. « La vengeance divine avait seule frappé le nouveau Sennachérib. Bel et Dagon sont renversés! » disait saint Grégoire de Nazianze. Quoi qu'il en soit, l'effet produit dans tout l'empire par cette nouvelle inattendue donna lieu aux manifestations les plus contradictoi-res, selon qu'elles reflétaient les sensations des païens ou celles des chrétiens. Les premiers ne dissimulaient pas leur désolation. Mais, ce qui est plus caractéristique, ils n'hésitaient point à attribuer la fin prématurée de l'empereur à une cause surnaturelle. « Quoi! disaient-ils, on nous parle sans cesse de la longanimité et de la patience miséricordieuse du Christ! Rien au contraire n'est plus prompt ni plus terrible que son courroux. Il n'a pu laisser trois ans de vie à Julien son ennemi ¹! » Cette exclamation, échappée à un sophiste romain, était l'un des souvenirs de jeunesse de saint Jérôme. Théodoret, d'autre part, nous apprend qu'à Antioche la mort de Julien fut le signal d'une allégresse générale. « Dans les églises et dans les oratoires des martyrs, dit cet his-torien, on rendit à Dieu de solennelles actions de grâces. La ville entière s'associa à ces démonstrations joyeuses. Dans chaque famille, il y eut des festins et des réunions triom-phales. Au théâtre, les acteurs récitaient des pièces de vers

ères variantes qui se trouvent dans le récit de la vision de S. Basile par ces trois différents auteurs.

¹ C'était là un des souvenirs de la première jeunesse de S. Jérôme. Il le raconte en ces termes : *Dum adhuc essem puer, et in grammaticæ ludo exerce-rer, omnesque urbes victimarum sanguine polluerentur, ac subito in ipso persecu-tionis ardore Juliani nuntiatum esse interitus, eleganter unus de ethnicis : Quomodo, inquit, Christiani dicunt Deum suum esse patientem et ἀνεξίτητον? Nihil iracun-dius, nihil hoc furore præsentius : ne modico quidem spatio indignationem suam differre potuit.* (S. Hieronym., *Comment. in Habacuc.*, lib. II, cap. III, vers. 14; *Patr. lat.*, tom. XXV, col. 1329.)

où l'on célébrait la victoire de la croix. Ces pièces de circonstance faisaient toutes allusion aux oracles mensongers qui avaient conduit Julien à sa ruine. Les applaudissements du peuple leur répondaient. La foule enthousiasmée unissait le nom du mystagogue Maxime à celui de l'empereur apostat. « Que sont devenus les présages du charlatan ? disait-elle. Le Seigneur a donné la victoire à son Christ ¹ ! »

66. Il nous reste moins de traces des démonstrations païennes que la mort de Julien dut certainement produire de la part des sectes polythéistes. Ammien Marcellin, le seul écrivain qui aurait pu enregistrer ces témoignages de douleur et de regret, était alors avec l'armée au milieu du territoire ennemi. Il partageait et s'exagérait même les inquiétudes qu'une mort si rapide faisait naître dans le cœur des soldats. Cent vingt mille hommes privés soudain de leur général, sans direction, sans unité de commandement, sans plan de guerre arrêté et connu, pouvaient d'un instant à l'autre trouver leur tombeau dans les plaines désertes du Tigre. Sous l'impression de ce sentiment, Ammien Marcellin trace de son héros un éloge enthousiaste, que notre impartialité nous fait un devoir de reproduire. « Il mourait donc, âgé de trente et un ans, ce prince aussi illustre par sa naissance que par ses vertus ! dit Ammien Marcellin. Les philosophes ont classé sous quatre chefs principaux les qualités qui font les grands hommes. Ce sont la tempérance, la prudence, la justice et la force. Julien les posséda en un degré éminent ; il y joignit comme accessoires la science militaire, l'art du gouvernement, le bonheur et la libéralité. Un mot de Bacchilide qu'il répétait souvent, était sa véritable devise : « Un peintre, disait-il, orne à son gré la figure qu'il représente. Ce que fait l'art du peintre, la chasteté le fait pour les héros. C'est elle qui décore leurs portraits d'un charme inexprimable. » Fidèle à cette maxime, Julien ne fut pas une seule fois en toute sa vie soupçonné d'y avoir contrevenu. Le genre de vie qu'il avait adopté l'aidait à conserver cette austérité de mœurs. Il mangeait peu,

Éloge de
Julien par
Ammien
Marcellin.

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. XXII.

et se faisait servir de préférence les mets les plus grossiers : il prolongeait ses veilles durant toute la nuit, après avoir passé le jour dans un exercice continuel, parcourant lui-même les postes, donnant en personne la consigne, se montrant enfin aussi avide de labeurs que les autres princes le sont ordinairement de plaisirs. Il possédait au même degré la vertu de prudence. Ses aptitudes et ses succès militaires ne lui firent rien perdre de son affabilité et de sa modestie ; les honneurs officiels qu'il permettait de rendre à sa personne n'allèrent jamais au delà des bornes strictes de la convenance politique. On peut dire qu'il avait à la fleur de l'âge toute l'expérience de la maturité ; il aimait passionnément l'étude, et cultivait toutes les sciences au point d'y exceller ; défenseur vigilant de la morale publique, il donnait à la fois le précepte et l'exemple du désintéressement. Nul plus que lui ne méprisait les richesses, l'éclat extérieur, ou les avantages physiques. Il avait coutume de dire : « Comment un sage, peut-il oublier qu'il a une âme et se complaire dans la beauté du corps ? » La justice était un besoin de sa nature. Il sut faire régner partout les lois avec une rigueur exempte de cruauté ; s'il fit quelques exemples terribles, ce fut dans la pensée d'effrayer les autres criminels ; s'il menaçait fréquemment du dernier supplice, en somme l'exécution était assez rare. Enfin, pour ne citer que ce trait, il lui arriva quelquefois de gracier de son propre mouvement des ennemis personnels, des traîtres justement condamnés par les tribunaux. Sa force éclata dans tout le cours de sa vie, au milieu d'une série non interrompue de combats livrés sous les latitudes les plus diverses, par un empereur qui supportait avec la même égalité d'âme tous les périls, toutes les privations, passant indifféremment des zones glacées du Nord, aux chaleurs torrides de l'Asie. A la fois soldat et général, il payait de sa personne, sans rien perdre de son sang-froid de capitaine. Que de fois nous l'avons vu, aux premiers rangs, lutter corps à corps, tuer de sa main les assaillants et s'exposer seul à leurs coups ! Avec l'audace qui lui était familière, ils s'élançaient au milieu des bataillons germains, ou parmi les nuages poudreux de la cavalerie des Perses ; enlevant ainsi les légions électrisées

par son exemple. Nul ne le surpassa dans la science des manœuvres et de la tactique militaire. Au plus fort du combat, il déterminait avec précision le mouvement qui devait assurer la victoire; il le faisait exécuter aussi régulièrement que sur un terrain libre. Les ressources de son génie se déployèrent dans le siège de forteresses véritablement imprenables pour tout autre que pour lui. L'art de la castramétation, celui de l'intendance et des approvisionnements militaires lui étaient familiers. Aussi son prestige sur le soldat était immense. Chacun l'aimait comme un frère d'armes. Sans argent à distribuer aux troupes, simple César, d'un seul coup d'œil il obtenait tout ce qu'il voulait. Un jour, dans une émeute militaire sur les bords du Rhin, il se présenta aux légions qui réclamaient l'arriéré de leur solde et leur dit : « Je n'ai rien à vous donner, parce que je n'ai rien pour moi-même. Je souffre plus que vous, sans me plaindre. Faites ce que vous voudrez. Je vous quitte et vais déposer la pourpre. » — Cette simple harangue suffit pour tout faire rentrer dans l'ordre. Les légions gauloises qui avaient si énergiquement refusé à Constance de franchir les Alpes, se disputèrent l'honneur de suivre Julien au fond de la Syrie. Le bonheur et la fortune ne le trahirent qu'une seule fois, ce fut dans sa dernière rencontre avec Sapor. Jusque-là le succès avait toujours accompagné ses armes. Si éloigné qu'il fût alors du centre de son empire, la terreur de son nom suffit pourtant à retenir dans le devoir, sur toutes les autres frontières, les barbares frémissants. J'ai parlé de sa libéralité; il en donna mille preuves : réduction générale sur les impôts; renonciation à celui du *coronarium* (droit de joyeux avènement); annulation de toutes les anciennes créances du fisc; ordre aux receveurs d'accueillir les réclamations des particuliers, de les examiner scrupuleusement et d'y faire droit quand elles étaient fondées; enfin restitution aux municipes de leurs propriétés foncières. Il entendait thésauriser d'une façon bien différente de celle des autres princes. Lorsqu'on lui demandait où étaient ses épargnes, il répondait par le mot d'Alexandre le Grand : « Chez mes amis. » Quelques défauts ternirent pourtant ces qualités. Il était d'une mobilité

d'esprit extraordinaire, mais il le savait, et pour se corriger il exigeait de ses familiers qu'ils eussent la franchise de le reprendre au moindre écart. Il aimait trop à parler, et ne pouvait contenir sa langue. Sa manie de divination et de présages rappelait celle de l'empereur Adrien. Superstitieux jusqu'au fanatisme, il dépensait des sommes énormes à immoler des victimes; on disait à son départ pour la Perse : « S'il en revient, il ne laissera plus un bœuf vivant dans tout l'empire! » Les applaudissements le faisaient bondir de joie; l'éloge le plus mince l'enivrait; sa recherche de popularité allait jusqu'à compromettre la dignité impériale. Malgré ces taches légères, il eût semblé que son règne marquait le retour sur la terre de la justice trop longtemps exilée, s'il ne s'était quelquefois démenti lui-même par certaines mesures trop rigoureuses, et surtout par sa cruauté contre les chrétiens. »

Véritable
caractère de
l'Apostat.

67. Un pareil éloge, terminé par ces restrictions significatives, nous met à l'aise vis-à-vis d'une mémoire exaltée outre mesure par les uns, dépréciée avec trop peu de justice par les autres, mal jugée par ceux qui ont voulu prendre un moyen terme et concilier dans une transaction impossible les deux partis dont Julien était à la fois l'horreur ou le drapeau. L'Église catholique a tout expliqué, quand elle a fait du nom de ce prince le synonyme d'apostat. Ce dernier mot explique tout, concilie tout. Il laisse subsister les éloges d'Ammien Marcellin; il en justifie les réserves. Ce fut de la part du P. Lacordaire, dont l'intuition comme orateur était généralement si sûre, ce fut, dis-je, une illusion plutôt politique qu'historique d'écrire un jour : « De tous les persécuteurs de l'Église, Julien est le seul que je plains, tout en le condamnant! » Le sentiment qui a dicté cette parole est noble et généreux. Mais le vrai Julien, le Julien tel qu'il fut, le Julien tel que l'histoire nous le fait connaître ne méritait pas cette sympathie. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, ses condisciples, l'avaient mieux compris, en disant qu'il fut un apostat et un démoniaque. Les vertus qu'il possédait très-réellement, dont il faisait même parade, étaient une réminiscence de son christianisme d'autrefois, et comme le sceau indélébile de son baptême. Julien avait su comment on

aime et comment on sert Jésus-Christ dans l'Église, il voulut aimer et servir Jupiter de la même façon. Singe de la vérité, il contrefit au sens païen tout ce qu'il avait admiré dans la religion de l'Évangile. Selon nous, et ce jugement étonnera peut-être quelques lecteurs, mais enfin nous leur devons la vérité et nous ne craignons jamais de la leur dire, selon nous, Julien fut de bonne foi. Les visions de ses génies étaient de très-réelles visions; les évocations spirites qu'il pratiquait, les mains dans le sang et le front baigné de sueur, étaient de très-réelles évocations. Les unes et les autres le trompaient, parce qu'elles émanaient de l'esprit de mensonge, de l'ange des ténèbres, de cet antique ennemi que Notre-Seigneur appelle le prince du monde. Je sais bien que, depuis un siècle, ces sortes de choses ne se disent plus et qu'elles révoltent la délicatesse officielle, la sagesse et la circonspection des prudents. Hélas! le compromis du silence observé avec tant de cauteleux ménagements n'empêche pas Satan de réapparaître dans notre monde et d'y renouveler une invasion de spiritisme absolument semblable à celle de l'ère païenne. Aujourd'hui donc plus que jamais il faut dire la vérité, toute la vérité, à notre siècle oscillant entre le scepticisme moderne et la démonologie antique. Voilà pourquoi nous avons donné une étendue si considérable à l'étude d'un règne qui n'occupa dans l'histoire qu'un intervalle de trois ans. Nous insistons donc ici sur le caractère flagrant du César renégat; seul, il rend compte du problème jadis vivant et couronné qui se nomma Julien. Nous y insistons d'autant plus que les rationalistes essaient maintenant de l'effacer. « L'histoire, disent-ils, se montrerait peut-être plus équitable, si elle cessait de flétrir Julien du nom d'Apostat ¹. » Ainsi ils parlent, tandis qu'au contraire il serait impossible de rien expliquer dans l'histoire de Julien, si l'on parvenait à en éliminer l'apostasie.

¹ *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1867, p. 150.

§ VI. Jovien.

Election,
événement et
profession de
foi chrétienne
de Jovien.
Plan de
retraite.

68. Le corps du défunt empereur fut déposé dans un cercueil de plomb qui devait suivre l'armée pour être transporté à Tarse, où Julien vivant avait déclaré vouloir fixer sa résidence. Ce devoir funèbre accompli, il fallut songer au choix d'un successeur. Une première assemblée des généraux porta les suffrages sur le païen Salluste, préfet du prétoire¹. Salluste s'excusa sur son grand âge et refusa obstinément la pourpre. Les circonstances étaient assez critiques pour qu'il n'osât point en assumer la responsabilité. Toutefois des rivalités ambitieuses avaient déjà eu le temps de se produire, à travers les périls dont la situation était hérissée. Les deux chefs gaulois Dagalaïphe et Névitte aspiraient à dominer l'élection et à la maintenir dans le cercle des officiers païens. Une réaction puissante se manifesta dans le sens opposé. Les soldats y prirent part et proclamèrent Jovien, connu pour son attachement sincère au christianisme et maintenu pour ce motif dans une sorte de disgrâce, sous le règne précédent. Il avait été du nombre des guerriers fidèles qui offrirent leur démission, quand Julien avait voulu les contraindre à sacrifier aux dieux. Un instant même il fut exilé par le César apostat; mais son mérite et sa valeur personnelle l'avaient bientôt fait rappeler. Il avait suivi l'expédition contre les Perses en qualité de *comes domesticorum*, titre subalterne qui ne semblait pas de nature à le mettre en relief. Cependant il avait su se concilier dans l'armée une telle estime que son nom une fois prononcé écarta toutes les autres compétitions et fut unanimement acclamé. On lui jeta sur les épaules un manteau de pourpre; on le fit monter sur un tribunal militaire, tertre de gazon improvisé, et les légions à sa vue crièrent : Vive Jovien, César, Auguste! L'enthousiasme était partagé par la faction païenne qui immolait déjà des victimes, pour attirer la faveur des dieux sur le nouvel empereur². Tout cela s'était fait avec une telle soudaineté, que Jovien n'avait pu encore prononcer une seule parole. Quand il eut pris place

¹ Nous avons déjà dit que Salluste préfet du prétoire était différent du consul Salluste, gouverneur des Gaules. — ² Ammien Marcellin, lib. XXIII.

sur le trône où l'on venait de le porter, il réclama un peu de silence et dit : « Je ne saurais accepter le commandement de l'armée; je suis chrétien. Julien vous a tous imbus de sa détestable doctrine. Vous avez outragé le seul Dieu véritable; sa Providence ne vous gouverne plus; elle vous abandonne comme une proie facile et comme un jouet à vos ennemis les Perses. — Non, non! répondirent toutes les voix. Qu'à cela ne tienne! Les plus âgés d'entre nous ont appris du grand Constantin lui-même à adorer le Christ; les plus jeunes se souviennent encore de cette doctrine où ils ont été élevés par Constance. Quant à celui qui vient de mourir, il n'a pas eu le temps de nous faire oublier la foi véritable. Régniez sur nous; vous nous trouverez fidèles à Jésus-Christ et à vous-même ! » Telle fut cette intronisation jusque-là inouïe dans les fastes de l'histoire romaine. Les électeurs suppliaient César de régner par le Christ et pour le Christ. Après cet acte de foi solennel, Jovien ne fit plus d'objections. Il accepta l'empire. Ammien Marcellin présent à cette scène pleurait de désespoir, et son récit a conservé l'empreinte des tristes pensées qui agitaient son âme. Il voyait s'évanouir toutes les espérances de restauration païenne; il comprenait mieux que personne la portée d'une élection si contraire à ses désirs. Dans l'assemblée générale, il avait essayé de la reculer. Son avis laconiquement exprimé était aussi habile que séduisant. « Que feriez-vous, avait-il dit, si, au lieu de commander en personne, Julien eût jugé à propos de confier cette guerre à l'un de ses lieutenants? Le plus ancien en grade prendrait la direction de l'armée, et nous ramènerait le plus promptement possible sur les frontières de la patrie. Eh bien! c'est précisément ce qu'il nous faut faire aujourd'hui. Rentrons en Mésopotamie; nous y rallierons les troupes de réserve, et tous réunis nous choisirons un empereur. » Ce conseil ne fut point écouté. Ammien Marcellin, outre son échec d'amour-propre, eut la douleur de voir un chrétien fervent succéder à un prince apostat. Dès lors toutes les démarches de Jovien devinrent pour lui l'objet de critiques aussi injustes qu'exagérées. La vérité

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. 1.

est que Jovien héritant de toutes les fautes de son prédécesseur n'avait d'autres ressources pour les réparer que son courage, sa décision personnelle et une activité infatigable. Julien avait incendié la flotte romaine; cet acte de véritable folie emprisonnait l'armée derrière le Tigre, fleuve escarpé, profond et rapide, qu'on ne pouvait plus franchir. Julien au lieu de tenter la prise de Ctésiphon qui aurait ravitaillé ses troupes affamées, s'était lancé dans les plaines incultes et sablonneuses de l'Adiabène, à la poursuite des chimériques lauriers qu'il voulait cueillir sur les champs de bataille d'Arbèles. Cette seconde détermination avait été plus funeste encore que l'incendie de la flotte : elle avait fermé l'issue naturelle que les Romains auraient pu trouver en descendant le cours du Tigre jusqu'à son confluent avec l'Euphrate, et en remontant les vallées fertiles de la Babylonie jusqu'à leur jonction avec la frontière romaine. Telle était la situation faite au nouvel empereur; il ne perdit pas une minute pour l'améliorer. Deux heures après l'élection qui venait de lui conférer, en même temps que la pourpre, la terrible responsabilité du salut de l'armée, les légions recevaient l'ordre de se mettre en marche, et la retraite commençait. Le plan de Jovien consistait à dérober quelques marches à l'ennemi; remonter ensuite le cours du Tigre dans la direction de l'Arménie; trouver un passage sinon complètement guéable, du moins plus facile à tenter sur des radeaux: enfin traverser les montagnes arides de la Corduène, c'est-à-dire acheter l'abondance qui se retrouverait aux frontières de l'Arménie par un voyage de quinze jours dans un pays aride ou dévasté, sans autres subsistances que les rations strictement et parcimonieusement comptées que l'armée portait avec elle. La résolution était héroïque; on en commença héroïquement l'exécution, non pas sur la foi des oracles, comme le dit Ammien Marcellin qui prend trop au sérieux le dernier sacrifice païen hautement désavoué par le nouvel empereur, mais d'après la volonté ferme et énergique de Jovien. Les circonstances forcèrent bientôt de modifier le plan primitif; mais le résultat final fut atteint plus heureusement même qu'on n'aurait pu l'espérer.

69. Sapor, en voyant le mouvement de l'armée romaine, se persuada que le bruit déjà répandu de la mort de Julien était faux ; il donna l'ordre à ses cataphractes (garde royale) de barrer le passage à l'ennemi. De part et d'autre le choc fut sanglant et la résistance énergique. Mais enfin la victoire demeura aux Romains qui, sans s'arrêter sur le champ de bataille, marchèrent toute la nuit pour gagner la rive du Tigre et commencer à la remonter. Quatre jours après, on atteignit la cité de Dura, le premier poste un peu considérable qu'on eût rencontré depuis Ctésiphon. La marche était sans cesse interrompue, soit par les attaques des cavaliers perses, soit par les incursions des tribus arabes. Lors du passage de Julien en Mésopotamie, ces enfants du désert étaient venus lui offrir leurs services, moyennant finance. Julien leur avait fièrement répondu : « Pour des pillards tels que vous, un empereur romain a du fer, non de l'or ! » Les Arabes se vengeaient maintenant par des escarmouches de jour et de nuit, qui ne laissaient aucun repos à l'armée. Les légions gauloises plus impatientes que les autres, et moins satisfaites peut-être de l'élection de Jovien, déclarèrent qu'à tout prix il fallait se dérober au supplice d'une pareille lutte, et traverser immédiatement le Tigre. « Habités dès l'enfance à lutter contre les débordements de l'Is-ter (Danube) et du Rhin, disaient les Gaulois, ce ne sera qu'un jeu pour nous de franchir le Tigre. Nous aiderons le reste de l'armée, et nous mettrons fin à des souffrances intolérables. » Jovien plus prudent résista en vain à leurs instances. Il fit observer que tous les points de la rive opposée étaient gardés ; que le désert Agarénien dans lequel on allait entrer était peuplé d'Arabes insoumis ; qu'enfin, sauf la difficulté vaincue dans un passage si risqué, il n'y aurait pas plus de gloire pour l'armée romaine à mourir de faim sur la rive gauche que sur la rive droite du Tigre. Ses observations ne furent pas écoutées. Durant la nuit, cinq cents Gaulois se jetèrent à la nage, franchirent le fleuve, arrivèrent sur le bord mésopotamien, d'où elles délogèrent les postes ennemis et allumèrent en signe de victoire des feux de joie salués par les acclamations du reste de l'armée. Il ne restait dès lors qu'un seul parti à prendre :

Victoire
sur Sapor.
Arrivée à
Dura. Coup
de tête des
légions
gauloises.
Paix
inespérée.
Le retour.

il fallait suivre les Gaulois dans la route qu'une témérité plus heureuse que sage venait de leur ouvrir à travers les flots. Jovien se mit à l'œuvre. Les pontonniers essayèrent de jeter sur le fleuve une légère construction de poutrelles appuyées sur des outres, des boucliers flottants et des barques de cuir. On employa deux journées à préparer ce fragile équipage. Vers le soir, on essaya de l'établir; mais le fleuve, grossi par la fonte des neiges qui se renouvelle périodiquement à cette époque dans les montagnes d'Arménie, dispersa en un clin d'œil le frêle barrage. Ce fut dans l'armée une consternation sans égale. L'exemple des Gaulois n'avait pu réagir sur les habitudes romaines. Les légions chargées de lourdes armures n'osaient pas se risquer dans les flots; d'ailleurs la plupart des soldats ne savaient pas nager. On comprend ce qu'il y eut d'épouvantable dans la déception dont cent mille hommes étaient en ce moment victimes. « Ce fut alors, dit Théodoret, que le Dieu des chrétiens vint au secours de cette multitude et lui prouva par un trait de sa miséricordieuse providence qu'il tient réellement dans sa main le cœur des rois et le sort des empires. Sapor, informé d'une manière certaine de la mort de Julien, se détermina tout à coup à entamer avec son successeur des négociations de paix. Un traité fut conclu séance tenance. Les hostilités étaient suspendues pour trente ans. Le roi de Perse s'engageait à fournir des vivres aux troupes romaines et devait prendre des mesures pour leur faire trouver des marchés d'approvisionnement dans le désert. Jovien sauva ainsi son armée ¹. » Ammien Marcellin ne partage nullement l'enthousiasme de Théodoret. Cependant il ne fait pas difficulté d'admettre l'intervention favorable du Dieu des chrétiens dans cette circonstance. Voici ses paroles : « Le roi des Perses avait réfléchi que les Romains exaspérés de la mort de Julien, leur empereur bien-aimé, pouvaient dans leur désespoir tenter une vengeance éclatante. Il avait remarqué dans le combat précédent la vigueur et l'audace des soldats qui venaient à bout de tuer les

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. π.

Éléphants de ses cataphractes, chose inouïe jusque-là. Il savait qu'il ne faut jamais réduire un ennemi au désespoir. Notre armée de réserve en Mésopotamie pouvait essayer une diversion heureuse. Les provinces de la Perse épuisées et dévastées par la guerre avaient autant besoin de la paix que nous-mêmes. Telles étaient les pensées de Sapor. Enfin nous avons pour nous la protection du Dieu du ciel ; *erat pro nobis æternum Dei cœlestis numen* ¹. » Cet aveu d'un auteur païen est remarquable. Du reste, Ammien Marcellin critique fort durement les conditions du traité. Jovien abandonnait à Sapor les cinq provinces transtigritanes et toute la partie orientale de la Mésopotamie, y compris Nisibe et Singara, ces deux clefs de la Syrie. « O fortune de Rome, si longtemps prospère, s'écrie Ammien Marcellin, c'est donc ainsi que tu nous délaissais ! Le vaisseau de la république, privé du seul pilote capable de le diriger au milieu d'une pareille tempête, sombrait dans le dés-honneur. Jovien, uniquement préoccupé d'un prompt retour qui seul pouvait assurer sa domination naissante, sacrifiait les intérêts les plus chers de la patrie. Il songeait plus à se faire proclamer dans les Gaules et l'Illyrie qu'à maintenir l'intégrité du sol romain. Un frisson d'horreur passait dans toutes nos veines à la pensée que Nisibe, le boulevard de l'Orient, la cité fidèle, qui depuis l'époque de Mithridate avait toujours fait respecter nos aigles, allait ouvrir ses portes à l'ennemi. Qu'on parcoure nos annales ; jamais depuis la fondation de la ville éternelle on ne trouvera ni un empereur, ni un consul, qui ait signé l'aliénation de la moindre parcelle du territoire romain ! » L'indignation patriotique d'Ammien Marcellin le jette ici dans l'erreur. Renchérissant encore sur cette exagération, Zosime déclare que « pour la honte éternelle de l'empire, le Dieu des chrétiens fut le premier qui fit reculer le dieu Terme. » Ces antithèses et ces déclamations sont fausses. On pourrait citer mille exemples de rétrocessions de territoire conclues antérieurement par les Romains. Sans remonter au delà de l'ère impériale, on se rappelle que d'un trait de plume et sans

¹ Amm. Marcell., lib. XXV.

autre motif que celui d'une sage modération, Adrien avait sacrifié toutes les conquêtes lointaines de Trajan et l'Arménie elle-même. Aurélien avait, par un semblable motif, abandonné la Dacie. Dioclétien et Galérius avaient signé des conventions analogues avec les Perses. Cependant aucun de ces princes n'était dans la situation désespérée de Jovien, situation telle, dit saint Grégoire de Nazianze, que sans le traité de paix, « de toute l'armée, il ne serait pas même revenu un seul porte-feu ¹. » On put s'en convaincre par les difficultés qui signalèrent la retraite, même après la cessation des hostilités. Le passage du Tigre concerté librement ne s'effectua qu'avec la plus grande peine. Les six jours de marche à travers le désert Mésopotamien, sous les feux de la canicule, sans eau potable, la plupart du temps sans vivres, ressemblèrent à une déroute sans combat. Les armes tombaient des mains des guerriers. Ils essayaient de tromper leur soif et leur faim avec quelques herbes sauvages, des absinthes, des auronnes, des serpentaires. Les chevaux et les bêtes de somme, réduits à cette unique nourriture, pouvaient à peine se traîner. On ne les laissait pas mourir ; on les tuait pour se repaître de leur chair amaigrie. La promesse faite par Sapor de ménager des marchés d'approvisionnement dans le désert, n'aurait pu s'exécuter que par l'intervention des tribus arabes de la Mésopotamie. Mais celles-ci préféraient le lucre sans danger du pillage, exercé sur une armée de fuyards, au gain régulier d'un commerce de ravitaillement. Chaque jour leurs cavaliers tombaient sur les groupes isolés. D'ordinaire c'étaient les Gaulois et les Germains qui s'écartaient de la grande colonne de retraite, avec la témérité naturelle à leur caractère. Ils espéraient en quittant ainsi la route frayée découvrir quelques ressources inconnues. Les Arabes les faisaient prisonniers et allaient les vendre au fond de la Perse. Enfin, après tant de privations, de souffrances et de désastres, on atteignit Charres, où la sollicitude de Cassien, duc de Mésopotamie, avait réuni des dépôts de vivres pour cette multitude affamée.

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* v, cap. xv.

70. La retraite était finie. Jovien pouvait, après s'être acquitté de son rôle de général, s'occuper de ses intérêts dynastiques. Il dépêcha des messagers dans les diverses parties de l'empire, pour notifier la mort de Julien et son propre avènement. Il ordonnait à Varronien son père de prendre immédiatement le consulat; de faire reconnaître le nouveau pouvoir en Occident; et de nommer des agents dévoués pour le gouvernement des Gaules, dont les titulaires actuels, créatures de Julien, étaient plus que suspects. Jovien mandait en même temps à Lucilien, son beau-père, de venir prendre la direction de la cavalerie. Tous les courriers avaient ordre de revenir le plus promptement possible rendre compte de l'état des esprits dans les diverses provinces. Ammien Marcellin enregistre dans le plus grand détail toutes ces mesures d'une politique prudente et sage. Il garde le silence sur d'autres particularités relatives à l'histoire de l'Église, et que Théodoret nous fait connaître en ces termes : « Les messagers impériaux étaient porteurs d'un édit qui rappelait tous les évêques exilés et restituait les églises aux titulaires demeurés fidèles à la foi catholique. Un courrier spécial fut chargé pour Athanase d'une lettre dans laquelle l'empereur lui demandait des renseignements précis sur l'interprétation orthodoxe à donner au symbole de Nicée. A la réception de cette missive, le patriarche réunit à Alexandrie les principaux évêques d'Égypte, et rédigea de concert avec eux une réponse synodale, conçue en ces termes : « Au très-pieux, très-clément, et victorieux Auguste Jovien, Athanase et les évêques représentant l'Égypte, la Thébaïde et la Lybie. — C'est l'honneur d'un prince pieux de manifester, ainsi que vous le faites, le désir d'être instruit des dogmes de notre foi. Dans ces sentiments, vous tiendrez vraiment votre cœur sous la main de Dieu, et votre empire, florissant dans la paix, pourra durer de longues années ¹. Vous nous demandez des règles fixes au moyen desquelles il vous

Message
de Jovien à
Athanase.
Réponse du
patriarche
d'Alexandrie.

¹ Ce vœu de S. Athanase ne fut point accompli. La mort prématurée de Jovien devait anéantir bientôt les espérances que son avènement faisait concevoir aux chrétiens. Ainsi que nous le dirons, elle fut vraisemblablement l'œuvre d'un parti qui détestait le christianisme et ne pouvait se résoudre à voir régner plus longtemps un prince ami de l'Église.

sera possible de discerner la foi catholique des sectes qui usurpent son nom. Pour répondre à ce désir de votre piété, nous croyons devoir vous exposer purement et simplement la doctrine professée d'un commun accord par les Pères de Nicée. C'est pour avoir répudié cette doctrine qu'en ces derniers temps la faction arienne à laquelle nous n'avons jamais voulu nous soumettre, a dirigé contre nous la persécution la plus cruelle, et donné naissance au schisme et à l'hérésie qui divisent la catholicité. Les Saintes Écritures nous apprennent que Jésus-Christ est Dieu ; telle est la foi que la tradition nous enseigne. Toutes les âmes pieuses l'ont embrassée ; les martyrs qui reposent aujourd'hui dans le Seigneur ont versé leur sang pour elle. Jamais nous n'en aurions connu d'autre, sans l'arrogance des Ariens qui sont venus envahir le champ du Seigneur. Arius s'est levé, disant que le Verbe, Fils de Dieu, est une créature préexistante aux autres, mais contingente et muable comme les autres. Il a soutenu ce blasphème avec une audace inouïe ; il a séduit les multitudes par des sophismes sacrilèges. Témoins de son impiété, les Pères de Nicée l'ont frappé d'anathème ; ils ont proclamé la vérité du dogme catholique ; ils ont attesté unanimement la divinité du Fils de Dieu, dans une formule de foi dont la lecture est maintenant obligatoire pour toutes les églises de l'univers. Ils pensaient étouffer sous ce concert unanime l'incendie de l'Arianisme. Mais la duplicité et l'obstination des sectaires ont triomphé de cet obstacle. Sous prétexte d'interpréter, soit dans un sens, soit dans un autre, le terme de consubstantiel, appliqué par le concile de Nicée au Fils de Dieu, ils se sont jetés dans des erreurs contradictoires. Maintenant ils cherchent à établir que l'Esprit-Saint est lui-même une créature, œuvre du Fils. Telle est la nouvelle hérésie qui se propage parmi le peuple et pervertit toutes les intelligences. Pour mieux vous faire comprendre en quoi consiste l'erreur arienne, nous joignons ici un exemplaire du symbole de Nicée qui représente la véritable doctrine catholique reçue dans toutes les églises du monde, en Espagne et en Italie, dans les Gaules, la Grande-Bretagne et la Germanie, chez les Daces et les Dalmates, en Crète

et en Macédoine, en Grèce et en Asie, aussi bien que dans toutes nos provinces d'Afrique. Nous pouvons affirmer que les églises répandues dans tous ces lieux professent cette foi. Les lettres qui l'attestent sont entre nos mains. Nous avons donc le droit, très-religieux empereur, de nous élever contre la minorité factieuse qui voudrait réagir dans un sens opposé. Depuis longtemps les Ariens sont accoutumés à la faveur impériale. Nous tenons pour certain qu'ils redoubleront d'efforts pour tromper votre religion et capter votre bienveillance. Voilà pourquoi nous transcrivons ici la définition de Nicée, que votre piété connaît déjà, mais qu'il importe par-dessus tout de faire prévaloir en ce moment. Les trois cent dix-huit évêques de cette auguste assemblée s'exprimèrent ainsi : Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, Dieu véritable Fils du Dieu véritable, engendré, non créé, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait sur la terre et aux cieux ; qui, par amour pour nous et pour notre salut, est descendu du ciel, s'est incarné, a souffert, est mort, a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, d'où il reviendra juger les vivants et les morts. Je crois au Saint-Esprit. Quant à ceux qui disent : Il y eut un temps où le Verbe n'existait pas ; ou bien : Avant d'être engendré, il n'était pas ; ou bien : Il a été tiré du néant ; ou bien : Il a été formé d'une autre substance, d'une essence différente de celle du Père ; ou bien : Il a été créé Fils de Dieu ; il est contingent, muable, comme toutes les créatures ; contre ceux-là l'Église catholique et apostolique prononce l'anathème. — Tel est, auguste et religieux empereur, la foi divine qui nous vient des apôtres. Il n'est permis à qui que ce soit d'y rien changer par des raisonnements captieux et des formules subreptices. Quand nous disons, avec les évêques de Nicée, que le Fils de Dieu est consubstantiel au Père, nous n'entendons pas seulement une ressemblance vague et indéterminée entre l'un et l'autre, mais l'identité de substance qui est propre au Père et au Fils. Nous ne séparons point de l'un et l'autre l'Esprit-Saint ;

mais nous le reconnaissons comme le principe engendré simultanément par le Père et le Fils, composant avec eux la Trinité auguste, indivisible et éternelle que nous adorons. » — Ce fut une grande joie pour l'empereur de recevoir cette lettre signée du grand patriarche. Comme saint Athanase s'était tenu caché à Alexandrie, durant tout le règne de Julien, le bruit avait couru en Orient qu'il était mort victime des embûches de l'Apostat. En expédiant son message, Jovien ne savait donc pas si l'on trouverait Athanase encore vivant. Il avait donné l'ordre de faire toutes les enquêtes nécessaires et de l'informer immédiatement du résultat. La recherche ne fut pas longue. Les messagers impériaux trouvèrent Athanase tranquillement établi dans le palais épiscopal. Un jour, le lendemain de celui où l'on avait appris la mort de Julien, le peuple étant rassemblé dans l'église, le patriarche avait paru tout à coup, était monté à sa place ordinaire, et avait fait continuer l'office comme d'habitude, sans paraître partager ni comprendre l'émotion que causait sa présence. La foule l'avait reconduit en triomphe dans l'ancienne demeure des patriarches, occupée durant la persécution par un avocat ami de Julien. Le soldat d'Alexandrie ne se ressentait déjà plus de la pluie d'orage dont la petite nuée passagère de l'impiété l'avait un instant recouvert. Jovien, en lisant la lettre synodale du concile d'Alexandrie, déclara que la foi de Nicée était celle dont il voulait personnellement faire profession et dont il assurerait le triomphe. Ce même jour, il renouvela le décret de Constantin le Grand, aboli par Julien, relativement aux distributions annuelles de froment faites aux églises par le trésor impérial. Toutefois, la pénurie générale et le manque presque absolu de récoltes qui se perpétuait depuis le règne de Constance, ne permirent pas à Jovien de rétablir cette dotation dans son intégrité. Il la réduisit au tiers, promettant de faire davantage aussitôt que l'état financier et agricole serait consolidé ¹.

71. Le temps devait manquer au généreux empereur. Un de ses premiers soins, en arrivant à la frontière romaine, avait été de pourvoir à la sépulture de Julien. Procope, parent de

Funérailles
de Julien
l'Apostat à
Tarse,
présidées

¹ Theodoret., *Hist. eccl.*, lib. IV, cap. III-IV.

l'Apostat, celui-là même qui avait reçu la pourpre durant le mystérieux sacrifice du temple de Charres, reçut l'ordre de transporter le cercueil impérial à Tarse. « Les funérailles, dit M. de Broglie eurent lieu avec l'étiquette ordinaire, bien qu'on y mit quelque précipitation, dans la crainte de désordres qu'on ne réussit pourtant pas à éviter. Le rituel païen était tout empreint de l'esprit d'une croyance qui, ne pouvant adoucir l'amertume de la mort, cherchait surtout à en distraire les vivants. On y admettait, au milieu des larmes et du deuil obligé, de singuliers intermèdes de bouffonnerie, bien éloignés de la gravité douce du service chrétien, et qui, dans les circonstances présentes, dégénérèrent en véritables scandales. On jouait des scènes entières de comédie : un acteur était chargé de faire le rôle du mort, de reproduire ses principales actions et ses paroles les plus célèbres. D'autres comédiens donnaient la réplique. Déjà plus d'une fois, aux funérailles des empereurs, la vérité bannie de leur vivant avait reparu ainsi sur leur tombe par des traits d'audacieuse facétie. Pour Julien, quand il fallut passer toute sa vie en revue, redire l'apostasie de sa jeunesse et les désastres de sa mort, les histrions, sûrs de plaire à la foule qui les entourait, ne lui épargnèrent pas les mots piquants ni les plaisanteries injurieuses. Ces invectives furent couvertes d'applaudissements, à tel point que Procope, épouvanté de ces scènes populaires, inquiet d'ailleurs de sa qualité de parent, qui l'exposait aux ressentiments de la foule, crut prudent de s'y soustraire par la fuite. Il se tint caché pendant plusieurs mois, sans qu'on pût découvrir le lieu de sa retraite. Le soir, on répandait dans le peuple qu'on avait vu les restes de Julien s'agiter et fermenter dans la bière durant toute la solennité. La tombe impériale reçut pourtant un dernier hommage de quelques amis, qui y gravèrent l'inscription suivante : « Rapporté des rives de l'Euphrate et de la terre des Perses, où il avait conduit son armée pour une œuvre qu'il ne lui fut pas donné d'accomplir, Julien, prince excellent, guerrier plein de valeur, a trouvé cette tombe sur les bords argentés du Cydnus ¹. » — « Hélas ! reprend Ammien

par
son cousin
Procope.

¹M. de Broglie, *l'Église et l'Emp. rom.*, tom. IV, pag. 439-440.

Marcellin, si limpide et si pur que soit le Cydnus, ce fleuve n'était pas digne de recevoir de telles cendres. Pour perpétuer la gloire et les exploits de Julien, le Tibre devrait baigner sa tombe, au milieu de la ville éternelle, parmi les antiques monuments des dieux de l'empire¹. »

Jovien et
l'Arianisme.

72. Cependant Jovien avait poursuivi sa marche sur Antioche. A chaque pas, il rencontrait les émissaires des sectes ariennes, qui venaient tenter sa bienveillance et capter sa faveur. Sous Julien, l'arianisme avait interrompu ses controverses ; il prétendait les reprendre sous son successeur, et se promettait, comme toujours, de ne rien négliger pour obtenir l'appui du prince. Déjà à Edesse, Jovien avait donné audience à Candidus et Arrianus, deux prêtres du parti anoméen, reconnaissant pour chef Aétius. Vivement sollicité par eux en faveur de leur maître, l'empereur avait répondu qu'il s'entendait mieux aux combats de l'épée qu'à ceux de la parole ; qu'il exhortait chacun à se conformer à la foi de Nicée dont il voulait lui-même faire sa règle de conduite. Une telle déclaration de principes, jointe au message adressé à saint Athanase, ne laissait pas de doute sur la netteté des intentions du prince. Mais les sectaires ne se découragèrent pas. Jadis on avait vu Constantin le Grand lui-même céder à leurs importunités et se laisser circonvenir par leurs intrigues. Toute sa vie, Constance avait été leur instrument et leur dupe. Ils espéraient ressaisir un jour leur influence momentanément ébranlée. Ils ne devaient, hélas ! que trop tôt réussir. Mais ils se trompaient de nom et de date. Le futur Constance qui leur était réservé ne s'appelait pas Jovien ; il se nommait Valens et ne songeait guères alors aux honneurs qu'il attendaient dans l'avenir. Jovien comprenait mieux le devoir d'un prince catholique. Il dépêcha un nouveau courrier à saint Athanase, pour le prier de venir le trouver en personne à Antioche. C'était en effet dans cette dernière ville que les principaux chefs ariens avaient envoyé leurs représentants pour attendre le nouvel empereur, et renouveler leurs tentatives schismatiques. « Fallait-il donc, dit Sozomène, que l'Église de Jésus-Christ n'échappât à une persécution sanglante que pour retomber dans les

¹ Amm. Marcell., lib. XXV, cap. IX-X.

déchirements d'une lutte intestine ! Les sectaires avaient gardé le silence, tant que le glaive de Julien menaçait la tête des chrétiens. Aujourd'hui que la paix succédait enfin à tant d'alarmes, ils allaient recommencer le scandale de leurs discordes ¹. » Les Macédoniens, c'est-à-dire cette fraction de l'arianisme qui, sous la direction du patriarche intrus de Constantinople, Macédonius, niait la divinité du Saint-Esprit, ouvrirent les premiers l'assaut livré à la foi de Jovien. Ils remirent au prince une supplique signée, entre autres, par les évêques Basile d'Ancyre, Sylvanus de Tarse, Sophronius de Pompeiopolis, Pausinicus de Zela, Léontius de Comane, Callicrate de Claudiopolis et Théophile de Castabala. Ils demandaient que le parti anoméen d'Aétius fût proscrit ; que le terme de consubstantiel fût rayé du symbole et remplacé par celui de *semblable en substance* ; que les formules de Rimini et de Séleucie fussent rendues obligatoires : enfin ils ajoutaient que si l'empereur ne croyait pas devoir s'immiscer dans des questions dogmatiques, il leur permît du moins de se réunir en concile. « Nous sommes prêts à nous y rendre à nos frais, disaient-ils, sans rien demander au trésor public. Déjà nous serions à Antioche, si nous n'avions craint d'importuner le prince. » Jovien lut cette requête. Il ne se piquait nullement de théologie ; son embarras eût été grand s'il avait dû se prononcer sur le fond de la question. Athanase n'était point encore arrivé ; on ne pouvait donc recourir à ses lumières. Il ne manquait pas cependant de patriarches à Antioche. Cette ville en comptait trois, qui se disputaient simultanément le trône épiscopal. C'était d'abord l'Arien Euzoïus, institué par Constance ; puis Méléce, saint prélat dont l'orthodoxie était alors irréprochable, mais qui avait eu dans sa jeunesse le malheur de professer la doctrine des Semi-Ariens ; enfin Paulin, consacré par Lucifer de Cagliari et qui représentait le parti des catholiques purs, mais outrés, lesquels n'avaient pas cru pouvoir communiquer avec Méléce, après le retour de ce dernier à l'orthodoxie. Dans une pareille situation, Jovien ne pouvait raisonnablement

¹ Sozom., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. IV.

s'adresser à aucun de ces prétendants. Il prit donc conseil de lui-même, et, avec beaucoup de sens, il répondit : « Je n'entends rien à toutes vos querelles : sachez seulement que j'ai horreur des discordes. Tous ceux qui aiment et gardent la paix sont mes amis. La foi de Nicée, la foi catholique, est la mienne ¹. » Ce peu de mots suffirent pour faire unec onversion. Acace de Césarée, habitué à n'avoir d'autres opinions théologiques que celles de l'empereur, se hâta d'embrasser la foi du consubstantiel, et de se mettre en communion avec saint Méléce.

Concile
d'Antioche.

73. Pour mieux accentuer sa conversion, Acace la fit ratifier par un concile tenu à Antioche, sous la présidence de saint Méléce et sous les yeux de l'empereur. Vingt-sept évêques y assistèrent. Nous avons encore leurs noms. C'étaient : Eusèbe de Samosate, Evagrius de Sikelon, Uranius d'Apamée, Zoile de Larissa, Antipater de Rhodon, Abraham d'Urim, Aristonicus de Séleucie, Barlamenus de Pergame, Uranius de Mélitine, Magnus de Chalcédoine, Eutychius d'Eleutheropolis, Isacoces de la Grande-Arménie, Titus de Bosra, Pierre de Sippara, Pelage de Laodicée, Arabien d'Anteros, Pison d'Adana, Sabinianus de Zeugma, Athanase d'Ancyre, Ireion de Gaza, Piso d'Augusta, Patricius de Palta, Anatole de Bérée, Théotime d'Arabie et Lucien d'Arcon. La lettre synodale souscrite par ces noms, qui représentent des chrétientés jadis florissantes et maintenant éteintes, nous a été conservée. Elle était adressée à Jovien, et conçue en ces termes : « Au très-pieux et très-chéri de Dieu l'empereur notre maître Jovien, victorieux, auguste, le concile des diverses provinces de l'Asie réuni à Antioche. — Votre piété se préoccupe uniquement, nous le savons, de rétablir la paix et la concorde au sein de l'Église. Tel est aussi l'objet de notre constante sollicitude. Vous avez déjà proclamé que l'unité de foi ne pouvait reposer que sur un symbole unique, celui de l'orthodoxie véritable. C'est donc pour nous à la fois un honneur et un devoir

¹ Socr., lib. III, cap. xxiv; Sozom., lib. VI, cap. iv; Philost., lib. VIII, cap. v, vi; Niceph., lib. X, cap. xl.

de vous déclarer ici notre adhésion ferme, constante, invariable, à la profession de foi rédigée par le sacrosaint concile de Nicée. Le terme de consubstantiel, adopté par cette auguste assemblée, avait semblé insolite et nouveau. Les Pères de notre synode l'ont examiné scrupuleusement et en ont déterminé la signification précise. Nous entendons par ce terme que le Fils a été engendré de la substance du Père, et qu'il est semblable au Père en substance. Mais nous répudions, dans la génération ineffable du Verbe, toute idée matérielle et grossière qui représenterait quoi que ce soit d'analogue avec ce qu'on entend d'ordinaire par génération et substance. Dès lors, nous anathématisons la doctrine d'Arius qui avait osé dire que le Christ avait été tiré du néant ; nous anathématisons de même l'impiété des Anoméens qui sont allés plus loin encore, en déclarant que le Christ est une créature comme une autre. Tels sont nos sentiments, auguste empereur, et nous ne pouvons mieux les faire connaître à Votre Majesté qu'en transcrivant ici le symbole de Nicée, auquel nous adhérons pleinement¹. » Nous ne chercherons ni à incriminer, ni à justifier, au point de vue de la rigueur théologique, cette lettre synodale du concile d'Antioche. Saint Jérôme la blâme énergiquement, et lui reproche d'une part d'interpréter à faux la doctrine de Nicée en traduisant le *consubstantiel* par *semblable en substance* ; de l'autre, d'être muette sur le dogme de la divinité du Saint-Esprit. Saint Athanase et saint Hilaire, tout en la trouvant trop peu explicite, affirment qu'elle ne renferme rien d'hétérodoxe et qu'elle a été souscrite de bonne foi par la majorité des Pères. Cet avis est aussi le nôtre. Acace de Césarée, l'âme de ce concile, n'en était pas à son coup d'essai. Il possédait au suprême degré l'art de la nuance et des prétérations. Cette formule disait assez pour les évêques de bonne foi ; elle ne disait pas trop pour les Ariens intelligents. Elle fut donc adoptée. Acace et ses partisans étaient du nombre de ces caméléons dont le sophiste Thémistius osa dire un jour à Jovien : « Prenez garde, Seigneur, ces gens-là n'adorent pas Dieu, ils

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. xxv.

adorent la pourpre que vous portez. Leur foi suit les oscillations du trône. C'est l'Europe dont le courant change selon la direction des collines ¹. » Le concile d'Antioche, quelle qu'ait été sa valeur, ne fit pas grande impression sur l'esprit de Jovien.

74. Dans l'intervalle, Athanase était arrivé. Jovien voulait le consulter non-seulement sur les divisions de symboles et sur le schisme local d'Antioche, il désirait avoir son avis sur des questions plus générales et qui intéressaient au premier chef la politique de l'empire. La réputation universelle d'Athanase le désignait tout naturellement à la confiance de l'empereur. On ne saurait donc s'étonner du désir manifesté par Jovien. Mais ce qui redouble notre admiration pour le grand patriarche, c'est la modestie avec laquelle il voulut se soustraire à un honneur si mérité. Il lui fallut toutes les instances de ses amis du désert, Théodore de Tabenne et Pammon d'Antinoë, pour le décider à se rendre à Antioche. Il y apportait contre l'hérésie macédonienne des Pneumatomaques ses quatre lettres à l'évêque de Thmuis, Sérapion ², déjà répandues dans toute l'Égypte et établissant victorieusement la divinité de l'Esprit-Saint. Ce n'était point là pourtant ce que Jovien désirait de lui. La renaissance du paganisme, inaugurée par Julien l'Apostat, créait dans l'empire des difficultés de tout genre. Que faire par rapport aux temples païens et à la hiérarchie sacerdotale qui les desservait? Quelles mesures édicter vis-à-vis de l'enseignement polythéiste, dont les chaires réouvertes de toutes parts jouissaient maintenant, à l'exclusion des chaires chrétiennes, d'un privilège d'état? Quelles furent les réponses d'Athanase, sur tous ces points d'une importance extrême? nous ne pourrions le savoir qu'autant qu'Athanase lui-même nous les eût fait connaître. Mais l'illustre patriarche ne nous a pas laissé une seule ligne, dans l'ensemble de ses œuvres, qui puisse nous mettre sur cette trace. Libanius ne fait pas grâce à ses lecteurs d'un seul sourire qui lui ait été adressé par une tête couronnée. Athanase ne mentionne même pas ses

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. xxv. — ² *Patr. græc.*, tom. XXVI, col. 630-676.

entrevues avec Jovien. Telle est la différence entre un sophiste grec et un évêque catholique. Cependant nous pouvons préjuger les réponses d'Athanase par les actes juridiques de l'empereur qu'il dirigea. Or nous savons que Jovien renouvela, à cette époque, la loi par laquelle Constantin le Grand laissait pleine et entière liberté à chacun de suivre la religion qu'il préférerait. Jovien déclarait en même temps qu'il n'exercerait aucune contrainte par rapport aux diverses sectes ariennes ; qu'il respecterait la conscience de chacun ; que tous les sujets capables et dévoués seraient admis indistinctement aux honneurs et aux charges publiques, quelle que fût leur foi religieuse. Subséquemment, des décrets impériaux rétablirent pour les légions l'usage du Labarum ; sanctionnèrent les immunités des églises, et la liberté d'association pour les communautés religieuses. Telle fut l'œuvre collective de Jovien et de saint Athanase. Proscrit vingt ans par la fureur arienne, le grand patriarche n'usait de son influence que pour empêcher la proscription de ses ennemis. Du reste, et nous ne dissimulerons pas ce détail parce qu'il est caractéristique et qu'il donne vraiment la mesure d'une époque, il n'était besoin ni de décrets, ni de lois, ni de nouveaux édits, pour ramener le monde à la pratique de la foi chrétienne. On savait que l'empereur n'était pas idolâtre ; personne ne voulait plus l'être. Les sophistes jetaient leur pallium et couraient à l'église ; ils quittaient spontanément leurs chaires et priaient les maîtres chrétiens d'y remonter ; les temples des dieux étaient vides ; nul sacrificateur n'aurait consenti à immoler la plus maigre brebis. Un pareil servilisme dégoûterait à tout jamais du métier de roi. Il n'est possible à un tel degré que dans les sociétés perverses par un paganisme invétéré. Quoi qu'il en soit, Jovien ne proscrivit ni les temples ni les sacrifices païens. Il se contenta d'interdire absolument les scandales de la magie et leurs orgies homicides. D'ailleurs, plus de délations ni de représailles. Libanius lui-même convient que, jugeant du présent par le passé, et ayant eu un instant la crainte d'être poursuivi comme suspect d'attachement au polythéisme, il ne fut pas même inquiété. Les ariens seuls profitèrent de la longanimité de Jovien, pour essayer contre

saint Athanase un système de récriminations vraiment odieux.

75. Après la mort de Georges, patriarche intrus d'Alexandrie, la faction schismatique de cette ville avait élu un sectaire obscur du nom de Lucius, et l'avait sacré comme évêque. Lucius était bossu; nous ne songeons pas le moins du monde à lui en faire un crime, bien que son infirmité fût un motif péremptoire d'exclusion, d'après la législation canonique alors en vigueur. Mais on verra bientôt pourquoi nous notons ce détail. Donc Lucius, accompagné d'un certain nombre de ses partisans, se rendit à Antioche. Un jour que l'empereur allait passer une grande revue dans la plaine voisine, il fut arrêté, à la porte de la ville, par une multitude de suppliants qui se jetèrent à genoux et lui dirent : « Au nom de votre piété et de votre justice, écoutez notre prière! — Qui êtes-vous? demanda Jovien. — Des chrétiens, Seigneur. — De quel pays? — D'Alexandrie. — Que demandez-vous? — Nous supplions Votre Majesté de nous donner un évêque. — Mais, reprit l'empereur, il y a longtemps que j'ai fait rendre à votre évêque légitime, Athanase, le trône épiscopal qu'on lui avait enlevé. — Il est vrai, dirent les suppliants; mais Athanase est depuis longtemps accusé et proscrit. — En ce moment, un officier de l'escorte s'approcha du monarque et lui dit : Seigneur, ces gens-là sont évidemment les débris d'une secte dont Georges, ce Cappadocien pervers qui a mis tout à feu et à sang dans l'Église, était le chef. » — Cette réflexion parut sage à l'empereur. Il donna un coup d'épéon à son cheval et passa outre. Les réclamants ne se tinrent pas pour battus. Jovien les retrouva à la même place, au retour de la revue. « Seigneur, lui crièrent-ils, les griefs que nous avons à produire contre Athanase remontent à plus de vingt ans. Constantin d'éternelle mémoire et Constance son fils en ont reconnu la véracité. Ils ont exilé ce patriarche. Julien, ce prince chéri de Dieu et si ami de la sagesse, a fait de même. — Eh bien! répondit l'empereur, les accusations personnelles se prescrivent après dix, vingt et trente ans. Ne me parlez plus d'Athanase; je sais mieux que vous ce dont on l'accusait et la véritable cause de son exil. » — Il fallait être arien pour persévérer encore après ce double échec. Mais la haine des sectaires

De la condamnation
ariennes
contre saint
Athanase.

est incorrigible. A force d'intrigues près des courtisans, la députation schismatique obtint une audience spéciale. Jovien y mit pour condition que deux ariens seulement comparaitraient devant son tribunal et discuteraient leurs prétendus griefs devant deux Alexandrins de la suite de saint Athanase. La conférence eut lieu dans cet ordre. En voyant paraître les deux accusateurs, les Alexandrins s'écrièrent : « Voilà bien les créatures de ce misérable Georges, qui a couvert notre patrie de crimes et de sang ! — Déconcertés par cette exclamation, les deux ariens s'adressèrent directement à l'empereur et lui dirent : Seigneur, nommez qui vous voudrez au siège épiscopal d'Alexandrie, pourvu que ce ne soit point Athanase ! — Je vous ai déjà dit, reprit Jovien, que votre patriarche légitime est Athanase. Qu'on ne m'en parle plus ! — Et cédant à un mouvement de colère, il ajouta : Frappez, frappez ces rebelles ! — Les ariens ne se montrèrent pas intimidés par cette menace. Seigneur, dirent-ils, laissez-vous toucher à nos humbles prières. Si vous renvoyez Athanase à Alexandrie, notre ville est perdue. Aucun fidèle ne voudra communiquer avec lui. — Et pourquoi ? dit l'empereur. Je connais son orthodoxie ; il n'enseigne que la vérité. — Sans doute, répondirent les ariens, il parle à merveille ; mais ses véritables sentiments sont loin d'être d'accord avec ses paroles. — Votre aveu me suffit, dit Jovien. Vous convenez que sa doctrine et son langage sont orthodoxes ; il ne m'en faut pas plus. Si son cœur dément ce que sa bouche enseigne, il n'y a que Dieu qui le sache. Nous autres hommes, nous entendons la parole ; nous ne lisons pas dans les cœurs. — Mais du moins, Seigneur, permettez-nous de tenir en liberté nos assemblées. — Et qui vous en empêche ? demanda Jovien. — Athanase répand partout que nous sommes des hérétiques, inventeurs de dogmes nouveaux. — Il a raison, si vous l'êtes ; il ne fait que son devoir d'évêque. — Enfin, dirent-ils, nous ne pouvons le souffrir ; délivrez-nous de lui. Il nous a enlevé les biens de l'Église. — Ah ! dit Jovien, c'est une question d'argent et non une question de foi ! Voilà donc pourquoi vous êtes venus me trouver ! Retirez-vous, cessez vos plaintes. Demain c'est jour d'assemblée pour les fidèles ; rendez-

vous à l'église, il s'y trouvera des évêques. Mon greffier Nemesinus y tiendra un registre où chacun sera libre de signer la profession de foi qui lui convient. Athanase y sera lui-même pour instruire ceux qui ne savent pas leur religion. » — Après ces paroles, Jovien leva la séance. Comme il sortait, l'avocat alexandrin qui avait occupé le palais épiscopal du patriarche, durant le règne précédent, se jeta aux genoux de l'empereur et lui dit : « Seigneur, le trésorier d'Alexandrie m'a pris ma maison pour la donner à Athanase. — Si c'est le trésorier qui vous dépouille injustement, répondit Jovien, déposez une plainte contre le trésorier; ceci ne regarde point Athanase. » — Un sophiste païen fort connu à Antioche, nommé Patalas, crut devoir insister à son tour. « Seigneur, dit-il, moi aussi j'ai une accusation à produire contre Athanase. — Jovien lui dit en riant : Est-ce qu'il peut y avoir quelque chose de commun entre un païen tel que vous et le patriarche catholique d'Alexandrie? » — Et sans l'entendre, il sortit. On pouvait croire que tout était fini, et que Jovien n'entendrait plus parler de cette affaire. Cependant deux jours après, les Ariens organisèrent une nouvelle démonstration, avec une habileté rare. On se souvient que Lucius était bossu; cet incident fut exploité pour lui obtenir une audience improvisée. Pendant que Jovien passait dans les rues d'Antioche, un groupe aposté lui amena le successeur intrus de Georges en criant : « Seigneur, voyez un peu le singulier personnage dont les Alexandrins ont fait un évêque ! — Jovien regarda ce malheureux qui s'était prosterné et lui disait : De grâce, Seigneur, accordez-moi la faveur d'une audience. — Vous êtes Lucius? demanda Jovien. — Oui, Seigneur. — Dites-moi un peu, comment vous êtes venu à Antioche; par terre ou par mer? — Par mer, Seigneur. — Eh bien! Lucius qui êtes venu ici par mer, dit l'empereur, puisse le Dieu de la terre et du ciel punir les matelots qui ont manqué une si bonne occasion de noyer un avorton tel que vous ¹ ! » — Cette plaisanterie un peu sévère termina la série des récriminations ariennes.

¹ *Petitiones ad Jovian. factæ a Lucio contr. Athanas. (Patr. Græc., t. 26, col. 819-824).*

76. Quelques jours après, Athanase repartait pour Alexandrie et Jovien se mettait en route pour l'Occident. L'empereur voulait se faire proclamer à Rome, au printemps de l'année 364. Mais il ne devait pas voir Rome. « Tous les présages, dit Ammien Marcellin, devenaient de plus en plus sinistres. On apprit coup sur coup la mort de Varronien père de l'empereur, puis celle de Lucilien son beau-père. » Varronien parvenu aux dernières limites de la vieillesse s'était endormi dans la paix du Seigneur, sans autre regret que celui de n'avoir pu embrasser une dernière fois le César son fils. La mort de Lucilien n'avait pas été si paisible. Lucilien, après avoir parcouru l'Illyrie, s'était rendu dans les Gaules, accompagné du tribun militaire Valentinien, pour y faire reconnaître l'autorité du nouvel empereur. Sa mission réussit au gré de ses désirs, lorsqu'un incident sans importance vint tout compromettre. Un intendant convaincu de malversations fut destitué par Lucilien. Le coupable se vengea en répandant parmi les légions le bruit que Julien n'était pas mort, et qu'on les entraînait à leur insu dans la révolte. Cette fable grossière s'accrédita rapidement. Les soldats se soulevèrent et massacrèrent Lucilien. Valentinien fut assez heureux pour se dérober aux mains des furieux. L'émeute n'eut d'ailleurs pas d'autres suites. Les légions, mieux informées, rentrèrent aussitôt dans l'ordre et supplièrent Valentinien de porter aux pieds de l'empereur, avec l'expression de leur repentir, l'assurance de leur fidèle dévouement. Ce message valut une couronne à l'officier qui en était porteur. Jovien, pressant sa marche, était arrivé, le 16 février, à Dadastane, sur les frontières de la Bithynie et de la Galatie. Il y passa la nuit. La saison était froide ; les appartements destinés au prince durent être chauffés à la vapeur du charbon. On remarqua de plus qu'ils avaient été récemment blanchis à la chaux. Ces détails devinrent extrêmement significatifs, après que, le matin de 17 février 364, on eut trouvé Jovien mort dans son lit. La pensée d'un crime vint à quelques personnes ; mais les soupçons ne furent jamais éclaircis. Jovien n'avait que trente-trois ans. « Sans doute, dit Théodoret, Dieu avait voulu montrer un si excellent prince à la terre, pour lui faire voir quels biens il pourrait

Mort
inopinée de
Jovien.

lui donner, si elle était digne de les recevoir ¹. » Saint Augustin ajoute : « Il convenait à la sagesse divine d'avoir comblé Constantin de faveurs, pour montrer qu'elle sait récompenser ses fidèles, et que le démon n'est pas le seul dispensateur des biens de ce monde. Il lui convenait également de frapper Jovien à la fleur de l'âge, malgré la piété de ce prince, de peur qu'on ne s'attachât désormais à suivre la foi par l'espoir des prospérités temporelles ². »

77. Le César mort si prématurément laissait un fils nommé Varrolien, comme son aïeul, et déjà investi de la dignité consulaire; c'était un enfant au berceau qui avait pleuré d'effroi, le jour où on l'avait promené sur la chaise curule au milieu des rangs de l'armée. Sa mère, Charito, n'avait pas eu le temps de se créer d'influence. Elle n'avait pas même encore rejoint son époux, quand la funèbre nouvelle lui fut apportée. Nul ne songea donc à l'orphelin, ni à ses droits; ou plutôt on ne s'en souvint que pour son malheur. Afin de le mettre dans l'impossibilité de revendiquer jamais ses prétentions au trône, on lui creva l'œil droit. Après cette précaution barbare, on procéda à l'élection d'un nouvel empereur. Salluste, l'ancien préfet du prétoire sous Julien, réunit encore une fois tous les suffrages; mais il refusa de nouveau la couronne. On le supplia de donner la pourpre à son fils : « Non, non! répondit-il. Si je suis trop âgé pour être empereur, mon fils est trop jeune. » Rien ne put vaincre ce noble désintéressement; l'illustre vieillard consentit pourtant à désigner celui des officiers qui lui paraissait le plus digne. Salluste était païen; on aurait pu croire que son choix tomberait sur un de ses coreligionnaires : mais Salluste était au-dessus de ces frivoles considérations. Ne s'inspirant que des besoins réels de l'empire, il indiqua le tribun militaire qui venait d'apporter la nouvelle du rétablissement de l'ordre et de la paix dans les Gaules. Valentinien était un chrétien sincère, qui avait, sous Julien, héroïquement confessé sa foi. De même que Jovien, il avait jeté publiquement son épée aux pieds de l'Apostat, un jour que ce prince lui demandait d'assister à un sacrifice idolâtrique. Tel était le nouvel empereur que Salluste proposait à ses collègues. Valen-

¹ Theod., *Hist. ecel.*, lib. IV, cap. vi. — ² S. Aug., *De civit. Dei*, lib. V, cap. xxv,

tinien fut acclamé par l'armée entière; on courut le chercher à Ancyre, où il était resté en garnison depuis son retour des Gaules. On l'amena en triomphe à Nicée, et le 1^{er} mars 364, il parut sur le trône des empereurs, revêtu de la pourpre et du diadème. C'était un homme de quarante-trois ans, d'une taille élancée, d'un visage mâle et d'une contenance vraiment militaire. On s'attendait à une explosion d'enthousiasme; il n'en fut rien. Au moment où Valentinien, debout, étendait la main pour commander le silence et s'appropriait à prendre la parole, une clameur immense s'éleva de tous les points de l'assemblée. « Auguste, disaient des milliers de voix, il nous faut un autre empereur! » — Quelle était la signification réelle de ce vœu si laconiquement formulé? S'agissait-il pour Valentinien de déposer les insignes impériaux, et de se choisir, avant même d'avoir régné, un successeur au trône? On aurait pu le croire; mais après quelques minutes de cris étourdissants, les légions se firent mieux comprendre. Elles demandaient que Valentinien se choisît lui-même un collègue, afin d'éviter dans l'avenir les crises multipliées qui se renouvelaient à la mort de chaque empereur. Cette idée n'était pas de celles qui naissent spontanément dans l'esprit du soldat. Elle avait dû être mise en avant et propagée par des chefs mécontents ou jaloux. Par un certain côté cependant, elle offrait aux légionnaires un avantage considérable. Une fois l'empire partagé entre deux souverains, dont l'un résiderait en Orient, l'autre en Occident, les soldats nés dans le Nord ne seraient plus transplantés, comme ils venaient de l'être par Julien, dans les régions torrides de l'Asie; ceux du Midi ne se verraient pas forcés d'aller combattre dans les régions brumeuses et froides de la Germanie ou de la Grande-Bretagne. Tels étaient réellement les motifs qu'on avait exploités, pour provoquer cette manifestation inattendue. Valentinien, qui n'était rien moins que lettré et qui savait à peine le grec, avait en revanche une intelligence vive et une assez grande perspicacité. Il eut bientôt démêlé toute l'intrigue, et prit sur-le-champ son parti. « Soldats, dit-il, hier je n'étais qu'un citoyen, vous venez de me faire empereur. Je sens plus que personne la charge qui m'est imposée, et je

serai heureux d'en alléger le poids en la partageant. Mais le choix d'un collègue ne s'improvise pas ; ce choix me regarde. Fiez-vous à ma reconnaissance et à mon dévouement. Si vous m'avez fait empereur, c'est pour vous commander. » — Cette harangue militaire changea en un clin d'œil les dispositions de l'assemblée. Les troupes de tous les temps et de tous les pays aiment dans leurs chefs la brièveté et la fermeté du langage. Toutes les aigles s'agitèrent, au milieu de transports d'allégresse et d'acclamations joyeuses. Les largesses accoutumées furent faites aux légions, qui reconduisirent le nouvel empereur à son palais. Valentinien pouvait désormais garder seul une autorité qui ne lui aurait plus été contestée. Il n'osa pas. Pour le malheur de l'Église, il se donna un collègue, et son choix fut détestable. La première fois que dans le conseil impérial il émit l'idée de couronner Valens son frère, le comte Dagalaïphe lui répondit avec une franchise toute gauloise : « Prince, si vous aimez votre famille, prenez votre frère ; mais si vous aimez l'État, choisissez le plus capable. » Valens était en effet d'une incapacité notoire ; plus jeune que son frère de quelques années, il n'avait rempli aucun emploi, ni militaire, ni civil. Son extérieur était loin d'être avantageux ; il avait le teint basané, les jambes torses, l'œil droit envahi par une cataracte prématurée : ces infirmités physiques le rendaient sombre, dur et défiant. Tel était le maître nouveau que Valentinien donnait à l'Orient, se réservant l'Occident pour sa part. La proclamation se fit à Constantinople et quelques mois après Valentinien, prenant congé de son auguste frère, partait pour Mediolanum et allait inaugurer son règne dans les provinces occidentales.

§ VII. Situation de l'Église.

Église
d'Occident.
Valentinien,
saint Hilaire
et Auxence à
Milan.

78. Les églises d'Italie, des Gaules, de Germanie et d'Espagne avaient souffert moins directement de la persécution de Julien, grâce à l'éloignement de cet empereur, qui avait passé les trois années de son règne en Orient. Si les maîtres chrétiens avaient été bannis de leurs chaires, les évêques du moins n'avaient pas eu à

subir la proscription ni l'exil. Le pape saint Liberius avait donc pu exercer librement son ministère apostolique. L'objet constant de sa sollicitude était, nous l'avons dit, de faire disparaître les dernières traces des funestes divisions suscitées par l'Arianisme au sein du clergé et des fidèles. Par ses ordres, Eusèbe de Verceil, Hilaire de Poitiers, Philastrius de Brescia, parcoururent séparément les principales églises, réparant le désordre causé par la funeste transaction de Rimini, recevant la rétractation des évêques signataires de ce concile, les réhabilitant à leurs propres yeux et aux yeux de leurs fidèles. Ce travail de concorde et d'unité produisit les meilleurs résultats ; les envoyés apostoliques n'avaient qu'à s'applaudir du succès de leur mission. Cependant ils rencontrèrent dans l'évêque arien de Médiolanum, Auxence, une obstination devant laquelle vinrent se briser tous les efforts de leur zèle. Auxence s'était maintenu en possession des églises de la cité ; il continuait ouvertement son schisme avec les catholiques, dont Hilaire cherchait à ranimer le courage et à sauvegarder la foi. Telle était la situation lorsque Valentinien arriva à Milan. Ce prince était fermement résolu à ne pas s'immiscer dans l'administration intérieure de l'Église. Il l'avait déclaré à quelques évêques de Thrace qui voulaient l'entretenir des controverses religieuses. « Me prenez-vous pour un autre Constance ? avait-il répondu. Je ne suis qu'un laïque, je n'ai pas le droit de juger en matière de foi. Que les évêques s'assemblent, et qu'ils en délibèrent. C'est leur mission, non la mienne. » Assurément un tel programme était digne et sensé. Valens aurait bien dû, comme son frère, en faire la règle de sa conduite. Cependant s'il est facile en politique de se tracer théoriquement des règles absolues, il l'est beaucoup moins de les mettre en pratique. Valentinien ne tarda pas à s'en convaincre. Auxence, sachant que le nouveau prince était catholique, n'avait rien eu de plus pressé que de rétracter ses erreurs passées ; il se déclarait prêt à souscrire ostensiblement le symbole de Nicée ; il anathématisait Arius et confessait que le Christ Fils de Dieu est réellement consubstantiel au Père. Une signature n'aurait pas coûté grand'chose à ce fourbe qui en avait tant vio-

lées depuis vingt ans. La nouvelle démonstration n'était qu'une feinte qui ne trompa ni saint Hilaire, ni les catholiques de Milan; mais elle eut tout le succès que s'en promettait Auxence. Les magistrats crurent devoir appeler l'attention de Valentinien sur la situation de l'Église dans leur ville. « Rien n'est plus dangereux pour la paix publique, disaient-ils, que ces conventicules irréguliers tenus, en dehors de la basilique commune, sous la présidence d'évêques étrangers. Auxence est prêt à souscrire le symbole de Nicée. Dès lors il n'y a plus de motifs de division. Ce n'est plus ici une question de foi, mais de simple police. » Valentinien goûta cet avis, et sans s'apercevoir peut-être de la contradiction dans laquelle on le faisait tomber, il signa un décret interdisant toute espèce d'assemblées chrétiennes en dehors des lieux soumis à la juridiction d'Auxence. C'était imposer aux catholiques la direction spirituelle d'un évêque intrus. Auxence triomphait. Saint Hilaire obtint une audience de l'empereur, et fit sans peine comprendre à ce dernier la portée réelle de son édit. « Sous prétexte de police, disait-il, vous avez réellement jugé une question dogmatique à laquelle vous déclarez vous-même que vous voulez demeurer étranger. » Valentinien reconnut la faute, mais, embarrassé de la rétracter en public, il imagina d'ordonner que les plaintes d'Hilaire fussent examinées par une commission de dix évêques, assistés d'un questeur et du maître des offices. C'était à une première immixtion incompétente en joindre une seconde. L'assemblée eut lieu; Auxence y parut, non en accusé mais en accusateur. « Je récusé Hilaire, dit-il, parce qu'il a été solennellement déposé jadis par Saturnin d'Arles. Dès lors, il n'a plus le droit de siéger au rang des évêques. » On lui répondit qu'il n'était point ici question des personnes; qu'il s'agissait uniquement d'entendre sa profession de foi. Sans se déconcerter, Auxence déclara qu'il adorait le Christ comme vrai Dieu, ayant avec le Père une même substance et une même divinité. Il répéta plusieurs fois ces paroles, qui furent recueillies par les tachygraphes officiels, mises sous ses yeux et reconnues par lui comme authentiques. Mais quand on le pria de les transcrire de sa propre main et de les signer, il se sou-

vint à propos des ruses ariennes. Au lieu d'écrire simplement que le Christ est « vrai Dieu, » il écrivit : « Le Christ Dieu, né avant tous les temps, est vrai Fils semblable au Père, suivant les Écritures. » Cette variante, qui supprimait le consubstantiel, en remplaçant le titre de vrai Dieu donné à Jésus-Christ par celui de vrai Fils, rouvrit la porte à toutes les impiétés ariennes. Elle fut acceptée du questeur et du maître des offices; elle reçut l'approbation de Valentinien. Vainement Hilaire protesta contre l'imposture, vainement il sollicita une nouvelle audience de l'empereur. Pour toute réponse, il reçut l'ordre d'avoir à quitter sur-le-champ l'Italie.

79. Ainsi d'un premier bond, à son insu et certainement contre sa volonté, Valentinien proscrivait un confesseur de la foi, et exaltait un misérable hérétique. Tant il est vrai que les princes les mieux intentionnés peuvent être aussi dangereux que les persécuteurs, dès qu'ils interviennent hors de propos dans les questions dogmatiques! Constantin le Grand échoua, malgré son génie, devant cet écueil. Nous ne saurions donc beaucoup nous étonner de la faute de Valentinien. Il n'était pas Constantin le Grand; mais il sut du moins profiter de l'expérience et ne porta plus jamais la main à l'encensoir. A peine de retour dans sa chère église de Poitiers, saint Hilaire fit parvenir à l'empereur et publia par tout l'univers une protestation solennelle contre l'incident schismatique de Milan. Valentinien eut le bon esprit de ne pas s'en fâcher. Cependant la parole d'Hilaire ne manquait ni d'énergie ni d'indépendance. « On herce le peuple d'une vaine illusion! disait le courageux évêque. On lui fait croire qu'Auxence soumis enfin à la vérité a proclamé que Jésus-Christ est vrai Dieu, consubstantiel au Père. Désormais, dit-on, entre Hilaire et Auxence la foi est la même, la communion est rétablie. Le mystère d'iniquité croit pouvoir de la sorte se consommer dans le silence. Mais c'est en vain qu'on m'a chassé de Milan, dans l'espoir d'étouffer ma voix. Je dénonce au monde cette trahison et cette félonie; je déclare qu'on s'est indignement joué de Dieu et des hommes! Frères et vous tous qui avez quelque souci des jugements de Dieu, sachez-le bien. Auxence a nié par écrit la foi qu'il confessait

Dernier
ouvrage de
saint
Hilaire.

de bouche. Je vais vous en fournir la preuve. Vous allez comprendre que ce prétendu adorateur du Christ n'est véritablement qu'un antechrist. Il a cru pouvoir impunément tromper la bonne foi publique ; il n'a fait que manifester au grand jour son impiété ¹. » Après cette vigoureuse entrée en matière, le grand docteur discutait une à une toutes les captieuses supercheries introduites par Auxence dans la formule souscrite par lui. « Le peuple lit : *Christum Deum verum filium Dei*, disait Hilaire, le peuple croit qu'Auxence déclare que le Christ, Fils de Dieu, est lui-même Dieu véritable. Le peuple lit : *Christum natum ante omnia tempora* ; le peuple croit qu'Auxence désigne l'éternité par cette expression ambiguë si familière aux Ariens. Hélas ! les oreilles du peuple sont plus orthodoxes que le cœur des évêques. Les Ariens consentent bien à donner au Christ le titre de Dieu, mais non celui de Dieu « véritable ; » ils consentent bien à dire que le Christ est né avant tous les temps, mais non à dire qu'il soit éternel. Voilà, frères, le secret, l'arcane mystérieux de cette secte impie. J'aurais voulu pouvoir vous l'expliquer de vive voix. Une lettre n'y saurait suffire, et d'ailleurs est-ce que dans une lettre je pourrais, sans que ma plume se révoltât ou que le rouge montât au front de mes lecteurs, vous détailler toutes les turpitudes, toutes les infamies d'Auxence et des Ariens ? Non je ne le ferai pas ; je ne donnerai point au blasphème et à l'ignominie le retentissement de ma parole. Je vous dis seulement : Fuyez l'Antechrist ! Fidèles de Milan, cessez de confondre les murailles du temple avec l'Église de Dieu ; cessez de prendre l'ange de Satan pour un apôtre, l'ennemi de la Trinité pour un pasteur, l'Antechrist pour Jésus-Christ ² ! »

Mort de
saint Hilaire
ses
disciples.

80. Ce furent les derniers accents de cette éloquence comparée par saint Jérôme à l'impétuosité du fleuve célèbre qui arrosait les cités de Lugdunum, de Vienne et d'Arles. Quand saint Hilaire mourut, plein de jours et de saintes œuvres, au milieu de ses fidèles Pictavii, toute la Gaule le pleura comme un père. Il avait été l'Athanase de notre pays. Une légion de disciples, d'amis ou de

¹ S. Hilarii, lib. *Contr. Auxentium* ; *Patr. lat.*, tom. X, col. 615. — ² *Id.*, *ibid.*

collègues formés par sa direction, ses conseils, ou son exemple, maintinrent après lui l'intégrité de la foi dans les contrées occidentales. Saint Orientius d'Auch, saint Maternien de Reims, saint Lidoire de Tours, saint Eusèbe de Verceil, saint Philastrius de Brescia, Lucifer de Cagliari, contemporains et amis du grand évêque de Poitiers, l'avaient secondé dans ses luttes héroïques. Une génération nouvelle se levait, déjà prête à recueillir l'héritage de vertu, de sainteté et de science légué par ces grands hommes. Valentinien, en quittant l'Italie pour se rendre à Lutèce et surveiller de plus près les invasions allemaniques, avait sur la proposition de Probus, préfet du prétoire, signé la nomination d'Ambroise au gouvernement de Milan. Probus en remettant le diplôme impérial au nouveau fonctionnaire, lui dit : « Allez, et montrez-vous à vos administrés moins leur juge que leur évêque. » Ambroise devait réaliser cette parole prophétique dans un sens plus étendu que ne le soupçonnait Probus lui-même. Cependant l'ancien tribun de Pannonie, Martin, devenu l'initiateur de la vie cénobitique dans les Gaules, se préparait au ministère épiscopal par un apostolat plus humble et non moins fécond en fruits spirituels. Il parcourait les bourgs encore idolâtres (*paganî*) et convertissait par milliers à la foi véritable les peuples des campagnes attardés dans l'idolâtrie. Saint Justus¹, un autre disciple de saint Hilaire et saint Leonius² faisaient pour les régions des Petrocorenses (Périgord), ce que Martin réalisait avec tant de succès pour la contrée des Pictavii et des Turonenses (Tours). Toute une légion de saints avait surgi autour d'Hilaire. Lupien, un autre de ses disciples mort avant son illustre maître, deux jours seulement après avoir reçu de lui la grâce du baptême, semblait inaugurer du haut du ciel la mission à laquelle il avait été ravi prématurément sur la terre. Des miracles sans nombre attiraient la multitude à son tombeau. Les saintes Triasia³ et Florentia⁴, auxquelles Hilaire avait imposé le voile de la virginité, rappelaient à Poitiers les merveilles de charité, d'abnégation et de dévouement des saintes

¹ Vulgairement S. Just. — ² Vulgairement S. Lienne. — ³ Sainte Triaise. — ⁴ S^{te} Florence.

Emmélie et Macrine en Cappadoce, et des saintes Marcellina et Mélanie à Rome.

Les grands
sièges
d'Orient et
Arianisme.

81. L'Occident constamment surveillé par les papes et soumis directement à leur autorité, repoussait donc l'hérésie d'un concert unanime. Il n'en était pas de même en Orient. Nous avons déjà fait connaître les diverses sectes ariennes qui s'y étaient formées. Au moment où Valens inaugurerait à Constantinople un règne qui devait être si fatal à l'orthodoxie, les principaux sièges d'Égypte et d'Asie étaient presque tous occupés par des titulaires notoirement hérétiques. Eudoxius, l'évêque de Constantinople, était un arien déclaré. Depuis quarante ans, c'est-à-dire depuis l'exil et la mort du saint patriarche Paul, la ville de Constantin le Grand était administrée par des prélats schismatiques. Antioche tyrannisée par Euzoïus qui s'était emparé de toutes les églises de la ville au nom de la secte, avait de plus le malheur de voir le petit nombre de catholiques qu'elle possédait dans son sein fractionnés entre les deux communions rivales de Méléce et de Paulin. Lors de son entrevue avec le dernier empereur Jovien, saint Athanase avait publiquement communiqué avec Méléce, dans l'espoir de ramener par son exemple le noyau dissident qui persistait à reconnaître Paulin pour unique évêque. Cette tentative de conciliation était demeurée sans résultat. Basile dont le nom était déjà si considérable en Orient, bien qu'il ne fût point encore rehaussé de la dignité épiscopale; le vieil évêque de Nazianze Grégoire, et son fils l'illustre prêtre du même nom, reconnaissaient aussi la légitimité de Méléce. Les Pauliniens forts de l'autorité de Lucifer de Cagliari qui avait sacré leur évêque, n'en persistaient pas moins dans la voie du schisme. Ils étaient encouragés par l'évêque de Césarée, Eusèbe, dont nous avons raconté l'élection au siège métropolitain de la Cappadoce. Malgré la pureté d'intention de ce prélat, porté sans transition du rang de simple catéchumène au trône épiscopal, il n'avait pu se défendre d'une certaine jalousie contre Basile, ce simple prêtre dont le crédit dépassait le sien. L'humanité sera toujours et partout la même. Basile n'avait pas tardé à s'apercevoir de l'injuste défiance dont il était l'objet.

Sans faire de protestation ni d'éclat, il s'était retiré dans sa chère solitude du Pont, laissant le champ libre au vieil évêque. Eusèbe avait adopté la communion de Paulin d'Antioche, uniquement parce que Basile soutenait celle de Méléce. Les rivalités personnelles s'unissaient donc aux haines de sectes pour diviser toute l'Église d'Orient. Saint Athanase lui-même n'était pas à l'abri de ces difficultés de position. Acclamé d'une voix unanime par les catholiques, il avait la douleur de voir à ses côtés, dans Alexandrie même, une faction nombreuse se rattacher à Lucius, ce patriarche intrus et disgracié de la nature dont Jovien s'était si plaisamment moqué. Seule la ville de Jérusalem était alors dans une paix profonde, sous la direction du vénérable Cyrille, son évêque, lequel survivant à tant de persécutions, avait paisiblement repris possession de son siège et rappelait par ses vertus, sa foi et son grand âge, les souvenirs bibliques des patriarches.

82. L'avènement de Valens fut le signal de la conflagration qui devait naturellement se produire au milieu de tant d'éléments de discorde. Eudoxius, l'évêque arien de Constantinople, n'avait pas eu de peine à circonvenir l'esprit étroit de ce prince. Une circonstance particulière vint à propos servir le prélat intrigant. Malgré le traité de paix conclu pour trente années entre Sapor et l'empire romain, le bruit d'une invasion prochaine des Perses alarmait tout l'Orient. Valens était le premier à trembler devant cette éventualité terrible. Il n'avait nullement le goût ni la science des choses militaires. Et pourtant d'un jour à l'autre il pouvait se trouver dans la nécessité de commander une armée et d'exposer sa personne aux flèches des Parthes et aux hasards des combats. Devant cette perspective peu rassurante, Valens qui n'avait vraisemblablement pas compris jusque-là qu'un vrai chrétien doit être toujours prêt à mourir, songea qu'il n'était point encore baptisé. La mort pouvait donc le surprendre avant qu'il eût pourvu à son salut éternel. Dès lors sa pensée prédominante fut celle de se préparer à recevoir le sacrement de régénération. Il voulait que cette cérémonie précédât son entrée en

Concile de
Lampsaque.
Recours à
Rome. Exil
de saint
Méléce par
Valens.

campagne. Eudoxius se prévalut habilement des terreurs et des préoccupations du prince ; il l'instruisit soigneusement dans les principes de la dogmatique arienne et lui conféra solennellement le baptême (365). A partir de ce jour, Valens fut acquis corps et âme à l'hérésie d'Arius et toute son autorité fut dépensée au service de cette triste cause. Un concile tenu à Lampsaque, cette année même, sous l'influence de saint Méléce et de saint Cyrille, avait proclamé la foi de Nicée et reconnu la nécessité de mettre un terme aux divisions de l'Orient, en se rattachant à la communion de l'évêque de Rome Liberius, successeur de saint Pierre et centre de l'unité catholique. Le concile avait expédié à Rome trois évêques : Eustathe de Sébaste, Théophile de Castabala et Sylvanus de Tarse. Outre la question du consubstantiel résolue dans le sens du symbole de Nicée, la divinité du Saint-Esprit, niée par les Macédoniens, avait été l'objet en Orient de controverses ardentes. Saint Athanase, cette colonne de la vérité, avait déjà fixé sur ce point la croyance des catholiques dans son magnifique traité *de Spiritu Sancto*. « Tous les orientaux qui soutenaient la doctrine du consubstantiel professaient également, dit Sozomène, le dogme de la divinité du Saint-Esprit. Apollinaire de Laodicée, Basile et Grégoire en étaient les plus ardents défenseurs. Le pape confirma les efforts de leur zèle dans une lettre où il déclarait que la foi catholique consistait à reconnaître dans la Trinité trois personnes d'une même substance, égales en puissance et en gloire, bien qu'hierarchiquement distinctes. La décision de saint Liberius mit fin pour le moment à la controverse. » Ce fut alors que Valens intervint avec son despotisme impérial. Un ordre d'exil fut expédié à saint Méléce d'Antioche. C'était le premier pas dans la voie d'une véritable persécution.

83. Saint Liberius, qui avait survécu à tant de précédents orages, ne vit pas la fin de celui-ci. Il rendit à Dieu son âme hérétique, le VIII des calendes d'octobre (24 septembre 366). On connaît de ce grand pape deux décrets¹ dont jusqu'à ce jour les

Mort de
S. Liberius.
Authenticité
des deux
décrets
connus sous
son nom.

¹ *Decreta Liberii Papæ ; Patr., lat., tom. VIII, col. 1408.*

historiens et les critiques tenaient l'authenticité pour fort suspecte. Le premier recommande la continence aux époux pendant la période de la sainte quarantaine et interdit les procès entre chrétiens durant ce temps sacré. Le second ordonne des prières, des aumônes et des jeûnes pour fléchir la miséricorde de Dieu aux époques de famine, de peste ou de calamités publiques. Le texte fort court de ces décrets de Liberius avait été retrouvé dans un manuscrit unique de la bibliothèque Vaticane. Il a été reproduit dans toutes les collections des conciles. A une pareille distance et dans l'impossibilité de contrôler par d'autres sources la valeur de ces fragments d'ordonnances pontificales, on s'explique jusqu'à un certain point la défiance des critiques précédents. Toutefois en étudiant au point de vue purement historique la convenance ou l'opportunité des décrets attribués à saint Liberius, il nous paraîtrait au moins téméraire de leur infliger trop légèrement, comme on l'a fait jusqu'ici, la note d'apocryphes. Quant à celui qui concerne l'interdiction aux fidèles de s'intenter réciproquement aucune action juridique pendant la période quadragésimale, l'initiative venait d'en être prise dans un édit du nouvel empereur Valentinien, daté de Thessalonique le iv des calendes d'avril (29 mars 364), et conçu en ces termes : « Nous interdisons absolument toutes poursuites criminelles durant les quarante jours qui servent de préparation au temps pascal ¹. » Quelques mois après, pour mieux faire comprendre la pensée religieuse qui lui avait dicté cette prescription, Valentinien ordonnait la fermeture des tribunaux civils eux-mêmes et la cessation de toutes les poursuites fiscales pendant la semaine de la Passion et les sept jours qui suivent la fête de Pâques. Il assimilait cette période aux anniversaires civils de la fondation de Rome. « Dans les uns, disait-il, nous sommes nés citoyens d'un grand empire terrestre ; dans les autres, nous sommes nés au royaume des cieux. » Par une pensée non moins digne de sa piété et de sa foi, il étendait le même privilège à la semaine qui suit la fête de saint Pierre et de saint Paul, « ce temps, ajoutait-il, où nous célébrons la glorieuse passion apostolique qui a fondé

¹ *Juris civil.*, Cod., lib. III, tit. XII, n° 6.

le siège du *magisterium* d'où relève la chrétienté toute entière ¹. » Évidemment un pareil langage dans la bouche d'un empereur romain dut singulièrement frapper l'attention publique. Il était nouveau. Constantin le Grand lui-même s'était borné à sauvegarder le repos sacré du dimanche. Mais plus cette initiative du pouvoir impérial était grave et solennelle, plus il y avait nécessité pour Liberius de faire comprendre aux fidèles la signification et la portée de l'édit. Quand l'empereur fermait les tribunaux à toutes les causes criminelles durant le carême, et à toutes les causes même civiles durant la quinzaine pascalle, il nous semble que Liberius avait le droit et le devoir, en sa qualité de souverain pasteur de l'Église, d'élever la voix et de dire : « Les jours de pénitence et de jeûne doivent être sanctifiés par la prière et le travail. Les procès et les contentions y doivent faire silence. L'Écriture a d'avance condamné les chrétiens qui osent profaner cette sainte quarantaine par des discussions et des procédures. « Voici, disait le Prophète, que votre perversité ne respecte même plus les jours de jeûne ; on y entend les cris de désespoir de vos débiteurs poursuivis sans trêve ni repos. Partout le bruit de vos exactions et de vos procès se fait entendre et vous croyez satisfaire aux préceptes de ma loi en vous frappant la poitrine et en observant un jeûne hypocrite qui ne met de frein ni à vos extorsions, ni à votre usure ! » Ainsi parlait le Seigneur aux Juifs. Ne méritons pas de semblables reproches. Les jours sacrés du carême doivent être sanctifiés par la continence entre les époux, par une vie chaste et pieuse, afin que purifiés, âme et corps, nous puissions atteindre les joies bénies de la Pâque sainte. Que serait en effet un jeûne qui n'aurait rien retranché aux plaisirs des sens, et n'aurait pas été accompagné d'aumônes, de prières et de saintes veilles ² ? » La concordance entre ce décret de saint Liberius et l'édit de Valentinien nous paraît frappante. Les deux paroles du pontife et de l'empereur se font écho l'une à l'autre, en conservant chacune le caractère qui lui est propre. — L'opportunité du second décret

Ibid. Et quo tempore commemoratio apostolicæ Passionis totius christianitatis magistræ a cunctis jure celebratur. — ² Decret. Liber.; Patr. lat., t. VIII, loc. cit.

de Liberius, relatif aux prières solennelles dans les calamités publiques, se justifie historiquement par des faits d'un autre ordre. L'Orient jadis si prospère, aujourd'hui si désolé, n'est point passé de tant de splendeurs à tant de misères uniquement par le fait des révolutions politiques. Sans doute celles-ci y ont puissamment contribué; mais elles eurent pour corollaires toute une série de bouleversements physiques et de commotions souterraines qui ont ruiné successivement des cités florissantes, et modifié sur un grand nombre de points le sol même de l'Asie. Il est remarquable que les civilisations très-avancées, dans des régions depuis longtemps exploitées par l'industrie et le travail humain, ont pour résultat de bouleverser l'équilibre des lois naturelles, de tarir les fleuves, de dénuder les montagnes, de changer en un mot l'économie locale, jusqu'à ce que les tremblements de terre devenus plus fréquents, les sécheresses, ou les inondations se succédant sans intervalle, enfin la famine, la peste en quelque sorte acclimatées, chassent les habitants et rendent au désert des plaines autrefois couvertes de moissons. On dirait même que les races humaines suivent la décadence du sol auquel elles sont fixées. La paresse, l'incurie, l'oisiveté ignoble s'étalent aujourd'hui sur l'emplacement des antiques cités de Memphis, de Babylone, de Ninive, de Persépolis, de Nicée et de Chalcédoine. Il y a là une loi historique dont les éléments fort complexes n'ont pas encore été suffisamment étudiés. Quoi qu'il en soit, l'époque de saint Liberius et toute la période du iv^e et du v^e siècle fut par excellence celle des tremblements de terre, des vastes ébranlements géologiques, des intempéries de saisons, qui ruinèrent l'Orient. Nous avons déjà parlé des ravages de ce genre causés en 362 par la catastrophe universelle en Asie, dont les phénomènes merveilleux de Jérusalem ne furent qu'un épisode. Deux ans après, le 21 juillet 364, un nouveau tremblement de terre jetait la consternation et l'épouvante sur tout le littoral méditerranéen. Au lever du soleil, des éclairs redoublés sillonnèrent un ciel lourd et chargé d'épaisses vapeurs. Bientôt la terre s'agita dans des convulsions effroyables. Les secousses furent si violentes qu'on les ressentit

dans toute l'étendue de l'empire. La mer recula sur elle-même à des distances de plusieurs milles, laissant à sec des montagnes et des vallées jusque-là cachées dans ses abîmes. Puis revenue avec fureur sur ses anciens rivages, elle franchit leur barrière inondant les campagnes et les villes, renversant par milliers les édifices, submergeant hommes, troupeaux et moissons, portant des vaisseaux au milieu des terres. Ammien Marcellin affirme avoir vu, près de Méthone, aujourd'hui Modon en Morée, la carcasse d'un navire jeté par cette tempête à deux milles du rivage. La Sicile, atteinte par ce désastre, fut changée en un monceau de ruines. Ses grandes cités, presque toutes bâties sur le rivage, ne s'en relevèrent jamais. Saint Jérôme nous a transmis un épisode qui se rattache à cette grande catastrophe. Le patriarche des Thébâïdes, Hilarion, avait voulu se dérober aux multitudes qui ne cessaient de l'assiéger dans son désert d'Égypte. Il s'était jeté sur un navire qui le transporta en Sicile, où il espérait vivre inconnu, dans quelque grotte sauvage. Mais « les vertus qui s'échappaient de lui » et les miracles sans nombre par lesquels Dieu récompensait la foi de son serviteur, trahirent bientôt l'humble ermite, qui retrouva autour de sa cellule la même affluence de pèlerins. Hilarion quitta la Sicile et vint chercher en Dalmatie un refuge plus ignoré. « Je veux, disait-il, habiter chez un peuple où mon nom n'aura jamais été prononcé ! » Son arrivée à Épidaure (Raguse) coïncida avec le tremblement de terre universel. « Les habitants effrayés, dit saint Jérôme, accoururent vers le saint vieillard et le portèrent sur le rivage pour arrêter les vagues furieuses qui se précipitaient sur leur ville et menaçaient de l'engloutir. Hilarion traça sur le sable trois signes de croix. La mer mugissante respecta cette barrière posée par l'homme de Dieu. Les flots soulevés vinrent se briser contre le rempart inexpugnable, et Épidaure fut sauvée. Aujourd'hui encore, ajoute saint Jérôme, les Dalmates mes compatriotes montrent le lieu où s'accomplit le miracle ; les mères y conduisent leurs petits enfants, et leur apprennent à bénir le nom du serviteur de Dieu, Hilarion¹. » On constata encore comme une

¹ S. Hieron., *Vita S. Hilar.*, cap. XL; *Patr. lat.*, tom. XXIII.

particularité curieuse qu'en Arabie, les édifices et les murs d'Arçopolis, l'ancienne Rabbath, capitale des Moabites, s'écroulèrent sous le choc et tombèrent tout d'une pièce. Vraisemblablement si les historiens eussent relaté chacune des ruines de ce genre, nous aurions maintenant la date exacte de la chute des cités historiques de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie, dont l'Église catholique, la conservatrice par excellence de toutes les grandeurs déchues, maintient le nom au catalogue de ses évêchés *in partibus*. Mais en tout état de cause, en présence de pareils désastres, on comprendra l'opportunité du second décret de saint Liberius, conçu en ces termes : « S'il survient des fléaux, commotions de la terre et de l'air, famine, peste et autres calamités publiques, n'hésitons pas à fléchir la miséricorde divine par les jeûnes, les aumônes et les prières ¹. »

¹ *Decret. Liberii ; Patr. lat.*, tom. VIII, loc. cit.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT DAMASE (366-384).

Première période (366-378).

§ I. ÉTAT DES ESPRITS A ROME.

1. Les Lucifériens et les Novatiens. — 2. Liaison entre le diacre Damase et saint Athanase. Les patriciennes Marcella, Sophronia, Fabiola, Paula, etc — 3. Calomnies contre le diacre Damase.

§ II. L'ÉLECTION PONTIFICALE.

4. Notice de saint Damase d'après le *Liber Pontificalis*. — 5. Les deux basiliques construites par saint Damase. — 6. Élection canonique de saint Damase. Faction opposante. — 7. Élection à main armée de l'antipape Ursicin. — 8. Violences des schismatiques. Récriminations d'Ammien Marcellin contre le luxe des papes. — 9. Discussion du texte d'Ammien Marcellin. — 10. L'antipape et ses partisans chassés de Rome par l'autorité impériale. Le *Libellus precum*.

§ III. LE PAPE DAMASE.

11. Véritable caractère du pape Damase. — 12. Miracles du saint pontife. — 13. Ses travaux dans les catacombes. Inscriptions Damasiennes.

§ IV. SYNCHRONISME.

14. Gratien est associé par Valentinien I, son père, à l'empire d'Occident. — 15. Impopularité de Valens en Orient. — 16. Usurpation de Procope à Constantinople. Sa défaite et sa mort.

§ V. PERSÉCUTION ARIENNE DE VALENS.

17. Exil de saint Athanase et des principaux évêques catholiques d'Orient. — 18. Le prêtre saint Basile à Césarée de Cappadoce. Son élection au siège métropolitain de cette ville. — 19. Deux réponses de saint Grégoire de Nazianze à saint Basile, qui le mandait près de lui. — 20. Mort d'Eudoxius, Patriarche intrus de Constantinople. L'arien Démophile de Bérée lui suc-

cède. Quatre-vingts prêtres catholiques noyés par ordre de Valens. — 21. Lettre de saint Basile à saint Athanase. — 22. Lettre de saint Basile au pape Damase. — 23. Concile de Rome. — 24. Tremblement de terre en Orient. Destruction de Nicée, mort de Césaire. Voyage de Valens en Orient. Le préfet Modeste. — 25. Le cuisinier impérial Démosthène à Césarée. Modeste et saint Basile. — 26. La fête de l'Épiphanie à Césarée. Valens et Basile. — 27. L'ordre d'exil. Maladie et mort du César Galatès, fils de Valens. — 28. Guérison miraculeuse du préfet Modeste, par saint Basile. — 29. La veuve chrétienne Vestiana. Le préfet Eusèbe, oncle de l'empereur, et saint Basile. — 30. Saint Grégoire, frère de saint Basile, est élu évêque de Nysse. Discours du sacre. — 31. Le cuisinier impérial Démosthène transformé en gouverneur de la Cappadoce. — 32. Arrivée de Valens à Antioche. Exil de saint Eusèbe de Samosate. Les deux évêques intrus de cette ville Eunomius et Lucius. — 33. Exil de saint Barsès, évêque d'Edesse. La veuve chrétienne et l'assemblée des fidèles à Edesse. — 34. Succès politiques de Valens. — 35. Fureurs ariennes de Valens à Antioche. Le moine saint Aphraate. — 36. S. Sabas à Antioche. — 37. Mort de saint Athanase. Son oraison funèbre par saint Grégoire de Nazianze. — 38. Symbole de saint Athanase. Saint Pierre, élu patriarche d'Alexandrie. — 39. Exil de saint Pierre, successeur d'Athanase. Intrusion de Lucius. Les deux saints Macaires et Isidore. — 40. Cruautés de Lucius et du gouverneur Palladius à Alexandrie. — 41. Les Arabes Ismaélites et leur premier évêque saint Moses.

§ VI. ADMINISTRATION MÉTROPOLITAINE DE SAINT BASILE.

42. Appel de saint Basile au pape saint Damase. — 43. Nouveau concile de Rome. Impuissance de saint Damase sur l'esprit de Valens. — 44. Apostasie d'Eustathe de Sébaste. — 45. Calomnies des Pauliniens d'Antioche contre saint Basile. Saint Jérôme s'en fait l'écho. — 46. Hérésie d'Apollinaire de Laodicée. Nouvelle source d'accusations contre saint Basile. — 47. Réponse de saint Basile à ses accusateurs. — 48. Lettre de saint Basile à l'évêque Grégoire, son oncle. — 49. Lettre justificative de saint Basile aux fidèles de Néocésarée. — 50. Amères récriminations de saint Basile contre le pape saint Damase. — 51. Lettres de saint Jérôme à Rome pour réparer l'effet de ses communications précédentes. — 52. Réconciliation de saint Basile avec le pape. — 53. Le moine inconnu. Nouvelles accusations contre saint Basile. Lettre de saint Grégoire à son ami à ce sujet. — 54. Réponse de saint Basile. — 55. Abus dans les ordinations. Lettre de saint Basile à ses chorévêques. — 56. Réforme du clergé du diocèse de Césarée. Lettre de saint Basile en faveur de la communion fréquente. — 57. Réforme des diocèses suffragants de Césarée. — 58. Décret de Valens partageant en deux la province de Césarée. Prétentions et violences d'Anthime, évêque de Tyane. Saint Basile nomme Grégoire évêque de Sasime. Résistance de Grégoire. — 59. Lettre de saint Basile à saint Eusèbe de Samosate. Sacre de saint Grégoire. — 60. Soumission d'Anthime. Saint Grégoire, administrateur du siège de Nazianze, après la mort de son père.

§ VII. SAINT AMBROISE, ÉVÊQUE DE MILAN.

61. Monomanie et cruautés de l'empereur Valentinien I en Occident. — 62. La chrétienne de Verceil. — 63. Mort d'Auxence, l'intrus de Milan. Députation des évêques d'Italie à Valentinien I. — 64. Élection de saint Ambroise. Ses résistances, son sacre. — 65. Lettre de saint Basile à saint Ambroise, en lui renvoyant les restes du martyr saint Denys, ancien évêque de Milan.

§ VIII. SAINT MARTIN, ÉVÊQUE DE TOURS.

66. Deux morts ressuscités par le solitaire saint Martin. — 67. Mort de saint Lidoire, évêque de Tours. Élection de saint Martin à ce siège épiscopal. — 68. Fondation du monastère de Marmoutiers par le thaumaturge. — 69. La chapelle du martyr inconnu. — 70. Les funérailles druidiques. — 71. Troisième résurrection d'un mort par saint Martin. — 72. Destruction d'un arbre sacré des Druides. — 73. Les temples druidiques du *vicus Ambatiensis* (Amboise), et du *vicus Leprosum* (Levroux). Leur destruction par saint Martin. — 74. Voyage de saint Martin à Trèves. Son entrevue avec l'empereur Valentinien I. — 75. Conversion de Sulpice Sévère et de saint Paulin de Nole.

§ IX. MORT DE VALENTINIEN I.

76. Révolte de l'Afrique contre l'autorité impériale. Usurpation de Firmus. — 77. Victoire du comte Théodose en Afrique. Sa condamnation à mort et son supplice à Carthage. — 78. Révolte des Quades en Pannonie. Mort subite de Valentinien I. — 79. Gratien et Valentinien II, empereurs d'Occident.

§ X. MORT DE VALENS.

80. Édits de Valens contre les magiciens et les arts occultes. — 81. Les Huns. Émigration des Goths. Saint Ulphilas. Les rois goths Fritigern et Alavive. — 82. Ulphilas signe la formule de Rimini. — 83. Entrée des Goths sur le territoire de l'empire. — 84. Pillage de Marcianopolis par les Goths. — 85. Défaite du comte Trajanus et du duc Sébastien par les Goths. — 86. Départ de Valens pour l'armée. Le moine saint Isaac à Constantinople. — 87. Bataille d'Andrinople. Défaite et mort de Valens.

§ I. État des esprits à Rome.

1. L'Église de Rome, à la mort de saint Liberius, offrait en résumé et comme en raccourci le tableau des luttes, des vertus, des ambitions et des vices, dont les éléments fermentaient alors sur tous les points de l'Orient et de l'Occident. A la secte Novatienne, véritable jansénisme de cette époque, était venue s'adjoindre la faction des Lucifériens. Ces derniers, ainsi nommés parce qu'ils se donnaient pour chef Lucifer de Cagliari, l'auteur involontaire du

schisme d'Antioche, refusaient d'admettre à la pénitence et à la réhabilitation les évêques, ou les clercs, compromis à un titre quelconque, durant les troubles de l'arianisme. Pour eux, comme pour les Pauliniens d'Antioche; comme jadis pour Tertullien et les Montanistes, la grâce une fois perdue l'était pour toujours. Singulière obstination de l'esprit humain, à se fermer systématiquement le chemin du repentir, quand l'expérience quotidienne lui prouve sans cesse la mobilité et la faillibilité de sa nature! Il nous reste de la faction Luciférienne un document du plus haut intérêt, rédigé par deux prêtres de Rome, Faustin et Marcellin, sous le titre de *Libellus precum ad imperatores*, dont nous ferons connaître plus amplement le caractère et les tendances, à mesure que nous avancerons dans l'histoire de cette période si pleine d'agitations et de révoltes intellectuelles et sociales. Pour le moment, il nous suffit de noter que les Lucifériens, pendant la vie de saint Liberius, blâmaient hautement la condescendance avec laquelle ce pontife admettait la rétractation des évêques signataires du concile de Rimini. La mission réconciliatrice donnée par le pape à saint Hilaire et à saint Eusèbe de Verceil, en Occident, leur paraissait une apostasie déguisée. Par le même principe, ils condamnaient en Orient la conduite de saint Athanase, de saint Basile et de Grégoire de Nazianze, lesquels avaient embrassé la communion de Méléce d'Antioche, au préjudice de celle des Pauliniens. Le siège d'Antioche, fondé par saint Pierre en personne, avait dès lors une importance considérable. On le regardait comme la métropole de l'Asie. Le schisme qui le divisait tenait tous les esprits en suspens, et les Lucifériens s'étaient déclarés énergiquement contre saint Méléce.

2. Mais si les deux patriarches d'Antioche et d'Alexandrie avaient quelques ennemis à Rome, ils y comptaient un bien plus grand nombre d'admirateurs et d'amis. Saint Athanase surtout y était connu personnellement. On se souvient qu'en l'an 341, sous le pontificat de saint Jules I, il y avait reçu l'hospitalité la plus cordiale et la plus dévouée ¹. Durant son séjour dans la ville éternelle,

Liaison en-
le diaci-
Damas-
et S. Ath-
nase. Le
patricien-
Marcell-
Sophroni-
Fabiola
Paula, etc.

¹ Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 369.

Athanase avait à ses côtés deux solitaires de Nitrie, Ammonius et Isidore, formés à la vie cénobitique par les exemples et les leçons de saint Antoine, ce patriarche du désert. On dit qu'Ammonius poussait si loin l'amour de la retraite qu'il ne voulut pas visiter un seul des monuments profanes de Rome. Au sortir de la métropole de l'univers, il n'y connaissait que les tombeaux des apôtres saint Pierre et saint Paul, où il avait passé les jours et les nuits en prières ¹. Plus jeune qu'Ammonius et moins enveloppé dans un manteau de silence et de solitude, Isidore seul avait accompagné saint Athanase dans ses visites aux familles sénatoriales et patriarcales. On faisait raconter au patriarche d'Alexandrie les merveilles d'austérité, de pieux labeurs et de mortifications saintes dont la Thébaïde était alors le théâtre. Athanase intervenait dans ces conversations avec l'autorité de son expérience. Il parlait de Paul premier ermite, de saint Antoine surtout, dont il avait recueilli le glorieux héritage. Si merveilleux que fussent ces récits pour l'Occident, où la ressource du désert avait manqué aux fidèles persécutés, ils n'étaient cependant pas sans analogie avec ce qui s'était pratiqué à Rome même, depuis trois siècles. Les catacombes y avaient tenu lieu des solitudes de Nitrie, de Scété et de la Thébaïde. Le désert factice et souterrain y avait remplacé le désert naturel. La longueur totale des galeries creusées par les *fossore*s et les *arenarii*, représente 540 milles, c'est-à-dire une ligne égale à toute la chaîne des Apennins, depuis les Alpes jusqu'à la mer de Sicile. Aucun historien jusqu'à ce jour n'a songé à indiquer ce rapprochement entre les cénobites de l'Égypte chrétienne et les habitants des catacombes de Rome. Cependant la comparaison n'a rien d'arbitraire. Des deux côtés, c'était la même solitude, avec la différence qu'à Nitrie ou à Scété, l'anachorète vivait au grand soleil, en face de la nature et dans une liberté absolue, sous l'œil de Dieu ; tandis qu'aux catacombes, le *fossor*, l'*arenarius* qui y passaient leur vie, de même que le simple fidèle qui s'y réfugiait momentanément, devaient renoncer à la lumière, à l'air, au soleil, pour s'ensevelir vivants parmi les sé-

¹ Socrat., *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. xxiii.

pulcres des morts, dans une captivité volontaire. On se tromperait donc étrangement si l'on croyait que les idées de retraite, de solitude et de réclusion monastique fussent inconnues à Rome, au temps de saint Athanase. Nous avons signalé, dès le premier siècle, les collèges de vierges et de veuves qui se consacraient à Dieu sur la tombe des martyrs. Depuis saint Clément qui écrivait son *Épître ad Virgines* en l'an 105, jusqu'à Liberius qui donnait solennellement le voile à la sœur de saint Ambroise, Marcellina, le jour de Noël de l'an 352, il n'y eut jamais à Rome d'interruption dans la vie cénobitique ou monacale. Seulement les récits de saint Antoine et de ses deux compagnons firent naître l'idée de transporter dans des communautés spéciales ce qui se pratiquait depuis longtemps aux catacombes, ou dans le silence des maisons particulières. Parmi les clercs de l'Église romaine qui prenaient le plus de plaisir à entendre les nobles étrangers se trouvait un jeune Espagnol, nommé Damase, celui-là même que saint Liberius choisit plus tard pour son archidiacre. Damase était un familier des catacombes. Les récentes découvertes de M. de Rossi l'ont suffisamment prouvé. Il s'établit dès lors, entre le patriarche d'Alexandrie et le diacre de Rome, une intimité qui dura autant que la vie de l'un et de l'autre. Les illustres patri-ciennes Marcella, Sophronia, Asella, Furia, Fabiola, Paula et ses deux filles Blesilla et Eustochium, mettant en pratique les règles de vie commune dont saint Athanase leur avait décrit les merveilles, formèrent, dans un de leurs *prædia*, au mont Aventin, une véritable communauté de vierges et de veuves, sur le modèle de celles d'Alexandrie. Marcella avait hérité du grand nom des Marcellus : elle rehaussait l'éclat de cette noble race par une beauté qui n'avait pas d'égale. Mariée à la fleur de l'âge, elle perdit son époux, après sept mois d'union. Renonçant dès lors à toutes les espérances du monde, elle ne voulut vivre que pour Dieu. Cerealis, beau-frère de Constantin le Grand, et oncle des Césars Gallus et Julien, la poursuivit de ses vœux inutiles. La fortune de Cerealis était l'une des plus considérables de l'empire. Lui-même était avancé en âge. Il disait à Marcella : « Laissez-moi faire de vous la femme la plus riche du monde. — Elle répondit : Ma fortune est moins grande que

la vôtre. Telle qu'elle est cependant elle suffira pour les pauvres et pour moi. » Cerealis insistait. « Je suis vieux, disait-il, mais les vieillards peuvent vivre longtemps et les jeunes gens mourir vite. Vous en avez fait la triste expérience. » Marcella répondait : « Si je voulais me remarier, je chercherais un époux, non un héritage ¹. » Le refus persévérant de l'héroïque veuve, au lieu d'inspirer le respect que mérite toute vocation sincère, devint l'objet des calomnies les plus odieuses. Saint Jérôme ne nous fait pas connaître leur nature : mais il nous est facile de suppléer à son silence, en rapprochant ce détail de l'imputation injurieuse des prêtres Lucifériens, Faustin et Marcellin, dans leur *Libellus precum*, Ces deux schismatiques accusent formellement les mœurs de Damase : « Son crédit près des patriciennes, disent-ils, est assez notoire, et nous n'avons pas besoin d'insister sur ce qu'il a de déshonorant. Tout le monde sait que Rome lui a infligé l'épithète de *cure-oreilles* des grandes dames ². » Ainsi Damase était mêlé dans les calomnies dont Marcella subissait la rude affliction. « Et pourtant, dit saint Jérôme, jamais Marcella ne sortait sans sa mère. Elle ne recevait chez elle les clercs, ou les moines, qu'en présence de témoins. Toujours on la voyait escortée de vierges pures, de pieuses veuves, de saintes femmes. Mais dans une ville qui est la sentine du monde, qui fait consister sa gloire à ternir les réputations les plus pures, à souiller tout ce qui est immaculé, on conçoit que la vertu de Marcella n'ait pas été épargnée. Du reste, la veuve chrétienne ne se laissa point intimider par ces vaines rumeurs. Bravant le discrédit qui s'attachait alors à la profession monastique chez les femmes, elle se résolut à fonder une communauté religieuse d'après les règles données par saint Pacôme aux monastères égyptiens de vierges et de veuves. Le patriarche Athanase les lui avait

¹ S. Hieronym., *Epist.* cxxvii; *Patr. lat.*, tom. XXII, col. 4087.

² *Quem in tantum matronæ diligebant, ut matronarum auriscalpius videretur* (Faustin. et Marcellin., *Libell. prec. ad Imperat.*; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 83). Nous avons déjà prévenu le lecteur que nous dirions, sans réticence, toutes les calomnies dont les papes furent l'objet, à travers les siècles. On voit que nous tenons parole.

apprises. Ce grand homme lui avait raconté les prodiges opérés dans la solitude par saint Antoine qui vivait encore ¹. Enflammée par ces exemples, Marcella ne rougit point d'une profession qu'elle savait plaire à Jésus-Christ ². » Elle inaugura donc, sur le mont Aventin, la première communauté religieuse de femmes qu'on ait vue dans la ville éternelle. Les grands noms de la Rome païenne vinrent tout d'abord s'inscrire sur la liste des servantes du Crucifié. Furia était la descendante des Camilles; Fabiola se recommandait du nom de Quintus Fabius Maximus et rappelait la gloire du fameux *Cunctator*; les Paul-Émile revivaient dans la veuve Paula et ses deux filles Blesilla et Eustochium. La sœur de saint Ambroise, Marcellina ³, se joignit à cette légion d'illustres chrétiennes qui reçut encore dans son sein la veuve Asella et la vierge Félicité, sur lesquelles nous n'avons pas d'autres détails. Damase était l'âme de cette réunion sainte, où plus tard saint Jérôme trouva lui-même tant de satisfactions pour sa piété, et un champ si fécond pour sa parole ardente et son zèle ascétique.

3. Qu'on ait calomnié, à propos même de ces relations vraiment sacerdotales, saint Damase et saint Jérôme, nous ne nous en étonnerons point. La vertu, et c'est son plus magnifique privilège, n'éclate jamais sans éveiller l'œil de la jalousie. Il y avait dans la composition intime du clergé de Rome, à cette époque, un élément de discorde que Liberius put comprimer de son vivant, mais qui devait éclater à la mort du saint Pontife. On se rappelle que

Calomnies
contre
le diacre Da-
mase.

¹ C'est à tort que M. Amédée Thierry, s'appuyant de cette parole de saint Jérôme, a écrit la phrase suivante : « Lorsque Athanase partit de Rome, il laissa pour souvenir à ses hôtes un exemplaire de sa *Vie d'Antoine*, le premier qu'on ait encore vu en Occident. Marcella garda ce livre comme un trésor et un guide qui décida plus tard de sa vie. » (Am. Thierry, *S. Jérôme*, tom. I, pag. 26.) La vérité est que la *Vie de S. Antoine* ne fut écrite par Athanase qu'en l'an 365, vingt-quatre ans après le voyage de S. Athanase à Rome. (Cf. *Vita. S. Athan.*, edit. Benedict.; *Patrol. græc.*, tom. XXV, col. 104.)

² S. Hieronym., *Epistol.* cxvii.

³ « Nous ne savons rien de Marcellina et de Félicité, deux autres sœurs du conventicule, » dit M. Am. Thierry (*S. Jérôme*, tom. I, pag. 32). Si le savant académicien s'était reporté au discours de Liberius pour la prise de voile de sainte Marcellina, il aurait, comme nous, acquis la certitude que Marcellina, fille d'un ancien préfet des Gaules, était sœur de S. Ambroise.

l'élection de Félix II avait été très-vivement contestée. Une fraction considérable du peuple, et quelques membres influents du clergé avaient toujours refusé d'en reconnaître la légitimité. Les deux prêtres Faustin et Marcellin étaient de ce nombre. A leur tête se trouvait Ursicinus, esprit ambitieux et remuant, qui visait dès lors au pontificat. Dans leur pensée, Félix avait été un usurpateur et un antipape. Seul Liberius représentait pour eux la véritable et l'unique légitimité pontificale. Or Damase, déjà archidiacre de Liberius, lors de l'exil de ce dernier, avait ouvertement communiqué avec Félix, son successeur intérimaire. Il paraît même qu'il avait reçu de Liberius, au moment où celui-ci partait en exil, l'ordre de retourner à Rome et d'y pourvoir, par une élection nouvelle, à la vacance du Saint-Siège. Ce point d'histoire, qui aurait une importance considérable, parce qu'il impliquerait la première démission spontanément donnée par un pape, ne saurait malheureusement être élucidé, tant qu'on n'aura pas découvert un texte complet des *Gesta Liberii*. Il est certain toutefois que Damase quitta Liberius à Milan, sur l'ordre même du pontife exilé. Il est certain qu'il revint à Rome et communiqua avec Félix, dont il trouva à son arrivée l'élection accomplie. Enfin il n'est pas moins constant que Liberius, restauré sur le siège de Rome, ne se plaignit nullement de cette conduite de Damase, et qu'il le conserva dans ses fonctions d'archidiacre. On peut donc conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que Damase en tout cela n'avait agi que d'après les instructions de Liberius lui-même. Toutefois le parti des *purs*, c'est ainsi que se nommaient les sectateurs d'Ursicinus, n'interprétait point aussi favorablement la conduite de Damase. Ils lui reprochaient, comme une apostasie, son adhésion à Félix II; ils blâmaient la condescendance de Liberius à son égard; ils épuisaient tout le vocabulaire des injures contre Damase, cet *auriscalpius* des grandes dames, comme ils l'appelaient; enfin ils couronnaient tout leur échafaudage de calomnies par l'articulation d'un grief infamant, pareil à celui dont les Ariens prétendaient souiller la gloire d'Athanase. Ils osaient soutenir que Damase s'était, dans sa jeunesse, rendu coupable d'adultère.

§ II. L'élection pontificale.

4. Telle était la situation des esprits à Rome, à la mort du pape Liberius. Tout faisait prévoir un schisme, à propos de l'élection du successeur. Le schisme eut lieu. Écoutons d'abord la notice du *Liber Pontificalis*, dont nous éclaircirons ensuite les données sommaires par les témoignages plus étendus des auteurs contemporains. « Damase, espagnol de race, avait pour père Antonius. Il siégea dix-huit ans, deux mois et dix jours. Une faction rivale ordonna en même temps que lui le diacre Ursicinus. Réunis en conseil, les prêtres confirmèrent l'élection de Damase, parce qu'elle était l'œuvre de l'immense majorité du clergé et des fidèles. On chassa de Rome Ursicinus, qui fut plus tard évêque de Naples, et Damase demeura en possession du siège apostolique. Ce pontife érigea deux basiliques : l'une dédiée à saint Laurent, près du théâtre de Pompée ; l'autre sur la voie Ardeatina, dans laquelle il choisit sa sépulture. Damase fit revêtir de plaques de marbre et décora d'inscriptions le *cubiculum* des catacombes (de sainte Cécile), où les corps des bienheureux apôtres Pierre et Paul avaient reposé durant le temps des persécutions. Il déploya tous les efforts de son zèle pour rechercher les tombes des martyrs, et les illustra par des vers qu'il composait lui-même à leur louange. Il adressa un *constitutum* à l'Église universelle. Calomnieusement accusé pour un prétendu crime d'adultère, il voulut se justifier dans un synode de quarante-quatre évêques, qui condamnèrent ses accusateurs, les diacres Concordius et Callixte, et les bannirent de l'Église. Damase enrichit la basilique de la voie Ardeatina qui porte son nom. Il lui donna une patène d'argent du poids de quinze livres ; un calice ciselé de même métal de dix livres ; cinq calices *ministeriales* pesant chacun trois livres ; cinq couronnes lampadaires pesant chacune huit livres ; un candélabre d'airain de seize livres. Il lui assigna en biens fonds les maisons contiguës à la basilique, d'un revenu annuel de cinquante-cinq solidi ; la villa Papyriana, sur le territoire Ferentin (aujourd'hui Fiorentino), rapportant deux cent vingt solidi ; la villa Antoniana au territoire de Cassinum (Mont-Cassin),

Notice de
saint Damas
d'après le
Liber Pon-
tificalis.

de cent-trois solidi; enfin les thermes voisins, d'un revenu de vingt-sept solidi. Ce pontife régla par une constitution le chant des psaumes, aux diverses heures du jour et de la nuit, dans toutes les églises et monastères, ainsi que leur récitation par les évêques et les prêtres. Il fit à Rome cinq ordinations en décembre, et imposa les mains à trente et un prêtres, deux diacres et soixante-deux évêques destinés à diverses provinces. Il fut enseveli, le III des Ides de décembre (11 décembre 384), dans la basilique qu'il avait fondée sur la voie Ardeatina, près du tombeau de sa mère et de sa sœur. Après lui, le siège épiscopal demeura vacant trente et un jours. »

Les deux
basiliques
construites
par
Damase.

5. Les renseignements patronymiques sur saint Damase, tels qu'ils nous sont fournis par cette notice du *Liber Pontificalis*, sont complétés par une inscription autobiographique placée par le pontife lui-même dans la basilique de Saint-Laurent. Il nous apprend que son père, dont le *Liber Pontificalis* nous a fait connaître le nom d'Antonius, avait été successivement greffier (*exceptor*¹), lecteur, diacre, et enfin prêtre de cette église; que la basilique de Saint-Laurent avait été pour lui-même le berceau de sa vocation sacerdotale, et que, promu au sommet de la puissance ecclésiastique, il avait voulu non pas construire à neuf la basilique Laurentienne², comme le texte du *Liber Pontificalis* pourrait le faire croire, mais seulement y ajouter un bâtiment pour les archives, et deux colonnades latérales³. Cette

¹ Le titre d'*Exceptor* semble avoir été, à cette époque, donné à ceux qui transcrivaient les rapports, ou procès-verbaux des *Notarii*. C'est du moins ce qui résulte d'un passage d'Ennodius, qui dit de saint Epiphane, évêque de Pavie : *Anorum ferme octo lectoris suscepit officium... Notarum in scribendo compendia, et figuras varias verborum multitudinem comprehendentes brevi assensus, in exceptorum numero dedicatus enituit, cœpitque jam talis excipere, qualis posset sine bonorum oblocutione dictare* (Ennod., *Vit. B. Epiphaniï Ticinensis; Patr. lat.*, tom. LXIII, col. 208).

² On se rappelle en effet que la basilique de S. Laurent avait été édiflée par la piété de Constantin le Grand. Cf. tom. IX de cette *Hist.*, pag. 66.

³ *Hinc pater exceptor, lector, levita, sacerdos
Creverat hunc meritis quoniam melioribus actis.
Hinc mihi provento Christus, cui summa potestas,
Sedis apostolicæ voluit concedere honorem.*

inscription dont l'authenticité est incontestable répond, d'une part, aux objections des critiques du XVII^e siècle, qui croyaient trouver une contradiction inconciliable entre les deux notices consacrées par le *Liber Pontificalis* à saint Sylvestre et à saint Damase. Dans la première, disaient-ils, on attribue à Constantin le Grand l'érection de la basilique Laurentienne; on stipule les riches dotations mobilières et immobilières qu'elle reçut de son prétendu fondateur. Et voici que, dans la seconde, c'est saint Damase qui érige une basilique déjà construite un demi siècle auparavant. Tel était le dilemme. Les adversaires du *Liber Pontificalis* avaient beau jeu pour accuser l'ignorance et la mauvaise foi d'Anastase le bibliothécaire, auquel ils attribuaient la composition intégrale de ce monument le plus précieux de l'antiquité romaine. Tout se réduisait, comme on le voit, à une expression impropre de la notice de saint Damase, expression rectifiée pour nous par l'inscription Laurentienne. Le *Liber Pontificalis*, dans son style laconique, s'exprime ainsi : *Damasus fecit basilicas duas, unam juxta theatrum sancto Laurentio, et aliam via Ardeatina, ubi requiescit*. Puis il insiste sur les magnificences dont le pontife enrichit la basilique de la voie *Ardeatina*, sans plus faire mention de la basilique Laurentienne. Évidemment si Damase avait eu deux basiliques à construire à neuf, il n'aurait pas doté l'une si richement et laissé l'autre dans une pauvreté complète. C'est donc qu'il fit seulement des additions, des embellissements à la basilique Laurentienne. Voilà ce qu'on pouvait répondre, par une conjecture pleine de vraisemblance, à l'objection des critiques. Mais depuis qu'on a retrouvé l'inscription autobiographique de saint Damase, la conjecture est devenue un fait acquis à la science, et l'objection a disparu. Sous un autre rapport, cette inscription a fourni matière à une récrimination nouvelle contre le *Liber Pontificalis*. Saint Damase nous apprend lui-même, disait-on, que son berceau fut la basilique Laurentienne, où son

*Archibiis (archiviis) fateor volui nova condere tecta
Addere præterea dextrâ lævâque columnas
Quæ Damasi teneant proprium per sæcula nomen.*

Damas., *Carm.* xxxv; *Fatr. lat.*, tom. XIII, col. 409.)

père exerça les fonctions de la hiérarchie ecclésiastique jusqu'au sacerdoce inclusivement. Dès lors, ajoutait-on, saint Damase nous indique assez clairement qu'il était originaire de Rome; et pourtant le *Liber Pontificalis* le fait espagnol : *Damasus, natione Hispanus, ex patre Antonio*. La prétendue contradiction n'est qu'une véritable argutie. Damase, né en Espagne, a pu être amené enfant à Rome par son père, à l'époque où celui-ci vint se fixer dans la ville éternelle. Tillemont affirmait que saint Damase était né à Rome. Jusqu'à preuve péremptoire, nous ne le croirons pas. Mais enfin, quand même saint Damase fût né à Rome, si sa famille était originaire d'Espagne, le *Liber Pontificalis* n'en devait pas moins le constater et dire : *natione Hispanus*. Du reste l'Ibérie antique s'est toujours fait gloire d'avoir donné naissance à ce glorieux pape, et la tradition constante lui assigne pour patrie la ville maintenant portugaise de Guimarraens.

6. Quoi qu'il en soit, Damase avait soixante-deux ans, à l'époque de la mort de Libérus. Depuis longtemps, il remplissait près du pape défunt les fonctions vicariales d'archidiacre ¹. Son père était mort en laissant le souvenir d'une vertu sans tache. Sa sœur Irène, avait, à l'âge de vingt ans, emporté au ciel la couronne de sa virginité qu'elle avait consacrée au Seigneur. Les antécédents personnels de Damase et ceux de sa famille le désignaient donc au choix du clergé et du peuple fidèle. Il fut élu canoniquement, le dimanche 1^{er} octobre 366, sept jours après la vacance du siège, et fut sacré solennellement par l'évêque d'Ostie. L'élection avait eu lieu à la majorité des suffrages; la consécration était légitime puisqu'elle se faisait un dimanche, et qu'elle était donnée par l'évêque suburbicain auquel appartenait dès lors, ainsi que nous l'avons dit, le privilège de sacrer les papes. Cependant les opérations électorales ne s'étaient point accomplies pacifiquement. Ursicinus et ses fauteurs, les diacres Amantius et Lupus, avaient recruté, dans les quartiers populeux de Rome, une tourbe de vagabonds, de cochers du cirque, de mimes « mangeurs de saucisses et de trognons de

¹ *Habetis vicarium ecce fratrem et presbyterum Damasum (Acta Liberii)*.

choux, » ainsi que les appelle Ammien Marcellin, et les avaient postés dans toutes les rues adjacentes à la basilique du Latran, où se devait faire l'élection. La consigne de cette foule immonde était de ne laisser pénétrer dans la basilique que les partisans notoires d'Ursicinus et d'en écarter tous les autres électeurs. En présence de cette manifestation violente, les évêques, le clergé et les magistrats de Rome convinrent de changer le lieu de l'élection et de le transférer dans l'église de Saint-Laurent. Ce fut là que le nom de Damase fut proclamé au peuple, en la teneur déjà usitée et empruntée, comme nous l'avons vu, à la formule des préconisations impériales : *habemus pontificem nomine Damasum*. A cet instant, la minorité factieuse vociféra le nom d'Ursicinus et se rua en tumulte dans l'église. On en vint aux mains, le parvis sacré fut inondé de sang. La lutte dura plusieurs heures, enfin l'ordre se rétablit, grâce à l'intervention des troupes du préfet de Rome, et le sacre de Damase put avoir lieu le même jour. C'était la première fois que le successeur de Pierre, l'apôtre qui était venu verser son sang pour Rome, voyait le sang des Romains couler pour sa défense. Les païens triomphaient de ces désordres et de cette lutte sacrilège. Les catholiques en gémissaient; le grand cœur de Damase était plein de tristesse et d'angoisses. Mais la faction schismatique, loin de reculer devant ces horreurs, en préparait de nouvelles.

7. Ursicinus protesta contre la nomination de Damase; il indiqua, de sa propre autorité, pour le 25 octobre suivant, une nouvelle réunion électorale dans la basilique de Sicinius, près du marché de Livie. C'était l'église que Liberius avait consacrée au culte de la sainte Vierge ¹, et qui prit ensuite le nom de basilique Libérienne, pour l'échanger encore avec ceux de *Sanctæ Mariæ ad Nives*, et de Sainte-Marie Majeure, sous lequel elle est aujourd'hui universellement connue. L'intervalle de près d'un mois qui devait s'écouler entre la première élection canonique et le conciliabule subreptice d'Ursicinus ne fut pas perdu pour les dissidents. « Tandis que des agents éhontés parcouraient, dit M. A. Thierry, les quartiers infâmes de Rome, soulevant les passions et achetant les suf-

Election
à main armée
de l'antipape
Ursicin.

¹Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 435-443.

frages, d'autres plus indignes encore frappaient à la porte des palais, pour y semer l'outrage et la calomnie contre le nouveau pontife. Alors fut reprise et amplifiée l'accusation, depuis longtemps démentie, d'un adultère commis par Damase dans sa jeunesse. Les diacres Amantius et Lupus se faisaient les colporteurs de ces diffamations. Ursicinus leur donna pour acolytes deux personnages dont l'histoire est bien obligée de parler, puisqu'ils s'y sont fait une place par l'infamie, et que d'ailleurs leur immixtion dans un débat d'élection épiscopale est un trait assez curieux des mœurs du temps. L'un était un juif espagnol, nommé Isaac, converti au christianisme, puis relaps, lequel, suivant le langage d'un concile romain qui le condamna, avait profané par sa rechute les mystères sacrés ¹. Ce misérable affichait des prétentions à la théologie ; on lui attribua un assez mauvais livre sur le Saint-Esprit, écrit à l'époque de sa conversion. Ennemi personnel de Damase, qui était originaire d'Espagne comme lui, et peut-être avait censuré son ouvrage, Isaac prétendait avoir en sa possession les preuves de cet adultère imputé au prêtre de Saint-Laurent ; mais, sommé plus tard de les reproduire devant les juges, il se reconnut lui-même pour un imposteur. L'autre était un eunuque, appelé Paschasius, d'une vie impure, fourbe, avare, perfide comme ses pareils, et qui dans la suite osa porter jusqu'à l'empereur Gratien, à titre de mémoire explicatif, un libelle plein d'obscénités qui lui valut d'être chassé de la présence du prince et exilé ². Grâce à leurs efforts, la réunion du 25 octobre à la basilique Libérienne fut nombreuse. On y cassa l'élection précédente, et Ursicinus fut proclamé par une foule schismatique. Paulus, évêque de Tibur, « homme d'une simplicité agreste et d'une ignorance sans égale, » dit Rufin ³, s'était laissé

Sic denique factio profecit Ursini, ut Isaac Judæo subornato, qui, facto ad synagogam recurso, cælestia mysteria profanavit. (Concil. Roman., Epist. ad Grat. et Valentin., ap. Gothofred.; Cod. Theod., append., tom. VI, pag. 18. — Note de M. A. Thierry.)

² Voir le *Libellus precum* des prêtres Faustin et Marcellin, loc. citat.

³ *Longe alienus ab omni verecundiâ, per abscissum hominem, Paschasium signiferum furoris sui, missis litteris...* (Epist. I Concil. Aquil. ad Gratian., ubi supra ; A. Thierry, S. Jérôme, tom. I, pag. 107, 108.)

surprendre par les factieux et se tenait prêt à sacrer l'antipape. » On avait compté sur une surprise. Mais les partisans de Damase étaient sur leurs gardes. Le préfet de la ville envoya une escouade de soldats pour dissoudre le conciliabule. La foule se joignit à eux. Les schismatiques se barricadèrent dans l'église. Avec des haches et des leviers, les assiégeants essayèrent de forcer les portes. Cette tentative demeura sans succès. En un clin d'œil, la multitude exaspérée grimpa sur la toiture de l'édifice, et fit pleuvoir à l'intérieur une grêle de poutres, de tuiles, de pierres et de décombres. Cependant les soldats pratiquaient une brèche dans les murailles latérales, et par cette ouverture lançaient des javelots et des flèches. Dans le désordre de cette attaque tumultueuse, une main inconnue jeta, parmi les monceaux de la charpente démolie, une torche allumée qui mit le feu à la basilique. Ce fut alors un *sauve-qui-peut* général. La flamme et le sang ruisselaient à la fois. Cent cinquante cadavres jonchaient le champ de bataille. Groupés en masse et disputant leur vie dans un effort désespéré, les assiégés parvinrent à s'ouvrir une route à travers les rangs ennemis, et gagnèrent les rues voisines. Ursicinus s'était dérobé l'un des premiers, avec l'évêque Paulus, par une issue secrète. Retiré dans une maison amie, il reçut une sorte de consécration à huis-clos. Cependant la flamme, se propageant sans résistance, menaçait d'envahir tout le quartier. Les troupes urbaines réussirent à conjurer ce nouveau sinistre. Mais la fermentation populaire était au comble. Le préfet de Rome Juventius et le préfet de l'*annona* ¹ Maximinus, également détestés, le premier pour la mollesse et l'indécision de son caractère, le second pour sa rigueur impitoyable et la dureté de son administration, prirent tous deux le parti de quitter la ville, abandonnant la révolution à elle-même.

8. Rome ainsi délaissée par les fonctionnaires civils, trouva dans son légitime pontife un pasteur, un monarque et un père. Damase intervint près du peuple et réussit à calmer les esprits. Ursicinus

Violences
des schisma-
tiques. Ré-
criminations
d'Ammien

¹ Fonctionnaire impérial chargé de l'approvisionnement de Rome et de la distribution des vivres.

Marcellin
contre le luxe
des pages.

profita du calme et de l'apaisement pour s'emparer des principales basiliques. Pressé d'étaler son autorité d'emprunt, il multipliait chaque jour les ordinations, sans s'inquiéter de la règle alors en vigueur qui fixait au mois de décembre, c'est-à-dire au samedi qui précède Noël, l'époque des ordinations canoniques. L'antipape avait hâte de s'adjoindre, par ces faveurs intempestives, des évêques, des prêtres et des diacres de son choix, qui pussent grossir les forces du parti. Il est remarquable que saint Damase, le pape légitime, suivit une conduite diamétralement opposée. « En dix-huit ans de règne, dit le *Liber Pontificalis*, il ne fit que cinq ordinations, et toutes au mois de décembre. » Cependant, grâce à l'intervention de Damase et à son esprit de paternelle mansuétude, l'ordre s'était peu à peu rétabli dans la cité ; les deux préfets *urbis et annonæ* rentrèrent à Rome. Juventius, préfet de la ville, laissa à son collègue de l'*annonæ*, Maximinus, le soin de poursuivre, au nom de l'autorité civile, les partisans de l'antipape, auteurs de tant de troubles. Maximinus, Pannonien d'origine, avait du sang barbare dans les veines. Il aimait la cruauté pour elle-même ; il se plaisait aux exécutions sanglantes, au spectacle des tortures, aux cris des victimes. Une nouvelle guerre recommença dans les basiliques, dont les partisans d'Ursicinus furent expulsés de vive force ; le siège de Sainte-Agnès-hors-des-Murs dut se faire en règle ; les prêtres et les diacres schismatiques, arrêtés par Maximinus, étaient soumis à la flagellation. Enfin Rome vit, durant ces trois mois, une succession de scènes déplorables « dont l'odieux retombait, dit Rufin, sur le saint et innocent pontife Damase, lequel déploya vainement tout son zèle pour arrêter les fureurs du cruel préfet ¹. » Cette situation nous explique parfaitement les récriminations d'Ammien Marcellin à ce sujet. Le récit de ce païen est trop curieux pour que nous le passions sous silence. « Une sédition populaire, dit-il, ensanglanta la ville de Rome. Elle fut excitée par la rivalité de Damase et d'Ursicinus, lesquels faisaient alors, chacun de son côté, des efforts surhumains pour être mis en possession du siège épiscopal. Ils lutèrent

¹ Rufin., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. x.

avec une âpreté inouïe ; leurs partisans se livrèrent des combats à outrance, le sang coula, et l'on eut à déplorer de nombreuses victimes. Juventius, le préfet de Rome, impuissant à réprimer ces désordres et ne voulant pas les autoriser par sa présence, réunit les troupes urbaines et sortit de la ville avec elles. Damase resta vainqueur dans la lutte, par l'énergie de ses adhérents. En un seul jour, la basilique de Sicinius, où les chrétiens célèbrent leurs conventicules, se vit jonchée de cent trente-sept cadavres. Il fallut plusieurs mois pour calmer l'effervescence du peuple. En vérité, quand je considère le faste qui environne la dignité des pontifes chrétiens à Rome, je ne m'étonne pas des brigues qui surgissent entre les prétendants. S'ils parviennent à ce but tant désiré, leur sort est digne d'envie ; les offrandes des matrones les enrichissent ; portés en litière, ou assis sur des chars somptueux, vêtus de pourpre, on les voit traverser la ville avec une pompe royale ; leurs repas sont des festins qui égalent les magnificences de la table des empereurs. Combien ne seraient-ils pas plus heureux si, moins épris de la majesté de leur ville épiscopale, dont ils se font un prétexte pour excuser leur splendeur, ils consentaient à vivre comme certains évêques de province, dont la frugalité, la simplicité dans le vêtement, la douceur et l'humilité sont l'unique parure ! Ceux-là se montrent réellement les adorateurs de la Divinité suprême, et ont droit au respect de ses serviteurs fidèles ¹. »

9. On a beaucoup disserté sur ce texte d'Ammien Marcellin. Quoi ! disait-on, les pontifes de Rome, au iv^e siècle, s'entouraient extérieurement d'une pompe vraiment royale ! Ils se faisaient porter dans une litière, véritable *sedes gestatoria* ; ils se montraient vêtus de pourpre à la foule qui les saluait ; leurs chars étaient aussi somptueux que ceux des empereurs ; leur table elle-même avait des magnificences qui rappelaient le luxe des Césars ! Fleury n'était pas médiocrement embarrassé de ce témoignage d'un auteur païen, décrivant, de la manière la plus désintéressée et la moins suspecte, l'éclat et la majesté qui entouraient alors la dignité pon-

Discussion
du texte
d'Ammien
Marcellin.

¹ Amm. Marcell., lib. XXVII.

tificale. Dans le système adopté par l'historien gallican, la *Donation* de Constantin était, sinon une imposture des papes, du moins une légende apocryphe, misérablement acceptée par l'ignorance du moyen âge. En présence d'un texte aussi clair que celui d'Ammien Marcellin, Fleury ne sait quel parti prendre; il incline à croire que l'auteur païen a menti; il se rabat complaisamment sur l'éloge accordé aux évêques des provinces, dont l'humilité, la modestie, la simplicité commandaient tous les hommages. « Ces dernières paroles d'Ammien, disait Fleury, méritent plus de créance que ce qu'il raconte des papes. Il fallait toutefois que leur vie eût quelque éclat extérieur, puisqu'au rapport de saint Jérôme, Prétextat, qui fut depuis préfet de Rome, disait par plaisanterie au même pape Damase : « Faites-moi évêque de Rome, et aussitôt je me ferai chrétien ! » — La citation empruntée par Fleury à l'épître de saint Jérôme à Pammachius est exacte ². Elle aurait dû frapper davantage l'esprit de l'historien français. Il est certain qu'Ammien Marcellin n'exagérait pas, lorsqu'il parlait du luxe de la cour pontificale au IV^e siècle. Dans mille autres passages des lettres de saint Jérôme, nous en avons la preuve. Secrétaire du pape Damase dont il partagea durant trois ans les labeurs et les sollicitudes, Jérôme n'avait rien voulu changer à la simplicité de son habit monastique. « C'était, dit-il, aux yeux de tous les prêtres romains, vêtus de soie, un grief irrémissible. La foule elle-même, en me voyant passer avec ma tunique brune, criait : A bas l'imposteur ! A bas le Grec ! — Il semble, ajoute-t-il, que la dignité du sacerdoce ou de la diaconie ne consiste plus que dans l'éclat des vêtements, l'exquise senteur des parfums, ou la correction de la chaussure. Il leur faut des cheveux frisés avec art, des diamants au doigt ! A les voir renouveler à chaque heure les coursiers fringants de leur attelage,

¹ Fleury, *Hist. ecclés.*, lib. XVI, cap. VIII.

² Voici les paroles mêmes de S. Jérôme : *Miserabilis Prætextatus, qui designatus consul est mortuus, homo sacrilegus, et idolorum cultor, solebat ludens beato papæ Damaso dicere : Facile me Romanæ urbis episcopum, et ero protinus christianus.* (S. Hieronym., *Lib. contra Joann. Hierosolymitan.*, ad Pammach. *Patr. lat.*, tom. XXIII, col. 361.)

on les croirait cousins-germains du roi de Thrace. Pour ne m'être pas comme eux habillé de soie; pour n'avoir jamais partagé leurs festins, ils me traitent de hibou et me poursuivent de leurs sarcasmes. Libre à eux de digérer les turbots et les faisans dont on charge leurs tables : une poignée de fèves suffit à mon repas de chaque jour ¹. » Après de pareils témoignages, il nous semble impossible de ne pas prendre au pied de la lettre la citation d'Ammien Marcellin; il nous semble impossible de la réduire, comme le voulait Fleury, au sens mitigé « d'un certain éclat extérieur qu'avait dès lors la vie des papes. » Quand saint Jérôme affirme que de simples prêtres étalaient le luxe de leurs attelages dans les rucs de Rome, nous pouvons facilement croire ce qu'Ammien Marcellin nous dit des papes, « lesquels, vêtus de pourpre, assis dans une litière ou dans un char somptueux, traversaient la ville avec une pompe royale. » Ce luxe extérieur était devenu, depuis Constantin, le privilège officiel des souverains pontifes et de leur cour. Ce luxe extérieur est encore le même aujourd'hui. Il excite de nos jours les récriminations des rationalistes, comme il excitait alors celles d'Ammien Marcellin. Il créait autour des papes et parmi leurs familiers des abus que signalait saint Jérôme, et que plus tard Pierre Damien, saint Bernard, et les papes eux-mêmes n'ont cessé de combattre et de flétrir. Cependant les papes n'ont point renoncé à cet éclat extérieur, malgré les abus dont il pouvait être l'occasion ou le prétexte, pas plus que les souverains ou les chefs de république n'abdiquent leur pouvoir, malgré les abus qui se glissent sous son couvert. Il faudrait ne rien comprendre aux

¹ *Nos quia sericâ veste non utimur, monachi judicamur... Si tunica non canduerit, statim illud e trivio : Impostor et Græcus est.* (Hieron., *Epist.* xxxviii; *Patr. lat.*, tom. XXII, col. 465.) *Sunt alii qui ideo presbyteratum et diaconatum ambiunt. Omnis his cura de vestibus, si bene oleant, si pes, laxa pelle, non folleat. Crines calamistri vestigio rotantur; digiti de annulis radiant... Equi per horarum momenta mutantur tam nitidi, tamque feroces, ut Thracii regis illum putes esse germanum.* (*Epist.* xxii; *ibid.*, col. 414, 415.) *Ego probrosus, ego versipellis, ego lubricus, ego mendax... Tu attagenem ructas, et de comeso acipensere gloriaris; ego faba ventrem impleo.* (*Epist.* xlv; *ibid.*, col. 481, 482.)

choses de ce monde et à la faiblesse innée de l'humaine nature, pour afficher ici un rigorisme exagéré. Le pape Damase, au milieu d'une cour si brillante et si somptueuse, était personnellement, c'est encore saint Jérôme qui nous l'apprend, le plus simple, le plus frugal, le plus mortifié de tous les hommes. Un jour, saint Grégoire de Nazianze écrivant à Basile de Césarée, le plaisantait ironiquement sur les splendeurs de sa table archiépiscopale. Basile lui répondait : « Il est vrai que je donne des repas à toute la province ; c'est mon devoir de métropolitain. Mais tu sais mieux que personne que je suis le plus détestable de mes convives, et qu'un peu de pain, quelques légumes ou des fruits, de l'eau pure, rarement une goutte de vin, forment toute mon alimentation. » Ainsi, l'Église, puissance sociale universellement reconnue dès le IV^e siècle, avait et devait avoir la splendeur et l'éclat qui environnent toutes les grandes institutions. Elle n'était sortie des catacombes que pour s'asseoir sur un trône. On pourra la forcer par la persécution à redescendre aux catacombes ; mais tant qu'on lui laissera le grand air, ou le soleil, elle sera reine : *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.*

10. Loin donc de répudier le texte d'Ammien Marcellin, nous l'acceptons au contraire comme un renseignement précieux, qui confirme tout ce que la tradition de l'Église romaine nous avait déjà appris sur la situation honorifique faite aux souverains Pontifes par les édits de Constantin le Grand. Que l'auteur païen laisse planer également sur saint Damase, comme sur son compétiteur Ursicinus, le soupçon d'intrigues ambitieuses et d'ardeurs passionnées ; qu'il ne distingue pas entre le pape légitime et l'antipape, nous n'aurons pas la simplicité de lui en faire un reproche. Étranger à l'Église, ignorant sa constitution, ses règles et sa vie intime, Ammien Marcellin n'était frappé que du fait extérieur, c'est-à-dire de la lutte sanglante dont Rome venait d'être le théâtre, à propos d'une élection pontificale. Il ne se prononce ni pour l'un ni pour l'autre des partis ; il les blâme tous deux. Un païen ne pouvait moins faire. Mais nous avons un autre monument émané d'une source chrétienne, où les accusations contre saint Damase sont plus nettement et plus vigoureusement articulées. C'est le *Libellus*

L'antipape et ses partisans chassés de Rome par l'autorité impériale. Le *Libellus precum.*

precum, adressé à l'empereur par les deux prêtres Faustin et Marcellin, partisans de l'antipape. A côté de ce réquisitoire dont nous allons donner l'analyse, nous voudrions pouvoir placer sous les yeux du lecteur le mémoire justificatif qui dut être envoyé par Damase lui-même à la chancellerie impériale. Malheureusement il ne nous a pas été conservé. La parole accusatrice a seule survécu au naufrage des siècles. La défense s'est perdue; et cependant le résultat du procès, solennellement jugé non-seulement par les empereurs, pour ce qui concernait le côté politique de la question, mais par trois conciles successifs, au point de vue spécial du droit ecclésiastique, fut toujours favorable au pape Damase. Ursicinus, banni de Rome par les deux préfets Juventius et Maximinus, ne renonça ni à ses prétentions ni à son titre usurpé. L'empereur Valentinien était alors dans les Gaules, où des soulèvements continus rendaient sa présence nécessaire. Il venait de remporter, à Châlons-sur-Marne, un succès décisif contre les Allemanni (366). Ces barbares avaient été rejétés de l'autre côté du Rhin. La veille de la bataille, Valentinien avait reçu un message de Constantinople lui annonçant qu'une insurrection dirigée par Procope, compagnon et parent de Julien l'Apostat, venait d'éclater en Orient et menaçait d'enlever à Valens le trône et la vie. « Valens éperdu, réclamait des secours en toute hâte. Valentinien hésita quelque temps sur le parti qu'il avait à prendre; puis du ton d'un vieux Romain : Je n'irai point en Orient, dit-il. Procope n'est que l'ennemi de ma famille, les Germains sont les ennemis de l'empire ¹. » — Telles étaient les préoccupations de Valentinien, quand les députés d'Ursicinus vinrent pour la première fois le trouver à Reims et lui apprirent les événements de Rome. Un soulèvement populaire dans la capitale de l'Occident pouvait compliquer d'une manière fâcheuse la situation déjà si troublée. Valentinien, sans se fier entièrement au rapport intéressé des schismatiques, crut pourtant que les circonstances demandaient quelques ménagements. Il remplaça le préfet de Rome Juventius par le païen Prétextat, celui-

¹ M. de Broglie, *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. V, pag. 21.

là même dont nous avons cité la parole ironique au pape Damase, en lui donnant pour instructions de maintenir la validité de l'élection légitime, et de rappeler les schismatiques détenus ou exilés, « à la condition, ajouta-t-il, qu'ils ne recommenceraient point à troubler la paix. » Le rappel eut lieu, mais la condition ne fut pas exécutée. Ursicinus rentra en triomphe, à la tête de ses partisans, et reprit son système de diffamation et de calomnies. « Ce n'est pas seulement devant l'empereur, disait-il, que j'accuse Damase, c'est devant tous les évêques de la chrétienté. Il faut qu'il soit jugé par un concile. Jusque-là il ne saurait accomplir légitimement aucun acte de juridiction pontificale. » Valentinien, cette fois mieux renseigné, comprit qu'il fallait sévir contre des esprits rebelles et opiniâtres. Ursicinus fut exilé à Cologne et tous ses adhérents durent quitter la ville éternelle. Cette rigueur avait certainement l'avantage d'assurer la tranquillité publique à Rome, mais elle avait aussi l'inconvénient de répandre dans l'empire des fanatiques qui promenaient partout leur mécontentement et les germes du schisme; troublant les églises, et provoquant dans toutes les villes la répression des fonctionnaires impériaux. Le *Libellus precum* fut publié dans ces circonstances. Il énumère à sa façon les prétendus martyrs qui se dévouèrent à la cause d'Ursicinus. C'est d'abord un prêtre de Rome, Macarius, qui avait transformé sa demeure en un lieu de réunion où les schismatiques venaient pendant la nuit célébrer les mystères. Les soldats de Prétextat dispersèrent le conventicule et Macarius lui-même fut cité au tribunal du préfet. On lui enjoignit d'avoir à entrer dans la communion de Damase, il refusa et fut exilé à Ostie. Il n'y a rien là de fort exorbitant. Mais comme le prêtre rebelle mourut en exil, la secte prétendit qu'il avait succombé à de prétendues blessures que lui auraient faites les partisans du pape Damase : dès lors Macarius devint un martyr ¹. Les partisans de saint Damase auxquels l'accusation reproche les forfaits les plus épouvantables, n'étaient pas seulement, dit le *Libellus precum*, « des prêtres, des diacres, ou des mi-

¹ *Libellus precum*, cap. xxii; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 98.

nistres de l'ordre inférieur. Ils se recrutaient également parmi les *arenarii* et les *fossores* des catacombes, lesquels étaient tous vendus corps et âme à l'ambitieux pontife ¹. » Au point de vue de l'archéologie romaine, la mention des *arenarii* et des *fossores* est importante : elle confirme le récit du *Liber Pontificalis* et des *Gesta Liberii* qui s'accordent à nous faire connaître la sollicitude du pape Damase pour les catacombes ; mais, au point de vue de la justification même du légitime pontife, elle offre un intérêt capital. Les *fossores*, les *arenarii*, passaient leur vie dans l'obscurité et le silence des nécropoles chrétiennes. Les agitations extérieures de la cité leur étaient d'ordinaire complètement indifférentes. Ils savaient à peine le nom des ambitieux qui promenaient leur oisiveté intrigante dans les palais et les places publiques de Rome. Pour se montrer en cette circonstance aussi dévoués à l'élection de Damase, il avait donc fallu que le saint pontife leur fût depuis longtemps personnellement connu. Dès lors, Damase avait dû, lui aussi, aimer et pratiquer antérieurement la retraite dans les hypogées chrétiens, la prière sur la tombe des martyrs, la vie solitaire et ensevelie dans les noirs souterrains. Quoi qu'il en soit, le *Libellus precum* continue la liste de ses martyrs Lucifériens et schismatiques. En Espagne, dans la capitale de la Bétique, *Granata*, (aujourd'hui Grenade), le prêtre Vincentius avait réuni un petit groupe de dissidents, qui, refusant d'embrasser la communion catholique, s'étaient séparés de leurs évêques légitimes. Le proconsul de la province fit fermer la maison particulière où se tenaient les assemblées clandestines, et expulsa de la cité le prêtre récalcitrant. Vincentius transporta dans une campagne voisine son schisme et son autel. Quelques jours après, les schismatiques recommencèrent leurs réunions. Le proconsul les fit encore disperser par ses soldats, et Vincentius fut définitivement banni de la province. Le *Libellus precum* ne nous apprend pas ce qu'il devint dans la suite ². A Trèves, le prêtre Bonose pour une tentative du même genre, fut emprisonné par le magistrat ; un évêque, Paulin, fut exilé pour la même cause ³. Le

¹ *Præfatio Libell. precum* ; *ibid.*, col. 82. — ² *Libell. precum*, cap. xx ; *ibid.*, col. 97. — ³ *Libell. prec.*, cap. xxi ; *ibid.*, col. 93.

Libellus precum rejette naturellement sur Damase la responsabilité de toutes ces mesures. On conçoit que, dans le système des accusateurs, il ne pouvait en être autrement. « Depuis que Damase, ce bel archevêque dévaste l'Église de Jésus-Christ, dit le *Libellus precum*, il n'est plus permis aux prêtres fidèles de convoquer chaque dimanche le peuple chrétien aux assemblées saintes. Mais est-il besoin d'une permission, quand il s'agit de la foi, des sacrements et du salut éternel? Ce qu'on nous interdit en public, nous l'avons pratiqué et nous continuerons à le pratiquer encore ¹, sans nous effrayer des atrocités, des violences exercées contre les fidèles en Espagne, à Rome, à Trèves, dans toutes les provinces de l'Italie ². » Après cette énergique protestation de dévouement à leur cause, les auteurs du réquisitoire signalent un nouvel attentat commis en Égypte contre un de leurs adhérents. A Oxyrinque, petite cité de l'Heptanomide (aujourd'hui Behnésé), une minorité factieuse s'était séparée de la communion de l'évêque catholique Théodore, et avait fait sacrer pour son propre usage un prêtre nommé Héraclide, qui accepta l'épiscopat de la secte. Les magistrats d'Oxyrinque agirent comme ceux de Grenade et de Trèves; ils expulsèrent le pseudo-évêque, et firent raser l'église élevée par les dissidents ³. — Tels sont les griefs articulés par le réquisitoire, et tels étaient les prétendus martyrs du *Libellus precum*. L'exil prononcé contre les schismatiques par les magistrats de Rome, de Trèves, de Grenade, d'Égypte, prouve à merveille que partout l'autorité légitime de saint Damase était acceptée; qu'elle était reconnue par l'Église et par l'empire: mais il ne prouve nullement la thèse des schismatiques, savoir que la main de Damase se fût à plaisir rougie de sang, puisqu'en définitive ni à Trèves, ni à Grenade, ni en Égypte, ni même à Rome, depuis les scènes violentes de l'élection, il n'y eut une seule goutte de sang répandu. En somme, toute l'agitation dont le *Libellus* voudrait nous faire un tableau si lamentable, s'était réduite à trois tentatives isolées de propagande schismatique sur trois points différents de l'empire,

¹ *Libell. prec.*, cap. xx; *ibid.*, col. 98. — ² *Libell. prec.*, cap. xxv; *ibid.*, col. 100. — ³ *Libell. prec.* cap. xxvi; *ibid.*, col. 100-103.

Grenade, Trèves, Oxyrinque. Certes il y a loin de là à une manifestation unanime de l'Église catholique. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible d'y voir autre chose que l'irritation persévérante d'une faction incorrigible.

§ III. Le pape Damase.

11. Et maintenant il nous faut dégager de tant d'accusations calomnieuses et faire resplendir, du sein de tant de nuages, la radieuse figure du pape Damase, telle qu'elle nous apparaît au flambeau de l'histoire. Si quelqu'un put connaître intimement et apprécier Damase, ce fut assurément saint Jérôme, le juge intègre, le témoin véridique dont nous entendions tout-à-l'heure la parole vibrante flétrir les désordres des mauvais prêtres. Or pour saint Jérôme, Damase fut le pontife immaculé qui avait de bonne heure voué à Jésus-Christ une continence parfaite, et qui ne viola jamais son serment. Pour Jérôme, « la mémoire de Damase est sainte ¹. » Aussitôt après sa mort, la voix unanime du clergé et du peuple a placé Damase au rang des bienheureux ². Damase « fut le héros de la foi, l'oracle de la science sacrée, le docteur vierge de l'Église vierge ³. » Pendant que ses ennemis propageaient partout contre lui leurs grossières et infâmes calomnies, « Damase célébrait en prose et en vers l'éloge de la sainte virginité ⁴. » Si de pareils témoignages ne suffisaient pas pour effacer jusqu'à la plus légère trace des honteuses accusations d'adultère, répandues sans pudeur par les Lucifériens et les schismatiques, il nous resterait la sentence juridique du concile d'Aquilée, lequel en 378, dégrada solennellement les diacres Concors et Callistus, qui se faisaient les propagateurs de tant de bruits outrageants. Il nous resterait

Véritable
caractère du
pape
Damase.

¹ *Sanctæ memoriæ Damasus.* (S. Hieronym., *Epist.* XLVIII; *Patr. lat.*, tom. XXII, col. 508.) — ² *Beatæ memoriæ Damasus.* (Hier., *Epist.* XLV; *ibid.*, col. 481.) —

Vir egregius, et eruditus in Scripturis, et virgo Ecclesiæ virginis doctor. (S. Hier., *Epist.* XLVIII; *ibid.*, col. 508.) — ⁴ *Damas., de Virginitate versu prosaque composita.* (S. Hieron., *Epist.* XXII; *ibid.*, col. 409.)

l'enquête impériale ordonnée par Gratien contre le juif renégat Isaac et son complice Paschasius. Ces deux imposteurs, nous avons dit, prétendaient avoir entre les mains la preuve des griefs articulés contre le pontife. Sommés par l'autorité civile d'avoir à en produire, ils furent obligés de confesser leur perfidie. Gratien les condamna au bannissement perpétuel (378). Ainsi se termina, près douze années de coupables manœuvres et de détestables intrigues, le schisme d'Ursicinus. On ignore ce que devint le fougueux antipape. Le *Liber Pontificalis* nous dit qu'il mourut évêque de Naples. Les diptyques napolitains mentionnent en effet vers cette époque un prélat nommé *Ursus*. Cependant il paraîtrait assez difficile qu'Ursicinus, exilé à Trèves par Valentinien et continuant encore ses menées schismatiques sous Gratien et Théodose, eût vécu assez longtemps pour être élevé canoniquement, après une abjuration préalable, sur le siège épiscopal de Naples.

Miracles
du saint pon-
tife.

12. Quoi qu'il en soit, si la mémoire de l'antipape s'éteint pour nous dans l'obscurité qui environne les dernières années de sa vie, la gloire et la sainteté de Damase rayonnent au contraire du plus brillant éclat. Rufin, dans son *Histoire ecclésiastique*, après avoir raconté sommairement les troubles excités à Rome par l'élection de Damase, s'exprime ainsi : « La haine et la méchanceté des factieux s'empara de ces faits pour les tourner contre le saint et vertueux pontife. Mais Dieu lui-même intervint pour affirmer son innocence, et le châtement retomba sur la tête des vrais coupables : *sed assertor innocentiae Deus adfuit* ¹. » Ces dernières paroles ont une portée très-considérable, et se rapportent à un ordre de faits surnaturels qu'il nous faut mettre en lumière. Damase avait passé sa jeunesse dans les catacombes ; il avait enseveli dans la prière, sur la tombe des martyrs, les années que la persécution de Constance avait rendues si pénibles et si laborieuses pour l'Église. Quand son nom, lamentablement discuté par le schisme, sortit de l'urne électorale ; quand le pontife vit le sang couler pour sa cause, sa pensée se reporta aussitôt vers les intercesseurs célestes

¹ Rufin., *Hist. eccles.*, lib. II, col. 20.

qu'il avait tant de fois invoqués. Il s'adressa tout spécialement aux glorieux saints Laurent et Félix de Nole. Ses prières et ses vœux furent exaucés. Voici par quel prodige « Dieu lui-même intervint » pour proclamer l'innocence du pontife calomnié. « Un jour que Damase sortait de la basilique Vaticane, où il avait célébré le sacrifice de la messe sur le tombeau de l'apôtre Pierre, un infirme, qui depuis treize ans avait perdu la vue, se fit présenter au saint pape, et lui demanda la guérison. Damase hésita quelques minutes ; mais l'aveugle insistait avec une foi ardente et vive. Traçant alors sur les yeux de l'infirme le signe de la croix, le pape lui dit : Que votre foi vous sauve ! A l'instant les yeux de l'aveugle s'ouvrirent ; il vit, et devant tout le peuple il rendit grâces à Dieu et à son très-saint pontife Damase ¹. » On conçoit, mieux qu'on ne peut le décrire, l'effet immense produit sur la multitude témoin du prodige. La ville de Rome entière, dans un enthousiasme bien naturel, jura de n'avoir d'autre pape que le thaumaturge. Damase voulut perpétuer le témoignage de sa reconnaissance pour les saints Laurent et Félix, aux prières desquels il attribuait cette intervention divine ; il composa à ce sujet deux inscriptions qui nous ont été conservées. Voici celle qu'il faisait graver sur la tombe de saint Félix, à Nole : « Félix, vraiment bienheureux de nom, de cœur, de corps et d'âme, illustre soldat couronné de Jésus-Christ, vous qui accordez si généreusement vos faveurs à ceux qui viennent les implorer, et ne laissez jamais s'éloigner le pèlerin sans consolation, c'est à vous que Damase, votre suppliant, doit le bienfait qui le rend à la vie, c'est à vous qu'il consacre cet hymne de reconnaissance ² ! »

13. La glorification du pontife rendit la paix à l'église de Rome. Sept prêtres et deux diacres, qui avaient jusque-là suivi le parti de l'antipape, vinrent abjurer leur erreur entre les mains du pasteur légitime. Ce fut pour Damase l'occasion d'un nouvel *ex-voto*, en l'honneur des martyrs innommés dont il faisait alors décorer

Travaux
de S. Damase
dans les
catacombes.
Inscriptions
damasiennes.

¹ *Acta S. Damasi*; cf. Baron., *Ann.* 384, cap. xiv. — ² *Damas., Carmen xv; Patr. lat.*, tom. XIII, col. 588.

magnifiquement les tombeaux souterrains ¹. Jusqu'à nos temps, on ne connaissait, de la sollicitude et de la dévotion de saint Damase pour les reliques des martyrs, que les *Carmina* ou *Inscriptiones* attribués à ce pape et recueillis, au nombre de trente-sept, probablement par les pèlerins du v^e ou du vi^e siècle, qui les transcrivirent pour la satisfaction de leur piété personnelle sur les monuments catacombaire. Encore devons-nous ajouter que la critique se montrait assez difficile sur leur authenticité. Mais, de nos jours, l'étude des catacombes a singulièrement modifié la question. Les travaux de saint Damase dans nos hypogées chrétiens, dit M. de Rossi ², ne furent pas seulement partiels, et ne se localisèrent pas sur un point déterminé, ils s'étendirent à toute la Rome souterraine. Son nom se retrouve dans chacune des catacombes, sur le tombeau de tous les martyrs illustres. Les constructions pour l'ornement ou pour la solidité, les escaliers de marbre ménagés dans chaque crypte insigne, portent tous l'empreinte de sa pieuse main. C'est à sa haute intelligence que nous devons la conservation des hypogées chrétiens, parce que c'est lui qui fit abandonner le système vicieux adopté pour la construction des basiliques constantiniennes. Ce système consistait à raser les étages superposés d'une catacombe jusqu'à ce qu'on fût arrivé au niveau de la crypte inférieure, où d'ordinaire se trouvait la sépulture des martyrs les plus illustres. On dégagait ainsi une tombe principale, sur laquelle s'élevait un édifice somptueux; mais il avait fallu sacrifier un nombre immense d'autres *loculi* pour arriver à ce résultat. Damase comprit que, si les reliques des martyrs ont droit à notre culte, la tombe des simples fidèles doit être aussi l'objet d'un respect inviolable. Dès lors, il étendit sa sollici-

¹ *Sanctorum quicumque legis venerare sepulcrum.
Nomina nec numerum potuit retinere velustas.
Ornavit Damasus tumulum, cognoscite, rector
Pro reditu cleri Christo præstante triumphans
Martyribus sanctis reddidit sua vota sacerdos.*

(*Patr. lat.*, tom. XIII., col. 599.)

² J.-B. de Rossi, *Roma Sotterranea*, tom. I, pag. 212-213.

tude pontificale à tout l'ensemble des monuments chrétiens de l'âge héroïque. Les trésors que la piété des matrones mettait à sa disposition, et que lui reprochait la jalousie païenne d'Ammien Marcellin, il les consacrait non pas à la satisfaction de son luxe personnel, mais à la décoration des lieux sanctifiés par la présence des martyrs. Le luxe de saint Damase nous est aujourd'hui connu. Il éclate à nos regards dans la magnificence des caractères paléographiques qui portent son nom. Damase, dit encore M. de Rossi ¹, ne se borna point à composer les éloges et les inscriptions tumulaires des catacombes. Il voulut qu'à la pompe du langage répondît la beauté de la calligraphie. Les archéologues ont déjà remarqué depuis longtemps que les poèmes de ce pape sont gravés sur le marbre en caractères admirables, connus aujourd'hui sous la désignation spéciale de Damasiens. M. de Rossi a retrouvé le nom du calligraphe lapidaire qui exécutait ces chefs-d'œuvre, sous les ordres du saint pape. L'humble et habile sculpteur nous a révélé sa personnalité maintenant glorieuse, par une souscription en menus caractères disposés, ou plutôt dissimulés ², à la marge d'une inscription monumentale. Elle est ainsi conçue :

SCRIBSIT FVRIVS DIONYSIVS FILOCALVS DAMASI
SVI PAPE CVLTOR ATQVE AMATOR ³.

Le nom de Furius Dionysius Philocalus, ainsi restitué à l'histoire, demeurera désormais inséparable de celui de Damase que le pieux artiste appelle *son pape*, et pour lequel il proclame une si haute vénération. A un autre titre, le calligraphe du iv^e siècle nous inté-

¹ Rom. Sott., p. 121 ; *Bullet. d'arch. chrét.*, 1^{re} année, pag. 18.

² Pour ne pas trop attirer l'attention du lecteur sur son nom, le calligraphe a disposé l'inscription d'une manière si ingénieuse qu'elle pouvait passer inaperçue aux regards d'un observateur superficiel. Toutes les lettres sont isolées et superposées l'une à l'autre, sur une seule ligne, en sorte qu'à moins de réunir chacune d'elles pour en former un sens, il était impossible d'y rien deviner. C'est peut-être à cette circonstance que le nom de Furius Dionysius Philocalus doit d'être resté inconnu jusqu'à ce que M. de Rossi l'ait remis si heureusement en lumière.

³ Rossi, *Rom. Sott.*, tom. I, pag. 120.

resse encore. M. de Rossi a en effet acquis la preuve que Philocalus rédigea le catalogue des souverains pontifes, connu jusqu'ici sous le titre de Libérien, parce qu'il s'arrête à la mention du pape Liberius. Cette importante découverte confirme, d'une part, l'authenticité des notices du *Liber Pontificalis*; de l'autre, elle corrobore la tradition qui attribuait à saint Damase une vie aujourd'hui perdue des papes ses prédécesseurs ¹. C'est donc à juste titre, ajoute M. de Rossi, que le nom de Damase domine toute l'histoire monumentale de l'Église romaine, pendant le premier âge de la paix ². Son pontificat clôt réellement l'ère des catacombes. On sait que, par un sentiment d'admirable humilité, ce grand pontife ne voulut point choisir sa sépulture au milieu des tombes de martyrs dont il avait si religieusement fait décorer les monuments. « Je l'avoue, dit-il, j'aurais ardemment souhaité ce bonheur; mais j'ai craint de profaner le lieu auguste où reposent les saints. »

*Hic fateor Damasus volui mea condere membra
Sed cineres timui sanctos vexare piorum* ³.

Après un tel scrupule, si modestement exprimé par un grand pape, par un thaumaturge et un saint, on comprend que les sépultures dans les catacombes devinrent fort rares. Elles ne furent plus autorisées que dans des circonstances exceptionnelles. C'est ce que nous apprend une inscription de l'an 381, gravée sur un tombeau inconnu et qui s'exprime ainsi :

ACCIPIT SEPULCRVM INTRA LIMINA SANCTORVM
QVOD MVLTII CVPIVNT ET RARI ACCIPIVNT ⁴.

« Il trouva un sépulcre dans les galeries des saints, honneur que beaucoup ambitionnent et que très-peu obtiennent. »

¹ *Officium S. Damas.*, *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 418. — ² *Bullet. archéol.*, 1^{re} année, pag. 93. — ³ *Carm. Damas.*; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 408. — ⁴ Rossi, *Rom. Sotter.*, pag. 214.

§ IV. Synchronisme.

14. Telle nous apparaît, dans sa majestueuse sainteté, la figure historique du pape Damase. Au moment où il était aux prises avec les difficultés et les troubles suscités par le schisme d'Ursicinus, des événements politiques d'une gravité considérable fixaient les regards de l'Orient et de l'Occident. Nous avons dit que Valentinien était à Reims, vers la fin de l'année 367, au moment où il reçut les députés de l'antipape. La victoire que ce prince venait de remporter sur les Allemands ne lui ôtait rien de ses terribles préoccupations sur le sort de Valens, son frère, qu'une insurrection avait chassé de Constantinople et dont il ignorait le sort. Inquiet à la fois sur l'Orient dont il était sans nouvelles, et sur l'Occident qu'il voyait incessamment menacé par les barbares, épuisé par les fatigues d'une expédition militaire à laquelle se joignaient tous les soucis de l'administration intérieure et toutes les angoisses domestiques, Valentinien tomba gravement malade. Bientôt il fut réduit à une telle extrémité qu'on le crut à l'agonie. Ce n'était qu'une faiblesse momentanée, dont les courtisans profitèrent pour agiter au pied du lit du moribond la question de la succession impériale. Valentinien entendait toute leur conversation, sans pouvoir faire un mouvement ni un signe. Les uns désignaient pour le trône l'ancien proconsul d'Afrique Rusticus Julianus ; d'autres le maître de l'infanterie Severus, qui venait de se distinguer à la prise d'*Argentoratum* (Strasbourg). Nul ne parlait du jeune fils de l'empereur, Gratien, enfant de huit ans, déjà revêtu de la pourpre consulaire. Valentinien revint à la vie, et ne perdit pas l'avertissement qui venait de lui être donné. Sans rien témoigner de l'extraordinaire révélation qui lui avait été faite, il convoqua toute l'armée pour une revue solennelle, et se présenta aux troupes, tenant par la main le jeune prince. « Voici mon fils, dit-il, vous le connaissez ; il a été élevé avec vos enfants. Je l'associe à l'empire ; je lui confère la dignité d'Auguste, et je prie le Dieu céleste de bénir son règne pour le bonheur du monde et le vôtre. Il n'a point encore partagé

Gratien
est associé par
Valentinien I,
son père,
à l'empire
d'Occident.

des travaux et des fatigues qui ne sont point de son âge. Mais il apprendra ce qu'il ignore ; il voudra se rendre digne de son nom et de ses aïeux, et il s'élèvera rapidement au-dessus de ceux qu'on pourrait lui préférer aujourd'hui. » Une immense acclamation d'enthousiasme accueillit ces paroles. L'allusion que Valentinien venait de faire à des préférences particulières ne fut comprise que du petit nombre des courtisans indiscrets. Les soldats saluèrent avec ivresse le nom de Gratien, empereur, auguste ; et le soir, le jeune prince partait pour *Burdigala* (Bordeaux), où son père voulait qu'il fût élevé par le fameux professeur Ausone. Gratien se montra digne des leçons d'un tel maître. La prévoyance quasi posthume de Valentinien devait un jour donner à l'Église et au monde le grand nom de Théodose.

15. Une telle perspective était de nature à compenser les désastres que l'administration de Valens accumulait en Orient. Cet obscur parvenu, qui devait tout à l'amour fraternel, ne faisait rien pour le mériter. Empereur de Constantinople, il ne savait pas le grec, et dédaigna toujours de l'apprendre. L'isolement forcé que cette situation lui créait le rendait en quelque sorte étranger au milieu de son peuple. Renfermé dans un cercle étroit de familiers et de domestiques, il ne s'occupait guère que du détail de ses dépenses quotidiennes, et il apportait à ce contrôle une sévérité méticuleuse et une avarice sordide. Les audiences publiques auxquelles son rang le condamnait lui étaient insupportables, précisément parce qu'il était toujours obligé de recourir à l'aide d'un interprète. Les harangués officielles étaient composées par des rhéteurs à gages. L'empereur les apprenait comme un écolier et les récitait avec un dégoût et un ennui visibles. D'ailleurs aucune vue élevée ni en politique, ni en administration, ni en tactique militaire. Les récentes victoires de Sapor sur Julien l'Apostat avaient compromis la sécurité générale de l'Orient. Or Valens frissonnait à la vue d'une épée. Cependant le roi de Perse, très-exactement renseigné sur l'état des personnes et des choses par d'habiles espions, annonçait l'intention de recommencer la guerre et remettait en avant son ancien programme, consistant à rejeter l'empire romain de

Impopularité
de Valens
en Orient.

l'autre côté de l'Hellespont. En même temps, les Goths préparaient une invasion vers les montagnes de la Thrace. En présence d'éventualités si menaçantes, Valens, à son grand regret, fut obligé de faire au moins une démonstration belliqueuse. Il dirigea une moitié de ses troupes du côté de la Thrace, et l'autre moitié à Antioche ; lui-même, de sa personne, s'achemina lentement vers cette capitale de la Syrie. En son absence, il confia la régence à son beau-père, Petronius, naguère simple officier des gardes, maintenant devenu, par son alliance avec l'empereur, un personnage officiel. Petronius ne valait ni plus ni moins que son gendre. C'était un caractère à la fois dur et léger, plus propre à faire détester que craindre l'autorité impériale. Procope, le parent, l'ami et en dernier lieu le président des funérailles de Julien l'Apostat, crut l'occasion favorable pour revendiquer les droits au trône qu'il tenait de sa famille et ceux que l'investiture conditionnelle de Julien à Charres pouvait y avoir ajoutés. Longtemps caché dans le fond de la Chersonèse Taurique, il était venu, à la mort d Jovien, se réfugier à Chalcédoine, chez un de ses amis. Chalcédoine, on le sait, était presque un faubourg de Byzance. Entre les deux cités, il n'y avait que la distance du Bosphore. De sa retraite, Procope suivait chaque jour les progrès du mécontentement public et de l'impopularité dont Petronius et le gouvernement de Valens étaient l'objet. Il lui arrivait même fréquemment de se hasarder, la nuit, sur une frêle embarcation. Franchissant le détroit, il venait au sein même de Constantinople réchauffer le zèle des amis de Julien et préparer les voies à son propre avènement. Dans ces excursions nocturnes, il fut assez heureux pour échapper à tous les soupçons de la police impériale, et réussit à nouer avec l'eunuque Eugène des intrigues qui devaient bientôt aboutir à une insurrection.

16. Le 28 septembre 366, à l'aube du jour, au moment où les deux légions des *Divitenses* et des *Tungricani* défilaient dans les rues de Constantinople pour aller rejoindre l'armée de Thrace, Procope, sortant des thermes de l'Anastasia, apparut soudain à leurs regards, vêtu d'une tunique d'or empruntée à un comédien. C'était le seul costume à peu près impérial, que dans sa précipitation il

Usurpatic-
de Procope
Constantinople. Sa
défaite et sa
mort.

lui eût été possible de se procurer. Il harangua les troupes, qui lui marchandèrent leur dévouement, et en stipulèrent le prix. Quand les conventions furent arrêtées de part et d'autre, les soldats placèrent le nouvel empereur sur un pavoi formé de leurs boucliers, et, rebroussant chemin, le conduisirent au palais impérial en criant . Vive Procope, Auguste, empereur, successeur de Julien ! Sur le passage du cortège la population gardait une attitude défiante, presque hostile. Procope, incertain encore du résultat définitif, était pâle de frayeur. « Il semblait marcher au supplice plutôt qu'au trône, » dit Ammien Marcellin ¹. Des auxiliaires inattendus vinrent lui rendre courage. Un ramassis d'esclaves, de mimes, de cochers du cirque se joignit à la troupe. On leur distribua sur-le-champ des armes, et quand on arriva aux portes du palais, le rassemblement était assez compacte pour avoir l'air d'un soulèvement universel. Petronius s'enfuit lâchement par une issue déro-
cée ; les principaux fonctionnaires furent arrêtés, et le palais envahi par la populace qui ne se fit pas faute de le piller. La domesticité subalterne que Valens y avait laissée vint se ranger devant le nouvel Auguste et sollicita l'honneur de recevoir ses ordres. Procope daigna accueillir ces vils hommages. Il était empereur. Son premier soin fut de mander près de lui la jeune orpheline Faustina, fille posthume de Constance, enfant de cinq ans, qu'il couvrait de ses caresses et qu'il montrait sans cesse au peuple en l'appelant sa petite cousine. Faustina était pour le parvenu un drapeau dynastique. Par elle, il se rattachait à la famille constantinienne, dont les souvenirs étaient encore vivants dans tous les cœurs. Il ne lui fut pas difficile de gagner les sympathies des philosophes, des prêtres païens et de toute l'ancienne clientèle de Julien l'Apostat. Quant aux troupes dont la fidélité pouvait encore être suspecte, il les conquit facilement à sa cause en contremandant les ordres de départ pour la guerre de Thrace, et en signant un traité de paix avec les Goths. La révolution était complète. Valens, en apprenant ces nouvelles imprévues, fondit

¹ Amm. Marcell., lib. XVI, 6.

en larmes ; il voulait se dépouiller de la pourpre et abandonner la partie à son heureux rival. Ses lieutenants eurent assez de peine à l'en empêcher. Il se détermina à venir offrir la bataille à Procope. La rencontre eut lieu sous les murs de Nicée. Ce ne fut point un combat. Les deux légions commandées par Valens passèrent avec armes et bagages dans le camp de l'ennemi. Tout souriait à Procope, mais il se montra indigne de sa fortune. Maître de Constantinople et de la partie supérieure de l'Anatolie, il se crut à l'abri des revers, et lâcha la bride à ses passions de vengeance. En quelques mois, il perdit sa popularité éphémère. Les généraux de Valens, profitant du revirement de l'opinion, rentrèrent en campagne. Ce fut le tour de Procope de se voir, dans deux engagements successifs, abandonné par ses troupes sur le champ de bataille. Le malheureux fut garrotté par ses officiers eux-mêmes, et amené vivant à l'empereur Valens. Ce dernier livra à la fois au supplice les traîtres et la victime. Il envoya ensuite la tête de Procope à Valentinien son frère, comme un trophée de victoire.

§ V. Persécution Arienne de Valens.

17. Rentré dans sa capitale, Valens ne songea plus qu'à reprendre en sous-œuvre le plan de son prédécesseur Constance. Il défendit dans tout l'Orient la promulgation des lettres des souverains pontifes, et rendit un décret pour obliger, sous peine d'exil, les évêques et les prêtres à souscrire la formule de Rimini. La persécution contre les catholiques recommença avec de nouvelles fureurs. On se rappelle que, deux ans auparavant (365), un concile réuni à Lampsaque avait proclamé la foi catholique sur la divinité du Verbe. Les pères de Lampsaque avaient ordonné le rétablissement des évêques déposés par suite de leur attachement à cette doctrine ; ils avaient déclaré à Eudoxius de Constantinople qu'ils étaient prêts à le recevoir à la communion de l'Église, s'il voulait renoncer à ses erreurs. Les Anoméens en appelèrent à Valens, et celui-ci se déclara publiquement leur protecteur et le fauteur de l'arianisme. Il commença son rôle de persécuteur en exilant les

Exil de
S. Athanase
et des prin-
cipaux
évêques ca-
tholiques
d'Orient.

pères de Lampsaque, et en donnant leurs sièges aux Eudoxiens. Dans son zèle de prosélytisme, il fit venir à sa cour Eleusius, évêque de Cysique, dont la foi était orthodoxe, et le pressa de souscrire une formule arienne. Ses menaces ébranlèrent le courage du prélat, qui finit par donner son adhésion. De retour à Cysique, Eleusius déplora sa faute, en présence du peuple et du clergé. Se déclarant indigne de l'épiscopat, il voulait se retirer dans une solitude. Mais les larmes des fidèles le déterminèrent à conserver le gouvernement de son église. Valens ne le lui laissa pas longtemps ; il envoya le généreux confesseur en exil. Vétration, évêque de Tomi, capitale de la Scythie romaine, sur l'embouchure du Danube, refusant d'abjurer la foi orthodoxe, eut le même sort. Dès l'an 367, le préfet d'Alexandrie avait fait envahir l'église principale, où résidait ordinairement saint Athanase, dans l'intention de s'emparer de sa personne. Mais le patriarche avait prévu la tempête : il se tint caché quatre mois dans le tombeau de son père, seul asile qui restât à sa vertu persécutée. Le peuple d'Alexandrie réclama son pasteur avec tant d'insistance que Valens, craignant les plus graves désordres, permit à Athanase de reparaître à Alexandrie. Ce prince se faisait, on le voit, le successeur de Constance dans sa haine contre le catholicisme. Mais l'esprit de l'Orient avait changé. L'arianisme, réduit à un petit nombre de sectateurs opiniâtres, avait perdu sa puissance dans l'opinion. La plupart des évêques orientaux enviaient l'unité de foi, qui faisait jouir l'Occident d'une profonde paix, sous le gouvernement de l'évêque de Rome. Ce mouvement de retour vers l'orthodoxie se prononça bientôt avec une énergie nouvelle, quand il se trouva représenté par un chef éloquent, habile, persuasif, dont tous les partis respectaient la sainteté. Ce chef fut saint Basile.

18. Nous avons dit que le vieil évêque de Césarée, Eusèbe, cédant un instant à des sentiments de défiance contre saint Basile, l'avait tenu à l'écart de son administration. Ce ne fut qu'un nuage passager. Eusèbe revint bientôt de ses injustes préventions. Il le rappela du fond de sa retraite, et voulut qu'il consacrat au service de l'Église les efforts de son zèle sacer-

Le prêtre
saint Basile
à Césarée de
Cappadoce.
Son élection
au siège mé-
tropolitain
de cette ville.

dotal. Basile avait résisté quelque temps, mais vaincu enfin par les supplications du vénérable pontife et par les vœux unanimes du clergé et du peuple, il s'était rendu à tant d'instances. Depuis ce jour, Eusèbe s'était déchargé sur l'humble prêtre du fardeau de l'administration et des sollicitudes de la charge pastorale. La confiance du saint vieillard ne pouvait être mieux placée. Durant une famine qui sévit l'année suivante dans l'Asie-Mineure, Basile réalisa de véritables prodiges de dévouement et de charité. « Il prêchait à la fois de l'exemple et de la parole, dit M. de Broglie. Le matin, il réunissait dans un même lieu les malheureux affamés de tout sexe et de tout âge, pour leur distribuer, de sa propre main, dans de vastes marmites, un potage fait de légumes, d'herbes cuites, de graisse et de sel dont il avait surveillé lui-même la composition. Les reins ceints d'un linge, à l'exemple de Jésus-Christ, il s'agenouillait devant eux pour leur laver les pieds. L'après-midi et les jours de fête, malgré la faiblesse de sa poitrine atteinte d'un mal qui le minait lentement, il prêchait sans relâche avec une éloquence pleine d'âme et intarissable, aux riches la miséricorde, aux pauvres la résignation, à tous la pénitence ¹. » Eusèbe de Césarée bénissait le Seigneur d'avoir donné à sa vieillesse un auxiliaire si puissant en paroles et en œuvres. Le saint évêque s'endormit doucement du sommeil des justes, et expira dans les bras de Basile. Le siège métropolitain de la Cappadoce était vacant. Tous les évêques de la province furent convoqués pour le choix d'un successeur. Clergé et peuple demandaient à grands cris la promotion de l'illustre prêtre; on aurait donc pu croire son élection assurée; mais les magistrats de la ville, créatures de Valens, et dévoués comme leur maître à l'hérésie, travaillèrent l'esprit des patritiens, mandèrent tous les évêques de la secte et organisèrent une opposition formidable au vœu populaire. Cependant Basile, souffrant à la fois, dans son corps, des cruelles atteintes de sa maladie ordinaire, dans son âme, du chagrin que lui causait la mort du pontife, son pasteur et son père, se tenait à l'écart et laissait le

¹ M. de Broglie, *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. V, pag. 88.

champ libre aux intrigues et aux manœuvres de ses ennemis ¹. Il eût souhaité cependant que son condisciple Grégoire pût se rendre à l'assemblée, d'autant plus que le vieil évêque de Nazianze se trouvait, par son grand âge, dans la presque impossibilité d'y paraître. Mais Grégoire, aussi soucieux de la réputation de son ami que de la sienne propre, et mettant dans cette affaire une délicatesse de conscience telle qu'en ont les saints, lui répondait : « En me faisant venir au moment où tous les évêques se rassemblent à Césarée, tu ne songes pas à l'effet que cela pourrait produire sur tant d'envieux et de jaloux. Comme tu es exempt toi-même de toute espèce de mal, tu ne le soupçonnes jamais chez autrui ². » L'élection eut lieu dans ces circonstances. Les magistrats, renouvelant la menace employée sous Julien l'Apostat, quelques années auparavant, répandaient le bruit que l'empereur Valens se dirigeait en personne vers Césarée et qu'il ferait cruellement expier leur vote à ceux qui auraient la témérité de le porter sur Basile. Un pareil système d'intimidation eut pour effet de partager les suffrages. La moitié des évêques se déclarèrent pour Basile, l'autre moitié pour un candidat impérial dont le nom ne nous est point parvenu. « Ce fut alors, dit Grégoire de Nazianze, que l'Esprit-Saint, renversant tous ces artifices de la haine, de la passion et de la violence, se choisit des auxiliaires inattendus. Des plus lointaines régions de l'Asie accoururent des évêques qui avaient jadis confessé la foi dans les tourments. Ils venaient apporter leur témoignage en faveur de Basile. Comme un autre Abraham, mon père, ce patriarche chargé d'années et de bonnes œuvres, voulut descendre lui aussi en Égypte, et se joindre à cette légion de confesseurs. Au moment où il quittait Nazianze pour son pénible voyage, il était dans un tel état de faiblesse et de maladie qu'à chaque instant nous craignons de lui voir rendre l'âme. Mais l'Esprit-Saint le conduisait visiblement. Au départ nous le plaçâmes, comme un cadavre, sur le char qui devait l'emporter; il s'y

¹ *Verisimile est Basilium latebras quæsisse dum electio perageretur. (Vita S. Basil.; Patr. græc., tom. XXIX, col. 53.)* — ² *Gregor. Naz., Epist. XL; Patr. græc., tom. XXXVII, col. 82-83.*

tint sans mouvement, ne pouvant articuler une parole. Mais quand il eut, par son suffrage, assuré l'élection de Basile; quand surtout il eut fait couler sur cette tête chère et sacrée l'huile de l'onction épiscopale, sa maladie disparut complètement. Il revint à son église de Nazianze, plein de vigueur et de force, retrempe par l'Esprit-Saint dans une jeunesse nouvelle ¹. » L'accession du vieil évêque de Nazianze et des autres prélats, parmi lesquels on comptait le confesseur de la foi Eusèbe de Samosate, détermina donc l'élection de saint Basile sur le siège métropolitain de Césarée, et déjoua toutes les manœuvres de Valens.

19. Avant d'entrer dans le récit des luttes que le nouveau pontife allait avoir à soutenir pour la cause de l'Église, on nous permettra de nous arrêter un instant sur la correspondance qui s'échangea alors entre les deux amis. Basile, aussitôt sa promotion, écrivit à Grégoire pour le supplier de se rendre près de lui. Voici la réponse de Grégoire : « Quelle n'est pas la joie dont mon cœur est inondé ! Je ne la dissimule point. Vous voilà donc élevé sur ce trône sublime ! L'Esprit vainqueur a enfin pris le flambeau jusque-là obscur, pour le porter sur le chandelier, d'où il resplendit à tous les regards ! Et comment ne serais-je pas tout entier à ce sentiment d'allégresse, quand Dieu donne à son Église affligée un pareil défenseur ? Cependant je n'ai pas cédé au désir qui me pressait de voler dans vos bras ; et je vous supplie de ne pas insister sur ce point. Non, ne me le demandez pas encore, parce que, si vous l'exigiez, j'obéirais à votre autorité pour moi si vénérable et si chère ; mais aussi vos ennemis ne manqueraient pas de dire, avec leur malveillance habituelle, que vous cherchez à vous entourer de flatteurs et de courtisans. Permettez-moi aussi de songer un peu à moi-même et de ne pas m'exposer à tant de haines. Mais quand viendras-tu ? me demanderez-vous peut-être. Jusques à quand différeras-tu ta visite ? Je vous réponds : Dieu en disposera. J'attendrai que les inimitiés actuelles aient disparu, comme l'ombre devant la lumière ; et j'ai la confiance que la résistance des lépreux

Deux
réponses de
S. Grégoire
de Nazianze
à saint Basile
qui le man-
dait près
de lui.

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* XLIII, cap. XXXVII ; *Patr. grec.*, tom. XXXVI, col. 546.

ne retiendra pas longtemps David loin de Jérusalem ¹ ! » — Basile ne se montra pas satisfait des raisons de son ami. Il lui écrivit pour se plaindre qu'il le délaissait. « Moi, répondait Grégoire, moi, vous délaissais, ô tête sacrée et chère ! Comment cette parole a-t-elle pu échapper à vos lèvres ? Comment, si une telle audace m'est permise à moi-même, comment avez-vous osé l'écrire ? Votre âme ne s'est pas révoltée, l'encre ne s'est pas figée dans votre plume, le papier ne s'est pas déchiré sous votre main, quand vous avez écrit cette parole ! O souvenirs de notre jeunesse, école d'Athènes, labeurs, vertus, études communes, qu'êtes-vous devenus ? Pardon. Voilà que je me laisse entraîner au style tragique. Mais en vérité, est-ce que vous ne me connaissez plus ? Ou bien est-ce que vous vous méconnaissez vous-même à ce point, vous la lumière du monde, la grande voix de la vérité, le sanctuaire de la doctrine ! Est-ce qu'il se pourra jamais que Grégoire soit indifférent à ce qui vous touche ! Et qu'est-ce donc que Grégoire admire et aime, de toutes les choses de la terre, si ce n'est vous ? L'année a quatre saisons, mais elle n'a qu'un printemps ; il y a des multitudes d'étoiles, mais un seul soleil ; l'horizon est immense, mais il n'y a qu'un ciel pour le dominer. Vous êtes mon printemps, mon soleil, mon ciel. Votre voix domine tout dans mon âme. Si c'est de ma part une illusion, je la confesse ; si mon amitié me trompe et me séduit, j'avoue mon erreur. Si vous pouviez jamais croire que je vous aime, ou vous admire, moins que vous ne le méritez, il vous faut renoncer à être compris par qui que ce soit en ce monde. Pour rendre hommage à votre vertu mieux que je ne le fais, et que je ne le ferai, si Dieu me prête vie, il faudrait être vous-même ;

¹ S. Greg. Naz., *Epist.* XLV ; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 93. — Le trait d'histoire biblique auquel S. Grégoire fait allusion, en terminant sa lettre, est ainsi raconté au II^e livre des *Rois* (cap. V, vers. 6) : *Et abiit rex, et omnes viri qui erant cum eo in Jerusalem, ad Jebusæum habitatorem terræ ; dictumque est David ab eis : Non ingredieris huc, nisi abstuleris cæcos et claudos dicentes : Non ingreditur David huc.* Nous avons raconté cet épisode en détail, tom. II de cette *Histoire*, pag. 357. S. Grégoire de Nazianze substitue par extension aux aveugles et aux boiteux du texte sacré l'épithète de lépreux, qui symbolisait plus énergiquement les coupables ennemis de l'évêque de Césarée.

il faudrait qu'avec la sublimité du génie qui vous appartient, il vous fût permis un jour de vous louer vous-même. On pourra vous dire que j'ai perdu l'esprit, on ne vous dira jamais que je vous oublie ou vous délaisse. Il n'y a qu'un point qui nous divise. Je préfère ma retraite et mon obscurité laborieuse à tout l'éclat qui vous environne. Eh bien ! pardonnez-le moi ; mes humbles trésors valent mieux, s'il est possible, que votre gloire et votre éloquence ¹. » Dans ce rayonnement réciproque de deux génies et de deux saints l'un sur l'autre, on remarque des différences profondes de caractères, de tendances et d'aptitudes. Dans le commerce délicieux d'une intimité que les événements n'altérèrent jamais, saint Grégoire nous apparaît, comme subjugué par l'influence supérieure et dominante de son ami. C'est qu'en effet Basile était par excellence l'homme de l'action. Sous ce rapport, il n'y a guère que saint Bernard qui puisse lui être comparé. Dans le moine de Clairvaux, comme dans l'archevêque de Césarée, c'est la même vigueur dans un corps maladif ; le même charme et la même séduction sur tout ce qui les entoure. Grégoire avait résisté longtemps aux attraits de la solitude, où l'appelait son ami, mais une fois qu'il les eut goûtés, son âme y demeura prise pour jamais. Basile, législateur de la solitude, porta dans la sphère active une énergie que doublerent les vertus acquises dans le cloître. Sur ce terrain, nouveau de forme, mais au fond le même, l'athlète de Jésus-Christ retrouvait le combat ; il se retrempait dans la lutte extérieure, comme jadis dans les silencieuses épreuves du désert. Basile parvint à entraîner son ami sur cet autre champ de bataille. Les événements étaient en effet si graves que l'Église avait besoin de l'appui de tous ses plus nobles enfants.

20. Valens venait de terminer heureusement une campagne contre les Goths (370), où ses lieutenants avaient seuls tiré l'épée, en lui laissant toutefois l'honneur de la victoire. Athanaric, le roi barbare, avait été contraint de solliciter humblement la paix. L'entrevue entre les deux souverains avait eu lieu sur un

Mort
d'Eudoxius,
patriarche
intrus de
Constanti-
nople. L'arien
Démophile
de Bérée lui
succède

¹ S. Gregor. Naz., *Epist.* XLVI ; *Patr. græc.*, tom. XXVII, col. 96.

Quatre-vingts
prêtres
catholiques
noyés
par ordre de
Valens.

vaisseau magnifiquement décoré, au milieu du Danube. Énorme succès de ce succès militaire auquel il n'avait cependant qu'une part bien médiocre, Valens revint triomphant à Constantinople; il y reçut les félicitations de l'orateur officiel du sénat, Thémistius. Dans cette société avilie de Byzance, le titre de panégyriste n'était pas une sinécure. En veine de lauriers, Valens annonça l'intention d'aller en personne combattre Sapor. On applaudit à outrance cette résolution héroïque, et l'empereur se mit en marche pour Antioche, quartier général prédestiné à toutes les expéditions de ce genre. Il était à peine arrivé à Nicomédie, qu'on lui apporta la nouvelle de la mort subite d'Eudoxius, l'évêque arien de Constantinople, qui lui avait conféré le baptême et lui avait en même temps inoculé le poison de l'hérésie. C'était déjà pour Valens un chagrin profond que la perte de ce prélat intrigant, auquel le faible prince avait accordé une confiance d'autant plus entière qu'elle était moins méritée. Mais le messenger qui apportait cette triste nouvelle fut bientôt suivi d'une députation de quatre-vingts ecclésiastiques, les plus distingués de Constantinople, lesquels annonçaient qu'une élection unanime venait d'appeler au siège vacant le prêtre Évagrius, catholique sincère et dévoué à la foi de Nicée. Les députés byzantins étaient chargés de porter cette nomination à la connaissance de l'empereur. Ils s'acquittèrent de leur mission avec toute la déférence possible; mais ils n'obtinrent qu'une réponse dédaigneuse et pleine de mépris. Valens les congédia brusquement, et donna tout bas au préfet du prétoire, Modeste, qui l'accompagnait, l'ordre de les faire décapiter. Tout habitué qu'il fût à servir les caprices d'un tyran, Modeste recula devant la responsabilité d'une pareille boucherie, non pas certes qu'il se permit de contrôler la sentence, mais il craignait en l'exécutant de soulever l'indignation populaire. En conséquence, pour accorder son devoir de bourreau avec sa conscience politique, il fit embarquer les quatre-vingts députés de Constantinople sur un navire, auquel les matelots eurent ordre de mettre le feu durant la nuit. Ce stratagème réussit à merveille; les marins se sauvèrent dans une chaloupe et laissèrent brûler, puis noyer, les

malheureux ecclésiastiques byzantins. Évagrius, l'évêque élu, fut envoyé en exil; et Démophile de Bérée, ce fougueux arien qui avait déjà donné tant de scandales sous le règne de Constance, fut transplanté par ordre de Valens sur le siège de Constantinople. On essaya de faire régulariser cette intrusion par un simulacre d'élection canonique. Mais les prêtres et les laïques fidèles, au lieu d'accueillir le nom de Démophile par l'acclamation consacrée : *Placet!* firent entendre les cris d'une réprobation énergique. Nous n'en voulons point! disaient-ils. A bas l'évêque indigne! — Rien ne put vaincre leur résistance, cependant on passa outre et le schisme fut consommé.

21. Saint Basile suivait, avec une anxiété indicible et une sollicitude infatigable, les progrès de l'hérésie triomphante. Il comprit que l'unique moyen d'y mettre un terme était d'en appeler à l'Église de Rome. Dans ce but, il entra en rapports avec Athanase pour concerter ensemble la démarche solennelle qu'il méditait. « Je pleure nuit et jour sur les désastres de notre infortunée patrie, écrivait-il au grand patriarche. Faut-il qu'elle soit le centre et la victime de tant d'erreurs! Le mot de l'Ecclésiaste n'est que trop vrai : Malheur à la cité gouvernée par un prince sans expérience! Hélas! nous avons pire encore. La cruauté, les instincts féroces de la bête fauve se trouvent unis à l'incapacité la plus notoire. Je ne vois pas encore les châtimens célestes frapper le nouveau Pharaon, mais il n'échappera certainement pas, soit dans le temps, soit dans l'éternité, à la vengeance divine ¹. — Nul plus que Votre Excellence ne connaît mieux et ne déplore davantage la situation lamentable de nos églises d'Orient. Vous qui joignez l'expérience du passé à la connaissance profonde du présent, vous devez encore mieux par comparaison sentir la différence. N'est-il pas à craindre que si le mal continue avec la même progression, nous n'ayions bientôt la douleur d'assister au bouleversement complet de l'Église? Je me dis souvent à moi-même que, si le péril me paraît aussi imminent, il doit vous le sembler encore davantage, à vous qui avez traversé des temps meilleurs où la concorde et la

Lettre de
saint Basile à
saint
Athanase.

¹ S. Basil., *Epist.* LX; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 416, 417.

paix, dans l'unité de foi, régnaient sur le monde chrétien. C'est donc à vous, qui partagez nos douleurs, que je m'adresse, pour y chercher quelque soulagement. Autant que je puis en juger, il me semble que l'unique voie de salut serait d'en appeler à l'Église d'Occident pour la prier de venir à notre aide. Que n'ont pas fait les chefs de cette Église, pour extirper dans toutes les régions occidentales jusqu'aux germes de l'Arianisme? Ils ont réussi. Supplions-les de faire de même chez nous. L'unanimité de l'Occident dans la foi de Nicée frappera peut-être l'esprit de l'empereur; en tout cas, elle aura une immense portée sur l'esprit des peuples. Or, quel autre que vous saurait ménager un tel concert? Où trouver réunies ailleurs et la sûreté du coup d'œil, et la prudence dans le choix des moyens, et la fermeté dans l'exécution? Tout l'Occident s'incline devant la couronne de vos vertus et de vos cheveux blancs. C'est maintenant qu'il faut mettre le sceau à votre gloire, en assurant le bonheur de l'Église et la paix du monde. Père saint et vénérable, il vous faut couronner, par cette dernière œuvre, tant de travaux et de combats soutenus pour Jésus-Christ. Daignez choisir, parmi le clergé de votre sainte Église, quelques hommes puissants en paroles et en œuvres. Envoyez-les aux évêques d'Occident pour leur exposer notre situation lamentable. Indiquez-leur les moyens qu'ils devront proposer pour obtenir un soulagement à tant de calamités. Soyez le Samuel de nos églises; prenez en pitié nos troupeaux dévastés; offrez l'hostie pacifique; priez le Seigneur et obtenez-nous la paix ¹. »

Lettre de
saint Basile
au pape
Damase.

22. Saint Athanase réunit de grand cœur ses efforts à ceux de Basile. Une députation collective de prêtres d'Alexandrie et de Césarée partit pour Rome. Nous avons encore la lettre que saint Basile écrivait au pape Damase. « Maintenant plus que jamais, disait-il, nous sentons la nécessité de renouer les lois de la dilection antique, pour faire reflourir parmi nous la paix dont jouirent nos pères, la paix, don céleste du chrétien, arbre de vie qui se dessèche sous le souffle des passions de notre malheureux temps! Et

¹ S. Basil., *Epist.* LXVI; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 421.

que pourrait-il y avoir de plus doux pour votre cœur plein d'amour que de voir les membres du troupeau de Jésus-Christ, répandus sur tous les points du monde, s'unir dans le lien de la concorde ! O Père vénéré au-dessus de tous les pères, laissez-moi vous dire que, depuis le golfe d'Illyrie jusqu'en Égypte, l'Orient presque tout entier est en ce moment agité par la tempête et criblé par la persécution. L'hérésie d'Arius, depuis si longtemps conspuée et flétrie, relève la tête. Dans chaque église, les pasteurs fidèles ont été expulsés à force de calomnies et de violences ; l'autorité a été usurpée par des mercenaires, ou des intrus, qui séduisent et pervertissent les âmes. Contre tant de maux, nous n'avons qu'une seule espérance, celle que vous abaisserez sur nous un regard de commisération. Jamais, dans les temps anciens, la charité de l'Église romaine n'a fait défaut à nos misères. On nous a dit dernièrement que vous aviez l'intention de nous visiter en personne. A cette nouvelle, nos cœurs ont tressailli de joie. Hélas ! ce n'était qu'une espérance bientôt déçue par la réalité. Mais s'il vous est impossible de venir vous-même, du moins daignez nous envoyer des représentants qui travailleront à la réconciliation générale, qui rétabliront la paix au sein des églises, et du moins, s'ils ne peuvent davantage, signaleront à votre autorité les dissidents incorrigibles, pour que vous les retranchiez de votre communion. Notre humble supplique n'est pas sans précédents. Dans les siècles écoulés, nombre de saints pontifes sont venus à notre secours, du siège de Rome où vous présidez. C'est ainsi que mon église de Césarée conserve, avec une reconnaissance filiale, les lettres que lui adressait jadis le bienheureux pape Denys, dont la mémoire et les vertus sont restées de même en vénération parmi vous. Il daigna venir en aide à nos pères, il les consola par ses épîtres, il leur envoya des députés chargés en son nom de racheter les captifs de Cappadoce¹. Hélas ! notre situation est aujourd'hui mille fois plus déplorable qu'elle ne l'était alors. Ce ne sont plus des désastres matériels à réparer, c'est l'Église elle-même qui va disparaître ; ce ne sont plus des captifs

¹ Nous avons enregistré ces actes de charité apostolique du pape S. Denys, tom. VIII de cette *Histoire*, pag. 393.

à arracher aux mains des barbares, ce sont les âmes à sauver de l'erreur et de l'hérésie. Hâtez-vous donc de venir à notre secours. Le moindre retard peut nous être funeste; et vous ne trouveriez en Orient qu'une immense apostasie ¹. »

Concile
de Rome.

23. La sollicitude de saint Damase n'avait pas besoin d'être veillée par ces éloquents supplications. L'année précédente, il avait réuni à Rome un concile (369), où, après avoir procédé à la condamnation de l'antipape Ursicinus et de l'évêque arien de Milan, Auxence, on avait pris en sérieuse considération la situation des Églises d'Orient. Les chefs du parti arien furent anathématisés. On adopta le terme d'*hypostase* pour exprimer les Personnes de la Trinité. Passant ensuite à une question particulière, le pape examina un différend célèbre de l'Église d'Antioche, qui tenait en suspens tous les esprits. Trois évêques, l'arien Euzoïus, Paulin et saint Méléce, ces deux derniers catholiques, se partageaient la juridiction dans cette métropole. Le premier étant exclu depuis longtemps de la communion catholique, il n'y avait pas à s'en occuper; mais il était plus difficile de trancher la question relative aux concurrents orthodoxes, élus tous deux dans des circonstances extraordinaires, au milieu des persécutions, et exerçant de bonne foi leur autorité sur une partie de la population, qui leur était également dévouée. Saint Basile, saint Athanase paraissent avoir penché pour Méléce; le pape Damase ne croyait pas, de son côté, l'ordination de Paulin illégitime. Dans l'impossibilité de choisir entre deux évêques également recommandables, sans exposer une partie de la population à un schisme, le pape décida que Paulin et Méléce gouverneraient simultanément l'église d'Antioche, avec cette clause formelle, qu'à la mort de l'un des deux, le survivant demeurerait seul évêque. Cette décision fut applaudie de tout l'Orient. Une autre discussion s'était élevée, au sujet de l'orthodoxie de Marcel d'Ancyre. On accusait cet évêque d'attaquer l'éternité du Fils de Dieu, en disant qu'il n'était pas avant de sortir du Père, et qu'il ne subsistait plus après y être retourné. Saint Basile en

¹ S. Basil., *Epist.* LXX; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 434-436.

avait écrit à saint Athanase, pour être mieux renseigné, par lui, sur les véritables sentiments de Marcel. Celui-ci, de son côté, envoya au patriarche d'Alexandrie une députation, pour protester de son attachement à la foi de Nicée, dans des termes qui ne permettent pas de douter de l'orthodoxie de Marcel, lequel mourut cette même année 370. Nous n'avons plus la réponse de saint Damase aux chaleureux appels faits à sa charité apostolique par Athanase et Basile. Nous savons seulement que la lettre apostolique reproduisait le sens des décrets rendus par le concile de Rome. Le métropolitain de Césarée la reçut avec une joie extrême; il la fit promulguer dans un certain nombre de conciles provinciaux; malheureusement ses efforts pour la pacification religieuse de l'Occident, et pour la réconciliation de ce grand pays avec l'Église de Rome et la foi de Nicée, trouvèrent dans la persécution, plus accentuée que jamais, de l'empereur Valens un obstacle insurmontable.

24. Ce prince s'était fait le missionnaire voyageur et armé de l'arianisme. Au-dessus de toutes les autres préoccupations politiques, administratives ou militaires, il plaçait, comme le but suprême de ses espérances, l'anéantissement du catholicisme. Rien ne le détournait de cette idée fixe, pas même les avertissements les plus solennels de la vengeance divine. Ainsi, quelques jours après la barbare exécution des quatre-vingts prêtres catholiques de Constantinople, un effroyable tremblement de terre éclata en Asie-Mineure et renversa de fond en comble la fameuse ville de Nicée. Le frère de saint Grégoire de Nazianze, Césaire, avait été rappelé par Jovien à la cour de Byzance, et avait été nommé questeur de Bithynie. Valentinien et Valens l'avaient conservé dans cet emploi, l'un des plus importants de la province. Césaire se trouvait à Nicée, au moment de la catastrophe. Il fut l'un des rares habitants qui survécurent au désastre. « Presque seul, dit Grégoire de Nazianze, il échappa à la ruine de cette florissante cité. Un portique sous lequel il avait cherché un asile fit voûte au-dessus de sa tête et lui sauva la vie ¹. » Césaire échappé presque miracu-

Tremblement
de terre en
Orient.
Destruction
de Nicée,
mort de Césaire. Voyage
de Valens
en Orient. Le
préfet
Modeste.

¹ S. Greg. Naz., *Orat. in laud. Cæsarii fratris.*

leusement à ce péril, quitta définitivement la carrière des dignités temporelles. Il revint à Nazianze, où une mort prématurée l'enleva bientôt à la tendresse de sa famille. Son frère Grégoire prononça, sur cette tombe si chère, un éloge que nous avons encore et qui restera jusqu'à la fin des siècles comme un monument de piété fraternelle et de divines espérances. Valens se consola facilement de la ruine de Nicée. Il eût voulu voir enseveli sous les décombres de cette ville fameuse le symbole catholique qui devait en immortaliser le nom. L'empereur profita de son voyage à Antioche pour parcourir les diverses cités de l'Asie-Mineure et s'assurer que les décrets de proscription contre les évêques orthodoxes avaient été fidèlement exécutés. « Il se faisait, dit M. de Broglie, devancer d'étape en étape par le préfet du prétoire, Modeste, chargé de lui éviter les rencontres fâcheuses. Partout où Modeste arrivait, accompagné d'une suite brillante et redoutable de chambellans, d'eunuques et de licteurs, il mandait d'abord auprès de lui l'évêque du lieu et l'interrogeait sur la nature de sa foi, ou plutôt sur sa disposition à complaire à l'empereur. Si la réponse était satisfaisante, Modeste comblait l'évêque de caresses et d'honneurs, et préparait de concert avec lui une entrée triomphale pour le souverain. En cas de résistance, les menaces, les supplices, dont le moindre était l'exil, ne se faisaient pas attendre. A la vérité, Modeste trouvait assez habituellement le terrain préparé d'avance par le zèle des magistrats municipaux, et par cette troupe dissolue qui infecte toujours les villes populeuses et qui se montrait partout très-pressée de secouer le joug austère des évêques orthodoxes. En beaucoup de lieux, les catholiques étaient déjà bannis, ou envoyés au supplice, sans que le préfet eût la peine de les condamner. En entrant dans les villes épiscopales, Modeste pouvait voir autour de lui le spectacle, déjà si familier aux générations de ce siècle, des églises au pillage, des sanctuaires profanés, des clôtures de monastères brisées. Sa tâche alors était plus facile. Réprimant mollement les violences dont il ne recherchait pas les auteurs, faisant renaître une apparence d'ordre à la surface de la cité, il apprêtait à Valens une réception sinon enthousiaste, au moins paisible. La Bithynie et la

Galatie furent ainsi traversées sans résistance, présentant partout sur le passage de l'empereur cet aspect de tranquillité morne, ordinaire aux populations terrifiées, mais que les souverains trompés par leurs flatteurs, prennent aisément pour l'expression du contentement ¹. »

25. Modeste avait jusqu'alors réussi dans son rôle de fourrier impérial; mais il se préoccupait surtout de la réception qui lui serait faite par saint Basile. Outre que Césarée était la métropole ecclésiastique de Cappadoce, le titulaire qui en était évêque jouissait d'une telle réputation en Orient qu'on attachait un prix tout particulier à son adhésion. Tous les moyens furent mis en œuvre pour la conquérir. On lui envoya d'abord une escouade d'évêques ariens, dont le chef, Evippius, avait été condisciple de Basile et de Grégoire à Athènes. Modeste avait spéculé sur les sentiments d'amitié que ces antécédents pouvaient avoir maintenus entre les deux condisciples. Mais il connaissait mal l'évêque de Césarée. Evippius eut la déconvenue de se voir excommunié par Basile. Un groupe de matrones, choisies parmi les familles les plus illustres de la Cappadoce, vint ensuite supplier le métropolitain de désarmer par des concessions la colère de l'empereur. Ces nouvelles instances, « sorties du gynécée, dit saint Grégoire de Nazianze, et appuyées par des eunuques ², » n'eurent, on le conçoit, aucun succès. Modeste eut recours à une intervention plus ridicule encore. Il dépêcha à Césarée l'officier de la bouche, le préfet des cuisines impériales. Ce personnage portait un nom qui faisait un singulier contraste avec ses fonctions officielles; il s'appelait Démosthène. Pour justifier son homonymie avec le plus grand des orateurs de l'antiquité, il affichait de grandes prétentions à l'art de l'éloquence. La valetaille placée sous ses ordres formait une véritable armée. « Ce Nabuzardan d'un autre Nabuchodonosor, dit saint Grégoire de Nazianze, avait des arguments tranchants au service de sa cause. Il dit un jour à Basile : « Tous ceux qui résisteront à

Le cuisinier
impérial
Démosthène
à Césarée.
Modeste et
saint Basile

¹ M. de Brogié, *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. V, pag. 95. — ² 3. Greg. Naz., *Orat.* XLIII, cap. XLVII; *Patr. græc.*, tom. XXXVI, col. 557.

l'empereur passeront par mes couteaux ! — L'évêque lui répondit : Retourne à tes fourneaux ; c'est là ta vraie place. » — Enfin Modeste, si mal servi par tant d'intermédiaires, arriva en personne. Il ne montra pas moins d'insolence que ses agents, et ne fut pas plus heureux. « Il est donc vrai, Basile, que vous osez résister aux volontés de l'empereur, dit le préfet, et que vous donnez seul, en Orient, l'exemple de la révolte ! — Je ne sais, répondit l'évêque, ce que vous entendez par cette accusation de révolte. Daignez me l'expliquer. — Je veux dire, reprit Modeste, que vous refusez obstinément votre adhésion à la foi religieuse de l'empereur. Pendant que tous les autres évêques la proclament, seul vous persistez à la répudier. — En matière de foi, dit Basile, je dois obéissance à un empereur plus puissant que les majestés de la terre. Dieu me défend d'adorer une créature. Or, on pousse le blasphème jusqu'à soutenir que Jésus-Christ n'est qu'une créature. — Prenez garde, dit Modeste. Voilà que vous nous injuriez. Ne comptez-vous pour rien notre puissance ? Vous semble-t-il si déshonorant de vous unir à nous, pour le bien général de l'Église et des peuples ? — Je suis loin de vous refuser l'honneur que je vous dois, répondit Basile. Vous êtes un préfet illustre, je le reconnais. Je serais heureux d'être en communion d'idées et de sentiments avec vous. Mais, vous le savez, ce n'est pas la noblesse des personnes, ni des titres, c'est la pureté de la foi qui fait le chrétien. — Le préfet indigné de cette déclaration de principes, se leva de son siège, et fixant sur l'évêque un regard de colère, s'écria : Quoi ! vous ne craignez pas davantage ma puissance ! — Et pourquoi la craindrais-je ? Que pouvez-vous me faire ? — Ce que je puis vous faire ! Mais n'ai-je pas tous les supplices à ma disposition ? — De grâce, quels sont ces supplices ? — La confiscation de vos biens, l'exil, les tortures, la mort, répondit Modeste. — Nommez-moi d'autres châtimens, reprit Basile : aucun de ceux-là ne m'effraie ! — Comment cela ? dit le préfet. — C'est bien simple, répondit l'évêque. On ne peut rien confisquer à qui ne possède rien. Sauf ce lambeau de drap vieilli et déchiré qui me couvre, sauf quelques livres qui sont tout mon trésor, vous ne trouverez rien à me prendre. L'exil ne

saurait davantage m'atteindre ; je ne suis attaché à aucun lieu plus qu'à un autre. Je me considère comme un étranger dans le pays que j'habite maintenant, et j'accepterais comme une patrie la région où il vous plairait de me déporter ; parce que toute la terre appartient au Seigneur, et que nous sommes ici-bas des voyageurs et des hôtes d'un jour. Vous parlez de tortures, mais il vous serait impossible de les prolonger sur ce corps si faible que le premier coup achèverait. Vous n'avez en réalité qu'un seul pouvoir, celui de me tuer. Et quel service vous me rendriez, ajouta-t-il en montrant sa poitrine malade, si vous me délivriez de ce misérable soufflet ! La mort me serait un bienfait inappréciable ; elle me conduirait d'un coup à ce Dieu que je sers, pour qui je vis, ou plutôt pour qui je traîne cette mort vivante et auquel aspirent toutes les forces de mon âme ! — Cette magnifique réponse émut le préfet. — Jamais personne, dit-il, ne m'a tenu un pareil langage ! — C'est peut-être, reprit Basile, que vous n'avez jamais rencontré d'évêque ; sans cela il eût montré la même indépendance, au sujet des questions de foi. Car pour tout le reste, nous sommes les sujets les plus soumis, les plus dociles et les plus humbles. La loi de Jésus-Christ nous en fait un devoir. Et ce n'est pas seulement vis-à-vis des empereurs que nous sommes respectueux et doux ; nous ne voudrions pas froisser le plus pauvre et le plus obscur des hommes. Mais quand il s'agit du service de Dieu et de sa gloire, toutes les autres considérations disparaissent ; nous ne voyons plus que Dieu seul. Les flammes des bûchers, le glaive, les bêtes de l'amphithéâtre, les ongles de fer déchirant la chair vive, rien ne nous effraie, ou plutôt nous trouvons à ces tortures une volupté céleste et de suprêmes délices. Ainsi, outragez notre honneur, menacez notre vie, faites tout ce qu'il vous plaira, déployez toute votre puissance, sachez-le bien, et dites-le à l'empereur, vous ne viendrez jamais à bout de nous faire souscrire à une doctrine impie. — Le préfet admirait malgré lui un tel courage. Sa voix et son geste témoignaient d'une certaine émotion respectueuse, il leva la séance, en donnant à l'évêque jusqu'au lendemain

pour réfléchir. — Vous me trouverez demain ce que je suis aujourd'hui, répondit Basile ¹. »

La fête
de l'Épiphanie
à Césarée.
Valens
et Basile.

26. Toute la Cappadoce, toute la ville de Césarée, on peut dire l'Orient tout entier, avaient les yeux fixés sur cette lutte engagée entre une conscience héroïque et une puissance sans frein. Grégoire était accouru en ces jours solennels près de son illustre ami, résolu à partager ses tourments et sa mort, sans craindre cette fois que l'envie accusât d'ambition une pareille démarche. Valens approchait. Modeste, à tout hasard, préparait ouvertement l'appareil d'un supplice, dans le cas où l'empereur ordonnerait, comme il était assez probable, d'employer la torture contre le saint évêque. Le préfet n'était pas sans inquiétude personnelle sur la manière dont Valens prendrait l'affaire. Il crut prudent d'aller le prévenir de l'état des choses, et se rendit au-devant du prince. « Empereur, lui dit-il, nous sommes vaincus par l'évêque de Césarée ! C'est un homme supérieur aux menaces, insensible aux caresses, inébranlable à toutes les séductions. Les moyens vulgaires n'agissent pas sur des caractères trempés comme le sien. Il faut nous débarrasser de lui par la force, car il ne cédera jamais. » Valens n'était pas alors en veine de cruauté. « Il blâma, dit saint Grégoire, le zèle exagéré de Modeste, et lui défendit d'employer la violence contre un pareil évêque. Il se sentait touché de l'héroïsme de Basile, car la vertu se fait admirer même par un ennemi. L'esprit de l'empereur subissait alors quelque chose d'analogue à ce qui arrive au fer qu'on soumet à l'action du feu. Le métal s'amollit, mais sans perdre sa nature. Il en était ainsi de Valens. L'admiration succédait dans son âme à la violence, mais il était bien éloigné toutefois de songer à adopter la communion de Basile. Il aurait rougi de cet acte comme d'une apostasie. Il cherchait cependant une occasion de se rapprocher du saint évêque, et voici celle qui lui parut la plus favorable ². » On était à la veille de célébrer la solennité de l'Épiphanie. « A moins, dit M. de Broglie, de se mettre lui-

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* XLIII ; *Patr. græc.*, tom. XXXVI, col. 559-562 ; Theodoret., *Hist. Eccles.*, lib. IV, cap. XVI. — ² S. Greg. Naz., *ibid.*

même en dehors de l'Église, Valens ne pouvait se dispenser d'assister ce jour-là à l'office divin. Le matin de la fête, il prit son parti et se rendit au temple avec une escorte de soldats, ne sachant pas bien lui-même s'il serait paisiblement accueilli, ou s'il devrait se faire place par la violence. Il entre; la foule était très-nombreuse et entonnait les psaumes en chœur; le chant était harmonieux et puissant; le service entier offrait le spectacle de la majesté et de l'ordre que Basile excellait à faire régner dans son église. Au fond de la nef, apparaissait Basile lui-même, debout, faisant face au peuple, mais immobile comme une des colonnes du sanctuaire, les yeux attachés à l'autel ¹. Il se tenait là tel que les *Acta Sanctorum* le décrivent, dressant de toute la hauteur de sa grande taille son corps droit et sec; son profil d'aigle fortement accusé par la maigreur de ses joues; un regard de feu brillant sous un front en saillie et sous des sourcils arqués; par moments un sourire, un peu dédaigneux, écartant des deux côtés de sa bouche une barbe longue et déjà blanchie ². Autour de lui tout son clergé était debout, dans une attitude de crainte et de respect ³. » — « L'empereur fut frappé de la majesté des chants, comme d'un coup de tonnerre, reprend saint Grégoire de Nazianze. L'ordre qui régnait dans l'immense assemblée, véritable océan dont les têtes humaines représentaient les vagues, l'aspect plus angélique que mortel de ce clergé vénérable, enfin la physiologie de l'évêque, nouveau Samuel, dont l'âme tout entière attachée à son Dieu ne se laissait distraire par aucun des objets extérieurs, en sorte qu'il paraissait le seul à n'avoir rien remarqué du mouvement produit par l'arrivée du cortège impérial, tout cet ensemble produisit une telle impression sur Valens qu'il éprouva

¹ « On sait que, dans les églises de ce temps (comme dans les basiliques de Rome), l'autel était disposé de manière que le célébrant pût faire face au peuple. C'est ainsi que la messe est dite encore aujourd'hui dans les cérémonies papales. » (Note de M. de Broglie.)

² *Ex Menais Græcorum; Act. Sanct.*, tom. II, pag. 931. J'emprunte ce portrait caractéristique aux excellentes recherches de M. Fralon, dans son étude littéraire sur S. Basile. Paris, 1861. Note de M. de Broglie.

³ M. de Broglie, *L'Église et l'Emp. rom. au IV^e siècle*, tom. V, pag. 101-102.

une espèce de vertige. Un nuage passa sur ses yeux, et il fut quelque temps à reprendre ses esprits. Quand le moment fut venu où il devait présenter lui-même ses offrandes pour la table divine, Valens s'approcha ; mais aucun des ministres n'osait recevoir ses dons, dans l'incertitude où l'on était de l'intention de Basile à cet égard. En cet instant, l'empereur chancela, et si l'un des assistants ne l'eût soutenu, il fût tombé à la renverse. L'évêque fit un signe ; on reçut l'offrande et l'incident n'eut pas de suite ¹. » Après les saints mystères, à la participation desquels l'empereur, malgré cette démonstration, n'avait cependant point été admis ², Valens passa derrière le *velum*, entra dans la salle de la *diaconie* ³, et voulut avoir une conférence avec Basile. Le saint évêque le fit asseoir et, prenant la parole, exposa avec une netteté et une éloquence incomparables le dogme catholique sur la divinité de Jésus-Christ. « J'étais là, dit encore saint Grégoire ; je m'y trouvais au milieu d'une foule empressée qui avait suivi le prince. J'entendis les paroles qui tombèrent des lèvres de Basile, où plutôt qui nous semblèrent inspirées par la sagesse de Dieu même ⁴ ! » Tous les assistants étaient sous le charme de cette éloquence apostolique. Seul, Démosthène, le chef des cuisines, ne partageait point l'émotion générale ; il attendait impatiemment son tour de parole. Quand le saint évêque eut terminé sa brillante improvisation, Démosthène entreprit de lui répondre et de faire l'apologie des ariens. Mais le malheureux orateur débuta, dès les premières phrases, par un barbarisme grossier qui tourna les rieurs contre lui. « Voilà qui est curieux, dit Basile, Démosthène qui ne sait pas le grec ! » Cette fine plaisanterie exaspéra l'artiste culinaire ; il s'emporta en invectives et en menaces. Basile, le fixant alors d'un regard plein d'une sévère majesté, lui dit : « Allez combiner

¹ S. Greg. Nazianz., *loc. citot.*

² S. Grégoire de Nazianze indique formellement que l'empereur voulait se donner l'air d'y avoir participé, mais qu'il n'y fut réellement pas admis. Voici ses paroles : Καὶ τοῦ λαοῦ μέρας γενόμενος, οὕτως ἀφοσιούται τὴν ἔνωσιν.

³ On nommait ainsi l'édifice contigu au temple qui servait de lieu de réunion aux ministres des autels. Nos sacristies actuelles en donnent l'idée.

⁴ S. Greg. Naz., *loc. cit.*

quelque sauce exquise, c'est votre métier ; mais vos oreilles ne sont pas assez exercées pour rien entendre à l'exposition des dogmes divins ¹. » L'empereur daigna rire le premier de la déconvenue de son cuisinier en chef. Il témoigna publiquement son admiration pour le saint évêque. Afin de lui en donner un gage matériel, il l'investit en ce moment d'un grand domaine que l'état possédait à Césarée, voulant, disait-il, que cette dotation impériale fût affectée au *ptochotrophium* (asile pour les pauvres), que saint Basile faisait alors construire ².

27. Les catholiques se flattèrent un instant de l'espoir d'une réconciliation sincère entre Valens et le courageux évêque. C'était mal connaître, d'une part, le caractère à la fois obstiné et vindicatif de l'empereur, de l'autre, l'influence qu'exerçait sur son esprit un entourage exclusivement dévoué aux ariens. Les intrigues et les suggestions des courtisans triomphèrent bientôt des scrupules que le prince manifestait d'abord. On commença par faire insinuer en secret à l'évêque de Césarée de quitter pour un temps sa ville épiscopale. Ce serait, disait-on, tout concilier par une démarche prudente. L'autorité impériale qui avait décrété un ordre général d'exil contre les évêques qui refuseraient de signer la formule de Rimini, serait sauvegardée vis-à-vis de l'opinion. Le prince ne serait point forcé d'user de violence contre un prélat dont il admirait la vertu et l'éloquence. Une retraite momentanée et volontaire aplanissait toutes les difficultés. Basile répondit qu'on pouvait l'arracher à son siège, mais qu'il ne le quitterait jamais par un si lâche compromis. Les ariens représentèrent cette réponse comme une insulte à la majesté de l'empereur. Ils insistèrent pour que des mesures rigoureuses fussent prises contre le rebelle. Valens entra dans leurs ressentiments et fit préparer un décret d'exil. Quand il fut dressé, on l'apporta à sa signature. « Il prit la plume, dit Théodoret, mais il ne put former une seule lettre et la plume se brisa sous ses doigts. Une seconde et une troisième épreuve ne

L'ordre
d'exil. Mola-
die et mort
du César
Galatès, fils
de Valens.

¹ Theodoret., *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. xvi. — ² Theodoret., *ibid.* ; S. Basil., *Epist.* xcv ; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 486, 487.

réussirent pas mieux. Sa main tremblait malgré lui, et il ne pouvait tracer aucun caractère. De dépit, il prit le parchemin et le déchira en mille morceaux ¹. » Les ariens ne se découragèrent pas. Ils revinrent à la charge et obtinrent enfin de l'empereur un ordre verbal qui condamnait l'évêque de Césarée à la déportation. « La sentence nous fut signifiée au milieu de la nuit, dit saint Grégoire. Le char était attelé ; autour de nous les impies étaient dans l'allégresse, les fidèles dans les larmes. Pour nous, la joie d'une conscience pure dominait tous nos autres sentiments. Comme des voyageurs allègres, nous ceignîmes nos reins ; Basile demanda ses tablettes ; sans même changer de vêtements, nous montâmes sur le char. Mais déjà la main de Dieu venait de déchirer le décret d'exil. Ce fut quelque chose de semblable à ce qui se passa dans la nuit fameuse où l'ange exterminateur frappa les premiers-nés des Égyptiens, pour sauver les enfants d'Israël ². » En effet, une clameur retentit au moment où le char s'ébranlait. C'étaient des messagers impériaux qui appelaient Basile, et le suppliaient de se rendre en toute hâte au palais. Le fils unique de Valens, enfant de six ans ³, venait d'être saisi d'une fièvre ardente. En quelques heures, le mal avait fait de si rapides progrès, que les médecins désespéraient de le sauver. L'impératrice Dominica fondait en larmes ; elle disait à son époux que Dieu le punissait des violences exercées contre Basile. Elle affirmait qu'un songe prophétique lui avait révélé que, pour venger son serviteur, Dieu ferait mourir le jeune prince. Valens éperdu demandait Basile. Les courtisans qui venaient d'obtenir l'exil du saint évêque craignaient maintenant que leurs ordres n'eussent été trop vite exécutés. Mais enfin Basile entra dans cet appartement impérial, où le deuil, l'anxiété, le repentir, tenaient maintenant la place des passions haineuses de la veille. Si votre foi est véritable, lui dit Valens, priez Dieu pour

¹ Theodoret., *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. xvi. — ² S. Greg. Naz., *Orat.* XLIII, cap. LIII ; *Patr. græc.*, tom. XXXVI, col. 563.

³ Il se nommait Valentinianus, comme son oncle l'empereur d'Occident, et on lui avait donné le surnom de Galatès, parce qu'il était né en Galatie, durant une excursion que son père avait faite dans cette province.

qu'il daigne conserver la vie de mon enfant. — Empereur, répondit Basile, si vous consentez à embrasser la foi catholique, qui est la mienne ; si vous rendez la paix à l'Église ; si vous promettez de faire instruire le jeune prince dans les mêmes sentiments, et de le faire baptiser par un catholique, il vivra. — L'empereur le promit. Basile se mit en prières et aussitôt une amélioration sensible se produisit dans l'état du jeune prince. Les alarmes se changèrent en félicitations joyeuses. Basile se retira. Valens avait déjà oublié sa promesse. Le lendemain, les évêques ariens accoururent. La seule pensée de voir l'héritier du trône élevé dans les principes catholiques, et remis peut-être à la direction de Basile lui-même, les faisait frémir. Cependant l'enfant impérial continuait à se mieux porter. Ils profitèrent habilement, croyaient-ils, de cette circonstance. « Puisque le baptême est le remède de l'âme et souvent même celui du corps, dirent-ils à Valens, pourquoi le différer davantage ? Le sacrement de régénération achèvera la guérison si heureusement commencée. » Valens se laissa persuader par eux. Un de ces hérétiques administra le baptême. Immédiatement le mal reparut et, une heure après, l'enfant avait cessé de vivre. « Pourquoi, au mépris de ses promesses, dit saint Grégoire de Nazianze, Valens avait-il mêlé les eaux amères de l'hérésie à l'eau douce de la grâce et de la vérité ¹ ? »

28. Cet événement grandit encore la réputation de Basile. Personne ne doutait à Césarée que la mort du prince impérial ne fût un châtiment de la justice divine. Valens et l'impératrice *Domina* en étaient eux-mêmes tellement persuadés qu'ils supplièrent le saint évêque d'intercéder auprès de Dieu, pour détourner la mort dont ils se croyaient personnellement menacés. Enfin Modeste, ce préfet du prétoire, instrument de la tyrannie impériale, tomba malade à son tour. Saint Grégoire, qui nous apprend le fait, ne nous dit point la nature du mal, « mais, dit-il, le patient se tordait dans des convulsions effroyables ; des larmes arrachées par la souffrance lui sillonnaient les joues. Il fit venir Basile, et le sup-

Guérison
miraculeuse
du préfet
Modeste, par
saint Basile.

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* XLIII, cap. LIV.

pliait de le guérir. « On vous a rendu justice, disait-il. Guérissez-moi. — Le saint évêque pria pour son persécuteur, et Modeste fut guéri ¹. » Lui du moins se montra jusqu'à la fin de sa vie reconnaissant pour le thaumaturge. Il ne permettait pas qu'on eût l'air de douter qu'il lui devait sa guérison, et que cette guérison avait été miraculeuse. Nous avons encore, parmi les lettres de saint Basile, celles qu'il adressait à Modeste, devenu le plus ardent de ses amis, après avoir été son plus farouche persécuteur ². Valens et Dominica sortirent de Césarée, sans avoir donné aux ariens la satisfaction d'exiler l'illustre métropolitain, en sorte que la province de Cappadoce put jouir d'une tranquillité relative au milieu du bouleversement de toutes les églises orientales.

La veuve
chrétienne
Vestiana. Le
préfet Eu-
sèbe, oncle de
l'Empereur,
et saint
Basile.

29. Ce n'est pas que les ariens eussent renoncé à leur système de dénigrement et de vexations quotidiennes envers le grand évêque. Ils saisissaient au contraire toutes les occasions d'entraver son zèle, de ruiner son influence et de restreindre son autorité. Peu scrupuleux sur le choix des moyens, ils poursuivirent à outrance leur guerre de détail, espérant peut-être vaincre par la lassitude celui qu'ils n'avaient pu abattre à force ouverte. Un assesseur du préfet de la province du Pont recherchait la main d'une noble veuve, nommée Vestiana, dont les grands biens l'avaient séduit. Cette veuve était une fervente chrétienne, qui avait résolu de consacrer le reste de sa vie au service de Notre-Seigneur. Elle repoussa toutes les instances du prétendant ; mais celui-ci menaçait d'employer la violence, et la pieuse veuve « vint un jour se réfugier à la table sacrée où Basile distribuait les saints mystères, se mettant ainsi publiquement sous la protection de l'Église ³. » Le grand évêque étendit la main sur cette tête opprimée ; fit donner un asile à la suppliante dans un des édifices contigus à la basilique, et attendit avec calme les nouvelles persécutions qui devaient résulter pour lui de cet incident. Elles ne tardèrent pas. Le préfet du Pont, Eusèbe, oncle de l'empereur, prit en main les intérêts de

¹ *Ibid.*, cap. LV. — ² Ces lettres sont au nombre de six et portent dans le recueil les nos 104, 110, 111, 279, 280 et 281 ; *Patr. græc.*, tom. XXXII. —

³ *Greg. Naz., loc. citat.*, cap. LVI.

son assesseur et vint en personne à Césarée, où il dirigea lui-même des visites domiciliaires pour s'emparer de la pieuse veuve. Cependant les ariens semaient partout des bruits infâmes contre l'honneur du saint évêque ; ils ne rougissaient pas d'attribuer nos interventions dans cette affaire aux motifs les plus honteux. Eusèbe se présenta, avec ses licteurs, dans la maison épiscopale, pour y faire une perquisition. Basile lui demanda de quel droit « il violait les privilèges sacrés de la table divine, et foulait aux pieds la majesté des autels, pour venir en arracher une suppliante ? — Que m'importe ? répondit le préfet, tout doit ici obéir à mes ordres. Les chrétiens n'ont aucun privilège devant l'autorité impériale dont je suis investi ! — Il pénétra jusque dans la modeste cellule de Basile, sans respect pour les anges du ciel témoins des vertus sublimes dont cet humble réduit était le théâtre ¹. » La visite n'amena aucune découverte, et Eusèbe se retira furieux. Le lendemain, il envoya chercher l'évêque par une escouade de soldats, et le fit traîner comme un malfaiteur à son tribunal. « Basile se tint debout, comme autrefois le Sauveur devant Pilate. Il écoutait patiemment toutes les invectives que le préfet lui jetait à la face. Juge insensé, qui ne voyait pas la foudre divine déjà suspendue sur sa tête ! Qu'on lui arrache son manteau d'évêque ! s'écria-t-il. — Je suis prêt, dit Basile, à me dépouiller même de ma tunique, si cela peut vous plaire ! — Qu'on lui déchire les flancs avec les ongles de fer ! ajouta Eusèbe. — Basile reprit en souriant : Ce sera un dérivatif ; car je souffre aujourd'hui cruellement du foie, et vous pouvez vous en apercevoir ! — En ce moment le tribunal fut cerné par une foule immense. C'était la ville de Césarée en masse qui venait réclamer son évêque et l'arracher aux mains des bourreaux. Dans le péril qui menaçait le pasteur, tout le troupeau avait vu son propre péril. L'exaspération du peuple était au comble. On eût dit un de ces essaims d'abeilles dont on vient d'enfumer la ruche. Tous les rangs, toutes les conditions, tous les âges étaient représentés parmi cette multitude soulevée. Les deux

¹ Greg. Naz., *Orat.* XLIII, cap. LVI.

corporations des armuriers et des tisseurs impériaux se montraient les plus ardentes. Chacun s'était saisi des produits ou des instruments de son métier. Des torches allumées, des bâtons, des pierres, armaient le reste de la foule. Les femmes même brandissaient leurs fuseaux en guise de lances. A mort le préfet ! criaient toutes les voix. Qu'on l'étrangle ! — Et l'on se disputait à qui aurait l'honneur de lui porter le premier coup. A ces cris, Eusèbe éperdu, tremblant, avait quitté son siège pour se prosterner aux pieds de Basile, le suppliant de l'arracher à la mort. C'était le bourreau qui implorait maintenant la clémence de sa victime. L'homme de Dieu parut à la porte du prétoire et se montra à la foule. Il fut salué par des transports d'enthousiasme. Il n'eut pas de peine à obtenir la liberté et la vie du préfet. Celui-ci quitta aussitôt Césarée pour n'y plus remettre le pied ¹. » Vestiana, cause involontaire de tant de combats et de luttes, prit le voile dans la communauté de vierges dirigée par Macrina, et termina saintement sa vie.

30. Basile avait un frère qui portait le nom de Grégoire. Avocat distingué, il s'était acquis une réputation méritée au barreau. Engagé dès sa jeunesse dans les liens du mariage, il ne paraissait point appelé aux honneurs de la vocation ecclésiastique. Mais la Providence a des vues plus hautes que celles des hommes. Grégoire perdit prématurément l'épouse à laquelle il avait uni ses destinées. A partir de ce moment, il renonça au monde ; se mit sous la direction de Basile son frère, et reçut de lui l'ordination sacerdotale. Quelques années après, une élection régulière du clergé, du peuple et des évêques de la province, l'appela au siège épiscopal de Nysse, petite ville de Cappadoce, située à l'ouest de Césarée, sur le fleuve Halys, à la distance d'une vingtaine de lieues de la métropole. Basile fit couler sur le front de son frère l'huile sainte des pontifes et l'envoya combattre les combats du Seigneur, en un temps où la persécution n'épargnait aucun des évêques fidèles. Saint Grégoire de Nysse ne se faisait pas illusion sur le

Saint
Grégoire,
père de saint
Basile, est
élu évêque
de Nysse.
Discours
du sacre.

¹ S. Greg. Naz., *Orat* XLIII, cap. LVII.

sort qui l'attendait. Dans le discours qu'il prononça, le jour de son sacre, il s'exprimait en ces termes : « D'ordinaire on écarte de l'arène les lutteurs dont les cheveux ont blanchi, dont les forces épuisées trahissent le courage, dont le bras chancelant ne sait plus lancer un trait, soulever le disque, ou résister à l'effort du pugilat. Cependant on impose aujourd'hui à ma faiblesse, à mon impuissance, à ma nullité, le fardeau devant lequel tremblent les plus robustes athlètes. Et dans quel temps, ô mon Dieu ! Car je ne puis retenir plus longtemps l'expression de la douleur qui m'accable, en songeant aux malheurs de l'Église. Les liens de la charité sont rompus. La paix s'est enfuie de nos trésors, cette paix léguée par nos aïeux, ravie aujourd'hui par des fils ingrats ! Charité divine, le Seigneur t'avait thésaurisée pour nous quand il disait : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres ! » Nous avons dissipé le trésor de la charité comme celui de la paix. C'est maintenant qu'il nous faut dire avec le prophète : « J'ai frémi d'indignation en voyant que la paix est le partage des pécheurs. » Oui, les impies, les pécheurs, les infidèles, s'unissent entre eux pour nous anéantir : et nous, nous nous divisons ; ils se serrent en phalanges compactes, la haine commune qu'ils nous portent forme sur leur tête une espèce de tortue macédonienne ; et nous, nous rompons nos rangs, nous brisons nos boucliers ! Qui pourrait, sans verser des larmes, voir dissiper ainsi l'héritage paternel, non plus par un prodigue isolé, comme celui de l'Évangile, mais par une génération tout entière ! Plus de fraternité dans une Église où nous sommes tous frères ; plus d'unité dans la foi que nous avons reçue des apôtres ! La division est telle que ceux mêmes qui combattent l'ennemi commun refusent de s'associer avec nous ; en sorte que toute limite disparaît entre le bien et le mal. Les plus fervents hérétiques sont ceux qui repoussent plus énergiquement le nom d'hérésie. On dirait que ce siècle a déclaré à la fois la guerre à la vérité et au mensonge ; et que la tempête l'agite en sens contraire, comme un arbre qui va se déraciner ¹. »

¹ S. Greg. Nyssen., *In suam ordin.*; *Patr. græc.*, tom. XLVI, col. 547-550.

31. Ainsi préparé à la lutte, Grégoire de Nysse s'était rendu au poste où la Providence l'appelait. Il n'y fut pas longtemps tranquille. Le cuisinier impérial, Démosthène, avait été nommé préfet de la Cappadoce. Un pareil choix était digne de Valens et préluait à tous les abaissements de cet empire byzantin si justement flétri par l'histoire. Fier de son nouveau titre, le chef de la bouche, transformé par le caprice d'un despote en haut et puissant fonctionnaire, arriva à Césarée, bien résolu d'effacer par de nouvelles violences le malencontreux souvenir de son barbarisme antécédent. Il n'osa point toutefois s'attaquer ouvertement à saint Basile. L'émeute dont Eusèbe avait failli devenir la victime était encore trop récente : d'ailleurs la protection de Modeste, non moins que les terreurs superstitieuses de Valens et de l'impératrice, couvraient d'une sorte d'immunité tacite l'illustre métropolitain. Démosthène jugea plus prudent et plus habile de masquer ses coups, et d'atteindre indirectement le métropolitain de Césarée, en frappant l'évêque de Nysse, son frère. Les prélats ariens lui vinrent en aide et manœuvrèrent cette intrigue avec leur souplesse habituelle. Une dénonciation se produisit d'abord contre saint Grégoire de Nysse ; elle était soutenue par un misérable, nommé Philocharès, lequel accusait le nouvel évêque d'avoir, en quelques mois, dilapidé les trésors de son église, et les legs pieux faits par son prédécesseur. Démosthène à qui l'accusation fut soumise protesta qu'il était incompétent pour la juger, et la renvoya à l'examen des évêques ariens. Ceux-ci, de leur côté, répondirent que l'élection de Grégoire avait été faite sous l'influence de son frère Basile, et qu'elle était dès lors entachée d'une sorte de simonie. Ils déclarèrent qu'il était besoin d'un concile provincial pour juger une affaire si grave, et prièrent Démosthène de les laisser se rassembler à Ancyre. L'ancien cuisinier n'avait garde de refuser une pareille requête. Vainement les évêques de Cappadoce protestèrent contre ces indignes supercheres. Un conciliabule se réunit à Ancyre, déclara simoniacque l'élection de Grégoire, et admit comme irréfragables les calomnies soudoyées de Philocharès. C'était précisément ce que voulait Démosthène. Par ses ordres, une escouade de soldats se

Le cuisinier
impérial
Démosthène
transformé en
gouverneur
de la Cappa-
doce.

rendit à Nysse, pour arrêter Grégoire et l'amener à Ancyre. Quand les soldats arrivèrent, Grégoire était malade et leur chef, n'osant point assumer la responsabilité d'une exécution qui pouvait compromettre la vie de l'évêque, lui permit de s'aliter en chemin dans une bourgade assez rapprochée de Nysse. Du reste, le triomphe du chef de la bouche ne fut pas de longue durée. De tous les points de la Cappadoce, les évêques catholiques se réunirent à Césarée. Ils attestaient que l'élection de Grégoire de Nysse, faite sous leurs yeux et indépendamment de toute pression extérieure, avait réuni tous les caractères de légitimité et de canonicité désirables. Ils produisirent des témoins fidèles qui prouvèrent jusqu'à l'évidence la fausseté des griefs intentés par Philocharès. La population de Césarée suivait, avec une ardeur fébrile, ces importants débats. Quand toute l'enquête fut terminée, les évêques chargèrent Basile, comme leur métropolitain, de rédiger une lettre synodale adressée à Démosthène, pour réclamer en leur nom la mise en liberté de Grégoire de Nysse. Nous avons encore cette lettre, monument précieux de dignité épiscopale, où la vérité parlait seule, sans rien trahir des émotions du frère, laissant tout au plus deviner quelques-uns des souvenirs ironiques que rappelle le nom de l'ancien cuisinier. A ceux qui ne comprennent pas que l'Église est la seule école du respect, cette lettre est bonne à lire. Elle était conçue en ces termes : « Nous devons au Dieu tout-puissant et aux empereurs qui nous gouvernent des actions de grâces, quand l'autorité est confiée à des hommes chrétiens, honnêtes et justes. Ce fut dans cet espoir que nous vîmes votre arrivée parmi nous. Bientôt cependant nous apprîmes que les ennemis de la paix cherchaient à vous inspirer contre nous des préventions mal fondées. Nous attendions de votre impartialité une enquête où vous auriez pu recueillir nos témoignages, en supposant toutefois que, dans votre haute prudence, vous ayiez voulu vous attribuer l'examen des causes ecclésiastiques. Mais depuis nous avons acquis la certitude que votre tribunal nous tenait en un souverain mépris. Émue par les calomnies de Philocharès, votre puissance s'est déployée vis-à-vis de notre frère et collègue Grégoire, contre lequel un ordre

d'arrestation a été rendu. Il ne s'est point soustrait à votre sentence. Nul d'entre nous ne songe à se révolter. Mais atteint d'un mal qui lui est habituel, et que la rigueur de la saison a fait encore empirer, il a dû, avec l'escorte de vos soldats qui ne le quittent ni jour ni nuit, s'arrêter en route pour refaire sa santé délabrée. Dans cette circonstance, nous tous, évêques de Cappadoce, nous venons supplier Votre Amplitude de ne pas prendre en mauvaise part ce retard forcé, qui ne peut d'ailleurs préjudicier en rien à l'expédition de l'affaire. Si l'on veut examiner le grief de dilapidation des richesses de l'Église, les trésoriers de Nysse sont là, prêts à rendre un compte exact de leur gestion et à confondre la calomnie. Ils ont en main toutes les pièces écrites qui justifient complètement le bienheureux évêque. Loin de craindre votre tribunal, ils demandent à y être entendus. S'il s'agissait d'autre chose et que Votre Amplitude crût devoir s'occuper d'un prétendu défaut de légitimité dans l'élection, nous sommes obligés de lui déclarer qu'en ce cas, nous devrions être tous entendus. Si en effet les canons ont été violés, cela nous regarde, nous qui avons fait l'ordination, et ne saurait nullement retomber sur l'élu qu'il a fallu contraindre pour lui imposer le fardeau de l'épiscopat. Veuillez donc nous faire interroger, et recueillir nos dépositions. Car nous n'irons point à Ancyre prendre part à une réunion d'évêques séparés de notre communion et auxquels nous ne reconnaissons pas le droit de juger en matière ecclésiastique. Du reste, il vous sera facile de vous convaincre de la parfaite canonicité de l'élection et de l'ordination de notre frère Grégoire. Plût à Dieu que la paix et la concorde fussent aussi faciles à rétablir au sein de l'Église ! Nous faisons des vœux pour que votre administration travaille dans ce sens ¹ ! » La lettre de saint Basile n'aurait pas sans doute beaucoup effrayé l'ancien cuisinier impérial, si elle n'avait été l'expression éloquente et sévère du sentiment unanime de la province. Démosthène n'osa pas plus longtemps braver l'animadversion publique. Il demanda un changement de destination et quitta la Cappadoce. L'affaire de saint Grégoire de Nysse n'eut pas d'autres suites.

¹ S. Bas., *Epist.* ccxxv ; *Patr. grec.*, tom. XXXII, col. 839.

32. Cependant Valens était arrivé à Antioche, beaucoup plus occupé de sa guerre au Consubstantiel que de son expédition contre les Perses (372). La liste des proscriptions épiscopales ordonnées par lui serait innombrable. Saint Eusèbe de Samosate avait été l'une des premières victimes de la fureur arienne. Il vit un jour arriver le messager de Valens, porteur d'un ordre d'exil. « Gardez-vous, lui dit-il, de faire connaître à qui que ce soit le but de votre voyage. La population vous massacrerait. » Le généreux évêque, après avoir fait cacher dans son palais le malencontreux messager, attendit que la nuit fût venue, traversa l'Euphrate accompagné d'un serviteur fidèle qu'il renvoya ensuite chercher ses tablettes et ses livres. Déjà la disparition de l'évêque avait été signalée, quand le serviteur vint s'acquitter de sa commission. Ce furent alors des pleurs et des lamentations unanimes. La multitude désolée se transporta sur l'autre rive du fleuve, rejoignit le saint évêque et le supplia de rentrer à Samosate. « Nous vous défendrons comme un père, s'écriaient-ils. Toute l'autorité de l'empereur sera impuissante à vous arracher du milieu de nous! — Non, non, répondit Eusèbe. L'Apôtre nous commande d'obéir aux puissances; je vous dois l'exemple et j'obéis. » La foule éplorée lui offrit alors de l'argent, des vêtements, des vivres. Eusèbe ne voulut rien accepter et partit, exilé volontaire, pour obéir à la tyrannie d'un despote ¹. Quelques jours après, la secte arienne envoyait à Samosate un évêque intrus, nommé Eunomius. Les soldats le mirent en possession du siège épiscopal; mais il ne se trouva pas, dans toute la ville, un seul chrétien qui consentit à mettre le pied dans la basilique profanée. L'horreur inspirée par Eunomius était telle qu'un jour, au moment où il entrait dans la piscine commune des thermes publics, tous les baigneurs se retirèrent. Quand il fut sorti lui-même du bain, la foule exigea que l'eau de la piscine fût entièrement renouvelée, « pour éviter, disait-on, la souillure de tout contact avec un hérétique. » Après cette démonstration populaire, Eunomius quitta la ville. Les ariens

Arrivée
de Valens à
Antioche.
Exil de saint
Eusèbe de
Samosate.
Les deux
évêques in-
trus de cette
ville Euno-
mius et
Lucius.

¹ Theodoret., *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. XIII.

lui donnèrent pour successeur Lucius, une autre de leurs créations. Ce nouveau venu ne fut pas mieux accueilli. Passant un jour sur sa mule au milieu du forum, pendant que les enfants jouaient à la paume, la balle vint à rouler sous les pieds de la monture épiscopale. Les enfants s'écrièrent que la balle était infectée, et improvisant tous ensemble un bûcher, ils la brûlèrent. Cependant Lucius n'était pas homme à reculer ni à fuir, comme Eunomius. Il répondit au mépris dont il était l'objet par des proscriptions. Les magistrats mirent leur autorité au service de ses vengeances. Les prêtres fidèles furent bannis de la cité. Le diacre Évolcius fut relégué dans le village ruiné et désert d'Oasis; le saint prêtre Antiochus, neveu de l'évêque Eusèbe, fut déporté dans l'intérieur de l'Arménie. Ces rigueurs furent impuissantes à entamer l'orthodoxie des habitants de Samosate. Ceux-ci persévérèrent à rejeter la communion des ariens. Cependant les confesseurs emportaient avec eux dans leur exil la semence de la vraie foi. Saint Eusèbe, relégué sur les rives de l'Ister, parmi les tribus barbares des Goths qui venaient d'envahir la Thrace, se fit le missionnaire de ces farouches vainqueurs. Il mourut à la peine. La ville de Samosate demeura constamment fidèle à sa mémoire. Quand la paix eut été rendue à l'Église, les suffrages unanimes du clergé et du peuple appelèrent au siège vacant le confesseur Antiochus, neveu du martyr. Tous les évêques de la province imposèrent les mains à l'élu. Parmi eux, Antiochus remarqua Jovin de Perra, lequel avait naguère communiqué avec les ariens. Antiochus se levant le repoussa : « Arrière, dit-il, cette main sacrilège qui a profané les saints mystères ! »

Exil de
saint Barsès,
évêque d'É-
desse. La
veuve chré-
tienne et
l'assemblée
des fidèles à
Édesse.

33. Les frontières de la Mésopotamie, comme celles de la Thrace, voyaient se renouveler les mêmes scènes de persécution. L'évêque d'Édesse, saint Barsès fut d'abord exilé par ordre de Valens dans l'île déserte d'Aradus. Barsès, était un thaumaturge. Sa réputation s'étendait bien au delà des limites de l'Osroène, dont Édesse était la capitale. Les malades accouraient à lui de toute la Phénicie, de l'Égypte et de la Thébaïde. L'île d'Aradus fut bientôt peu-

¹ Theodoret., *loc. cit.*

plée de la multitude des pèlerins. Valens ordonna de transporter l'auguste vieillard à Oxyrinque, dans l'Heptanomide. La foule l'y suivit encore et la haine de l'empereur échangea une troisième fois ce lieu d'exil pour la misérable bourgade de Phéno, sur les extrêmes limites de la Nubie, au centre d'une population barbare, où le saint confesseur mourut de chaleur et de faim. « On conserve de nos jours, dans l'île d'Aradus, ajoute Théodoret, la coucnette grossière où le saint goûtait quelques heures de sommeil. Les malades vont en grand nombre solliciter la faveur d'y être étendus, et recouvrent ainsi la santé par l'intercession du glorieux martyr ¹. » Les fidèles d'Édesse, comme ceux de Samosate, refusèrent de communiquer avec l'évêque arien que Valens s'était empressé de leur envoyer, aussitôt après l'exil de Barsès. La nuit du samedi au dimanche, ils quittaient la ville pour aller en pleine campagne assister à la célébration des saints mystères. Ce jour-là, Édesse demeurait complètement déserte; l'intrus restait seul, avec ses familiers, dans l'église vide. Valens au comble de la fureur annonça l'intention d'aller en personne châtier la cité rebelle; il le fit; mais sa présence ne changea rien aux habitudes de la population chrétienne, laquelle, le samedi suivant, se rendit au lieu ordinaire des assemblées. Le préfet Modeste reçut l'ordre de prendre avec lui tous les soldats de la douane, les seuls qui tinssent garnison dans cette ville frontière, et d'aller massacrer les chrétiens réunis. Modeste sortit, à la pointe du jour, avec son escouade de bourreaux. En traversant la plaine, il rencontra une pauvre femme qui se dirigeait en hâte vers le lieu de l'assemblée. Elle portait dans ses bras un enfant à la mamelle. Où vas-tu? lui demanda-t-il. — Rejoindre mes frères les chrétiens. On m'a dit qu'on allait les mettre à mort; je veux partager leur martyre! — Mais, ajouta le préfet, pourquoi emmener cet enfant? — Pour ne pas le frustrer d'une couronne si glorieuse! répondit l'héroïque chrétienne. — Modeste, touché jusqu'aux larmes de cette foi invincible, retourna

¹ Theodoret., *Hist. Eccles.*, lib. IV, cap. xiv.

près de Valens, et lui raconta l'incident. « De grâce, ajouta-t-il, renoncez à l'idée d'un pareil massacre, qui nous déshonorerait, sans éteindre la soif des catholiques pour le martyr ! » — Valens se laissa persuader, il révoqua la première sentence, laissant la liberté au préfet d'agir comme il croirait le plus convenable. Cependant les chrétiens d'Édesse, réunis en plus grand nombre que de coutume, attendaient avec calme l'heure du martyr. Prévenus du danger qui les menaçait, cette perspective avait redoublé leur ferveur. Ils reçurent le sacrement de l'Eucharistie comme pour la dernière fois. Modeste arriva enfin, à la tête de son escorte. Mais, au lieu du massacre qu'on avait prévu, on n'eut autre chose à subir qu'un long discours du préfet, lequel invitait l'assemblée à cesser une révolte inutile et à obéir aux ordres de l'empereur, en acceptant sa communion. Modeste parla autant qu'il voulut ; nul ne l'interrompit ; quand il mit spontanément fin à sa harangue, personne ne prit la parole pour lui répondre. S'adressant alors au prêtre Eulogius, qui présidait la réunion : Pourquoi, lui dit-il, gardez-vous le silence ? — C'est, répondit-il, que vous ne m'avez pas personnellement interpellé. — N'avez-vous donc point entendu le discours que je viens de faire ? — Je n'en ai pas perdu une syllabe, reprit Eulogius ; mais vous avez parlé à toute l'assemblée, non à moi. Si pourtant vous désirez connaître mon sentiment, je suis prêt à l'exprimer. — Pas de discussion, interrompit Modeste. Acceptez la communion de l'empereur. — Eh quoi ! dit Eulogius, Valens en recevant la pourpre, serait-il devenu évêque ? — Cette exclamation ironique souleva une hilarité qui déplut au fonctionnaire. Il s'écria, avec une irritation mal dissimulée : Je n'ai rien dit de pareil. Votre réponse serait une sottise, si elle n'était une impudence. Je vous ai adjuré tous d'embrasser la communion des vénérables évêques qui célèbrent chaque jour les saints mystères en présence de l'empereur. — Nous ne connaissons pas ces évêques, dit Eulogius. Mais nous connaissons notre pasteur légitime, Barsès. C'est avec lui seul que nous voulons être en communion ! — Modeste, désespérant de fléchir une telle résistance, fit saisir les clercs, au nombre de quatre-vingts, et les

condamna à être déportés dans les montagnes de la Thrace. La sentence fut sur-le-champ mise à exécution. Mais l'esprit public réprouvait de pareilles violences. Dans toutes les villes où passaient les confesseurs, on les recevait sous des arcs de triomphe; la population baisait leurs mains chargées de fers, et leur prodiguait les témoignages les moins équivoques d'intérêt et de sympathie. Valens fut obligé de changer le lieu de leur exil. On les isola par petits groupes détachés, et on les dirigea sur les cités de l'intérieur de l'Égypte. Là encore les captifs se virent l'objet de la vénération universelle. La jeunesse chrétienne se pressait autour d'eux et se plaçait sous leur direction ¹. En travaillant ainsi à la ruine du catholicisme, Valens ne réussissait en somme qu'à se discréditer lui-même et à donner de nouvelles forces à la vérité qu'il combattait.

34. Du reste, on eût dit que la Providence prenait soin d'écartier de ce prince toutes les préoccupations politiques qui auraient pu le distraire de sa lutte contre l'Église. La persécution semblait favorisée par les circonstances, en sorte que la prospérité du persécuteur devenait alors, comme cela s'est renouvelé vingt fois durant le cours des siècles, un objet de scandale pour les faibles et de triomphe pour les complices. La guerre avec la Perse, dont on s'était alarmé quelques années auparavant, n'était plus ni probable, ni même possible. Sapor vieillissait; il voulait terminer en paix sa longue carrière, et ne songeait plus à inquiéter les Romains. L'Arménie avait changé de maître. Arsace venait de mourir: avec lui s'éteignait le ressentiment des injures faites à ce prince par Julien l'Apostat. Para, fils et successeur d'Arsace, était un enfant au berceau, incapable encore d'une politique personnelle. La régente, sa mère, s'était replacée sous la tutelle de Rome; elle avait accepté avec empressement deux légions, que Valens lui envoyait pour maintenir la tranquillité intérieure et extérieure dans ce pays. Par surcroît de bonne fortune, les Goths, depuis leur dernière débâcle, se tenaient sinon dans la soumission absolue, du moins dans

Succès
politique de
Valens.

¹ Théodoret., *Hist. Eccles.*, lib. IV, cap. xv.

un demi repos qui suffisait à la politique de Valens. Il n'était pas jusqu'à l'empereur Valentinien qui, depuis le dénouement de l'insurrection de Procope, n'affectât de prendre au sérieux la capacité de son frère d'Orient. On répétait donc, dans tout l'empire, l'éloge de Valens, comme jadis on avait célébré l'habileté de Constance. Dieu laisse parfois aux politiques de ce monde la satisfaction éphémère d'enregistrer de pareils triomphes. Les plus fins diplomates ne savent d'où viendra la ruine, et cependant la ruine est déjà imminente. Il en fut ainsi de tous les persécuteurs de l'Église dont nous avons jusqu'ici raconté l'histoire. Il devait en être de même de Valens.

35. Mais l'heure n'était pas venue, et tout semblait succéder à souhait pour la réalisation de ses projets contre le catholicisme. Ce prince venait d'accorder aux païens la faculté de reprendre en Orient leurs rites idolâtriques et leurs sacrifices interrompus. « Les solennités de Cérés, de Bacchus et de Jupiter, dit Théodoret, recommencèrent avec une pompe nouvelle ¹. » Constantinople surtout se distingua par son zèle rétrospectif. Les partisans de Julien l'Apostat s'étaient concentrés dans cette ville, devenue odieuse à Valens, depuis l'usurpation de Procope. Délaisée par le souverain, Constantinople se vengea sur le catholicisme. Tous les fidèles furent chassés de la ville et se répandirent dans les campagnes environnantes. Le samedi soir, ils se réunissaient dans une grotte, au pied de la montagne voisine, et célébraient clandestinement les saints mystères. Cependant les os de Constantin le Grand reposaient dans la basilique déserte des Saints-Apôtres, et le temple dédié par Constance à sainte Sophie restait vide. Le fonctionnaire impérial qui administrait alors Byzance ne crut pas avoir assez fait, tant que les catholiques proscrits pouvaient encore se réunir. Par son ordre, des soldats cernèrent la montagne et dispersèrent l'assemblée ². Nous avons déjà dit que saint Mélèce, à Antioche, avait été le premier des évêques exilés par Valens. Il ne paraît pas que saint Paulin ait subi la même proscription. Vraisem-

¹ Theodoret., *Hist. Eccles.*, lib. IV, cap. XXI. — ² Theodoret., *loc. cit.*

Pureurs
ariennes de
Valens à
Antioche. Le
moine saint
Aphraate.

blement Valens l'avait épargné parce que sa communion, adoptée seulement d'un petit nombre de catholiques sincères mais outrés, pouvait être un moyen de division pour les orthodoxes. Quoiqu'il en soit, la communauté de saint Méléce à Antioche demeura fidèle à son évêque ; elle ne consentit jamais à une transaction d'aucun genre. « Les prêtres Flavien et Dorothee qui étaient à sa tête montrèrent, dit Théodore, la fermeté d'un roc inébranlable. Chassés de leurs églises, ils conduisirent leurs ouailles sur les bords de l'Oronte, à quelque distance de la ville, et y tinrent leurs assemblées hebdomadaires. Le chant des psaumes, dans cette chrétienté persécutée, ressemblait à celui que les Juifs de la captivité faisaient entendre sur l'Euphrate, quand ils suspendaient leurs lyres aux saules du rivage babylonien. » La tyrannie de Valens ne put venir à bout de cette résistance occulte. Les espions de la police impériale, de connivence avec les proscrits, les informaient d'avance des mesures prises contre eux. La catholique Antioche se rappelait qu'elle avait eu pour fondateur le prince des apôtres. Elle ne laissa point profaner la chaire apostolique qui faisait sa gloire. Cependant les solitaires des environs fournissaient leur contingent d'héroïsme et venaient, par leurs exhortations et leurs exemples, encourager la population fidèle. « Un jour, dit Théodore, l'empereur Valens, du balcon de son palais, aperçut un moine qui longeait le quai de l'Oronte. Il l'appela. Qui es-tu ? lui demanda-t-il. — Je suis Aphraate, serviteur de Jésus-Christ. — Le nom d'Aphraate était tellement connu par les miracles sans nombre obtenus par son intercession que Valens ne put l'entendre sans témoigner une espèce de surprise respectueuse. — Mais où allez-vous ? ajouta-t-il. — Je vais, répondit le saint vieillard, à l'assemblée des fidèles, prier pour la prospérité de votre empire. — Je croyais, dit l'empereur, que le devoir d'un solitaire était de rester dans sa cellule, sans venir se mêler parmi les hommes. — A ces mots, l'ermite fixant sur son interlocuteur un regard plein de majesté : Il est vrai, dit-il ; c'est là mon devoir, et je l'ai fidèlement accompli, tant que le troupeau de notre divin Sauveur a vécu en paix. Mais aujourd'hui

que les brebis du divin Pasteur sont livrées aux loups dévorants, j'ai dû tout quitter pour venir à leur secours. Dites-moi, en effet, auguste empereur, si j'étais une jeune fille renfermée dans l'intérieur de la maison paternelle et que je visse l'incendie dévorer la maison, que me conseilleriez-vous de faire? Devrais-je rester tranquillement assis, et attendre que la flamme eût tout dévoré? ou plutôt ne devrais-je point courir au dehors pour donner l'alarme, et employer toutes mes forces à combattre le progrès du feu? Voilà précisément ce que je fais, à l'heure présente. Vous avez mis le feu à la maison de mon père; je viens éteindre l'incendie. » — L'empereur, étonné de cette vigoureuse réplique, laissa sortir Aphraate en liberté. Le chambellan de service, moins patient que son maître, injuria le saint et le reconduisit jusqu'à l'escalier du palais, en l'accablant des plus grossières invectives. Quelques instants après, l'empereur chargea cet officier d'aller faire préparer son bain. Le chambellan sortit pour exécuter l'ordre; mais il ne revint pas. Lassé de l'attendre, Valens l'envoya chercher. En entrant dans la salle du bain, on trouva l'officier étendu à terre, étouffé par la vapeur de l'eau bouillante. « Les ariens eux-mêmes, ajoute Théodoret, furent forcés de reconnaître que la main de Dieu s'était appesantie sur le blasphémateur. Mais cet exemple ne les convertit point. Ainsi que Pharaon, ils endurcirent leur cœur et continuèrent à suggérer au prince les mesures les plus violentes contre les catholiques ¹. »

36. Chaque jour on jetait dans l'Oronte le cadavre de quelque martyr immolé par les soldats. Les réunions hebdomadaires, dispersées par la force, ne purent bientôt plus avoir lieu. Valens, irrité contre les moines, publia un édit qui les traitait de déserteurs, et prescrivait de les enrôler dans les cadres de l'armée. Les curies étaient autorisées à confisquer leurs biens. Plus l'acharnement qui dictait de pareilles lois était tyrannique, plus l'opinion se prononçait en faveur des opprimés. Les ariens eux-mêmes

¹ Théodoret., *Hist. Eccles.*, lib. IV, cap. xxv.

manifestaient indirectement la haute opinion qu'ils avaient de la vertu et des lumières des pieux cénobites, en s'efforçant de les gagner à leur secte. Ils prétendaient, entre autres calomnies intéressées, que le grand solitaire saint Sabas, dont la réputation était alors universelle en Orient, ne faisait nulle difficulté de partager leur communion. Ce bruit, répandu à Antioche, troublait la conscience des fidèles. Flavien, Diodore et Aphraate supplièrent Sabas de venir en personne démentir les sectaires et démasquer leur perfidie. Le saint se rendit à leur appel. Comme autrefois Antoine, il quitta son désert pour rendre hommage à la vérité. Son apparition à Antioche fut un événement. La population se pressait autour du patriarche des solitudes. Sabas était vêtu d'une tunique grossière; une corde lui servait de ceinture. On eût dit Jean-Baptiste revenu parmi les hommes. Des prodiges innombrables marquaient tous ses pas. Il disait à la foule émue : « Fuyez la doctrine impie des ariens ! La vérité catholique est celle de Nicée. Athanase en est le héraut. Attachez-vous à cette foi et ne l'abandonnez jamais ¹. »

37. Au moment où Sabas faisait publiquement l'éloge du patriarche d'Alexandrie, Athanase expirait, plein de jours et de saintes œuvres, sans avoir vu le triomphe de l'Église. « Il mourut dans son lit, » dit la légende du bréviaire romain. Il trouvait dans la mort un repos qu'il avait longtemps demandé en vain aux grottes des montagnes et aux profondeurs du désert ; il pouvait mesurer de son regard défaillant l'étendue des mers qu'il avait parcourues ². Sa mort fut un deuil universel pour les catholiques. Saint Grégoire de Nazianze prononça, à cette occasion, un panégyrique qui nous a été conservé. L'éloquence s'y élève à la hauteur d'une telle mémoire. « Louer Athanase, disait-il, c'est louer la vertu. Or la vertu par excellence n'est autre que Dieu lui-même : louer Athanase, c'est donc louer Dieu. Si jamais un homme s'élançant par delà les horizons mortels, se dégageant de l'enveloppe

Mort de
S. Athanase.
Son oraison
funèbre par
S. Grégoire.
de Nazianze

¹Theodor., *ibid.*, cap. xxvi. — ²M. de Broglie, *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. V, pag. 117.

et comme du nuage de la chair, s'est mis en contact avec l'essence divine et s'est plongé, autant qu'il est permis à l'humaine nature, dans l'océan de la pure lumière, cet homme fut doublement heureux par l'élévation même de sa pensée et par l'espèce de déification résultant pour lui de son commerce avec l'auguste Trinité. Or cet homme a vécu ; il se nommait Athanase. En lui semblaient se personnifier les grandes figures patriarcales et prophétiques : Enoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, Josué, Samuel, David, Elie, Elisée. Égal à la plupart de ces héros du Testament antique, il fut supérieur à quelques-uns d'entre eux. On eût dit qu'il avait emprunté à chacun d'eux sa vertu dominante : à celui-ci l'éloquence et la force de la persuasion ; à celui-là l'énergie ; aux uns la douceur ; à d'autres le zèle et l'intrépidité. Il se montra sur le siège d'Alexandrie le véritable successeur de saint Marc. Je dis véritable, parce qu'il n'hérita point seulement du trône de l'Évangéliste, mais de sa piété et de sa foi. Ceux-là en effet ne sont pas les vrais successeurs des apôtres, qui envahissent leurs églises et répudient leur foi, qui usurpent leurs dignités et corrompent leur doctrine. Une pareille succession, c'est le triomphe des ténèbres sur la lumière, la peste remplaçant la santé, la tempête couvrant de nuages l'azur du ciel, l'impiété et la folie détrônant la sagesse et la vertu ! Athanase, au contraire, a réalisé l'idéal du pontife tel que saint Paul nous l'a retracé quand il parle du « divin Prêtre qui a pénétré les cieus. » Oui, je vais jusque là, sans craindre d'être taxé d'exagération, puisque l'Écriture nous apprend que ceux qui vivent « selon le Christ sont véritablement d'autres Christs. » Cherchez une vertu qu'Athanase n'ait point pratiquée, une condition, un rang, un âge dont il n'ait été le modèle ! Vous êtes en foule dans cet auditoire, hommes et femmes, jeunes gens et vierges, enfants et vieillards, prêtres et peuple, moines et époux, simples et grands, riches et pauvres, travailleurs ou contemplatifs. Tous vous pouvez reconnaître dans Athanase la vertu propre à votre condition. Un cénobite admirera les prodiges de mortification par lesquels il s'était affranchi des liens du corps, des servitudes matérielles, pour vaquer au jeûne et à la prière ? Un

autre célébrera cette voix angélique qui ne se lassait point de chanter notre divine psalmodie? Celui-ci sera touché de son amour pour les pauvres et de son infatigable charité; celui-là contempera, avec un respectueux étonnement, ce caractère intrépide qui opposait aux puissants un front d'airain et déployait des trésors de tendresse pour les petits et les humbles. Les vierges trouveront en lui un modèle de virginité; les époux, le plus sage des directeurs; les solitaires, un patriarche de la solitude; les cénobites, un législateur; les simples, un guide; les savants, un docteur; les emportés, un frein; les malheureux, un consolateur; les cheveux blancs, un bâton de vieillesse; les jeunes gens, un pédagogue; les pauvres, un aumônier; les riches, un dispensateur; les veuves, un appui; les orphelins, un père; les étrangers, un hôte; les malades, un médecin. Enfin il s'était fait tout à tous. Eh bien! qu'on admire tant qu'on voudra ces mérites si divers, ils ne sont que le petit côté de la gloire d'Athanase! Je les abandonne pour m'attacher à ce qui fait véritablement son héroïsme exceptionnel. Il y eut un temps, hélas! trop court, où l'Église était florissante. On ne songeait point alors à dissimuler sous des formules captieuses une doctrine empoisonnée; on ignorait l'art des circonlocutions et des subtilités théologiques; nul n'aurait osé se faire une doctrine appropriée aux circonstances, ni consulter les grands de la terre pour savoir comment il fallait parler de Dieu. Le langage de l'Église était simple comme la vérité même. Arius parut, avec ses fureurs impies, remplaçant par le blasphème l'antique majesté de l'Évangile. Qui dira jamais les calamités dont son hérésie fut le signal? Il faudrait Jérémie en personne pour égaler ici les lamentations aux douleurs! Athanase fut vraiment la trompette de la foi, en un temps où la vérité était opprimée de toutes parts. Dans l'auguste réunion des trois cent dix-huit confesseurs de Nicée, Athanase, encore simple prêtre, eut l'honneur d'exercer, par son mérite seul, l'influence prépondérante. Désigné dès lors aux vengeances des sectaires, il devint le but de toutes leurs attaques, et dans une lutte qui embrassait l'univers entier, on eût dit qu'il ne s'agissait pour les ariens que d'abattre une

seule tête. Vous connaissez les forfaits du cappadocien Georges, cet intrus dont la cruauté ensanglanta l'Égypte. Athanase proscrit alla demander un asile aux rochers des solitudes. Les pieux habitants du désert s'étonnaient de le trouver plus exercé qu'eux-mêmes aux mortifications, à la pénitence, aux jeûnes et aux veilles saintes. Ils lui firent un rempart de leur corps. Combien d'entre eux subirent la mort, pour ne point révéler la retraite du patriarche ! Georges faisait parcourir l'Égypte, fouiller la Syrie, l'Orient tout entier, dans l'espoir d'atteindre Athanase. N'y pouvant réussir, il eut recours à un moyen plus sûr, à des calomnies plus dangereuses que le poignard. Ce fut sous son influence et sous la direction des eunuques de la cour que se tinrent, je ne dirai pas des conciles, à Dieu ne plaise que je profane ici un nom sacré ! mais des conseils de Caïphe où l'on soudoyait de nouveaux Iscariotes ; où l'on recueillait la déposition de faux témoins ; où l'on condamnait encore une fois Jésus ! Rien ne put faire fléchir le courage d'Athanase, cette colonne de l'Église. Nouveau Samson, il renversa sur ses auteurs l'échafaudage de tant de calomnies savamment amoncelées. Dieu lui-même prit en main la cause de son défenseur. On vit tomber d'abord Constance, prince misérable, dont la vie avait été un tissu de cruautés, dont la mort fut manifestement l'œuvre de la vengeance divine. En expirant, il articula, dit-on, un triple regret : celui d'avoir fait massacrer son neveu Gallus ; d'avoir donné la pourpre au César apostat Julien ; enfin d'avoir soutenu le parti de l'erreur. L'intrus cappadocien Georges fut, quelque temps après, immolé par une population furieuse ; Athanase rentra triomphant dans la capitale de l'Égypte. Mais la tranquillité dont le grand patriarche pouvait enfin jouir ne fut pas de longue durée. Le restaurateur du paganisme, l'apostat Julien, estimait n'avoir rien fait encore contre l'Église, tant qu'Athanase serait vivant. Nouvelle persécution, nouvel exil, jusqu'à ce que, frappé par la puissance céleste, Julien eût expiré chez les Parthes. Un empereur se levait alors, digne du sceptre, digne de l'Église dont il était le fils dévoué. Celui-là demandait à Athanase de lui apprendre à discerner la foi véritable, au milieu des

formules ariennes dont le nombre se montait à plus de six cents. Le patriarche d'Alexandrie lui répondit par le symbole de Nicée, monument d'une jeunesse immortelle. Jovien, prince chéri de Dieu, ne fit que passer sur le trône. Vous connaissez les orages soulevés contre l'Église par le maître actuel de l'Orient. C'est au milieu de cette dernière tempête que vient de s'éteindre Athanase, l'œil sacré de l'univers catholique, le pontife incomparable, la grande voix de la vérité, la colonne de la foi, le nouveau précurseur du Christ, la seconde lampe allumée dans les sentiers du Seigneur. Il s'endort dans une radieuse vieillesse, plein de jours passés selon Dieu. Après tant de calomnies réfutées, tant d'assauts soutenus, l'auguste Trinité l'appelle au séjour des saints. Il a rejoint ses frères les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, tous ceux qui ont combattu pour la foi ; plus honoré au sortir de la vie qu'il ne le fut au jour où il rentrait en triomphe dans les murs de sa fidèle métropole ; faisant répandre plus de larmes ; laissant dans la pensée de tous un souvenir plus ineffaçable que tous les monuments et les arcs de triomphe élevés à sa gloire ¹. »

38. Plus haut encore que l'éloquence même de saint Grégoire, l'Église catholique a élevé la voix pour glorifier la mémoire d'Athanase. Le symbole qui porte le nom du grand patriarche est aujourd'hui chanté chaque dimanche par tous les prêtres de l'univers. On a élevé, en ces derniers temps, quelques doutes sur l'authenticité de cette formule de foi. On la suppose une œuvre collective plutôt que la production spontanée du génie d'Athanase. Cela peut être ; mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'elle ne dut son crédit qu'au patronage de l'illustre confesseur. S'il ne l'a pas composée lui-même, il l'a du moins adoptée et couverte de l'autorité irrafragable de son nom ². Ce ne fut point assez : l'église romaine, pour mieux consacrer la sublimité intellectuelle du patriarche d'Alexandrie, a voulu lui donner le premier rang parmi les quatre grands docteurs dont la statue colossale supporte le dôme de

Symbole de
S. Athanase.
S. Pierre, élu
patriarche
d'Alexandrie

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* XXI, *In laudem Athanasii*, passim ; *Patr. græc.*, tom. XXXV, col. 1082-1128. — ² Cf. *Diatribæ in Symbolum Quicumque* ; *Patr. græc.*, tom. XXVIII, col. 1568-1604.

la Confession de saint Pierre. Athanase avec saint Chrysostome pour l'Église grecque, saint Ambroise et saint Augustin pour l'Église latine, représentera jusqu'à la fin des siècles le génie catholique, uni à la sainteté du caractère et à l'indomptable énergie de la foi. — Avant d'expirer, Athanase répondant aux sollicitations de ses prêtres qui lui demandaient en pleurant de se désigner lui-même un successeur, avait étendu la main vers l'un d'entre eux, et par ce geste avait suffisamment manifesté sa pensée. Clergé, magistrats, peuple, tous, respectant après sa mort la volonté de celui qu'ils avaient tant aimé durant sa vie, ratifièrent son élection muette. D'une voix unanime, Pierre fut proclamé au trône vacant. Pierre avait été le fidèle compagnon d'Athanase; il en avait partagé tous les périls, l'avait suivi au désert, dans l'exil, au milieu des rochers de la Thébaïde, comme en Germanie, ou à Rome, suivant que le caprice des persécuteurs ballottait du nord au midi le héros de la foi. Pour Alexandrie, Pierre était en quelque sorte Athanase se survivant à lui-même; on croyait n'avoir pas perdu tout entier le grand homme; on retrouvait son image vivante dans la personne du plus constant, du plus cher, du plus fidèle de ses amis.

39. Ce n'était point là ce qu'attendait Valens. Par ses ordres, le gouverneur d'Égypte, Palladius, à la tête d'une foule composée en majorité de juifs et de païens, envahit la basilique d'Alexandrie, et tint le nouveau patriarche assiégé dans l'église, menaçant de massacrer tous les fidèles, si le pontife ne se constituait prisonnier. Il voulait, disait-il, l'envoyer à Antioche, où l'empereur se réservait d'examiner les graves irrégularités qui avaient entaché son élection. Pierre réussit, la nuit suivante, à s'embarquer sur un navire qui faisait voile pour Rome, sauvant la vie, par son heureuse fuite, à des milliers d'innocents. Valens n'insista plus sur l'examen juridique qui venait de servir de prétexte à ces violences; il se contenta d'expédier d'Antioche l'arien Lucius, dont nous avons précédemment raconté les mésaventures vis-à-vis de Jovien. Ce ridicule personnage, qui jouait depuis tant d'années le rôle de prétendant au siège patriarcal d'Alexandrie, eut enfin la joie de se voir intronisé par les soldats de Valens. Il s'assit dans la chaire illus-

Exil de
saint Pierre,
successeur
d'Athanase.
Intrusion de
Lucius. Les
deux saints
Macaire et
Isidore.

trée par Athanase ; mais il fit payer cher aux catholiques les raileries qu'on s'était tant de fois permises au sujet de son infirmité naturelle. Le bossu devint un tyran. On eût dit qu'il prenait à tâche d'effacer, en les dépassant, les cruels souvenirs de Georges le cappadocien. Secondé par le préfet d'Égypte, il se crut tout permis. Son palais épiscopal fut rempli d'une bande de païens qu'il prit à sa solde, et dont il se servait pour arracher les catholiques de leurs demeures. Il les faisait torturer sur la place publique, égorgeant les uns, exilant les autres, confisquant les biens de tous. Les religieux furent particulièrement en butte à ses fureurs. Il envoyait ses satellites incendier les monastères de Nitrie et de la Thébaidé, pourchassant les solitaires jusque dans leurs grottes les plus reculées. « Un jour, dit Théodoret, ses limiers lui ramenèrent prisonniers les deux Macaire de Nitrie, Isidore et quelques autres pères du désert. L'intrus les fit déporter dans une île de la haute Égypte, entièrement peuplée de barbares idolâtres, auxquels l'Évangile n'avait point encore été prêché. L'arrivée des proscrits au milieu de ce centre païen fut signalée par un événement surnaturel. L'île possédait un temple fameux par un oracle que tous les habitants venaient consulter. La prêtresse qui faisait le rôle de pythonisse fut tout à coup saisie d'un transport extraordinaire. Agitée par le démon, elle vint sur le rivage attendre la barque qui amenait les étrangers. Quand ils eurent mis pied à terre, elle les interpella en ces termes : Quelle n'est pas votre puissance, serviteurs du Christ ! Il vous a suffi de paraître, et votre influence nous chasse des cités, des bourgades, des monts et des collines que nous habitons en paix dans cette île ! Nous avions l'espoir, en ce lieu reculé, d'échapper longtemps au pouvoir de votre Maître. C'en est fait. Ceux qui vous ont déportés ici croyaient vous punir ; c'est nous qu'atteint leur vengeance. Nous abandonnons pour jamais une île d'où votre vertu nous chasse ! » — La prêtresse lançait ces objurgations, en écumant de rage, sans paraître avoir conscience des paroles qui sortaient de ses lèvres. Elle se tordait dans des convulsions étranges, et finit par tomber inanimée sur le rivage. Son père, le prêtre païen, éclatait en sanglots. La

foule, dans une émotion facile à comprendre, s'empressait autour de la jeune fille. Les saints ermites s'approchèrent; l'un d'eux fit le signe de la croix sur le corps de la pythonisse. Elle revint aussitôt à elle et se jeta dans les bras de son père. A ce spectacle, les barbares se prosternèrent aux pieds des vénérables proscrits, les suppliant de leur faire connaître le Dieu puissant qu'ils adoraient. L'île entière se convertit; le prêtre païen et sa fille reçurent le baptême; le temple d'idoles fut remplacé par une église catholique. La nouvelle de ces événements fut bientôt portée à Alexandrie par les bateliers qui faisaient le service du Nil. Le peuple se porta en foule à la demeure patriarcale, vociférant contre Lucius des cris de fureur. « Il exile les saints! disaient de toutes parts. Il attire sur nous la colère du ciel! » — L'intrus épouvanté se hâta de calmer l'effervescence populaire; il promit de rendre la liberté aux solitaires et de les renvoyer à Nitrie¹. »

40. La persécution contre les catholiques n'en continua pas moins dans la capitale de l'Égypte. Les auxiliaires de Lucius, presque tous païens, ne respectaient pas plus un évêque arien qu'un évêque orthodoxe. Ils apparaissaient soudain dans la basilique de Saint-Théonas, au moment où l'intrus célébrait les saints mystères; ils entonnaient des chants obscènes, ou exécutaient les danses orgiaques en l'honneur des dieux. Un jour, ils habillèrent en femme un eunuque, lui fardèrent les joues, et le portant en grande pompe sur le maître-autel, ils vinrent tour à tour se prosterner devant cette image vivante de Vénus. « Vive le patriarche Lucius! disaient-ils. Il est l'élu de Sérapis! Il est l'ami des dieux! » Le gouverneur autorisait de sa présence et de ses applaudissements de pareilles mascarades. Il y joignait au besoin la cruauté. Dix-neuf prêtres, demeurés fidèles à l'autorité du patriarche légitime, furent traînés au tribunal de Palladius. « Misérables, leur dit-il, faites-vous ariens! Quel scrupule vous en empêche? Admettez, si vous voulez, que votre doctrine soit la véritable. Je ne le discute pas, moi qui suis païen. Mais puisque je vous l'ordonne et que j'ai en main la puis-

¹ Theodoret., *Hist. Eccles.*, lib. IV, cap. XVIII.

sance, évidemment la responsabilité de votre acte ne tombera que sur moi seul. Vous pourrez toujours dire que je vous ai contraints. Cela laisse votre conscience en repos. Venez donc sans crainte reconnaître l'autorité de Lucius et souscrire à sa profession de foi. L'empereur le veut ; votre obéissance vous vaudra de sa part faveurs, dignités, richesses. Au contraire, si vous résistez, j'ai l'ordre de déployer contre vous toutes les mesures de rigueur, les chaînes, la flagellation, la torture, l'exil, la mort même. — Cessez, répondirent-ils, de perdre ainsi vos paroles. Vos menaces ne sauraient nous effrayer, ni vos promesses nous corrompre. Jésus-Christ est Dieu, les ariens le nient ; Jésus-Christ est consubstantiel à son Père, les ariens le nient. Nous adorons Jésus-Christ comme Dieu. Nous confessons qu'il est consubstantiel à son Père. Telle est notre foi ; nous n'en aurons jamais d'autre. — Palladius les fit jeter en prison. Dans l'intervalle, un diacre romain, porteur de lettres que le pape Damase adressait à cette église désolée, arrivait à Alexandrie. Le gouverneur, craignant l'influence du messager apostolique, s'empressa de le faire arrêter par ses licteurs et l'envoya chargé de chaînes servir avec les condamnés dans les mines de Phenna. Cependant les dix-neuf prêtres captifs furent extraits de leur cachot et amenés à Palladius. Ce juge impie s'était rendu au port, en face d'un navire prêt à mettre à la voile. A mesure que les prisonniers passaient devant lui, renouvelant leur refus d'apostasier, il les faisait transporter sur le vaisseau. Toute la population d'Alexandrie assistait à ce jugement inique. Hommes, femmes, enfants témoignaient par leurs sanglots et leurs larmes l'horreur que leur inspirait une pareille tyrannie. Au moment de lever l'ancre pour aller jeter les vénérables confesseurs sur quelque plage déserte de la Nubie, une tempête effroyable s'éleva. Les matelots épouvantés n'osaient quitter le port. La foute redoublait ses cris, disant que le ciel lui-même s'opposait à tant d'injustice. Pour toute réponse, Palladius lança parmi la multitude un bataillon de soldats nègres qui massacrèrent sans pitié tout ce qui leur tomba sous la main. Le commandant du vaisseau reçut l'ordre de partir à l'instant même, et la justice des ariens fut satisfaite. Quelques milliers d'Alexandrins

avaient perdu la vie dans cette épouvantable exécution. Leurs cadavres furent réclamés par les familles en pleurs. Au mépris de la loi romaine, qui autorisait toutes les requêtes de ce genre, Palladius refusa de rendre ses victimes. Il les fit transporter à quelques milles de la cité, dans le désert, afin que les chacals et les oiseaux de proie pussent achever l'œuvre de sa vengeance. Quelques jours après, douze évêques catholiques de la province de l'Heptanomide étaient déportés à Diocésarée. Une députation du clergé catholique d'Antioche, arrivée sur ces entrefaites à Alexandrie, fut reléguée dans les montagnes du Pont, où elle mourut de misère et de faim ¹.

41. « Que d'autres tragédies de ce genre, dont les monuments écrits ne nous ont point laissé de traces ! ajoute Théodoret. Une guerre d'extermination était engagée contre les fidèles adorateurs du Christ. Cependant, malgré la fureur de Valens, en dépit du zèle et des cruautés de ses proconsuls, la foi catholique faisait chaque jour des conquêtes nouvelles. Les tribus ismaélites répandues dans le désert d'Arabie étaient alors commandées par une reine, nommée Mavia, femme d'une audace vraiment virile, qui depuisingt ans soutenait avec succès contre l'empire une lutte acharnée. Des moines expulsés de la Thébaïde par le gouverneur égyptien cherchèrent un asile sous la tente des Arabes. Ils y furent accueillis avec bienveillance ; leur dévouement, leur sainteté, les miracles obtenus par leur intercession firent le reste. Mavia se convertit au christianisme. Elle envoya proposer la paix à Valens. L'ambassadeur qu'elle choisit pour cette négociation était un prêtre, du nom de Moses, pour qui elle sollicitait la dignité épiscopale, afin qu'au retour dans sa patrie il pût prendre la direction de la chrétienté naissante. La politique de Valens se trouvait, par cette démarche inattendue, dans un assez grand embarras. C'était la foi à la divinité du Christ qui lui envoyait des alliés, pendant que lui-même proscrivait impitoyablement dans ses états les adorateurs de Jésus-Christ. Les ariens du conseil impérial crurent avoir trouvé un expédient qui sauvegarderait également les intérêts

¹ Theodoret., *Hist. Eccles.*, lib. IV, cap. XIX.

Les arabes
ismaélites et
leur premier
évêque
saint Moses.

de la politique et ceux de leur secte. On envoya en grande p^ompe le prêtre Moses à Alexandrie, pour y recevoir la consécration épiscopale. Il était juste, disait-on, que le futur évêque d'Arabie fût sacré dans la métropole ecclésiastique à la juridiction de laquelle son diocèse allait appartenir. Moses ne fit aucune difficulté sur ce point. Mais quand il vit que le patriarche intrus, Lucius, prétendait lui imposer les mains, il résista avec une énergique indignation. « A Dieu ne plaise, dit-il, que je souffre ce sacrilège ! L'Esprit-Saint ne descend pas sur ceux que vous consacrez ! — D'où vous vient un soupçon si outrageant pour moi ? demanda Lucius. — Ce n'est point un soupçon, mais une certitude, reprit Moses. Vous avez foulé aux pieds la doctrine des apôtres, vous enseignez publiquement l'erreur, et votre conduite impie ne répond que trop aux blasphèmes de votre enseignement. Quel est le chrétien fidèle qui n'ait pas été torturé par vos ordres ? Le plus sauvage des barbares ne commettrait pas, en toute sa vie, autant de cruautés que vous en commettez en un jour ! » — Lucius, exaspéré de cette réponse, éclata en menaces ; il voulait faire mettre à mort son courageux interlocuteur. Il recula cependant devant les conséquences d'un pareil attentat. Moses fut renvoyé à Valens, qui lui permit de se faire sacrer par des évêques catholiques.

§ VI. Administration métropolitaine de saint Basile.

42. Telle était la triste situation de l'Orient. Depuis la mort d'Athanase et l'expulsion de tous les métropolitains orthodoxes, Basile était devenu le centre et comme l'âme de tant d'églises désolées. C'était à lui que s'adressaient tous les vœux, c'était sur lui que reposaient toutes les espérances. Providentiellement maintenu dans son église de Césarée, en dépit de tous les efforts des ariens, seul il restait debout au milieu de la tempête, gardé par l'amour filial de son peuple, mais toujours attaqué par l'hérésie triomphante. Dans l'impossibilité où il se trouvait de réunir en concile ses collègues exilés, il était contraint de leur envoyer les lettres collectives à souscrire isolément. Ce fut de cette sorte qu'une

Appel
de
saint Ba
au pape
Damas.

circulaire éloquente, adressée à l'épiscopat d'Occident et envoyée à Rome par saint Basile, fut signée des noms les plus illustres des prélats orientaux. « C'est en vous, très-saints et vénérables frères, qu'après Dieu nous mettons notre espérance, disait Basile. La guerre implacable qui nous est déclarée est une guerre d'extermination. On a réduit au silence les voix qui prêchaient la vérité; on a profané les basiliques en les livrant aux blasphémateurs; les églises sont devenues des écoles d'impiété. Les populations fidèles n'ont plus d'autre ressource que de se réunir en pleine campagne, sous la voûte du ciel, pour prier Dieu et célébrer les saints mystères. Quelles lamentations pourraient égaler nos douleurs! Quelles fontaines de larmes suffiraient à effacer nos souffrances! Mais enfin, pendant qu'il reste debout quelques fidèles, pendant qu'un dernier vestige de l'antique foi subsiste encore, avant que le naufrage ait tout englouti, hâtez-vous, frères bien-aimés, hâtez-vous de nous venir en aide! Que les entrailles de votre charité fraternelle s'émeuvent sur notre sort. Nous vous en supplions à deux genoux. Ne laissez point la moitié de l'univers s'effondrer dans l'hérésie; conservez le berceau de l'Église et de la foi. Il ne nous appartient pas de vous suggérer les moyens que vous aurez à mettre en œuvre. L'Esprit-Saint vous les inspirera. Mais ne tardez pas une minute; nous sommes dans l'état où se trouvait Jérusalem assiégée par Vespasien. La discorde intestine se joignait alors à la guerre extérieure pour accabler les Juifs. Il en est de même parmi nous. A la lutte contre l'hérésie il faut ajouter les funestes dissensions qui nous divisent, et qui achèvent de tuer la foi dans les âmes ¹. »

43. Saint Damase répondit à cette supplication par un nouveau concile de quatre-vingt-treize évêques occidentaux, réunis à Rome, lesquels anathématisèrent pour la quatrième fois la formule de Rimini, proclamèrent la doctrine du consubstantiel et anathématisèrent toutes les sectes ariennes. Leur lettre synodale fut envoyée à saint Basile; c'était tout ce que pouvait faire le pape.

¹ S. Basil., *Epist.* XCII; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 478-484, passim.

Malheureusement ce n'était point assez pour réparer les désastres de l'Orient. Il eût fallu agir sur l'esprit de Valens, soit directement par des observations efficaces, soit indirectement par l'intermédiaire de Valentinien. Mais, d'une part, Valens affectait de traiter de barbares et d'ignorants les évêques de l'Église occidentale ; de l'autre, Valentinien n'osait pas même hasarder vis-à-vis de son frère le plus timide conseil. La situation demeurait donc irrémédiable, tant qu'un coup de foudre ne viendrait point abattre la tyrannie de Valens. Ce coup de foudre, rien ne le faisait prévoir. Cependant il n'était pas loin. En attendant, Basile eut la douleur de se voir lui-même attaqué dans son honneur et sa foi, non plus seulement par les ariens, mais par les catholiques les plus sincères. Cette nouvelle affliction se joignit à toutes les autres pour accabler ce grand homme, et lui retirer l'unique appui moral sur lequel il avait toujours compté. Les calomnies auxquelles il était en butte finirent par le rendre suspect même à l'Église romaine.

44. L'évêque de Sébaste, Eustathe, fut l'instrument dont se servirent les ariens pour porter à la réputation de Basile un coup qu'ils croyaient mortel. Eustathe avait commencé par être l'une de leurs créatures. Les diverses révolutions politiques, qui faisaient brusquement succéder un prince catholique à des Césars idolâtres ou ariens, avaient déterminé Eustathe à se ranger du côté de l'orthodoxie. Il faisait honneur de sa conversion à saint Basile. Dans sa bonne foi, le métropolitain de Césarée prit ouvertement le parti d'Eustathe, et le présentait partout comme un vaillant défenseur de la foi. Rien pourtant n'était moins sincère que le prétendu changement d'Eustathe. Ce personnage intrigant et souple évoluait en tous sens, au gré des événements, ne se souciant que d'une seule chose, son intérêt personnel. La durée du règne de Valens, qu'il voyait se prolonger indéfiniment, le porta à regretter ses avances vis-à-vis des catholiques. Il fit volte-face et renoua ses relations avec les chefs ariens. Basile fut longtemps à reconnaître cette apostasie. Il avait entre les mains une formule de la foi de Nicée souscrite spontanément par Eustathe. Il ne croyait pas à

Apostasie
d'Eustathe de
Sébaste.

la possibilité d'une pareille trahison. Tout l'Orient retentissait déjà du scandale donné par l'évêque de Sébaste, et Basile le soutenait encore. Il fallut bien cependant se rendre à l'évidence. Eustathe répandait partout les bruits les plus outrageants contre la personne et les mœurs du métropolitain de Césarée. Il se vengeait des bienfaits reçus en jetant l'injure à la face de son bienfaiteur. On comprend facilement le parti que les ariens surent tirer des calomnies débitées par Eustathe. L'alliance de ce Judas leur valait un triomphe. Mais ce n'était point assez pour eux de ternir l'honneur du grand évêque; ils voulaient surtout rendre sa foi suspecte aux catholiques. Ils en vinrent à bout, non plus par l'intermédiaire d'Eustathe, mais par une double coïncidence qui servit à propos leurs desseins.

45. On se rappelle que les Pauliniens d'Antioche avaient formé une sorte de schisme persévérant contre la communion de saint Méléce. La liaison très-connue de Basile avec Méléce était pour les Pauliniens une raison péremptoire de se déchaîner contre l'évêque de Césarée. A leurs yeux, Basile était un transfuge de la vérité. Sous prétexte de conciliation, il bouleversait toutes les règles canoniques, ou du moins les faisait fléchir selon son caprice. Ils imaginèrent de démontrer que l'évêque de Césarée ne croyait pas à la divinité du Saint-Esprit et partageait sur ce point la doctrine impie des Pneumatomaques, ou Macédoniens. Ce qui donna un certain crédit à cette calomnie fut la facilité avec laquelle Basile admettait à sa communion les évêques qui souscrivaient de bonne foi le symbole de Nicée. Or, la divinité du Saint-Esprit, disaient les Pauliniens, n'est point formulée explicitement dans ce symbole. Donc Basile ne reconnaissait pas la divinité du Saint-Esprit. Les Pauliniens se gardaient bien d'ajouter que, si le dogme de la divinité du Saint-Esprit n'avait point été l'objet d'une mention spéciale à Nicée, c'est que nul ne songeait encore à le nier, à l'époque de ce concile. Ils se gardaient bien surtout de publier les textes précis¹ par lesquels saint Basile, en vingt endroits de ses ouvrages répandus

¹ Nous nous bornerons à citer ici le traité de S. Basile, intitulé : *Liber de Spiritu Sancto*; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 67-218.

Calomnies
des Pauliniens
d'Antioche
contre saint
Basile. Saint
Épiphane s'en
fait l'écho.

alors dans tout l'Orient, enseignait *ex professo* la croyance catholique sur la divinité du Saint-Esprit. Bien qu'en général les Pauliniens fussent sincères, ils étaient cependant des hommes de parti : comme tels, ils se montraient peu scrupuleux dans leur polémique et la calomnie dont ils se firent les propagateurs eut un écho jusqu'à Rome. Le futur secrétaire du pape Damase, l'illustre Jérôme, était alors en Orient. Il allait chercher au désert les apaisements de l'âme et les consolations de l'étude, qui lui faisaient défaut parmi le tumulte et les splendeurs de la Ville éternelle. En passant par Antioche, il se mit en rapport avec les Pauliniens, et adopta trop facilement leurs préventions contre saint Basile. Les lettres qu'il écrivit à ce sujet au pape Damase reflétaient ces préjugés injustes; elles portaient jusqu'au siège apostolique des soupçons outrageants contre la foi de l'évêque de Césarée.

46. En même temps, et comme si toutes les circonstances se fussent réunies pour accabler le grand évêque, un de ses plus intimes amis, Apollinaire de Laodicée, inaugura une nouvelle hérésie qui eut un retentissement immense. Séduit par l'étude des anciens gnostiques, Apollinaire soutenait que de toute éternité le Verbe avait été revêtu d'un corps immatériel et impassible, lequel devenu matériel et palpable dans l'Incarnation, n'était cependant point né de la Vierge Marie, mais avait seulement pris dans son sein les apparences visibles sous lesquels, après avoir grandi, vécu et souffert, il était ensuite mort et ressuscité. « Cette forme immatérielle au sein du Père, devenue visible par l'Incarnation, disait Apollinaire, constituait seule l'âme de Jésus-Christ, laquelle n'avait rien de semblable à l'âme humaine, rien de commun avec ce que les Grecs appellent *vous*, esprit ou entendement. » On le voit, la donnée d'Apollinaire renouvelait, avec des modifications spéciales, les antiques erreurs des Docètes et les rêveries de la gnose sur le corps du demiurge. De pareilles imaginations étaient certes bien éloignées du caractère et du génie pratique de saint Basile. Mais ce grand homme, fidèle à son amitié pour Apollinaire, refusa longtemps de l'en croire coupable. En un temps où les relations entre évêques subissaient toutes les

Hérésie
d'Apollinaire
de Laodicée
Nouvelle
source d'accusations
contre saint
Basile.

entraves que la tyrannie de Valens leur imposait ; quand les ariens pouvaient impunément propager mille rumeurs calomnieuses contre les catholiques, il eut été téméraire d'accepter avant vérification des bruits de cette nature. Quoi qu'il en soit, Basile fut impliqué dans la complicité des nouvelles erreurs. Les ariens répétaient à l'envi que le métropolitain de Césarée avait la foi et les mœurs d'un gnostique ; les Pauliniens écrivaient à tout l'univers que Basile, cette lumière de l'Église d'Orient, était un pneumatomaque ; qu'il avait par une lâche apostasie acheté les bonnes grâces de Valens. « A ce concert de récriminations, dit M. de Broglie, vinrent se joindre d'autres rivalités plus honteuses, parce qu'elles étaient purement personnelles. Les jaloux servirent d'auxiliaires aux ennemis ; et il s'en trouva dans le voisinage, dans l'intimité, dans la famille même de Basile. Ses suffragants, ses voisins du Pont et de l'Arménie, envieux de sa prééminence, tendirent secrètement la main aux calomniateurs. Son propre oncle, évêque d'une petite ville de sa province, piqué de se trouver son inférieur, lui suscita plus d'une tracasserie. Outragé, méconnu, malade, souvent insulté en face et bafoué dans les villes qu'il traversait, Basile fit face à tout. L'activité qu'il déploya dans cette lutte, et qu'on suit à la trace dans sa volumineuse correspondance, a vraiment de quoi confondre. Pouvant à peine articuler une parole sans souffrance, il n'en prêchait pas moins en tous lieux et à toute heure. Souvent il lui fallait prendre la parole devant un auditoire mal intentionné, qui s'attachait à ses moindres mots pour y surprendre un sens suspect. On en était venu jusqu'à lui faire un crime de terminer ses sermons par une doxologie qu'on taxait d'hérétique. Ainsi, il lui arrivait quelquefois de dire : « Gloire au Père, par le Fils, dans le Saint-Esprit, » au lieu de : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, » qui était l'expression ordinaire. On croyait y reconnaître le dessein d'établir une différence de nature entre les personnes divines. On l'épiait dans les élans mêmes de ses prières, pour aller, s'il inclinait à gauche ou à droite, vers la rigueur ou la complaisance, le dénoncer aux hérétiques ou aux orthodoxes. Parfois abattu cinquante jours durant par la fièvre, il se relevait de son lit

de douleur pour courir à quelque extrémité de sa province, afin de réconcilier les dissidents, de se justifier avec humilité d'un reproche, ou de revendiquer les droits de la vérité méconnue. Il déployait dans ce combat incessant les qualités multiples qu'avait déjà développées chez lui la variété des accidents de sa destinée : tour à tour rhéteur, évêque et anachorète. S'agissait-il d'un grief personnel qui ne touchait qu'à sa réputation? le plus humble moine ne se serait pas montré plus rompu à contenir les mouvements du sens propre et de la nature. Quelque droit de sa charge, ou quelque intérêt de la vérité était-il en jeu? un magistrat entouré de ses licteurs, ou un orateur en renom ne les eût pas défendus avec plus d'autorité ni d'éloquence ¹. »

47. C'est ainsi qu'après avoir longtemps subi les calomnies d'Eustathe, il rompit enfin le silence. Dans une proclamation adressée à tous les évêques de l'univers, il s'exprimait en ces termes : « Depuis trois ans, j'ai laissé la parole à l'envie et à la haine ; je suis resté comme un homme qui aurait perdu l'ouïe et ne saurait rien répondre aux accusations ². Ce que j'ai ressenti de douleur, je l'ai renfermé dans mon sein. J'attendais du temps ma justification, parce que je voulais croire que la calomnie était l'œuvre de l'ignorance, non celle de la méchanceté. Mais aujourd'hui que l'envie s'accroît avec le temps, qu'au lieu du repentir elle témoigne une ardeur nouvelle, à mon tour, je dirai avec le Prophète : « Pour avoir gardé le silence, il n'est point dit que je le garderai toujours. J'ai souffert plus qu'une femme qui enfante. L'univers entendra ma plainte ³. » Depuis que je fus appelé au gouvernement de l'église de Césarée, ma vie s'est écoulée au grand jour, devant des milliers de témoins, sous l'œil vigilant d'un entourage qui ne m'a quitté ni jour ni nuit. Dussé-je être repris, au tribunal de Dieu, de la présomption qui me dicte ce langage, je défie qui que ce soit d'articuler une accusation sérieuse contre ma doctrine, ma vie, mes mœurs ! Quand je parle ainsi, je suis le premier à gémir devant le Seigneur de ma misère et de mon insuffisance. Mais enfin,

Réponse
d. saint Bas
à ses
accusateur.

¹ M. de Broglie, *L'Egl. et l'Emp. rom.*, tom. V, pag. 125-127. — ² *Psalm.* XXXVII, 15. — ³ *Isa.*, XLII, 14.

il est de fait que je n'ai jamais trahi la foi catholique. Telle que je l'ai apprise dès mon enfance sur les genoux de mon aïeule Marcrina, telle je la prêche, telle je l'enseignerai jusqu'à mon dernier soupir. Qu'ils veuillent donc faire un retour sur eux-mêmes, qu'ils se mettent en présence du jugement final, ces hommes qui m'accusent aujourd'hui : qu'ils citent une erreur doctrinale que j'aie jamais enseignée ; qu'ils essaient de fournir la preuve du moindre des griefs articulés contre moi dans leurs discours ou leurs livres ! Mais, dites-vous, un évêque de Syrie ¹ a écrit un livre plein de blasphèmes et d'erreurs. Or, on cite de vous une lettre que vous adressiez, il y a vingt ans, à cet auteur impie. Dès lors, vous êtes complice de son impiété. — Voilà donc votre raisonnement, profond logicien ! Il m'en souvient, vous étiez avec moi, il y a vingt ans, dans la solitude du Pont, sur les bords de l'Iris ? Vous partagiez avec Grégoire, mon ami, la vie de solitude, de mortification, d'abstinence que nous menions ensemble. Je me rappelle que, de concert, il nous arrivait de franchir le fleuve pour aller sur l'autre rive visiter ma pieuse mère et jouir de ses entretiens qui nous parlaient du ciel. Dites-moi, en ce temps où tout était commun entre nous par le droit d'une amitié pleine de confiance, est-ce que vous m'entendîtes jamais tenir un langage qui ressemblât de près ou de loin aux blasphèmes dont vous m'attribuez la complicité ? Je comprends qu'un étranger, un inconnu puisse s'y méprendre. Mais vous, il vous aurait fallu une surabondance de preuves, avant de songer à accuser un ami. Oui ! il doit longtemps réfléchir, passer bien des nuits sans sommeil, chercher devant Dieu la vérité avec bien des larmes, celui qui se résout à briser tous les liens d'une intimité fraternelle, à changer son titre d'ami contre celui d'accusateur ! Si les juges de ce monde, lorsqu'il leur faut prononcer contre un malfaiteur une sentence capitale, s'efforcent de porter la lumière sur tous les points de la cause ; s'ils appellent à leur aide les conseils les plus éclairés ; s'ils passent de longues heures, tantôt considérant ce qu'exige la sévérité de la loi, tantôt frémissant devant cette communauté de nature

¹ Il s'agit ici d'Apollinaire de Laodicée.

qui unit tous les hommes entre eux ; s'ils ne rendent enfin leur arrêt qu'en gémissant, comme pour mieux attester que le respect pour la justice a seul inspiré leur verdict, et que les passions n'y ont aucune part ; s'il en est ainsi dans les tribunaux, que dire d'un ami qui brise à la légère une affection enracinée par le temps ; que dire d'un évêque qui calomnie un autre évêque, sans droit, sans raison, sans l'ombre même d'un prétexte ¹ ? »

48. A son oncle et suffragant, Basile écrivait : « Ma douleur est immense, quand je songe que, vous aussi, vous vous êtes séparé de moi ! Sans doute la Providence me réservait cette épreuve, en expiation des misères et des fautes de ma jeunesse. A cela, je n'ai rien à dire et je m'incline humblement sous la main qui me frappe. Mais s'il est question d'autre chose, s'il s'agit d'une faute récente, commise dans l'exercice de mon ministère épiscopal, je déclare qu'à moins d'être aveuglé par un nuage qui couvrirait entièrement mon intelligence, je ne me sens coupable de rien. Avec une telle assurance, je viens maintenant vous supplier de demeurer semblable à vous-même, vous rappelant non plus la tendresse vraiment paternelle dont vous m'avez donné jadis tant de preuves, mais surtout l'intérêt de l'Église que vous sacrifieriez en m'immolant. S'il y a dans la foi en Jésus-Christ un lien indissoluble, s'il est dans l'Esprit-Saint une communion inaliénable, par les entrailles de la charité et de la miséricorde divines, je vous en conjure, cessez cette guerre cruelle. Soyez le premier à mettre un baume sur mes plaies. Donnez l'exemple de la réconciliation. Les autres suivront votre exemple. Vous êtes un fils de paix ; nul plus que vous ne porte l'empreinte de la mansuétude et de la charité ; sera-t-il dit que je serai le seul à n'en pas obtenir le bénéfice ? Redevenez vous-même ; votre influence agira sur nos collègues comme un parfum précieux, dont la suave odeur se répand au loin et exerce une attraction irrésistible. Ne fût-ce que pour reconquérir le bien inénarrable de la concorde et de la charité, vous devriez agir ainsi. Que sera-ce donc, si je vous le demande au nom des

Lettre de
saint Basile
à l'évêque
Grégoire, son
oncle.

¹ S. Basil., *Epist.* CCXXIII ; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 820-834, passim.

liens de parenté qui nous unissent? Eh quoi! si j'ai péché, si je suis coupable en quelque chose, doutez-vous que je ne sois prêt à suivre vos conseils, pour réparer le mal et corriger tout ce que vous auriez trouvé de défectueux dans ma conduite ¹. » L'oncle de Basile ne résista point à ce langage d'une humilité sublime. Il vint se jeter dans les bras de son neveu, le conjurant de visiter son église et de venir, par sa présence, donner aux fidèles le gage de l'union désormais inaltérable qui régnerait entre deux pasteurs si bien faits pour se comprendre ².

49. Avec non moins d'abnégation personnelle, mais d'un ton plus accentué, saint Basile écrivait aux habitants de Néocésarée : « Vous avez prêté l'oreille aux calomnies débitées contre moi. Vous avez accueilli toutes les injures dont je suis l'objet. Je ne songerais point à m'en plaindre, s'il n'y allait que de mon honneur. Mais c'est à vous bien plus qu'à moi que cette conduite fait tort. Il ne saurait m'être indifférent de vous voir entraînés dans l'erreur par des maîtres de mensonge, des artisans d'iniquité. Je viens donc défendre devant vous non ma cause, mais la vôtre, celle de vos amis et de votre salut éternel. Serait-ce, frères bien-aimés, que je prétende être impeccable? Non! je me connais moi-même, et ne cesse chaque jour de pleurer devant Dieu mes faiblesses et mes misères. Mais qu'y a-t-il de commun entre les fautes de notre infirmité naturelle et les forfaits dont je suis accusé par des hommes qui aperçoivent la paille dans l'œil du prochain, sans voir la poutre dans le leur? Si une seule de leurs articulations était fondée, il ne manque pas d'évêques dans la province, il ne manque pas de prêtres en chaque paroisse. Qu'on les rassemble! Qu'on leur soumette ma vie tout entière; qu'on prouve devant eux les calomnies qui se murmurent à l'oreille, et se colportent sous le manteau. Il est temps que le jugement succède à la diffamation. Si l'on veut incriminer ma foi, qu'on cite un seul de mes écrits, une seule de mes paroles, où j'aie trahi la sainte cause de la vérité. Qu'on prononce entre moi et mes accusateurs. Sera-

Lettre
justificative
de S. Basile
aux fidèles
de Néocésarée.

¹ S. Basil., *Epist.* LIX. — ² S. Basil., *Epist.* LX.

t-il dit que deux ou trois hérétiques notoires l'emporteront sur cette multitude de saints évêques répandus dans tout l'univers, lesquels attestent mon orthodoxie, et me restent unis de communion? Interrogez-les en Pisidie, en Lycaonie; chez les Phrygiens et les Lydiens; dans les deux Arménies, en Macédoine, en Achaïe, dans les Gaules, l'Espagne, l'Italie, la Sicile, l'Afrique, l'Égypte et la Syrie! Tous ceux qui sont demeurés fidèles à la vérité catholique, dans ces contrées si lointaines et si diverses, sont en relations fréquentes avec moi. Je reçois leurs lettres; ils accueillent les miennes: ma foi est la leur. En sorte que se séparer de ma communion, c'est se séparer de la communion catholique. Réfléchissez-y donc, frères, il y va de votre intérêt le plus sacré. Personnellement je ferais bon marché de moi-même. Et plutôt à Dieu qu'en m'anéantissant on pût rendre aux églises l'unité et la sincérité de la foi, la concorde et la paix ¹!»

50. Ce qui redoublait les angoisses du grand évêque, et rendait sa situation plus pénible encore, était l'attitude que le pape saint Damase gardait vis-à-vis des Pauliniens d'Antioche, ennemis personnels de saint Basile. Nous avons dit plusieurs fois déjà que Rome avait reconnu la légitimité de la double élection de Paulin et de Méléce. Les lettres que saint Jérôme, sous l'influence des Pauliniens, avait adressées au souverain Pontife, n'étaient point favorables à l'évêque de Césarée. Il en résultait une certaine froideur entre celui-ci et le Saint-Siège. « J'avais songé, dit Basile, à faire partir pour Rome mon frère Grégoire, l'évêque de Nysse. Mais il n'est guère propre à une négociation de ce genre, il ignore l'art de la flatterie, et il aurait affaire à un homme plein de faste, devant lequel il faut avant tout savoir s'incliner ². » Basile revient encore avec plus d'aigreur sur ce sujet, dans une lettre à saint Eusèbe de Samosate: « Vous aurez su par Dorothee, dit-il, quelle a été l'issue de son voyage en Occident. Il va y retourner avec Sanctissimus, qui parcourt en ce moment toutes nos provinces pour recueillir les lettres que les évêques adressent au pape.

Amères
récrimina-
tions de saint
Basile contre
le pape saint
Damase.

¹ S. Basil., *Epist.* cciv. — ² S. Basil., *Epist.* ccv.

J'hésite à en écrire une moi-même. Conseillez-moi, je vous prie, à ce sujet. Les soupçons qu'on a conçus de moi à Rome, me font souvenir du mot d'Homère :

Μη ὄφελος λίσσεσθαι.....
..... ὃ δ' ἀγῆνωρ ἐστὶ...

« Tu n'aurais pas dû implorer cet homme, parce qu'il est superbe . » C'est le propre en effet des cœurs superbes de redoubler de hauteur à mesure qu'on leur témoigne plus de soumission. Mais, au fond, si le Seigneur daigne prendre pitié de nous, quel besoin avons-nous d'un autre appui? Si, au contraire, la colère de Dieu continue à s'appesantir sur nous, de quel secours nous sera l'orgueil de l'Occident? Ils ne savent point la vérité sur nos affaires, ils ne veulent pas se donner la peine de l'apprendre. Ils se trompent en ce moment sur mon compte, comme ils se sont trompés pour Marcel d'Ancyre. Je suis cependant tenté d'écrire au coryphée de Rome une lettre où je ne lui dirais rien des affaires ecclésiastiques de l'Orient, me contentant seulement d'insinuer qu'il les connaît mal, et que ses informations erronées lui ont fait embrasser un mauvais parti. J'ajouterais en général qu'il ne convient pas d'accabler des malheureux, et que prendre l'orgueil comme une prérogative de dignité, c'est un péché qui nous rend ennemis de Dieu ². » — Ces paroles pleines d'amertume, arrachées à saint Basile dans la situation douloureuse où il se trouvait placé, entre les calomnies des orientaux et les soupçons injurieux qu'on répandait contre lui en Occident, ont été répétées à satiété par les ennemis du Saint-Siège. On a voulu absolument y voir un argument contre l'infailibilité des papes, et en prendre texte, comme autrefois de quelques plaintes analogues de saint Cyprien, pour combattre la suprématie pontificale. Fidèle à notre système d'impartialité, nous n'avons pas retranché une syllabe des récriminations de saint Basile. Mais nous ne laisserons pas dans l'ombre la rétractation solennelle de l'illustre docteur.

² Homer., *Ilias*, IX, vers. 684, 685. — ² S. Basil., *Epist.* CCXL

51. Ce troisième appel à Rome que saint Basile voyait avec tant de répugnance, et auquel il ne prit aucune part active, réussit d'autant mieux qu'il s'était effacé davantage. Dorothee et Sanctissimus, deux prêtres de Césarée, étaient partis pour Rome avec des lettres explicites de tous les évêques catholiques d'Orient, lesquels, en termes très-fermes à la fois mais très-respectueux, justifiaient le métropolitain de Césarée des reproches exagérés et des calomnies que les Pauliniens avaient un instant accrédités contre lui. Il en sera toujours ainsi dans les questions personnelles, et nous croyons que ce n'est pas un des moindres mérites du Siège apostolique d'écouter patiemment toutes les plaintes, attendant pour prononcer la sentence définitive que la vérité se soit fait jour à travers les passions et les haines locales. Le grand Athanase, soumis à de pareilles épreuves, avait triomphé par un moyen analogue. Il n'en fut pas autrement de Basile. La réparation vint pour lui du côté même d'où étaient parties les premières attaques. On se rappelle que saint Jérôme avait traversé Antioche pour aller dans le désert de Syrie, commencer les études hébraïques qui valurent à l'Église la version immortelle de la Vulgate. Les Pauliniens avaient profité du séjour de Jérôme dans leur ville pour le gagner à leur parti et lui représenter sous les couleurs les plus fausses l'attitude de saint Basile en Orient. Mais avec un génie aussi vif et un caractère aussi droit, la calomnie, de quelque part qu'elle vint, ne pouvait pas réussir longtemps. Jérôme ne tarda point à démêler l'intrigue. On le poursuivait jusque dans sa solitude pour lui demander s'il était de la communion de Paulin, de Méléce, ou de Vital, l'évêque arien successeur d'Euzoïus à Antioche. Les uns voulaient savoir s'il admettait le terme d'*hypostase* (ὁπόστασις), ou celui de personnes (πρόσωπον) dans la sainte Trinité. Les Pauliniens maintenaient l'expression de πρόσωπον comme la seule orthodoxe. Les Méléciens prétendaient et avec raison que les Pères de l'Église orientale avaient admis indifféremment celle d'ὁπόστασις, dans le sens le plus irréprochable. Jérôme comprit alors qu'il s'était trop hâté d'accorder sa confiance aux Pauliniens. Il écrivit lettres sur

Lettres de
saint Jérôme
à Rome pour
réparer l'effet
de ses com-
munications
précédentes.

lettres au pape Damase, pour lui faire connaître la vérité et réparer l'inexactitude involontaire de ses communications précédentes. « L'Orient, disait-il, est pris de je ne sais quelle fureur; il déchire l'indivisible tunique de Jésus-Christ; les loups et les renards dévastent la vigne du Seigneur. Je cherche en vain, dans cette terre désolée, la fontaine sainte, l'eau pure de la vraie doctrine. Il me faut donc, malgré la distance, malgré les terres et les mers qui nous séparent, m'adresser à vous pour trouver l'aliment de mon âme. Vous êtes le soleil de justice et de vérité, la lumière du monde, le sel de la terre. Mais si votre grandeur m'effraie, votre bienveillance m'encourage. C'est la victime qui vient demander le salut au sacrificeur, la brebis au pasteur du divin bercail. Je ne vois plus en vous la majesté qui environne le trône romain. C'est le vicaire du Pêcheur, le disciple de la croix que j'interroge. Moi aussi je ne reconnais pour chef que Jésus-Christ; je n'ai d'autre communion que celle de Votre Béatitude, la communion avec la chaire de Pierre. Sur cette pierre, l'Église, je le sais, a été bâtie. Quiconque mange l'Agneau hors de cet édifice est un profane. Quiconque n'est point dans l'arche de Noé périra dans les flots du déluge. Mais, hélas! pour mes péchés, me voilà confiné dans ce désert syrien, qui touche aux limites de la barbarie. Je ne puis, comme autrefois, consulter chaque jour le saint du Seigneur. Dans ma détresse, je rencontre de loin en loin quelques évêques confesseurs, bannis de l'Égypte pour la cause de la foi. Je cherche à rattacher ma petite nacelle à leur navire pour échapper avec eux au naufrage. On me demande ce que je pense de Vital, de Paulin, de Mélèce. Or je ne connais point Vital, je rejette Mélèce, j'ignore ce qu'est Paulin. Toute ma science consiste à savoir que quiconque n'amasse point avec vous dissipe; c'est-à-dire que quiconque n'est point avec Jésus-Christ est forcément avec l'Antechrist. On me demande encore si j'admets trois hypostases. Je m'enquiers du sens de ce mot; on me répond que ce sont trois personnes coexistantes. Je crois alors pouvoir déclarer que je professe cette foi. Mais on ne se contente pas d'une telle affirmation. On veut absolument que je me serve du

terme même d'hypostase. Or je crains qu'on ne veuille ensuite abuser de cette expression pour lui donner le sens classique de substance *ουσια*; en sorte que j'aurais l'air de reconnaître avec les ariens trois natures ou substances diverses. Je supplie donc Votre Béatitude de fixer mes incertitudes sur ce point ¹. — Dans cet Orient tout n'est que division. Chacun veut m'entraîner à son parti. Moi je ne cesse de leur crier à tous : Quiconque est avec la chaire de Pierre, je suis avec lui. Or, Vital, Méléce et Paulin prétendent à la fois être avec vous et dans votre communion. Si un seul d'entre eux tenait ce langage, je le pourrais croire. Mais puisque tous trois le disent simultanément, il faut de toute nécessité qu'il y ait au moins deux menteurs, et peut-être le sont-ils tous trois. Je conjure donc encore Votre Béatitude, par la Trinité consubstantielle, par la croix et la passion du Sauveur, d'user de votre autorité apostolique et de tracer à tant d'esprits inquiets et chancelants la voie qu'ils doivent suivre ². »

52. Évidemment après des plaintes si éloquentes, on ne pouvait plus croire à Rome que saint Jérôme fût resté sous une impression favorable aux Pauliniens. Ses lettres coïncidèrent avec l'arrivée de Dorothee et de Sanctissimus. Elles contribuèrent puissamment à éclairer saint Damase sur la situation véritable de l'Orient. Le pape rendit pleine et entière justice aux efforts, au courage et à la foi de Basile. Nous n'avons plus les lettres pontificales écrites à cette occasion. Mais il nous reste un monument irréfragable qui témoigne de la reconnaissance, du dévouement et du respect avec lesquels le métropolitain de Césarée les accueillit. « Que le Seigneur notre Dieu, en qui nous n'avons cessé de mettre toutes nos espérances, écrivait-il à saint Damase, daigne vous accorder autant de faveurs et de prospérités que nous ont apporté de joie les lettres remises par vous aux deux prêtres, nos compagnons fidèles. Les entrailles de votre miséricorde et de votre charité se sont dilatées sur nos douleurs. Doro-

Réconciliation de saint Basile avec le pape.

¹ S. Hieron., *Epist.* xv; *Patrol. lat.*, tom. XXII, col. 355. — ² S. Hieron., *Epist.* xvi.

thée et Sanctissimus nous ont appris avec quelle tendresse vous compatissez à nos tribulations. Sans doute nos plaies ne sont point guéries ; mais c'est une immense consolation pour nous de savoir que le médecin se tient à la portée du malade ; qu'aussitôt le temps venu il appliquera les remèdes salutaires. Nous vous adressons une nouvelle députation pour vous témoigner notre reconnaissance, et vous supplier, si jamais le Seigneur vous en donnait le loisir, de daigner venir en personne visiter l'Orient. Que si les événements ne nous permettent point d'espérer bientôt une telle faveur, du moins venez souvent à notre secours par vos instructions et vos lettres. Elles sont l'unique ressource des opprimés, la seule consolation des âmes fidèles. Permettez-moi de signaler à votre sollicitude les excès auxquels s'est livré, en ces derniers temps, Eustathe, évêque de Sébaste, dans la petite Arménie. Ancien disciple d'Arius, il vient de faire signer par divers conciliaicules, tenus à Ancyre, à Séleucie et à Tyane, un anathème contre la doctrine du cōsubstantiel. Un ennemi non moins dangereux pour l'Église a surgi récemment ; c'est Apollinaire de Laodicée, dont la défection contriste tous les orthodoxes. Abusant de son talent et de sa facilité, il ne s'est pas souvenu du mot de l'Ecclésiaste : *Faciendi libros multos nullus est finis* ¹. Ses interminables traités de théologie sont remplis d'erreurs. Les fausses idées sur le dogme de l'Incarnation, qu'il a puisées en dehors de tout enseignement traditionnel ou scripturaire, se répandent maintenant dans le public et ont déjà occasionné une foule de scandales. Enfin, j'appelle votre attention sur les Pauliniens, non point en ce qui concerne la légitimité de l'ordination de leur chef : vous en avez déjà jugé ainsi qu'il convenait ; mais au sujet des controverses sur l'hypostase, qui achèvent de bouleverser les esprits et de tout mettre en confusion. Au surplus, dirigez-nous, instruisez-nous, guidez-nous. Votre communion est la nôtre ; nous admettons ce que vous admettez ; nous rejetons ceux que vous répudiez ; nous attendons de vous seul la paix et l'unité de l'Église ². »

¹ *Eccl.*, XII, 12. — ² *S. Basil.*, *Epist.* CCLXIII.

53. Un incident survenu vers cette époque nous fait connaître à merveille les difficultés de tout genre avec lesquelles Basile devait lutter, et comme les pointes d'aiguilles qui se rencontraient à chaque instant sous ses pas. « J'assistais l'autre jour à un grand repas chez un des personnages les plus considérables de Nazianze, écrit saint Grégoire à son ami. Parmi les convives, se trouvait un moine d'une apparence austère et d'un grand renom de piété. On parla d'abord de tous les sujets du jour ; puis la conversation tomba sur vous : chacun se mit à faire l'éloge de votre talent et de vos vertus. On me félicitait du bonheur d'être votre ami ; on rappelait nos communes études à Athènes, la constance de notre affection réciproque, la complète uniformité de sentiments et de vues qui règne entre nous. Le moine écouta d'abord en silence. Elevant ensuite la voix, d'un ton indigné, il s'écria : Trêve d'adulation et de mensonges ! Qu'on vante tant qu'on voudra le génie de Basile et de Grégoire ! Il leur manque le plus grand, le plus essentiel de tous les mérites ; je veux dire l'orthodoxie. Basile trahit la vérité dogmatique dans ses discours, et Grégoire apporte à cette trahison la complicité du silence. — Quoi ! m'écriai-je, d'où vous vient cette audace ? Promulgateur des dogmes de l'Église, qui vous a fait notre juge ? — Écoutez-moi, reprit l'étranger. Je reviens de la solennité tenue à Césarée en l'honneur du saint martyr Euppsychius ¹. Là, j'ai entendu le discours de Basile. Impossible de parler plus éloquemment de la divinité du Père et du Fils. Mais quand il en est venu au Saint-Esprit, ses termes ont été obscurs et louches. On eût dit un fleuve qui tourne autour d'un rocher, pour aller creuser son lit dans le sable. — Puis, se retournant de mon côté, le moine ajouta : Et vous, grand docteur, puisque vous me paraissez en si bonnes dispositions pour affirmer la divinité de l'Esprit-Saint, comment se

Le moine
inconnu. Nou-
velles accu-
sations contre
saint Basile.
Lettre de
S. Grégoire
à son ami à
ce sujet.

¹ S. Euppsychius avait été martyrisé à Césarée de Cappadoce, par ordre de Julien l'Apostat. Les fidèles de cette ville avaient élevé en son honneur une église dont S. Basile venait de faire la dédicace. Il avait invité à cette solennité tous les évêques du Pont par une lettre circulaire que nous avons encore (Basil., *Epist.* CCLII).

fait-il que je vous aie entendu vous-même vous plaindre de la réserve qui vous est imposée à ce sujet? Vous disiez, s'il m'en souvient, et devant un cercle très-nombreux : « Jusques à quand nous fera-t-on tenir la lumière sous le boisseau? » N'ai-je donc pas raison de déclarer que Basile votre ami obscurcit à plaisir la vérité, et que vous vous prêtez vous-même à cet artifice? Une telle conduite essemble plus à la politique qu'à la véritable piété. — Non, répondis-je. Vous faites une confusion indigne d'un homme de sens. Je ne suis, moi, qu'un obscur mortel, un inconnu sans conséquence. Je parle à ma fantaisie; nul ne se préoccupe ni de mes pensées ni de mes discours. Il n'en est pas de même de Basile, son nom est célèbre dans tout l'univers, sa dignité hiérarchique est suréminente. Chaque parole tombée de ses lèvres est aussitôt recueillie par une opinion avide. C'est contre lui que se tournent tous les efforts hostiles. La guerre que lui ont déclarée les hérétiques ne connaît ni repos, ni trêve. Ils épient la moindre de ses paroles pour a travestir et s'en faire une arme. Basile est la dernière étincelle de l'orthodoxie en Orient, le foyer où se concentre toute la vie du catholicisme. Dans cette situation exceptionnelle, ne comprenez-vous pas les ménagements dont il lui faut s'entourer? Ne voyez-vous pas qu'il est contraint de se plier aux nécessités présentes, qu'il lui importe de ne pas susciter de nouvelles controverses, au moment où les anciennes sont encore dans toute leur fureur? Pouvez-vous douter qu'il ne professe le dogme de la divinité du Saint-Esprit, aussi explicitement que vous le pouvez faire vous-même? Ses écrits l'attestent suffisamment. Mais laissez-le d'abord se débarrasser des Ariens, avant de lui conseiller d'ouvrir la lutte contre les Macédoniens. — Ainsi je parlai; mais l'assistance se révolta contre l'expression de « ménagements » dont je m'étais servi. On disait que c'était là non point de l'orthodoxie, mais de la défaillance. On disait qu'avec ces réserves nous compromettions la foi. Il serait trop long de vous répéter tout ce que, contrairement à mon habitude, l'indignation me fournit d'arguments. Je ne les fis point changer d'avis. Et maintenant, ô tête divine et trois fois sacrée, c'est à vous de me fixer le langage que je dois tenir,

les limites à observer, les ménagements qu'il convient de garder encore vis-à-vis des pneumatomaques. Vous savez que je m'estimerais le plus insensé et le plus malheureux des hommes, si je cessais de suivre votre direction. Le monde tournera comme il voudra : vous êtes pour moi le pôle, la règle, la lumière et la vie ¹. »

54. « Hellenius m'a remis ta lettre, répondait Basile. La douleur que j'ai ressentie, tu l'éprouves toi-même. Une seule chose me console, c'est ton amitié que je préfère à tout en ce monde. J'accepte donc ce nouveau chagrin, puisqu'il plaît à Dieu de me l'envoyer. Et qu'importe ce qu'on pense de moi, puisque nous sommes deux qui n'avons rien de caché l'un pour l'autre, puisque nous pouvons réciproquement nous rendre le témoignage que notre conscience ne nous reproche rien ! Faut-il s'étonner qu'un moine, novice peut-être dans la profession religieuse, très-désireux en tout cas de se faire valoir à mon détriment, ait inventé un discours que je n'ai pas tenu, et raconté des choses qu'il n'a pas comprises ? Ce qui m'étonne, ce qui me paraît vraiment incroyable, c'est qu'un auditoire composé de tes amis ait pu ajouter foi à ses paroles. Quant à m'entendre calomnier et maudire, le malheur des temps ne m'y a que trop habitué. Mes péchés m'ont attiré des haines plus féroces et des accusations plus sanglantes. Mais enfin si des amis communs se laissent prendre à ces calomnies, que veux-tu que je réponde ? Ceux qu'une si longue expérience n'a su persuader se rendraient-ils au témoignage d'une courte épître ? Laissons donc ces légers triomphes à l'envie. Ce sont là des bagatelles qui usent les langues malveillantes et les cœurs indisciplinés. Rien de tout cela n'arriverait, si depuis longtemps tu ne résistais à mes conseils. Je me lasse de combattre seul ; viens à mes côtés. Nous nous devons tous deux au service de l'Église. Dis adieu à tes amis de Nazianze ; laisse-toi toucher enfin, viens partager mes combats, viens opposer ton bouclier aux injures de mes ennemis. Ton apparition seule brisera leur ligue ; tu leur fermeras la

Réponse
de
saint Basile.

¹ S. Greg. Naz., *Epist.* LIX ; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 113-118.

bouche ; tu rendras à notre patrie le bienfait de la concorde et de l'unité. On verra bientôt si nous suivons la vérité, comme ils nous en accusent, d'un pas lâche et boîteux ¹ ! »

Nous dans
les ordina-
tions. Lettre
de saint
Basile à ses
chorévêques.

55. On pourrait dire que cette lettre fut la véritable vocation de saint Grégoire à l'épiscopat. Cependant ce prêtre selon le cœur de Dieu, cet ami digne de Basile, ne vint pas encore. Le danger l'attirait au secours de son illustre frère d'armes. La modestie le retenait. Pourtant la lutte était plus acharnée que Grégoire ne le supposait peut-être. « Rien, dit M. de Broglie, n'égalait le désordre que vingt années de persécution avaient introduit dans l'intérieur des diocèses d'Asie. Les rangs du clergé inférieur étaient envahis par une foule de sujets indignes qui s'y glissaient à la faveur des dissensions épiscopales, pour jouir des immunités diverses que les lois des empereurs chrétiens accordaient au sacerdoce. Cette intrusion était favorisée par les persécutions qui entraient l'exercice, ou relâchaient la surveillance de l'autorité supérieure. Les exils ou les absences forcées des titulaires laissaient le recrutement du clergé aux soins des chorévêques, sorte de coadjuteurs forains, qui gouvernaient avec une autorité déléguée les campagnes et les petites villes éloignées des centres. Ces chorévêques étaient nombreux. Le diocèse de Césarée en contenait à lui seul cinquante. Ils se dispensaient de prévenir leur supérieur et même d'examiner les postulants, qu'ils recevaient au hasard et sans autorisation, sur la présentation des prêtres ou des diacres de chaque paroisse. Un concile tenu à Antioche, en 340, avait déjà condamné cet abus ; mais il n'en persistait pas moins et s'aggravait même chaque jour, mettant en présence dans tous les diocèses des évêques et des prêtres inconnus les uns aux autres, et amenant ainsi un relâchement très-sensible dans les liens de la hiérarchie et de l'obéissance. Dès que Basile eut reconnu le mal, il trancha résolument dans le vif ; il se fit remettre la liste exacte de tous les clercs de son diocèse, avec l'indication de la date et des circonstances de leur admission dans les ordres, ainsi que le nom

¹ S. Basil., *Epist.* LXXI ; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 436-439.

du ministre qui y avait présidé. Il y fit joindre en outre des renseignements détaillés sur le caractère et la manière de vivre de chacun des prêtres. Puis, d'un seul coup, il prononça l'annulation de toutes les admissions faites depuis un laps de dix années, sauf à réintégrer, après nouvel examen, ceux qui seraient trouvés aptes à exercer le ministère sacré¹. » Il fit connaître sa volonté formelle aux chorévêques par la circulaire suivante : « Je ne puis souffrir plus longtemps le mépris dans lequel on tient les canons formulés par nos pères, et la violation flagrante de la discipline reçue dans toutes les églises. C'était autrefois une règle sacrée de n'admettre aux saints ordres que des ministres soigneusement éprouvés. On s'enquêrait de leur vie passée ; on s'informait de leurs qualités ou de leurs défauts ; on n'ordonnait que ceux dont la conduite était notoirement irréprochable et sainte. L'enquête était dirigée par des prêtres ou des diacres qui avaient vécu avec les postulants ; elle était adressée aux chorévêques, lesquels recevaient en outre l'attestation de témoins fidèles, transmettaient le tout à l'évêque, et après l'autorisation de ce dernier procédaient à l'ordination des candidats. Maintenant, vous nous avez exclu de toute participation à ces actes solennels. Sans même daigner nous prévenir, vous procédez aux ordinations, usurpant ainsi la prérogative la plus incommunicable de notre autorité. Ce n'est pas tout, vous laissez aux prêtres et aux diacres la faculté de vous présenter qui ils veulent, et sans aucun examen préalable, vous ordonnez des sujets qui n'ont d'autres titres que la parenté souvent, et dans tous les cas la faveur ou le caprice. Il en résulte que chaque village est pourvu de plusieurs ministres, dont aucun, vous l'attestez vous-mêmes, n'est digne de son ministère sacré. Le mal fait des progrès immenses. On en est venu à se faire prêtre pour échapper à la nécessité du service militaire. Il est temps de rappeler à leur antique vigueur les canons de l'Église. Envoyez-moi la liste exacte des ministres de chaque paroisse, le nom de celui qui les a consacrés et les observations sur leur conduite. Vous garderez par-devers vous le double de ce re-

¹ M. de Broglie, *L'Église et L'Emp. rom.*, tom. V, pag. 133-136.

gistre, afin que je puisse le conférer sur lieu avec l'exemplaire que vous m'adresserez. Tous les prêtres ordonnés depuis la dernière indiction (dix années) seront provisoirement réduits à la communion laïque, jusqu'à nouvel examen. Purgez d'abord l'Église; puis examinez ceux qui sont vraiment dignes et rétablissez-les dans leur rang, après toutefois que vous m'en aurez référé et que vous aurez reçu mon autorisation, sans laquelle, sachez-le bien, tous ceux qui rentreraient dans le ministère seraient inflexiblement condamnés pour le reste de leur vie à la communion laïque ¹. »

Réforme
du clergé du
diocèse de
Césarée.
Lettre de
saint Basile
en faveur de
la communion
fréquente.

56. Le ton ferme, décidé, impérieux, de cette ordonnance épiscopale, suffirait seul à nous faire comprendre les résistances qu'elle devait soulever, et le caractère invétéré des abus qu'elle avait à combattre. Saint Basile ne la laissa point isolée. Il l'entoura d'une série d'instructions destinées à rappeler la tribu sacerdotale à la dignité de son ministère. Il fallait arracher les uns à l'oisiveté et aux habitudes nomades qu'ils avaient contractées, pendant cette période de relâchement et d'indiscipline. Il fallait rendre à tous le goût de la prière, de la psalmodie sacrée. Basile ordonna le travail des mains pour les moins occupés, la récitation des psaumes pour tous. Le travail devait consister non point en un négoce ou un métier proprement dit, mais dans la culture d'un petit champ, ou quelque labeur de ce genre. Les règles édictées par le grand évêque triomphèrent de la mauvaise volonté ou de l'indifférence générale. Elles furent bientôt universellement adoptées dans son diocèse. « L'église de Césarée, dit-il lui-même, offrit l'image d'un camp bien réglé, où chaque soldat connaît son poste, fait son service, s'exerce à la manœuvre et observe scrupuleusement la consigne. » Il note même en riant ce détail particulier qu'on ne trouvait plus un seul prêtre qui connût les grandes routes, et eût assez l'habitude des voyages pour porter une lettre de Césarée à Samosate ². La piété, la régularité étaient exemplaires. La communion fréquente était partout rétablie. Nous en avons la preuve dans une lettre fameuse que saint Basile adressait

¹ S. Basil., *Epist.* LIV. — ² S. Basil., *Epist.* CXCVIII.

à une patricienne nommée Cæsaria. Cette noble dame avait consulté le grand évêque sur la conduite à tenir en un temps où les prêtres catholiques manquaient souvent dans les églises. Elle lui demandait s'il était permis aux fidèles d'emporter la sainte Eucharistie chez eux, comme cela s'était pratiqué dans les trois siècles de persécution sanglante, et de se communier ainsi tous les jours de leur propre main. Voici la réponse de saint Basile : « La communion quotidienne, la participation faite chaque jour au corps et au sang de Jésus-Christ, est une pratique excellente. S'approcher sans interruption de la vie c'est manifestement redoubler en notre âme la force vitale et réaliser la parole du divin Maître : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ¹. » Pour nous, nous communions quatre fois par semaine, le dimanche, le mercredi, le vendredi et le samedi. Nous communions aussi les autres jours, s'il se rencontre une fête de quelque saint. Quant à ce qui regarde les nécessités où nous met la persécution, il est incontestable que chaque fidèle peut se communier lui-même, en l'absence d'un prêtre ou d'un diacre. C'est l'antique coutume de l'Église. Elle est encore aujourd'hui pratiquée par tous les anachorètes, lesquels conservent la sainte Eucharistie dans leur solitude, et se communient eux-mêmes. A Alexandrie et dans toutes les villes égyptiennes, les fidèles ont presque partout conservé l'usage d'emporter les saintes espèces dans leur maison pour se communier eux-mêmes. Le sacrifice est un ; celui qui a reçu le sacrement du prêtre, et l'emporte pour y participer chaque matin dans sa demeure, continue à participer au même sacrifice. Voyez en effet ce qui se passe dans l'église ; le prêtre remet à chaque fidèle une portion du sacrement ; le fidèle la prend lui-même dans sa main et la porte à sa bouche. Il n'y a donc aucune raison qui empêche, dans les circonstances données, de se communier soi-même et de recevoir du prêtre plusieurs portions du sacrement au lieu d'une seule ². » — Des consultations de ce genre, sur tous les points de dogme, de discipline et de vie spirituelle, arrivaient chaque

¹ Joan., VI, 55. — ² Basil., *Epist.* XCIII.

jour à saint Basile. Sa correspondance en est surchargée ; il se multipliait pour suffire à tant de labeurs, et grâce à sa prodigieuse activité, le diocèse de Césarée offrait la régularité d'un monastère.

*Réforme
des diocèses
suffragants
de Césarée.*

57. Le succès fut donc complet, il dépassait presque les espérances du réformateur. Mais saint Basile n'était point seulement évêque ; il était métropolitain. Tous les suffragants de la province de Cappadoce relevaient canoniquement de sa juridiction ; de plus, en l'absence d'un patriarcat reconnu à Constantinople ou à Antioche par suite des discordes religieuses, le Pont, la Galatie, la Bithynie et les deux Arménies avaient, depuis un demi siècle, la coutume sinon l'obligation rigoureuse de venir demander au métropolitain de Césarée la confirmation de leurs choix épiscopaux. Dès les premières années de sa promotion, saint Basile avait fait des efforts surhumains pour maintenir dans tous ces diocèses différents l'intégrité de la foi et l'inflexibilité de la discipline. Correspondance incessante, voyages toujours fatigants, souvent dangereux, au milieu des embûches ariennes, il n'avait rien épargné et il suffisait à tout, malgré l'altération d'une santé délabrée. Son isolement parmi tant de travaux et de luttes lui arrachait parfois des plaintes amères. « On me laisse seul porter tout le fardeau, disait-il ; cependant les canons ne permettent pas qu'un seul homme prenne sur lui tant et de si graves responsabilités. Je suis le redresseur de tous les torts. Quand je parle aux pécheurs, ils témoignent du repentir, ils promettent de rentrer dans le devoir ; dès qu'ils se sont éloignés, ils retournent à leur vomissement. Je m'accuse moi-même tout le premier d'être pour quelque chose dans une telle décadence, Dieu m'ayant visiblement abandonné parce que ma charité s'est refroidie, en voyant l'iniquité se multiplier sur la terre ¹. » Basile triompha toutefois de ses suffragants comme de ses chorévêques, ou plutôt la règle, le devoir, la justice et la vérité triomphèrent par son organe.

*Décret de
Valens parta-
geant en deux*

58. Les ariens ne purent souffrir plus longtemps une influence si prépondérante. Un décret de Valens, inspiré par leur haine,

¹ *Epist. cxli.*

divisa la Cappadoce en deux circonscriptions gouvernementales, et érigea la ville de Tyane en chef-lieu de la nouvelle province. Cette mesure, d'un caractère purement civil en apparence, était en réalité une adroite immixtion dans l'ordre religieux. Jusque-là, en effet, l'habitude avait prévalu de calquer les divisions ecclésiastiques sur les divisions administratives; c'est ainsi que la plupart des métropoles religieuses étaient à la fois des métropoles civiles : le nom était le même pour les deux hiérarchies. Les ariens avaient établi leur calcul sur ce précédent; ils espéraient, en conséquence du décret de Valens, arracher la moitié de la Cappadoce à la juridiction de saint Basile. La cité de Tyane, investie tout à coup du titre de métropole impériale, avait pour évêque un vieillard ambitieux, d'une orthodoxie fort suspecte, nommé Anthime, lequel s'empessa de prendre le titre ecclésiastique de métropolitain. Il convoqua en synode les évêques de sa nouvelle province, et s'appropriâ sans hésiter tous les revenus que les Églises suffragantes avaient l'usage d'envoyer annuellement à l'Église métropolitaine. Ces tributs se payaient d'ordinaire en nature. C'étaient du gibier, des animaux domestiques, des volailles et des fruits. Anthime apostâ dans les gorges du mont Taurus des gens affidés qui arrêtaient les convois au passage et les faisaient rétrograder sur Tyane ¹. A la première nouvelle de cette lutte à main armée, saint Grégoire de Naziance écrivait à son ami : « J'apprends la guerre que les méchants vous déclarent. Je n'attendais pas moins de la haine qu'ils vous ont vouée. Mais je sais que la magnanimité, le courage et la sagesse de Basile triompheront encore dans ce conflit. Vous êtes le rocher immobile, bravant la fureur des flots; vous dispersez, comme une écume impuissante, les efforts des méchants. Voulez-vous de moi? Cette fois-ci, je suis prêt à aller vous aider de mes conseils. Que dis-je? Des conseils à Basile, ce serait porter de l'eau à l'Océan! Mais enfin si je ne puis vous être bon à rien, vous pouvez m'être fort utile à moi-même. En tout cas, je serai de moitié à

la province de Césarée. Prétentions et violences d'Anthime, évêque de Tyane. Saint Basile nomma Grégoire évêque de Sasime. Résistance de Grégoire.

¹ M. de Broglie, *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. V, pag. 148-150.

partager les injures dont on vous accable ¹. » Basile voulait faire de Grégoire autre chose qu'un conseiller. Profitant de cette lettre où son ami se mettait enfin à sa disposition, il le désigna, sans autre formalité, pour le siège épiscopal de Sasime, et manda au vieil évêque de Nazianze d'avoir à sacrer son fils. Une telle promptitude de décision fut un coup de foudre pour Grégoire. Sasime était unê petite bourgade située au pied du Taurus, habitée par des montagnards plus enclins au brigandage qu'à la culture des champs. Jamais il n'y avait eu d'évêché dans ce village obscur : mais sa position, sur les trois routes qui conduisaient aux défilés du Taurus, en faisait le point de communication le plus important avec Césarée. Ce fut précisément la raison qui détermina saint Basile à l'ériger en siège épiscopal. D'une part, il fallait par un acte d'autorité apprendre au prétendu métropolitain de la nouvelle province de Tyane que la juridiction spirituelle n'avait pas cessé d'appartenir à Césarée; d'autre part, il importait d'établir à ce poste avancé un évêque d'un caractère vigoureux qui pût braver les entreprises d'Anthime, et conquérir à l'orthodoxie une population énergique et vaillante. Grégoire se méprit sur le véritable sens de cette mesure. Il venait successivement de perdre son frère César et sa sœur sainte Gorgonia. Il voyait s'affaiblir sous ses yeux le vénérable évêque de Nazianze, son père. L'épiscopat, devant lequel il avait toujours fui comme devant un fardeau redoutable, lui apparaissait, dans cette circonstance, sous un aspect non plus terrible mais dérisoire. « Qu'irai-je faire, disait-il, dans les déserts de Sasime? Suis-je donc un gendarme, pour aller à la chasse des brigands soudoyés par Anthime ²? » Il exhalait son chagrin dans des vers que nous avons encore : « Il y a, dit-il, sur une route de montagnes, à l'embranchement de trois chemins, au territoire de la Cappadoce, une horrible bourgade, sans eau, sans arbres, sans verdure, sans habitants. Rien que la poussière, le bruit des charriots, les clameurs des douaniers, les ceps et les fers, les hurle-

¹ S. Greg. Naz., *Epist.* XLVII; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 95. — ² S. Greg. Naz., *Epist.* XLVIII.

ments des contrebandiers mis à la torture. C'est là ma ville épiscopale. Le peuple se recrute de vagabonds, de réfugiés, de proscrits et de voleurs de grand chemin. Voilà mes fidèles. Telle est mon Église de Sasime, le siège que m'impose le tout-puissant Basile, du haut de son trône primatial, entouré de ses cinquante chorévêques. Quelle munificence ! Quel souvenir attendri de notre vie commune à Athènes ! Et pourquoi m'envoie-t-il ainsi à l'exil et à la mort ? Pour sauver quelques misérables lambeaux de pouvoir et de revenu ; pour assurer le libre passage de quelques cochons de lait ou de quelques oiseaux rares, destinés à la table du métropolitain de Césarée ! »

59. Basile resta inexorable aux soupirs et aux lamentations poétiques de son ami ; il voyait plus loin et de plus haut. A saint Eusèbe de Samosate qui lui témoignait sa surprise qu'un homme de la valeur et du génie de Grégoire fût appelé à un siège si modeste, il répondait : « Moi aussi je voudrais que le frère de mon âme, Grégoire, cet homme illustre, fût mis à la tête d'une cité digne de son mérite. En vérité je crois que toutes les églises qui sont sous le soleil, réunies ensemble, seraient encore trop peu pour son génie. Mais puisque la chose est impossible, qu'il consente à être évêque, non pour recevoir quelque honneur de cette dignité, mais pour honorer au contraire en sa personne le titre épiscopal dont il sera revêtu. Il est d'une grande âme non pas seulement de suffire aux grandes choses, mais de rehausser les petites par sa propre vertu. » Il faut bien le dire, saint Grégoire était de beaucoup inférieur, par la fermeté et la trempe du caractère, à saint Basile son ami. Le rôle d'admirateur subalterne qu'il avait toujours conservé dans ses rapports intimes avec Basile n'était pas seulement le fait de l'humilité, mais celui du rapport exact entre les deux génies. Au point de vue du talent proprement dit et de l'éloquence, il serait fort difficile d'adjudger entre eux la palme. Mais pour l'esprit d'organisation, de conduite, de direction, pour l'initiative enfin, il ne saurait exister

Lettre de
saint Basile
à saint
Eusèbe de
Samosate.
Sacré de saint
Grégoire.

¹ S. Greg. Naz., *Carmen in vitâ sud.*, vers. 420 et seq.; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 1063.

de doute. Basile possédait ces qualités au suprême degré, tandis que Grégoire, âme contemplative, imagination vive et mélancolique, ne savait que méditer jamais agir. Basile triompha dans toutes ses luttes; Grégoire échoua dans toutes les difficultés pratiques qui se rencontrèrent sur son chemin. Grégoire ne voulait point être évêque, il le fut; il ne voulait point du titre épiscopal de Sasime, il l'accepta. Plus tard, nous le verrons refuser le siège de Constantinople, puis l'accepter, et l'abdiquer ensuite, sans que ni ses acceptations ni ses refus aient pu lui procurer un instant de tranquillité personnelle. Ce fut son père, le vieil évêque de Nazianze, qui triompha de sa répugnance et le détermina à recevoir le titre épiscopal de Sasime. Grégoire nous a conservé, dans son autobiographie poétique, la touchante exhortation qui lui fut adressée en cette circonstance : « Fils bien-aimé, lui dit le vénérable vieillard, c'est ton père qui te supplie; au nom de ses cheveux blancs, il fait appel à ta jeunesse. Il est doublement pour toi un seigneur et un maître, par la nature et par la grâce. Eh bien! le seigneur, le maître implore en ce moment le serviteur. O mon fils! je ne te demande ni de l'or, ni de l'argent, ni des pierreries, ni de riches campagnes, ni aucune faveur humaine. Laisse seulement à mes mains défaillantes l'honneur de répandre sur ton front l'onction sainte d'Aaron et de Samuel. Le Seigneur te veut au nombre de ses ministres. Mon fils, ne déshonore pas ma vieillesse par un refus. Ton père veut avoir fait cela pour toi. Cette ambition est-elle désordonnée? je n'en sais rien : mais du moins elle est vraiment paternelle. Tu commences ta carrière; la mienne, et elle a été douloureuse, va bientôt s'achever. Je t'en conjure; accorde-moi cette faveur. Sinon, je ne veux pas que ta main même ferme les yeux. Ce sera la punition que j'infligerai à ta désobéissance. Hélas! il me reste bien peu de jours à te commander. Tu n'attendras pas longtemps pour être débarrassé de mon autorité importune. Quand je serai mort, tu seras libre d'agir à ton gré! — Après un tel discours, ajoute saint Grégoire, qu'avais-je à faire? J'inclinai ma tête, plus que mon cœur; et je fus évêque ¹ ! »

¹ S. Greg. Naz., *Carmen in vitâ suâ*, vers. 502.

60. Toute la province s'était donné rendez-vous pour assister à la consécration épiscopale de Grégoire. Ce fut un événement dans la Cappadoce, le Pont et l'Arménie. Saint Basile l'avait prévu, il n'eut qu'à s'applaudir du résultat. Anthime était resté seul dans sa nouvelle métropole de Tyane, opposant au concours universel l'impuissante protestation de sa mauvaise humeur. Le lendemain du sacre, au moment où Grégoire allait prendre la route de Sasmime pour se rendre à son poste, on apprit qu'une force armée, aux gages d'Anthime, gardait les défilés du Taurus et se porterait aux dernières violences plutôt que de permettre l'inauguration du nouvel évêque. Le voyage de Grégoire n'eut pas lieu; mais Anthime, par ce dernier excès, acheva de s'aliéner tous les cœurs. Quelques mois après, il lui fallut, sous peine de n'avoir plus ni un prêtre ni un fidèle qui acceptât sa communion, faire sa paix avec Basile. Un concile de tous les évêques de Cappadoce, tenu à Césarée en 372, scella la réconciliation mutuelle. Il ne fut plus question pour Grégoire d'aller se confiner dans le désert de Sasmime. Il conserva cependant le titre épiscopal de cette église jusqu'à la mort de son vieux père. Le clergé et le peuple de Nazianze le prièrent alors de continuer à les administrer, comme il le faisait depuis un quart de siècle. Il n'y eut pas de nouvelle élection. Basile put enfin écrire à saint Eusèbe de Samosate : « Vous plaindrez-vous encore que je n'aie pas mis la lumière sur le chandelier? »

Submission
d'Anthime.
Saint Gré-
goire, admi-
nistrateur
du siège de
Nazianze,
après la mort
de son père.

§ VII. Saint Ambroise, évêque de Milan.

61. De graves événements s'accomplissaient en Occident. Valentinien, depuis la terrible maladie à la suite de laquelle il avait associé son fils Gratien à l'empire, était devenu un véritable tyran; on comptait par milliers les victimes de sa fureur. Un de ses pages ne réussissant point à dompter la férocité d'un chien de Sparte, dont le soin lui avait été confié, rendait l'âme sous les coups de bâton que lui faisait appliquer l'empereur. Un ciseleur rapportant un jour une cuirasse d'or qui lui avait été commandée,

Monarchie
et cruautés
de l'empereur
Valentinien I
en Occident

il se trouva que quelques grains manquaient au poids convenu. L'ouvrier fut décapité. Un cocher des haras impériaux, ayant reçu commission d'aller chercher des chevaux en Sardaigne, fut convaincu d'en avoir changé quelques-uns sur la route; le malheureux fut lapidé. La porte du cabinet impérial était gardée par deux ourses privées que Valentinien avait surnommées *Miette d'or* et *Innocence*. Elles se chargeaient la plupart du temps d'étouffer les serviteurs dont le César avait à se plaindre. Ce fut un véritable délire de cruautés. Un fonctionnaire qui sortait de charge s'étant avisé de demander de l'avancement; « Ah, dit le farouche souverain, il veut changer de province; ce sera de tête qu'il changera. Comte, ayez soin d'y veiller! » — Le grand chambellan Rhodanus fut brûlé vif sur la place publique. Claude et Salluste, deux officiers distingués des gardes Joviennes, furent l'un décapité, l'autre dégradé et proscrit, pour s'être permis quelques mauvais propos contre Valens. Les juges recevaient l'ordre non pas de rendre la justice, mais d'édicter des arrêts de mort. « La sévérité est l'âme de la justice, leur mandait Valentinien, et la justice est l'âme de la souveraineté. » Conformément à cette rigoureuse maxime, son règne n'était plus qu'un massacre général. Un jour il condamna les trois décurions d'une petite cité à perdre la tête. On lui fit observer que la ville n'avait que deux décurions. Faudra-t-il en nommer un troisième pour le décapiter? demanda le préfet. — Oui, répondit-il. — Le sénat de Rome fut décimé par le consul Maximinus, qui se fit l'instrument des fureurs sanguinaires du César. « Personne, disait Maximinus, ne doit se flatter d'être innocent, quand je veux qu'il soit coupable! » Une adresse humblement suppliante fut rédigée par les patriciens, et envoyée à l'empereur. On demandait un sursis, jusqu'à plus ample informé, en faveur de quelques victimes innocentes. « Vous n'y songez pas, pères conscrits! répondit Valentinien. L'indulgence déshonore ceux qu'elle délivre; elle ôte la peine, mais non l'ignominie. » Le consulaire Lollianus, condamné à mort par Maximinus, en appela à l'empereur. « C'est bien, dit Valentinien, je l'enverrai de la fumée à la flamme! » et il expédia l'ordre de l'exécuter sur l'heure. On inventa un grief nouveau contre les

patriciennes. Toutes celles qui seraient convaincues d'avoir forfait à l'honneur conjugal devaient être mises à mort. On conçoit ce qu'une pareille ordonnance dut faire de victimes. Les accusations vénales se multiplièrent à l'infini. Toute accusée était condamnée d'avance. Pour échapper à l'infamie, plus encore qu'au supplice, une noble romaine, Hesychia, se décida, le soir de sa mise en cause, à s'étouffer elle-même sous les plumes de son oreiller. Une autre, Anepsia, outragée par son juge, n'obtint pas même la vie au prix de son déshonneur. Maximinus avait également ressuscité les accusations de magie qui avaient fait tant de victimes sous le règne de Julien. Ce fut alors un flot de sang dans Rome.

62. Malgré ce débordement de fureurs, Valentinien ne prétendait à aucun titre persécuter qui que ce fût pour cause de religion. Il affectait au contraire de respecter les privilèges des païens, tout en continuant lui-même à professer le christianisme. « Je ne confonds point, écrivait-il, l'art des aruspices avec le crime de magie. J'entends laisser à chacun la faculté de suivre le culte qui lui plaît. Ce n'est point la science augurale que j'interdis, mais l'abus qu'on en peut faire. » Cette distinction était bien subtile pour un esprit comme celui de Valentinien; elle était surtout, dans l'application, fort arbitraire. Quoi qu'il en soit, l'empereur, évidemment un peu fou, tenait la balance entre les différents cultes au gré de son caprice. Un jour, il accordait aux pontifes païens les honneurs exceptionnels dévolus jusque-là aux plus hauts fonctionnaires de l'empire. Un autre jour, il supprimait la liberté de tester en faveur des églises et des monastères chrétiens. Dans sa bizarrerie réglementaire, il s'avisa d'interdire aux comédiens convertis au christianisme et baptisés, de quitter leur métier profane sans l'autorisation préalable des magistrats. C'était une façon assez singulière de respecter la liberté individuelle, qu'en d'autres occasions Valentinien prétendait obstinément maintenir. Pendant une marche militaire, des soldats s'étaient installés pour la nuit au milieu d'une synagogue juive; l'empereur voulait faire décapiter l'officier qui avait permis cette profanation. Tout était contradictoire dans la tête du souverain comme dans sa poli-

La
chrétienne de
Vercell.

tique. Mais ce qui ne se démentait plus, c'était sa cruauté révoltante et barbare. Un sanglant épisode survenu à Verceil, fit une sensation immense en Italie. Un jeune homme et une jeune femme, faussement accusés d'adultère, comparurent devant le tribunal du proconsul. Tous deux furent soumis à la question. Le jeune homme n'eut pas le courage de supporter les tourments; il confessa un crime qu'il n'avait point commis. « La femme, dit saint Jérôme, bien que d'un sexe plus faible, était douée d'une âme plus virile. Pendant que le chevalet étirait ses membres, elle levait vers le ciel des regards que le bourreau ne pouvait contraindre et un visage couvert de larmes. Seigneur Jésus, s'écriait-elle, vous êtes témoin de mon innocence! Vous qui sondez les reins et les cœurs, vous savez que je n'ai point commis le crime dont on m'accuse! Ce n'est point par crainte de la mort que je nie; c'est par crainte de pécher que je ne veux pas mentir! — Puis s'adressant au jeune homme : Malheureux, lui disait-elle, si tu veux t'épargner la torture et mourir plus vite, est-ce une raison pour souiller l'honneur d'une chrétienne? L'honneur m'est plus cher que la vie! — Oui, ajoutait-elle en fixant le magistrat, frappez, brûlez, déchirez mon corps. Je le jure, je n'ai rien fait de ce dont on m'accuse! — Le proconsul donna l'ordre de décapiter les deux prétendus complices. On les conduisit au lieu de l'exécution. Le jeune homme eut la tête tranchée d'un seul coup. Mais quand le bourreau voulut faire subir le même sort à l'accusée, soit que la pitié lui fit trembler la main, soit qu'il fût arrêté par une puissance surnaturelle, il dut frapper six coups de hache et toujours inutilement. Enfin une septième fois, saisissant avec force le cou de la victime, il rabattit les plis de sa tunique qui pouvaient gêner le tranchant du fer. Dans ce mouvement, il fit tomber une épingle d'or, qu'il ramassa aussitôt et rendit à la chrétienne. Mais celle-ci, soulevant par un dernier effort sa tête ensanglantée et fixant sur le soldat un regard d'une douceur angélique, lui dit de garder ce bijou en mémoire d'elle. En ce moment, la foule s'émut d'un sentiment de compassion unanime; mille voix s'écrièrent qu'il fallait mettre un

tenue à cette scène d'horreur et empêcher l'iniquité de s'accomplir. Mais le licteur, chargé de présider à l'exécution, se jeta au devant de la multitude en criant : Vous voulez donc ma mort à moi-même ! Si cette infortunée ne subit point sa sentence, on me fera mourir à sa place ! — Les assistants reculèrent devant une telle responsabilité. Le licteur profita de ce court instant de réaction ; il fit avancer un autre soldat, et lui ordonna d'enfoncer son épée dans le sein de la malheureuse. Cette fois la femme tomba, la justice impériale était satisfaite. Peu après, le clergé de la ville vint pour ensevelir la chrétienne : on s'aperçut qu'elle n'était pas morte ; le cœur battait encore. On s'empressa d'étancher le sang qui coulait de ses blessures. Peu à peu ses yeux se ranimèrent, la couleur lui revint au visage, elle reprit ses sens, et de sa bouche entr'ouverte s'échappèrent ces paroles : *Domínus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.* « Le Seigneur est mon appui ; je ne crains pas ce que l'homme peut me faire. » Elle fut transportée dans la maison d'une pieuse veuve. Cependant, pour tromper la surveillance des bourreaux, on achevait toutes les cérémonies extérieures des funérailles et l'on refermait une tombe vide. Dès le lendemain, saint Evagrius, ce vénérable prêtre chassé par la persécution du siège de Constantinople auquel une élection régulière l'avait appelé, partait pour Trèves et allait solliciter de l'empereur la grâce de la ressuscitée. Il ne put d'abord l'obtenir. Mais le questeur Eupraxius, joignant ses instances à celles du pieux messenger, dit à Valentinien : « Prenez garde, Seigneur, les chrétiens honorent comme martyrs ceux que vous condamnez comme coupables ! — Cette parole faisait allusion à quelques circonstances récentes. Trois officiers chrétiens de Milan, ayant refusé d'exécuter un ordre injuste d'un vicaire de la cour, avaient été décapités. Les fidèles les avaient inhumés avec pompe dans un lieu voisin de la ville, qui prit dès lors le nom de Sépulture des Innocents. Pareille chose venait d'arriver en Epire, où le proconsul Octavien, condamné à mort, avait réussi à se soustraire aux recherches des bourreaux. Un prêtre, connaissant le lieu de sa retraite, ne voulut point le révéler ; il fut mis à mort à la place du

condamné. Les chrétiens honorèrent la mémoire de ce prêtre comme celle d'un martyr. Ces considérations fléchirent enfin la rigueur de Valentinien, et Evagrius eut la joie de rendre à la liberté celle que la tombe avait rendue à la vie ¹. »

Mort
d'Auxence,
l'intrus de
Milan. Dé-
putation des
évêques
d'Italie à
Valentinien I.

63. Saint Jérôme, à qui nous devons ce touchant récit, le termine par ces paroles : « Une telle mission, couronnée d'un pareil succès, était digne du grand cœur d'Evagrius. Il me serait impossible d'élever mon éloge à la hauteur du mérite de ce saint prêtre. Quelles ne furent point ses luttes pour faire triompher la cause de Damase, à l'époque où ce pontife, enveloppé dans les intrigues d'une faction audacieuse, semblait abandonné de Dieu et des hommes ! Ce fut encore la vigilance d'Evagrius qui déjoua toutes les manœuvres de l'intrus milanais Auxence, et qui eut la gloire de tuer sa tyrannie avant la mort même de ce tyran. » Auxence venait en effet de mourir (374), après vingt ans de la plus horrible persécution exercée contre les catholiques de Milan. L'évêque orthodoxe de cette ville, saint Denys, que l'intrus avait fait bannir pour usurper son siège, était depuis longtemps mort en exil, à Césarée de Cappadoce. Malgré les condamnations vingt fois prononcées contre Auxence, cet hérétique s'était maintenu par la force en possession des basiliques chrétiennes. Quand enfin la main de Dieu se fut appesantie sur lui, et qu'il eut expiré dans l'impénitence finale, les catholiques de Milan célébrèrent avec des transports d'allégresse le jour de leur délivrance. Tous les évêques de la province furent convoqués pour élire un successeur, non point à Auxence, car son intrusion était considérée comme un sanglant interrègne, mais à saint Denys le confesseur. Une telle élection présentait des difficultés graves. Auxence avait toujours été soutenu par le crédit officiel de Valentinien. Il fallait ménager cet empereur dont la cruauté effrayait alors le monde, et dont la défiance soupçonneuse et jalouse s'irritait au moindre prétexte. Une députation des évêques d'Italie partit pour Trèves, chargée de prendre les ordres de Valentinien, et de savoir s'il était dans l'intention de proposer quelque cau-

¹ S. Hieron., *Epist.* I ; *Patrol. lat.*, tom. XXII, col. 326-331.

didat au siège épiscopal vacant. La réponse impériale nous a été conservée par Théodoret. Elle fut d'autant plus gracieuse qu'on l'attendait plus dure. « Vous êtes nourris dans les lettres sacrées, dit Valentinien aux évêques. Vous savez donc mieux que moi les qualités requises pour un homme qu'on élève à l'épiscopat. Ce n'est point seulement par sa doctrine, c'est par son exemple et par le modèle de toutes les vertus qu'il doit édifier son troupeau. Placez sur le siège de Milan un pontife de ce caractère; quand vous l'aurez choisi, moi, le maître de l'empire, je vous déclare en toute sincérité que je courberai la tête sous sa main, et que je recevrai ses réprimandes comme la médecine salutaire de mon âme. Car enfin je suis homme, et par conséquent je dois souvent faillir. — Les évêques, tout en le félicitant des sentiments de piété et de sagesse qu'il exprimait avec tant d'humilité, insistèrent néanmoins pour connaître le candidat qui lui serait agréable. Non, reprit-il, un tel choix est au-dessus de mes forces. Vous êtes investis de la grâce de l'Esprit-Saint qui vous inspire de ses lumières. Vous choisirez mieux que moi ¹. »

64. Cependant la ville de Milan était en fermentation. Les partisans d'Auxence, un instant abattus par la mort de leur chef, avaient repris courage, et prétendaient faire triompher un homme de leur choix. Les catholiques, de leur côté, avaient porté tous leurs suffrages sur un des leurs, et demandaient hautement un évêque qui effaçât jusqu'au souvenir du schisme précédent. Les deux factions, massées autour de l'église où les évêques étaient réunis, menaçaient d'en venir aux mains. Ambroise, gouverneur de Milan, accourut sur la place publique, pour calmer l'effervescence populaire et prévenir le désordre. Avec sa grâce et sa douceur habituelles, il harangua la foule, exhortant chacun à attendre en repos la décision des évêques, qui serait, dit-il, celle de Dieu lui-même. Pendant qu'il parlait, un enfant éleva soudain la voix en criant : Vive Ambroise ! C'est lui qui est le véritable évêque ! — La multitude saisit ce mot avec un

Elec
de saint Am-
broise. Ses
résistances
son succès.

¹ Theodoret., *Hist. Ecclcs.*, lib. IV, cap. vi; *Patr. grec.*, tom. LXXXII, col. 4132.

enthousiasme aussi imprévu qu'irrésistible. « Ambroise évêque ! Ambroise évêque ! » redisaient toutes les bouches. On s'embrassait en pleurant de joie ; ariens et catholiques, oubliant leur antique animosité, confondaient leurs voix et leur cœur dans une même exclamation, « Ambroise, évêque ! » Du forum, le cri unanime et vainqueur gagna l'intérieur de la basilique, où le clergé et les évêques l'accueillirent de même. L'élection était faite, un seul homme protestait, c'était Ambroise. Il criait au scandale. Il déclarait que jamais un pareil tumulte ne serait ratifié ni par l'Église, ni par l'empereur. Cependant le peuple l'entourait, lui baisait les mains ; on vantait sa douceur, son humanité, sa justice, la régularité de ses mœurs, l'aménité de son caractère, toutes les qualités enfin dont il avait donné l'exemple comme gouverneur civil, pendant qu'Auxence, comme évêque, avait offert le spectacle de tous les défauts opposés. Ambroise répétait qu'il n'était qu'un simple catéchumène. On lui répondait que les plus anciens baptisés ne le valaient pas. Bref, s'arrachant aux mille bras qui se tendaient vers lui en suppliant, il ordonna à ses licteurs de lui ouvrir de force un passage et de le conduire au tribunal. Il se trouvait par hasard que ce jour là il devait juger une affaire capitale. Son premier mot, en entrant au prétoire, fut de mettre les accusés à la torture. Jamais, depuis qu'il était gouverneur de Milan, il n'avait donné un pareil ordre. Mais il comptait, par cette rigueur insolite, détourner de lui les sympathies populaires. Au lieu de prendre le change, la foule qui l'avait suivi s'écria : « Que cette faute retombe sur nous ! » et les cris : « Ambroise évêque ! » ébranlèrent les voûtes du prétoire. Rentré dans son palais, Ambroise toujours escorté par la multitude parut à une fenêtre ; il déclara qu'il se faisait moine, et qu'il allait partir pour la Thébaïde. L'inviolabilité monastique qu'il invoquait ne le couvrit pas mieux que ses simulacres de cruauté. Désespérant alors de vaincre la ténacité du peuple, il envoya ses licteurs ramasser dans leurs retraites des femmes de mauvaise vie, et se les fit amener publiquement, à travers les rangs toujours compactes de la multitude. En les voyant passer, le peuple cria comme au prétoire : « Sur nous sera votre péché ! Amb

évêque ! » La nuit vint mettre un terme à cette lutte inouïe entre la volonté d'un peuple et la résistance d'un saint. Ambroise profita des ténèbres et sortit par une porte dérobée. monta à cheval et se dirigea sur Ticinum (Pavie). Il le croyait du moins ; car après avoir marché toute la nuit par une route qui lui était familière, il se retrouva le matin à la porte *Romana* de Milan. Il s'était égaré, ou plutôt la Providence, malgré lui, avait dirigé ses pas. Reconnu immédiatement, il se vit de nouveau entouré de la foule et reconduit avec tous les hommages possibles, mais cependant prisonnier, dans son propre palais. Il déclara alors que, fonctionnaire de l'empire, et ne pouvant être relevé de sa charge que par l'empereur, il en appelait à Valentinien de l'incroyable violence dont il était en ce moment victime. On ne demandait pas mieux. Une députation nouvelle des évêques de la province se rendit à Trèves, pour informer l'empereur de ce qui venait de se passer. Valentinien les accueillit avec une satisfaction marquée. « Rien, dit-il, ne pouvait m'être plus agréable qu'un pareil choix. Je suis ravi d'apprendre qu'un gouverneur que j'ai nommé moi-même soit jugé par tout le monde digne de l'épiscopat. Retournez à Milan ; dites à Ambroise que je lui ordonne d'accepter ; assurez-le de plus que, tant que je vivrai, nul ne l'inquiétera dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. » — Les députés revinrent en hâte. Mais Ambroise avait réussi cette fois à tromper la vigilance des Milanais. Il s'était échappé de leurs mains et avait cherché un asile dans la villa du clarissime Leontius, son ami. Leontius fut le premier à divulguer le lieu de sa retraite, et plût à Dieu qu'il n'y eût jamais que de pareilles trahisons ! Le peuple vint en masse chercher Ambroise ; on le conduisit à la basilique, où il reçut d'abord le baptême, et successivement, chaque jour de la semaine, les ordres inférieurs. Enfin, le dimanche suivant, il fut sacré évêque. La joie du peuple tenait du délire ¹.

65. Le lendemain, Ambroise faisait don aux pauvres de la

Lettre 67

¹ S. Ambros., *Vita a Paulino ejus notario scripta* ; *Patrol. lat.*, tom. XIV, col. 28-30 ; Theodoret., *Hist. Eccles.*, loc. citat ; Rufin., *Hist. Eccles.*, lib. II, cap. XI ; *Patrol. lat.*, tom. XXI, col. 521.

saint Basile à
saint Am-
broise, en lui
renvoyant les
restes du
martyr saint
Denys, ancien
évêque
de Milan.

totalité de ses biens, qui étaient immenses. Il réservait pourtant l'usufruit des terres patrimoniales à sa sœur Marcellina, l'humble religieuse de Rome, qui, depuis un quart de siècle, s'était vouée elle-même au service des pauvres. On comprend facilement qu'un épiscopat inauguré par de tels actes « ait fait, comme le dit Ambroise lui-même, courber plus de fronts que le glaive du gouverneur ¹. » Quelques jours après, le nouvel évêque de Milan envoyait à Basile, métropolitain de Césarée, une députation chargée de ramener en Occident les restes de son vénérable prédécesseur, saint Denys. C'était sans violence, sans tumulte, sans excitation populaire, mettre fin au schisme et renouer la chaîne des évêques catholiques de Milan. Nous avons encore la lettre que saint Basile écrivit, en cette circonstance, à son nouvel et illustre collègue. « Gloire à Dieu qui sait, dans chaque génération, choisir les chefs qui lui conviennent ! disait Basile. Jadis il allait prendre des bergers pour en faire les princes d'Israël. Amos, un chevrier des montagnes, devenait un prophète inspiré par l'Esprit-Saint. Aujourd'hui le Seigneur vient d'élire, au sein d'une ville royale, un patricien gouverneur d'un grand peuple, un consulaire éminent dans le siècle par la sublimité du génie, l'éclat de la naissance, la splendeur des richesses, la puissance de la parole. Dieu l'a marqué du sceau de sa grâce, il l'appelle à la conduite du troupeau de Jésus-Christ. Et ce grand, ce puissant, cet illustre selon le monde, foulant aux pieds tant de gloire et de splendeurs, s'incline sous la vocation céleste ; il prend, humble pilote, le gouvernail du navire tant persécuté de l'église de Milan. Courage donc ! homme de Dieu, puisqu'en effet ce n'est point des hommes que vous avez reçu votre pouvoir, et que vous avez appris l'Évangile directement de l'inspiration du Christ. Courage ! c'est le Seigneur lui-même qui vous a choisi parmi les juges de la terre, pour vous faire asseoir sur le siège des apôtres. Combattez le bon combat ; extirpez tous les germes de l'erreur d'Arius ; retracez au milieu de nous les vertus de nos pères ; maintenez avec notre église affligée d'Orient

¹ S. Ambros., *Epist.* LXIII.

des relations de plus en plus fréquentes et cordiales. Ainsi, séparés par la distance, nous serons voisins par le cœur. La piété filiale que vous témoignez pour la mémoire du bienheureux Denys, votre prédécesseur, nous est un sûr garant de l'intégrité de votre foi. Nous nous plaisons à informer votre charité de l'excellente impression que les prêtres, vos envoyés, ont laissée parmi nous. Ils ont apporté à la mission dont vous les aviez chargés une modestie, un zèle et une persévérance qui leur ont conquis tous les cœurs. Sachez-le bien, nulle puissance humaine, nul roi, nul empereur, n'aurait pu faire consentir les fidèles de Césarée à se dépouiller du précieux trésor qu'ils possédaient, dans les restes vénérés du confesseur Denys. Il a fallu, pour les y déterminer, que le prêtre Therasius, un des anciens compagnons du saint pontife, vint lui-même joindre ses prières à celles de vos délégués. En présence du clergé et des fidèles de notre ville, nous avons procédé à la translation des précieuses reliques. Recevez-les avec autant de joie que nous avons eu de douleur à nous en séparer. Que nul ne conteste leur identité; c'est bien l'invincible athlète qui fut proscrit de votre église que nous y renvoyons aujourd'hui. Ce sont les ossements que le Seigneur connaît, parce qu'ils ont jadis, avec la bienheureuse âme qui les vivifiait, combattu les combats du Seigneur. Ce sont eux qui seront couronnés lors de la rémunération solennelle, quand il « nous faudra comparaître tous au tribunal du Christ, afin que chacun rende compte des œuvres accomplies dans sa chair ¹. » Le bienheureux Denys avait été déposé dans une tombe à part. Nul autre corps ne fut admis près du sien, parce que, dès le jour de sa mort, sa sépulture fut honorée comme celle d'un confesseur. Les chrétiens qui lui donnèrent l'hospitalité l'avaient enseveli de leurs propres mains. Ils ont eux-mêmes procédé à la reconnaissance et à la translation de ses restes. En accomplissant ce dernier devoir, ils pleuraient, comme des orphelins qui vont perdre encore une fois leur père et leur protecteur. Cependant ils ont fait ce sacrifice suprême, préférant votre joie à leur propre

¹ Rom., XIV, 10; Cor., V, 10.

consolation. Pieuses furent les mains qui se dépouillaient volontairement ; mais bien chères et vénérables sont celles qui ont reçu le trésor sacré ! Aucun soupçon ne saurait donc atteindre l'authenticité de cette translation solennelle ; je vous l'atteste, et vous prie de maintenir la véracité de mon témoignage ¹. » — Ambroise et Basile, l'Orient et l'Occident, à travers les orages de la persécution arienne de Valens et les débauches de cruauté de Valentinien, unis dans une même vénération et un même culte pour les reliques des martyrs ! Quel spectacle pour le protestantisme ! Quelle éclatante justification des honneurs rendus aux reliques des saints, non certes par un culte idolâtrique, car nous n'adorons que Dieu, mais par la vénération anticipée à laquelle ont droit sur la terre des restes qui seront un jour glorifiés dans l'éternelle assemblée des cieux !

§ VIII. Saint Martin, évêque de Tours.

Deux
morts ressuscités par le
solitaire saint
Martin.

66. Au moment où la voix du peuple, qui était bien réellement en cette circonstance la voix de Dieu, appelait au siège métropolitain de Milan un patricien, gouverneur de la capitale civile de l'Occident, les Gaules présentaient un spectacle non moins touchant dans l'élection d'un pauvre moine, sans illustration de naissance, sans aucun éclat extérieur, sans rien de ce que les hommes admirent, ne devant sa réputation, sa gloire, sa popularité, qu'à la vertu efficace de son caractère de thaumaturge. Nous éprouvons un douloureux plaisir à mettre en regard des négations absolues contre le surnaturel, qui se produisent dans notre France du XIX^e siècle, la vie pleine de miracles du grand convertisseur des Gaules, saint Martin. Les rationalistes que nous avons jusqu'ici rencontrés sur notre chemin ne manquaient pas d'opposer à la vérité catholique sur l'apostolicité de nos églises, un texte fort laconique et très-mal compris de Sulpice-Sévère, élève et biographe de saint Martin. Sulpice-Sévère, disaient-ils, est le véritable Sal-

¹ S. Basil., *Epist.* xcviij ; *Patrol. græc.*, tom. XXXII, col. 710-714

luste de l'histoire ecclésiastique. Son témoignage est grave, sérieux, irréfragable. Il ne dit que ce qui est vrai ; il ne rapporte que ce qu'il a vu lui-même, ou ce qu'il a constaté, par un examen sérieux, dans les sources historiques dont il disposait. A notre tour, nous allons opposer aux rationalistes, ennemis du surnaturel, non point quelques mots isolés de Sulpice-Sévère sur un fait séparé de cet écrivain par trois siècles de distance, mais toute une histoire dont Sulpice-Sévère fut le témoin, le contemporain et l'admirateur. Les rationalistes se rendront-ils à ce témoignage ? Nous ne l'espérons pas ; ils persisteront à dire que Sulpice-Sévère, infailible pour tout ce qu'il n'a pas vu, est incroyable pour tout ce qu'il a vu. Mais la vérité historique demeure au-dessus de leurs négations comme de leurs sarcasmes. Or, c'est pour rendre hommage à la vérité que nous écrivons. « Depuis la mort d'Hilaire, le grand évêque de Poitiers, dit Sulpice-Sévère, Martin vivait humblement dans son monastère de Ligugé. Il n'en sortait que pour évangéliser les populations voisines et leur apprendre le nom et la doctrine de Jésus-Christ. Pendant une de ses absences, un inconnu se présenta au monastère, implorant la grâce d'être admis au nombre des disciples du saint homme. On lui fit place dans la pauvre et étroite communauté. Mais, trois jours après, le nouveau venu mourut subitement, sans avoir pu recevoir la grâce du baptême. Le corps fut déposé dans la grande salle du couvent ; autour de lui les religieux en pleurs récitaient les prières de la psalmodie. Martin rentra, au milieu de cette scène de douleurs et de larmes. Il fit sortir tous les frères, referma sur lui la porte, et seul, comme jadis Elisée, il s'étendit sur le cadavre, suppliant le Seigneur de lui rendre cette victime. Les yeux fixés sur les yeux du mort, dans l'intrépidité d'une foi qui savait que l'Esprit-Saint ne lui ferait pas défaut, il prolongea pendant deux heures sa prière. A la fin, il sentit le cadavre s'agiter sous lui ; il vit les paupières se soulever, puis se rouvrir à la lumière. Aussitôt Martin s'écria : « Gloire à Dieu ! » Les frères, qui se tenaient à la porte, rentrèrent dans la salle et trouvèrent, au lieu du mort, un ressuscité ! L'échappé du tombeau fut baptisé sur-le-champ ; mais la vie qu'il

venait de recouvrer par un miracle lui fut miraculeusement conservée de longues années encore. Je l'ai vu, reprend Sulpice-Sévère ; j'ai conversé nombre de fois avec lui. Il fut le premier et le plus illustre témoin des miracles opérés au milieu de nous par le grand thaumaturge. Il nous disait qu'après avoir rendu le dernier souffle, il s'était trouvé en face d'un tribunal suprême ; que le juge l'avait condamné à descendre dans les cavernes obscures, au milieu des tristes âmes du *vulgus* infidèle. Deux anges firent alors observer au juge que Martin intercédait pour moi, ajoutait-il. Le juge revint sur sa sentence et ordonna aux deux anges de me rendre à Martin. — Ce prodige fut bientôt connu dans toute la Gaule. On disait qu'un serviteur de Dieu, puissant en œuvres comme les apôtres, était apparu parmi nous. A quelque temps de là, Martin traversait un domaine appartenant à un personnage très-considérable selon le siècle, nommé Lupicinus. Des cris s'élevaient du milieu d'une foule tumultueuse. L'homme de Dieu s'approcha. On lui ouvrit une grange, où était déposé le cadavre d'un malheureux qui venait de s'étrangler. Martin, cette fois encore, fit sortir tout le monde, s'étendit sur le corps inanimé et pria. Bientôt le visage reprit quelque coloration, le mort ouvrit les yeux ; puis, faisant effort pour se soulever, il prit la main droite de Martin et se jeta à ses genoux. L'homme de Dieu se vit alors entouré par une foule ivre de joie, et fut porté en triomphe jusqu'à la demeure de Lupicinus ¹. »

67. Ainsi parle Sulpice-Sévère. Les rationalistes sont libres de répudier son récit, et de dire que les prétendus ressuscités étaient de faux morts, dont les Gaulois nos aïeux avaient soudoyé la connivence. Ce système, déjà essayé pour expliquer naturellement la résurrection de Lazare, serait très-commode ; malheureusement il ne cadre nullement avec l'inflexible histoire. Si les Gaulois avaient voulu tromper quelqu'un par les pseudo-prodiges de saint Martin, ils ne se fussent certainement

¹ Sulpit. Sever., *De vit. B. Martini*, cap. VII et VIII ; *Patrol. lat.*, tom. XX, col. 164, 165.

Mort de
saint Lidoire,
évêque de
Tours. Elec-
tion de saint
Martin à ce
siège épisco-
pal.

pas trompés eux-mêmes. Or, ce furent précisément les miracles du grand thaumaturge qui déterminèrent les Gaulois à le choisir pour évêque. Lidorius, le titulaire des Turones (Tours), venait de mourir. Clergé et peuple, d'une voix unanime, demandèrent que Martin fût son successeur. « Mais, reprend Sulpice-Sévère, Martin s'était confiné, à cette nouvelle, dans son monastère de Ligugé et n'en voulait pas sortir. On désespérait de l'attirer à Tours. Un des habitants, nommé Ruricius, imagina un moyen de vaincre sa résistance. Il l'alla trouver, et, se jetant à ses genoux, lui raconta que sa femme était malade, qu'elle allait mourir : il le suppliait donc de venir près d'elle, afin qu'elle fût guérie. Martin se laissa fléchir et suivit Ruricius. Des gardes, apostés sur la route et dissimulés derrière quelques accidents de terrain, attendaient le résultat du stratagème. Ils laissèrent passer leur émissaire que le saint homme accompagnait, suivant eux-mêmes à distance, dans l'intention de barrer le passage au bienheureux Martin, si par une inspiration céleste, averti du piège qu'on lui tendait, il eût voulu s'y soustraire. On arriva ainsi à Tours. A la vue du solitaire, la multitude éclata en transports d'allégresse. Une seule volonté, un seul désir, un seul cri s'échappait de toutes les lèvres. Martin est digne de l'épiscopat ! Heureuse la cité qui l'aura pour évêque ! — Au bruit de ces acclamations, escorté par un peuple innombrable, l'homme de Dieu fut conduit à la basilique où les évêques étaient réunis pour l'élection. Parmi eux, il s'en trouvait qui ne partageaient nullement l'enthousiasme populaire. Ils disaient que Martin était un fort misérable personnage, complètement indigne de l'épiscopat ; que sa tenue était dégoûtante, ses vêtements sordides et ses cheveux par trop incultes. Ils traitaient de démence l'idée de faire asseoir un tel sauvage sur le trône des évêques, et n'épargnaient aucune injure à l'illustre serviteur de Dieu. Celui qui manifestait le plus de répugnance, et se montrait le plus piquant dans ses sarcasmes, se nommait Defensor¹. Un in-

¹ Nous avons cherché à savoir de quel siège ce Defensor était alors titulaire. D'après la *Gallia Christiana*, il aurait été le premier évêque connu de l'église d'Angers.

cident vraiment significatif, et qui fut universellement considéré comme une manifestation prophétique de la volonté divine, se produisit alors. Au milieu du tumulte causé par l'arrivée de Martin, le lecteur d'office n'avait pu rejoindre son pupitre. Un autre de ses collègues, pour ne pas laisser d'interruption dans la psalmodie, se trouvant par hasard à portée du *suggestum*, ouvrit le livre au hasard, et sans prendre le temps de chercher la leçon du jour, il se mit à chanter le premier verset de l'Écriture qui lui tomba sous les yeux. Ce verset était ainsi conçu : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et defensorem*¹. — A ce mot scripturaire de *defensorem* qui rappelait le nom de Defensor, le plus acharné des opposants à l'élection de Martin, une immense clameur ébranla les voûtes de la basilique. Dieu nous apporte lui-même son témoignage ! disait-on de toutes parts. C'est par la bouche des enfants, des agneaux à la mamelle, du peuple entier, qu'il a nommé Martin, en dépit des injures de Defensor² ! »

68. Telle fut l'élection de saint Martin de Tours. Avec le baptême de Clovis, cet événement est le plus considérable de notre histoire nationale. A mesure que nous avancerons dans l'ordre chronologique, en suivant toujours le récit des auteurs contemporains, nous espérons mettre davantage en lumière la parole si vraie de Gibbon quoique si étonnante dans la bouche d'un protestant : « La nation française a été faite par les évêques, comme une ruche par les abeilles. » Pour ne signaler qu'un point fort secondaire dans ce récit, il est hors de doute que l'usage si fréquent, dans les premiers âges de notre histoire, du sort des saints, ou interrogation de la volonté divine par l'Écriture sainte, a pris son origine dans

¹ Psalm. VIII, 3. Dans la Vulgate que nous lisons aujourd'hui, le mot *defensorem* est remplacé par *ultorem*. L'amphibologie sur le nom de *Defensor* qui eut dans la circonstance un tel succès, ne pourrait donc plus se renouveler parmi nous. On sait qu'à cette époque la Vulgate, œuvre de S. Jérôme, n'avait point encore paru, et que l'église des Gaules suivait alors pour la psalmodie une antique version latine faite sur les Septante, et dont on ne connaît point l'auteur.

² Sulpit. Sever., loc. citat., cap. IX.

la manifestation, sinon surnaturelle au moins fort singulière, qui avait marqué l'élection de saint Martin. Quoi qu'il en soit « l'homme, de Dieu, reprend Sulpice-Sévère, ne changea rien à sa vie, à son habillement, ni à ses mœurs. C'était toujours la même humilité de cœur, la même simplicité, ou pour mieux dire le même oubli de tous les soins extérieurs. La dignité d'évêque, qu'il savait porter cependant sans rien lui faire perdre, ne semblait qu'avoir ajouté encore à la modestie du moine. Il résida quelque temps dans une cellule attenante à l'église de Tours. Mais bientôt la multitude des visiteurs fut telle que cette modeste habitation devint insuffisante. Il établit alors, à deux milles de la cité, un monastère (Marmoutiers, *Martini monasterium* ¹). Le site répondait pleinement à tous ses goûts de solitude. D'un côté, la brusque élévation d'une montagne formait un rempart naturel ; de l'autre, le fleuve Liger (la Loire), resserrait dans ses replis une plaine solitaire où s'élevait le cloître. On ne pouvait communiquer avec la ville que par un seul chemin, étroit et raboteux. Là, Martin entrelaça lui-même des branchages pour se construire une cellule ; les frères, en grand nombre, qui vinrent se mettre sous sa direction, firent de même. Quelques-uns pourtant entaillèrent les flancs de la montagne, afin de s'y creuser des retraites. Le nombre des disciples groupés autour de l'illustre maître était de quatre-vingts. Nul ne possédait rien en propre. Tout était commun entre eux ; il ne leur était permis ni de vendre, ni d'acheter, ainsi qu'il se pratiquait dans les autres communautés religieuses. Le seul art qu'il leur fût loisible d'exercer était la copie des manuscrits, encore étaient-ce les plus jeunes seulement à qui l'on accordait cette distraction ; les autres vaquaient exclusivement à la prière. Rarement un moine sortait de sa cellule, autrement que pour venir prendre part à l'oraison, ou au repas, qui se faisaient l'un et l'autre

¹ Nous savons qu'on fait généralement dériver le nom de Marmoutiers de *Majus monasterium* ; mais nous déclarons que cette étymologie nous paraît contraire à toutes les règles de la linguistique. Jusqu'à preuve décisive nous persisterons à croire que la véritable leçon est *Martini monasterium*.

en commun. Le jeûne était obligatoire pour tous jusqu'à l'heure indiquée ; on ne connaissait l'usage du vin que pour les malades. Les habits étaient tissés de poil de chameau, comme dans la Thébàide ; c'eût été un crime de montrer, sous ce rapport, un goût plus délicat. Nul n'y songeait d'ailleurs, et le fait est d'autant plus remarquable que la plupart des religieux, appartenant à de nobles familles, avaient tenu dans le siècle un rang distingué. J'ai connu un grand nombre d'évêques qui sortirent de cette école fameuse. Quelle église en effet, quelle cité n'aspiraient alors au bonheur d'avoir pour évêque un disciple du bienheureux Martin ! »

La chapelle
du martyr
inconnu.

69. « Non loin du monastère de Tours, continue Sulpice-Sévère, se trouvait un pèlerinage célèbre, où la superstition des populations voisines croyait que des martyrs inconnus avaient reçu la sépulture. Les évêques précédents avaient élevé, en ce lieu, un oratoire et un autel. Martin n'admettait pas facilement les traditions incertaines. Il chercha des renseignements exacts près des vieillards indigènes et consulta les plus anciens du clergé de sa ville épiscopale. Quel est le nom du martyr qu'on vénère en ce lieu ? demandait-il. En quel temps a-t-il souffert la mort ? — Nul ne pouvait lui répondre. Il s'abstint dès lors de paraître au pèlerinage, sans l'interdire pourtant, parce qu'il n'était pas encore fixé sur sa véritable valeur. Il se contentait par cette prudente réserve de ne pas encourager la dévotion populaire. Un jour, prenant avec lui quelques-uns des frères, il se rendit inopinément en ce lieu, et se mettant en prières sur le sépulcre, il supplia le Seigneur de lui révéler quels ossements y reposaient, et à qui ils avaient appartenu. Tout à coup, il vit se dresser à sa gauche une ombre sordide et effrayante. Qui es-tu ? s'écria-t-il. Quelle fut ta vie sur la terre ? — Le spectre déclina son nom : il confessa qu'il avait été jadis un brigand fameux, mis à mort pour ses crimes, et que l'erreur du vulgaire avait pris sa tombe pour celle d'un

¹ Sulpit. Sever., *De vita B. Martin.*, cap. x.

saint. Hélas! ajouta-t-il, je n'ai rien de commun avec les martyrs. Eux sont dans la gloire, moi dans les tourments! — Les frères qui accompagnaient le bienheureux évêque entendirent la voix; mais ils ne virent point l'apparition surnaturelle. Martin leur raconta sa vision. Il fit transporter l'autel dans une église de la ville, et supprima le pèlerinage ¹. »

70. Les rationalistes modernes pardonneront peut-être assez volontiers à saint Martin d'avoir détruit une superstition populaire. Car les rationalistes se persuadent facilement que tous les pèlerinages chrétiens sont des repaires de superstition, ils souhaiteraient les voir universellement détruits par l'autorité épiscopale. Mais ils sauront moins bon gré au thaumaturge du miracle suivant, que Sulpice-Sévère, témoin irréfragable, raconte avec la même autorité et la même bonne foi. « Quelques jours après, dit-il, le saint suivait une grande route. Il aperçut en face de lui une foule de peuple qui marchait à sa rencontre. C'était le convoi d'un riche païen, qu'on menait, avec les rites accoutumés, à sa funèbre demeure. L'évêque fut quelque temps à deviner ce dont il s'agissait. Il était encore à cinq cents pas de distance, et ne se rendait pas compte de l'incident. A la vue des banderolles flottantes qui dominaient le cortège rustique, il crut d'abord à une procession païenne en l'honneur de quelques divinités idolâtriques. C'était en effet la coutume des paysans gaulois de porter, à certaines époques, au milieu des campagnes, les statues de leurs dieux recouvertes de voiles blancs. Martin fit le signe de la croix, et ordonna à la foule de s'arrêter. A l'instant, ces malheureux furent fixés au sol comme des rochers. Ils faisaient effort pour mettre un pied en avant, mais ils ne réussissaient qu'à tourner sur eux-mêmes; en sorte qu'ils offraient le spectacle à la fois le plus ridicule et le plus extraordinaire. Quand l'homme de Dieu se fut approché, ils se tinrent silencieux, attendant ce qu'il daignerait ordonner. Le bienheureux, voyant qu'il s'agissait d'un convoi et non d'un sacrifice idolâtrique, leur permit de continuer leur voyage.

Les
funérailles
druidiques.

¹ Sulpit. Sever., *De vita B. Martin.*, cap. XI.

Aussitôt, ils reprirent la liberté de leurs mouvements et s'éloignèrent pour achever leur funèbre cérémonie ¹. »

Troisième
résurrection
d'un mort
par saint
Martin.

71. Les rationalistes se plaindront peut-être que saint Martin n'ait pas ressuscité le mort que les idolâtres portaient en terre. Son biographe va les consoler : « Avant son épiscopat, reprend Sulpice-Sévère, Martin avait ressuscité deux morts. Je fus témoin de la résurrection du troisième. Voici les circonstances dans lesquelles elle eut lieu. Le saint, je ne me rappelle plus pour quel motif, avait besoin de se transporter à l'*oppidum* des Carnutes (Chartres);

l'accompagnai dans ce voyage. Chemin faisant, nous traversâmes une grosse bourgade toute peuplée de païens. Le Christ n'y était pas même connu de nom. Cependant, à la nouvelle que Martin passait par la contrée, les habitants des villages voisins s'étaient réunis pour voir ce grand homme. Martin comprit que la vertu de Dieu se manifesterait là. Sous l'impression de l'Esprit-Saint qui se révélait à lui, je le vis frémir. Sans autre préambule, il parla de Jésus-Christ à la foule. Dans son discours, il témoignait, avec des gémissements vingt fois renouvelés, son désespoir que le nom du Sauveur fût encore ignoré dans ce pays. En ce moment, à travers les flots pressés de la multitude qui nous environnait de toutes parts, une femme, une mère, se fit jour : elle apportait au bienheureux le corps inanimé de son petit enfant qui venait de mourir. Elle déposa le cadavre aux pieds du saint, et tendant les deux bras, dans l'attitude d'une douleur et d'une supplication inexprimables, elle dit : Nous savons que vous êtes l'ami de Dieu ; rendez-moi mon enfant ; c'est mon fils unique ! — Toute la foule joignit ses prières à celles de la mère

· Nous reproduisons textuellement le récit de Sulpice-Sévère, sans nous permettre d'en retrancher un mot. C'est à force d'analyses, de suppressions et de réticences arbitrairement infligées à ce texte si précieux pour nos origines, que les historiens précédents ont fini par laisser à peu près inconnue en France la véritable histoire de S. Martin de Tours. Si ce grand évêque n'avait pas réalisé sur notre terre des prodiges aussi manifestes, aussi éclatants que nombreux et extraordinaires, est-ce que son nom aurait été, dans tous les siècles, si célèbre, si aimé, si populaire ? Il est temps de revenir aux sources historiques, parce qu'il est temps de revenir à la vérité.

éplorée. En voyant cette multitude dont un miracle pouvait obtenir la conversion, Martin sentit intérieurement que Dieu ne lui refuserait pas le salut de tant d'âmes. Il prit dans ses bras le petit cadavre, se mit à genoux, et pria avec ferveur. Puis, se levant, il rendit à la mère son enfant plein de vie. Une clameur partie de toute la multitude s'éleva alors jusqu'au ciel. Tous confessaient la divinité de Jésus-Christ. Ils se prosternèrent aux genoux du saint homme, lui demandant de les faire chrétiens. Étendant les mains, au milieu de cette campagne, à ciel ouvert, sur la foule prosternée, Martin leur donna la bénédiction des catéchumènes. Alors il se tourna vers moi, avec un sourire que je n'oublierai jamais, et me dit : Je puis bien faire des catéchumènes à ciel ouvert, puisque c'est en pleine campagne qu'on a fait tant de martyrs ¹ ! »

72. Pour comprendre la réflexion du saint évêque, il faut se rappeler que, d'une part, la discipline alors en vigueur prescrivait de conférer le titre de catéchumène sous le vestibule des basiliques et des églises; d'autre part, que la loi romaine interdisait formellement les exécutions capitales dans l'enceinte des villes, en sorte que c'était toujours en rase campagne qu'on décapitait les martyrs. Quoi qu'il en soit, telle fut la troisième résurrection opérée par saint Martin, en présence et sous les yeux très-clairvoyants de Sulpice-Sévère. La liturgie romaine, si dramatique dans ses offices des saints, a consacré ce souvenir par un répons du premier nocturne de la fête de saint Martin, où elle nomme le thaumaturge : *Trium mortuorum suscitator magnificus* ². Sulpice-Sévère continue en ces termes : « Il y avait, dans une bourgade voisine de Tours, un temple antique, ombragé par un pin plus que centenaire lequel rendait, dit-on, des oracles. Martin vint un jour, décidé à renverser ce monument idolâtrique. Mais le prêtre païen et tous les villages environnants s'étaient réunis pour le dé-

Destruction
d'un arbre
sacré
des Druides

¹ Sulpit. Sever., *Dialog.* II, cap. IV; *Patrol. lat.*, tom. XX, col. 204.

² *Breviar. rom.*, 11 nov.

fendre. Les avis se partageaient, ~~car~~, parmi la multitude, un grand nombre avait déjà embrassé le christianisme. La majorité consentait à laisser détruire le temple, mais on ne voulait pas toucher à l'arbre séculaire. Martin leur disait qu'il n'y avait rien de sacré dans une souche de bois; qu'il fallait adorer le Dieu véritable, le servir uniquement et abattre un vieux tronc que les démons avaient souillé de leur culte infâme. Un païen, plus audacieux que les autres, l'interrompit au milieu de son discours. Si tu as, lui dit-il, tant de confiance en ton Dieu, donne-nous-en la preuve. Nous allons couper l'arbre et le faire tomber sur ta tête. Si Jésus-Christ est Dieu, il te sauvera la vie, et nul ne pourra plus douter de sa puissance. — Soit! répondit Martin d'un ton héroïque. — On accepta avec empressement la condition. Les païens se consolaient d'avance de la perte de leur arbre sacré, dans la pensée qu'il coûterait la vie à l'ennemi des dieux. Des cordages furent disposés pour faire tomber l'arbre dans une direction convenue. Le saint, attaché à un poteau, fut placé juste au point où devait s'effectuer la chute. On se mit alors en devoir de couper l'arbre par le pied. Les païens apportaient à ce travail une ardeur et une joie féroces. Retirés à l'écart, les moines qui avaient accompagné le saint évêque priaient et pleuraient. On vit bientôt l'arbre se pencher sur la tête de Martin; un dernier coup de hache, et c'en était fait; l'évêque aurait cessé de vivre. Un cri de douleur et de désespoir s'échappa de la poitrine oppressée des religieux. Mais, toujours intrépide et sans douter un instant de la protection du Seigneur, le bienheureux, étendant la main, traça un signe de croix. Soudain le dernier craquement se fit entendre. L'arbre, dont les rameaux penchés touchaient la tête du saint, se redressa de lui-même, repoussé par une force invisible, et alla tomber dans la direction opposée, au milieu des païens qui eurent à peine le temps de s'écarter pour lui laisser passage, et dont il renversa quelques-uns dans sa chute. Ce furent alors des cris de surprise et d'admiration de la part des idolâtres, tandis que les moines pleuraient de joie. Le nom de Jésus-Christ était sur toutes les lèvres. Il n'y eut pas un seul des assistants,

parmi cette foule immense, qui ne vint supplier l'évêque de lui imposer les mains, pour l'admettre au rang des catéchumènes ¹. »

73. Des prodiges non moins éclatants eurent lieu à Amboise, à Levroux, à Langeais, à Tournon, à Candes, où la tradition locale en a religieusement conservé le souvenir. « Nous avons tous vu, dit Sulpice-Sévère, le fameux temple qui s'élevait dans le *vicus Ambatiensis* (Amboise). C'était une tour, en forme de cône, d'une prodigieuse hauteur, dont les assises superposées étaient faites de quartiers de rocher soigneusement polis à l'extérieur ². Cette masse énorme semblait, par sa majesté même, conserver et perpétuer la superstition idolâtrique dans le pays. Le saint évêque avait envoyé le prêtre Marcel à Amboise. La plupart des habitants s'étaient convertis à la foi; cependant le monument païen restait debout. Marcel avait plusieurs fois reçu du bienheureux l'ordre de le détruire. Il n'en avait rien fait. Quelque temps après, Martin vint à Amboise, et demanda à Marcel pourquoi le monument idolâtrique subsistait encore. Deux légions de soldats, répondit le prêtre, suffiraient à peine à un pareil travail. Comment aurais-je pu, avec quelques clercs et quelques moines infirmes, remuer une seule des pierres de cet édifice? — Martin n'insista plus. Il eut recours à ses armes accoutumées, et passa toute la nuit en prières. Le lendemain, au point du jour, une trombe effroyable vint s'abattre sur le temple païen et en arracha jusqu'à leur plus grande profondeur les blocs gigantesques ³. — Un édifice du même genre, mais beaucoup moins considérable, reprend Sulpice-Sévère, existait au *vicus Leprosum* (Levroux) ⁴. Martin vint, avec ses religieux et quelques chrétiens dévoués, pour le détruire. De leur côté, les idolâtres accoururent en grand nombre, dispersèrent les travailleurs et poursuivirent le saint, en le chargeant d'injures. Le bienheureux se déroba à leur vengeance et se tint caché dans le voisinage. Pendant

Le temple druidique d'*vicus Ambatiensis* (Amboise), et du *vicus Leprosum* (Levroux). Leur destruction par saint Martin.

¹ Sulpit. Sever., *Vita Martin.*, cap. XIII. — ² Nous avons ici la description malheureusement trop peu détaillée d'un temple druidique. — ³ Sulpic. Sever., *Dialog.* III, cap. VIII. — ⁴ Levroux est actuellement un chef-lieu de canton du département de l'Indre, à 18 kilomètres de Châteauroux.

trois jours, enveloppé dans son cilice, jeûnant et priant, il supplia le Seigneur de vouloir bien se charger lui-même d'abattre l'idolâtrie dans un pays où les efforts de ses serviteurs étaient impuissants. Le troisième jour, deux anges, portant un bouclier et une lance, comme les représentants armés de la milice du ciel, lui apparurent et lui dirent : Ne crains rien ! Retourne avec tes ouvriers détruire le temple idolâtrique ; nous ferons bonne garde et nous empêcherons les païens d'avancer. — Martin rentra donc intrépidement au *vicus Leprosum*. Ses travailleurs détruisirent le temple jusqu'aux fondements : les autels et les idoles furent brisés. Autour d'eux, la foule des païens hurlait, vociférant mille outrages, agitant les bras en signe de menaces. Mais aucun, malgré ses efforts, ne pouvait avancer d'un pas. Quand l'œuvre de destruction fut terminée, toute la multitude, stupéfaite de s'être vue si longtemps clouée au sol, poussa une clameur immense et confessa le nom de Jésus-Christ. Il n'y a qu'un Dieu, disaient-ils, c'est celui de Martin ! Les divinités que nous adorions ne savent même pas se défendre ! » Il y a, dans cette exclamation des païens convertis, la justification complète de l'œuvre du grand thaumaturge. Nous avons plus d'une fois entendu les archéologues se plaindre de la rigueur de saint Martin et la comparer au vandalisme qui a dépouillé notre sol de tous les monuments de l'ère primitive. Certes, ce serait bien mal comprendre l'intention du pieux évêque, si l'on croyait qu'il eût déclaré la guerre à des menhirs ou à des dolmen. Tout le secret de sa lutte nous est révélé par les païens de *Leprosum*. Ces paysans gaulois (*rustici rusticani*, comme les appelle Sulpice-Sévère) se persuadaient que la persistance des monuments idolâtriques prouvait la supériorité des faux dieux sur la puissance du Christ. Cette idée était grossière, absurde, si l'on veut ; mais elle était populaire. Nos aïeux, les habitants des *pagi* de la Gaule, n'avaient point, comme ceux de l'Asie, de la Grèce ou de l'Italie, l'esprit cultivé par une longue civilisation et par vingt siècles d'études littéraires et intellec-

¹ Sulpic. Sever., *Vita Martin.*, cap. xiv.

tuelles. La force prééminente représentait pour eux la divinité. Voilà pourquoi, sous peine de laisser périr tant d'âmes dans la barbarie et l'erreur religieuse, il fallait sacrifier les édifices idolâtriques et les remplacer par des monuments chrétiens. Telle fut l'œuvre vraiment civilisatrice de saint Martin. « Parmi les populations des campagnes où le nom de Jésus-Christ était à peine connu, dit Sulpice-Sévère, le bienheureux, tant par ses miracles continuels que par l'exemple irrésistible de sa sainteté, finit par ne pas laisser un seul païen. A mesure qu'il abattait quelque temple ou quelque idole dans un village, il construisait immédiatement une église ou un monastère, implantant pour jamais en ce lieu la croix de Jésus-Christ ¹. » Les miracles étaient ici nécessaires, comme au siècle apostolique. Il fallait l'assise triomphale du surnaturel pour servir de base à la grande monarchie française, fille aînée de l'Église, la seule, parmi les monarchies européennes, qui semble avoir hérité des privilèges d'immortalité de sa mère.

74. Valentinien, dans sa résidence de Trèves d'où il ne sortait que pour combattre les incursions sans cesse renouvelées des Germains et des Francs, n'avait pas, on le conçoit, une intelligence très-claire du dessein providentiel dont l'évêque de Tours était l'instrument. La rumeur publique lui apportait sans cesse la nouvelle de quelques destructions de temples idolâtriques par Martin. Or une loi, fort sage d'ailleurs, édictée par Constantin le Grand, prescrivait de respecter les monuments du vieux culte, tout en les laissant vides. « Ces édifices, avait dit Constantin, sont une des richesses de l'empire. Quand ils ne pourront être transformés en basiliques chrétiennes, on les conservera comme les restes précieux des vieux âges. » Constantin, en parlant ainsi, s'adressait spécialement aux populations de l'Asie, de la Grèce et de l'Italie. Il ne songeait point alors à l'exception qui pouvait être nécessaire pour les Gaules, la Germanie et la Grande-Bretagne; il croyait que l'influence persévérante des empereurs chrétiens, dans ces diverses provinces, suffirait pour y faire

Voyage de
saint Martin
à Trèves.
Son entrevue
avec l'em-
pereur Valen-
tinien I^{er}

¹ Sulpic. Sever. *Vit. Martin.*, cap. XIII.

triumpher le nom de Jésus-Christ. Mais Constantin était mort ; ses fils, ariens forcenés, avaient laissé en paix le paganisme, ne se montrant cruels que pour les catholiques. Après eux, Julien était venu, qui avait tenté sa restauration païenne, et l'édit de Constantin, comme toutes les œuvres humaines, subissant les injures du temps, restait à l'état de lettre morte. Valentinien entreprit de le faire revivre ; il signifia à l'évêque de Tours de cesser ses entreprises contre les temples païens de la Gaule. Martin, qui avait affronté bien d'autres périls, ne se montra guère troublé de celui-ci. L'impératrice Justina, épouse de Valentinien, arienne déclarée, ne cessait de récriminer contre le saint évêque. Elle rappelait son attitude à Milan, quand, simple moine, il avait résisté en face à Auxence ; elle revenait sur sa liaison intime avec Hilaire, l'évêque de Poitiers, le marteau des ariens. Ces récriminations incessantes ne pouvaient manquer d'agir sur l'esprit déjà si faible de Valentinien. Le prince témoigna une indignation et une colère effrénées contre le grand évêque de Tours ; rarement il donnait une audience sans manifester à ce sujet ses véritables sentiments. « Martin n'hésita pas, dit Sulpice-Sévère, à se rendre à Trèves. Valentinien, prévenu de son voyage, donna l'ordre aux gardes de renvoyer l'évêque, s'il osait se présenter à la porte du palais. La consigne fut rigoureusement exécutée. Une première et une seconde fois, l'homme de Dieu vint, déclinant son nom et demandant à voir l'empereur. On le repoussa avec mépris. Martin eut alors recours aux moyens qui ne lui faisaient jamais défaut. Enveloppé dans son cilice, la tête couverte de cendres, il s'enferma dans sa cellule, jeûnant et priant pendant une semaine entière. Le septième jour, un ange lui apparut. Retourne au palais, lui dit-il, nul ne t'interdira l'entrée. Tu verras le prince et son orgueil s'assouplira. — Le bienheureux se lève et part. A son arrivée au palais, nul ne se présenta pour lui barrer le passage. Les portes s'ouvraient d'elles-mêmes devant lui ; il pénétra, sans rencontrer d'obstacle, jusqu'à l'appartement impérial. C'était en hiver ; Valentinien était assis près du foyer. A la vue du saint évêque, il ne put retenir un premier mouvement

de colère contre les serviteurs peu vigilants qui l'avaient laissé entrer. Il demeura sur son siège, sans daigner se lever devant le bienheureux, et lui fit signe de parler. En ce moment, l'éclat d'une bûche incandescente jaillit de la cheminée et couvrit de charbons enflammés l'empereur et son siège. Valentinien se leva d'un bond, et, regardant l'évêque qui demeurait tranquillement debout, se jeta dans ses bras en lui demandant pardon de son impertinence. Je le sens, s'écriait-il, une vertu divine s'échappe de vous ! — Sans attendre que Martin exposât une seule de ses demandes, il les lui accorda toutes, le retint durant cette soirée, voulut les jours suivants qu'il vînt manger à sa table et assister à ses conseils. Enfin, quand le saint évêque prit congé, Valentinien lui offrit de riches présents ; mais le bienheureux répondit qu'il avait depuis longtemps fait vœu de pauvreté. Il refusa tout et partit¹. » — « Ces faits que je raconte, ajoute Sulpice-Sévère, ne se sont point passés sous mes yeux ; car je n'accompagnai point l'homme de Dieu dans son voyage à Trèves. Mais ceux qui eurent ce bonheur me les ont racontés vingt fois ; d'ailleurs ils sont de notoriété universelle dans toutes les Gaules. » Les rationalistes voudront bien, pour leur édification complète, remarquer que le livre de Sulpice-Sévère fut publié du vivant même de saint Martin, lequel eut la douleur de se voir glorifier ainsi sous ses yeux, sans pouvoir, ne fût-ce que par modestie, élever une seule réclamation contre la véracité de son biographe. « J'aurais voulu, dit Sulpice-Sévère en envoyant à un ami son journal quotidien des miracles du saint évêque, j'aurais voulu conserver longtemps en silence près de moi cet écrit fait au jour le jour, sans souci des règles littéraires, ni des ornements du langage. Mais puisque vous le voulez, le voilà. Le règne de Dieu s'est établi non par l'éloquence mais par la foi. Ce ne sont pas des orateurs qui ont converti le monde, ce sont des pêcheurs. Témoin des prodiges opérés par un successeur des apôtres, j'aurais mauvaise grâce à me préoccuper des solécismes qui pourront se trouver dans

¹ Sulpic. Sev., *Dialog.* II, cap. v.

le livre où je les raconte. Si vous prenez à ma réputation d'écrivain plus d'intérêt que je n'y en attache moi-même, supprimez mon nom en tête de l'ouvrage; mais faites connaître partout les merveilles opérées de nos jours et sous nos yeux par un évêque digne des temps apostoliques¹. »

Conversion
de Sulpice-
Sévère et de
saint Paulin
de Nole.

75. Né dans l'Aquitaine, près d'Agedunum (Agen), d'une famille gauloise depuis longtemps ralliée à la domination romaine, Sulpice-Sévère avait reçu à Burdigala, dans la fameuse école où professait avec tant de célébrité le rhéteur Ausone, une éducation toute littéraire. Il y joignit, autant qu'il était nécessaire alors, l'étude de la jurisprudence romaine. Ses premières années de studieuse jeunesse s'étaient écoulées dans l'amitié de Paulin, qui devait plus tard illustrer par ses vertus le siège épiscopal de Nole. Ni l'un ni l'autre ne songeait alors à la vocation qui les attendait dans l'avenir. Tout entiers à l'admiration d'Homère, de Virgile et d'Horace, ils trouvaient dans la mythologie grecque et romaine des charmes invincibles. Sur les rives de la Garonne, ils rêvaient ensemble aux exploits héroïques et aux luttes accomplies par les demi-dieux sur les bords du Simoïs, de l'Eurotas et du Tibre. Les deux amis se séparèrent. Paulin alla en Ibérie épouser à Complutum (Alcala de Hénarès) une noble héritière, qui lui donna bientôt un fils. Sulpice-Sévère, moins riche de patrimoine que son opulent ami, trouva dans le barreau une source personnelle de fortune et de gloire. A son tour, il fit un brillant mariage et compensa par son talent ce qui lui manquait du côté de la fortune. Cependant Paulin perdit son fils Celsus. De ses mains attendries, le malheureux père donna la sépulture au jeune enfant près des saints martyrs Justus et Pastor, car Celsus avait été baptisé. Depuis ce jour, le cœur de Paulin fut à Jésus-Christ. De concert avec Therasia, la mère désolée, une alliance fraternelle succéda à l'union conjugale. Paulin vendit toutes ses terres, en distribua le prix aux pauvres et commença une vie de retraite et de solitude, pendant que Therasia entra elle-même dans une communauté de pieuses vierges

¹ Sulpic. Sever., *Præfat. ad vitam B. Martin.*

consacrées au Seigneur. L'Ibérie avait admiré le courageux renoncement dont les deux époux chrétiens donnaient l'exemple, au milieu des splendeurs et des richesses du siècle. L'enthousiasme public se manifesta vis-à-vis de Paulin dans une circonstance solennelle. Il était venu, *incognito*, passer les fêtes de Noël à Barcinona (Barcelone). Trahi par l'indiscrétion d'un de ses familiers, le peuple l'entoura, le conduisit à la basilique et le fit ordonner prêtre par l'évêque Eulampius. Dieu semblait alors se plaire à déléguer aux peuples fidèles le privilège de désigner les ministres selon son cœur. Élevé aux honneurs du sacerdoce par une surprise contre laquelle sa modestie protestait vainement, Paulin songea à se dérober aux hommages qui l'importunaient. Il quitta l'Ibérie, et vint se réfugier dans une petite cellule qu'il se construisit de ses mains, près du tombeau de saint Félix évêque de Nôle. Pendant que l'univers entier célébrait à l'envi sa résolution héroïque, Paulin disait modestement : « Misérables que nous sommes, nous croyons donner quelque chose à Dieu ; mais ce n'est qu'un trafic où nous sommes seuls gagnants ! Peut-on regarder comme un grand sacrifice d'acquérir le salut de son âme, à un prix aussi vil que sont les biens de ce monde ? Vendre la terre, et acheter le ciel ! Hélas ! j'ai coûté bien plus cher à mon Dieu, lui qui est mort sur le Calvaire pour racheter un esclave tel que moi ! » La conversion de Paulin détermina celle de Sulpice-Sévère. Ce dernier, en apprenant la retraite de son ami, rompit lui-même avec le monde, abandonna sa carrière et vint se jeter aux pieds de saint Martin, le suppliant de le recevoir au nombre de ses disciples. « Avec quelle humilité, avec quelle bonté, ne me reçut-il pas ! dit-il. A ma vue, il se prosterna à deux genoux, remerciant le Seigneur de ce que je l'avais estimé assez pour venir le chercher de si loin. Je rougis de le dire, mais, lorsqu'il daigna m'admettre à sa table, il voulut m'offrir lui-même l'eau pour me laver les mains. Le soir, il s'abassa jusqu'à me laver les pieds, sans que j'eusse le courage de m'en défendre, tant il exerçait sur moi une autorité irrésistible ! Il m'entretint des périls et des vaines séductions du monde. Il faut s'en détacher, disait-il, pour suivre Jésus d'un

cœur libre. Voyez Paulin : il vient de jeter à la mer le fardeau de ses richesses, pour alléger sa barque et naviguer plus librement vers le Seigneur. Voilà notre modèle. — Ainsi il me parlait, ajoute Sulpice-Sévère. Quelle majesté, quelle onction persuasive dans ses discours et dans toutes ses conversations ! Quelle pénétration merveilleuse, quelle science des Écritures ! J'ai entendu des ignorants mettre en doute les qualités éminentes du bienheureux évêque. Quant à moi, au nom de Jésus-Christ, notre commune espérance, je proteste que nulle part je n'ai trouvé réuni tant d'érudition, de sublimité de vues et d'éloquence ¹. »

§ IX. Mort de Valentinien I.

76. Au moment où Valentinien recevait à Trèves la visite du grand évêque de Tours, la politique impériale subissait un échec grave en Afrique. Une députation venue de cette province, et composée des plus notables habitants de Septi (Ceuta), lui avait dénoncé les exactions et les cruautés du comte Romanus, gouverneur d'Afrique. Sans prendre le temps d'examiner lui-même la requête, Valentinien chargea Remigius et Palladius, deux officiers du prétoire, d'en prendre connaissance et de lui en faire un rapport sommaire. Soit légèreté, soit connivence, les deux magistrats rédigèrent un mémoire qui justifiait sur tous les points l'administration du comte Romanus. Valentinien, sous l'influence de la fièvre sanguinaire qui le dominait depuis sa fameuse maladie de Reims, fit trancher la tête aux députés de Septi. En réponse à cette cruauté barbare, l'Afrique tout entière se révolta. L'empereur crut donner satisfaction aux insurgés en sacrifiant Remigius et Palladius, les premiers auteurs de ce malentendu. A leur tour, ils eurent la tête tranchée ; leur supplice ne fit qu'ajouter une nouvelle tache de sang à l'histoire de Valentinien, et l'Afrique ne songea pas davantage à se soumettre.

¹ Sulpic. Sever., *Vita Martin.*, cap. xxv.

Révolte
de l'Afrique
contre l'au-
torité impé-
riale. Usur-
pation de
Firmus.

Il eût été plus sage de destituer le comte Romanus, mais Valentinien mettait une sorte d'amour-propre à le maintenir dans son commandement. « Soumettez-vous d'abord, mandait-il aux cités africaines. Je vous ferai ensuite justice de Romanus. » L'empereur paya cher son orgueilleuse obstination. Un prince de Mauritanie, Firmus, se revêtit de la pourpre, et se fit proclamer César. Toutes les villes de la côte, Julia Cæsarea (Cherchell), Icosium (Alger), Rucate (Philippeville), lui ouvrirent leurs portes et reconnurent sa domination. Le comte Romanus, enfermé dans la cité maritime de Dgilgitana (Dgigelli), fit partir pour Trèves un messenger qui devait à la fois informer l'empereur de cette situation désespérée, et lui demander du secours. Valentinien, à cette nouvelle, entra dans un des accès de rage qui lui étaient familiers, mais qui ne remédiaient à rien. Il délibéra ensuite. Deux partis s'offraient à sa pensée : prendre lui-même le commandement de ses troupes et soumettre les rebelles africains par la force. Cette première idée lui souriait ; il avait conservé toute son aptitude militaire. Chaque année il remportait quelques nouvelles victoires sur les Germains et les Francs. Cependant on lui fit observer que, s'il quittait les bords du Rhin, il laisserait la Gaule en proie aux barbares. Cette perspective le retint. Il s'arrêta donc au second parti, qui consistait à charger l'un de ses lieutenants de rétablir en Afrique sa domination compromise. Mais, pour un caractère aussi soupçonneux que le sien, le choix du général à qui il allait confier une mission de cette importance devenait chose très-délicate. Après bien des perplexités, Valentinien se résolut à donner le commandement de l'expédition au comte Théodose, maître de la cavalerie, lequel venait de s'illustrer en affranchissant la Grande-Bretagne des attaques des Pictes, et en formant, au sud de cette contrée, la nouvelle province romaine de Valentia. Une des raisons qui déterminèrent Valentinien, dans cette circonstance, fut le désintéressement et la loyauté connus de Théodose, lequel alliait une piété véritable à son génie militaire. Théodose, né à Italica (Séville), descendait de la famille Ulpia, qui avait la gloire de compter Trajan au nombre de ses ancêtres. Une telle illustration aurait pu le rendre suspect à

Valentinien ; de plus, Théodose avait un fils âgé de vingt-cinq ans, qui portait son nom, qui l'avait accompagné dans toutes ses campagnes, et qui était déjà célèbre dans l'armée. C'étaient là autant de sujets de défiance pour Valentinien. Cependant il passa outre, et cette fois encore il fut à son insu l'instrument de la Providence.

77. L'expédition commandée par le comte Théodose s'embarqua à Massilia (Marseille), et aborda sans encombre à Dgigelli. Elle se composait de trois légions recrutées dans la Pannonie et la Mésie. Romanus accourut au-devant de ses libérateurs : mais Théodose, qui ne voulait pas assumer la responsabilité des haines populaires dont ce gouverneur était l'objet, le fit garder à vue dans un château fort et entama immédiatement la campagne. Alors, comme aujourd'hui, les difficultés d'une expédition de ce genre étaient grandes et nombreuses. Il fallait lutter contre un climat torride et contre un ennemi presque toujours invisible, fuyant les batailles rangées, tuant en détail les soldats romains, sans jamais les attaquer de front. Théodose triompha de tous les obstacles. Il parcourut pied à pied tout ce pays que nos soldats ont depuis conquis de la même manière. Firmus, successivement chassé des postes dont il s'était emparé, fut réduit à s'étrangler lui-même sous sa tente. Les aigles romaines furent rétablies dans la province d'Afrique. Après cette victoire, un arc de triomphe, dont on voit encore aujourd'hui les ruines, fut érigé à Sétif, portant les deux noms de Valentinien auguste et invincible, et de Théodose son général. La victoire avait été achetée par des flots de sang. Les vengeances furent impitoyables. Les cohortes défectionnaires qui pendant l'insurrection étaient passées sous les drapeaux de l'usurpateur, furent toutes rassemblées dans une vaste plaine, à Tigavia. Les malheureux captifs avaient les mains chargées de chaînes ; toute l'armée les entourait. Théodose sortit de sa tente, prit place sur son tribunal, et, s'adressant aux légions : « Camarades, dit-il, que pensez-vous qu'on doit faire de ces déserteurs et de ces traîtres, qui ont déshonoré les aigles romaines ? » — Un cri de mort s'éleva du milieu des rangs. La sentence fut

Victoire
du comte
Théodose en
Afrique. Sa
condamna-
tion à mort et
son supplice
à Carthage.

exécutée sur l'heure, et les captifs passés au fil de l'épée. A peine cette boucherie était-elle achevée que les soldats eux-mêmes en reconnurent l'horreur. Les mœurs chrétiennes avaient fait assez de progrès dans les esprits pour que des scènes de ce genre, renouvelées des plus mauvais jours du paganisme, fussent alors unanimement réprouvées. La nouvelle du massacre parvint à Trèves, grossie encore par l'exagération des récits les plus malveillants pour le comte Théodose. Le conseil impérial expédia l'ordre de décapiter le vainqueur de l'Afrique. L'exécution eut lieu sur la place publique de Carthage, en présence des légions qui assistèrent, l'arme au bras, au supplice du rude mais fidèle général auquel elles devaient leur triomphe. Le comte Théodose n'était encore que catéchumène. Il implora la faveur de recevoir le baptême, demanda à Dieu pardon de ses péchés et mourut en héros, léguant le soin de venger sa mémoire à son fils, le jeune Théodose, lequel recueillit les restes sanglants de son père et les rapporta pieusement sur le sol natal de l'Espagne. Il se tint ensuite à l'écart, pleurant sur les malheurs de sa famille, méditant dans sa disgrâce sur la vanité de la gloire et sur le néant des grandeurs humaines (375).

78. Le supplice du comte Théodose ne fut pas l'œuvre de Valentinien. Ce prince avait cessé de régner et de vivre. Au printemps de l'an 375, une révolte des Quades l'avait appelé en Pannonie. Cette révolte fut occasionnée par l'injustice et la cruauté impériales. Valentinien avait entrepris d'élever sur toutes les frontières septentrionales une chaîne de forteresses reliées entre elles et gardant tous les passages sur les fleuves, ou dans les défilés des montagnes. « Il ne se faisait nul scrupule, dans le choix des emplacements, dit M. de Broglie, de dépasser la limite d'ailleurs assez mal définie du territoire de l'empire. C'est ainsi qu'il avait jeté au delà du Danube, sur le domaine des Quades, le fondement de deux forts qui devaient commander toutes les plaines environnantes. Les Quades, voyant dans cet empiétement un attentat à leur propriété non moins qu'à leur indépendance, firent des représentations au maître de la cavalerie Equitius, qui

Révolte
des Quades
en Pannonie.
Mort subite
de Valentinien I.

dirigeait les constructions. Celui-ci les accueillit avec faveur, leur promit de solliciter de nouveaux ordres et interrompit provisoirement les travaux. Mais quand la demande parvint à l'empereur, le farouche Maximinus, qui ne le quittait pas, croyant qu'on pouvait traiter des barbares comme on traitait des sénateurs, s'emporta contre la lâcheté d'Equitius. Mettez seulement mon fils Marcellin la tête de la province de Pannonie, dit-il à Valentinien, et je vous garantis que dans un an vos deux forteresses seront debout. » — Marcellin fut nommé. A peine arrivé sur les lieux, il fit reprendre et activer avec ostentation les travaux suspendus. Les Quades au désespoir envoyèrent leur roi Gabinus près du jeune commandant, pour le conjurer de s'arrêter et de ne pas compromettre leurs relations de bon voisinage. Marcellin affecta de recevoir avec honneur le royal négociateur ; il l'invita à sa table, le combla de prévenances, mais à la fin du repas il le fit poignarder sous ses yeux. Ce forfait souleva d'indignation les tribus des Quades. Elles se levèrent en masse et franchirent le Danube. La contrée voisine du fleuve fut couverte d'une multitude furieuse, qui ravageait tout sur son passage. Les villes et les cités romaines étaient pillées et détruites ; les femmes et les enfants emmenés en captivité. Les barbares faillirent surprendre la fille de l'empereur Valens, Constantia, jeune enfant de treize ans, que l'on conduisait à Trèves pour la fiancer à l'auguste Gratien. On parvint à sauver la princesse et à l'abriter derrière les murailles de Sirmium. L'invasion grossissait toujours. Les Sarmates se joignant aux Quades dévastaient la Mésie. Valentinien accourut à marches forcées. Jamais son humeur n'avait paru si impatiente, ni si farouche. Malgré la célérité de son voyage et les dangers d'une expédition militaire, il voulut, par un bizarre caprice, être accompagné de l'impératrice Justina et de son second fils, enfant de trois ans ; pendant que Gratien, qui en avait dix-huit, dut rester à Trèves. Sur son chemin, l'empereur semait les menaces et la violence. Des députés sarmates vinrent se jeter à ses genoux, implorant sa clémence ; il les repoussa, sans daigner les entendre. Quelques évêques orthodoxes d'Illyrie voulurent profiter de sa présence pour

le supplier d'intercéder près de son frère Valens, en faveur des catholiques. Valentinien les congédia en disant : « Rendez à César ce qui est à César. » Sa colère, au lieu de se porter contre Marcellin dont le crime avait occasionné tant de désastres, se déchargea sur le préfet du prétoire, Probus, entièrement étranger à toute cette affaire. Probus fut mis en accusation. Sa mort paraissait certaine. Les événements le sauvèrent. Les Quades, impuissants à résister aux forces romaines, venaient de demander la paix. Valentinien était alors à Bregetio, petite bourgade aujourd'hui inconnue sur le bord du Danube. Il assigna une audience aux députés barbares pour le 17 novembre. La nuit qui précéda cette entrevue, son sommeil fut très-agité. Il vit en songe sa femme Justina, qu'il avait laissée à quelque distance du camp, paraître devant lui en habits de veuve, les cheveux épars, les vêtements déchirés. Le matin, avant l'heure de l'audience, il voulut faire une promenade à cheval, l'animal qui lui fut amené se cabra, au moment où il voulait le monter, et l'empereur ne put réussir à se mettre en selle. Se retournant alors vers l'écuyer de service, qui lui avait tendu la main en guise d'étrier, il ordonna qu'on coupât le bras de ce malheureux. L'exécution eut lieu en sa présence ; puis il rentra et fit introduire les députés. Leur attitude était humble, leur langage suppliant. Ils embrassaient ses genoux, en versant des larmes. Valentinien les fixant d'un regard de mépris : Tous vos compatriotes sont-ils faits comme vous ? leur demanda-t-il brusquement. — Seigneur, répondirent-ils, vous avez devant vous les premiers et les plus nobles de notre nation. — Dans quel temps maudit ai-je donc pris l'empire ! s'écria Valentinien. Quoi ! des barbares tels que vous, des dégueillés, aussi vils que méprisables, prennent les armes, passent les frontières et souillent de leur présence le territoire sacré de Rome ! — En parlant, il s'animait de plus en plus ; sa voix était tonnante, le sang lui montait au visage, gonflait ses veines et semblait lui sortir par les yeux. Subitement il s'arrêta, et tomba mort aux pieds des ambassadeurs épouvantés. Un coup d'apoplexie foudroyante avait fait justice du tyran¹. » (375.) Il avait cinquante-cinq ans.

¹ M. de Broglie, *l'Égl. et l'Emp. rom.*, tom. V, pag. 275-282.

Gratien
et Valenti-
nien II,
empereurs
d'Occident.

79. La consternation, l'étonnement, le désespoir furent extrêmes dans le camp. Le chef gaulois Mérobaude, le préfet Probus inopinément délivré par cette mort, prirent tous deux le commandement de l'armée. La paix fut conclue avec les Quades. Valentinien II, le jeune fils du défunt César, fut présenté aux troupes par sa mère Justina et salué du titre d'empereur d'Occident, conjointement avec Gratien son frère. Ce fut dans la période qui suivit cette double inauguration que l'ordre de mettre à mort le comte Théodose avait été signé par le conseil impérial et expédié à Carthage. Les changements de gouvernement n'offrent que trop d'exemples de ces sortes de revirements d'opinion et de mesures réactionnaires. Maximinus et son fils Marcellin furent, à plus juste titre, sacrifiés au ressentiment populaire. On ne procéda point encore à une répartition de l'Occident entre les deux collègues impériaux. Gratien n'était point arrivé à l'âge légal de la majorité; Valentinien II n'avait que trois ans; on convint donc de laisser la souveraineté indivise entre eux, sous la tutelle d'un conseil de régence.

§ X. Mort de Valens.

80. Au moment où Valentinien I succombait en Occident sous la main de la justice divine, Valens en Orient donnait le spectacle des mêmes fureurs, et marchait lui-même à pas précipités vers sa ruine. Ce n'étaient plus seulement les catholiques qui tombaient victimes de ses soupçons et de ses vengeances. A force de cruautés, il en était venu à immoler par milliers tous les innocents qui lui tombaient sous la main. Un cri de désespoir s'éleva de toute l'Asie. On faisait publiquement des vœux pour la commune délivrance et pour la prompte mort du tyran. Les habitudes païennes avaient laissé, dans les classes populaires, un goût prononcé pour la divination et l'interrogation de l'avenir par les sorts. De toutes parts, on avait recours à ces pratiques divinatrices pour s'enquérir des probabilités de la mort de Valens. Un jour, trois officiers de l'armée impériale, Pergamius, Irénée et Fiducius, réunis dans cette même pensée, eurent recours à l'alectryomanie :

Edits de
Valens contre
les magiciens
et les arts
occultes.

(divination par un coq). Ils disposèrent en rond un alphabet grec, et placèrent sur chacune des lettres un grain de blé. Un coq fut placé au milieu du cercle ; puis on demanda au sort ainsi disposé de faire connaître le nom du futur successeur de Valens. Le volatile chargé de répondre bequetait au hasard, il prit tour à tour les grains placés sur les lettres Θ E O Δ , Théod.... Les initiés se tinrent pour satisfaits ; et sans pousser plus loin leurs investigations, ils se persuadèrent que le sort désignait Théodore, chef des notaires impériaux. Changeant alors leur mode d'interrogation, ils employèrent le moyen remis de nos jours en honneur par le spiritisme, et se servirent d'une table tournante. Un petit trépied en bois de laurier rose fut soumis à la chaîne magnétique et entra bientôt dans un mouvement de rotation sur lui-même. Ce trépied portait un disque de métal sur la face duquel étaient gravées les lettres de l'alphabet. Au-dessus un anneau suspendu à un fil frappait dans ses oscillations tantôt une lettre, tantôt une autre, formant ainsi d'abord des mots puis des phrases entières. Les interrogateurs posaient leurs questions. La table tournante leur répondit successivement que le nouvel empereur d'Orient serait jeune, instruit, brave. Ils demandèrent alors s'il les honorerait de sa faveur ? A cette dernière question, il leur fut répondu qu'ils ne le verraient pas régner, parce qu'auparavant leur indiscrete curiosité leur aurait coûté la vie. Cet oracle ne tarda guère à s'accomplir. Dénoncés à Valens, ils furent tous les trois mis à la torture et décapités. Dans les tourments, ils confessèrent que le sort leur avait indiqué les deux syllabes Théod.... comme les initiales du futur souverain. Il n'en fallut pas davantage pour que Théodore, le chef des notaires impériaux, se vît accusé de haute trahison. Il eut la tête tranchée. Malheur dès lors à tous ceux dont le nom commençait par les lettres suspectes. Ce fut une hécatombe de Théodotes, de Théodules, de Théodoses. Toutefois, quand le fameux guerrier qui portait ce dernier nom eut subi la mort à Carthage, Valens respira un peu. Mais ce fut pour imaginer de nouvelles proscriptions. Il réfléchit que toutes les anxiétés qu'il venait d'éteindre dans des flots de sang lui avaient été suscitées par les pratiques occultes de la divination et de la magie.

Il crut donc couper le mal dans sa racine en portant un édit qui condamnait à mort non pas seulement tous les magiciens, mais tous ceux qui seraient convaincus d'avoir interrogé les sorts, ou chez qui l'on aurait trouvé un livre de magie et de divination. Ce décret coûta la vie à l'hiérophante Maxime, l'ancien favori de Julien l'Apostat. Amené devant l'empereur, à Antioche, il eut beau jurer, par tout ce qu'il avait de plus cher, que jamais il n'avait formé d'autres vœux que ceux d'une prospérité infinie pour Valens, on lui trancha la tête. Un autre mystagogue, nommé Simonide, fut brûlé vif. Le fameux comte Alypius, celui-là même qui jadis avait présidé la tentative de restauration du temple de Jérusalem, convaincu d'avoir assisté à quelques cérémonies théurgiques, fut décapité. Son fils eut le même sort. Tant d'exécutions, loin de détourner le peuple des pratiques occultes, ne faisaient que l'y encourager. Les prédictions les plus sinistres circulaient partout sur le compte de Valens. On disait que les oracles annonçaient qu'il périrait dans les flammes. Or, il venait de construire à Antioche des thermes magnifiques, auxquels on avait donné son nom. Chaque fois que le peuple passait devant la fournaise incandescente de l'hypocauste, il disait : « Voilà Valens qui chauffe ! » Cependant les soldats étaient sans cesse occupés à visiter les maisons et à fouiller les passants soupçonnés de détenir ou de porter sur eux des livres de magie. Les propriétaires de ces écrits compromettants cherchaient à s'en débarrasser par tous les moyens possibles : on les brûlait, on les jetait au fleuve. Un jeune chrétien d'Antioche, nommé Jean, se promenant avec un de ses amis sur les bords de l'Oronte, aperçut par hasard un de ces volumes flottant à la surface de l'eau ; il l'attira à lui, le ramassa, et se mit à le parcourir. En ce moment, un soldat se dirigeait à la rencontre des promeneurs. Jean cacha rapidement le parchemin sous son manteau, et pendant que son compagnon détournait l'attention du soldat, il trouva moyen de le laisser glisser insensiblement derrière lui. Un faux mouvement pouvait le perdre : grâce à Dieu, le stratagème passa inaperçu. Ce jeune chrétien était le futur archevêque de Constantinople, dont l'Église et le monde entier ont consacré l'in-

comparable éloquence par le surnom de Chrysostome (bouche d'or).

81. La rage de Valens se trompait d'ennemis. Ceux qu'il massacrait chaque jour par milliers étaient fort inoffensifs. Mais la Providence allait en faire surgir contre lui de bien autrement redoutables. En 346 Servatius de Tongres avait prédit qu'une race jusque-là inconnue, à laquelle il donnait le nom de Huns (Hunni), sortirait du puits de l'abîme et dévasterait le monde romain en punition de ses crimes¹. L'heure était venue où la prophétie du saint évêque allait s'accomplir. Au printemps de l'année 376, on apprit soudain à Antioche que, des extrémités du septentrion et des versants de la mer Caspienne, une nuée d'hommes sauvages, paraissant barbares aux barbares eux-mêmes, se dirigeaient sur l'Asie, refoulant devant eux toutes les tribus intermédiaires. On faisait monter le nombre de ces farouches inconnus à un chiffre de plusieurs millions. Les rares témoins qui avaient pu approcher les campements des nouveaux envahisseurs en faisaient une description qui glaçait d'épouvante. On racontait que leur corps était trapu, leur tête énorme, leur teint cuivré, leur nez affreusement épaté sur leurs joues, leur visage tailladé et couvert d'excoriations volontaires pour empêcher la barbe de pousser. On ajoutait qu'ils passaient leur vie à cheval; qu'ils se nourrissaient de viande crue, dont les lambeaux attachés au pommeau de leur selle ne subissaient d'autre préparation que cette exhibition au grand air et au soleil. Enfin tous ces guerriers étaient vêtus de peaux de rats et armés de flèches garnies d'os pointus en guise de fer. C'étaient bien les Huns, ces rudes faucheurs qui devaient, un demi-siècle plus tard, moissonner l'empire romain dans toutes les directions, sous la conduite d'Attila. Pour le moment, ces hordes effroyables s'avançaient, à pas lents mais sûrs et sans rétrograder jamais, dans les espaces immenses où les autres barbares avaient vécu jusque-là. Les Goths, chassés par eux, étaient venus en foule couvrir de leurs populations effarées la rive droite du Danube. Ils envoyèrent leur évêque Ulphilas supplier

Les Huns.
Emigration
des Goths.
S. Ulphilas.
Les rois goths
Fritigern
et Alavive.

¹ Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 358.

le gouverneur de Mésie de les autoriser à passer le fleuve et de leur donner l'hospitalité sur le territoire de l'empire. Ulphilas, né parmi les Goths, mais descendant d'un captif de Rome, avait reçu son éducation en Europe. Ordonné prêtre au concile de Nicée où il accompagnait Théophile, le premier évêque des Goths, il avait succédé, vers 355, à ce vénérable pontife. Depuis lors, tout son zèle s'était dépensé à faire pénétrer le christianisme parmi ses compatriotes. A force de persévérance, malgré des difficultés sans nombre et souvent de cruelles persécutions, il avait réussi à en convertir près d'une moitié, et à se faire respecter par l'autre comme un envoyé du ciel. Il avait traduit l'Écriture sainte presque entière en langue gothique, inventant lui-même des caractères pour fixer les sons jusque-là inarticulés de cet idiome¹. On remarque pourtant qu'il ne fit point entrer dans sa traduction les livres des *Rois*. Il y trouvait, dit Philostorge, trop de récits de guerre, pour des catéchumènes d'une humeur déjà si belliqueuse. Quoi qu'il en soit de ce scrupule, qui est peut-être une légende sans valeur², Ulphilas était demeuré en communion avec les papes, et était honoré d'eux comme un apôtre. La mission dont il était chargé près du gouverneur de Mésie lui avait été confiée par les deux rois goths Fritigern et Alavive, lesquels venaient d'être appelés au trône dans des circonstances tout exceptionnelles. Jusque-là, la monarchie héréditaire de ce peuple s'était conservée dans une famille païenne, qui avait juré une haine immortelle aux Romains. Quand la nécessité de se soustraire aux flèches des Huns eut forcé la nation à se replier sur la rive droite du Danube et à implorer un asile dans le territoire de l'empire, Athanaric, le roi païen, déclara qu'il avait juré, sur le lit de mort de son père, de ne jamais poser le pied qu'en ennemi sur le sol romain. Vainement ceux d'entre les Goths qui avaient embrassé le christianisme lui répondaient que les Romains, unis avec eux

¹ Tous les fragments, jusqu'ici retrouvés, de la version gothique de l'Écriture sainte par Ulphilas, ont été publiés avec une grammaire et un dictionnaire de cette langue. Tom. XVIII de la *Patrol. lat.*, col. 455-1560.

² Cf. Gablentz et Loebe, *Prolegomena in Ulphilam*; *Patr. lat.*, tom. XVIII, col. 462.

dans la croyance à Jésus-Christ, se montreraient moins impitoyables que les Huns. Athanaric ne voulut rien entendre. Il s'obstina dans son refus ; mais le peuple, pressé de franchir le Danube et de trouver une barrière contre les terribles envahisseurs du Nord, se révolta contre Athanaric, le contraignit de prendre la fuite, et investit de la dignité royale Fritigern et Alavive, deux princes dont on connaissait la vénération pour Ulphilas et la ferme volonté de donner suite aux négociations avec l'empire romain.

82. Quand ces détails furent connus à Antioche par un message du gouverneur de Mésie, Valens, qui avait tremblé d'abord à la pensée que les Huns étaient déjà aux frontières, se sentit plus à l'aise vis à vis des Goths. Il répondit sur-le-champ par l'ordre d'accorder à cette nation la faveur qu'elle sollicitait, mais à deux conditions formelles ; la première, que l'évêque Ulphilas souscrirait la formule de Rimini et s'engagerait à la faire adopter par tous les chrétiens de sa patrie ; la seconde, qu'avant de passer le Danube, les Goths remettraient leurs armes entre les mains du gouverneur de Mésie. Des évêques ariens se rendirent près d'Ulphilas, porteurs de ces deux conditions. La première fut seule remplie, bien que toutes deux eussent été également acceptées. Ulphilas, séduit peut-être par la duplicité fourbe et captieuse des prélats de cour, peut-être aussi pressé de conclure une négociation d'où dépendait la vie d'un peuple entier, finit par donner la signature qu'on exigeait de lui. Je vois bien, dit-il, que toutes ces disputes sont affaires d'intrigues et d'ambition plus que de théologie, et qu'il n'y a au fond point de différence essentielle dans la doctrine. Je ferai donc ce que l'empereur demande ! — « Là où passait Ulphilas, de M. de Broglie, il n'y eut, on le conçoit, point de Goth qui fit difficulté de le suivre, et la nation entière se trouva ainsi devenue arienne presque sans le savoir, ne croyant pas acheter trop cher, à ce prix dont elle ne sentait pas l'importance, le bonheur de devenir romaine ¹. » Quant à Ulphilas, en dehors de cette malen-

Ulphilas
signe la for-
mule de
Rimini.

¹ M. de Broglie, *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. V, pag. 322.

contreuse formule de Rimini qu'il venait d'introduire au milieu de son troupeau, comme un germe de tant d'erreurs et de discordes pour l'avenir, il ne changea rien à son enseignement et continua à prêcher à ses ouailles la divinité de Jésus-Christ, sans s'inquiéter s'il y avait une lettre de plus ou de moins dans l'ἁποστόλιος du symbole, qu'il traduisait du grec en gothique comme il pouvait.

Entrée
des Goths sur
le territoire
de l'empire.

83. La cour arienne de Valens fut toute entière à la joie d'un pareil triomphe. Une flotte romaine alla chercher les Goths sur la rive droite du Danube. Le passage eut lieu avec un désordre et une précipitation qui ne permirent pas de faire effectuer la remise des armes précédemment stipulée. Les Goths n'attendaient pas que les bateaux fussent amarrés sur la rive, ils se jetaient à la nage pour aller à leur rencontre ; hommes, femmes, enfants, vieillards, guerriers, tous se jetaient pêle-mêle dans les embarcations bientôt remplies, et virant de bord, se dirigeaient à force de voiles et de rames vers la côte romaine. Le comte Lupicinus et le duc Maxime, chargés de surveiller le transbordement, avaient essayé le premier jour de compter cette immense émigration. Mais le chiffre atteignit bientôt deux cent mille âmes. Le flot humain se renouvelait sans cesse : il fallut renoncer au dénombrement, comme on avait renoncé au désarmement. Derrière les Goths, arrivèrent les Greuthongues, autre race avec laquelle on n'avait point traité et qui passèrent de même. On dit que quelques escouades de l'avant-garde des Huns se glissèrent parmi les autres, et mirent pour la première fois le pied sur le sol de l'empire. Que faire de cette multitude ? On avait cru pouvoir lui assigner divers points d'inter-nement. Les barbares n'en acceptèrent aucun autre que celui qu'ils s'étaient d'avance assigné eux-mêmes : savoir le littoral du Danube et les plaines de Thrace, avec leurs gras pâturages si bien faits pour la vie pastorale. On ne put les en déloger. Ce n'étaient point des hôtes qu'avait reçus Valens ; mais déjà des ennemis, bientôt des vainqueurs, et plus tard des maîtres. Lupicinus essaya d'une résistance à main armée. Il échoua et crut devoir recourir aux voies diplomatiques. Il engagea les deux rois Fritigern et Alavive à venir conférer avec lui à Marianopolis, capi-

tale de la basse Mésie, pour y débattre à l'amiable leurs prétentions. La conférence eut lieu (377). Mais au moment où les deux chefs barbares, confiants dans la foi jurée, s'asseyaient à la table hospitalière du gouverneur romain, un grand bruit d'armes se fit entendre ; c'était leur escorte qu'on massacrait. Comment s'était engagée la querelle ? On ne le sut jamais. Cependant le souvenir de la trahison de Marcellin vis à vis de Gabinius, roi des Quades, était encore si récent que Fritigern et Alavive crurent à un guet-apens du même genre. Ils sortirent en hâte du palais, regagnèrent leur camp, déployèrent le drapeau national et aux accents de la conquête barbare appelèrent tous les Goths à leur défense.

84. En quelques heures, Marianopolis, mollement défendue par Lupicinus, tombait aux mains des barbares qui la pillèrent. Un cri d'effroi retentit dans tout l'Orient. Andrinople, la clef de l'empire du côté du Danube, par une imprudence inouïe de Valens, n'avait pas été fortifiée. Elle avait précisément alors pour uniques défenseurs un corps de Goths mercenaires, qu'on avait enrégimentés depuis quelques années, et qui jusque-là contents de leur solde avaient assez bien rempli leurs rôles d'auxiliaires de l'empire. Mais, à la nouvelle des succès de leurs compatriotes, ces Goths firent eux-mêmes défection, et invitèrent Fritigern à venir sous les murs d'Andrinople, promettant de lui livrer la place à son arrivée. Le roi barbare ne se souciait pas beaucoup de tenter l'aventure. « Je n'aime pas à faire la guerre aux murailles, » répondit-il. Au lieu de venir mettre le siège devant des remparts qui l'effrayaient par leur masse imposante, il donna libre carrière à son peuple indiscipliné et lui permit de se répandre dans toutes les provinces à sa convenance. En un clin d'œil, la Mésie fut dévastée ; les villages incendiés ; les villes ruinées ; les populations entières réduites en esclavage. Les Romains apprirent ainsi que leurs aigles étaient désormais impuissantes à les défendre contre les barbares. A mesure qu'un nouvel essaim de pillards s'était abattu sur une contrée, il en revenait d'autres qui franchissaient le Danube et demandaient leur part de conquête et de butin. On vendait partout à vil prix des esclaves chrétiens. Ce fut alors qu'Am-

Pillage
de Mariano-
polis par les
Goths.

broise, le nouvel évêque de Milan, vendit les vases d'or et d'argent de son église pour racheter les membres de Jésus-Christ. L'Illyrie et les Alpes étaient envahies et voyaient chaque jour les esclaves en longues files se diriger vers les marchés de l'Orient. Les Ariens milanais se plaignaient des dilapidations de leur saint évêque, l'accusant de sacrilège, parce qu'il faisait fondre les calices et les patènes de l'église, pour avoir de quoi payer la rançon des captifs. « Laissez-moi, leur disait Ambroise, sacrifier de l'or pour conquérir des âmes ! »

83. Valens au désespoir fit appel à l'Occident tout entier, et demanda à son neveu Gratien de lui venir en aide pour expulser les barbares du sol de l'Asie. Gratien venait de conquérir sa majorité par un glorieux exploit sur les bords du Rhin, où il avait anéanti toute une armée d'Allemands. Il répondit à son oncle qu'il était prêt à voler à son secours et qu'il dirigeait ses troupes victorieuses sur Sirmium, dans l'intention de joindre ses forces aux siennes, pour écraser les Goths. Cependant les deux généraux gaulois Ricomer et Frigerid, se substituant à l'incapacité du romain Lupicinus, prenaient les devants et opposaient à l'invasion une résistance obstinée. Malgré leurs efforts, quelques escadrons détachés des troupes barbares apparurent tout à coup sous les murs de Constantinople. Ce fut alors un désarroi universel. Le comte Trajanus, ami de saint Basile, fut expédié d'Antioche avec deux légions, pour aller couvrir la capitale; il fut vaincu. « Vous n'êtes qu'un lâche ! lui dit Valens à son retour. Vous n'avez rien su faire des troupes que je vous avais confiées. — Seigneur, répondit Trajanus, si je n'ai pas été vainqueur, ce n'est pas moi qu'il faut en accuser, c'est vous-même ! C'est vous qui avez ouvert l'empire aux barbares; c'est vous aussi qui en prenant parti contre Dieu l'avez irrité contre vous. Vous avez chassé ses serviteurs de leurs églises; il vous chasse aujourd'hui de votre empire ! — Valens se sentait fort enclin à faire décapiter Trajanus. Il n'osa point, parce que sa politique consistait en ce moment à ménager les catholiques autant qu'il les avait précédemment persécutés. Il se contenta de remplacer le général malheureux par le duc Sébastien, le

Défaite
du comte
Trajanus et
du duc
Sébastien par
les Goths.

même qui, vingt ans auparavant, s'était signalé à Alexandrie par ses violences contre saint Athanase. Sébastien ne réussit pas mieux que Trajanus; il fut vaincu par les Goths, dont l'avant-garde triomphante fit une nouvelle pointe sur Constantinople.

86. Cette fois, il n'était plus question pour Valens de déléguer à un général quelconque l'honneur de sauver l'empire. Il lui fallut, à son grand regret, prendre en personne le commandement de l'armée. C'était, pour une nature aussi peu militaire que la sienne, le plus grand de tous les sacrifices. En homme prévoyant, il commença par assurer ses autres frontières, et sollicita de Sapor une trêve qui lui fut accordée. En même temps, il lançait dans tout l'Orient des proclamations où il déclarait, qu'abusé longtemps par une faction perfide, il avait persécuté le catholicisme. « Revenu aujourd'hui des pièges tendus à ma bonne foi, disait-il, je reconnais mon erreur. Je jure de réparer, autant qu'il sera en mon pouvoir, les injustices qu'on m'a fait commettre. » Ainsi parlait Valens; mais ce n'était de sa part qu'une nouvelle feinte. Il espérait effacer du souvenir des hommes vingt ans de cruautés persévèrement accomplies, et il se promettait, à sa première victoire, de revenir sur l'édit d'amnistie. Sa tardive proclamation ne trompa personne que lui-même. Encore faut-il ajouter que son illusion à cet égard, s'il en conserva quelqu'une, fut très-volontaire. Le 11 juin 378, au moment où il traversait le faubourg de Constantinople, à la tête de ses légions, un solitaire, nommé Isaac, connu dans toute la ville pour un thaumaturge, vint se placer devant l'escorte impériale. « Où allez-vous, ennemi de Dieu? dit-il à Valens. Vous voulez combattre, et Jésus-Christ n'est point avec vous. Cessez d'abord la guerre que vous faites au Seigneur, alors le Seigneur fera lui-même cesser la guerre que les barbares vous ont déclarée. Rendez les évêques à leurs églises; si vous le faites, vous serez vainqueur sans combat, mais si vous refusez, vous apprendrez à vos dépens qu'il est dur de regimber contre l'aiguillon. Vous perdrez votre armée, et ne remettrez jamais le pied à Constantinople. — Insolent! s'écria Valens, tu t'apercevras bien de mon retour. Je te ferai trancher la tête en rentrant dans

Départ
de Valens
pour l'année
Le moine
saint Isaac
à Constantinople.

cette ville. — Pour mieux assurer l'exécution du serment qu'il se faisait à lui-même, Valens donna l'ordre de jeter en prison le pieux solitaire, et de l'y garder jusqu'à la fin de l'expédition.

87. Six lieues plus loin, à Mélanthiade, le farouche empereur reçut la nouvelle d'un engagement favorable, dans lequel les troupes romaines avaient eu l'avantage contre les Goths. Ce message le confirma dans ses espérances et sa folle présomption. A marches forcées, il se transporta sur le théâtre de la guerre, ne parlant que d'engager immédiatement le combat et d'exterminer les ennemis. Victor et Arinthæus, deux anciens généraux célèbres sous Julien l'Apostat, lui firent observer que la circonstance demandait plus de ménagements ; que l'armée romaine était inférieure en nombre dans la proportion de un contre dix. On lui disait que Gratien ne tarderait point à arriver avec ses recrues de l'Occident. On ajoutait que l'évêque Ulphilas, désolé d'une lutte internationale qu'il n'avait pu ni prévoir, ni empêcher, travaillait énergiquement dans le camp ennemi à une réconciliation. En réalité, Ulphilas venait d'expédier aux avant-postes romains un de ses prêtres, muni d'un blanc-seing de Fritigern, et chargé de négocier la paix. Valens n'écouta rien ; à ceux qui lui conseillaient d'attendre l'arrivée de Gratien et de ses troupes auxiliaires, il répondit qu'il ne voulait rien devoir à l'obligeance de son neveu ; à l'envoyé de Fritigern, il dit qu'un empereur romain n'avait pas d'autre manière de traiter avec les barbares que de les faire égorger par ses légions. L'armée campait alors sous les murs d'Andrinople, dans une plaine dont l'extrémité était défendue par la petite ville de Nice, transformée quelques années auparavant par l'intrigue des évêques ariens en un pseudonyme de Nicée. Les Goths étaient massés au delà, non point comme une armée régulière, mais comme une nation d'émigrants. Fritigern engagea le combat par une manœuvre de cavalerie. Les légions se portèrent en avant, aux cris de : Vive l'empereur ! Repoussés une première et une seconde fois, les barbares se replièrent, et découvrirent par leur retraite, non plus des escadrons ou des bataillons, mais une forêt d'hommes ran-

Bataille
d'Andrinople.
Elle fut
et mort de
Valens.

gés en bataille, dans un nombre tel que leurs lignes se reformaient à mesure qu'on croyait les avoir enfoncées. C'était le 9 août 378. Une chaleur accablante faisait tomber les armes des mains des légionnaires; ils combattirent ainsi jusqu'à trois heures de l'après-midi, débordés de toutes parts, sur leurs flancs et jusque sous les murs d'Andrinople, par une véritable inondation de Goths. Tout à coup la ceinture d'ennemis qui les enveloppait s'élargit autour d'eux et leur fit une large place. Les Romains épuisés croyaient à une victoire inattendue. Valens, au milieu des rangs, parlait déjà de triomphe. Tout à coup un cercle de feu se dessina à l'horizon et succéda au cercle de fer. Fritigern, profitant des broussailles et des steppes desséchées dont la plaine d'Andrinople était couverte venait d'y mettre le feu. Activée par une sécheresse impitoyable, la flamme se resserrait autour des Romains consternés. A partir de ce moment, le combat se changea en déroute. Les légions débandées fuyaient de toutes parts, Valens leur en donnait l'exemple. Sur son cheval lancé au galop, il essayait de franchir la barrière enflammée qui le cernait. Peut-être en ce moment il se souvint de tant de catholiques qu'il avait fait brûler à petit feu. Bientôt atteint d'une flèche lancée par un archer ennemi, il tomba à la renverse. Des serviteurs fidèles le ramassèrent, et sur un brancard, le transportèrent sanglant dans une chaumière abandonnée. On le jeta sur un lit de paille, et on allait s'occuper de bander sa plaie, lorsque l'incendie toujours croissant se déclara au toit de chaume du modeste abri. Tous alors abandonnèrent le blessé qui expira quelques minutes après dans les flammes; son corps réduit en cendres ne put jamais être retrouvé. Valens était mort. Son fanatisme arien avait perdu l'empire; un empereur catholique allait bientôt le sauver.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT DAMASE (366-384).

Deuxième période (378-381).

§ I. AVÈNEMENT DE L'EMPEREUR THÉODOSE.

1. Funestes conséquences de la bataille d'Andrinople. — 2. Caractère de Gratien. Christianisme d'Ausone, son précepteur. — 3. Consulat d'Ausone en 379. — 4 Prologue du *Traité de la vraie foi* adressé par saint Ambroise à Gratien. — 5. Résumé de la foi catholique par saint Ambroise. — 6. Édit de Gratien contre les hérétiques. — 7. Réaction contre les Goths. Dernières paroles d'Ammien Marcellin dans son histoire. — 8. Proclamation de Théodose, empereur d'Orient.

§ II. ŒUVRES DE SAINT BASILE.

9. Lettre de félicitation adressée par saint Ambroise à Gratien. — 10. Retour des évêques catholiques sur leurs sièges. — 11. Mort de saint Basile. Caractère général de ses *Ascetica* et de ses *Constitutiones monasticæ*. — 12. Appréciation de la vie érémitique et du cénobitisme. — 13. La vie active et la vie contemplative. — 14. Prétendue contradiction de saint Basile. — 15. Véritable esprit de la règle de saint Basile. — 16. Saint Basile et saint Ephrem. — 17. Saint Epiphane et saint Basile. — 18. L'*Hexameron* de saint Basile. — 19. L'antiquité profane. Vision de saint Jérôme. — 20. L'éloquence servante de la foi. — 21. Fondation du *ptochotrophium* de Césarée, par saint Basile. — 22. Saint Basile, apôtre de la charité. — 23. Orthodoxie de la doctrine de saint Basile sur le devoir de l'aumône. — 24. Panégyrique de saint Basile par saint Grégoire de Nazianze. — 25. Martyre de saint Eusèbe de Samosate. — 26. Mort de saint Ephrem. — 27. Mort de sainte Macrina, sœur de saint Basile. — 28. Fécondité spirituelle de l'église d'Orient.

§ III. SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE A CONSTANTINOPLE.

29. Quarante ans de domination arienne à Constantinople. Appel des catholiques à saint Grégoire de Nazianze. — 30. Saint Grégoire accepte la mission de rétablir le catholicisme à Byzance. — 31. Fureurs des Ariens de Constantinople contre saint Grégoire. — 32. L'Anastasia. Premier discours de saint Grégoire sur la *Modération dans les controverses*. — 33. Les *Theologica* de saint Grégoire. — 34. Discours de saint Grégoire sur la divinité du

Saint-Esprit. — 35. Irruption des Ariens dans l'Anastasie. — 36. Maxime le Cynique. Discours de saint Grégoire à sa louange. — 37. Ordination clandestine dans l'Anastasie. Maxime le Cynique se fait sacrer évêque de Constantinople. — 38. Baptême de Théodose le Grand par saint Ascholius, évêque de Thessalonique. Loi *Cunctos populos*. — 39. Condamnation de Maxime le Cynique par le pape saint Damase. — 40. Arrivée de Théodose le Grand à Constantinople. Expulsion de Démophile de Bérée. — 41. Entrée de saint Grégoire de Nazianze dans la basilique des Apôtres. Tentative d'assassinat. — 42. Loi de Théodose contre les hérétiques. — 43. Athanaric, roi des Goths, à Constantinople.

§ I. Avènement de l'empereur Théodose.

1. La défaite d'Andrinople semblait marquer la chute définitive de l'empire. « L'univers romain s'écroule ! » disait alors saint Jérôme. « Depuis la journée de Cannes, écrit Ammien Marcellin, jamais la république n'avait été frappée d'un coup pareil. » Les généraux les plus illustres, Trajanus, Sébastien, Équitius, étaient morts sur le champ de bataille ; l'armée impériale avait succombé presque tout entière. La Thrace, la Scythie, la Thessalie, étaient livrées sans résistance aux barbares dont les premières colonnes se montraient déjà en Illyrie, se dirigeant vers Rome, tandis que le gros de leurs forces menaçait Constantinople sans défense. Pour surcroît de malheurs, les Perses et les Arméniens se disposaient à franchir l'Euphrate et le Tigre pour venir prendre leur part de la curée. Les Allemands faisaient des démonstrations semblables sur le Rhin. Derrière eux, les redoutables Huns, escortés des Taïphales et des Alains, races inconnues aux premiers Césars, descendaient du grand plateau de la Tartarie, prêts à chasser les Goths vainqueurs d'Andrinople, aussi bien que les tribus des Francs, des Allemands et des Suèves, qui leur servaient d'avant-garde. Contre tant d'ennemis, Gratien, un prince de dix-huit ans, était seul à soutenir le fardeau du pouvoir, à cette heure solennelle où la faute la plus légère pouvait entraîner un désastre universel.

2. Gratien, l'histoire lui doit cette justice, eut l'honneur de sauver la civilisation romaine. Ce jeune prince avait été élevé, nous l'avons dit, par l'illustre rhéteur bordelais Ausone, tour à tour comte du palais impérial, questeur, préfet du prétoire et consul.

Funestes
conséquences
de la bataille
d'Andri-
nople.

Caractère
de Gratien
Christianisme
d'Ausone,
son précep-
teur.

Ausone était, quoi qu'en ait dit M. Guizot, autre chose qu'un épicurien, « vivant magnifiquement dans ses belles terres de Saintonge, n'ayant point de parti pris et se souciant peu d'en prendre aucun en matière religieuse ¹. » Ausone était un chrétien fervent, un catholique convaincu. Ses écrits, incomplètement étudiés sans doute par l'illustre auteur de *l'Histoire de la civilisation en France*, offrent à ce sujet les preuves les plus nombreuses et les plus irrécusables. Voici comment, sous le titre d'*Ephemeris*, Ausone nous rend, en vers charmants, compte de l'emploi d'une de ses journées. « Enfant ², lève-toi. Apporte ma chaussure et ma tunique de lin. Fais couler de la fontaine l'eau pure où je me laverai les mains, le visage et les yeux. Fais ouvrir les portes du sacrarium (chapelle). Nul appareil extérieur ne décore ce lieu, où la grâce divine aime à répondre à mes pieuses prières et à mes vœux innocents. Là je ne brûle point d'encens, comme les païens je ne fais aucune libation de lait ou de miel ; je n'élève point de tertre gazonné à de vaines idoles. Le Dieu que j'invoque est le Père Tout-Puissant, uni au Fils, majesté semblable à la sienne dans l'association de l'Esprit-Saint. Je vais commencer ma prière. En présence de cette Trinité auguste, ma pensée se déconcerte et je tremble. Mais pourquoi ce trouble ? Est-ce que rien résiste à l'espérance et à la foi ? Dieu Tout-Puissant, vous que le cœur seul peut connaître, vous qu'ignorent les méchants et que les âmes pieuses révèrent ; vous n'eûtes jamais de commencement, vous n'aurez jamais de fin. Vous êtes plus ancien que tous les âges écoulés et que tous les siècles à venir. L'intelligence humaine ne saurait concevoir, ni la parole décrire le mode et la forme de votre être. Seul il a le privilège de vous voir et de vous entendre, Celui que vous avez fait asseoir à votre droite paternelle, le Verbe de Dieu, le Verbe Dieu,

¹ Guizot, *Hist. de la civilis. en France*, tom. I, leçon III, pag. 92.

² *Puer* ; c'était le nom dont les anciens s'étaient servis comme synonyme d'esclave. L'abbé Gorini, de regrettable mémoire, a cru devoir rendre ce *puer* d'Ausone par le mot païen « esclave. » Nous nous permettons de maintenir au *puer* du poëte chrétien son sens littéral et rigoureusement exact. (Cf. Gorini, *Défense de l'Église*, tom. I, pag. 155, édit. 1859.)

créateur de toutes choses, cause efficiente de toute création, architecte du monde, engendré dans les jours éternels quand les temps n'étaient pas ; lumière préexistante à toute splendeur spirituelle, à toute lumière sidérale. Sans lui rien n'existe ; par lui tout a été fait ; son trône est au ciel ; la terre, les mers et les abîmes de l'insondable chaos lui servent de marchepied. Jamais sa providence ne cesse d'agir ; il meut tout, il anime même les choses inanimées ; Dieu engendré d'un Père qui n'a point de père. Touché de nos misères plus encore qu'irrité de nos offenses, il lui a plu de descendre ici-bas pour appeler les nations à son royaume, et se faire le chef d'une race adoptive, meilleure que l'ancienne. Nos trisaïeux ont pu le voir. Sous les traits de ce Verbe fait homme, ils ont pu contempler le Père à jamais invisible. C'est le Verbe qui a porté la contagion de nos fautes ; il a souffert la mort pour nous rouvrir les chemins de l'éternelle vie. Ce ne sera point l'âme seule qui le suivra dans les célestes demeures ; le corps tout entier l'y accompagnera, loin de la terre déserte et des vaines horreurs du tombeau vide. O Fils d'un Père tout-puissant, Sauveur de notre monde, vous que le *Géniteur* a investi de sa toute-puissance, prêtez l'oreille à mon humble prière, donnez-moi une âme invincible au péché, détournez le venin de l'antique et mortel serpent ! Qu'il lui suffise d'avoir perdu Ève, d'avoir séduit Adam. Nous sommes, nous, la race privilégiée, prédite par les Prophètes ; l'enfer a perdu sur nous son empire. Ouvrez-moi donc le chemin qui me conduira aux cieux, après que j'aurai dépouillé les entraves de ce corps mortel. Alors il me sera donné de parcourir ces hautes régions où la voie lactée se prolonge au-dessus de l'errant flambeau des nuits. Nos pieux ancêtres nous y précédèrent. C'est par là qu'Enoch d'abord, puis Élie, s'élançèrent vivants sur un quadrigé de feu. Accordez-moi, ô Père, de respirer un jour dans cette lumière éternelle. Vous le savez, je ne jure point par des dieux de pierre ; mes regards suppliants ne s'adressent qu'à l'autel du mystère adorable, et j'y dépose l'offrande d'une vie pure ¹. »

¹ Ausonii *Ephemeris* ; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 839, 840.

Consulat
d'Ausone en
379.

3. On ne saurait exiger pour le poète Ausone un certificat de catholicisme plus explicite. Toutefois, s'il pouvait encore rester un doute, il suffirait de citer la lettre que saint Paulin de Nole, en renonçant au siècle pour embrasser la profession cénobitique, écrivait à son ancien maître : « Un esprit nouveau me pénètre, disait Paulin à Ausone, mais c'est à vous que je le dois ; aussi est-ce à vous que s'adresse toute ma reconnaissance. Vos leçons m'ont appris à aimer le Christ. Félicitez-moi donc de ma nouvelle résolution ; ne me plaignez point, et surtout ne me blâmez pas. Paulin, votre bien-aimé, le fils de votre savoir et de vos vertus, a changé de vie, mais c'est pour appartenir plus entièrement au Christ et à Ausone. A vous la gloire de cette vocation ! Jésus-Christ vous en récompensera ; il vous donnera les premiers fruits de l'arbre que vous avez planté de vos mains ¹. » C'était donc très-réellement un maître chrétien qu'Ausone. S'il apprenait aux échos des campagnes de Burdigala et aux rives de la Garonne à redire des chants dont l'inspiration rappelait celle de Virgile et d'Horace, sa muse épurée et chaste ne célébrait ni Lalage ni Alexis. La première idylle d'Ausone est intitulée : « Chant pascal ² ; » elle raconte la victoire du Christ sur l'enfer et la mort. Aussi quand l'empereur Gratien, son ex-élève et par conséquent le condisciple de saint Paulin de Nole et de Sulpice-Sévère, songea à décorer le poète bordelais des faisceaux du consulat, il lui mandait : « J'ai longtemps délibéré sur le choix des consuls à désigner cette année. J'y pensais à part moi, et avant tout, comme je dois le faire et comme vous voulez que je fasse toujours, j'ai humblement supplié le Seigneur de m'éclairer de sa grâce, et je lui ai demandé conseil. Obéissant à cette autorité divine, je vous ai désigné pour consul et enfin proclamé le premier des deux consuls de cette année ³. » A ce témoignage si bienveillant et si pieux d'une confiance à la fois souveraine et filiale, Ausone répondait : « Quels comices pour le choix des consuls eussent été plus autorisés et plus complets que ceux où Dieu

¹ S. Paulin. Nol., *Poema X*, vers. 146 et seqq.; *Patr. lat.*, tom. LXI, col. 437.
— ² Auson., *Idyll. I*, *Versus pascales*; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 877. — ³ Auson., *Gratiarum actio pro consulatu*; *Ibid.*, col. 942.

commanda et où l'empereur obéit? Ce fut à la suite d'un conseil également saint et vénérable que vous avez appelé votre frère au partage de l'empire, et que vous préparez les mesures de salut qui vengeront la mémoire de Valens, votre oncle. Et en quel temps me donnez-vous ce témoignage d'affectueuse estime? C'est pendant que vous traversez l'Illyrie pour aller anéantir les barbares. Au milieu des sollicitudes d'une expédition militaire pleine de périls, la pensée de l'empereur se tourne vers son ancien maître. Pour tant de faveurs, c'est Dieu que je veux remercier; ou plutôt je vous remercierai mieux vous-même, en adressant mes actions de grâces à Jésus-Christ qui vous inspire. Éternel créateur, qui engendrez tout et n'avez pas été engendré, cause et ordonnateur du monde, qui avez précédé tout commencement et qui survivrez à toute fin; vous qui choisissez votre demeure et vos temples dans le cœur de vos fidèles, soyez béni d'avoir inspiré à Gratien, ce maître des affaires humaines, la tendre affection qu'il a pour moi ! »

4. Le consulat d'Ausone inaugura l'année 379, celle qui suivit immédiatement le désastre d'Andrinople. Gratien s'était dirigé avec son armée sur l'Illyrie, dans l'intention sinon de livrer bataille aux Goths vainqueurs, du moins de retarder leur marche et de leur fermer le chemin de Rome et de l'Italie. C'était là en effet tout ce qu'on pouvait espérer pour le moment de plus heureux. Cependant Constantinople, directement menacée par l'invasion triomphante, voyait déjà, du haut de ses murailles, les coureurs barbares dévaster les campagnes environnantes. L'alarme était partout; l'opinion publique effrayée attribuait tant de désastres à la vengeance divine, et n'hésitait pas à dire que les persécutions ariennes de Valens contre l'Église avaient amené la ruine de l'empire. Les princes, quels qu'ils soient, doivent toujours compter avec les démonstrations du sentiment populaire. Un empereur moins profondément religieux que Gratien l'eût fait uniquement par habileté gouvernementale et avec l'hypocrisie d'un compromis poli-

Prologue
du *Traité de
la vraie foi.*
adressé par
S. Ambroise
à Gratien.

¹ Auson., *Gratiarum Actio pro Consulatu*; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 942-946.

tique. L'élève couronné d'Ausone était incapable d'une pareille transaction avec sa conscience. Ce fut donc dans une bonne foi entière et un ferme désir de mettre sa puissance au service de la vérité, qu'avant de partir pour l'Orient il s'adressa à saint Ambroise, comme autrefois Jovien à Athanase, afin d'obtenir du grand évêque un précis de la foi orthodoxe qui lui permit de démêler les artifices des Ariens et de se reconnaître au milieu de tant de sectes contradictoires. Telle fut l'origine d'un important ouvrage, divisé en cinq livres et intitulé *de Fide*. Saint Ambroise, en le transmettant au jeune empereur, lui disait : « Sur le point de vous engager dans une guerre aussi indispensable que périlleuse, vous m'avez demandé, religieux Auguste, un précis de la foi véritable. Jadis la reine du midi venait, de ses contrées lointaines, entendre les paroles de sagesse qui tombaient des lèvres de Salomon. Le roi du Liban, Hiram, sollicitait le même honneur. Hélas ! je ne suis pas Salomon ; mais vous êtes, comme Hiram et la reine de Saba, plein d'amour pour la vérité ; de plus, au lieu de n'avoir qu'un royaume fort limité et circonscrit dans des bornes étroites, vous êtes le maître du monde. Votre foi et votre piété sont donc infiniment plus méritoires. Laissez-moi vous affirmer que vous avez compris le moyen de vaincre. C'est par la foi plus que par les armes que vous triompherez. Il ne fallut à Abraham que trois cent dix-huit serviteurs fidèles pour abattre l'orgueil d'ennemis innombrables. Josué, avec les sept trompettes sacerdotales et le secours de la milice céleste, fit tomber les murs d'une orgueilleuse cité. Vous aussi, vous assurerez votre victoire par l'amour que vous témoignez à Jésus-Christ ; vous la préparez par votre foi. Quand vous annoncez le dessein de combattre pour la cause du Seigneur, vous pouvez avoir la certitude que le Seigneur combattra pour la vôtre. L'œuvre que vous demandez de moi est tout à la fois trop ardue pour mon faible génie, et trop précipitée par le temps pour être complète. Je n'ai pas hésité cependant à sacrifier à la grandeur de l'objet toutes les autres considérations. Voici ce qu'à la hâte j'ai pu réunir d'autorités et de témoignages pour établir la vérité de la foi catho-

rique. Tout ce que j'expose est tiré des conciles, et en particulier de cette auguste réunion de Nicée, où trois cent dix-huit évêques, comme autrefois les serviteurs d'Abraham, ont, d'un cœur et d'une foi unanimes, élevé l'étendard de la vérité au-dessus de toutes les perfidies et de toutes les dissimulations de l'erreur. A mes yeux, ce nombre patriarcal des pères de l'Église catholique me paraît ménagé providentiellement entre les défenseurs de la vraie foi et les soldats du Père des croyants ¹. »

5. Quelque rapide qu'ait pu être la composition du traité ambrosien *de Fide*, il est cependant aussi complet, aussi lucide, aussi triomphant, sous sa forme concise et syllogistique, qu'on aurait pu l'attendre d'une méditation faite à loisir et d'un travail de longue haleine. Mais craignant sans doute que le temps manquât au jeune empereur pour l'étudier dans son ensemble et ses détails, saint Ambroise voulut en faire un résumé court, substantiel, qui exigeât à peine quelques minutes de lecture, et qui pût servir à Gratien comme d'un manuel sans cesse présent à sa pensée et à ses yeux. Théodoret nous a conservé en grec ce résumé dont le texte latin ne se retrouve plus parmi les œuvres du grand évêque de Milan. Voici cette page, où chaque mot a une rigueur théologique et une netteté d'orthodoxie dont saint Thomas d'Aquin seul, dans la suite des âges, eût été capable. « Nous confessons, dit Ambroise, que Jésus-Christ Notre-Seigneur est le Fils unique de Dieu, engendré du Père, avant tous les siècles, sans principe en tant que Dieu; qu'il s'est en ces derniers temps incarné de la sainte Vierge Marie, et qu'homme parfait composé d'une âme et d'un corps semblables aux nôtres, il a paru en ce monde consubstantiel au Père selon la divinité, consubstantiel à nous selon l'humanité; l'union ineffable de deux natures parfaites s'étant consommée en sa personne. Nous confessons donc un seul Christ, un seul Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu; nous croyons qu'en tant que Dieu et comme créateur de toutes choses, il est coéternel au Père. Après le consentement prononcé par la sainte

Résumé
de la foi ca-
tholique par
saint
Ambroise.

¹ S. Ambros., *De Fide prologus*; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 527-529.

Vierge quand elle dit à l'ange : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, » nous croyons que le Verbe daigna se choisir un temple dans le sein virginal ; qu'il s'unît à Marie par une conception miraculeuse et ineffable ; qu'il n'apporta point du ciel dans ce nouveau séjour un corps primitif et coéternel à sa propre substance ; mais qu'il prit au sein de la Vierge un corps formé comme les nôtres, auquel il s'est uni. Le Verbe-Dieu ne fut pas changé en chair, il ne fut pas non plus une apparence fantastique d'homme ; mais conservant sans changement et sans altération sa substance divine, il adopta et revêtit notre nature ; en sorte que, comme Dieu-Verbe, il n'a point pris son origine au sein de la Vierge Marie, il n'a point cessé d'être coéternel à son Père ; seulement, dans sa bonté infinie, il a daigné s'unir à notre nature, sans qu'il y ait eu confusion entre les deux substances divine et humaine qui demeurèrent distinctes en une seule et même personne. Voilà pourquoi il disait aux Juifs : « Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours. » Ce fut selon l'humaine nature, adoptée par lui, que le Christ Dieu subit la dissolution de la mort ; et ce temple détruit, il le ressuscita lui-même, en vertu de sa substance divine, selon laquelle il est le créateur souverain. Après son incarnation merveilleuse, il n'a plus quitté la nature adoptive dont il avait daigné se faire un temple. Il demeurerait donc à la fois passible et impassible : passible selon l'humanité, impassible selon la divinité. Après sa résurrection, il montrait à ses disciples son humanité glorieuse et parfaite : « Touchez, leur disait-il, et comprenez qu'un esprit n'a ni chair ni os, ainsi que j'en ai. » Il se présentait donc à leurs regards non point comme une apparence fantastique, mais comme une personnalité humaine formée sans confusion, sans conversion, sans altération, de l'alliance du Verbe avec notre nature. Voilà pourquoi il fit toucher aux apôtres les cicatrices des clous et de la lance ; voilà pourquoi il mangea avec eux, leur donnant ainsi dans sa personne le type et l'exemplaire divin de notre future résurrection. En sorte que le Verbe, en tant que Dieu, est immortel, impassible, exempt de tout changement, de toute altération ; mais en tant qu'Homme-Dieu, il s'est soumis volontairement

et pour notre salut aux infirmités et aux souffrances de notre chair ¹. »

6. Telle était la profession de foi catholique dont saint Ambroise munissait le jeune César, au moment où celui-ci mettait le pied sur le sol de l'Orient, si fécond en apostasies et en erreurs. Gratien, en arrivant à Sirmium, rendit un décret qui rappelait dans leurs diocèses tous les évêques orthodoxes bannis par Valens. Les églises occupées par les intrus devaient rentrer sous la juridiction des pasteurs légitimes. Cet édit fut accueilli comme une mesure réparatrice. Il tranchait sur les mesures analogues par un discernement très-exact entre la vérité et l'erreur. Jusque-là, les empereurs chrétiens s'étaient bornés à laisser à chaque culte et à chaque secte la liberté absolue de professer publiquement leur religion ou leur croyance. Gratien fit un pas en avant ; il déclara que les Donatistes, les Manichéens, les Photiniens et les Eunoméens ne pourraient sous aucun prétexte se prévaloir du nouvel édit ; que les évêques en communion avec le pape Damase profiteraient seuls du double bénéfice de l'amnistie et de la réintégration dans les églises d'où ils avaient été chassés par Valens. Gratien entraînait ainsi dans la voie des grands princes qui comprennent que la religion de Jésus-Christ ne saurait être divisée, et qu'en se fractionnant elle cesserait d'être. Le principe moderne de la liberté de conscience, réduit à sa valeur sociale, signifie uniquement que le for intérieur échappe à la loi humaine. Sous ce rapport, Gratien ne prétendait violenter personne. Il laissait les Donatistes, les Manichéens, les Photiniens, les Eunoméens libres de croire ce qu'ils voudraient, d'adorer Dieu à leur fantaisie, de répudier l'autorité du pape ; seulement il ne leur permettait pas d'envahir les églises données par Constantin aux véritables serviteurs de Jésus-Christ. Les rationalistes trouveront peut-être que Gratien était bien sévère ; mais ces rationalistes sont les mêmes qui amnistient les fureurs de Constance contre les catholiques, celles de Dioclétien ou de Néron contre les martyrs. Or Gratien ne martyrisa, ne tortura, n'inquiéta personne.

Édit
de Gratien
contre les
hérétiques.

¹ *Fragmentum Ambrosian.* ; *Patr., lat.*, tom. XVI, col. 847-850.

Il laissa les païens libres de pratiquer leur religion ; les ariens libres de professer l'un de leurs mille symboles contradictoires : mais il voulut que les églises bâties par les catholiques fussent rendues aux évêques catholiques, et pour qu'il n'y eût aucune méprise sur cette qualification elle-même, à laquelle toutes les sectes ont obstinément prétendu, il stipula que la communion avec le pape Damase établirait officiellement la marque du catholicisme. Le disciple couronné de saint Ambroise profitait, on le voit, des leçons d'un tel maître.

7. Cependant la situation politique se dégageait des périls où la défaite d'Andrinople avait jeté l'empire. Le salut vint du côté d'où l'on pouvait le moins l'attendre. Comme si la Providence avait voulu accentuer plus nettement le danger social de l'Arianisme, et ménager exclusivement aux catholiques la gloire de rétablir le trône des Césars, ce fut la reine Mavia qui, sous l'inspiration de l'évêque Moses, vint la première, spontanément et sans aucune arrière-pensée de récompense, au secours de Gratien. Lorsque les guerriers Ismaélites parurent sous les remparts de Constantinople, ils furent accueillis par la population avec des transports d'enthousiasme. La veuve de Valens, l'impératrice Dominica, les reçut elle-même comme des libérateurs. Leur arrivée ne pouvait être plus opportune. Déjà les Goths et les Greuthongues se croyaient maîtres de Byzance. Ce n'est pas que les escadrons arabes se montrassent plus civilisés que les barbares eux-mêmes. On racontait, au contraire, que les Ismaélites suçaient le sang chaud de leurs victimes. Sous ce rapport, l'influence chrétienne de l'évêque Moses ne paraissait pas encore avoir triomphé du farouche caractère de ses compatriotes. Mais, il faut bien le dire, la barbarie du Nord qui s'abattait sur l'empire romain était telle que ce n'était pas trop, pour la vaincre, de la barbarie du Midi. Entre elles deux, les populations énervées du Bosphore trouvaient une sorte de paix relative. Le courage un instant abattu se relevait de toutes parts. Les villes fortifiées fermaient leurs portes et tenaient tête aux envahisseurs. Périnthe, Héraclée, Byzance, Andrinople elle-même, malgré son récent désastre, osaient résister à l'ennemi. Julius,

Réaction
contre les
Goths. Der-
nières paroles
d'Ammien
Marcellin
dans son his-
toire.

maître de la cavalerie romaine, organisa contre les Goths une conspiration analogue à celle qui devait porter plus tard le nom de Vêpres Siciliennes. Un pli cacheté fut remis par Julius à tous les gouverneurs romains, depuis le versant septentrional du Taurus, en Asie Mineure, jusqu'à la mer Adriatique, en Europe. Chacun d'eux devait l'ouvrir à la même heure, et faire massacrer sur-le-champ tous les Goths, Greuthongues, Alains, Taïphales et autres barbares qui se trouveraient isolés dans les villes, ou dispersés dans les campagnes. « La mesure fut exécutée, dit Ammien Marcellin, et l'empire échappa, sans secousses, sans tumulte, au plus grand danger qu'il eût couru jamais ¹. » L'historien termine son récit par cet épisode dramatique. « Ce n'est point en littérateur, ajoute-t-il, mais en soldat que j'ai voulu écrire. J'ai dit la vérité, ou du moins ce que j'ai pris pour elle, sans réticence ni exagération. Que d'autres plus jeunes et plus éloquents poursuivent mon œuvre; ils pourront l'emporter sur moi par les grâces du style, mais non par la sincérité ². » Malgré cette protestation suprême d'Ammien Marcellin, il nous est impossible de croire que le guet-apens dont le maître de la cavalerie, Julius, venait de prendre l'initiative, ait réellement sauvé l'empire. Un massacre de ce genre dut au contraire exalter la haine des barbares contre le nom romain. Dans la réalité, les Goths et leurs farouches alliés les Greuthongues, les Alains et les Taïphales, perdirent quelques milliers d'hommes tués isolément par les agents de Julius; mais le gros de leurs forces ne fut guère atteint. La main qui devait pour le moment sauver l'empire n'était pas celle de Julius.

8. En arrivant à Sirmium, Gratien réunit le conseil impérial, et lui fit connaître sa résolution de donner la pourpre au jeune duc Théodose, et de confier à son génie militaire la garde de l'Orient. Si jamais proposition émanée de l'initiative personnelle d'un souverain dut étonner le monde, ce fut celle-là. Gratien avait signé l'arrêt de mort du père de Théodose; le conseil impérial, qui avait provoqué cette rigoureuse sentence, était le même auquel Gratien

Proclamation
de Théodose
empereur
d'Orient

¹ Amm. Marcell., lib. XXXI, sub fin. — ² *Ibid.*

annonçait un nouveau maître en la personne du fils de la victime. Mais la situation était tellement grave que toutes les considérations personnelles s'effacèrent devant le danger public. Gratien déclarait qu'il lui était impossible de lutter à la fois en Germanie contre les barbares d'outre-Rhin, et en Orient contre les Goths. Valentinien II, son frère et collègue impérial, n'avait que cinq ans ; il ne pouvait donc rien pour la défense commune. Restait l'unique ressource de choisir, parmi les généraux les plus illustres, un homme d'un talent incontesté, d'un caractère vigoureux, désintéressé, héroïque. Or nul plus que le duc Théodose n'offrait cette réunion d'éminentes qualités. « Je lui abandonnerai volontiers l'Orient, disait Gratien, parce qu'il est seul capable d'arracher cette moitié du monde aux mains des barbares. D'ailleurs je réparerai ainsi, autant qu'il est en moi, l'injustice commise envers le vainqueur de l'Afrique, son père. » Cette généreuse détermination de Gratien fut accueillie avec enthousiasme. Des messagers partirent pour Italica (Séville), où le jeune Théodose vivait dans une laborieuse retraite, partageant son temps entre l'étude et la culture des champs paternels. « Les jours des Fabricius et des Cincinnatus paraissaient revenus, dit un panégyriste. On redemandait à la charrue les sauveurs du nom romain. » Théodose partit pour Sirium. A son arrivée, Gratien le présenta aux troupes. Elles connaissaient déjà ce héros, dont la mâle figure rappelait celle de son père. Il avait la taille haute et bien prise, le regard ferme et pénétrant, l'air majestueux et naturellement souverain. On remarquait sa ressemblance avec Trajan, d'où la famille Théodosienne prétendait descendre. Dans le fait, les médailles de l'un et de l'autre offrent le même type et un air de parenté manifeste. Théodose était âgé de trente-trois ans. Il déclina modestement l'honneur que Gratien voulait lui faire en l'associant au trône. « Simple général, disait-il, je me dévouerai avec non moins de zèle au salut de l'empire et au service de César. » Mais Gratien insista. L'armée tout entière s'écriait que Dieu le voulait pour empereur. Le héros reçut donc la pourpre et fut acclamé aux cris de : Vive Théodose Auguste ! Vive l'empereur d'Orient ! — Quelques jours après, Gratien,

prenant congé de son nouveau collègue, retournait dans les Gaules et infligeait une sanglante défaite aux Allemanni. Théodose, de son côté, pénétrait inopinément en Thrace, et taillait en pièces l'armée des Goths (379).

§ II. Œuvres de saint Basile.

9. L'univers catholique éclata en applaudissements, à la nouvelle de ces victoires. Saint Ambroise écrivait à Gratien : « Jour et nuit, je lisais les bulletins de votre marche triomphale. Ma pensée vous suivait à chaque campement, je priais pour vous, ou plutôt je priais pour le monde romain tout entier, en demandant à Dieu le succès de vos armes. Ce n'est point ici le langage de l'adulation, je sais que vous ne l'aimez pas ; d'ailleurs il ne conviendrait point à mon caractère épiscopal. Je ne fais que vous témoigner la juste reconnaissance des services que vous avez rendus à l'Église et au monde. Dieu m'est témoin, ce Dieu que vous servez d'un cœur généreux et sincère, que j'admire surtout en vous la foi, la grandeur d'âme et le dévouement héroïque. C'est à vous que l'Église est redevable de la paix dont elle jouit ; vous avez imposé silence aux hérétiques, puissiez-vous les avoir convertis ¹ ! »

10. Gratien méritait de pareils éloges. L'édit qui rappelait tous les évêques exilés avait réellement effacé les traces de la persécution de Constance, et mis fin à l'existence officielle de l'Arianisme. Les difficultés pratiques qui se rencontrèrent alors disparurent presque toutes devant le désintéressement des prélats orthodoxes. Il y eut de leur part des traits d'abnégation vraiment héroïques. Ainsi Eulalius, évêque d'Amasée, dans le Pont, offrit au prélat arien qui occupait son siège de le lui céder canoniquement, s'il consentait à embrasser la foi romaine. Cet exemple fut suivi par un grand nombre d'autres évêques d'Asie. Saint Damase, pour remercier Gratien de la faveur qu'il accordait à la religion, rassembla à Rome un concile nombreux (378), qui vota des actions de grâces aux deux empereurs d'Occident, Gratien et Valentinien le

Lettre
de félicitation
adressée par
S. Ambroise
à Gratien.

Retour
des évêques
catholiques
sur leurs
sièges.

¹ S. Ambros., *Epist.* xxvi.

Jeune. Gratien ne s'en tint pas là ; il prit des mesures sévères pour réprimer les intrigues de l'antipape Ursicinus ; il ordonna que tous les évêques condamnés comme hérétiques par saint Damase seraient conduits à Rome, pour faire leur soumission entre les mains du pape, et ne pourraient conserver de juridiction qu'après avoir été réhabilités par lui. Ainsi, la suprématie de l'Église de Rome devenait une loi de l'empire. L'Arianisme vaincu n'osait plus lever la tête. Il n'en subsista qu'une branche, qui s'étendit chez les nations du Nord. Le venin de cette hérésie se communiqua des Goths aux Gépides, leurs voisins, et ensuite aux Vandales. Il s'introduisit par ces derniers chez les Burgondes (Bourguignons), où nous le verrons résister encore quelques siècles aux efforts de la papauté.

Mort
de S. Basile.
Caractère
général de ses
Ascetica et
de ses *Con-*
stitutiones
monasticæ.

11. La joie de l'Église, dans ce concours d'heureux événements, ne fut troublée que par la mort de saint Basile (1^{er} janvier 379). Toute la terre le pleura comme le docteur de la vérité et le boulevard du catholicisme en Orient. Pour bien comprendre le vide que la perte de ce grand homme laissait dans le monde, il faut se rendre compte de la place qu'il y avait occupée, du rayonnement de sa vertu, de son éloquence et de sa gloire. Ses luttes triomphales comme métropolitain de Césarée, comme réformateur du clergé de Cappadoce, comme antagoniste de l'empereur Valens, ne forment qu'une faible partie de son histoire. Son talent oratoire, admiré de Libanius ; la constance de son amitié avec saint Grégoire de Nazianze ; la fermeté de son caractère vis à vis de Julien l'Apostat, ces grandes choses, qui suffiraient à illustrer toute autre vie, n'étaient en quelque sorte que des épisodes dans la sienne. Ce qui fit surtout la supériorité de Basile, ce qui jeta sur sa personne un éclat incomparable, ce fut le sens profond qu'il eut de la vie spirituelle et la pratique constante des vertus monastiques dont il est demeuré l'un des plus admirables législateurs. Les vues de Basile à ce sujet, exposées dans le recueil intitulé *Ascetica*, comprenant les *petites*, les *grandes Règles* et les *Constitutions monastiques*, mériteraient encore aujourd'hui d'être méditées par les hommes d'état. « En présence des désastres sans nombre qui

affligent notre société, disait Basile, je me suis demandé maintes fois quelle pouvait être la cause d'une pareille décadence. Longtemps j'ai réfléchi sur cette situation lamentable, et mon esprit, partagé entre des pensées contradictoires, demeurait en suspens. Mais enfin je me suis souvenu de la parole inscrite au livre des Juges : « En ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël. » Ce mot me fut une révélation. J'en fis à notre époque une application inattendue et effrayante, mais pourtant très-véritable. Je vis en effet que les peuples restent dans l'ordre et une paix harmonieuse tant que tous obéissent à un seul, et qu'au contraire tout devient désordre et anarchie lorsqu'il n'y a point de maître, ou que tous veulent commander. Je vis que chez les abeilles, par exemple, la ruche entière, par une loi de nature, se range sous les ordres d'un roi. Or si la ruche, parce que tous y dépendent de la volonté d'un seul, vit dans la concorde et la paix, manifestement là où manque un chef, nous devons rencontrer les dissensions et le trouble ¹. » Telle est la donnée fondamentale de saint Basile. Quand il se plaint que l'univers manque de roi, il n'entend évidemment point parler d'un souverain temporel quelconque. On n'en manquait point alors. Après Constance, Julien ; après Julien, Jovien, puis Valentinien, Valens, et tant d'autres. Mais la royauté spirituelle des âmes, celle dont Basile voulait rétablir la souveraineté plénière et absolue, l'Église de Jésus-Christ, lui apparaissait combattue par le paganisme, divisée par l'hérésie, fractionnée et asservie par toutes les ambitions des Césars, les convoitises des grands, l'indifférence des peuples. Voilà pourquoi il appliquait à son temps le mot de l'Écriture : « Il n'y avait point de roi en Israël. » Inutile d'ajouter qu'aux yeux de saint Basile, l'Église n'était point, ainsi qu'on l'a prétendu depuis, une république aristocratique, mais une véritable monarchie gouvernée, sous les ordres de son chef invisible Jésus-Christ, par un chef visible qui est le pape. Nous avons vu également que Basile n'entendait pas le gouvernement local des diocèses dans le sens d'un presbytérianisme égalitaire, mais qu'il

¹ S. Basil., *Ascetica*, *Proœmium de judicio Dei*.

revendiquait pour les évêques dans leurs églises un pouvoir de juridiction, d'ordre et d'administration, supérieur de plein droit à toute compétition sacerdotale, et ne relevant que du souverain pontife.

Appréciation
de la vie
érémétique et
du cénobi-
tisme.

12. Dans la pratique sociale, la maxime de Basile équivaldrait exactement au règne de Jésus-Christ, maintenu dans le monde par le double pouvoir temporel et spirituel, comme par deux organes réguliers, distincts sans rivalité, unis sans confusion, et relevant ensemble du même principe, de la même loi, du même Dieu. Cette théorie n'était guère celle de Constance, encore moins celle de Julien l'Apostat. Mais elle devait être celle de Théodose, et l'on pourrait assez justement attribuer au métropolitain de Césarée la gloire d'avoir préparé ce grand règne. En attendant, saint Basile appliqua dans l'ordre religieux les idées gouvernementales qu'il signalait à l'attention de ses contemporains. L'Orient était partagé sur la question de savoir s'il fallait accorder la prééminence à la vie érémitique sur celle des cénobites. De nos jours, le même problème s'agite encore, avec quelque modification dans la forme. L'esprit moderne, assez analogue à celui du paganisme expirant, admet volontiers les ordres religieux actifs, mais il répudie *a priori* les ordres purement contemplatifs. Il n'est pas sans intérêt de reprendre à distance la solution de saint Basile. Voici comment il posait la question : « Nous voudrions savoir s'il faut que celui qui se sépare du monde demeure seul avec lui-même, ou bien s'il lui convient de vivre avec des frères du même sentiment que lui et qui se proposent également comme but le service de Dieu. — Réponse : Je ne doute pas que la vie commune ne soit de beaucoup préférable. Le Dieu qui nous a créés a voulu que nous eussions besoin les uns des autres, afin que nous restions mutuellement attachés. D'ailleurs la charité du Christ ne permet pas qu'un homme ne pense qu'à lui-même. Or, celui qui vit entièrement seul n'a d'autre fin que son propre salut; ce qui est évidemment contraire à la parole de l'Apôtre qui se faisait tout à tous pour gagner le plus grand nombre possible d'âmes à Jésus-Christ. Dans une retraite absolue, l'homme ne reconnaîtra pas facilement ses défauts, parce qu'il n'a

personne pour l'en avertir. Ne trouvant à quoi exercer sa vertu puisqu'il a éloigné de lui la matière et l'occasion de tous les commandements de Dieu, il ne connaît ni ce qui lui manque encore, ni les progrès qu'il peut avoir faits. Comment pratiquer l'humilité, quand on n'a personne devant qui s'humilier? la charité, quand on ne voit jamais un être souffrant? la patience, quand nul ne vous résiste? Nous lisons dans l'Évangile que le Seigneur, voulant donner le modèle de l'humilité parfaite, ceignit ses reins, lava les pieds des apôtres, les essuyant de ses mains divines. O solitaire! de qui laverez-vous les pieds? De qui vous ferez-vous le serviteur? Comment choisirez-vous d'être le dernier, quand vous êtes seul? L'Écriture vante l'excellence du parfum qui tombait de la barbe d'Aaron, se répandant jusque sur la frange du manteau pontifical. Or, ce parfum exquis n'est autre chose, dit le Psalmiste, que la vie en commun des frères habitant sous le même toit. Mais la solitude n'a rien de semblable. Disons-le donc. La vie commune, le cénobitisme, voilà la véritable arène de la perfection chrétienne, la voie du progrès, le gymnase de la vertu, la sincère pratique de la loi du Seigneur ¹. » A prendre isolément la réponse de saint Basile, on pourrait croire que ce grand maître de la vie spirituelle répudiait absolument l'érémisme, et qu'il donnait pleine raison aux détracteurs modernes de la vie solitaire et contemplative. S'il en était ainsi, malgré notre admiration sans bornes pour le génie de l'évêque de Césarée, nous n'hésiterions point à dire qu'il se trompait, et nous rappellerions la parole décisive de Notre-Seigneur : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima. Porro unum est necessarium. Maria optimam partem sibi elegit, quæ non auferetur ab eâ.*

13. Mais saint Basile connaissait et pratiquait mieux que personne l'enseignement évangélique. Ceux qui lui ont fait un reproche de sa partialité prétendue à l'égard du cénobitisme, n'avaient pas pris la peine d'étudier assez complètement son œuvre. Dom Ceillier lui-même, ce critique ordinairement si judicieux,

La vie active
et la vie
contempla-
tive.

¹ S. Basil., *Regulæ fusius tractatæ*; *Patr. græc.*, tom. XXXI, col. 927-949 passim.

trouvait une raison de suspecter l'authenticité des *Regulæ fusius tractatæ*, dans la réponse en apparence si absolue qu'on vient de lire. On nous permettra de n'être point de son avis. Nous expliquerons bientôt la contradiction qui choquait la rectitude d'esprit du docte bénédictin. Écoutons auparavant le commentaire de saint Basile sur l'incident évangélique de Marthe et Marie. « Marthe, dit-il, exerçait vis à vis du Seigneur les devoirs d'une hospitalité active, pendant que Marie, assise aux pieds du divin Maître, écoutait avidement sa parole. Les deux sœurs nous représentent les deux grands chemins qui mènent à Jésus-Christ. Chacune d'elles accomplissait un acte essentiellement bon ; cependant il faut distinguer, comme excellence, entre l'acte de l'une et celui de l'autre. Marthe servait l'humanité du Fils de Dieu ; Marie la divinité elle-même. La première se faisait la servante du visible ; la seconde de l'invisible. Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, approuve le dévouement de l'une et de l'autre. Mais lorsque Marthe, accablée du labeur matériel, vient se plaindre de l'oisiveté de sa sœur et dit à Jésus : « Ordonnez-lui donc de me venir en aide ! » Le Seigneur répond : « Marthe, vous vous inquiétez et vous tourmentez de mille choses ; une seule est nécessaire. Marie a choisi la plus excellente, elle ne lui sera point ôtée. » Comme s'il eût dit : Je ne suis pas venu sous votre toit pour y avoir un bon lit, une table délicatement servie ; je suis venu nourrir votre âme de la parole de vérité et l'illuminer par la contemplation des saints mystères ! — Tel est bien le sens de la réponse de Jésus. Il ne blâme point Marthe du labeur auquel elle s'est consacrée ; mais il loue spécialement Marie de son attitude recueillie et contemplative. C'est qu'en effet l'humanité est appelée à une double vie : la première, matérielle et par conséquent inférieure, quoique très-utile, qui regarde les soins du corps ; la seconde, plus excellente et toute spirituelle, qui s'élève à la contemplation des choses divines. Or, vous avez à choisir entre ces deux voies. Voulez-vous recevoir les hôtes, recueillir les mendiants, soulager les souffrances, tendre la main à tous ceux qui gémissent sous le poids des infirmités ? faites-le et sachez que, dans la personne des malheureux, Jésus-Christ lui-même accueillera

vosre dévouement. Au contraire vous sentez-vous appelé à la sublime vocation de Marie? embrassez-la héroïquement. Laissez de côté le corps, pour élever l'âme. Abandonnez la culture des champs, ne vous préoccupez plus ni du vivre ni du couvert, asseyez-vous aux pieds de Jésus, écoutez sa parole, entrez dans le sanctuaire de la divinité. La contemplation vaut mieux que le ministère corporel. Si pourtant vous ne voulez point faire de choix exclusif, il vous est possible d'unir les deux modèles et de participer aux mérites de chacun. Sachez toutefois que la parole divine, uniquement contemplée et méditée, constitue la meilleure part. Le reste ne vient qu'à un rang inférieur ¹. »

14. On ne pourrait imaginer un plus bel éloge de la vie contemplative. Saint Basile était-il donc en contradiction avec lui-même? Non certes. S'il y a ici une contradiction, il faudrait l'attribuer à l'Évangile. Ou plutôt il faut reconnaître que l'Évangile, ainsi que le docteur de Césarée instruit à son école, n'ont fait que constater la situation et la tendance réelles de l'humaine nature. Il y a des intelligences et des cœurs d'élite qui s'asseoient aux pieds du Sauveur pour s'élever par la contemplation jusqu'à la sphère des anges. Mais si leur perfection est plus haute, elle sera nécessairement aussi plus rare. Saint Basile le comprenait. Il avait d'ailleurs à prémunir l'esprit de son siècle contre des exagérations et des entraînements louables en principe, mais devenus en réalité fort dangereux. A la suite des Paul, des Antoine, des Hilarion, des Pacôme, et de tous les héros primitifs de la solitude, une foule d'âmes plus généreuses que circonspectes s'étaient élancées dans cette voie. Avec le temps, le désordre éclata. Les moines gyrovagues, comme on les appelait, promenaient partout, au sein des villes et des campagnes, leur vie désœuvrée et indépendante. Un certain nombre d'entre eux jetaient sur le monde qu'ils avaient abandonné des regards de convoitise ou de regret. La correspondance de saint Basile nous fait connaître tous ces abus et toutes ces misères. Voilà pourquoi le grand docteur affirmait si résolu-

Prétendue
contradiction
de saint
Basile.

¹ S. Bas., *Constitut. Monastic.*, cap. I, n° 1 et 2, *loc. citat.*

ment les avantages de la vie cénobitique, tout en maintenant la supériorité de l'ascétisme contemplatif. Il n'y avait là aucune espèce de contradiction ni d'inconséquence, mais un sentiment profond du besoin des âmes et des nécessités particulières à son temps. Voici en quels termes il écrivait à un jeune moine pour le raffermir dans sa vocation chancelante : « Ne vous laissez point tenter par cette pensée que les évêques et les prêtres vivent pourtant dans le monde, président des assemblées spirituelles où l'on explique les Écritures et la tradition, répandent de toutes parts les enseignements de la vertu, et sauvent leur âme tout en sauvant celle des autres. Ne vous dites pas que vous vous êtes séparé vous-même de tant de biens, pour languir dans une solitude stérile, en compagnie des bêtes fauves. Dites-vous au contraire : C'est parce qu'il y a des biens dans le monde que j'ai fui le monde et que je m'en suis jugé indigne. D'ailleurs de quelle ivraie le bon grain n'est-il pas mêlé dans le champ du monde ! J'ai assisté à des assemblées spirituelles, mais parmi les frères présents, combien en était-il qui fussent en état de grâce devant Dieu ? J'ai vécu dans le monde, et mes yeux rencontraient partout des spectacles d'horreur : l'ivresse et ses orgies, l'oppression des faibles par les puissants, l'orgueil, le faste, l'indécence. J'ai pu entendre dans le monde des discours utiles mon âme ; mais hélas ! à peine ai-je rencontré un docteur dont la conduite fût pleinement d'accord avec son langage. Voilà pourquoi, comme le passereau, j'ai pris mon vol pour émigrer sur la montagne ; comme la tourterelle, j'ai fui pour échapper aux filets du chasseur. Voilà pourquoi aussi, malgré toi, pensée coupable, je resterai dans cette solitude où Dieu lui-même a mis ses complaisances. C'est ici le chêne de Mambré, l'échelle qui conduit aux cieux, le campement des anges que vit Jacob, le Carmel où séjourna Élie, le désert où le précurseur Jean se nourrissait de sauterelles et prêchait la pénitence, le mont des Olives où le Christ nous enseignait à prier ! »

Véritable
esprit de la
règle de
saint Basile.

15. M. de Montalembert a parfaitement élucidé le sens et la portée de la législation monastique de saint Basile. « Les moines, dit-il, devinrent sous sa direction les plus utiles auxiliaires de l'orthodoxie contre les ariens et les semi ariens, ennemis de la di-

vinité de Jésus-Christ et du Saint-Esprit. Ils exercèrent sur le clergé la plus salutaire influence. Il les regardait comme le plus riche trésor de son diocèse. Il les appela dans sa ville épiscopale, puis, parcourant les bourgs et les campagnes du Pont, il renouvela la face de cette province en réunissant dans des monastères réguliers les religieux isolés, en y réglant l'exercice de l'oraison et de la psalmodie, le soin des pauvres, la pratique du travail, en ouvrant de nombreux couvents de vierges ¹. Il devint ainsi le premier type de ces moines-évêques qui furent plus tard les protecteurs, les bienfaiteurs de toute l'Europe, et les créateurs de la civilisation chrétienne en Occident. Il semble avoir eu surtout pour but de réunir la vie active à la vie contemplative et de rapprocher les moines du clergé et du peuple chrétien, pour qu'ils en devinssent la lumière et la force ². Tel est l'esprit de ses nombreux écrits sur la vie ascétique, lesquels démontrent la grandeur de son génie, non moins que ses épîtres et ses ouvrages dogmatiques, qui lui ont mérité le surnom de Platon chrétien. Telle surtout apparaît sa fameuse règle, qui devint bientôt le code de la vie religieuse et finit par être seule reconnue en Orient. Rédigée sous forme de réponses à deux cent trois questions diverses sur les obligations de la vie solitaire et sur le sens des textes les plus importants de l'Écriture sainte, et s'adaptant en partie aux communautés des deux sexes, elle porte partout l'empreinte du grand sens et de la modération qui caractérisaient son auteur. Elle insiste sur les dangers de la solitude absolue pour l'humilité et la charité, sur la nécessité d'une obéissance minutieuse, sur l'abdication de toute propriété personnelle comme de tout goût particulier, et avant tout sur le devoir perpétuel du travail. Il ne veut pas que le jeûne même soit un obstacle au travail. « Si le jeûne, dit-il, vous rend le labeur impossible, il vaut mieux manger, comme des ouvriers du Christ que vous êtes. » C'était là le pivot de la vie monastique,

¹ Rufin., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. IX.

² *Monasteriis extractis, ita monachorum institutum temperavit, ut solitariae atque actuosae vitae utilitates praeclare simul conjungeret.* (Brev. Rom., die 14 Jun.)

selon ce patriarche d'un institut que tant de générations d'ignorants et d'oisifs n'ont pas rougi d'accuser d'oisiveté. « Athlètes, ouvriers de Jésus-Christ, dit ce grand évêque, vous vous êtes engagés à lui pour combattre tout le jour, pour en supporter toute la chaleur. Ne cherchez pas de repos avant la fin du jour ; attendez le soir, c'est-à-dire la fin de la vie, l'heure à laquelle le père de famille viendra compter avec vous et vous payer le salaire ¹. » A cette appréciation si pleine de justesse et de vérité sur l'œuvre législative de saint Basile, l'éminent historien ajoute un trait non moins caractéristique, je veux dire l'obligation des vœux monastiques, dont le grand évêque de Césarée édicta le premier la formule. Avant lui, une vocation religieuse embrassée sans noviciat était ensuite délaissée arbitrairement, au gré du caprice et de l'inconstance. Basile avait rencontré mille fois l'occasion de s'élever contre une telle mobilité d'esprit et contre les scandales qui en résultaient nécessairement. Voici en quels termes il écrivait à une religieuse qui avait déserté le cloître : « C'est vainement que vous prétendez n'avoir point contracté d'hymen indissoluble avec le divin Époux, et n'avoir point promis de rester vierge. Il est constant que vous avez reçu et porté publiquement les insignes de la virginité. Rappelez-vous la noble profession que vous aviez embrassée devant Dieu, devant les anges et devant les hommes. Rappelez-vous la société vénérable, le chœur sacré des vierges, la maison du Seigneur, l'assemblée des saints où vous avez vécu. Rappelez-vous la société angélique réunie sous le regard de Dieu, la vie toute spirituelle que vous meniez dans la chair, l'ordre du ciel régnant sur la terre. Rappelez-vous ces jours tranquilles, ces nuits pleines de lumière, les cantiques célestes, la mélodieuse psalmodie, les prières saintes, votre couche immaculée, les progrès dans la perfection, la table sobre qui maintenait la pureté virginale. Où est aujourd'hui cet air de candeur, reflet de la paix de l'âme, ce vêtement modeste, ce visage tour à tour coloré par la pudeur et pâli par l'abstinence. Combien de larmes ne répandez-vous pas pour obtenir de Dieu la

¹ M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, tom. I, pag. 109-111.

persévérance? Que de lettres écrites aux saints pour vous recommander à leurs prières! Ce n'était point une alliance humaine que vous sollicitiez alors; tous vos désirs, tous vos efforts tendaient à ne point déchoir de votre alliance avec le Seigneur Jésus. Cet Époux divin ne vous a-t-il pas comblée de ses dons? Quels honneurs il a répandus sur votre jeune front! Il vous avait admise à la société des vierges, à leurs mérites, à leurs prières, à leur vie angélique. Elles vous saluaient comme une sœur; elles applaudissaient à vos progrès spirituels. Et voilà que d'un souffle, l'esprit impur, le démon de l'air a renversé l'édifice de votre âme! Vous avez jeté au vent tous ces trésors spirituels plus précieux mille fois que les royaumes de la terre, pour courir aux voluptés fugitives, coupe empoisonnée dont le miel est à la surface et l'amertume au fond ¹! » On ignore si la vierge tombée, à laquelle saint Basile adressait ces touchantes exhortations, eut le bonheur d'en profiter. Mais la correspondance de ce grand homme est remplie de lettres de ce genre. Le mal était donc profond, invétéré. L'obligation des vœux, accompagnant la profession religieuse, pouvait seule y apporter un remède efficace. En posant cette règle absolue, Basile prévenait les engagements précipités, les illusions irréflechies, les entraînements aveugles. Il substituait à un élan passager la maturité du conseil, l'examen sérieux de la vocation, et les épreuves préalables. Les instituts religieux ne se sont perpétués que par l'obligation du vœu, qui entraîne évidemment celle du noviciat. Ce fut la gloire de Basile d'avoir compris cette nécessité et d'y avoir pourvu.

16. Sa règle, presque universellement suivie maintenant encore dans les monastères de l'Orient, fut embrassée, du vivant même du grand homme, dans les déserts de Nitrie, de Scété et des deux Thébaïdes. On venait de toutes parts à Césarée le consulter lui-même comme le suprême législateur de la vie religieuse. L'illustre Ephrem, le disciple de saint Jacques de Nisibe, quitta son désert de la haute Asie pour aller l'entendre. « Un jour, dit Ephrem, une

Saint Basile
et saint
Ephrem.

¹ S. Basil., *Epist.* XLVI; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 372.

voix céleste me parla ainsi : Lève-toi, et va manger des pensées. — Où en trouverai-je, Seigneur? — Dans le vase royal (Βασιλειον) que je me suis préparé moi-même. — A ces mots, je compris qu'il s'agissait de Basile. Je me rendis à Césarée. » En entrant dans l'église, Ephrem aperçut sur les marches de l'autel le saint évêque en habits pontificaux, adressant au peuple une de ces éloquents homélies qui lui étaient familières. Le solitaire s'arrêta pour considérer l'orateur ; il vit alors un spectacle qui échappait à tous les autres regards et qui le frappa d'admiration. Une colombe blanche comme la neige se tenait sur l'épaule droite de Basile, et lui dictait à l'oreille chacune des paroles que sa bouche répétait. « Je contemplai quelque temps en silence cette vision merveilleuse, reprend Ephrem. Basile m'apparaissait rayonnant de gloire, orné et enrichi de paroles plus éclatantes que les pierreries. Je voyais l'assemblée resplendir sous les divines clartés de la grâce. Ne pouvant plus dominer mon enthousiasme, je proférai, en ma langue inconnue, des exclamations de surprise et d'attendrissement. » Le syriaque que parlait le vénérable étranger était en effet un idiome inconnu pour les fidèles de Césarée. On se pressa autour de lui, sans le comprendre. Les uns disaient : Quel est cet homme? — D'autres : C'est quelque mendiant qui vient implorer la charité de l'évêque. — Mais Basile, instruit par la colombe mystérieuse, s'adressant à l'inconnu, lui dit : N'êtes-vous pas le solitaire Ephrem, dont on raconte tant de merveilles? — Oui, répondit le vieillard, je suis Ephrem. Mais je comprends aujourd'hui qu'en préférant la solitude à tout le reste, je n'ai fait que m'écarter de la vraie route du ciel! — Les deux saints se donnèrent alors le baiser de paix. Dans une série de pieux entretiens, Ephrem voulut apprendre de l'illustre évêque tous les secrets de la vie spirituelle. « O mon père, lui disait-il, ayez pitié d'un serviteur inutile du Christ! Je n'ai rien fait jusqu'ici pour la gloire de notre commun maître. Soyez impitoyable pour ma lâcheté et ma paresse ; conduisez-moi dans la droite voie ; amollissez mon cœur de pierre. Le Dieu des âmes m'a amené à vous, afin que vous daigniez soulager mon navire du poids de ses iniquités et le conduire dans les pa-

rages de la paix. » De son côté, Basile demeurait étonné de l'érudition du pieux diacre ; il admirait tant d'humilité jointe à tant de science et de vertu. Les deux saints prirent ensuite congé l'un de l'autre. Ephrem, de retour dans sa solitude, écrivit un éloge du grand évêque de Césarée que nous avons encore et qui ne contribua pas peu à étendre à tous les monastères de l'Orient l'influence de la législation basilienne.

17. Presque en même temps une intelligence non moins élevée, un autre maître de la vie spirituelle, plus jeune qu'Ephrem et destiné à un rayonnement considérable, se mettait sous la direction de saint Basile et établissait avec lui des rapports d'intimité et de déférence filiale. Nous voulons parler de saint Epiphane, évêque de Constantia (Salamine), dans l'île de Chypre. Né vers l'an 310, près d'Eleuthéropolis, ville épiscopale suffragante de la métropole de Césarée en Palestine, Epiphane fut le Jérôme de l'Orient. L'amour des saintes Écritures se joignait chez lui à une véritable passion pour la solitude. Afin de mieux comprendre le texte sacré, il avait étudié profondément l'hébreu, l'égyptien, le syriaque ; il parlait suffisamment le latin et écrivait très-purement le grec, sa langue maternelle. De bonne heure il s'était fait disciple de saint Hilarion et devint digne d'un tel maître. Après plusieurs années passées sous sa direction dans le désert lybien, Epiphane revint en Palestine, sa patrie, résolu de la doter d'établissements religieux pareils à ceux qui florissaient en Egypte. Il fonda à Eleuthéropolis même un monastère qui devint bientôt célèbre ; et il s'y ensevelit dans l'étude, la prière, la mortification et le jeûne pendant trente ans. Vers 370, un ordre d'Hilarion, son vieux maître, vint l'arracher à sa laborieuse retraite. Nous avons dit précédemment qu'Hilarion avait quitté le désert d'Oasis, où la foule des visiteurs le poursuivait, et qu'après avoir inutilement cherché un refuge plus tranquille sur la côte sicilienne, il avait abordé sur les rives de l'Adriatique non loin d'Epidaure (Raguse), où ses miracles l'avaient bientôt signalé à l'attention publique ¹. Fuyant

Saint
Epiphane et
S. Basile.

¹ Cf. pag. 220 de ce volume.

toujours devant sa renommée, Hilarion s'était dérobé à l'empressement des populations dalmates et jeté dans un navire qui le conduisit en Chypre. Au milieu de cette île restée fidèle au culte et aux voluptés de Vénus, le solitaire planta courageusement l'étendard de la croix. A côté du temple infâme, il éleva un sanctuaire de chasteté chrétienne. Ni les persécutions des païens, ni la rage des passions bravées jusque dans leur dernier asile, n'effrayèrent sa constance et ne ralentirent son zèle. Cependant l'heure approchait où il allait mourir. Cette perspective ne l'effrayait pas pour lui-même. « Mon âme, disait-il, pourquoi trembler ? Il y a soixante-dix ans que tu sers le Seigneur ; tu ne dois donc pas craindre la mort ! » Préoccupé cependant du sort de sa chrétienté naissante, le patriarche voulait laisser dans l'île un gardien en état de la défendre contre les démons frémissants. Il écrivit à son disciple Epiphane, lui enjoignant, au nom de l'obéissance qu'il lui avait jurée, d'accepter le titre de métropolitain de Salamine. Epiphane se laissa consacrer, à la condition expresse qu'il conserverait son habit de moine et qu'il serait libre de revenir de temps en temps visiter son monastère d'Eleuthéropolis, dont il tenait à conserver la direction. L'entrevue entre Hilarion et son disciple bien-aimé, devenu son propre évêque, fut touchante. Comme ils étaient à table, on leur servit quelques petits oiseaux. Epiphane en présenta à Hilarion. Non, dit le solitaire ; depuis que je porte l'habit monastique, jamais je n'ai rien mangé qui ait eu vie. — Je n'en saurais dire autant, reprit l'évêque ; mais depuis que je porte l'habit de moine, je ne me rappelle pas m'être endormi ayant à me reprocher contre qui que ce soit une injure dont je ne lui aurais pas demandé pardon, ou un sentiment d'aigreur pour une offense que je n'eusse pas sincèrement pardonnée. — Hilarion se jeta aux genoux de l'évêque et lui dit : Mon père, la règle que vous observez est plus parfaite que la mienne. — Quelques jours après, Hilarion mourut plein de jours et de saintes œuvres. Epiphane l'ensevelit de ses mains et prononça en pleurant son oraison funèbre. Cette mort le laissa comme orphelin sur une terre nouvelle pour lui, où il devait être à la fois

évêque et moine, passant tour à tour de l'état militant à l'état contemplatif, du gouvernement des hommes au tête à tête avec Dieu. Ce fut alors qu'il s'adressa humblement à saint Basile, pour lui demander le secret de l'alliance entre les deux vies active et méditative dont le métropolitain de Césarée offrait un si parfait modèle. Un commerce épistolaire s'établit entre les deux saints. Ils ne se virent jamais ici-bas, mais l'Esprit de Dieu, comme dit Basile lui-même, « se plut à les unir dans le lien d'un indissoluble amour, malgré la distance des terres et des mers, séparés de corps, frères de cœur, travaillant de concert à la gloire de Dieu et au salut des âmes ¹. »

18. L'influence de saint Basile sur son siècle a quelque chose de prodigieux. Elle s'explique jusqu'à un certain point par l'éloquence; mais il faut bien le dire, l'art oratoire tout seul ne produirait pas de pareils résultats. Loin de nous pourtant la pensée d'amoindrir ce talent presque inimitable qui savait rehausser tous les sujets, éclairer tous les horizons, et projeter la lumière divine sur tout ce qu'il touchait. Libanius ne pouvait lire les fameuses homélies de Basile sur l'*Hexameron*, sans pleurer de joie. Nous comprenons cette admiration de la part du célèbre rhéteur. « Si quelquefois, dit Basile, dans la sérénité de la nuit, portant des yeux attentifs sur l'inexprimable beauté des astres, vous avez pensé au Créateur de toutes choses; si vous vous êtes demandé : Quel est celui qui a semé le ciel de telles fleurs? Si quelquefois durant le jour vous avez étudié les merveilles de la lumière, si vous vous êtes élevé par les choses visibles aux invisibles, alors vous êtes un auditeur bien préparé; vous pouvez prendre place dans cet amphithéâtre. Venez; de même que, prenant par la main l'étranger qui ne connaît pas une ville, on la lui fait parcourir, ainsi je vais vous promener à travers les merveilles de cette grande cité de l'univers ². » Après ce début plein

Homélie
de
saint Basile.

¹ S. Basil., *Epist. ad Epiphon.*; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 950.

² S. Basil., *In hexameron*, homil. VI, n^o 1; *Patr. græc.*, tom. XXIX, col. 119.
Traduction de M. Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*, pag. 128.

de grâce, Basile faisait passer sous les yeux de ses auditeurs une série de tableaux où la variété des points de vue, le charme du récit, la finesse de l'observation se succédaient, constamment relevées par des applications religieuses ou morales. « Quel gracieux spectacle vous offre la mer, disait-il, quand elle blanchit à sa surface ou que se ridant doucement sous le vent, elle se teint de pourpre et d'azur ; lorsqu'elle ne bat point violemment le rivage, mais qu'elle entoure la terre et la caresse de ses pacifiques embrassements ! Mais ce n'est pas là ce qui a fait la grâce et la beauté de la mer aux yeux de Dieu ; ce sont ses œuvres qui l'ont rendue belle. Voilà bien l'immense réservoir des eaux qui arrosent et fertilisent la terre, et qui pénètrent dans son sein pour reparaitre en rivières, en lacs, en fontaines désaltérantes ; car, en traversant la terre, elles ont perdu leur amertume et le chemin qu'elles ont fait les rend salubres et potables. Tu es belle, ô mer, parce qu'en ta vaste enceinte tu reçois tous les fleuves, et que tu restes entre tes rives sans les franchir. Tu es belle, parce que c'est de ton sein, attiédi par les rayons du soleil, que s'élèvent les nuages qui redescendent ensuite sur la terre pour la rafraîchir et l'engraisser. Tu es belle avec tes îles répandues à ta surface, que tu embellis et que tu défends à la fois. Tu l'es surtout, parce que tu réunis par la navigation les contrées les plus éloignées ; parce qu'au lieu de les séparer, tu joins les peuples et que tu apportes au commerçant ses ressources, à l'historien les récits qu'il ignore, au riche le moyen d'exporter ce qu'il a de superflu, au pauvre de quoi subvenir à ce qui lui manque. Mais si la mer est belle devant les hommes et devant Dieu, combien n'est-elle pas plus belle, cette foule, cette mer humaine qui a ses bruits et son murmure, comme celui des flots quand ils viennent se briser sur le rivage, voix d'hommes, de femmes et d'enfants qui retentissent pour s'élever jusqu'au trône de Dieu ¹ ! » Le génie pratique de saint Basile ne laisse pas échapper une occasion de transporter l'esprit de son auditoire du

¹ Basil., *In hexamer.*, homil. IV, nos 6 et 7 ; *ibid.*, col. 92-93. Traduction de M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, tom. I, p. 106-107.

spectacle de la nature aux réalités du monde surnaturel. La création est pour lui un miroir qui reflète les cieux. « O femmes, dit-il, quand vous êtes assises au foyer, tissant ces fils que les Sères vous envoient pour en former des vêtements moëlleux, pensez à la chrysalide qui s'est transformée, et vous a laissé sa soie comme une dépouille mortelle. Songez que vous avez sous les yeux un témoignage visible de la résurrection ¹. » — « Si les choses créées sont si grandes, dit-il ailleurs, que seront les choses éternelles? Si les choses visibles sont si belles, que seront les choses invisibles? Si l'immensité des cieux dépasse la mesure de la pensée humaine, quelle intelligence pourra pénétrer dans les profondeurs de l'éternité? Ce soleil périssable et pourtant si beau, si rapide dans ses mouvements et dans sa grandeur proportionnée au monde, œil de la nature qu'il embellit de sa lumière, s'il nous offre une contemplation inépuisable, que sera, dans sa beauté, le soleil de la justice divine ²! »

19. Certes, il faudrait plaindre un siècle qui n'aurait pas d'admiration pour cette beauté littéraire et vraiment classique où la pensée, les images, le style, tout est également irréprochable. « Jamais, disait Libanius, j'en suis convaincu, jamais je n'écrirai rien de pareil! Quoi! c'est vraiment devant des Cappadociens qu'un tel langage est tenu? Ce n'est point à Athènes! Basile est-il bien sûr de ne pas se tromper et de ne pas habiter, sans le savoir, le séjour des Muses ³? » — « Non, répondait Basile. Je n'habite point le séjour des Muses. En dépit de votre louange attique, je fais mon unique gloire d'être le disciple des pêcheurs ⁴. » Ce mot explique le génie de Basile et nous donne le secret de son influence sur son temps. Libanius s'amusait à des périodes poétiques, à des joutes d'éloquence, à des assauts de parole. Il n'était pas le seul. Les époques de décadence sont fertiles en rhéteurs. Saint Jérôme lui-même, ce vigoureux génie qui prosterna plus tard toute

L'antiquité
profane
Vision de
saint Jérôme.

¹ Basile, *In hexameron*, homil. VIII. — ² Basile, *In hexameron*, homil. VI, n° 3; *Patr. græc.*, loc. cit.; traduit. de M. Villemain. — ³ Libanius, *Ad Basilium epist.*; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 1087, 1094, 1098. — ⁴ Basile, *ad Liban.*; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 1098.

la littérature païenne aux pieds de l'Évangile, avait d'abord commencé par être épris des poètes et des orateurs grecs et romains. Au fond de son désert syrien, il avait emporté leurs œuvres. « C'était là, dit-il, la bibliothèque que j'avais emportée dans la solitude. Dire adieu à mes parents, à ma sœur, à mes frères, quitter Rome, sa gloire et ses délices, tout cela ne m'avait rien coûté. Mais ces chers livres, acquis l'un après l'autre au prix de tant de recherches et de sacrifices, je ne pouvais m'en séparer. Ainsi j'allais jeûner au désert, mais je voulais lire Tullius. Après les veilles de la nuit et les larmes qu'arrachait du fond de mes entrailles le souvenir de mes péchés, je prenais mon exemplaire de Plaute. Parfois rougissant de moi-même, j'essayais la lecture des prophètes, mais leur style me semblait hérissé et inculte. Mes yeux aveuglés ne voyaient pas la lumière ; j'en accusais non pas mes yeux, mais le soleil. Tandis que l'antique serpent se jouait ainsi de moi, vers le milieu du carême (375), une fièvre brûlante, qui me dévorait jusqu'à la moëlle des os, envahit mon corps épuisé. Je ne pouvais plus goûter un instant de repos, mes membres semblaient se disjoindre. On apprêtait déjà mes funérailles ; tout mon corps était glacé ; la chaleur vitale s'était retirée au cœur qui conservait seul un léger mouvement, lorsque tout à coup, ravi en esprit, je fus traîné au tribunal du souverain juge. La clarté qui rayonnait de toutes parts, réfléchie par les objets environnants, me terrassa. Je demeurais prosterné sans oser lever les yeux. Interrogé sur ma condition : Je suis chrétien, répondis-je. — Tu mens, me dit le juge. Tu es cicéronien, non chrétien. Là où est ton trésor, là aussi est ton cœur. — Dans la frayeur que me causèrent ces paroles, je me tus. Sur un ordre du juge, je me sentis vigoureusement flagellé ; mais le remords qui torturait ma conscience était plus dur que les verges elles-mêmes. Je m'écriai alors en sanglotant : Seigneur, ayez pitié de moi ! Ma voix retentissait à chaque coup. Enfin les assistants se prosternèrent devant le juge, le priant de faire grâce à ma jeunesse, d'accorder à mon erreur le temps de la pénitence, sauf à me châtier sans miséricorde si je revenais jamais à la littérature des gentils. Dans

l'horrible situation où je me trouvais, j'aurais fait des promesses bien autrement difficiles à tenir. Je m'écriai donc, en invoquant le nom sacré de Dieu : Seigneur, si désormais je prends un livre profane, si je le lis, je consens à être traité comme un apostat! — A peine eus-je articulé ce serment que je fus délivré et renvoyé sur la terre. J'ouvris les yeux, à travers un torrent de larmes; ceux qui veillaient près de mon lit de douleur ne savaient que penser. En cet état, j'aurais inspiré la foi aux plus incrédules. Or, ce ne fut là ni un songe, ni l'illusion d'un sommeil ordinaire. J'ai toujours présents à la mémoire ce juge, ce tribunal, ce châtiment! Puissé-je ne jamais plus retomber sous leur vengeance épouvantable! D'ailleurs mes épaules ensanglantées témoignaient assez la flagellation qu'elles avaient subie. A partir de ce moment, j'étudiai les divines Écritures avec autant d'ardeur que j'en avais mis à la littérature profane ¹. »

20. Cet épisode suffirait seul à nous faire comprendre l'ascendant que les chefs-d'œuvre du génie païen continuaient à exercer sur les esprits. Il faut bien reconnaître aussi que la moyenne intellectuelle et le goût littéraire de cette époque étaient vraiment supérieurs aux nôtres. Les magnifiques discours de Basile s'adressaient en effet non pas à un auditoire de capitale, mais à des provinciaux, à des Cappadociens. Sous ce rapport, l'observation de Libanius a plus de portée que ne lui en accordait le rhéteur lui-même. « On ne lit pas de semblables discours sans songer avec étonnement, dit M. Villemain, à ce peuple grec, chez qui des artisans, des ouvriers occupés à gagner leur pain de chaque jour, étaient sensibles à de telles instructions, y répondaient par des applaudissements et des larmes ². » Mais quels que fussent le prestige de son éloquence, la grâce et la pureté de son langage, Basile était grand surtout parce qu'il les dédaignait pour s'appuyer uniquement sur la croix de Jésus-Christ et la foi des pêcheurs apostoliques. « Que sont, disait-il, les avantages humains? Une ombre, un songe frivole. La jeunesse s'effeuille comme les roses du printemps; la beauté n'a qu'un

L'éloquence
servante
de la foi.

¹ Hieronym., *Epist.* xxii; *Patr. lat.*, tom. XXII, col. 416-417. — ² Villemain, *Tableau de l'éloq. chrét. au iv^e siècle*, p. 127.

jour, les richesses sont infidèles, la gloire est inconstante. L'art, le génie, n'ont ici-bas qu'une carrière circonscrite ; il leur faudrait l'éternité. L'éloquence elle-même, ce don si envié, est-ce autre chose qu'un murmure caressant, évanoui aussitôt qu'entendu ? Une seule chose est grande, une seule richesse précieuse, un seul spectacle vraiment digne de fixer le regard et le cœur des hommes, c'est la vertu. Elle est la monnaie dont nous payons les biens célestes, promis par le Seigneur à notre légitime ambition ¹. »

Fondation
du *ptochotrophium*
de Césarée,
par saint
Basile.

21. La vertu, telle que la prêchait et la pratiquait Basile, n'était point l'état spéculatif d'une âme passivement endormie dans le calme et le repos. C'était la lutte vigoureuse, incessante, du bien contre le mal, de la vérité contre l'erreur, de la charité contre l'indifférence ou l'égoïsme. Ἀρετῆς ἀσκησις, *exercitatio virtutis*, répétait-il sans cesse dans ses lettres, ses discours, ses constitutions et ses règles monastiques. « Avant d'engager une bataille, dit-il, le général harangue ses soldats. Il fait passer dans leur âme des sentiments d'héroïsme qui les élèvent jusqu'au mépris de la mort. L'athlète qui veut mériter une couronne ne recule devant aucun travail, aucunes privations, aucunes fatigues. Soldats de Jésus-Christ, athlètes de la piété, ne vous étonnez donc point si je vous annonce des luttes, des périls et de rudes travaux. Vous avez à combattre les puissances invisibles, les passions intérieures ; vous avez à combattre les ennemis visibles, les puissances du monde. C'est par le combat sans trêve et sans fin que vous obtiendrez la couronne ² ! » Quand Basile parlait ainsi, il avait lui-même donné l'exemple de la lutte pour Jésus-Christ, affrontée et subie presque jusqu'au martyre. L'exemple précédait toujours chez lui le précepte. Césarée l'avait vu, en temps d'épidémie, braver le fléau et se multiplier pour secourir les victimes. Elle l'avait vu, durant la famine, secourir les indigents, recueillir, abriter, vêtir, soulager toutes les misères. A la porte de la ville, sur le *prædium* que Valens lui avait donné un jour, Basile avait construit un immense *ptochotrophium* (maison des pauvres), véritable palais de la charité, où se trouvaient

¹ Basil., *Epist.* CCLXXVII ; *Patr. græc.*, tom. XXXII, col. 1014. — ² Basil., *homil.* II de *Junio* ; *Patr. græc.*, tom. XXXI, col. 135.

réunis en une série de bâtiments magnifiques, des hôpitaux pour les malades des deux sexes, des hospices pour les vieillards, les infirmes et les incurables, des asiles pour les étrangers, des écoles pour l'enfance et la jeunesse. De vastes jardins séparaient les uns des autres tous ces établissements divers. A l'angle le plus reculé se trouvait la léproserie. C'était là que Basile aimait par-dessus tout à multiplier ses visites. Il se jetait au cou des lépreux, les embrassant comme des frères. Au milieu de cette cité nouvelle que la reconnaissance publique avait surnommée la *Basiliade*, « une vaste église, parée de toutes les splendeurs du culte triomphant, » s'élevait comme le centre des consolations, dominant le refuge de toutes les douleurs. Une communauté de moines, dont l'évêque lui-même était le supérieur, desservait les hommes. Des vierges ou des veuves, consacrées à Dieu, remplissaient le même office près des femmes. Un nombre prodigieux de gardiens, d'infirmiers, d'instituteurs, de frères servants, peuplaient ce royaume de la charité dont Basile était l'âme. Les préfets de Cappadoce venaient parfois surprendre le grand évêque, quand il s'humiliait aux rôles les plus humbles du dévouement chrétien. En général, ils respectaient cette humilité sublime. Mais parfois leur orgueil de fonctionnaires s'irritait, dans un sentiment de jalousie étroite et mesquine. L'un d'eux lui dit un jour : « Tout ceci peut être beau. Mais enfin cette ville que vous avez créée échappe à ma juridiction! — Que vous importe? répondit Basile. Quand l'empereur vous charge d'un gouvernement, pourriez-vous mieux répondre à sa confiance qu'en peuplant les déserts et en transformant des solitudes en cités? Voilà ce que j'ai fait. De quel droit oseriez-vous en prendre ombrage? »

22. A la distance où nous sommes des événements, il nous est impossible de connaître en détail les difficultés que Basile avait dû rencontrer sur son chemin, pour doter sa ville épiscopale d'une institution que le génie moderne, avec toutes ses ressources, a été jusqu'ici impuissant à reproduire. Nos grandes cités ont des nécropoles communes; elles n'ont pas et n'auront peut-être jamais réuni en un même local cet ensemble de créations charitables. Pour le peu d'expérience qu'on puisse avoir des réalités de la vie

Saint Basile,
apôtre
de la charité.

pratique, on se convaincra facilement qu'une institution de ce genre exigeait un crédit immense et d'énormes capitaux. Or Basile n'avait rien que sa foi et son dévouement. Le trésor où il puisait à pleines mains, le crédit dont il disposait, n'étaient autres que ceux de la charité. Voilà pourquoi, comme l'a très-judicieusement remarqué M. Villemain, « saint Basile fut surtout le prédicateur de l'aumône. Mieux que personne, il avait compris ce grand caractère de la loi chrétienne, qui ramenait l'égalité sociale par la charité religieuse. Le triomphe de ses efforts, c'est d'attendrir le cœur des hommes, c'est de les rendre secourables l'un à l'autre ¹. » L'homélie *in Divites* de saint Basile restera à jamais le modèle de cette foi vigoureuse, de cette triomphante charité, qui débordent d'une âme d'apôtre pour embraser tout un auditoire et fondre au creuset de l'amour divin les deux éléments les plus réfractaires : l'égoïsme et la cupidité. « Il y a, dit-il, dans le récit évangélique, une parole infortunée, odieuse, insupportable, c'est celle-ci : Vends tout ce que tu possèdes et donnes-en le prix aux pauvres. Ah ! si le maître eût dit : Jetez votre or dans le gouffre des plaisirs coupables, prodiguez-le aux femmes perdues, achetez des diamants, des tableaux, des meubles ; riches du siècle, vous triompheriez ! Quelle démence ! Vous connaissez les ruines gigantesques qui dominent la ville de Césarée comme un amas de rochers artificiels. A quelle époque furent bâties ces murailles aujourd'hui démantelées ? Je l'ignore. Mais je sais qu'il y avait alors des pauvres dans notre cité, et qu'au lieu de songer à les secourir, les riches préféraient engloutir leurs trésors dans de folles constructions. Que reste-t-il cependant de leur fastueuse dépense ? Le temps a soufflé sur ces pierres colossales, il les a dispersées comme un jouet d'enfant, et le maître de ces palais ruinés gémit en enfer. Quand je pénètre dans la maison d'un riche opulent et sans entrailles, quand mes yeux contemplant la magnificence de l'ameublement et des dorures, je songe intérieurement à la folie de cet homme qui décore avec tant de luxe des objets inanimés et qui laisse son âme inculte.

¹ M. Villemain, *Tableaux de l'éloq. chrétienne au 1^{er} siècle*, pag. 131.

Quel charme trouvez-vous à contempler vos sièges d'ivoire, vos tables d'argent, vos lits d'or, quand à votre porte des milliers d'affamés demandent du pain ? Mais, dites-vous, je ne saurais donner à tant de monde ; je ne puis suffire à tant de misères. Ainsi vous parlez et moi je vous réponds : L'anneau que vous portez au doigt, avec le rubis, le saphir ou le diamant qui l'enrichit, pourrait délivrer vingt prisonniers pour dettes. Votre garde-robe vêtirait une tribu entière ; et c'est en présence d'un pareil superflu que vous osez refuser une obole à l'indigence ! Avez-vous perdu de vue la parole du souverain juge ? Si votre cœur reste fermé à la compassion, vous n'obtiendrez point vous-même miséricorde ; si vous chassez le pauvre de votre demeure, on vous chassera du royaume des cieux ; si vous refusez un morceau de pain, on vous refusera la vie éternelle. Sachez-le donc, le pain que vous ne mangez pas appartient à celui qui a faim ; le vêtement que vous ne portez pas appartient à celui qui est nu ; l'or qui vous est inutile, c'est le bien de l'indigent ¹. »

23. On a reproché à saint Basile, comme une exagération, cette dernière parole. « L'orateur allait trop loin, dit M. Villemain, lorsqu'il n'établit aucune distinction entre le riche et le voleur, considérant le bien que le riche refuse aux pauvres comme un larcin qu'il leur fait. Mais telle était cette éloquence des premiers temps, énergique, passionnée, frappant avec force sur des âmes engourdies par la mollesse ; elle contre-pesait tous les vices d'une société dure et corrompue ; elle tenait lieu de la liberté, de la justice et de l'humanité qui manquaient à la fois ; elle promettait le ciel pour arracher quelques bonnes actions à la terre. C'est à saint Basile qu'appartient cette belle idée si souvent développée par Massillon : Que le riche doit être sur la terre le dispensateur des dons de la Providence et pour ainsi dire l'intendant des pauvres ². » L'appréciation de M. Villemain ne nous semble pas juste. La notion de la charité n'y est pas exactement formulée. Depuis que Jésus-Christ est venu apporter au monde la loi nouvelle de la

Orthodoxie
de la doctrine
de saint
Basile sur le
devoir de
l'aumône.

¹ Basil, homil. in *Divit.*, pass. ; *Patr. græc.*, tom. XXXI, col. 274-303. —

² Villemain, *Tabl. de l'éloq. chrét.*, pag. 131.

charité, le droit de propriété, tout en restant aussi absolu chez les chrétiens qu'il pouvait l'être chez les païens, s'est trouvé cependant, au point de vue de la conscience individuelle, grevé du devoir également rigoureux de faire l'aumône. C'est en ce sens que saint Basile, avec tous les pères de l'Église et tous les théologiens catholiques, au lieu de recommander comme facultatives les œuvres de miséricorde, les déclare nécessaires, obligatoires à tous les chrétiens dans la proportion de leurs ressources, sous peine de damnation éternelle. Il ne faisait en cela que se conformer à l'enseignement positif et formel de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Car c'est à Jésus-Christ, non à Basile, ni à Massillon, qu'appartient réellement l'idée que le riche est l'intendant des pauvres. Qu'on ne s'y méprenne pas. Si la propriété veut aujourd'hui se refaire païenne et répudier le devoir chrétien de l'aumône, elle se suicide. L'alliance pacifique entre la richesse et la pauvreté ne subsistera qu'avec l'obligation acceptée et remplie par la première d'être secourable à la seconde. Il est rigoureusement vrai qu'aux yeux de Dieu un riche chrétien, ne faisant aucune œuvre de charité, vole les pauvres ses frères. Mais il est aussi rigoureusement vrai que ce riche demeure parfaitement libre de donner ou de ne donner pas, d'accomplir son devoir de chrétien ou de ne l'accomplir pas. L'obligation absolue de l'aumône pour le riche ne crée pas en faveur du pauvre un droit de revendication parallèle. La violation du devoir par le premier constitue une faute qui relève de sa conscience et dont Notre-Seigneur s'est réservé le jugement. « J'ai eu faim, vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, vous ne m'avez pas donné à boire. Allez, maudits, au feu éternel ! » Telle est, croyons-nous, la doctrine vraie de la charité chrétienne qui sanctifie la richesse, consolide la propriété, et peut seule résoudre ce que notre société moderne, dans un revirement tout païen, a nommé le problème du paupérisme.

Panegyrique
de saint
Basile par
S. Grégoire
de Nazianze.

24. Ce coup d'œil rapide, jeté sur les œuvres de saint Basile, donnera peut-être à quelques-uns de nos lecteurs le désir d'étudier plus profondément ces trésors d'éloquence, de zèle apostolique et

d'admirable charité. Nous le souhaitons ardemment. On s'imagine de nos jours que les anciens ne peuvent rien nous apprendre qui soit actuellement pratique, c'est une erreur. Notre siècle, riche en applications nouvelles des sciences physiques, sous tous les autres rapports n'a rien d'original. Saint Basile, ressuscitant tout à coup au milieu de notre civilisation prétendue moderne, pourrait redire toutes ses homélies et reprendre ses anciens discours, sans y changer autre chose que le système de Ptolémée en celui de Galilée ou de Copernic, sans y rien ajouter que l'électricité ou la vapeur. C'est le privilège du génie d'être toujours jeune parce qu'il est immortel. Basile n'a tant dominé son propre siècle que parce qu'il était capable de dominer tous les autres. La mort de ce grand homme fut glorieuse comme sa vie. — « Etendu sur son lit de douleur, dit Grégoire de Nazianze, prêt à rendre le dernier souffle, son regard semblait sourire aux légions des anges qui lui formaient un invisible cortège. Autour de lui, toute la ville de Césarée était en pleurs. Chacun eût voulu retenir cette âme prête à s'envoler, et l'arracher à Dieu qui l'appelait. La douleur allait jusqu'à la démence. Tous offraient de donner leur vie pour sauver celle de l'évêque. Mais, si grand que fût Basile, Basile devait mourir. On l'entendit prononcer cette dernière parole : *In manus tuas commendo spiritum meum*. Puis il rendit doucement à Dieu son âme. Les anges la conduisirent au ciel ; mais que de larmes sur la terre ! Quand il fallut porter au tombeau le corps sacré, la multitude se précipita sur le catafalque ; chacun voulait toucher la frange du manteau, approcher du moins des porteurs, passer sous son ombre, ou contempler encore le visage endormi du saint. Les places, les portiques, les toits des maisons, recouverts de doubles et triples gradins, étaient envahis par une foule compacte ; cependant qu'en avant, en arrière, et de chaque côté du cortège se pressaient des milliers de spectateurs de tout âge, de tout sexe, de toute condition. Jamais pareil concours ne s'était vu. Les chants de la psalmodie étaient interrompus par les sanglots. Un frémissement de douleur passait sur toute cette multitude et eût fait fondre en larmes le cœur le plus insensible. Païens, étrangers,

juifs, tous pleuraient. Un instant le deuil universel se changea en un immense péril. Étouffées par la foule, un certain nombre de personnes expirèrent. Au lieu de les plaindre, le peuple cria que ceux-là étaient heureux qui mouraient avec Basile; on enviait le sort de ces victimes funèbres! L'ordre se rétablit et le corps fut déposé dans le sépulcre de ses aïeux, près des évêques le modèle des évêques, près des prédicateurs la grande voix du prédicateur toujours vibrante à mon oreille, près des martyrs le martyr! Mais son âme est au ciel, intercédant pour nous tous; car il ne nous a quittés que pour nous être plus inséparablement uni. Que fais-je cependant ici-bas, quand la meilleure moitié de moi-même m'a été ravie? Peut-on vivre privé d'un tel ami? Combien de temps encore se prolongera ma séparation, mon exil? Chaque nuit il m'apparaît, je le contemple, je l'écoute; il me conseille, me reprend et m'exhorte. Mais qu'ai-je à faire de mêler ma douleur à son éloge? C'est sa vie que j'ai voulu retracer dans ce discours, afin que le modèle de toutes les vertus demeure à jamais proposé à l'imitation de toutes les âmes. Sur lui, comme sur un exemplaire vivant de la loi, il nous faut diriger toute notre vie. Regardons-le, pour qu'il daigne nous regarder lui-même; imitons-le, pour que son esprit nous inspire ¹. »

Martyre
le S. Eusèbe
de
Samosate.

25. Comme Moïse, en face de la terre des promesses où il ne lui fut pas donné d'entrer, Basile mourait à l'heure des triomphes de l'Église, sans avoir eu le bonheur d'en jouir. Dans toutes les cités de l'Orient les évêques catholiques, rappelés sur leurs sièges par l'édit de Gratien, reprenaient possession des églises profanées par les ariens. Eusèbe de Samosate, l'un des plus fidèles amis de Basile, revenait du fond de la Scythie, où la haine de Valens l'avait tenu si longtemps exilé. « Le grand Eusèbe, dit Théodore, pourvut immédiatement de saints évêques les sièges vacants dans sa province. A Bérée il ordonna Acacius, à Hiéropolis Théodote, à Chalcédoine un de ses homonymes Eusèbe, et Isidore à Cyr dont je suis maintenant l'indigne pasteur. Chacun de ces prélats est de-

¹ S. Gregor. Naz., *Orat.* XLIV; *Patr. grac.*, tom. XXXVI, col. 602-603.

meuré en bénédiction dans les villes qu'il a évangélisées. Eulogius, le prêtre héroïque d'Edesse, fut donné pour successeur à saint Barsès; Protogène fut envoyé sur le siège épiscopal de Charres. Un confesseur de la foi, Maris, fut élu à Dolicha; Eusèbe de Samosate voulut aller en personne procéder à son intronisation. Il se mit en route pour cette petite cité où l'attendait le martyr. Pendant qu'Eusèbe fendait les rangs pressés du peuple de Dolicha réuni sur son passage, une tuile lancée du toit d'une maison voisine le frappa à la tête, et il tomba à la renverse. On s'empressa pour le relever. Le sang s'échappait à flots de la blessure, cependant Eusèbe vivait encore. En même temps, la foule exaspérée recherchait l'auteur de l'attentat. C'était une femme, arienne forcenée, qui avait cru servir la cause de la secte en tuant l'homme de Dieu. Des cris de mort s'élevèrent de toutes parts, on allait la massacrer. Eusèbe, faisant un dernier effort, souleva sa tête défaillante et ordonna de remettre la coupable en liberté. Au nom du Dieu qui avait pardonné à ses bourreaux, il fit jurer à ceux qui l'entouraient de ne jamais chercher à venger sa mort. Seigneur, dit-il, pardonnez-lui vous-même! Ce fut sa dernière parole, et il expira. Ainsi, ajoute Théodoret, le héros de la foi qui avait survécu aux fureurs de Valens, et échappé à la barbarie des Scythes, tombait sous la main de l'hérésie, martyrisé par les ariens¹» (21 juin 379.)

26. Vers le même temps mourait un autre ami de saint Basile, le grand Ephrem. Depuis son retour de Césarée, il s'était renfermé dans une petite cellule voisine d'Edesse, et se préparait avec une nouvelle ferveur au passage de l'éternité. La peste et la famine éclatèrent dans la ville; le solitaire accourut pour combattre ce double fléau. La vigueur de la jeunesse semblait renaître dans un corps affaibli par l'âge et les macérations. Il nous reste soixante-seize *παρήγοροι*, ou discours, qu'Ephrem adressa dans cette circonstance à la population d'Edesse. Sous l'influence de son exemple et de sa parole également intrépides, les riches ouvrirent leur

Mort de
S. Ephrem.

¹ Théodoret, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. IV.

bourse, les valides offrirent leurs bras. Des greniers publics furent approvisionnés; des hôpitaux furent disposés pour les victimes de l'épidémie. Ephrem en vint à faire placer des lits sous les portiques des palais et des églises, afin de recueillir immédiatement les pestiférés. Il passait les jours et les nuits à servir les malades, à leur administrer les sacrements. La liturgie syriaque a conservé quelques-unes des exhortations pieuses qu'il leur adressait. « O mon Sauveur, disait-il, je vous ai pour viatique dans ce redoutable voyage du temps à l'éternité. La faim spirituelle dévore mon âme plus ardemment que la fièvre qui consume mes os. Je me nourrirai de vous, ô divin Rédempteur des hommes! Aucune flamme, fût-ce celle de l'enfer, ne saurait m'atteindre, quand je serai inondé de votre sang précieux ¹. » Après trois mois d'héroïques efforts, la peste fut vaincue. Ephrem retourna dans sa cellule. Il y emportait le germe d'une maladie mortelle. Atteint lui-même de la fièvre, il fut bientôt à l'agonie. La ville d'Edesse accourut tout entière pour le saluer une dernière fois. Le solitaire fit lire son testament à la foule désolée. Nous avons encore ce monument de charité et de foi. Il était conçu en ces termes : « Moi, Ephrem, je vais mourir. Sachez-le tous, hommes d'Edesse! Je vous laisse mon testament, symbole et résumé de la doctrine véritable, afin que dans vos saintes oraisons, vous surtout qui m'avez particulièrement connu, vous fassiez mémoire de moi. « Les cheveux d'Ephraïm ont blanchi, Ephraïm s'est envolé comme un oiseau ². » Approchez, posez vos mains sur ma tête, fermez-moi les yeux. L'esprit défaille en moi; je ne descendrai plus du lit où je suis étendu. Prenez-en vous ma vie et mettez-en moi la vôtre. Je vous laisse mon souvenir et mes exemples. Demeurez fermes dans la foi. Je vous jure, par celui qui est descendu sur le Sina, au milieu des foudres et des éclairs, par celui qui a fait jaillir la source du rocher, par la bouche divine qui sur la croix s'est écriée : *Eli, Eli, lamma sabachthani*, je vous jure que jamais je ne me suis séparé de l'Église de Dieu, ni de la foi catholique et apostolique. Quand

¹ S. Ephrem, *Necrosima*, cap. LXXXI, tom. VI, pag. 355. — ² Osee, VII, 9.

j'aurai rendu l'âme, ne placez point ma sépulture dans la maison du Seigneur, ni sous un autel ; cet honneur ne convient pas à un ver de terre comme moi. Ne me mettez pas avec les saints, car je suis un pécheur : ce n'est pas que je dédaigne le voisinage de leurs tombeaux sacrés, mais la multitude de mes fautes m'en a rendu indigne. N'embaumez pas mon corps, ne le couvrez point de riches tissus, ne lui faites point de pompeuses funérailles. Vous le prendrez sur l'épaule et vous courrez le jeter en terre, comme un objet d'opprobre et d'infection. Ne m'élevez aucun monument sépulcral ; votre amour est le seul titre que j'ambitionne. Mais achetez-moi des intercesseurs près de Dieu, dans la personne des pauvres, des veuves et des orphelins. Vous recevrez le prix de votre bienfait, moi celui du conseil que je vous donne ; et votre part sera la meilleure, car l'œuvre dépasse de beaucoup les paroles. Aucun éloge de moi dans les églises : mais des prières, des psaumes, des cantiques pour implorer sur mon âme la miséricorde de Dieu. Offrez assidûment pour moi l'auguste sacrifice, et quand sera venu le trentième jour, faites mémoire de moi. Car les morts sont secourus par les prières et les oblations des vivants. Il y a communication de mérites entre les deux mondes ; c'est un phénomène analogue à celui que vous voyez en automne. Quand le raisin mûrit sur le cep, de son côté le vin fermente dans les tonneaux. Sous l'ancienne loi, les prêtres avaient le privilège de purifier de toutes les souillures ; comment les prêtres de Jésus-Christ n'auraient-ils pas celui d'effacer, par leurs oblations et leurs prières, les péchés des défunts ? Quand vous approcherez de l'autel pour y faire commémoration de moi, gardez-vous d'y monter en état de péché, de peur que la profanation des choses saintes dont vous vous rendriez coupables ne me soit imputée à moi-même et qu'il ne me soit dit : C'est toi, Ephraïm, qui es cause de tant de sacrilèges ! Et maintenant près de mourir, je répète avec confiance les paroles que je disais en tremblant durant ma vie. Soyez bénis, vous et la ville que vous habitez ! Edesse, patrie et mère des sages, fidèle à Jésus-Christ et à ses apôtres, sois bénie ! » Quand cette lecture fut terminée, la foule éclata en sanglots. L'une des plus illustres patriciennes

d'Edesse courut se prosterner aux pieds du moribond et lui dit : Homme de Dieu, au nom de Jésus que vous avez tant aimé, permettez à votre servante de disposer, dans son prædium, le lieu où reposera votre corps vénérable. Je vous jure de me conformer en tout aux dispositions que votre humilité nous a prescrites. Ephrem se souleva sur sa couche et répondit : Faites, ma fille, ce que votre foi vous a inspiré. Écoutez cependant le dernier conseil d'un homme qui va mourir. Ne vous faites plus porter en litière par ceux que vous nommez vos esclaves. Ils sont nos frères ! — Puis étendant la main, le vieillard la bénit et il expira (9 juillet).

27. On eût dit que les plus illustres amis de Basile se donnaient rendez-vous dans les bras de la mort pour escorter le grand docteur au ciel. Grégoire de Nysse, tout entier à la douleur d'avoir perdu un tel frère, demeurait inconsolable. Le retour de saint Méléce à Antioche, un concile des évêques catholiques d'Asie tenu dans cette ville et auquel Grégoire assista (279), le triomphe même de l'Église, après tant d'agitations et de luttes, ne pouvaient le distraire de ses cruelles préoccupations. « J'avais hâte, dit-il, d'aller retremper mon âme abattue au monastère de l'Iris, où je devais retrouver mon frère Pierre et notre sœur aînée Macrina, celle qui avait déterminé la vocation religieuse de Basile et la mienne. Depuis huit années nous ne nous étions pas revus. Aussitôt le concile terminé, je pris la route du Pont. Je n'étais plus séparé du monastère que par une journée de marche, lorsqu'une vision prophétique vint me préparer à de nouvelles douleurs. Durant mon sommeil, il me semblait que je portais dans mes bras le corps inanimé d'un martyr d'où s'échappaient des rayons de lumière pareils à ceux d'une glace réfléchissant les feux du soleil. Trois fois, dans cette nuit, la même image se reproduisit à ma vue. Le lendemain, je repris ma route; un serviteur avait été expédié au devant de moi. Comment se porte la vénérable Macrina? lui demandai-je. — Il m'apprit qu'elle était dangereusement malade. Mon frère Pierre s'était dirigé à ma rencontre pour m'apprendre le premier cette nouvelle. Il était parti depuis quatre jours, mais il avait pris une autre route et n'avait pu me rejoindre. Je ne marchai plus, je volai. A mon arri-

Mort de
Ste Macrina,
sœur de
S. Basile.

vée, je trouvai la procession des religieux qui étaient venus au devant de moi. Le chœur des vierges m'attendait dans l'église du monastère des femmes. Je priai devant l'autel, puis me levant, chacune des religieuses vint se prosterner à mes genoux, me baiser la main et recevoir la bénédiction. Elles passèrent toutes ainsi sous mes yeux, se retirant ensuite modestement dans leur cellule, et je demeurai seul dans l'église. Macrina, leur supérieure, n'avait point paru. On me conduisit dans la modeste cellule qu'elle habitait. Mon émotion fut indicible quand je la vis en proie à la plus cruelle maladie. Elle était étendue à terre sur une planche recouverte d'un sac grossier. Sa tête endolorie reposait sur une autre planche un peu plus élevée, qui lui servait d'oreiller. La vénérable servante de Dieu n'avait pas voulu d'autre lit pour mourir. Quand la porte s'ouvrit et que son regard rencontra le mien, elle essaya de se soulever sur le coude ; mais la force lui manquant, elle étendit la main à terre, avec un geste qui semblait accuser de sa part l'intention de s'incliner devant moi. Je la pris dans mes bras, je la portai sur son lit ordinaire qu'elle avait quitté depuis quelques jours. Alors, joignant les mains, elle dit : Seigneur mon Dieu, je vous rends grâces d'avoir exaucé ma prière et d'avoir envoyé votre serviteur pour assister votre humble servante !—Puis, dans la crainte d'affliger mon cœur, elle s'efforçait de comprimer les plaintes que lui arrachait la souffrance et de me dissimuler la difficulté qu'elle éprouvait à respirer. D'un visage souriant, elle m'interrogeait, choisissant les sujets de conversation les plus consolants. Cependant elle vint à prononcer le nom de Basile, un torrent de larmes s'échappa alors de mes yeux et j'éclatai en sanglots. Macrina était loin de partager cette émotion tout humaine. Elle laissa couler, sans chercher à l'interrompre, le flot d'affliction et d'amertume qui débordait de mon cœur. Puis doucement et avec la prudence consommée d'une véritable maîtresse des âmes, elle se servit de la mémoire si regrettée de Basile pour élever peu à peu mon esprit aux régions sereines de la vérité et de la foi. Elle me parla de la conduite de Dieu sur les choses humaines, des mystères de la Providence et de la vie future, avec une telle sublimité qu'on eût dit

qu'elle traduisait en langue mortelle les inspirations de l'Esprit-Saint. En l'écoutant, il ne me semblait plus être sur la terre : mon âme se dégageait des liens du corps et entrevoyait la clarté des portiques éternels. Il y eut là quelque chose de semblable à ce que l'Écriture nous apprend du patriarche Job. A mesure que la sainte parlait, son âme prenait des forces nouvelles et dominait l'abattement et la faiblesse du corps. Je voudrais reproduire ce magnifique discours dans l'ordre où elle le prononça ; ses considérations sur la double nature de l'âme et du corps, le motif de leur union ici-bas, la fin de l'homme mortel à la fois et immortel, et la résurrection qui l'attend dans l'autre vie. Mais il faudrait un traité spécial qui ne serait point ici à sa place¹. Quand elle eut terminé : Mon frère, dit-elle, il est temps d'aller prendre la nourriture et le repos dont vous avez besoin, après les fatigues d'un si long voyage. — Certes, le véritable repos, je le trouvais auprès d'elle, et nul autre aliment ne valait celui de sa parole. Mais le moindre de ses désirs était pour moi un ordre ; je me retirai donc dans un pavillon qu'on m'avait préparé sous l'ombre des grands arbres, au milieu du parc. Là je retrouvais les horizons aimés de Basile ; mais ces beaux lieux ne faisaient qu'augmenter ma douleur. Je me rappelais la vision de la nuit précédente et je comprenais de quelles reliques, de quel corps sacré, porté dans mes bras, j'avais vu jaillir la lumière miraculeuse. Pendant que je m'entretenais de ces tristes pensées avec un de mes compagnons de voyage, Macrina, comme si elle eût deviné la nature de nos réflexions, m'envoya dire qu'elle se sentait mieux. Je retournai près d'elle. Reprenant alors l'entretien interrompu, elle me raconta toute sa vie passée, insistant sur les grâces dont notre famille avait été l'objet de la part de la divine miséricorde. Il m'échappa de lui parler avec une certaine amertume des périls et des persécutions que j'avais subis au temps de Valens. Quoi ! me dit-elle, prenez-vous cela pour des disgrâces ? Connaissez mieux le Maître que

¹ S. Grégoire de Nysse a reproduit intégralement le discours de Macrina dans le beau traité qui a pour titre : *De anima et resurrectione*. (S. Greg. Nysse., tom. III ; *Patr. græc.*, tom. XLVI, col. 14-16^o.)

vous servez, et remerciez-le de l'honneur qu'il vous a fait en vous appelant à souffrir pour son nom ! — J'eusse voulu prolonger la conversation, mais l'heure était venue où l'on chantait la psalmodie des vêpres, je m'y rendis. Le lendemain, dès l'aurore, j'étais dans la cellule de Macrina. La fièvre était devenue plus intense et la respiration plus difficile ; la malade essayait toujours de me tromper sur la gravité de son état ; cependant il lui fut impossible de converser comme la veille. Elle traça sur ses yeux, sa bouche et son cœur le signe de la croix, et pria avec ferveur. Enfin à l'approche du dernier moment, elle souleva encore sa main défaillante pour répéter le signe du salut, croisa les bras sur sa poitrine, ferma les yeux, et poussant un grand soupir, elle expira. Les vierges qui l'entouraient et qui avaient jusque-là comprimé leur douleur, éclatèrent en sanglots. Elle s'est éteinte, la lumière de nos yeux ! disaient-elles. Plus de guide, plus d'appui, plus de conseil ici-bas ! O maîtresse sainte, que deviendra notre faiblesse ? Avec vous, la nuit la plus obscure était un jour plein de clartés ; sans vous, tous nos jours seront des nuits ! O mère, ayez pitié de vos filles ! C'est vous qui nous avez arrachées à la mort du siècle pour nous enfanter à Jésus-Christ. Et maintenant vous nous laissez orphelines ! — Longtemps je demeurai plongé dans ma douleur, écoutant leurs lamentations. Enfin je me levai, et fixant sur le visage de notre chère défunte un regard que j'essayai de rendre ferme : Vierges de Jésus-Christ, leur dis-je, contemplez votre modèle. N'oubliez jamais les enseignements de vertu, de sagesse et de piété qui tombèrent tant de fois de ces lèvres maintenant fermées. Ame sainte, vous m'avez dit que vous ne vouliez pas de larmes, mais des prières ; mes sœurs, il faut lui obéir. Cessez vos lamentations, allez réciter pour elle la divine psalmodie. — C'est tout ce que je pus dire. Les larmes étouffaient ma voix. Les vierges se rendirent à l'église, me laissant seul avec les deux gardiennes qui avaient soigné la vénérable défunte. L'une d'elles était Vestiana¹, l'autre Lampadia, maîtresse de chœur. Maintenant, leur dis-je, il

¹ Celle dont la vocation avait failli coûter la vie à S. Basile. (Cf. chapitre II, n° 29, pag. 280 de ce volume.)

convient de rendre à Macrina morte autant d'honneurs que, vivante, elle en a refusés. Cherchez pour l'ensevelir ce que vous avez de plus magnifique. — Hélas ! répondit en pleurant Lampadia, elle ne nous a laissé d'autres ornements pour décorer sa sépulture que la sainteté de sa vie. Voilà son manteau, le voile dont elle couvrait sa tête, et sa chaussure tout usée. Nous ne possédons rien autre chose. Elle ne voulait de provisions dans son monastère que les trésors célestes de la grâce. C'étaient là toutes ses richesses. — Mais, repris-je, il me sera du moins permis à moi de lui offrir ce qui m'appartient. — Je crois, dit Vestiana, que, si elle vivait, elle ne s'y opposerait point, d'abord par respect pour la dignité épiscopale dont vous êtes revêtu, ensuite à cause de l'amitié fraternelle qu'elle vous portait. Ainsi elle me disait qu'elle serait heureuse, si vous lui rendiez de vos mains les derniers devoirs. — Je fis apporter un de mes manteaux de soie et Vestiana procéda à la funèbre toilette. Pendant qu'elle décorait le chef vénérable et le plaçait doucement sur un coussin, elle nous fit signe d'approcher. Voyez, dit-elle, le bijou que portait la sainte. — Et elle nous présentait une petite croix de fer et un anneau de même métal, suspendus par un ruban au cou de Macrina. Partageons ces pieuses reliques, lui dis-je. Vous garderez la croix, et toute ma vie je porterai cet anneau. — Sans le vouloir, vous avez choisi le lot le plus précieux, reprit Vestiana. — Elle me fit alors remarquer à l'anneau un chaton décoré d'une petite croix. Sous ce chaton, me dit-elle, est renfermée une parcelle du bois précieux de l'arbre de vie, où Jésus-Christ voulut mourir pour nous. — Enfin, quand tout fut disposé pour que le corps fût mis au cercueil, je ne voulus laisser à personne l'accomplissement de ce devoir sacré. J'allais le prendre respectueusement dans mes bras, quand Vestiana me dit : Attendez ; il vous faut auparavant connaître une particularité merveilleuse de cette sainte vie. — Elle découvrit alors à moitié le cou de Macrina, et approchant une lampe, me montra une tache noire, sorte de cicatrice dont les bords auraient été rapprochés par des points faits à l'aiguille et d'une ténuité extrême. Dans sa jeunesse, me dit-elle, alors que Macrina vivait encore près de votre sainte

mère Emmélie, elle fut atteinte d'un cancer. Jamais elle ne voulut le laisser examiner par les médecins. Un jour que sainte Emmélie la pressait avec plus d'instance : Qu'ai-je besoin d'autres secours ? lui dit-elle. Tracez vous-même sur l'abcès un signe de croix. — Emmélie le fit et aussitôt la tumeur disparut. Il n'en resta d'autre marque que cette cicatrice. — Cependant la nouvelle de la mort de Macrina s'était répandue dans tous les lieux circonvoisins. Après que nous eûmes passé la nuit en prières, nous vîmes dès l'aurore descendre de toutes les hauteurs des processions d'hommes, de femmes et d'enfants, chantant des psaumes et venant aux funérailles. Araxius, évêque d'Iboria la ville la plus prochaine, arriva l'un des premiers, avec ses prêtres, ses diacres et tout son clergé. Malgré la douleur qui m'accablait, il me fallut m'occuper de régler les détails de la cérémonie, au milieu d'un pareil concours. Je fis ranger les hommes sous la conduite des religieux et les femmes sous la conduite des vierges, en ayant soin de placer de distance en distance les maîtres et maîtresses de chœur, afin que la psalmodie ne fût point interrompue. Quand tout fut ainsi réglé, l'évêque Araxius et moi nous primes sur nos épaules la tête du cercueil où la bienheureuse reposait à visage découvert ; deux des plus anciens du clergé d'Iboria portaient les pieds. Mais la foule, avide de contempler encore une fois les traits de l'épouse de Jésus-Christ, se pressait tellement autour de nous que nous avançons avec peine. Macrina avait demandé à être déposée dans le sépulcre de notre mère Emmélie. Nous en étions éloignés de sept ou huit stades (environ deux kilomètres). Les prêtres, les diacres et tous les autres ministres portaient à la main des cierges allumés. Les chœurs, divisés en trois groupes, eurent le temps de chanter tous les psaumes avant que nous fussions arrivés à l'église bâtie près du sépulcre, tant la foule qui se renouvelait sans cesse et nous fermait le passage était compacte. La plus grande partie du jour s'écoula dans un trajet qui n'eût pas demandé, en des conditions ordinaires, plus d'une heure. En entrant dans l'église, les lamentations, les pleurs et les sanglots redoublèrent. Vainement nous réclamions quelque silence

pour commencer les mystères. Le peuple se pressait autour de la sainte et ne pouvait se rassasier de contempler ce visage endormi qui souriait à la mort. Les vierges éclataient en gémissements. Leur douleur, partagée par la multitude, ne pouvait ni se calmer ni se taire. Les diacres répétaient vainement le mot d'ordre accoutumé : *Orate, Fratres* ; on pleurait toujours. Enfin quand les saintes prières furent terminées, l'on ouvrit le sépulcre où reposaient Basile mon père, et Emmélie ma mère. J'avais fait étendre sur leur cercueil un voile blanc, comme autrefois les fils de Noé sur le corps de leur père. L'évêque Araxius et moi, nous déposâmes le corps de Macrina près d'Emmélie. La mère et la fille qui avaient tant aimé Dieu durant leur vie, qui l'avaient tant prié ensemble, se retrouvaient unies dans la mort. On referma le sépulcre. Je me prosternai alors, baisant cette terre sacrée. Mes larmes coulaient avec mes prières ; je ne pouvais plus m'arracher de ce lieu où je venais d'ensevelir mon trésor et mon cœur ¹. » (Décembre 379.)

Fécondité
spirituelle de
l'Église
d'Orient.

28. Tels étaient les saints que l'église d'Orient, si longtemps persécutée, envoyait au ciel. La moisson d'ailleurs semblait se renouveler à mesure que les gerbes chargées de fruits entraient dans les greniers du père de famille. Les deux Grégoire de Nazianze et de Nysse faisaient revivre la vertu et l'éloquence de Basile, leur frère et leur ami. Saint Pierre, le dernier des fils de la famille basilienne, allait bientôt quitter le monastère de l'Iris dont il était le supérieur, pour illustrer le siège de Sébaste. Son homonyme saint Pierre d'Alexandrie, successeur du grand Athanase, venait de rentrer dans sa ville patriarcale, rappelé par la population tout entière qui avait chassé le misérable intrus Lucius. Saint Epiphane publiait son *Ancorat* et son traité contre les hérésies, qui eurent l'honneur de porter le dernier coup à l'Arianisme. Le prêtre Flavien, futur évêque d'Antioche, rappelait toutes les gloires et tous les mérites des plus illustres confesseurs. Un jeune homme que Mélèce venait d'élever au diaconat se retirait dans

¹ S. Greg. Nyssen., *De vita S. Macrinæ*, passim ; *Patr. græc.*, tom. XLVI, col. 960-1000. Bien que sainte Macrina soit morte en décembre, sa fête est marquée au 19 juillet par les martyrologes grecs et latins.

une solitude voisine d'Antioche, pour méditer sur les grandeurs du sacerdoce chrétien et les devoirs qu'il impose. Il avait alors trente-quatre ans. Ses traités *de Sacerdotio*, *de Providentia*, *de Virginitate*, composés dans sa retraite, annonçaient à l'Église et au monde le génie souverain en naissant de Jean Chrysostome. Enfin saint Siméon Stylite renouvelait et dépassait même les exemples de mortification et de pénitence du grand Ephrem.

§ III. Saint Grégoire de Nazianze à Constantinople.

29. Saint Grégoire de Nazianze n'avait point assisté aux derniers moments de saint Basile. Le touchant récit qu'il nous en a laissé lui avait été communiqué par des témoins oculaires plus heureux que lui. Autrement il n'eût cédé à qui que ce soit l'honneur de fermer les yeux de son ami. Mais, depuis quelques mois, il avait été appelé par les catholiques de Constantinople sur un nouveau terrain de luttes et d'amers combats. Le schisme arien avait régné quarante ans dans cette église désolée. En 339, le trop fameux courtisan, Eusèbe de Nicomédie, l'y avait introduit. Son successeur, Macédonius, l'avait compliqué de l'hérésie des Pneumatomaques. Déposé en 360 par les ariens eux-mêmes, on lui substitua Eudoxius, dont la tyrannie contre les orthodoxes et les blasphèmes contre Jésus-Christ, se prolongèrent dix années. En 370, cet impie mourut et Valens l'avait remplacé par Démophile de Bérée, « le plus cruel fauteur de la perfidie arienne, » comme s'exprime le concile d'Aquilée. Malgré le décret de Gratien en faveur des catholiques et l'avènement de Théodose à l'empire, Démophile ne s'était relâché en rien de ses fureurs. Lucius, chassé d'Alexandrie, était venu lui demander asile, et l'animait encore dans ses projets de vengeance. « Sans pasteur, sans bercail, dit saint Grégoire, le petit troupeau de fidèles qui avait survécu à tant de ravages errait dans les antres et les cavernes, chaque brebis cherchant elle-même son abri et son pâturage. » Démophile de Bérée ne leur laissait pas la faculté de se réunir ostensiblement. Il occupait toutes les églises de Constantinople et n'y souffrait aucun catholique. Telle était la situation de ces opprimés, quand l'idée leur vint d'appeler à leur secours l'ami

Quarante ans de domination arienne à Constantinople. Appel des catholiques à S. Grégoire de Nazianze.

de Basile, l'illustre Grégoire de Nazianze. Ce dernier n'avait, on le sait, que le caractère épiscopal, sans avoir jusque-là consenti à accepter de siège. Il n'avait jamais mis le pied à Sasime. Après la mort de son père, il avait pendant deux ans continué à administrer l'église de Nazianze, mais sans vouloir en prendre le titre officiel. Enfin, toujours poursuivi par ses goûts de retraite et de solitude, il venait de quitter Nazianze, malgré les instances et les réclamations unanimes de ses compatriotes, pour aller près de Séleucie habiter le monastère dirigé par sainte Thècle.

30. Ce fut là que les envoyés byzantins trouvèrent ce grand homme. Sur leur route, ils avaient fait part de leurs projets et de leurs espérances aux évêques d'Asie. Chacun d'eux leur avait remis des lettres pressantes, dans lesquelles ils suppliaient Grégoire d'accepter la mission qui s'offrait à son noble cœur. « Préféreriez-vous toujours votre repos au bien de l'Église ? » lui disaient-ils. Saint Pierre d'Alexandrie, plus énergique que tous les autres, lui faisait, avec une supplique du même genre, parvenir les insignes de la dignité épiscopale et lui ordonnait, au nom de Dieu, de s'en revêtir. Quelques historiens assurent que de son lit de mort, Basile lui-même avait joint sa voix révéralée à celle de tout l'épiscopat d'Orient, pour fléchir la résistance de son ami. Grégoire pleura beaucoup, à la réception des envoyés. « Vous avez tort, leur disait-il en gémissant. Que ferez-vous d'un étranger qui n'est jamais sorti de son coin de terre ? d'un vieillard épuisé par l'âge, le jeûne et les maladies, dont le corps est courbé, la tête chenue, le vêtement pauvre, la bourse vide, la parole agreste et dure ? — Telle fut ma réponse, ajoute saint Grégoire. Mais l'Esprit-Saint lui-même manifestait sa volonté par l'organe de tant d'illustres pasteurs de l'Église qui joignaient leurs instances à celles du peuple. A mon grand regret, il me fallut partir. » — « Verbe divin, s'écriait-il encore, je t'invoquais dans ma retraite, je t'avais consacré mes loisirs ; avec toi je reposais, avec toi je me réveille ! C'est pour toi que je demeurais, c'est pour toi que je m'éloigne ; c'est sous tes auspices que je pars. Envoie pour me guider un de tes anges ; qu'il me conduise, comme autrefois la colonne de feu des Israélites ; qu'il

S. Grégoire
accepte
la mission de
rétablir le
catholicisme
à Byzance.

divise devant moi les flots et arrête sous mes pas les torrents ¹ ! » Chemin faisant, il apprit la mort de saint Basile. « Que vais-je devenir ? dit-il. Basile n'est plus. Césaire m'a été enlevé. Le frère spirituel de mon âme a rejoint mon frère selon la nature. Il me faut répéter la parole désolée de David : Mon père et ma mère m'ont abandonné ! Mon corps est malade. La vieillesse s'appesantit sur ma tête. Les chagrins s'enlacent les uns aux autres, les affaires fondent sur moi. Mes amis me délaissent ; l'Église est sans pasteur. Tout bien a péri ; le mal subsiste seul ; il faut naviguer dans la nuit ; le Christ sommeille. Je n'aurais d'autre refuge que dans la mort. Mais les choses de l'autre vie m'effraient, quand j'en juge par celles d'ici-bas ². »

31. La disposition d'esprit dans laquelle saint Grégoire arrivait à Constantinople n'était pas de nature à lui laisser d'illusions sur les difficultés réelles qu'il devait y rencontrer. La métropole de l'Orient était alors une véritable sentine d'hérésie. Toutes les sectes issues de l'erreur principale d'Arius y étaient concentrées comme dans une forteresse. Démophile leur donnait à toutes l'hospitalité. Personnellement, il représentait l'inflexibilité arienne dans son acception la plus rigoureuse ; c'était, comme on disait alors, un arien pur. Cependant il acceptait comme ses auxiliaires naturels les Macédoniens, ou semi-Ariens, qui s'attaquaient à la divinité du Saint-Esprit, tandis que lui-même s'attaquait à celle du Verbe. Il recrutait tous les disciples d'Apollinaire de Laodicée, les relevait de la condamnation qu'ils avaient subie à Rome, et les admettait parmi son clergé. Sa cour ordinaire s'était grossie d'une multitude d'évêques hétérodoxes, chassés de leurs sièges à la suite des nouveaux édits. La plupart d'entre eux devaient leur élévation au caprice de Valens. Les uns, anciens affranchis, avaient quitté la domesticité du palais et le commerce des eunuques pour s'asseoir sur le trône des évêques. Les autres étaient d'anciens soldats, ou même des artisans, des laboureurs, sans aucune espèce de culture intellec-

Fureurs
des Ariens de
Constanti-
nople contre
S. Grégoire.

¹ S. Greg. Naz., *Carm. de Vita sua*, 675-700 ; *Orat.* XXXIII, 8 ; *Epist.* CXXXIX ; *Vita S. Greg. Naz. a Gregor. presbytero scripta*, pag. 143.

² S. Greg. Naz., *Epist.* LXXX.

tuelle, ni de théologie. Tous manifestaient la même haine contre l'orthodoxie, le même désir d'écraser le catholicisme, le même espoir de reprendre un jour l'autorité dans l'Église. Le gouverneur de Constantinople, créature de Valens, les appuyait de son autorité, et se croyait sans doute un habile politique en imaginant que Théodose passerait comme une ombre, et laisserait bientôt la puissance aux Ariens. Grégoire, jeté à l'improviste parmi tant d'intrigues politiques et religieuses, ne pouvait compter, après Dieu, que sur sa propre énergie. La fraction catholique qui l'avait appelé était sans crédit, sans richesses, sans influence. Elle n'eut pas même de logement à lui offrir. Il reçut l'hospitalité dans une famille alliée de la sienne, et se tint plusieurs jours renfermé à l'étage supérieur de cette maison amie, étudiant les hommes et les choses, jeûnant, priant et pleurant. Un morceau de pain, une poignée d'herbes cuites à l'eau faisaient toute sa nourriture. « Cependant, dit-il, si j'eusse amené avec moi la peste dans la cité, je n'aurais pas été poursuivi de plus d'invectives, ni d'outrages ! La ville entière était en feu. On m'accusait de rapporter l'idolâtrie à Constantinople. La populace entourait ma demeure en hurlant. Insensés ! On leur avait fait croire que le dogme des trois personnes divines, dans l'auguste Trinité, était une erreur païenne, une invention idolâtrique. La maison où je demeurais était assaillie par une grêle de pierres. L'orage recommençait surtout à l'heure de mes repas, comme si j'avais eu un goût violent pour cette nourriture indigeste. Un jour, la foule m'entraîna comme un assassin au tribunal du gouverneur. On me demanda qui j'étais. — Un disciple de Jésus-Christ, répondis-je. — Qui j'avais tué ? — Personne. Je viens au contraire, avec la grâce de Dieu, vous sauver tous. — On me relâcha. Mais mon supplice n'était point terminé. Les évêques ariens s'étaient promis de me séduire. Ils me disaient : Nous savons flatter, vous non. Nous cultivons les puissants, vous la piété. Nous aimons les repas somptueux, vous affectez de vivre en Spartiate. Nous savons nous accommoder au temps et à l'opinion publique ; vous êtes une véritable enclume, d'autant plus dure qu'on la frappe davantage. Comme si la foi pouvait être une !

C'est trop resserrer la vraie doctrine que de l'emprisonner sottement dans l'Écriture et la tradition ! Homme de bien, voyez ce que vous faites avec vos belles théories ! Le peuple se divise de plus en plus à votre sujet. Pour les uns, vous êtes un aimant attractif ; pour les autres, une fronde à laquelle on riposte ¹. »

32. Grégoire supporta héroïquement cette première période de persécutions ouvertes et de tentatives de séduction. « La grâce divine me consolait, dit-il. Retiré dans ma cellule, je roulais dans ma pensée des projets pleins d'avenir. Les Ariens ont des temples dans cette ville, me disais-je, et nous n'y avons pas un toit où abriter la majesté de Dieu. Mais nous sommes nous-mêmes les temples vivants de Jésus-Christ, les victimes d'agréable odeur, les holocaustes spirituels, les sacrifices parfaits que la Trinité aime. Les Ariens ont pour eux la populace, nous avons pour nous les anges ; ils ont la témérité et l'audace, nous la foi ; ils ont l'insolence des oppresseurs, nous la patience ; ils ont la richesse, nous les trésors de la vérité. Mon troupeau est en petit nombre, mais aucune de mes brebis ne se perd ; mon bercail est étroit, mais il est à l'abri des loups et des voleurs. Je le verrai s'accroître, je n'en doute pas. Les loups d'aujourd'hui deviendront mes brebis demain. Le divin Pasteur m'en donne l'assurance. » Fortifié par ces élans intérieurs, Grégoire se mit à l'œuvre. Il disposa la maison qu'il habitait en chapelle. De vastes tribunes furent disposées sur le pourtour, à l'usage des femmes ; le plain pied était réservé pour les hommes. « De même, dit-il, que l'antique Jébus changea son nom en celui de Jérusalem, que Silo fut appelée plus tard Bethléem, ainsi je donnai un nom nouveau et prophétique à ma demeure. Je l'appelai Anastasie (résurrection) ², parce que, dans son enceinte, la foi catholique devait ressusciter à Constantinople. » Sa prévision ne devait pas être trompée. L'année suivante, il fallut agrandir l'Anastasie et la transformer en une spacieuse basilique.

L'Anastasie.
Premier
discours de
S. Grégoire
sur la
Modération
dans les
controvertes.

¹ S. Greg. Naz., *Carmen de Vita sua*, 650-720.

² Il ne faut pas confondre cette église d'Anastasie avec celle du même nom que vingt ans auparavant les Novatiens avaient soustraite à la fureur de Maxédonius. (Cf. chap. I, n° 5, pag. 14 de ce volume.)

La première fois que saint Grégoire prit la parole dans le modeste oratoire improvisé, toute la ville accourut pour l'entendre. Les rues environnantes étaient remplies d'une foule compacte. On se répétait de rang en rang les paroles qui tombaient de ses lèvres. Les Ariens, en vue d'une émeute possible, obstruaient tous les passages, prêts à saisir la moindre occasion pour massacrer l'orateur et incendier son temple. Grégoire déjoua leurs manœuvres et trompa leurs criminelles espérances. Avec autant d'à-propos que de tact, il choisit pour sujet de son discours : *La modération dans les controverses*. « Puisque vous êtes venus avec tant d'empressement, dit-il, puisque la fête que nous célébrons ¹ a attiré un si grand concours de peuple, laissez-moi vous dire qu'une telle réunion doit profiter au commerce spirituel qui s'échange entre les âmes. Je veux vous offrir une marchandise sinon digne de votre zèle, du moins proportionnée à la faiblesse de mes ressources. Je ne suis qu'un modeste et pauvre pasteur, dédaigné, pour ne rien dire de plus, par ses frères dans l'épiscopat. Ont-ils raison, ou subissent-ils l'influence de la passion et de la haine? Je ne sais; mais, pour parler comme l'Apôtre, Dieu le sait, et ce secret se dévoilera au grand jour des révélations, à la lueur des flammes vengeresses qui éclaireront et puniront toutes les offenses. Par où donc commencerai-je à vous instruire, ô mes frères? Quel discours marquera la solennité de ces grands athlètes du Christ dont nous célébrons la mémoire? Ma première parole, la plus importante, la plus nécessaire à vos âmes, la mieux appropriée au temps et aux circonstances, la plus utile, la plus désirable, c'est celle-ci : La paix. Je suis venu à vous comme un médecin. J'ai sondé vos blessures; je connais votre mal; j'en ai étudié l'origine et les causes; je vous les dirai, si vous le permettez, et si vous me laissez la parole. Mais pourquoi douterai-je de votre bonne volonté et de vos sympathies? A tort ou à raison, vous m'accordez quelque expérience et quelque talent pour le traitement des âmes. Ne vous

¹ Ἡ πανήγυρις (*dies festus*). Cette expression de S. Grégoire désigne la fête d'un saint. Mais l'orateur, ne s'expliquant pas davantage, nous laisse ignorer le nom du martyr ou du confesseur dont on célébrait l'anniversaire.

étonnez donc pas quand je vous propose une parole inattendue, qui semble tromper votre espoir. Si éloignée qu'elle soit de votre pensée, elle est cependant la vérité. Avant la fin de ce discours, vous en serez convaincus ¹. » Ce début était aussi habile qu'ingénieux; l'auditoire captivé prêtait une attention bienveillante. L'orateur continua en ces termes : « Au commencement de ce siècle, de grands mais téméraires génies ont semé le germe des funestes discordes dont nous sommes victimes. Ces génies étaient grands; je le dis, parce que je sais rendre justice au talent, même quand il s'égaré : j'ajoute qu'ils étaient téméraires, non pas que je veuille blâmer en principe l'ardeur parfois exagérée du zèle. Sans ardeur, il n'y aurait pas de vertu. Mais chez eux la fougue du caractère n'était tempérée ni par la prudence, ni par une instruction sérieuse. Prenez un coursier d'une nature ardente, soumettez-le au frein, il sera indomptable dans les batailles, invincible sur un champ de courses; mais s'il ne soumet pas sa vaillance à votre discipline, vous n'en tirerez jamais aucun service. Tels étaient ces génies dont je vous parle; ils ne voulurent pas de frein. Leur œuvre fut un immense déchirement : les frères séparés des frères, les villes soulevées, les peuples en révolte; les rois armés les uns contre les autres; les prêtres en lutte avec les fidèles; les pères avec les fils, les fils contre les pères; les femmes contre les maris, les maris contre les femmes. Tous les rapports sociaux furent bouleversés; serviteurs et maîtres, disciples et professeurs, jeunes gens et vieillards rompirent les antiques liens de respect et d'autorité qui les avaient unis jusque-là. Le fractionnement en arriva à ce point qu'il n'y eut plus de solidarité même au sein de la famille. Chacun s'isola dans sa croyance. Voilà ce que devint, sous cette terrible influence, le genre humain que Jésus-Christ était venu fonder dans l'unité de la foi, sous le gouvernement unique de l'Église! Que dis-je? On ne voulait même plus d'un seul Christ. J'en demande pardon à Dieu et aux hommes! mais il me faut le dire. On inventa des multitudes de Christs : l'un avait été engendré,

¹ Greg. Naz., *Orat.* xxxii, 1 et 2; *Patr. græc.*, tom. XXXVI, col. 173-175.

un autre créé ; celui-ci n'avait commencé à l'être qu'au sein de Marie ; celui-là avait cessé de l'être sur la croix ; tel Christ n'avait pas une âme semblable à la nôtre ; ou bien il n'avait eu que l'apparence humaine. Il y eut aussi des Esprits-Saints de toutes sortes : crée ou non-crée, simple attribut ou hypostase, puissance réelle ou dénomination sans réalité. La notion de l'auguste Trinité était ainsi pervertie, défigurée, perdue. Voilà l'œuvre de ces génies ardents que ne guidaient ni la raison ni la science ; voilà l'écueil où leur navire sans pilote vint échouer ¹. » Ce vigoureux tableau des désastres de l'arianisme pourrait de nos jours s'appliquer à la prétendue réforme de Luther. Des deux côtés, mêmes causes et mêmes résultats : l'orgueil du génie révolté aboutissant à l'éparpillement universel des croyances et à l'individualisme le plus impuissant. L'auditoire de l'Anastase, où l'élément arien était mêlé dans une large part, dut plus d'une fois frémir sous les coups de cette parole calme comme la vérité, mais vigoureuse comme elle. Grégoire sentit le besoin de détourner un peu cette fâcheuse impression. « Frères, dit-il, vous ne savez pas les terribles angoisses qui pèsent sur le cœur d'un évêque, alors que, présidant une cérémonie sainte, au milieu de la majesté et de la pompe qui nous environnent, il adresse au peuple une parole qui a la force et la gravité d'une loi. Hélas ! parmi les évêques eux-mêmes, il s'en trouve peut-être qui ne comprennent pas toute la responsabilité d'un pareil ministère, qui ne songent pas que chacune de leurs pensées, chacune de leurs expressions, est pesée au poids du sanctuaire. Et ce n'est pas Dieu seul qui est ici notre juge ; les hommes s'attribuent ce droit : ils se montrent d'autant plus rigoureux pour les prédicateurs qu'ils le sont moins pour eux-mêmes ; ils nous reprochent la plus légère inadvertance comme un crime, et ce ne sont pas toujours les plus instruits qui se montrent les plus sévères. Vous ne savez pas, mes frères, quelle grâce Dieu vous a faite en vous donnant dans son Église le rôle d'auditeurs, sans vous imposer le fardeau de la parole. Telle est en effet l'infirmité de notre

¹ Greg. Naz., *Orat.* XXXII, 3-5 ; *Patr. græc.*, tom. XXXVI, col. 476-479.

nature que tous les discours sont impuissants devant un sujet tel que la divinité ; ils sont faibles devant des âmes plus portées à la contradiction qu'à la docilité ; ils sont incomplets par le vice même de notre fragile intelligence. Quels motifs pour moi de trembler et de craindre ! Comprendre les choses divines est ardu ; les expliquer laborieux ; trouver un auditoire disposé à les entendre, plus difficile encore ¹. » Des applaudissements éclatèrent sans doute, après cette profession éloquente d'humilité chrétienne et d'indépendance apostolique. Grégoire reprit : « J'ai eu déjà, rarement toutefois, quelques succès de vaine gloire. Laissons cela à l'orgueil de Dathan et d'Abiron. Voulez-vous savoir sur quel fondement Jésus-Christ a établi l'ordre, la discipline et l'unité dans son Église ? Parmi ses apôtres, tous grands, tous nobles, tous marqués du sceau de son élection, il en désigna un qu'il nomma Pierre. Ce fut sur lui qu'il édifia la base doctrinale de l'Église (τοὺς θεμελίους τῆς Ἐκκλησίας πιστεύεται) ². » Quel effet produisit sur les sectaires indisciplinés d'Arius la subite apparition, évoquée par l'orateur, du siège apostolique, du trône de saint Pierre, centre de la foi, du gouvernement et de la discipline ? Nous ne le savons pas. Grégoire n'insista pas davantage, se réservant pour l'avenir. Il se contenta d'esquisser en traits rapides le caractère d'unité qui distingue toutes les œuvres de Dieu, dans l'ordre naturel et surnaturel. Puis il termina par cette magnifique péroraison : « Si donc il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu père de tous, par qui tout existe et qui est en tous ³, il faut reconnaître aussi qu'il n'y a qu'une seule voie, un seul chemin qui conduit au salut et à la vie éternelle. Les rangs, les conditions, l'inégalité des fortunes, tout cela se trouve dans les choses humaines. Il y a des grands et des petits, des illustres et des obscurs, des faibles et des puissants, dans l'ordre naturel : de même, dans l'ordre spirituel, il y a divers étages composant la maison du Père. Mais pour tous la route est la même, quoique l'intelligence soit diverse. Voilà pour-

¹ Greg. Naz., *Orat.* xxxii, 3-5 ; *Patr. græc.*, tom. xxxvi, col. 190. — ² *Ibid.*, col. 194. — ³ Joann., xiv, 2.

quoi, m'adressant à vous tous, je vous dirai : Jeunes gens ou vieillards, magistrats ou peuple, moines ou époux, cessez des luttes et des contentions inutiles. De concert, entrez dans la voie des saintes œuvres et des mœurs irréprochables ; abandonnez des controverses pleines d'orgueil et de dangers pour vous approcher de Dieu en toute simplicité d'esprit, en toute humilité de cœur. Ainsi vous arriverez à la vérité ; ainsi vous contemplez les réalités du siècle futur, en Jésus Notre-Seigneur à qui soit la gloire dans les siècles des siècles. *Amen* ¹. »

33. L'orateur avait conquis son auditoire. On s'était promis, en venant l'entendre, d'assister à une sorte de pugilat où le défenseur du catholicisme répondrait par des invectives et des récriminations aux violences ariennes. Grégoire avait montré au contraire d'autant plus de douceur qu'on en attendait moins ; c'était, en dehors de toute opinion préconçue et de tout préjugé sur le fond de la controverse, mettre l'opinion de son côté. Aussi les conférences de l'Anastasia continuèrent à être suivies par une foule de plus en plus avide. « Grégoire se décida, dit M. de Broglie, à aborder les questions dogmatiques. Il le fit dans cinq discours successifs, formant un tout complet, qui a gardé dans ses œuvres le nom spécial de *Theologica* ², et qui lui a valu à lui-même le surnom impérissable de *Theologus*. Ce sont autant de modèles dans l'art délicat d'imprimer la forme oratoire aux développements philosophiques. Une pensée substantielle, formée de tous les suc de la doctrine répandus dans les écrits d'Hilaire, de Basile et d'Athanase ; un courant d'éloquence tempérée qui ne se ralentit ni ne s'égare à aucun moment ; une argumentation nerveuse sans sécheresse, mais sans vaine parure d'ornements, font à ces cinq discours une place à part même parmi les monuments de ce beau génie, auquel l'emphase et l'affectation ne furent pas toujours aussi étrangères. En quelques pages et en quelques heures, Grégoire avait résumé

¹ *Patr. græc.*, tom. XXXVI, col. 211.

² Les cinq *Theologica* de S. Grégoire portent dans ses *Orationes* les numéros XXVII, XXVIII, XXIX, XXX et XXXI ; *Patr. græc.*, tom. XXXVI, col. 1-172.

et clos la controverse de tout un siècle ¹. » Cette appréciation de M. de Broglie est d'une parfaite exactitude. Tous les subterfuges de l'arianisme, ses fausses interprétations de l'Écriture, ses variations sans fin, depuis Arius lui-même jusqu'à Macédonius, en passant par les dégradations successives des Eunoméens, des Aétiens et des Apollinaristes, furent tour à tour caractérisés par l'orateur et victorieusement réfutés. La divinité de Jésus-Christ s'élevait radieuse au-dessus des erreurs et des sophismes accumulés pendant un demi-siècle. « Le voilà, s'écriait Grégoire, le voilà ce Christ que vous avez si longtemps outragé ! Il était avant vous, il était au-dessus de vous. En s'incarnant, il n'a point cessé d'être le Verbe éternel et incréé. Il est resté ce qu'il était, en élevant à lui la nature humaine qu'il a épousée. Comme Dieu, il était sans cause ; car Dieu n'a point de cause. Comme homme, il eut pour naître une cause déterminante. Cette cause, mortel insolent et superbe, c'était de te sauver ! Il naquit donc d'une mère, mais cette mère était vierge ; naître appartient à l'humanité ; naître d'une vierge, voilà le divin. Au ciel il a un père, point de mère ; ici-bas il a une mère, point de père ². » L'exposition de la foi catholique sur la divinité du Saint-Esprit ne fut pas abordée avec moins de franchise ni développée avec moins de succès. Nous avons dit précédemment qu'on accusait Basile et Grégoire d'user dans cette question d'une certaine réserve. Ce qui n'était, de la part de ces grands hommes, qu'une tactique nécessitée par la situation même, passait pour une adhésion implicite aux doctrines pneumatomaques. Tout Constantinople se donna rendez-vous à l'Anastasia pour entendre la cinquième *Theologica*, dans laquelle saint Grégoire avait annoncé qu'il traiterait la question du Saint-Esprit. On fut obligé d'agrandir le local. Un riche patricien, Marcianus, donna un vaste terrain autour de l'oratoire : sans attendre qu'on y eût construit les murs d'une nouvelle basilique, on ferma soigneusement l'enceinte avec des planches. L'Anastasia était devenue l'église de

¹ M. de Broglie, *l'Église et l'Empire rom.*, tom. cit., p. 385. — ² S. Greg. Naz., *Orat.* XXIX, cap. XIX.

prédilection des Byzantins. Dieu lui-même se plaisait à y manifester par des miracles la sainteté de son serviteur. « Pendant un discours de saint Grégoire, dit Sozomène, la balustrade d'une tribune supérieure, cédant à la pression de la foule, vint à casser. Une femme enceinte tomba sur le sol et se brisa la tête. Grégoire, avec tout le peuple, se mit en prières autour du cadavre. La femme ressuscita et donna le jour à un enfant plein de vie ¹. »

Discours
de saint Gré-
goire sur la
divinité du
Saint-Esprit.

34. Au jour fixé, les Pneumatomaques se pressaient en foule dans l'enceinte élargie. Grégoire prit la parole. « Je lis sur vos lèvres, dit-il, une interrogation unanime, quoique silencieuse. Qu'allez-vous nous enseigner sur l'Esprit-Saint? demandez-vous. Où prenez-vous ce Dieu étranger, dont l'Écriture ne fait aucune mention? Voilà ce que pensent ceux-mêmes qui sont revenus à des sentiments plus orthodoxes au sujet du Fils. Comme il arrive aux chemins et aux fleuves de se diviser tour à tour, pour se réunir ensuite et se séparer encore; ainsi (tant est grande l'impiété qui nous déborde!) on voit les dissidents, séparés sur un point, s'entendre contre nous sur un autre, de telle sorte qu'on ne sait jamais ni en quoi ils s'accordent, ni en quoi ils diffèrent. Je ne le dissimule point, j'éprouve un certain embarras à aborder la question du Saint-Esprit. D'une part, les adversaires qui ont vu s'évanouir l'une après l'autre toutes les difficultés relatives à la divinité du Fils se sont retranchés sur ce terrain nouveau, décidés à ne pas se rendre. D'autre part, je me sens moi-même fatigué de tant de discussions. J'éprouve quelque chose du dégoût qui saisit un malade en présence d'un aliment nauséabond et toujours le même. Vienne pourtant à mon secours cet Esprit-Saint dont j'entreprends de vous démontrer la divinité! Qu'il fasse briller sur mon âme un rayon de sa puissance, et, gloire à Dieu! mon discours retrouvera son élan! Ils disent que l'Esprit-Saint n'est pas nommé dans les Écritures! Faudra-t-il donc, pour leur plaire, supprimer de l'Ancien Testament le : *Spiritus Dei ferebatur super aquas*; les paroles si fréquemment répétées des prophètes sur

l'Esprit du Seigneur, cette lumière, comme dit Isaïe, dans laquelle nous verrons la lumière de Dieu? Si l'Esprit ne procède pas du Père, il faudra donc effacer de l'Évangile le : *Spiritus qui a Patre procedit*. Si l'Esprit n'est pas Dieu, il faudra donc supprimer la parole de Jésus-Christ : *Spiritus enim est Deus?* » Après cette véhémentement apostrophe l'orateur sacré exposa, dans un ordre rigoureux et avec une admirable netteté, les preuves dogmatiques de la divinité du Saint-Esprit. Puis il conclut en ces termes : « L'Ancien Testament annonçait ouvertement le Père, et faisait pressentir avec quelque obscurité le Fils. Le Testament Nouveau met le Fils en pleine lumière, et fait entrevoir le Saint-Esprit. Maintenant l'Esprit-Saint qui habite en nous et dirige l'Église se manifeste à nos âmes avec toute évidence. Il semble que la révélation divine se soit proportionnée à la faiblesse de notre nature et à l'infirmité des âges. Quand la divinité du Père n'était point suffisamment établie, il n'eût pas été prudent de prêcher celle du Fils. Tant que la divinité du Fils n'était point démontrée, il eût été téméraire d'y ajouter en surcroît, si j'ose ainsi parler, celle du Saint-Esprit. La Trinité ne s'est manifestée que successivement et comme par gradation, pour ne point éblouir nos yeux d'un éclat trop subit. Il convenait que le genre humain s'élevât par degrés dans ces régions de l'éternelle lumière et de la clarté indéfectible ¹. »

33. L'éloquence et le zèle de Grégoire triomphaient, dans cette arène théologique de l'Anastasia. « Où sont maintenant, s'écriait-il, ceux qui insultaient naguères à notre pauvreté, et faisaient un si fastueux étalage de leur opulence? Mesurant la vertu à la grandeur de leurs basiliques et à la foule de leurs adhérents, ils se moquaient de notre petit troupeau. Dieu, la foi, ces grandes choses, ils les estimaient au poids et au revenu, comme une marchandise! Où sont-ils ²? » Quelques jours après, le 2 mai, anniversaire de la mort de saint Athanase, Grégoire prononçait le panégyrique du grand patriarche. Constantinople, la ville d'Arius, était forcée

Irruption
des Ariens
dans l'Anas-
tasia.

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* xxxi, 20. — ² *Orat.* xxxiii, 1

d'entendre et d'applaudir l'éloge du plus intrépide adversaire d'Arius ¹. Rien ne manquait donc au succès de Grégoire, comme orateur. Démophile de Bérée et ses adhérents, pour mieux constater leur propre défaite, avaient recours à des scènes de violence qui achevaient de les déshonorer dans l'opinion. Une troupe d'émeutiers à leur solde fit un jour irruption dans l'Anastasio, profana les autels, brisa la chaire épiscopale, et blessa mortellement quelques prêtres. Les fidèles voulaient courir sur-le-champ à Thessalonique, pour demander justice à l'empereur. Grégoire s'y opposa. « Vous n'êtes pas accoutumés, leur dit-il, à supporter les injures. Le premier coup qui vous frappe vous arrache des cris de douleur. Mais moi, j'ai l'habitude de souffrir. Que d'outrages, de calomnies, ou de violences n'ai-je pas essuyés ! Croyez à mon expérience et à mes cheveux blancs. Sans doute, le châtement a son utilité, car il sert à prévenir le crime par l'exemple de la répression. Mais la patience vaut mieux encore ; si le châtement punit le mal, la patience ramène au bien. Songez de plus que, parmi les coupables que vous voulez dénoncer, il se trouve un grand nombre de pauvres. Nous convient-il d'attirer sur eux la sévérité impériale ² ? »

36. Une pareille conduite rehaussait encore la réputation de Grégoire. Peut-être aussi, car il nous faut tout dire, la perspective de l'arrivée prochaine de Théodose à Constantinople et les sentiments bien connus de ce prince en faveur de l'orthodoxie, contribuaient-ils, dans une certaine mesure, au succès de l'apologiste catholique. Le servilisme des caractères est le trait distinctif de cette époque. Quoi qu'il en soit, on accourait de tous les points de l'Orient pour entendre Grégoire. Saint Jérôme s'y rendit du fond de son désert. Grégoire l'attacha à sa personne et l'employa à faire des recherches pour lui dans les Écritures. Le maître et le disciple étaient dignes l'un de l'autre. Mais Grégoire ne fut pas toujours si heureux dans le choix de ses amis. Il lui était arrivé

¹ Nous avons précédemment donné quelques extraits de ce panégyrique. (Cf. chap. II, n° 37, p. 295 de ce volume.) — ² S. Greg. Naz., *Epist.* LXXVII.

d'Égypte un prêtre inconnu, se vantant d'avoir souffert pour la foi, sous le règne de Valens. Il montrait les cicatrices de ses blessures; il affectait d'allier la vie monastique avec les devoirs du sacerdoce; il se distinguait par un rigorisme prétentieux et un suprême dédain pour ce qu'il appelait les délicatesses du siècle. Couvert d'un manteau sordide, les cheveux sales et négligés, il marchait appuyé sur un bâton noueux. Il ne voulait pas même dire son nom, et se faisait appeler le cynique chrétien. Cependant il paraît qu'en Égypte on le désignait tantôt sous le vocable de Maxime, tantôt sous celui d'Héron. Grégoire, avec une bonté qui devait lui coûter ensuite d'amers regrets, accueillit l'étranger, lui offrit un asile, et sans prendre d'informations sur ses antécédents, l'admit dans son intimité. Maxime était-il un émissaire de Démophile et de Lucius? On n'en eut jamais la preuve positive; mais sa conduite ultérieure porterait à le conjecturer. Cependant le nouveau venu déplaisait souverainement à l'entourage de Grégoire. Plus défiants que le saint évêque, les fidèles de l'Anastasia avaient cherché à connaître le passé du cynique. Les renseignements qu'il fut possible de se procurer étaient détestables. A Corinthe, il avait séduit des vierges consacrées au Seigneur. Dans une autre ville d'Asie, à la suite d'un scandale du même genre, il avait subi la peine de la flagellation. Les cicatrices de son prétendu martyre n'avaient pas d'autre origine. Grégoire ne voulut rien entendre de ces révélations. Il les rejeta comme des calomnies infâmes. Maxime continua donc à paraître dans l'Anastasia, signalant son zèle par des applaudissements frénétiques aux moindres paroles de l'évêque, et par de grossières invectives contre les ariens. Certes, si Basile eût vécu alors, s'il eût pu, en cette occasion, prêter ses conseils à son illustre ami, l'histoire n'aurait point à déplorer la faiblesse de Grégoire, pour un misérable, ni à enregistrer les fâcheux événements qui en furent la suite. Les voûtes de l'Anastasia, retentissant encore des accents sublimes du panégyrique d'Athanase, entendirent bientôt l'éloge d'un homme fort différent. Grégoire prit de nouveau la parole. En présence même du sycophante Maxime, sur lequel se tournèrent aussitôt tous les regards, il s'exprima ainsi : « Je suis

brisé de fatigue ; cependant je veux aujourd'hui élever la voix pour louer ce philosophe. Oui, il est vraiment philosophe, moi je ne suis qu'un serviteur de la sagesse. Je reste donc dans mon rôle, lorsque je vante et admire un philosophe véritable. Qu'il me permette, au nom de la philosophie, de lui décerner de justes hommages, et que sa modestie ne s'en offense pas. Je le louerai non pour lui plaire, car je sais combien son âme est inaccessible à la vaine gloire, mais pour être utile aux autres et à moi-même. La louange du beau et du bien enflamme le zèle ; le zèle produit la vertu ; la vertu mène au ciel. Salut à toi, ô le plus excellent et le plus accompli des philosophes, je dirais presque des martyrs ! Salut à toi, héroïque adversaire de cette sagesse bâtarde qui se gonfle de vaines paroles et se repaît de fumée ! Salut à toi, vigoureux athlète, qui sais manier également le double glaive de la contemplation et de l'action. Tu portes un vêtement étranger, mais tu professes tous mes sentiments. Et pourquoi l'appellerais-je étranger, ce vêtement qui te couvre ? Par sa blanche couleur, il te convient réellement, et c'est ainsi qu'on peint les anges ! Salut philosophe et sage ! Ne t'étonne pas si l'on bafoue en toi ces titres vénérables : c'est qu'il n'y a plus de sagesse parmi nous. Salut, véritable cynique ! Ils te nomment ainsi ! En effet tu as du chien non l'impudence, mais la hardiesse dévouée ; non la gloutonnerie, mais l'indifférence qui vit au jour le jour, peu soucieux du lendemain ; non les aboiements, mais la vigilance ! Approche donc, viens à moi, viens plus près de cet autel, de cette table mystique où je distribue l'aliment de la déification ; viens, que je te couronne, non pas sur l'arène d'Olympie ou sur un petit théâtre de la Grèce, mais en face de l'Église catholique, devant Dieu et ses anges ! »

37. La stupéfaction générale accueillit ce discours de Grégoire. Encore aujourd'hui, nous nous demandons par quelle étrange fascination ce grand homme s'était laissé abuser. Maxime eût-il été un prodige de vertu, au lieu d'être le plus vil des intrigants, qu'un tel éloge en sa présence, du haut de la chaire chrétienne, aurait

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* xxv ; *Patr. græc.*, tom. XXXV, col. 1197-1200.

Ordination clandestine dans l'Anastase. Maxime le Cynique se fait sacrer évêque de Constantinople.

été une suprême inconvenance. Les amis du saint évêque étaient consternés. Le cynique triomphait intérieurement de cette ovation inattendue ; mais il dissimulait sous une contenance modeste et un air embarrassé la joie pleine d'orgueil qui débordait dans son âme. Un pareil éloge jeté à la face du peuple de Constantinople ouvrait à son ambition les perspectives les plus brillantes. Le siège épiscopal était toujours vacant. Grégoire était venu au secours des catholiques ; il exerçait la mission d'un auxiliaire durant un *interim* et n'avait jamais consenti à prendre le titre officiel d'évêque de Constantinople. D'ailleurs, il eût fallu une assemblée régulière du clergé et du peuple de la ville, sous la présidence des évêques de la province, pour le lui conférer canoniquement. Or, Grégoire qui redoutait par-dessus tout la responsabilité du fardeau épiscopal, ne prétendait pas violer ainsi les règles : il les invoquait au contraire comme une sauvegarde pour résister aux sollicitations des catholiques. Maxime le cynique n'avait pas de semblables scrupules. L'imprudencence d'une âme généreuse et candide venait de lui montrer la route des honneurs, il s'y précipita. Écoutons saint Grégoire lui-même nous raconter les exploits de ce modèle des philosophes. « Il était nuit, dit-il ; j'étais malade. Les portes de l'Anastasia s'ouvrirent ; des matelots se glissèrent dans l'ombre, suivis de cette foule que la cité de Constantinople a vue dans toutes les émeutes. Comme des loups, ils s'introduisaient dans la bergerie. Le cynique était avec eux. Il s'agissait de le sacrer et de l'asseoir sur le trône épiscopal. Un prêtre de Thasos lui avait apporté naguère de l'argent pour soudoyer tous ces misérables. D'Égypte, quelques évêques, je ne sais lesquels, étaient venus prêter leur ministère à cette odieuse profanation. Pierre, le patriarche d'Alexandrie, l'ami du grand Athanase, trompé par de fausses lettres, avait autorisé la mission de ses suffragants. On coupa les cheveux du futur évêque, selon le rite accoutumé, et les cérémonies du sacre commencèrent. On espérait les avoir terminées avant que le peuple, les gardiens de l'Église, et nous-même, eussions été prévenus. L'aurore vint trop tôt pour ces sacrilèges. Les clercs du voisinage arrivèrent ; ce spectacle les fit bondir de colère. En un clin d'œil la

nouvelle de l'attentat se répandit dans la ville. Magistrats, prêtres et fidèles, hérétiques même, tous accouraient en tumulte. Les conjurés se hâtèrent de quitter le temple; mais ils ne voulurent point laisser leur comédie inachevée. Réunis dans la cour d'un joueur de flûte qui donnait des bals publics, ces hommes graves, ces amis de Dieu, imposèrent les mains au loup déguisé en pasteur et le proclamèrent évêque de Constantinople. Cependant on m'entourait pour me reprocher la légèreté avec laquelle j'avais prodigué les honneurs et les éloges à ce cynique, chien véritable. Hélas! disais-je, j'ai péché par ignorance et je confesse que cette ignorance est bien fatale. Comme Adam, je me suis laissé tromper aux apparences. Je reconnais maintenant, à son mauvais goût, le fruit empoisonné qui m'avait séduit. Ainsi je disais; puis j'ajoutai : Coupez-moi, si vous le voulez, cette langue téméraire qui a comblé d'éloges un tel monstre ! — Mais bientôt je résolus de me vouer moi-même à un perpétuel silence, pour expier le scandale de ma loquacité. Une dernière fois donc je leur dis en pleurant : Fils bien-aimés, je vous quitte! Gardez intègre la foi de la Trinité que je vous ai prêchée et rappelez-vous quelquefois mon passage au milieu de vous. — A peine ces paroles furent-elles prononcées qu'une véritable explosion populaire eut lieu. Comme une ruche soulevée, ainsi toute cette foule, hommes et femmes, vierges et jeunes gens, enfants et vieillards, nobles et peuple, les magistrats, les patriciens, les soldats eux-mêmes éclatèrent ensemble. Vous êtes notre évêque, dirent-ils; nous n'en voulons point d'autre. — Non, répondis-je. Jamais je n'ai fléchi devant aucune violence. Je ne puis accepter un siège qui ne m'est point canoniquement dévolu, quand j'en ai refusé qui l'étaient. — Passant alors aux prières, la foule me supplia de ne pas abandonner aux loups le bercail du Seigneur. Leurs supplications étaient si touchantes que je ne pus retenir mes larmes. Ils me parlaient de l'Anastasia, ce temple vénérable où l'étincelle de la foi avait jailli de nouveau par mes soins. Ensevelissez-nous donc sous ses ruines! me disaient-ils. Vous partez, reprenaient les autres; c'est la Trinité qui nous quitte! — J'étais là, baigné de sueur et de larmes, ne sachant

quel parti prendre. Le jour était sur son déclin. La multitude ne me quittait pas. Enfin je leur promis de rester avec eux, du moins jusqu'à l'arrivée de quelques évêques catholiques qui s'étaient fait annoncer et auxquels je pourrais confier le soin de ce troupeau fidèle ¹. »

38. Pendant Maxime et les évêques égyptiens ses consécrateurs étaient partis pour Thessalonique, où depuis six mois Théodose avait établi son quartier-général. A la suite des fatigues de sa campagne victorieuse contre les Goths, l'empereur avait été pris d'une fièvre violente qui fit craindre pour ses jours. Il n'était pas encore baptisé ; son premier soin fut de mander près de lui saint Ascholius, l'évêque de Thessalonique. Avant de recevoir de ses mains le sacrement de régénération, il demanda si ce prélat était catholique et attaché de communion au pape Damase. Rassuré sur ce point, il reçut le baptême avec une ferveur admirable, se préparant pieusement à la mort. Heureusement pour l'Église et pour le monde, Dieu n'accepta point encore son sacrifice. La maladie céda bientôt et le danger disparut. Durant les heures de sa convalescence, Théodose aimait à s'entretenir avec saint Ascholius de l'état religieux de l'Orient en général et de l'église de Constantinople en particulier. Avant de mettre le pied dans la capitale de son empire, il voulait être informé des difficultés qu'il aurait à vaincre et des ressources dont il pourrait disposer. L'évêque de Thessalonique était un caractère droit, vigoureux et ferme. Il n'avait jamais transigé avec sa conscience, ni trempé dans les intrigues et les subterfuges des ariens. Les renseignements et les conseils qu'il fournit à l'empereur ne nous ont point été explicitement conservés par l'histoire. Mais il est facile de les conjecturer par la teneur des décrets concernant la religion promulgués à cette époque par Théodose. Le premier et le plus important de tous est daté de Thessalonique (28 février 380). Il était ainsi conçu en ces termes : « Les empereurs Gratien, Valentinien et Théodose, augustes, aux habitants de la ville de Constantinople. C'est notre volonté que tous les peuples

Baptême
de Théodose
le Grand par
S. Ascholius,
évêque de
Thessalo-
nique. Loi
*Cunctos po-
pulos.*

¹ S. Greg. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 925-1110.

soumis au gouvernement de notre clémence demeurent dans la foi que le divin apôtre Pierre a transmise aux Romains et que suivent encore aujourd'hui, comme chacun sait, le pape Damase et Pierre évêque d'Alexandrie, hommes d'une sainteté apostolique; en sorte que, suivant la discipline des apôtres et la doctrine de l'Évangile, nous adorions tous la divinité unique du Père, du Fils et du Saint-Esprit, unis dans une majesté égale et une indivisible Trinité. Ceux qui professent cette foi porteront seuls le titre de catholiques; tous les autres qui ont le malheur de s'en écarter conserveront la note infamante d'hérétiques. Nous défendons à leurs réunions de prendre le nom d'église, réservant d'ailleurs leur punition à la vindicte divine, sans préjudice des mesures que nous pourrions prendre ultérieurement contre eux, selon l'inspiration céleste. » Telle est la fameuse loi théodosienne, dite : *Cunctos populos*, des deux premiers mots latins par lesquels elle commence. Évidemment l'empereur avait parfaitement saisi, grâce aux renseignements fournis par saint Ascholius, la tactique trop longtemps victorieuse des ariens. Pour assurer leur domination sur les peuples, ils avaient toujours affecté de se présenter comme les seuls véritables catholiques, rejetant aux orthodoxes les dénominations injurieuses d'idolâtres et d'adorateurs des trois dieux. Théodose, en les dépouillant du titre sacré qu'ils usurpaient, leur enlevait leur principal prestige. D'un autre côté, ils avaient sans cesse agité la conscience publique par des discussions doctrinales et des tournois de parole où la victoire demeurait trop souvent à la passion et à la violence. Le peuple, fort mauvais juge en matière de foi, ne savait plus discerner la vérité, dans ce conflit de discours contradictoires. Théodose, avec un sens pratique et une netteté admirable, fixait toutes les hésitations et mettait fin à toutes les luttes confessionnelles. Il posait la règle catholique par excellence de la communion avec le pontife de Rome, seule marque de l'orthodoxie. On avait pu abuser même du symbole de Nicée, en le dénaturant par des interprétations frauduleuses. Mais il était impossible aux hérétiques d'éluider la formule aussi simple que décisive dont Théodose faisait la loi universelle. Etes-vous en communion avec le pape Damase ?

allait-on leur dire. Leur réponse affirmative ou négative les rangeait, sans équivoque, parmi les catholiques ou parmi les sectaires. On a pu remarquer que Théodose ajoutait au nom du pontife romain celui du patriarche d'Alexandrie, le second siège du monde, sans faire mention de l'église d'Antioche, la troisième en dignité hiérarchique. C'est là encore une nouvelle preuve de l'exactitude avec laquelle saint Ascholius l'avait renseigné sur la situation de l'Orient. La division introduite à Antioche par les deux factions catholiques de Mélèce et de Paulin durait encore. Il eût été imprudent d'intervenir par décret dans une question disciplinaire que l'Église seule pouvait trancher. D'ailleurs, quand Théodose « abjurait si nettement la prétention de dogmatiser du haut du trône, prétention qui avait été depuis Constantin la manie de tous les empereurs et le fléau de l'empire ¹, » quand il proclamait solennellement la souveraineté dogmatique et spirituelle du pontife romain, il n'avait garde de se contredire lui-même par une immixtion intempestive dans le domaine de la discipline ecclésiastique. La loi *Cunctos populos* était adressée indistinctement à tous les chrétiens d'Orient, clergé et fidèles. Théodose crut devoir y ajouter un règlement spécial destiné aux évêques, pour prévenir une fin de non-recevoir que les ariens avaient souvent invoquée dans les querelles précédentes. Lorsqu'une condamnation les frappait, ils excipaient d'ordinaire de leur bonne foi et de leur ignorance des règles catholiques, pour échapper aux censures. Théodose déclarait qu'à l'avenir une pareille excuse ne pourrait être admise, et qu'on frapperait comme sacrilèges ceux qui prétendraient couvrir une violation de la loi divine sous le prétexte d'ignorance involontaire.

39. Telles étaient les dispositions d'esprit de Théodose et les mesures énergiques qu'il venait de prendre pour la pacification de l'Église d'Orient, quand Maxime, accompagné de ses évêques consécrateurs, se présenta comme le patriarche légitime de Constantinople. « Le grand prince, dit saint Grégoire, lui fit l'accueil qu'il méritait. Il répondit qu'il ne connaissait à Byzance d'autre évêque

Condam-
nation
de Maxime le
Cynique par
le pape
S. Damase.

¹ M. de Broglie, *l'Église et l'Empire rom.*, tom. cit., pag. 365.

catholique que moi, et l'éconduisit honteusement. Le cynique partit alors pour Alexandrie, où, à force de caresses, de prières, de menaces même, il voulait obtenir du patriarche Pierre des lettres qui le confirmeraient dans son titre usurpé¹. » Théodose, de son côté, fit informer le pape Damase de ce nouvel incident, et se mit en route pour Constantinople. Il voulut être accompagné dans son voyage par saint Ascholius. Chemin faisant, il reçut la réponse du pontife romain. Elle était adressée à l'évêque de Thessalonique. « J'ai été vivement affligé, disait saint Damase, des nouvelles que nous mandait votre dilection. Faut-il qu'un pareil scandale se soit produit en un temps où, par la miséricorde de Dieu, il nous est donné de voir les hérétiques partout confondus ? Je ne sais quels évêques venus d'Égypte, sans aucune mission légitime et au mépris de toutes les règles canoniques, se sont arrogé le droit de sacrer en qualité de métropolitain de Constantinople un cynique aussi étranger à notre profession par son habit que par ses mœurs. Je ne puis me rendre compte d'une pareille audace et d'un complot si pervers. C'est bien là un trait de l'ennemi des âmes, qui a voulu par ce moyen fournir aux hérétiques un nouveau sujet de calomnies contre nous. Heureusement du reste, les fidèles de Constantinople n'ont pas permis au loup d'envahir la bergerie. La parole de l'Évangile s'est réalisée : « Toute plantation que mon Père céleste n'aura point faite sera arrachée. » Apprenons cependant par de tels exemples à résister énergiquement avec les armes épiscopales et à défendre le troupeau de Jésus-Christ confié à nos soins. La philosophie, amie de la sagesse du siècle, est ennemie de la foi ; sous les couleurs d'une trompeuse espérance, elle cache la ruine de la charité. » Après cette condamnation nette et positive de l'évêque intrus, le pape conseillait à Théodose de réunir à Byzance un concile qui mettrait fin, par une élection régulière, au schisme dont souffrait depuis si longtemps cette église. « On choisira, disait le pape, un évêque intègre et sans reproche, dont l'autorité, le mérite et les vertus achèveront de pacifier les

¹ S. Greg. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 1005-1025.

esprits. Ainsi, quand tout l'univers catholique jouit maintenant d'une paix profonde, les catholiques d'Orient entreront enfin dans le concert d'harmonie et d'union que Dieu réservait à nos jours ¹. »

40. Si Théodose avait pu un seul instant hésiter sur la conduite à tenir vis à vis de Maxime le cynique, la lettre pontificale aurait fixé ses incertitudes. Mais ce n'était pas de ce côté que le prince craignait des embarras. En arrivant à Constantinople, le 24 novembre 380, son premier soin fut de mander l'évêque arien Démophile de Bérée. Soumettez-vous, lui dit-il, vous et votre troupeau, à la foi catholique; embrassez la communion du pape Damase. Ainsi la paix sera rétablie, et vous pourrez conserver, après une réélection canonique, le siège de Constantinople. — Démophile montra une obstination assez peu familière aux ariens. D'ordinaire ils cédaient avec un empressement servile à tous les ordres émanés d'un empereur quelconque, sauf à profiter des circonstances pour éluder plus tard leurs engagements. Démophile n'agit point ainsi. Peut-être croyait-il par sa résistance intimider un empereur jeune encore, qui mettait pour la première fois le pied dans la capitale de l'Orient. S'il eut cette pensée, il fut cruellement déçu. On pouvait intimider Valens, non Théodose. « Allez, lui dit le prince. Vous fuyez la paix, moi je vous ferai fuir à votre tour! » Quelques heures après, un message impérial signifiait au clergé hérétique d'avoir à évacuer toutes les églises de la ville et en particulier la principale, celle des Saints-Apôtres, où étaient déposés les restes mortels de Constantin le Grand. Théodose manda saint Grégoire. Voici comment ce dernier raconte l'entrevue. « A mon approche, l'empereur me combla d'attentions pleines de tendresse et de bienveillance. Je ne veux pas rappeler ici tout ce que son accueil eut de gracieux et d'aimable. A Dieu ne plaise que je cherche une satisfaction d'amour-propre dans de tels souvenirs! Il m'exprima sa volonté de me voir accepter le titre épiscopal de Constantinople, et officier solennellement le lendemain dans la basilique des Saints-Apôtres. La cité tout entière vous demande pour évêque, me

Arrivée
de Théodose
le Grand à
Constanti-
nople. Expul-
sion de
Démophile
de Bérée.

¹ Damas., *Epist* v; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 365.

dit-il. Dieu se sert de moi pour vous ouvrir les portes de ce temple et vous récompenser de vos généreux labeurs. — Cette parole m'effraya. Il était plus facile en effet de la prononcer que de l'accomplir. Je connaissais la fureur des ariens ; je savais qu'ils ne céderaient qu'à la force ; je prévoyais des scènes de meurtre et de sang. Je pris la liberté de le dire au prince, tout en lui témoignant la reconnaissance que j'éprouvais pour sa bonté. Il me rassura en souriant, maintint sa décision, et me donna rendez-vous pour le lendemain au palais dès l'aube du jour. Jésus-Christ, mon Dieu, m'écriai-je, vous qui avez tant souffert pour nous, dois-je craindre à mon tour de souffrir pour votre nom ? Jusqu'ici votre bras m'a soutenu au milieu de mes épreuves, assistez-moi encore dans ce dernier combat ¹. »

Entrée de
S. Grégoire
de Nazianze
dans la
basilique des
Apôtres.
Tentative
d'assassinat.

41. « Le lendemain, dès l'aurore, continue Grégoire, j'étais au palais. Un brouillard épais couvrait la ville comme d'un voile sinistre. La basilique des Saints-Apôtres était occupée militairement par des soldats armés, qui en gardaient les avenues extérieures et en occupaient l'enceinte. Autour du temple, la multitude, frémissant de colère, se préparait à une émeute. On entendait de cette foule, nombreuse comme le sable des mers, monter des cris de rage contre moi. Les rues, les places, les portiques des théâtres et des hippodromes, les fenêtres et les toits des maisons étaient encombrés de spectateurs. De toutes parts la même clameur se faisait entendre. C'étaient des sanglots, des larmes, des rugissements. On eût dit une ville prise d'assaut. L'empereur, entouré d'une escorte militaire, sortit du palais ; je le précédais, pâle, tremblant, respirant à peine. Mes regards ne rencontrant partout que des menaces, je les tins fixés vers le ciel. A chaque pas, des femmes, des vieillards, des enfants se jetaient aux pieds de Théodose, réclamant Démophile, leur pasteur et leur père. Le héros, calme et impassible, continuait sa route. Enfin, sans presque savoir comment j'y étais venu, je me trouvai sous les voûtes de la basilique. Me prosternant alors et levant les mains au ciel, j'enton-

¹ S. Greg. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 1305-1325.

nai avec tout le clergé un cantique d'actions de grâces. En ce moment, par une faveur céleste, le soleil dissipant les nuages illumina le temple d'une clarté radieuse. On eût dit que l'empire des ténèbres cédait enfin à la lumière du Christ. Le tabernacle étincelait de mille feux. Une acclamation unanime se fit entendre comme un tonnerre. Grégoire évêque ! disait la foule soudainement convertie. Ce cri se répétait sans interruption. Je fis signe que je voulais parler ; l'agitation se calma un instant et je dis : Frères, cessez, je vous prie, d'acclamer mon nom. C'est l'heure des actions de grâces. Il sera temps ensuite de s'occuper du reste. — Ces quelques paroles eurent l'approbation du peuple ; l'empereur lui-même me félicita de ma réserve, et les saints mystères s'accomplirent au milieu du silence et du recueillement. Quand je quittai la basilique, d'où je n'aurais pas cru pouvoir sortir vivant, le peuple agenouillé me baisait les mains ¹. » — La victoire du catholicisme n'avait pas coûté une goutte de sang. Les ariens faillirent cependant répondre par un assassinat à la modération de Théodose. « Un jour que j'étais retenu chez moi par la maladie, continue saint Grégoire, une troupe d'assez mauvaise mine pénétra jusqu'à mon lit et m'éveilla en sursaut. Que voulez-vous, mes amis ? leur demandai-je. — Vous voir, dirent-ils, et remercier Dieu et l'empereur de nous avoir donné un tel évêque ! — Puis, se jetant à genoux, ils me demandèrent la bénédiction et se retirèrent. Mais tous n'étaient point partis. Un jeune homme restait dans un coin de la chambre, le visage pâle, les cheveux en désordre, le regard enflammé. Après quelques minutes d'anxiété terrible, je le vis se précipiter à mes pieds, versant un torrent de larmes et poussant des cris inarticulés. Qui êtes-vous ? lui dis-je. D'où venez-vous ? Que puis-je faire pour vous être utile ? — Sans répondre à mes questions, il redoublait de sanglots et de larmes en me serrant convulsivement les mains. J'essayai de le relever et touché de son état je pleurais moi-même, lorsqu'enfin il m'avoua que les ariens l'avaient chargé de m'assassiner. J'étais venu dans

¹ S. Greg. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 1325-1435.

ce dessein, dit-il. O mon père, j'ai voulu commettre un tel forfait! Mes larmes pourront-elles jamais expier un tel crime? — Mon fils, lui dis-je, allez en paix et que Dieu vous protège comme il vient de me protéger moi-même. Songez dans l'avenir à demeurer toujours digne de Dieu et de moi ¹. »

Loi
de Théodose
contre les
hérétiques.

42. L'attentat des ariens contre saint Grégoire rappelait celui qu'ils avaient consommé naguère sur la personne de saint Eusèbe de Samosate. Des deux côtés, la victime avait pardonné au bourreau. C'est là le trait caractéristique des luttes entre la vérité et l'erreur. L'Église catholique pardonne toujours, et toujours on recommence à la persécuter. Depuis quarante ans, que de massacres, d'exils et de proscriptions, l'arianisme n'avait-il pas commandés, inspirés, exécutés contre les catholiques fidèles! Cependant l'heure était venue où, sans représailles, la main de Dieu, par l'organe d'un grand homme, mettait un terme à tant de cruautés impunies et relevait l'Église abattue. Le 10 janvier 381, Théodose promulguait un nouveau décret, plus explicite que celui de Thessalonique, et qui ne permit plus aux ariens de se méprendre sur la ferme volonté de l'empereur. « Aucune église, disait Théodose, ne sera laissée aux hérétiques pour y tenir leurs conventicules. Nous révoquons toutes les concessions de ce genre qui auraient pu être sanctionnées précédemment. Toute réunion illicite doit cesser; que le nom du Dieu unique et suprême soit partout célébré. Que la foi de Nicée, transmise par nos ancêtres, confirmée par tous les témoignages de notre religion, soit observée et maintenue. Que les souillures de Photin, le poison du sacrilège Arius, la perfidie d'Eunomius, en un mot toutes les monstrueuses erreurs des sectaires soient, avec les noms de leurs auteurs, effacés de toute mémoire. Ceux-là seuls devront être regardés comme sincères observateurs de la foi de Nicée, et comme véritables catholiques, qui reconnaissent le Dieu tout-puissant et Jésus-Christ son Fils, Dieu et consubstantiel avec lui, Dieu de Dieu, lumière de lumière; qui confessent la divinité du Saint-Esprit, par lequel nous recevons les grâces du Père;

¹ S. Greg. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 1440-1475.

en un mot, ceux qui reconnaissent et adorent avec une foi pure et entière l'indivisible Trinité. Telles sont les vérités certaines que nous devons croire. Que ceux qui ne voudront point les embrasser cessent de se donner pour catholiques; qu'ils soient marqués comme d'un sceau infâme du nom de leur hérésie; qu'on les bannisse des églises et qu'on ne tolère aucune réunion d'hérétiques dans l'enceinte des villes. S'ils osaient tenter quelque entreprise factieuse dans le but de s'emparer d'une église, nous voulons qu'ils soient bannis de la cité; enfin nous ordonnons que par tout l'univers les églises soient rendues à ceux qui professent la foi de Nicée ¹. » On le voit, Théodose reprenait franchement l'idée Constantinienne. Il voulait l'unité religieuse dans l'Église. Sans persécuter personne, il mettait son épée au service de cette grande et noble cause. Il ne tuait pas les hérétiques, mais il exigeait qu'ils portassent leur nom, et leur défendait d'usurper celui des catholiques. Il ne pénétrait pas dans le domaine de la conscience, mais il ne permettait pas que les églises bâties par les catholiques fussent la proie des ennemis du catholicisme. Il laissait les Ariens, les Photiniens, les Eunoméens, libres dans leur for intérieur; mais il leur interdisait toute propagande et toute entreprise factieuse. Je ne sais si le libéralisme actuel consentirait à louer de pareilles mesures. Singulière tendance de l'esprit moderne, qui permet à l'erreur tous les excès et ne laisse à la vérité aucun droit de légitime défense, pas même celui de simple précaution! Quoi qu'il en soit, Théodose fut grand par ce côté même qui offusque le libéralisme. Il comprit qu'au-dessus de ce qu'on nomme le droit individuel, un chef d'empire doit se préoccuper de l'intérêt général. Il comprit que la vérité est l'unique sauvegarde des nations; que s'il faut plaindre et ménager les errants, il faut aussi repousser l'erreur comme un poison social.

43. Pendant que la ville de Constantinople, si longtemps opprimée par l'Arianisme, lisait le décret où Théodose affirmait de la sorte sa foi religieuse, un spectacle solennel apprenait à la

Atharic,
roi des Goths,
à Constantinople.

¹ *Cod. Theod.* xvi, tit. V, l. VI.

population que son nouveau maître était aussi habile politique qu'orthodoxe sincère. Le vieux roi des Goths, Athanaric, celui-là même qui avait juré sur le cadavre d'Hermanaric son père de ne jamais poser le pied sur le territoire romain autrement qu'en ennemi, venait chercher un asile à la cour de l'empereur et implorer son appui pour ressaisir la couronne paternelle. Seul, sans armes, sans crédit, le monarque fugitif se confiait à la générosité de Théodose. Lui aussi, païen obstiné, ennemi de l'évêque Ulphilas et de la foi chrétienne, il avait jadis au nom de l'erreur proscrit la vérité et fait couler le sang des martyrs. Les fureurs de Valens contre les catholiques lui avaient paru un modèle à suivre contre tous les chrétiens en général. Le martyrologe a inscrit le nom de ce roi barbare à côté de celui de Sapor. Ses plus illustres victimes avaient été saint Nicétas, brûlé par ses ordres à petit feu, l'an 371, et saint Sabas le Goth, noyé en 372 dans les eaux du Mursovo, l'un des affluents du Danube. La persécution n'avait pas réussi à Athanaric. Valens son modèle avait abandonné le roi Goth à sa mauvaise fortune. Théodose lui fit une réception brillante. Il était bon de montrer à ce païen qu'un empereur catholique savait honorer dans le malheur le caractère royal. Il était bon d'apprendre aux Byzantins que les rois barbares, naguère la terreur de Valens, devenaient les suppliants de Théodose. Enfin, il importait surtout d'apprendre aux barbares eux-mêmes que l'empire romain, assez généreux pour donner l'hospitalité à leurs monarques déchus, serait au besoin assez puissant pour les rétablir sur le trône. La pompe déployée pour la réception d'Athanaric fut une glorieuse réparation de la défaite d'Andrinople. Les Byzantins le comprirent. Toute la ville était en fête. Théodose attendit son hôte royal aux portes de Constantinople. Les deux souverains traversèrent ensemble les rues de la cité, au bruit des acclamations populaires. Ils furent reçus au palais par l'orateur Thémistius, qui les salua d'une harangue officielle dont le malheureux Athanaric, s'il la comprit, dut regretter la faconde, car il en fit les principaux frais. « Je ne viens pas vous flatter, disait le panégyriste à Théodose. Il ne s'agirait point à un vieillard tel que moi, qui vécus dans l'intimité

de tant de souverains, de commencer mon rôle d'adulateur vis-à-vis du prince le plus pieux, le plus sincère, le plus magnanime de tous ceux que j'ai connus. A quoi d'ailleurs me servirait la flatterie sous un règne où la liberté et l'indépendance du langage sont devenues sans péril? Mais la vérité toute nue suffit à votre éloge. Comme l'aimant attire le fer, ainsi votre clémence, auguste empereur, attire sans combat les rois barbares. Voyez celui-ci ; autrefois gonflé d'orgueil et de haine contre le nom romain, il entre aujourd'hui en suppliant dans la cité impériale! Il peut voir, sous les portiques du palais, une statue de son père élevée par le grand Constantin, comme gage d'une alliance recherchée alors, aujourd'hui spontanément offerte. » — Il faut espérer qu'Athanaric savait assez peu de grec pour ne rien comprendre au discours du rhéteur. Ajoutons qu'il eût été digne de Théodose de supprimer du catalogue des fonctionnaires les panégyristes à gages. Mais peut-être, dans le milieu avili de Byzance, cette mesure aurait-elle soulevé des émeutes. Athanaric loua beaucoup mieux l'empereur quand dans sa simplicité barbare il s'écria, au milieu de toutes les splendeurs de Constantinople : On m'avait dit vrai sur cette grande cité. Je vois aujourd'hui de mes yeux ce que je ne voulais pas croire jadis. L'empereur de Rome est un dieu sur terre; l'attaquer, c'est conspirer contre soi-même. — Le vieil Athanaric ne survécut guère à tant d'émotions. Quelques semaines après il mourut. Théodose lui fit des funérailles magnifiques, et les Goths reconnaissants vinrent jurer à l'empereur une fidélité inviolable.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT DAMASE (366-384).

Troisième période (381-384).

§ I. CONCILE DE CONSTANTINOPLE II^e ŒCUMÉNIQUE.

1. Ouverture du concile. Transaction entre saint Méléce et Paulin d'Antioche. — 2. Théodose le Grand et saint Méléce. — 3. Saint Grégoire de Nazianze proclamé évêque de Constantinople. — 4. Mort de saint Méléce. Son panegyrique par saint Grégoire de Nysse. — 5. Discussion au sein du concile sur la question de donner un successeur à saint Méléce. Discours de saint Grégoire de Nazianze. — 6. Inopportunité du discours de saint Grégoire de Nazianze. Flavien est élu pour succéder à saint Méléce. — 7. Les évêques égyptiens au concile. Discussion sur les translations de sièges en général et sur la situation canonique de saint Grégoire de Nazianze en particulier. — 8. Démission de saint Grégoire de Nazianze. — 9. Discours d'adieu prononcé par saint Grégoire de Nazianze dans la basilique des Apôtres. — 10. Élection de Nectaire au siège vacant de Constantinople. — 11. Condamnation des trente-six évêques pneumatomaques. — 12. Adjonctions œcuméniques au symbole de Nicée, empruntées à saint Epiphane par les pères de Constantinople. — 13. Lettre synodale au pape Damase. — 14. Le III^e canon du concile de Constantinople. Son défaut d'œcuménicité. — 15. Translation des reliques de saint Paul de Constantinople. Décret de Théodose donnant force de loi aux décisions dogmatiques du concile.

§ II. SAINT AMBROISE ET L'EMPEREUR GRATIEN.

16. Correspondance entre saint Ambroise et Gratien. — 17. Vie épiscopale de saint Ambroise. — 18. Législation politico-religieuse de Gratien. L'autel de la Victoire au sénat de Rome. — 19. L'impératrice Justina et l'empereur Valentinien II. Saint Ambroise à Sirmium. — 20. Traité de *Spiritu Sancto* dédié par saint Ambroise à Gratien. — 21. Les évêques ariens de Mésie : Palladius et Secundianus. Sentiments de saint Martin, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Ambroise sur l'utilité des conciles. — 22. Saint Ambroise au synode d'Aquilée. Condamnation de Palladius, Secundianus et de leurs adhérents. — 23. Condamnation de l'antipape Ursicinus par le sy-

node d'Aquilée. — 24. Saint Ambroise et Maxime le cynique. Erreur et rétractation de saint Ambroise. — 25. Saint Ambroise et le maître des offices Macédonius. Dernière entrevue de saint Ambroise et de Gratien.

§ III. CONCILE DE ROME.

26. Lettre des évêques d'Orient au pape Damase pour s'excuser de venir au concile de Rome. — 27. Arrivée de saint Ambroise à Rome. Ses miracles. — 28. Saint Jérôme secrétaire du concile. Les Apollinaristes. Incident de l'*Homo Dominicus*. — 29. Solution donnée par le concile à la question de l'élection de Flavien à Antioche. — 30. La famine à Rome. L'émeute contre les étrangers.

§ IV. L'USURPATEUR MAXIME.

31. Calomnies païennes contre l'empereur Gratien. — 32. Maxime proclamé empereur par les légions de la Grande-Bretagne. Assassinat de Gratien à Lugdunum. — 33. Homélie de saint Ambroise sur la mort de Gratien. — 34. L'impératrice Justina confie à saint Ambroise le salut de Valentinien II son fils. — 35. Première ambassade de saint Ambroise à Trèves, près de Maxime. — 36. Nouvel incident à propos de l'autel de la Victoire. — 37. Lettre de saint Ambroise à Valentinien II. Symmaque et le pape Damase.

§ V. MORT DU PAPE DAMASE.

38. Saint Jérôme secrétaire du pape Damase. — 39. Projet d'un nouveau concile réuni par Théodose à Constantinople. — 40. Saint Amphiloque d'Icone et Théodose le Grand. Dissolution de l'assemblée. — 41. Grandeur et succès de Théodose en Orient. — 42. Lettre du pape Damase aux évêques d'Orient. — 43. Mort du pape Damase.

§ I. Concile de Constantinople II^e Œcuménique.

1. Quelques mois après, s'ouvrait à Byzance un concile qui devait être le deuxième œcuménique (381). Cinquante-six ans s'étaient écoulés depuis l'auguste réunion de Nicée, où le premier anathème avait été lancé contre Arius. Maintenant l'Esprit-Saint allait porter le dernier coup à toutes les sectes rebelles qui s'abritaient encore sous le nom du fameux hérésiarque. Pour obéir aux vœux du pape Damase, le nouveau Constantin avait adressé des lettres de convocation aux évêques de l'Asie-Mineure et de la Syrie. L'objet principal du concile, dans la pensée de saint Damase et de Théodose, était de mettre fin au double schisme qui divisait l'église d'Antioche et celle de Constantinople. On ne se proposait d'abord rien

Ouverture
du concile.
Transaction
entre saint
Mélèce et
Paulin d'An-
tioche.

autre chose. Voilà pourquoi les lettres de convocation se restreignirent dans l'origine aux évêques des provinces directement intéressées et ne s'étendirent ni à la Macédoine, ni à l'Égypte. Mais, sous le souffle de l'Esprit divin, le champ s'élargit plus tard : de provincial qu'il était au début, le concile de Constantinople devint véritablement œcuménique. Dès le premier jour, cent-cinquante évêques étaient réunis. Les plus grands noms et les plus héroïques vertus brillaient au sein de cette assemblée : Saint Grégoire de Nysse et saint Pierre de Sébaste, frères du grand Basile ; Helladius, son disciple et successeur sur le siège de Césarée ; saint Amphiloque d'Icone, saint Cyrille de Jérusalem et Gélase de Césarée en Palestine, son neveu ; saint Eulogius d'Edesse, saint Pelagius de Laodicée, saint Abraham de Batna, saint Vitus de Charres ; Antiochus de Samosate, digne successeur du martyr saint Eusèbe ; saint Isidore de Cyr, Optimus d'Antioche de Pisidie, et Diodore de Tarse. « L'attention publique, dit M. de Broglie, se portait plus particulièrement sur Méléce, cet illustre confesseur ami de Basile, qui pendant vingt années du plus laborieux épiscopat n'avait cessé d'être en butte aux attaques des ariens et à celles des catholiques eux-mêmes. Dans ces épreuves diverses, il s'était rendu si cher à ses diocésains que l'on trouvait partout son portrait dans Antioche, sur les bagues, sur les coupes, dans les salons des palais et les *cubicula* des femmes. C'est saint Jean Chrysostome qui nous apprend ces détails ¹. Méléce venait de donner une dernière preuve de son dévouement à l'Église. Avant de quitter Antioche, il était allé trouver Paulin, son compétiteur, et lui avait proposé de concilier leur différend par une transaction. L'offre qu'il lui faisait était celle-ci : gouverner en commun le diocèse de leur vivant, ce qui leur était possible, puisqu'il n'y avait entre eux aucune différence de foi, et ne point donner de successeur au premier des deux qui viendrait à mourir. La proposition avait d'autant plus de mérite, de la part de Méléce, que les officiers impériaux, envoyés pour réinstaller les évêques orthodoxes, s'étaient

¹ S. Joan. Chrysost., *Himl. de Melet.*

décidés en sa faveur et voulaient destituer Paulin. Ce dernier, après quelque hésitation, avait consenti à accepter au moins la seconde partie de l'arrangement, à laquelle adhérèrent tous les prêtres d'Antioche, et Méléce, en arrivant à Constantinople, eut la satisfaction d'annoncer à ses collègues qu'ils auraient une querelle de moins à apaiser ¹. »

2. Constantin avait assisté en personne aux séances du concile de Nicée. Cet exemple illustre fournit aux princes ariens ses successeurs un précédent dont ils abusèrent en pesant de leur autorité sur tant de réunions épiscopales. Théodose déclara son intention de ne point paraître aux sessions du concile de Constantinople. Seulement il annonça le désir de recevoir au palais une visite de tous les évêques réunis. « Or, dit Théodoret, l'empereur voulait surtout connaître Méléce, qu'il n'avait jamais rencontré jusque-là. Mais par une singularité dont on ne comprit que plus tard le motif, il défendit à ses officiers de lui désigner le saint évêque, au moment où il se trouverait avec ses cent-cinquante collègues à l'audience impériale. La vénérable assemblée entra dans la grande salle et se rangea autour du trône. Quelle ne fut pas la surprise générale, quand on vit Théodose quitter son siège, et perçant la foule, marcher droit au grand Méléce ! Il le saisit dans ses bras, comme un fils qui reverrait le meilleur des pères après une longue séparation : il lui baisait les yeux, les lèvres, la poitrine, la tête et la main droite. Méléce, interdit, confus, partageait l'étonnement universel. Enfin Théodose leur dit : Quelques jours avant ma proclamation si inattendue au trône d'Orient, j'eus une vision durant mon sommeil. Il me semblait être à Antioche. L'homme de Dieu, le pontife Méléce, s'approchant avec majesté, plaçait sur mes épaules un manteau de pourpre, puis, de sa main droite, il déposait sur mon front la couronne impériale. Or je viens de reconnaître Méléce tel qu'il m'apparut dans cette vision. Voilà pourquoi j'ai baisé avec des transports de reconnaissance la main auguste qui me couronna la première au nom du

Théodose
le Grand et
S. Méléce.

¹ *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. cit., pag. 423-425.

Dieu vivant. — Après cette explication, Théodose sauva avec un affectueux respect tous les autres évêques, les appelant ses pères, et les exhortant à accomplir courageusement l'œuvre de la pacification de l'Église ¹. »

Saint Grégoire de Nazianze, proclamé évêque de Constantinople.

3. Le lendemain la première session fut ouverte sous la présidence de saint Mélèce (mai 381). Nous n'avons plus les actes du concile de Constantinople. Il ne nous en reste que la profession de foi, les canons, et deux lettres synodales. Mais saint Grégoire de Nazianze, dans son autobiographie, nous a retracé les principales phases d'une assemblée à laquelle il prit lui-même une part si considérable. A l'aide de son récit et des indications sommaires fournies par les historiens ecclésiastiques : Théodoret, Socrate et Sozomène, il nous sera possible de suppléer à l'absence des actes eux-mêmes. « L'évêque d'Antioche s'assit au siège de la présidence, dit saint Grégoire. C'était un homme plein de l'Esprit de Dieu, d'une piété angélique, d'une simplicité noble et douce. Son visage respirait le calme de la sainteté et une confiance modeste. Son nom de Mélèce le peignait tout entier, miel par le nom, miel par le cœur ². » Le premier objet soumis à la délibération des pères fut le choix d'un évêque pour le siège de Constantinople. Démophile de Bérée avait disparu, préférant un exil volontaire à la rétractation de ses erreurs et à la réhabilitation qui aurait pu la suivre. Son intronisation, œuvre de Valens, n'avait jamais eu de caractère canonique, en sorte qu'on n'eut pas même à prononcer la déchéance d'un droit qui n'existait pas. Restait à examiner la sacrilège intrusion de Maxime. Elle fut unanimement conspuée. On rédigea à ce sujet le canon suivant : « Les pères ont flétri l'audacieux attentat de Maxime le cynique. Ils déclarent que Maxime n'a jamais été et n'est point évêque ; que toutes les ordinations faites par lui, à n'importe quel degré de la hiérarchie, sont nulles ; enfin que tous les actes perpétrés par lui-même ou en son nom sont nuls et sans valeur ³. » Le concile s'abstint de procéder canoniquement contre

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. VI et VII. — ² S. Greg. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 1514-1525. — ³ Labbe, *Concil.*, tom. II, p. 948.

les évêques égyptiens consécrateurs de Maxime. Ces évêques étaient absents. Le patriarche d'Alexandrie, saint Pierre, terminait en ce moment même, par une mort précieuse aux yeux de Dieu, un pontificat plein de luttes héroïques. Grégoire fut le premier à demander qu'une sentence rigoureuse, quelque justifiée qu'elle eût pu être, ne vînt pas s'ajouter au deuil du patriarcat d'Alexandrie. « Mais alors, continue saint Grégoire, je me vis l'objet d'une démonstration enthousiaste. Les pères vinrent me prendre. Malgré mes larmes et ma résistance, ils me firent asseoir sur le trône vénérable des évêques de Constantinople et m'en donnèrent le titre. Longtemps je refusai ; mais enfin j'acquiesçai à leurs instances. O Verbe de Dieu, vous savez le motif qui détermina mon adhésion ! J'espérais, en acceptant cette dignité redoutable, servir de trait d'union entre les catholiques et les dissidents. J'espérais clore enfin, pour une église trop longtemps désolée, l'ère des révolutions et des tempêtes ¹. »

4. Les espérances de Grégoire devaient être une illusion ; mais ce fut lui qui se manqua à lui-même. Avec la faiblesse habituelle de son caractère, il se trouva bientôt débordé par les événements. Ce fut un immense malheur, non point pour Grégoire dont la sainteté personnelle achevait de se purifier au milieu de pareilles épreuves, mais pour l'église d'Orient qui, avec un guide tel que lui, aurait pu éviter pour jamais la voie du schisme où plus tard elle devait s'engager si déplorablement. Tous les regrets ici sont superflus. Il manquait à Grégoire, malgré son immense talent et ses admirables vertus, la connaissance des hommes et la virilité de décision que saint Basile, son ami, avait possédés en un degré si éminent. Toutefois ces réflexions que l'historien peut se permettre après coup, avec la connaissance complète des événements et de leurs conséquences, auraient semblé alors non moins téméraires que prématurées. Constantinople assista avec ivresse à l'intronisation régulière de saint Grégoire. L'empereur en témoigna publiquement sa joie aux pères du concile. Des fêtes

Mort de
saint Méléce
Son pané-
gyrique par
S. Grégoire
de Nyssa.

¹ S. Greg. Naz., loc. cit., v. 1525-1550.

solennelles marquèrent cet heureux avènement. Tous les nuages semblaient dissipés, lorsqu'une nouvelle désastreuse se répandit dans la ville. Méléce, le divin Méléce, comme on aimait à l'appeler, venait de mourir. Une fièvre violente l'avait emporté en quelques heures. Ses funérailles furent célébrées avec une magnificence extraordinaire. Le corps avait été embaumé, afin de pouvoir être transporté à Antioche, où il devait reposer près de ses chers diocésains. Tous les pères du concile, un cierge à la main, conduisirent le cercueil à la basilique constantinienne. Saint Grégoire de Nysse fit l'éloge du défunt. « Un nouvel apôtre, dit-il, vient d'aller prendre place dans les rangs de la phalange apostolique. Les saints ont appelé à eux le saint; le martyr a rejoint ses frères; le confesseur, ses émules dans les combats de la foi; le vainqueur, ses compagnons de victoire. O père, vous triomphez maintenant dans les tabernacles éternels, mais nous, orphelins sur cette terre, nous vous pleurons! C'était l'heure où nous avions le plus besoin de vos conseils, et vos conseils nous manquent. C'était l'heure du grand combat contre l'hérésie, vous nous guidiez dans la lutte, et soudain votre direction nous fait défaut. L'Église affligée attendait le remède à ses maux et le médecin nous est enlevé! Je voudrais élever ma voix à la hauteur de notre affliction! En perdant ce chef vénérable, nous avons perdu notre force, notre grandeur, notre espérance. Il s'est donc éteint, ce regard qui reflétait la céleste lumière; elles sont fermées, ces oreilles où vibrait l'écho des enseignements divins, cette bouche qui ne s'ouvrit jamais que pour la vérité! O Église de Dieu, quelle perte pour toi! O cité d'Antioche, quel deuil et quel désespoir! Tu l'as connu, tu l'as aimé, et maintenant tu le pleures, celui qui rappelait la mansuétude de David, la sagesse de Salomon, la douceur de Moïse, la perfection de Samuel, la pureté de Joseph, l'inspiration de Daniel, le zèle d'Élie, la sublimité de Jean, l'invincible ardeur du grand Paul. Au moins, quand Élie montait au ciel, son disciple Elisée recueillait le manteau du prophète! mais aujourd'hui Élie disparaît et ne laisse point d'Elisée. Les voies de Sion pleurent. Vous les voyez les rues de cette immense capitale, encombrées d'une multi-

tude éplorée. Les lamentations rappellent celles de Ninive. Comme les enfants d'Israël captifs sur les rivages de Babylone et suspendant leurs lyres aux saules du chemin, ainsi nous pleurons. Prenez garde cependant. L'époux de l'Église, le saint, le guide, le père nous a quittés, mais sans cesser d'être au milieu de nous. Nos yeux ne le voient plus, mais son âme nous contemple. Notre pontife, dépouillant son enveloppe mortelle, a pénétré dans le sanctuaire céleste, où il voit Dieu non plus en énigme et comme à travers un miroir, mais face à face dans la plénitude des clartés divines. Il intercède pour nous, il prie pour son peuple. Frères, vous qui allez transporter les ossements de cet autre Joseph sur la terre de la patrie, que cette pensée soit votre force et votre consolation. Ne pleurez point comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Dites aux fidèles d'Antioche ce que vous avez vu et entendu ; racontez-leur les grandes choses qu'a faites ici leur père. Parlez-leur de ce concours d'un peuple entier, vaste comme l'Océan, nombreux comme les sables du rivage, autour du corps d'un saint. Dites-leur les magnificences funèbres de cette basilique des Apôtres. Dites-leur comment la foule se disputait un morceau du suaire ou des vêtements de cet illustre mort. Ajoutez que l'empereur est venu lui-même s'associer au deuil de la cité, et consolez-vous mutuellement dans ces entretiens suprêmes ¹. » Après ce panegyrique où le frère de saint Basile avait fait revivre l'éloquence fraternelle, le corps de Méléce fut porté solennellement à Antioche. Théodose avait donné des ordres pour qu'il fût reçu avec pompe dans toutes les cités intermédiaires. Les restes du grand évêque furent déposés dans le temple qu'il avait fait bâtir en l'honneur de saint Babylas.

5. La présidence du concile revenait à saint Grégoire de Nazianze, en sa qualité d'évêque de Constantinople. En effet, si grand que fût Méléce, ce n'étaient ni son mérite, ni son crédit près de l'empereur, ni ses hautes vertus, qui lui avaient valu la préséance, mais uniquement son titre de patriarche d'Antioche, lequel, en

Discussion
au sein
concile
la questi-
de donn
un succès.
à S. Mélé-
Discours
S. Grégoi-

¹ S. Greg. Nyssen., *Oratio funebris Meletii*, passim ; *Patr. græc.*, tom. XLVI, col. 851-863.

l'absence d'un légat du pape et du patriarche d'Alexandrie, primait tous les autres. Par une raison analogue, le titulaire de Constantinople devenait de droit le chef du concile ; et c'est ce qui eut lieu sans aucune contestation. Les dissidences devaient surgir du côté où on les attendait le moins. La mort de Méléce, si regrettable et si prématurée, semblait devoir mettre fin au schisme d'Antioche. Aux termes de la convention récemment signée entre Méléce et son compétiteur, il n'y avait pas lieu de procéder à une élection nouvelle. Paulin restait seul évêque légitime d'Antioche. Cette solution, prévue et autorisée d'avance par le pape Damase, était aussi juste que naturelle. Saint Grégoire voulut la faire adopter. Il eut le tort de la soutenir avec une chaleur excessive. Les assemblées délibérantes n'aiment pas à se voir imposer des opinions toutes faites. La proposition de saint Grégoire souleva d'énergiques résistances, et dès le premier jour on put s'apercevoir qu'elle ne serait point ratifiée. Les motifs des contradicteurs n'étaient pas sans quelque gravité. On sait que Paulin avait toujours été vu favorablement par le souverain pontife et par l'épiscopat d'Occident. Mais ses partisans n'avaient pas autant que lui mérité cette haute sympathie, ou du moins ils ne l'avaient pas justifiée par une semblable modération. Leurs violences avaient plus d'une fois irrité les Orientaux. On se rappelle combien saint Basile lui-même avait eu à en souffrir. Un grand nombre d'évêques étaient dans le même cas. Il leur répugnait de donner à une faction jusque-là détestée le gouvernement du premier siège de l'Asie. Il est vrai que saint Grégoire offrait lui-même l'exemple de l'abnégation personnelle, en soutenant un parti qui l'avait jadis enveloppé, ainsi que Basile, dans une haine commune. Mais on pouvait admirer cet exemple de désintéressement, sans se croire forcé à l'imiter. Telles étaient les dispositions de la majorité de l'assemblée. Je ne parle pas de quelques jeunes évêques, moins circonspects et moins respectueux, lesquels disaient hautement qu'en somme, dans une question de discipline locale, l'Occident n'avait rien à commander à l'Orient, et qu'après tout Notre-Seigneur Jésus-Christ n'était point né à Rome mais à Bethléem. Ces exagé-

rations d'idées et de langage prouvaient malheureusement les tendances schismatiques qui devaient être dans l'avenir si funestes à l'église d'Orient. Mais elles ne dépassaient point alors le cercle d'une minorité fort restreinte et très-peu accréditée. Peut-être, avec plus de connaissance des hommes et plus d'habileté à les conduire, saint Grégoire eût-il triomphé de la difficulté. Peut-être aussi la malencontreuse aventure de Maxime le cynique lui enlevait-elle le crédit que méritaient ses talents et ses vertus. Il essaya une dernière fois de ramener à son sentiment les pères du concile. « Qu'allez-vous faire ? s'écria-t-il. Vous ne songez qu'à ménager vos intérêts particuliers dans une seule cité, et vous allez y rallumer l'incendie au lieu de l'éteindre. N'espérez pas me rendre complice d'une pareille démarche. Je vois de plus haut, et je vous propose un but plus élevé. Il s'agit de l'univers entier, que l'Homme-Dieu racheta au prix de tout son sang. C'est la paix du monde catholique qu'il vous faut asseoir aujourd'hui sur une base inébranlable. Le siège d'Antioche eût-il été disputé par deux anges (et Dieu sait que je regrette plus que personne celui que nous pleurons !) encore faut-il dire que la querelle ne vaudrait pas le risque qu'elle fait courir. Ou plutôt, si rapprochés des anges que puissent être Méléce et Paulin, plus éloignés sont-ils de tout ce qui ressemble à la division et à la discorde. Tant que vécut le divin Méléce, tant qu'on pouvait redouter de la part des Occidentaux une décision peu favorable, il importait de laisser subsister le *statu quo* dans l'église d'Antioche. L'Occident a la garde des lois ; on pouvait le ramener par la douceur et espérer qu'avec le temps il serait plus exactement renseigné sur la situation véritable. Mais aujourd'hui, quand Dieu lui-même a tout disposé pour la paix, que nous reste-t-il à faire ? Laissez-moi vous le dire, avec l'expérience que m'ont donnée les ans, avec la modération et le désintéressement d'un vieillard qui n'a plus rien à ambitionner en ce monde. Il faut laisser le siège d'Antioche à Paulin qui l'occupe en ce moment. Que voyez-vous de si périlleux dans cette solution ? Paulin est affaibli lui-même sous le poids des années. Il ne tardera guère à remettre entre les mains de Dieu l'âme qu'il en a reçue. Après sa mort, évêques et

peuple de concert lui donneront, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, un successeur qui réunira tous les suffrages. Tel est l'unique moyen de sortir de la difficulté actuelle. Je vous l'expose en toute simplicité et justice. S'il en était un seul parmi vous qui suspectât ma sincérité, je n'ai qu'un dernier mot à dire. Je suis prêt à quitter ce trône où l'on m'a fait asseoir. J'irai dans la solitude chercher une vie moins glorieuse, mais plus calme et plus éloignée des passions humaines. »

Inopportunité
du discours
de saint Gré-
goire de Na-
zianze.
Flaviens est
élu pour suc-
céder à saint
Mélèce.

6. Ce discours était plus éloquent qu'habile. Offrir sa démission à une assemblée, comme pour la forcer dans ses derniers retranchements, c'est risquer de se voir prendre au mot. Ni Basile, ni Mélèce n'eussent commis une telle imprudence. Au fond, la chaleur apportée dans les débats par celui même qui devait les modérer et les contenir n'était pas opportune. Il y avait au moins de la témérité à reprocher à tout un concile de traiter la question d'Antioche à l'unique point de vue de l'intérêt personnel. Tant de saints évêques, auxquels s'adressait l'orateur-président, pouvaient à juste titre se trouver offensés d'un pareil langage. Le but que voulait atteindre saint Grégoire n'avait pas non plus l'importance qu'il lui attribuait. Depuis vingt ans, l'église d'Orient et Rome elle-même admettaient la simultanéité de deux évêques catholiques à Antioche. Tout anormale que fût cette situation, canoniquement parlant, elle n'offrait cependant aucun danger pour la foi et les mœurs. La prolongation d'un pareil état de choses pouvait être regrettable, mais elle n'entraînait pas les périls que saint Grégoire voulait en faire sortir. La paix du monde catholique ne tenait en aucune façon à la question spéciale du double épiscopat d'Antioche. Saint Grégoire se plaçait donc sur le terrain de l'exagération, le moins solide de tous. Tant il est vrai que le génie et la vertu ne préservent pas toujours des faiblesses de l'humaine nature! Un tumulte indescriptible accueillit cette allocution. « Une troupe de geais ou de guêpes, dit saint Grégoire, ne saurait faire plus de bruit; un tourbillon chassé par la tempête ne soulève pas plus de poussière; ce fut un véritable ouragan. » La proposition fut rejetée et Gré-

goire, engagé par sa téméraire déclaration, quitta le concile. Dans sa pensée, une démission entraînait l'autre. Il cessa d'habiter le palais épiscopal attenant à la basilique constantinienne, et se retira dans une maison isolée, voisine de l'Anastasio. Cependant le concile maintint sa décision et élut le prêtre Flavien comme successeur de Méléce.

7. La retraite de Grégoire avait lieu au moment où saint Ascholius, à la tête des évêques de Macédoine, et le nouveau patriarche d'Alexandrie, Timothée, frère et successeur de saint Pierre, à la tête des évêques égyptiens, arrivaient pour prendre part aux délibérations du concile. Théodose les avait convoqués à la demande des pères, dans l'intention de donner plus de solennité à la sentence qu'on se disposait à porter contre les Pneumatomaques. Ces derniers, représentés par trente-six évêques dont les plus connus étaient Eleusius de Cysique et Marcien de Lampsaque, venaient eux-mêmes de se rendre à Constantinople. On allait ainsi aborder la question dogmatique. Le concile, par une décision qui devait s'inscrire au symbole de la foi, allait prendre un véritable caractère d'œcuménicité. Les amis de saint Grégoire le suppliaient de revenir sur sa détermination précipitée, et de ne pas abdiquer le rôle qui lui était échu alors qu'il devenait le plus glorieux. Peut-être leurs prières auraient-elles fini par triompher de sa résistance, sans un incident assez inattendu qui le confirma plus que jamais dans sa précédente résolution. Timothée, en sa qualité de patriarche d'Alexandrie, avait pris la présidence. De concert avec saint Ascholius et en conformité avec les instructions du pape Damase, il appela d'abord l'attention du concile sur une règle canonique dont la violation flagrante depuis cinquante ans avait puissamment contribué aux succès de l'Arianisme et jeté le trouble dans presque toutes les églises d'Asie. Il s'agissait des perpétuels changements de sièges épiscopaux, opérés arbitrairement, sans élection légitime, sans ratification de l'autorité métropolitaine, au gré du caprice des empereurs ou de l'ambition de prélats intrigants. Les exemples de ces translations irrégulières avaient été nombreux, sous les règnes de Constance et de Valens. On les passa tous en revue, en les flé-

Les évêques
égyptiens
au concile.

trissant comme ils le méritaient. Dans le cours de la discussion, quelques évêques égyptiens, mal renseignés sur la situation véritable de saint Grégoire, prononcèrent son nom et l'ajoutèrent à cette liste scandaleuse. Ils disaient qu'avant d'être élu au siège de Constantinople il avait quitté successivement, sans autorisation, les évêchés de Sasime et de Nazianze. C'était là une erreur de fait. Elle fut bientôt rectifiée. On répondit aux accusateurs que jamais Grégoire n'avait pris possession du siège de Sasime; que jamais il n'avait été titulaire de Nazianze; qu'il avait administré provisoirement cette dernière église à la mort de son père, jusqu'à ce qu'elle eût été pourvue d'un titulaire légitime. Les évêques égyptiens n'insistèrent pas, et l'on procéda à la rédaction d'un canon disciplinaire ainsi conçu : « Les évêques ne pourront, sans autorisation préalable du métropolitain, quitter leur siège pour passer à d'autres églises ¹. »

Démission
de saint
Grégoire d'
Nazianze.

8. Grégoire, en apprenant le débat auquel son nom avait donné lieu, prit sur-le-champ un parti irrévocable. Il se rendit au concile où sa présence inattendue excita l'attention générale. « Hommes de Dieu, dit-il, vous êtes assemblés pour rendre la paix à l'Église. Ce n'est pas moi qui entraverai cette grande œuvre. Mon élection est discutée. J'y renonce. Puissé-je, comme Jonas, et bien que je ne sois pas cause de la tempête, sauver le navire en me jetant à la mer ! Je suis chargé d'ans et d'infirmités ; je n'aspire plus qu'à la mort. Je fais des vœux pour que mon successeur au siège de Constantinople se montre un défenseur héroïque de la foi. Je lui laisse volontiers un trône où l'on m'avait forcé de m'asseoir. Adieu, daignez conserver quelque souvenir de moi ² ! » Après cette noble allocution, sans attendre de réponse, il quitta l'assemblée et se rendit au palais impérial. Admis auprès de Théodose, il lui dit : « Prince très-généreux, je viens solliciter de vous une dernière faveur. Vous savez que, malgré moi, je fus appelé au siège de Constantinople ; permettez-moi de le quitter et de céder à la haine qui

¹ Labbe, *Concil.*, tom. II, pag. 948. — ² S. Greg. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 1828-1855.

me poursuit. Je suis odieux à tous et abandonné de mes amis. Laissez-moi partir : je vous le demande au nom de mes cheveux blancs et de mes longs travaux pour le service de Dieu et de son Église. » Théodose serra dans ses bras le saint évêque ; il insista pour le retenir. Mais la résolution de saint Grégoire était définitive. Cependant le concile était en proie à une vive agitation. La plupart des pères inclinaient à refuser la démission qui leur avait été si courageusement offerte. Grégoire ne leur laissa pas le soin de délibérer : il annonça que le lendemain il ferait ses adieux solennels à la ville de Constantinople.

9. Quand il parut dans la basilique des Apôtres, en présence de tous les pères du concile, devant une foule immense accourue pour l'entendre une dernière fois, il y eut un frémissement universel d'émotion : les larmes coulèrent de tous les yeux. Malgré sa faiblesse et son état maladif, Grégoire retrouva en ce jour les accents de sa plus ardente éloquence. Après avoir rappelé, avec une touchante modestie personnelle, les luttes de son apostolat, les vicissitudes de l'Anastasia et les triomphes qui les suivirent, il aborda les reproches qu'on avait souvent adressés à la simplicité de son extérieur. « Je ne savais pas, dit-il, qu'un évêque dût lutter de faste avec les consuls, les généraux d'armée et les gouverneurs de province ! J'ignorais qu'on pût se servir du bien des pauvres pour entretenir une table somptueuse, de superbes coursiers, des chars étincelants de dorures et une foule de serviteurs oisifs. Si telles furent mes fautes, pardonnez-les-moi. Nommez un autre pontife qui sache mieux associer la sainteté de son ministère à l'éclat extérieur, tant aimé par la foule. Laissez-moi à la solitude, au repos des champs, à Dieu qui aime la simplicité. Vous croyez peut-être qu'il me sera pénible d'être privé de ces solennités où je vous parlais, de ces applaudissements qui transportent un orateur sur leurs ailes ? Non, non ! Ces grands spectacles exigent de trop grands efforts, et mes cheveux blancs m'avertissent qu'il me faut songer au repos. Je vous en supplie donc, au nom de l'auguste Trinité que nous adorons de concert, au nom de nos communes espérances, laissez-moi vous quitter ! Signez-moi mon congé, comme

Discours
d'adieu pro-
noncé par
S. Grégoire
dans la bas-
lique des
Apôtres.

on le fait pour un vétéran qui a bien servi son prince et son pays. Ne me dites pas que vous êtes inquiets du choix de mon successeur. Dieu saura, dans sa miséricorde, vous donner un pasteur digne de lui et digne de vous, un évêque dont la vertu courageuse dédaignera les lâches et serviles complaisances, et qui osera, s'il le faut, affronter la haine du peuple pour servir la vérité. Adieu donc, et pour la dernière fois ! Adieu, église d'Anastasia, qui tirais ton nom de notre pieuse confiance ; adieu, monument de notre commune victoire, nouvelle Siloë où nous avons d'abord rétabli l'arche sainte depuis quarante ans agitée et errante au désert. Adieu aussi, grande et célèbre basilique, notre nouvelle conquête, qui dois à la parole sainte ta grandeur présente, bourgade de Jébus dont nous avons fait Jérusalem ! Adieu vous toutes, églises de Constantinople, demeures sacrées de la foi, les secondes en dignité, qui embrassez les diverses parties de la ville et qui en êtes comme le lien ; adieu saints apôtres, céleste colonie, qui m'avez servi de modèle dans mes combats. Si je n'ai pu toujours assister à vos fêtes, pardonnez-le à mon habituelle infirmité, cet ange de Satan, comme disait Paul, qui ne cesse de me souffleter, et qui me force enfin à me séparer de vous ! Adieu, chaire pontificale, trône éclatant mais exposé à trop d'envie, concile des pontifes, sénat des prêtres, vous tous enfin, ministres du sanctuaire, qui environnez la table sacrée ! Adieu, chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes, stations nocturnes, sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi ! Adieu, maisons hospitalières, amantes du Christ et secourables à mon infirmité. Adieu, vous qui aimiez mes discours, foule empressée où je voyais briller les poinçons furtifs qui dérobaient mes paroles ! Adieu, barreaux de cette enceinte forcés tant de fois par le nombre des auditeurs. Adieu, empereurs, palais des rois, serviteurs et courtisans des majestés de la terre ; si vous êtes fidèles à votre maître, je ne sais, mais certes vous ne l'êtes pas toujours à Dieu. Applaudissez, élevez jusqu'au ciel un nouvel orateur qui vous plaira. Elle s'est tue, la voix importune qui vous a tant offensés ! Adieu, grande

cité, vraiment amie du Christ, je me plais à lui rendre ce témoignage, bien que son zèle ne soit pas toujours selon la science. Encore un conseil avant de la quitter pour jamais : Qu'elle demeure fidèle à la vérité ; qu'elle réforme ses mœurs et qu'elle serve mieux le Seigneur. Adieu, Orient et Occident, pour lesquels j'ai combattu et par qui je suis accablé. Adieu, ange gardien de cette église, qui protégez ma présence et qui protégerez mon exil ; et vous, Trinité sainte, ma pensée et ma gloire, puissent-ils conserver votre foi parmi eux et puissiez-vous les sauver tous ! Sauvez mon peuple ! Que j'apprenne chaque jour qu'il s'élève en sagesse et en vertu. Mes enfants, gardez le dépôt sacré des traditions ; souvenez-vous de mes labeurs. Que la grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur demeure avec vous tous. *Amen* ¹. »

10. Certes, on pouvait trouver un évêque pour remplacer saint Grégoire, mais il n'était pas facile de lui succéder comme orateur. Pendant que les pères du concile hésitaient sur le choix, l'acclamation populaire, ainsi qu'à Milan et à Tours, vint fixer leurs incertitudes et désigner l'élu de Dieu. C'était le préteur de Constantinople, Nectaire. Dans ses fonctions administratives il s'était gagné tous les cœurs. La même difficulté que pour saint Ambroise se renouvelait à son occasion. Nectaire n'avait point encore reçu le baptême ; mais, simple catéchumène, il donnait, depuis vingt ans, l'exemple de toutes les vertus. Son élection fut ratifiée par les pères et soumise à l'approbation du pape Damase. Après toutes ces formalités, Nectaire fut baptisé : on lui conféra successivement tous les ordres inférieurs ; enfin il fut sacré dans la basilique des Apôtres, en présence du concile réuni. Nectaire se montra digne, par son éminente sainteté, d'une élévation si rapide. On croit qu'immédiatement après son sacre il fut appelé à la présidence du concile laissée vacante par saint Grégoire.

11. Sous sa direction, on procéda à l'examen dogmatique de l'erreur des Pneumatomaques. Eleusius de Cysique, leur chef, s'était flatté de triompher assez facilement d'un évêque encore

Election
de Nectaire
au siège va-
cant de Con-
stantinople.

Condam-
nation des
évêques
pneumato-
maques.

¹ S. Greg. Naz., *Orat.* XLII

novice et sortant à peine des rangs du catéchuménat. Il se trompait. Tous les subterfuges échouèrent devant la foi simple, mais inflexible, du nouveau président. Nectaire rappelait à Éleusius que, quinze ans auparavant, dans une profession de foi envoyée par lui au pape Libérius, il avait explicitement reconnu la divinité de l'Esprit-Saint. Telle était alors votre croyance, ajoutait-il. Cette croyance est partagée par l'Orient et l'Occident réunis. Cette croyance est celle des apôtres eux-mêmes. Pourquoi la répudiez-vous aujourd'hui? Quelle tradition plus autorisée avez-vous à substituer à celle de l'Église entière? — Eleusius ne répondit rien à ces arguments; il sortit du concile, entraînant avec lui les trente-six évêques qui partageaient son erreur et qui malheureusement imitèrent son obstination. Le concile prononça l'anathème solennel contre les sectaires. Pour mieux préciser la foi catholique relativement au mystère de l'Incarnation et à la divinité du Saint-Esprit, on résolut d'ajouter quelques déclarations plus explicites au symbole de Nicée.

12. Ce devait être l'œuvre vraiment œcuménique du concile de Constantinople. Les pères firent complètement abstraction de leur personnalité propre. Au lieu de chercher une formule nouvelle et de prolonger une discussion déjà terminée en principe, ils convinrent d'adopter le texte de la profession de foi que saint Epiphane venait d'insérer dans son *Ancorat*. L'évêque de Salamine eut cette gloire de fournir à un concile œcuménique, à l'univers entier et à toutes les églises du monde la formule définitive du symbole qui sera chanté par les générations successives jusqu'à la fin des siècles. Saint Epiphane n'assistait cependant point au concile. L'île de Crète dont il était métropolitain, relevait sous le rapport civil de l'empire d'Occident et sous le rapport religieux de l'église de Rome, en sorte qu'Epiphane était resté complètement étranger à une assemblée exclusivement composée d'évêques Orientaux. Le symbole de Nicée se terminait par ces mots: « Nous croyons au Saint-Esprit ¹. » Cette mention d'une brièveté si laco-

¹ Cf tom. IX de cette *Histoire*, pag. 239.

nique avait paru suffisante à une époque où la divinité de l'Esprit-Saint n'était l'objet d'aucune attaque. Mais, depuis Macédonius qui avait concentré sur ce point tous les efforts d'une controverse aussi opiniâtre qu'impie, il était devenu nécessaire de préciser plus nettement la foi au dogme attaqué. Saint Epiphane avait donné l'exemple. Voici comment, tout en conservant le texte même de Nicée, il y avait ajouté différents passages qui le complétaient : Je crois en Jésus-Christ ¹ *qui est descendu des cieux, s'est incarné du Saint-Esprit dans le sein de la vierge Marie, s'est fait homme, a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, a souffert et a été enseveli, est ressuscité le troisième jour selon les Écritures, est monté aux cieux, est assis à la droite du Père, et viendra de nouveau dans sa gloire juger les vivants et les morts. Son règne n'aura pas de fin. Je crois au Saint-Esprit, Seigneur et vivificateur, qui procède du Père, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, qui a parlé par les prophètes. Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un baptême pour la rémission des péchés et j'attends la résurrection de la chair et la vie du siècle à venir.* »

13. Cette formule de foi fut adressée au pape Damase. Dans la lettre synodale écrite à ce sujet au souverain pontife, les pères de Constantinople s'exprimaient ainsi : « Conformément au rescrit de votre sainteté adressé l'année dernière au très-religieux empereur Théodose, nous nous sommes réunis dans cette ville pour travailler de concert à la pacification des églises d'Orient et à l'extirpation de l'hérésie. Nos révérendissimes frères et coévêques Cyriaque, Eusèbe et Priscianus que nous avons chargés de cette mission, vous rendront compte de nos travaux et des décrets qu'avec la grâce de Dieu nous avons sanctionnés sur les questions dogmatiques. Fidèles au symbole de Nicée et à la formule du baptême, qui nous enseignent à croire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, nous avons défini que l'auguste Trinité, une en divinité, puissance et substance, se compose de trois hypostases ou personnes parfaites, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, toutes trois égales en

Lettre
synodale au
pape
Damase.

¹ Nous transcrivons en italiques les additions de S. Epiphane au texte de Nicée, telles que les adopta le II^e concile œcuménique.

dignité et coéternelles. Ainsi nous avons anathématisé l'erreur de Sabellius qui confondait les hypostases et en supprimait la distinction; de même que les blasphèmes des Eunoméens et des Macédoniens qui attaquent la divinité du Saint-Esprit et scindent la Trinité coéternelle, consubstantielle, incréée, en introduisant dans son sein une substance, nature, ou personne divine de rang inférieur et postérieurement créée. Nous avons maintenu et proclamé l'intégrité de la foi antique relativement au dogme de l'Incarnation, en définissant que Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme a pris un corps et une âme semblables aux nôtres, et non point un corps seulement, ni une apparence fantastique de corps, comme le prétendent les disciples d'Apollinaire. Votre Sainteté pourra voir le résumé de ces décrets dogmatiques dans le symbole de foi adopté par notre synode universel. Nous vous en transmettons un exemplaire. Quant à la discipline, nous nous sommes conformés à l'usage antique et à la définition des pères de Nicée, en ordonnant que dans chaque province les évêques de la province même fissent seuls les consécrations épiscopales, ce qui ne les empêchera pas, s'ils le désirent, d'inviter ceux de leurs collègues de la province limitrophe pour donner plus d'éclat à la cérémonie. C'est ainsi que nous avons procédé nous-mêmes en donnant un évêque à l'église de Constantinople, récemment arrachée par la miséricorde divine aux fureurs de l'Arianisme. Au sein même de notre concile universel, en présence du très-religieux empereur Théodose, devant tout le clergé et le peuple réunis en un suffrage unanime, nous avons sacré le révérendissime et très-vénérable Nectaire. Nous avons aussi à pourvoir au siège d'Antioche, cette église vraiment apostolique, où pour la première fois le grand nom de chrétien fit son apparition dans le monde. Les évêques de la province de Syrie et du diocèse d'Orient, canoniquement rassemblés avec leur clergé, ont élu en notre présence le révérendissime et très-religieux Flavien, que nous avons sacré évêque d'Antioche. Enfin l'église de Jérusalem, la mère de toutes les églises, avait vu elle-même, durant les troubles excités par l'arianisme, se produire un schisme dans son sein. Nous avons maintenu

sa tête le vénérable et révérendissime évêque Cyrille, exilé si longtemps par la tyrannie précédente, et auquel les nouveaux décrets ont permis de reprendre possession de son siège. Nous croyons en tout cela avoir agi légitimement et canoniquement. Nous supplions donc Votre Sainteté de confirmer ces mesures, selon l'inspiration de l'Esprit de charité et de crainte de Dieu, sans égard pour aucune considération humaine, faisant passer le bien général de l'Église au-dessus de toutes les questions de personnes. Ainsi, dans l'harmonie d'une foi commune et d'une concorde vraiment chrétienne, nous conserverons sans division le corps sacré de l'Église épouse de Jésus-Christ, et nous paraîtrons avec confiance au tribunal du Seigneur ¹. »

14. L'approbation sollicitée près du souverain pontife fut absolue en ce qui concernait les décisions doctrinales du concile de Constantinople, qui furent étendues à l'Église universelle par le pape et devinrent dès lors œcuméniques. Les additions apportées au symbole de Nicée demeurèrent définitives. Sauf le *Filioque* relatif à la procession du Saint-Esprit, aucune autre ne devait plus y intervenir dans la suite des siècles. Mais il n'en fut pas de même de certaines mesures disciplinaires, et surtout de l'élection d'un successeur à saint Méléce, qui perpétuait la scission de l'église d'Antioche. L'autorité de saint Grégoire de Nazianze avait échoué devant cette question brûlante. Le pape la réserva à un examen plus calme et plus approfondi, qui devait avoir lieu dans un concile de Rome l'année suivante. L'élection de Flavien n'était pas seulement en contradiction formelle avec le compromis amiable survenu du vivant de saint Méléce avec Paulin son compétiteur. Le souverain pontife avait depuis longtemps stipulé qu'à la mort de l'un ou de l'autre on devrait s'abstenir d'une élection nouvelle et réunir les deux communions sous la juridiction du dernier survivant. Les réclamations sur ce point arrivaient de toutes parts à Rome. Une autre difficulté, d'une gravité moins considérable dans le moment présent, mais qui devait avoir un immense retentissement dans

Le III^e canon
du concile
de Constantinople.
Son défaut
d'œcuménicité.

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. IX.

l'avenir, ressortait du III^e canon synodal ainsi conçu : « L'évêque de Constantinople aura le premier rang d'honneur après le pontife de Rome, par la raison que Constantinople est la nouvelle Rome ¹. » Le motif politique invoqué ici par les pères n'était aucunement de nature à justifier une modification directement contraire à la décision de Nicée, laquelle avait fixé les rangs hiérarchiques des patriarchats d'Orient et attribué le premier au siège d'Alexandrie fondé par saint Marc, disciple de saint Pierre, le second à celui d'Antioche fondé par saint Pierre en personne. La prétention était tellement exorbitante qu'on a douté un instant de l'authenticité du III^e canon. Mais outre qu'il se rencontre dans tous les manuscrits du concile de Constantinople et qu'il est attesté par Socrate et Sozomène, il fut invoqué au concile de Chalcédoine, lorsqu'on voulut élever le siège de Byzance plus haut encore et lui attribuer non pas simplement la primauté d'honneur, mais la juridiction réelle sur tout l'Orient. Nous croyons donc que ce canon est authentique. Il n'est pas si facile de déterminer le point de savoir si les pères de Constantinople osèrent le soumettre à l'approbation du pape Damase. Leur lettre synodale adressée à ce pontife n'y contient pas la moindre allusion. De fait, saint Léon le Grand, soixante ans plus tard, répondait à l'évêque de Constantinople, Anatolius, qui voulait se prévaloir de la prétendue autorité de ce canon : « Vainement vous invoquez un texte rédigé il y a soixante ans, dites-vous, par un concile tenu dans votre ville. Jamais vos prédécesseurs ne l'ont fait parvenir à la connaissance du siège apostolique. Dès lors, n'ayant point été confirmé, il est radicalement nul ². » Saint Gélase est encore plus explicite. « Nous ne pouvons dissimuler, dit-il, le ridicule de la prétention nouvelle qui voudrait conférer le patriarcat d'Orient au titulaire de Constantinople, sous prétexte qu'il est évêque de la cité impériale. Que diront donc les villes de Milan, Ravenne, Sirmium, Trèves, où les empereurs ont eu successivement leur résidence ³? » Ces grands

¹ Labbe, *Concil.*, tom. II, pag. 948. — ² S. Leon. Magu., *Epist. LXXX ad Anatolium.* — ³ S. Gelas., *Epist. IV.*

papes ajoutaient : « Que le siège d'Alexandrie ne perde rien de la dignité qu'il doit à saint Marc, disciple de saint Pierre. Que l'église d'Antioche, où naquit le nom de chrétien par la prédication du prince des apôtres, demeure dans l'ordre fixé par nos pères, et que placée au troisième rang des églises du monde, elle ne descende jamais au-dessous ¹. » Envoyé ou non au pape Damase avec les autres actes synodaux, il est certain que le fameux III^e canon de Constantinople ne reçut jamais l'approbation pontificale : dès lors sa valeur est absolument nulle.

15. Le concile s'était terminé le 30 juillet par la translation des reliques du saint évêque de Constantinople, Paul, martyrisé sous le règne de Constance à Cucusa (Coscan) ². Ses reliques avaient déjà une première fois été transférées à Ancyre. C'est là que Théodose les envoya prendre pour les ramener à Constantinople, au moment où cette église abjurant le schisme arien reprenait la tradition catholique si longtemps interrompue. Nectaire et tous les pères du concile se transportèrent jusqu'à Chalcedoine pour y recevoir le précieux dépôt. Au chant des psaumes, une procession solennelle ramena le corps jusqu'à la basilique constantiniennne dite de la Paix, qui changea dès lors ce vocable pour prendre celui de Saint-Paul. Le jour même de cette solennité qui effaçait quarante années de proscription et de discordes, Théodose promulguait un nouvel édit pour rendre obligatoire en Orient la foi du concile œcuménique de Constantinople. « Désormais, disait l'empereur, il ne saurait plus y avoir d'ambiguïté ni d'équivoque en matière de foi. Les évêques catholiques, les seuls auxquels appartiennent les églises des chrétiens, sont ceux qui confessent la divinité égale et consubstantielle du Père, du Fils et du Saint-Esprit, dans la même puissance, le même éclat, la même majesté, sans faire de réserves blasphématoires, reconnaissant tout à la fois dans la Trinité divine l'ordre sans confusion, la distinction des personnes sans division de pouvoir, enfin l'unité dans

Translation
des reliques
de saint Paul
de Constantinople.
Décret de
Théodose.

¹ S. Leon. Magn., *Epist.*, loc. cit. — ² Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 420-421.

la Trinité. Vous reconnaîtrez du reste pour catholiques ceux qui sont en communion avec les évêques suivants : A Constantinople, Nectaire ; en Egypte, Timothée ; dans le diocèse d'Orient, Pélage de Laodicée et Diodore de Tarse ; dans la province proconsulaire et le diocèse d'Asie, Amphiloque d'Icône.» On voit que l'empereur évitait une seconde fois de prononcer le nom de l'un ou l'autre évêque d'Antioche, Paulin et Flavien. Théodose savait que le pape Damase n'approuvait pas l'élection du successeur de saint Méléce. Or, la maxime fondamentale du grand empereur était de subordonner au jugement définitif du saint siège tout ce qui concernait l'administration religieuse. Il croyait en agissant ainsi servir réellement les intérêts de la vérité, de l'ordre et de la paix publique. Nous devons ajouter qu'il ne se trompait pas, et que cette conduite est toujours la plus habile et la plus sage que puissent tenir les princes, même au simple point de vue politique. D'ailleurs, Théodose n'était pas homme à marchander avec sa conscience et son devoir de catholique. Il n'imaginait pas que son titre de souverain le relevât de l'obligation imposée à tous les fidèles de l'obéissance religieuse due au vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Sa déférence pour le pape Damase ne se bornait point au strict accomplissement du précepte. Elle était vraiment filiale. Il avait voulu recevoir de la main du souverain pontife un homme de son choix, auquel il pût confier l'éducation des deux jeunes princes Arcadius et Honorius, ses fils. Le pape avait désigné pour cette difficile et importante fonction Arsène, diacre de l'église romaine, dont le nom fut depuis inscrit au catalogue des saints. L'Orient, habitué depuis si longtemps au despotisme religieux de Constance et de Valens, admirait les nobles actes de Théodose. Un jour, Eleusius avait voulu entretenir l'empereur d'une controverse dogmatique, et l'intéresser en faveur de la secte des Pneumatomaques. « Cela ne me regarde point, répondit le prince. Je ne suis pas juge en ces matières ; m'arroger un pareil droit serait outrager le sacerdoce de Jésus-Christ ! » La réponse était digne de Théodose le Grand.

§ II. Saint Ambroise et Gratiën.

16. Gratiën, en Occident, suivait la même ligne de conduite. On eût dit qu'après tant d'orages la Providence voulait ménager à l'Église un intervalle de repos sous le sceptre de deux princes également disposés à favoriser et à étendre le règne de Jésus-Christ. Cependant Gratiën n'avait pas le génie politique ni les éminentes qualités administratives et militaires de Théodose. Les grands hommes sont toujours une exception ici-bas. Mais avec une rectitude naturelle d'esprit, une défiance parfois excessive de ses propres lumières, une vraie et solide piété, Gratiën savait faire bénir son règne. Il avait, nous l'avons dit, placé toute sa confiance dans l'évêque de Milan, saint Ambroise, dont la réputation commençait à se répandre par tout l'univers. A peine revenu de Sirmium, après la proclamation de Théodose à l'empire, Gratiën s'était rendu près du grand évêque. Chemin faisant, il lui avait écrit : « Absent vous vivez dans mon souvenir, je vis avec vous par la pensée ; mais cela ne me suffit point ; il me faut vous voir et vous entendre. O mon père, serviteur de Jésus-Christ Dieu éternel que nous adorons, puisse sa divinité vous conserver longtemps ici-bas pour mon bonheur et celui du monde¹! » — Saint Ambroise lui répondait : « Si je n'ai pu voler à votre rencontre, mon âme du moins, mes vœux, et, ce qu'il y a de plus précieux chez un ministre de Jésus-Christ, mes prières continuelles et ferventes vous ont partout accompagné. La présence des âmes est plus réelle que celle des corps. Je ne parle point de votre lettre écrite de votre main ; attention pieuse de votre tendresse. Je sais qu'Abraham voulut servir les anges. Mais vous êtes empereur, et je ne suis pas un ange. Que Dieu reçoive donc l'hommage que vous lui rendez dans la personne du moindre de ses serviteurs. Jésus-Christ a dit : « Ce que vous faites au plus petit d'entre eux, c'est à moi que vous le faites². »

Correspon-
dance entre
S. Ambroise
et Gratiën.

¹ S. Ambros., *Epist. Grat.*; *Patr. lat.*, tom. XV, col. 875. — ² *Epist.* 1; *ibid.*

Vie
épiscopale de
saint
Ambroise.

17. La vie de saint Ambroise offrait le modèle d'une vie épiscopale. L'administrateur civil avait reporté dans ses fonctions ecclésiastiques la régularité, la vigilance, la précision et l'exactitude de sa carrière précédente. Ces qualités sont à la fois beaucoup plus importantes et beaucoup plus rares qu'on ne pense. «Toujours levé avec l'aurore, après la célébration du saint sacrifice, Ambroise, dit M. de Broglie, s'asseyait à sa table, dévorant des yeux un volume de l'Écriture Sainte auquel il joignait quelques commentaires d'Origène, de saint Hippolyte, ou quelques sermons de Basile de Césarée, recueillis par les sténographes d'Orient. Sa porte restait ouverte ; entraît qui voulait, sans même avoir besoin de se faire annoncer. Avait-on affaire à lui pour quelque aumône du corps ou de l'âme, il interrompait sa lecture, répondait au solliciteur avec une attention toujours prête et toujours bienveillante. Puis, la consultation finie, il reprenait son livre, ne s'inquiétant pas si des visiteurs importuns demeuraient pour le suivre du regard avec une indiscreète curiosité. Ainsi se passait le jour entier presque sans interruption même pour les repas, car, sauf deux jours par semaine, il jeûnait jusqu'au soir. La nuit venue, c'était l'heure de la composition : il préparait alors ses homélies pour le dimanche suivant, ou rédigeait quelque ouvrage dogmatique ; mais, notes ou livres, il écrivait tout de sa propre main, ne voulant pas qu'aucun serviteur partageât ses veilles. Le jour du Seigneur, il prêchait régulièrement avant l'office. C'est alors seulement que bien que tout dans son langage fût sévèrement évangélique, un observateur attentif aurait pu surprendre en lui quelque souvenir d'une éducation différente de celle de l'école ou de l'Église. Son éloquence était mâle, serrée, comme le langage des affaires. Dans le choix des sujets et des arguments, l'imitation de Basile était sensible. Six sermons, par exemple, enchaînés l'un à l'autre, formant un seul tout et commentant pas à pas les premiers chapitres de la Genèse, portent chez Ambroise, comme chez Basile, le nom d'Hexaméron ; c'est chez l'un comme chez l'autre la création entière passée en revue pour en tirer une série d'applications morales. Mais la diversité des deux esprits apparaît au travers et souvent même à

la faveur de la ressemblance des idées. L'imagination d'Ambroise est moins riche que celle de Basile, mais son jugement est plus sévère. Il rectifie sur certains points avec une critique scrupuleuse les assertions de science douteuse et les conclusions trop hâtives de Basile. Moins de grâce littéraire et aussi moins de familiarité avec l'assistance, moins de souvenirs des poètes, moins d'allusions aux événements du jour ; quelque chose de plus soutenu qui tient l'auditoire à distance comme devant le tribunal d'un juge, un commandement plus bref et tombant de plus haut. Je doute par exemple que, sur le thème si rebattu de la servitude imposée à l'homme par ses passions, Basile se fût contenu dans un développement aussi simple à la fois et marchant aussi droit au but que celui-ci : « Un homme du monde, dit Ambroise, ne peut jamais dire à Dieu : Je suis à vous ; car il obéit à trop de maîtres. L'impureté est là qui lui dit : Vous êtes à moi ! Vous vous êtes vendu à moi pour l'amour de cette jeune fille, et je vous ai payé le jour où vous avez satisfait votre passion. L'avarice se présente et lui dit : Cet or, cet argent, qui sont en vos mains, c'est le prix de votre servitude. En échange de cette terre que vous appelez vôtre, vous m'avez vendu votre liberté. La débauche accourt : Vous êtes à moi, dit-elle ; par un festin d'un jour je vous ai payé toute votre vie ; pour acquitter la dépense de votre table, vous m'avez engagé tout ce qui est à vous ; et ce qui est pis encore, vous avez été payé plus que vous ne valez, car un seul de vos repas est plus précieux que votre vie entière. L'ambition vient à son tour : Vous êtes vraiment à moi, dit-elle. Si je vous ai fait commander aux autres, c'est pour que vous m'obéissiez. Tous les vices enfin disent ensemble : Vous êtes à moi. Quel vil esclave que celui que peuvent revendiquer tant de maîtres ! » Chez Ambroise comme chez Basile, c'est la même ardeur, on dirait volontiers la même audace de charité, la même résolution à tout sacrifier et à tout entreprendre pour soulager les pauvres. Mais cet élan est tempéré chez Ambroise par un esprit de prudence, presque de défiance administrative.

¹ S. Ambros., *Expos. in psalm. cxviii* ; *Serm. xii*, n° 39 ; *Patr. lat.*, tom. **xv**, col. 1374.

« Il est clair, dit saint Ambroise, qu'il doit y avoir une mesure dans la libéralité pour qu'elle ne dégénère pas en prodigalité inutile. Cette mesure doit être gardée surtout par les prêtres afin qu'ils n'aient pas l'air de faire l'aumône par esprit d'ostentation, mais par esprit de justice ; car nulle part plus qu'autour du prêtre n'est grande l'avidité des sollicitateurs. On leur donne un peu, ils demandent davantage. La plupart simulent des dettes ou exagèrent leur détresse. Examinez sérieusement leur situation. Celui qui garde la vraie mesure n'est avare pour aucun, mais charitable pour tous ; seulement il ne prête pas uniquement l'oreille à la prière ; c'est par les yeux qu'il s'assure des besoins. Pour lui, l'infirmité elle-même parle plus haut que la plainte de l'infirme. C'est donc à vous de voir le pauvre qui ne vous regarde pas, c'est à vous de chercher celui qui rougit d'être découvert. Tel qui ne peut sortir des liens de la captivité et que vous ne pouvez voir doit cependant être présent à votre pensée, en sorte que la plainte qui ne saurait atteindre vos oreilles doit pourtant entrer dans votre cœur ¹. » Dans certaines occasions même, l'intérêt apparent de l'Église cédait chez Ambroise à des considérations qui peut-être n'eussent pas frappé au même degré un esprit moins familiarisé avec l'étude et la pratique des lois civiles. C'est ainsi qu'une sentence rendue par lui causa dans son clergé une surprise voisine du scandale. Il s'agissait de la succession d'un évêque nommé Marcel, qui avait laissé son bien en usufruit à sa sœur, pieuse veuve, à charge de le transmettre à l'Église après elle. Un frère deshérité, Lætus, contestait la donation et revendiquait ses droits. Ambroise, désigné comme arbitre, prononça en faveur de Lætus ; et comme on lui reprochait d'avoir sacrifié l'Église : « Non, répondit-il. C'est au contraire l'Église qui gagne quand la paix est rétablie dans les familles et qu'elle ouvre aux frères et aux sœurs l'entrée des tabernacles éternels ². »

18. Tel était le grand évêque dont l'empereur Gratien voulut faire son ami, son confident, presque son ministre. Une série de

Législation
politico-religieuse de

¹ S. Ambros., de *Officiis ministrorum*, II, 16 ; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 123. —

² S. Ambros., *Epist.* LXXXII ; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 1278 ; M. de Broglie, *l'Église et l'Emp. rom.*, tom. VI, pag. 9-15.

mesures législatives édictées depuis l'an 379 jusqu'à 382, période que Gratien passa presque exclusivement à Milan, porte l'empreinte du génie à la fois ferme et modéré de saint Ambroise. Répartition mieux ordonnée et plus charitable de l'annona ; règlements plus sages des corporations privilégiées et meilleur emploi de leurs ressources ; exemption en faveur des chrétiennes de la rigoureuse loi qui contraignait toutes les femmes d'extraction servile à paraître sur la scène dans les jeux publics, quand elles en étaient requises ; restriction de ce nouveau privilège accordé exclusivement aux chrétiennes qui se montreront dignes de leur nom par la pureté de leurs mœurs ; mise en liberté de certains criminels en l'honneur de la fête de Pâques ; réduction de l'impôt du chrysargyre (capitation) pour les clercs ; privation du droit de tester aux apostats qui abandonneront la religion chrétienne pour embrasser le judaïsme ou le manichéisme ; interdiction de toute propagande aux sectes qui « altèrent par leurs sophismes la notion du Dieu véritable, » et aux donatistes qui « réitèrent le baptême et l'annulent en le renouvelant. » Cet ensemble de lois politiques et religieuses promulguées en Occident par Gratien, sous l'influence de saint Ambroise, était en parfaite harmonie avec le code Théodosien publié en Orient sous l'influence de saint Ascholius. Des deux côtés, même mesure, même modération pour les personnes, même fermeté dans les principes. Le monde soumis à Dieu et à la vérité, sous la double puissance ecclésiastique et civile, tel était l'idéal prophétisé par saint Méliton de Sardes, entrevu par Constantin le Grand et réalisé par Gratien et Théodose. Les derniers vestiges du paganisme, restaurés par Julien l'Apostat, achevaient de tomber l'un après l'autre. Le lecteur se souvient du fameux autel de la Victoire, dressé dans la salle des délibérations du sénat romain¹. Constantin le Grand y avait interdit les sacrifices ; Constant l'avait fait disparaître ; le tyran Magnence l'avait rétabli ; Constance l'avait une seconde fois enlevé ; enfin Julien l'Apostat l'avait réintégré au milieu de la curie, et, sous Gratien, ce monument idolâ-

Gratien.
L'autel de la
Victoire au
sénat de
Rome.

¹ Cf. tom. IX de cette *Histoire*, pag. 392 et 525.

trique subsistait encore. Un ordre impérial, daté de Milan, prescrivit de le démolir. L'opération eut lieu pendant la nuit ; le lendemain, les sénateurs restés fidèles au paganisme le cherchèrent vainement des yeux. Grande rumeur dans l'auguste assemblée. Symmaque, païen fervent, obtint, séance tenante, de ses coreligionnaires, la signature d'une adresse par laquelle on suppliait l'empereur de rendre au Capitole, au sénat et au peuple le palladium de l'empire. Les sénateurs chrétiens, à leur tour, protestèrent contre cette adresse ; ils en déposèrent une autre parfaitement contradictoire entre les mains du pape Damase, avec prière de la faire passer le plus promptement possible à Gratien. Des deux côtés, une députation fut envoyée à Milan. Gratien renvoya les idolâtres sans vouloir les entendre et maintint sa première décision. L'incident n'eut point alors d'autres suites ; cependant tout n'était pas fini avec l'autel de la Victoire, et bientôt il devait occuper de nouveau l'attention publique.

19. Gratien n'était pas le seul souverain légal de l'Occident. Il avait pour collègue son jeune frère, Valentinien II, enfant de dix ans, dont l'impératrice Justina, sa mère, surveillait d'un œil jaloux l'éducation à Sirmium. Arienne déclarée, Justina souffrait cruellement des mesures sincèrement catholiques adoptées par Gratien. Elle se promettait de prendre sa revanche, le jour où la majorité de son fils lui permettrait d'intervenir d'une façon plus active dans la politique gouvernementale. En attendant, établie avec sa cour dans cette ville de Sirmium, boulevard traditionnel de l'Arianisme, elle ne perdait aucune occasion d'exprimer son mécontentement et de servir les intérêts d'une secte qui avait mis en elle ses dernières espérances. La mort de l'évêque arien de Sirmium arriva à propos pour mettre en relief l'attitude de l'impératrice douairière. Le clergé et le peuple de la ville, presque à l'unanimité, élurent au siège vacant le prêtre Anemius, catholique sincère et ami de saint Ambroise. Justina refusa son consentement à l'élection, et déclara qu'elle ne laisserait point ordonner Anemius. Celui-ci eut recours à l'autorité décisive de Gratien et pria saint Ambroise de venir lui-même le sacrer. L'illustre évêque de Milan

L'impératrice
Justina et
l'empereur
Valenti-
nien II. Saint
Ambroise à
Sirmium.

n'hésita point à se rendre à Sirmium. Il prévoyait un danger pour sa personne dans ce voyage, mais il s'agissait de faire triompher la cause de l'Église : la perspective du martyre n'eût fait que redoubler son zèle et son ardeur. Justina avait tout disposé à Sirmium pour une émeute. Ses affidés, répandus dans les groupes, excitaient le peuple. Ambroise, à son arrivée, fut accueilli par des invectives grossières et les plus terribles menaces. Sans paraître un instant ébranlé dans sa résolution, il fixa le jour du sacre. Une foule tumultueuse envahit l'église. Quand le consécrateur et l'évêque élu y pénétrèrent, ils furent assaillis par des vociférations impies. Une femme, plus audacieuse que les autres, s'approcha de saint Ambroise, saisit le pan de son manteau épiscopal et le désignait aux poignards des sicaires. Fixant alors sur cette malheureuse un regard où se peignait à la fois une mansuétude ineffable et un héroïque courage : « Arrêtez, dit Ambroise. Quelque indigne que je sois du rang que j'occupe, je suis évêque. Il ne vous appartient pas de porter la main sur moi. Prenez garde d'encourir le châtiment que Dieu réserve aux sacrilèges. » La femme épouvantée lâcha prise. L'assistance se tut et la cérémonie put s'accomplir. Quelques jours après, Ambroise repartait pour Milan. Mais déjà la justice divine avait frappé la malheureuse femme. Une fièvre soudaine l'avait emportée. Cet incident, bientôt connu de l'univers entier, fixa l'attention générale sur Ambroise. On disait qu'un nouvel Athanase, un autre Basile, avait paru en Occident et faisait revivre la vertu, l'éloquence et les miracles de ces deux grands hommes.

20. L'évêque de Milan n'était au-dessous ni du rôle ni de l'éloge que la confiance publique lui décernait. Son traité *de Spiritu Sancto*, publié à cette époque, eut un succès immense en Occident. Saint Ambroise le dédia à l'empereur Gratien. Le prologue est un magnifique tableau des prospérités que l'empire devait au catholicisme. « Le temps est venu, dit saint Ambroise, où, sous un véritable Gédéon, le Seigneur rend à son peuple l'indépendance et la paix. Elu de la grâce, assis à l'ombre de la croix, le prince aimé de Dieu voit surgir de toutes parts une abondante moisson de

Traité
de Spiritu
Sancto dédié
par saint
Ambroise
à Gratien.

fruits de vie ; il voit l'ivraie et la paille légère se séparer du bon grain ; il voit les grappes fertiles s'accumuler sous le pressoir car l'Église est le pressoir de la vigne céleste dont l'éternelle félicité est le fruit. A l'époque où le monde se desséchait au souffle de la superstition païenne, la rosée de la grâce demeurait circonscrite à un seul peuple et n'humectait pour ainsi dire que la toison de Gédéon. Mais aujourd'hui les sources d'eau vive, dédaignées par l'ingratitude des fils d'Israël, se sont répandues sur la gentilité : la rosée de Gédéon inonde l'univers. Ne nous étonnons donc point si des contrées longtemps stériles reflorissent au courant des ondes sacrées. L'Esprit-Saint promis par le Sauveur est descendu sur notre terre. Il est venu, pluie céleste, source divine de bénédiction, torrent de grâces, et nous, les altérés de l'ancien monde, nous buvons maintenant aux fontaines du salut. L'Évangile nous avait préparé à ces merveilles. Un jour, le Sauveur se dépouillant de ses vêtements et se ceignant les reins d'un linge, versa de l'eau dans une aiguière et voulut laver lui-même les pieds de ses disciples. Cette eau était la rosée céleste prédite par les prophètes et si ardemment désirée par l'antique Testament. Tendons au Seigneur les pieds de nos âmes. Car Jésus veut les laver aussi. Ce n'est point à Pierre seul, mais à chacun des fidèles, qu'il a dit : « Si je ne te lave les pieds, tu n'auras point de part à mon royaume. » Venez donc, Seigneur Jésus, dépouillez ces vêtements que vous avez adoptés pour l'amour de nous ; soyez nu pour me vêtir de votre miséricorde ; ceignez-vous d'un lin grossier pour me ceindre de la tunique immortelle. Quelle n'est pas votre majesté ! Comme un serviteur, vous lavez les pieds de vos disciples ; mais comme Dieu, vous envoyez la rosée du ciel. Vous nous lavez les pieds, mais vous nous conviez à la table de votre divin banquet. Ce n'est pas seulement l'eau qui est ici un mystère ; il y a le sacrement qui nous fait participer à votre royaume. Que cette eau vienne donc, ô Seigneur, sur mon âme et ma chair ; et que, sous l'humidité de cette pluie céleste, les vallées de nos âmes et les champs de nos cœurs reflorissent ! Votre prérogative singulière est de racheter le monde entier. Elie ne fut envoyé qu'à la pauvre veuve de Sarepta ;

Elisée ne guérit qu'un seul lépreux ; vous, Seigneur Jésus, vous avez purifié des milliers d'âmes en un seul jour. Combien à Rome, combien à Alexandrie, combien à Antioche, combien à Constantinople même ! Car Byzance vient aussi de proclamer le Verbe de Dieu, et cette cité royale a mérité de s'appeler désormais votre conquête. Tout le temps qu'elle réchauffa dans ses entrailles le venin de l'Arianisme, ses frontières furent dévastées par l'ennemi, ses murailles entendirent le bruit des armes. Mais depuis qu'elle a banni de son sein les malheureux qui se sont eux-mêmes bannis de la foi, elle a vu entrer en suppliant dans son enceinte le Goth superbe qui se vantait de régner sur les rois ; elle l'a accueilli comme un hôte ; elle a reçu son dernier soupir ; elle a célébré elle-même ses funérailles et garde aujourd'hui sa dépouille. O Dieu, combien d'âmes n'avez-vous donc point purifiées à Constantinople et dans le monde entier ! Ce n'est pas Damase, ni Pierre, ni Ambroise, ni Grégoire qui ont fait ces grandes choses. Vos serviteurs ont travaillé, mais seul vous avez donné le succès. Votre Esprit-Saint, cet Esprit qu'on ne soumet pas, qu'on n'enchaîne pas, qu'on ne saurait contraindre, votre Esprit, dans la plénitude de son arbitre souverain, a tout disposé, tout concerté, tout apaisé et tout conquis ¹. »

21. La paix dont jouissait l'Église n'était cependant pas complète, même en Occident. L'impératrice Justina, qui avait échoué à Sirmium dans ses projets de réhabilitation arienne, se montrait de plus en plus hostile au catholicisme. Deux évêques de la secte, Palladius et Secundianus, occupant l'un et l'autre deux sièges de la Mésie inférieure dont le nom ne nous a pas été transmis, prétendaient tout à la fois conserver leur dignité et demeurer ariens. Sous prétexte que le dernier concile de Constantinople n'avait pas eu le caractère d'œcuménicité, puisque les Occidentaux n'y avaient point pris part, ils refusaient d'en accepter les décisions doctrinales. « Nous sommes catholiques, disaient-ils. Les prétendues erreurs condamnées sous le nom d'Arius n'ont jamais été profes-

Les évêques ariens de Mésie. Sentiments de S. Martin, de S. Grégoire de Nazianze et de S. Ambroise sur l'utilité des conciles.

¹ S. Ambros., de Spirit. Sanct., lib. III, prolog., passim ; Patr. lat., tom. XVI, col. 703-709.

sées par nous. Qu'un concile véritablement universel s'assemble et entende notre justification.» Gratien, à qui ces plaintes furent transmises, eut le tort de les admettre trop précipitamment. Il convoqua tous les évêques d'Occident à Aquilée, pour y examiner la réclamation de Palladius et de Secundianus (381). Cette mesure, prise spontanément par le prince, était à la fois inopportune et prématurée. Le pape Damase avait annoncé pour l'année 382 un concile de l'Occident à Rome. Il n'y avait aucun inconvénient à retarder l'examen des deux évêques jusqu'à cette date. La réunion de Constantinople venait à peine de se clore. Il importait de ne point retomber dans les errements de Constance et de Valens, sous le règne desquels les relais de poste étaient sans cesse occupés à promener les évêques d'un concile à l'autre. A force de multiplier ces augustes assemblées, on eût bientôt fini par leur faire perdre tout leur prestige. L'Église d'ailleurs n'est pas fondée sur un concile permanent, mais sur l'unité du siège de Pierre. Toutes ces considérations étaient familières aux plus grandes intelligences et aux plus saints personnages de cette époque. C'est ainsi que le grand thaumaturge de Tours, saint Martin, durant les seize dernières années de sa vie, ne voulut jamais assister à aucun concile, ni à aucune réunion d'évêques ¹. Saint Grégoire de Nazianze, après ses déceptions à Constantinople, était du même avis. « S'il faut dire la vérité, écrivait-il au chambellan impérial Procope, je me sens une répugnance extrême pour les réunions épiscopales. Je n'ai jamais vu de concile qui ait eu un résultat heureux. Loin de terminer les controverses, ils les enveniment. L'esprit de contention, les rivalités de préséance (pardonnez-moi ce langage), y sont à l'ordre du jour. D'ailleurs, en voulant juger les pervers, on s'expose à être soi-même accusé par eux. Je me tiens donc renfermé en moi-même, estimant que la véritable paix de l'âme est dans le silence et la solitude ². » Saint Ambroise partageait, dans une certaine mesure, les idées de

¹ *Sedecim postea vixit annos : nullam synodum abiit, ab omnibus episcoporum conventibus se removit* (Sulpit. Sever., *Dialog.* III, n° 43; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 219).

² S. Greg. Naz., *Ad Procop.* *Epist.* CXXX; *Patr. græc.*, tom. XXXVII, col. 225.

saint Martin et de saint Grégoire à ce sujet, non pas certes, comme l'ont prétendu des esprits étroits et systématiques, que chacun de ces grands docteurs voulût nier *a priori* l'utilité intrinsèque des conciles ou leur légitimité fondée sur l'Évangile lui-même. Mais en se plaçant au point de vue de l'opportunité, ils comprenaient qu'on peut abuser des choses les plus excellentes ; ils redoutaient pour leur temps l'habitude des synodes en permanence que les ariens avaient voulu faire prévaloir au détriment de l'Église et de la vérité.

22. Saint Ambroise n'eut pas de peine à faire goûter ces raisons à l'empereur. Il lui représenta qu'une plainte isolée de deux prélats récalcitrants n'avait ni assez de portée ni assez d'intérêt pour obliger tous les évêques de l'Occident à quitter leurs diocèses et à entreprendre un aussi long voyage. Il s'offrit à se rendre, de sa personne, à Aquilée, pour terminer le différend. Gratiien revint sur sa première détermination. Dans un nouveau rescrit adressé aux évêques, il disait : « L'illustre Ambroise nous ayant fait observer que le motif pour lequel je vous avais convoqués à Aquilée ne comporte pas une pareille solennité, il suffira de sa présence et de celle de quelques autres évêques d'Italie pour terminer cette affaire. En conséquence je m'empresse de révoquer ma précédente ordonnance. Ainsi nous ne contraindrons pas tant de vénérables prélats à un voyage de long cours, qui pourrait compromettre la santé chancelante des uns, la modeste fortune des autres, et par-dessus tout l'intérêt général des âmes ¹. » Nous ne savons si les chancelleries modernes consentiraient à revenir ainsi sur une décision prématurée ; mais ce qui est certain, c'est que le prestige de l'empereur qui donnait un si bel exemple d'humilité n'y perdit rien aux yeux de ses peuples. La réunion d'Aquilée eut lieu dans ces conditions : elle s'ouvrit le 3 septembre 381, sous la présidence de l'évêque du lieu, saint Valérien. Trente-trois évêques seulement s'y trouvèrent. Les plus distingués étaient, après saint Ambroise, saint Eusèbe de Bologne, saint Sabinus de Placentia (Plaisance),

S. Ambroise
au synode
d'Aquilée.
Condamna-
tion de Palla-
dus, Secun-
dianus et de
leurs
adhérents.

¹ S. Ambros., *Epist.* x; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 917.

saint Philastrius de Brescia, l'auteur du traité fameux contre les hérésies, saint Justus de Lyon, Constantius d'Arausio (Orange), Proculus de Marseille, Dominus de Gratianopolis (Grenoble), et Amantius de Nice. Saint Ambroise, bien qu'il eût laissé la présidence à l'évêque d'Aquilée, fut réellement l'âme de ce synode. Il en dirigea les opérations avec la netteté et la précision qui lui étaient familières. Ce fut lui qui interrogea Palladius et Secundianus. Il fit d'abord donner lecture d'une lettre d'Arius où le sectaire avait condensé tout le venin de son erreur. Puis s'adressant aux deux évêques : « Vous venez d'entendre l'exposé de cette doctrine impie ; la partagez-vous ? Croyez-vous, comme Arius, que le Fils de Dieu ne soit point éternel ? Dans ce cas, essayez de soutenir votre thèse. Voici le texte des Évangiles, les épîtres des apôtres et les livres de l'Ancien Testament : nous y trouverons la preuve de l'éternité du Verbe incarné. » Palladius se rejeta sur l'incompétence du synode pour juger une pareille question. « Au lieu de réunir un concile général, dit-il, vous avez manœuvré près de l'empereur et obtenu que cette assemblée ne fût composée que de vos amis. Nous ne saurions accepter un pareil tribunal. En l'absence de tous les évêques qui partagent notre foi, il nous est impossible de répondre à vos questions. — Et quels sont les évêques qui partagent votre foi ? demanda Ambroise. — Tous ceux de l'Orient, reprit Palladius. — Vous vous abusez étrangement, dit Ambroise. Dans les siècles passés, la coutume a prévalu de composer d'Orientaux les conciles tenus en Orient, et d'Occidentaux ceux de l'Occident. L'empereur Gratien a prévenu les évêques d'Orient de la réunion de ce synode d'Aquilée. Tous ont été libres d'y venir. S'ils ne l'ont pas fait, c'est pour respecter la tradition dont je vous parle. — Palladius s'en tint à cette fin de non-recevoir. Il refusa de condamner les propositions blasphématoires d'Arius et demanda qu'on admît le public aux délibérations. Quoi ! dit Ambroise, vous voulez que des laïques soient juges des évêques ! C'est l'Église renversée. — Le concile passa outre et déposa Palladius. Secundianus, son complice, abandonna les questions préjudiciables d'incompétence et se renferma dans l'argutie familière aux ariens. « Je

crois, dit-il, que le Dieu véritable est le Père de Jésus-Christ Notre-Seigneur; je crois que Jésus-Christ est vrai Fils de Dieu. — Arius en disait autant, lui fut-il répondu. Nous vous demandons si vous croyez que Jésus-Christ est vrai Dieu, consubstantiel à son Père? — Je ne connais point Arius, je ne m'inquiète aucunement de ce qu'il a pu dire, reprit Secundanius. Je m'en tiens à la parole de Jésus-Christ lui-même, qui s'est appelé : Le Fils unique résidant au sein du Père ¹. — Il n'y eut pas moyen de le sortir de là. Il fut déposé. La sentence s'étendit au prêtre Attale, qui avait déclaré en plein concile que sa foi était celle de Palladius. Un autre évêque, Julianus Valens, titulaire de Petavium (Pettau), avait refusé de paraître au synode. C'était un arien déclaré. Il venait en outre de donner l'exemple d'une infâme trahison, en prenant contre Théodose et l'empire romain le parti des Goths. Les barbares avaient récompensé sa défection en le décorant d'un collier et de bracelets d'or, qu'il affectait de porter comme des insignes d'honneur. « Vit-on jamais, s'écriait Ambroise, un tel sacrilège chez un chrétien, chez un évêque, chez un Romain ² ! » Julianus Valens fut déposé.

23. Un dernier anathème fut prononcé contre l'antipape Ursicinus et ses adhérents. Nous avons dit plus haut que ces schismatiques prolongèrent leur rébellion durant tout le pontificat de saint Damase et jusque dans les premières années de son successeur. La partie des actes du synode d'Aquilée relative à cette affaire ne nous est point parvenue. Mais voici en quels termes les pères firent connaître leur décision aux empereurs Gratien, Théodose et Valentinien II. « Après avoir pourvu, selon vos désirs, très-cléments princes, à l'extirpation de l'arianisme dans cette province, nous avons fixé notre attention sur un autre point d'une importance plus grave encore. Après tant de condamnations réitérées, Ursicinus continue à troubler l'Église catholique par ses attentats sacrilèges. L'exemple de tant d'impies, frappés avant lui par la justice divine, n'arrête pas sa fureur. Au temps de l'empereur Valens,

Condamnation de l'antipape Ursicinus par le synode d'Aquilée.

¹ S. Ambros., *Epist.* ix; *Gesta concil. Aquileiens.*; *Patr. lat.* tom. cit. —

² S. Ambros., *Epist.* x.

nous l'avons vu se mettre à la tête des ariens pour dévaster nos églises; aujourd'hui il fomenté les restes éteints de cette damnable hérésie, il ne rougit pas de demander aux synagogues juives des renforts et des appuis. A l'aide de Paschasius, ce ministre de ses infamies, il répand à profusion, dans l'intérieur des maisons païennes ou chrétiennes, des lettres dont l'impudence égale la fausseté. Il est temps, généreux princes, de mettre un terme à ces calomnies vingt fois détruites et sans cesse renouvelées. Il est temps de venger l'honneur de l'Église romaine, la tête du monde, le siège sacro-saint des apôtres, le centre de la foi qui dirime par son autorité toutes les controverses. Nous vous supplions donc de prendre les mesures nécessaires pour délivrer le peuple romain et l'épiscopat catholique tout entier des importunités abjectes d'Ursicinus. Après cet acte que nous implorons de votre justice éclairée et pieuse, il ne nous restera plus qu'à rendre à Dieu le Père tout-puissant et à Jésus-Christ son Fils et notre Dieu de continuelles actions de grâces ¹. »

S. Ambroise
et Maxime
le cynique.
Erreur et
rétractation
de saint
Ambroise.

24. Tels furent les actes officiels du synode d'Aquilée. En un mois il eut terminé ses délibérations et saint Ambroise put retourner à Milan. Mais le rôle prépondérant de l'illustre évêque dans cette assemblée l'avait mis en relief et désigné aux dissidents orientaux comme l'arbitre suprême des controverses religieuses. Maxime le cynique fut le premier à le circonvenir de ses obsessions. Cet intrus prétendait que son ordination n'avait rien eu de clandestin. « Forcés, disait-il, par la pression arienne de quitter l'Anastase, les prélats égyptiens qui me sacraient en vertu d'une élection régulière et légitime de tous les orthodoxes byzantins, durent achever la cérémonie dans une maison particulière. Je n'usurpais la place de personne, ajoutait-il. La preuve c'est que Grégoire ne fut pas considéré par le concile œcuménique de Constantinople comme titulaire de ce dernier siège ². » Il s'étendait ensuite sur l'irrégularité de l'élection de Nectaire, simple catéchumène, improvisé évêque en une série d'ordinations *per saltum* commençant par le

¹ S. Ambros., *Epist.* XI. — ² *Ibid.*, *Epist.* XIII.

baptême et finissant par le sacre. Cette dernière articulation n'avait pas une grande valeur, puisque saint Ambroise lui-même avait été choisi dans les mêmes circonstances. Les exemples d'ordina'tions de ce genre n'étaient pas rares à cette époque, et l'on se rappelle que le prédécesseur de saint Basile, le vieil Eusèbe, avait été porté de même sur le siège de Césarée de Cappadoce. Mais le cynique avait soin de relever à son profit « un prétendu vice de forme dont le concile général de Constantinople s'était, disait-il, rendu coupable. On m'a jugé sans m'entendre. C'est là une irrégularité canonique des plus graves et qui infirme la sentence rendue contre moi. » D'autre part les Pauliniens d'Antioche s'adressèrent également à saint Ambroise pour se plaindre de l'élection de Flavien comme successeur de saint Méléce; enfin le nouveau patriarche d'Alexandrie, Timothée, frère et successeur de saint Pierre, voyait lui-même son élection contestée par une fraction dissidente qui lui opposait un prélat intrus. Toutes ces réclamations furent soumises à la fois à saint Ambroise. Moins bien renseigné que le pape Damase, l'évêque de Milan se laissa un instant abuser par les intrigues de Maxime le cynique. Il inclinait aussi, comme tout l'Occident, vers la faction paulinienne d'Antioche. Quant à l'élection de saint Timothée d'Alexandrie, il la maintenait sans réserve et sans arrière-pensée. Ces trois points furent l'objet de deux lettres successivement adressées avec une franchise tout apostolique par saint Ambroise à Théodose le Grand. La cause de Maxime y était présentée sous un jour complètement faux, parce que les renseignements parvenus à l'évêque de Milan étaient eux-mêmes d'une inexactitude flagrante. Les griefs des pauliniens d'Antioche y étaient exposés avec une énergie plus voisine de la vérité. Car enfin, nous l'avons dit précédemment, l'élection de Flavien, ratifiée par le concile de Constantinople, était en contradiction formelle avec les avis antérieurs venus de Rome et avec les engagements plus récemment souscrits par les deux compétiteurs Paulin et Méléce. Saint Ambroise se crut donc en droit d'écrire à Théodose. « Nous connaissons, auguste empereur, le dévouement et la sincérité de votre foi, disait-il. Nous rendons grâces au Dieu tout-puissant

qui vous a confié le sceptre pour le bonheur de l'Eglise et du monde. La mémoire de vos bienfaits ne s'effacera jamais de nos cœurs; c'est vous qui avez rendu aux catholiques leurs sanctuaires profanés par les ariens. Mais plutôt à Dieu que vous eussiez aussi rendu les catholiques à leur ancien respect pour la discipline de l'Eglise! Nous gémissons qu'il vous ait été plus facile de proscrire les hérétiques que de réunir les orthodoxes ¹. » Théodose ne s'offensa point de cette indépendance de langage. Seulement il fit connaître à saint Ambroise la réalité des faits à l'égard de Maxime le cynique. L'évêque de Milan, de son côté, n'insista plus. « Votre foi, connue du monde entier, répondit Ambroise, est pour nous un continuel sujet d'actions de grâces près du Tout-Puissant. En recourant à votre clémence, notre but unique était d'ajouter à votre gloire celle de pacifier l'église d'Orient et d'Occident. Pour avoir été trompé par une calomnie et une intrigue étrangères, je ne saurais toutefois me repentir de la démarche que j'ai faite près de vous. On nous a si souvent accusés, nous autres occidentaux, de ne point nous intéresser aux souffrances de l'église d'Orient, que je m'applaudis de vous avoir, même à faux, importuné par des réclamations qui prouvent tout le contraire ². » On le voit, entre Théodose et saint Ambroise, ou si l'on aime mieux entre l'Eglise romaine et celle d'Orient, il n'y avait eu qu'un malentendu bientôt dissipé. Cependant quelques historiens récents ont cru devoir présenter l'affaire sous les couleurs les plus sombres, comme s'il se fût agi d'un schisme entre les deux communions ³. La vérité est que le pape Damase avait, depuis deux ans, condamné l'intrusion de Maxime, et que saint Ambroise, ignorant cette décision, avait trop facilement accueilli les récriminations du cynique. Une erreur de ce genre, qu'un simple échange de correspondance entre Théodose et l'évêque de Milan suffit à détruire, ne saurait sans exagération passer pour un différend sérieux.

25. Le concile de Rome, annoncé pour l'an 382, devait s'occuper de la question d'Antioche, la plus sérieuse de toutes celles qui sur-

¹ S. Ambros., *Epist.* XIII. — ² *Ibid.*, *Epist.* XIV. — ³ Cf. M. Am. Thierry. S. Jérôme, tom. I, pag. 99.

gissaient alors. Saint Ambroise la réserva donc tout entière. Il allait bientôt prendre congé de Gratien qui se rendait dans les Gaules. Gratien avait l'habitude, au printemps de chaque année, de parcourir les frontières du Rhin, pour prévenir ou réprimer les tentatives des barbares Germains, Goths et Taïfales. Chacune de ces excursions amenait d'ordinaire de nouvelles victoires. Un incident, qui fut depuis très-remarqué, signala le départ du prince. Un des officiers païens du palais venait d'être condamné à mort pour propos injurieux tenus contre l'empereur. Saint Ambroise trouva la sentence trop rigoureuse. Il se rendit chez le maître des offices, Macédonius, dans l'intention de solliciter la grâce du coupable. Macédonius, païen lui-même, ne pouvait souffrir l'évêque de Milan. Il lui fit fermer sa porte. Ambroise, brutalement éconduit, ne manifesta aucune émotion. Seulement il dit aux serviteurs de Macédonius : « Prévenez votre maître qu'il aura bientôt à se préoccuper de sauver sa propre vie. Il sollicitera avec larmes l'entrée de l'église; mais les portes lui en seront interdites, comme la sienne l'est en ce moment pour moi. » Après cette prédiction qui ne devait pas tarder à s'accomplir, Ambroise se rendit au palais impérial. Macédonius avait donné ses ordres à tous les officiers. Aucun d'eux ne voulut l'introduire. Tous lui répondirent que le prince chassait en ce moment dans son parc et qu'il était impossible de voir. Le saint évêque se retirait fort triste de ce contre-temps, lorsqu'il aperçut un groupe de piqueurs conduisant leurs chiens en laisse, et entrant par une grille extérieure dans l'enceinte du parc. Il se glissa avec eux et attendit. Gratien ne tarda point à paraître. Surpris de la présence de l'évêque en ce lieu, il fit un geste de mécontentement. Mais déjà saint Ambroise lui avait expliqué le motif qui l'amenait. La grâce fut accordée sur-le-champ. Le prince et l'évêque se quittèrent; le lendemain Gratien partait pour les Gaules, et quelques jours après saint Ambroise se rendait à Rome pour assister au concile réuni dans cette ville par le pape Damase.

Macédonius.
Dernière
entrevue de
S. Ambroise
et de Gratien.

§ III. Concile de Rome.

Lettre
des évêques
d'Orient au
pape
Damase.

26. Sollicités par le souverain pontife, les trois empereurs Gratien, Théodose et Valentinien II avaient autorisé cette assemblée auguste, dans laquelle on se proposait d'abord de ratifier toutes les condamnations précédemment portées contre les hérétiques ariens, macédoniens, apollinaristes ; ensuite de résoudre les difficultés locales suscitées en Orient par l'élection de Flavien et par les récriminations dont celles de Nectaire à Constantinople et de Timothée à Alexandrie étaient l'objet. Si tous les évêques eussent répondu à l'appel du pape et des empereurs, il est vraisemblable que le titre d'œcuménique, au lieu d'être attribué au précédent concile de Constantinople, eût été déféré à celui de Rome. Mais le caractère d'universalité que saint Damase aurait voulu donner à la réunion projetée, en y convoquant tous les évêques du monde, lui manqua tout d'abord par l'abstention de ceux de l'Orient. Voici en quels termes ces derniers s'excusèrent près du pape : « Au milieu des ruines causées par l'arianisme à nos églises, il nous est besoin d'un travail assidu et d'un séjour prolongé dans nos diocèses pour remédier à tant de maux. Bien que la persécution violente ait cessé, grâce à la pieuse coopération des empereurs, et que nous ayons été remis en possession de nos églises longtemps occupées par les hérétiques, cependant le loup ne cesse de dévaster l'intérieur de la bergerie. Les sectaires multiplient leurs assemblées clandestines ; ils fomentent la division parmi les peuples ; leur propagande redouble ses efforts impies. C'est dans de telles circonstances que le très-religieux empereur Théodose nous adresse, avec un rescrit émané de lui, les lettres par lesquelles, dans le sentiment de charité fraternelle qui vous anime à notre égard, vous nous invitez, comme membres de l'Église universelle dont vous êtes le chef, à assister au concile de Rome. Vous voulez que les évêques d'Orient qui ont le plus souffert de l'arianisme soient les premiers à célébrer avec vous la paix dans laquelle vous réglez aujourd'hui. Nous aussi, nous voudrions, comme dit l'Apôtre, avoir cette joie d'aller partager

votre triomphe. De grand cœur, tous ensemble, nous quitterions nos églises et nous ferions ce voyage, si les circonstances nous le permettaient et si nous n'étions contraints de préférer l'utilité de nos diocèses à notre satisfaction personnelle. Oh ! qui nous donnera les ailes de la colombe, pour voler près de vous et nous reposer dans votre sein ! Mais ce serait livrer nos peuples à la merci des hérétiques, et compromettre par un départ précipité le bien qu'avec la grâce de Dieu nous espérons raffermir ¹. » Ainsi parlaient les évêques d'Orient au pape Damase. Il nous est impossible de découvrir, dans ce langage, aucune trace de l'animosité et de la rivalité sourde que certains auteurs modernes ont voulu y voir. En l'absence des actes du concile de Rome qui sont totalement perdus, nous n'avons pas la ressource d'opposer à l'appréciation un peu romanesque dont nous parlons des textes précis et formels. Cependant nous croyons que saint Damase ne songea point à se plaindre de la lettre si respectueuse des Orientaux. En tout cas, le mécontentement prétendu qu'elle aurait causé au pontife ne s'est fait jour nulle part et n'a été signalé par aucun historien contemporain.

27. Si les actes du concile de Rome nous manquent, il nous reste cependant assez d'autres renseignements authentiques pour nous donner une idée des travaux et des délibérations de cette assemblée. Saint Jérôme et saint Epiphane, son illustre ami, y arrivèrent des premiers. Ils furent bientôt suivis d'Ascholius de Thessalonique, de Paulin d'Antioche, et d'un nombre considérable d'évêques d'Italie, des Gaules, de la Grande-Bretagne, de la Germanie, de l'Espagne et de l'Illyrie. Mais l'attention publique se portait de préférence sur Ambroise, dont la réputation était universelle. « Son arrivée dans la capitale du monde et de l'Église, dit M. de Broglie, fut un véritable triomphe. Il n'y était plus rentré depuis le jour où, préfet novice, il avait reçu la dernière accolade et les dernières instructions de son protecteur, le fameux Probus. De pénibles impressions l'attendaient pourtant dans cette ville, témoin

Arrivée de
S. Ambroise
à Rome.
Ses miracles.

¹ Theodoret., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. II.

des travaux de sa jeunesse. Il ne retrouvait plus dans sa demeure ni sa vieille mère, qui avait cessé de vivre sans qu'il pût la revoir, ni son frère Satorus, qui avait péri au retour d'un voyage d'Afrique¹. Seule sa sœur Marcellina vint à sa rencontre, couverte du voile des vierges. Bien des larmes furent mêlées à la joie de leurs embrassements. Le souvenir de leur frère, très-aimé de tous deux, les pénétrait de douleur. Ils se rappelaient qu'il était non-seulement le compagnon de leurs jeux, mais l'arbitre de leurs querelles enfantines. « O mon frère, s'écriait Ambroise, où irai-je? De quel côté me tourner sans toi? Le bœuf cherche le compagnon avec qui il avait coutume de porter le joug, et ses mugissements attestent son amour. Moi, mon frère, cesserai-je de te pleurer? Pourrai-je oublier celui avec qui j'ai commencé de porter le joug de cette vie? » Ainsi sa grande âme ne craignait point de s'abandonner à sa douleur, « car, disait-il, la piété chrétienne est tendre et sensible; elle n'a rien de sauvage ni de dur. La patience consiste à supporter la douleur, non à la proscrire. » Parfois pourtant d'autres souvenirs moins tristes faisaient passer un éclair de gaieté à travers ces pleurs. Ambroise rappelait à Marcellina que dans son enfance, ayant remarqué que l'évêque de Rome, quand il venait à la maison, donnait sa main à baiser aux assistants, il avait un jour, par forme de jeu, essayé de l'imiter, mais que ni Marcellina ni ses compagnes n'avaient voulu lui rendre cet hommage. « Je vous l'avait bien dit, ajoutait-il, que tôt ou tard vous seriez obligée de me baiser la main¹! » Sa porte était assiégée de visites à toute heure, et c'était à qui le posséderait chez soi. On attribuait à sa présence des grâces particulières et des faveurs miraculeuses. Chez une grande dame, vivant au delà du Tibre, on lui avait amené une des femmes de la maison, atteinte de paralysie; il avait suffi à la pauvre infirme de baiser la frange du manteau de l'évêque pour retrouver l'usage de ses mouvements. Ailleurs il avait accepté l'hospitalité d'un homme riche qui lui racontait avec orgueil l'heu-

¹ S. Ambros., *Vita*, tom. II, pag. 23; *De excessu fratris sui*, pag. 1113; *De fide resurrect.*, pag. 1156. (Note de M. de Broglie.)

reux état de ses affaires et se vantait fort de ses bonnes spéculations, sans faire aucun retour sur la reconnaissance qu'il devait à Dieu. Ambroise se leva sans rien dire et prit gravement congé de son hôte. Le lendemain la maison s'écroulait sur ses fondements. Ainsi se répandait dans la foule le renom de cet homme sans égal, qui apparaissait à la fois comme l'élu de Dieu et comme le favori de l'empereur ¹. »

28. Saint Ambroise était désigné ainsi par le suffrage public pour être le secrétaire du concile : mais il vint à tomber malade. L'embarras était grand dans l'assemblée, lorsque le pape Damase prit par la main le moine Jérôme, et, le présentant aux pères, le désigna pour suppléer l'évêque de Milan. Un saint remplaçait un autre saint ; les deux grands docteurs étaient dignes l'un de l'autre. Ce n'était cependant pas une tâche facile à remplir que celle dont Jérôme venait d'être subitement investi. Il ne tarda point à s'en apercevoir. Les Apollinaristes, après leur condamnation récente à Constantinople, avaient interjeté appel au saint siège. Leur cause allait être examinée. Ils la soutinrent, pendant plusieurs séances, avec une ténacité et une ardeur qui firent désespérer un instant de ramener ces esprits opiniâtres. La logique inflexible de saint Jérôme ne faisait que les irriter sans les convaincre. Saint Epiphane intervint dans la discussion. Plus familiarisé que son ami avec les subtilités et les distinctions habituelles aux Orientaux, l'évêque de Salamine, le docteur Πενταγλώττος (aux cinq langues), comme on l'appelait, réussit à faire triompher le dogme catholique. Successivement les Apollinaristes abandonnèrent toutes leurs erreurs. On convint de leur faire signer un formulaire de foi dont la rédaction fut confiée à saint Jérôme, et de les réhabiliter ensuite dans la communion orthodoxe. Mais les choses n'étaient point aussi avancées qu'elles pouvaient le paraître. Au jour fixé, saint Jérôme lut devant le concile le symbole ou formulaire. C'était un exposé net et lucide du dogme de la Trinité et du mystère de l'Incarnation. Parmi les diverses qualifica-

S. Jérôme
secrétaire du
concile. Les
Apollina-
ristes. Inci-
dent de
l'Homo Do-
minicus.

¹ *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. VI, pag. 39-41.

tions données à Notre-Seigneur Jésus-Christ, Jérôme inscrivait, à l'exemple de saint Athanase et de plusieurs autres pères, celle de *Homo Dominicus*, qui exprimait à la fois la réalité de l'homme et celle de Dieu, ou les deux natures distinctes, réunies dans la personne unique du Verbe incarné. A ce mot, les Apollinaristes se récrièrent que l'expression était nouvelle, téméraire et scandaleuse ; que jamais aucun docteur faisant autorité ne l'avait employée, et qu'ils ne la ratifieraient point. Saint Jérôme avait sous la main un exemplaire de l'*Exposition de la Foi* par saint Athanase. Il déroula le parchemin et montra un passage de l'illustre patriarche renfermant l'expression contestée : ἄνθρωπος κυρίακος. « Emportez ce livre, dit-il aux Apollinaristes. Examinez-le à loisir. Son auteur, vous le savez, fut l'âme du concile de Nicée. Nous ne saurions nous égarer, en lui empruntant un terme qui figure dans son exposition théologique de la foi. » Le lendemain, les Apollinaristes rapportèrent l'exemplaire qui leur avait été confié. L'expression ἄνθρωπος κυρίακος y était toujours ; mais ils firent observer qu'elle occupait dans le manuscrit la place d'une surcharge recouvrant des mots antérieurement grattés. « Évidemment, disaient-ils, la rédaction primitive d'Athanase n'était point celle-ci. Quelle était-elle ? Nous ne le savons pas. Mais le manuscrit a été altéré pour les besoins de la cause. » Cette insinuation faisait peser sur Jérôme une accusation que tout le concile indigné repoussa unanimement. Rien n'était plus facile que de se procurer d'autres exemplaires du traité de saint Athanase et de se convaincre de la vérité. Secrétaire d'un concile, Jérôme n'aurait pu, sans une véritable folie, recourir à un stratagème aussi indigne de sa conscience que puéril dans le résultat. Les Apollinaristes n'insistèrent pas ; ils signèrent le symbole proposé et se soumirent. Nous verrons plus tard les ennemis de saint Jérôme réveiller le souvenir de cet incident, et s'en faire une arme de guerre contre lui. Apollinaire de Laodicée, abandonné par ses adhérents, persista seul dans son erreur. La décision du concile de Rome, aussi bien que celle de Constantinople, le trouva

¹ Labbe, *Concil.*, tom. II, pag. 1013.

inflexible. Il mourut dans l'impénitence finale. Triste exemple d'obstination, d'entêtement et d'orgueil !

29. Les anathèmes prononcés contre l'erreur des Apollinaristes furent suivis de la condamnation formelle des Ariens, semi-Ariens, Macédoniens, Donatistes, et des schismatiques adhérents d'Ursicinus. Sous le rapport doctrinal, les pères ratifièrent, en les sanctionnant de leur autorité, les décisions prises l'année précédente par le concile de Constantinople, auquel ils reconnurent ainsi le caractère d'œcuménicité en matière de foi. Au point de vue disciplinaire, les élections de saint Nectaire de Constantinople et de Timothée, le nouveau patriarche d'Alexandrie, furent maintenues. Il n'en fut pas de même de celle de Flavien, donné pour successeur à saint Méléce d'Antioche. On stipula que cet acte avait été commis trop légèrement ; qu'il était contraire aux règles canoniques non moins qu'aux avis précédemment donnés par le saint siège et aux engagements amiables souscrits par Méléce et Paulin. Cependant on s'abstint de séparer Flavien et ses partisans de la communion orthodoxe. Le concile estima qu'il fallait d'une part ménager pour l'avenir la pacification de l'église d'Antioche, en prévenant le scandale d'une double élection à la mort des deux nouveaux compétiteurs ; de l'autre, qu'il valait mieux tolérer l'état de choses actuel que d'exposer tout l'Orient à un schisme : *Ne totus oriens ab unitate Ecclesie se præscinderet, ab excommunicatione Flaviani cessatum est, et schisma Antiochenæ ecclesie ad tempus certum toleratum fuit.* Ces paroles formelles nous dispensent d'insister sur l'erreur de M. Amédée Thierry, qui a cru devoir écrire : « Un décret synodique confirma Paulin dans la possession du siège d'Antioche et excommunia Flavien : c'était le moins qu'on pût faire ¹. » L'illustre historien n'a sans doute pas réfléchi à la gravité de son assertion. Le fait de l'élection de Flavien est l'un des mieux éclaircis de l'histoire de l'Église, parce qu'il se rattache de fort près à l'ordination sacerdotale de saint Jean Chrysostome, lequel reçut l'imposition des mains de ce pontife. Or l'Église romaine, qui a

Solution
donnée par
le concile à la
question de
l'élection
de Flavien à
Antioche.

¹ M. Améd. Thierry, *S. Jérôme*, tom. I, p. 131.

canonisé saint Jean Chrysostome, n'a jamais élevé le moindre soupçon sur la régularité de son ordination sacerdotale. Par conséquent, l'Église romaine n'avait point excommunié Flavien.

30. Après cet ensemble de mesures dogmatiques et disciplinaires, le concile termina ses travaux. Un incident considérable se produisit alors et mit de nouveau en relief la prudence et la fermeté de saint Ambroise. Soit que la récolte eût été insuffisante, soit que les convois de blé venant d'Égypte et de Sicile eussent été fortuitement interrompus, une véritable disette s'était déclarée à Rome. Les efforts des évêques, la charité des riches chrétiens s'unirent vainement pour combattre le fléau. Il atteignit bientôt des proportions formidables. Une émeute éclata. Le peuple affamé criait qu'il fallait chasser tous les étrangers de la ville, se débarrasser de tant de parasites qui absorbaient tous les vivres, et réduire les rations officielles, distribuées quotidiennement par le préfet de l'annona, aux seuls Romains de naissance. Les esprits s'échauffaient par ces clameurs. On put craindre d'effroyables désastres. Saint Ambroise s'était rendu chez le préfet de Rome, son ami, et lui dicta le langage qu'il devait tenir à la foule exaspérée. Quand le flot populaire eut envahi tous les abords du palais, le préfet, « vénérable vieillard et très-fervent serviteur de Jésus-Christ, dit saint Ambroise, parut à une fenêtre et fit signe qu'il voulait prendre la parole. Quoi ! s'écria-t-il, nous ne laissons pas les chiens tourner autour de nos tables sans leur donner quelques miettes de notre pain, et nous aurions la barbarie de chasser de nos murs des femmes, des vieillards, des enfants affamés ! Ils ne sont pas nés à Rome, dites-vous. Mais ne servent-ils pas Rome et l'empire par leur travail, leur industrie, leur commerce et les impôts qu'ils paient à la curie ? Ne sont-ils pas vos portefaix, vos marchands, vos domestiques ? Ce sont eux qui vous nourrissent. Les laisserons-nous mourir de faim, quand ils nous ont fait vivre tant d'années ? Cela augmente la famine, dit-on. Je vous réponds, moi, que cela ne doit accroître qu'une seule chose, notre charité. Personne ne s'est jamais ruiné en œuvres de miséricorde. Si l'on craint d'épuiser les ressources de l'annona, c'est à chacun de nous, dans la mesure

La famine
à Rome.
L'émeute con-
tre les
étrangers.

de ses facultés, d'y subvenir généreusement! — Cette chaleureuse allocution eut un effet irrésistible. Des cris de joie saluèrent le vieillard, et la foule se dispersa spontanément. Ambroise félicita son noble ami. Quel service vous venez de rendre à votre patrie! lui dit-il. Vous pourrez un jour montrer à l'empereur toute cette multitude, arrachée par vous à la mort, et lui dire : C'est moi qui vous ai conservé tant de sujets ¹! » Dans la réalité, ces éloges revenaient à Ambroise lui-même dont la courageuse inspiration avait été couronnée d'un tel succès. Mais l'empereur Gratien ne devait jamais le savoir.

§ IV. L'usurpateur Maxime.

31. La réaction païenne ne fut point étrangère à l'événement qui allait enlever à Gratien le trône et la vie. On ne pouvait reprocher à ce jeune prince de vingt-quatre ans qu'un goût peut-être trop vif pour la chasse. En vérité, c'était là un plaisir fort innocent, après tant de sanglants caprices dont les Césars avaient donné l'exemple au monde. On trouvait cependant un autre grief contre lui. On disait qu'il affectait en campagne de porter de préférence le costume militaire des Gaulois. Il le trouvait plus commode et plus simple que le manteau de pourpre. Il avait raison et Constantin le Grand en avait usé de même. Tels étaient les deux chefs d'accusation que la malveillance cherchait ostensiblement à exploiter contre lui. Le troisième ne se disait pas tout haut, bien qu'il fût le seul sérieux. Le jour où Gratien, après la mort de Valentinien I son père, avait reçu l'investiture de l'empire, le sénat lui avait fait offrir le titre et les insignes païens de *Pontifex Maximus*. « Je suis empereur, répondit le jeune prince. Je ne connais d'autre souverain pontife que l'évêque de Rome. » Cette parole fut immédiatement relevée par le chef de la députation. Celui-ci dit à demi-voix à ses collègues : « Le prince ne veut pas du titre de

Calomnies
païennes
contre l'em-
pereur
Gratien.

¹ S. Ambros., *De offic. min.*, III, 7.

Pontifex Maximus, bientôt Maximus (Maxime) sera pontife. » Maxime était donc dès lors désigné comme le futur restaurateur du paganisme. Général distingué, formé à l'école du père de Théodose et espagnol comme lui, Maxime avait le commandement des légions de la Grande-Bretagne. Ses succès contre les Pictes et les Scots attiraient l'attention sur sa personne. L'avènement du fils de son ancien général à l'empire d'Orient lui fit concevoir pour lui-même des espérances sans bornes. La récente décision de Gratien relative à l'autel de la Victoire servit à propos ses projets ambitieux. Il sut à la fois caresser le ressentiment des sénateurs païens, et entretenir dans l'armée les préventions déjà répandues contre l'empereur. Gratien aimait à se reposer du commandement militaire sur la fidélité éprouvée du comte Balio et du général franc Mérobaude. Ces deux hommes méritaient à tous égards la faveur dont ils étaient l'objet; mais ils avaient le tort d'être nés l'un dans les Gaules et l'autre en Germanie. Il n'en fallut pas davantage pour accréditer le bruit que l'empereur détestait les Romains, qu'il réservait aux étrangers, aux barbares, toutes les distinctions et toutes les charges. Tel était alors le courant de l'opinion, depuis Rome qui s'ameutait pour faire bannir de la ville quiconque n'était point indigène, jusqu'aux légions qui ne voulaient pas servir sous les ordres d'un officier né ailleurs qu'en Italie.

32. Le sentiment populaire, habilement surexcité par les factieux, était aussi absurde qu'impolitique. L'unité de l'empire avait depuis longtemps dépassé les frontières de la péninsule italique; elle englobait tout l'univers civilisé. Un gaulois, un maure ou un grec étaient aussi romains qu'un enfant de l'Italie. De quel droit exclure les nations annexées des avantages de leur nouvelle patrie, quand on leur en faisait subir toutes les charges? Ou plutôt, quel danger pour Rome, si, traitant en vaincus tous les peuples soumis, elle eût exploité l'univers exclusivement au profit d'une poignée d'Italiens? Mais il ne faut demander aux partis ni sagesse, ni raison. L'intérêt de leur cause est tout. Gratien eut le tort de dédaigner des récriminations injustes, et d'oublier qu'il faut compter avec l'opinion, quand on n'est point assez fort pour la dominer.

Maxime
proclamé em-
pereur.
Assassinat
de Gratien à
Lugdunum.

A son arrivée dans les Gaules, au printemps de l'an 382, toute l'armée avait été travaillée dans un sens hostile. Aucune démonstration ne se produisit toutefois en sa présence, et il put atteindre les bords du Rhin, dans l'intention de renouveler ses expéditions annuelles contre les Germains toujours indisciplinés. Mais quelques mois après, un courrier venu de la Grande-Bretagne lui apportait la nouvelle d'une révolte des légions. Elles avaient donné la pourpre à leur général et proclamé Maxime empereur d'Occident. Ce dernier s'était hâté de franchir le bras de mer qui sépare les Iles Britanniques de la Gaule; il marchait sur Lutèce, acclamé par les soldats et le peuple. Gratien, à marches forcées, vint à la rencontre de son rival. Ce fut sous les murs de la capitale des Parisii que se décida la lutte, ou plutôt que se consumma la trahison; car avant même le premier choc, la cavalerie impériale passa dans les rangs de l'ennemi, aux cris de : Vive Maxime Auguste ! Toutes les légions firent de même. Trois cents cavaliers seulement demeurèrent fidèles. A leur tête, Gratien s'élança sur la voie romaine qui conduisait à Lugdunum, dans l'espoir de regagner les provinces du midi sur la fidélité desquelles il comptait encore. Sur sa route, toutes les populations s'écartèrent de lui, toutes les villes lui fermèrent leurs portes. Enfin le malheureux prince arriva à Lugdunum. Le gouverneur, nommé Andragathius (homme de bien), l'accueillit avec les démonstrations du plus sincère dévouement, l'engageant à séjourner en cette ville et à y rallier ses troupes éparses. Gratien, après une si triste expérience de la perfidie humaine, hésitait à se fier à ses bonnes paroles. Le magistrat fit apporter le livre des Évangiles et, par un serment solennel, prit Dieu à témoin de sa fidélité. Rassuré par ces protestations, Gratien quitta ses habits de fugitif, reprit la pourpre impériale et vint s'asseoir à un festin qui lui avait été préparé. En ce moment, des meurtriers, soudoyés par le gouverneur, se jetèrent sur le prince et l'égorèrent. Le dernier cri qui s'échappa de ses lèvres mourantes fut celui-ci : Ambroise ! Ambroise ! où êtes-vous ? — « Il appelait, dit M. de Broglie, celui qui après l'avoir fidèlement aimé sur cette terre, pouvait encore lui ouvrir l'entrée du ciel. Dès qu'il eut cessé

de respirer, le petit nombre d'amis qui l'accompagnaient prit la fuite. Parmi eux, on remarqua le maître des offices, Macédonius, qui, pâle de terreur et l'esprit égaré, cherchait un asile du côté d'une église. On sait qu'à cette époque le droit d'asile était passé des temples païens aux basiliques chrétiennes. Dans son trouble, Macédonius passa à côté de la porte qui était ouverte, sans la voir et sans y entrer. Quelques pas plus loin, il tombait au pouvoir des assassins qui le massacrerent ¹. » (383.)

33. Ainsi s'accomplissait, à un an de date, la parole prophétique de saint Ambroise. Quand le bruit de la catastrophe parvint en Italie, ce fut une consternation générale. L'évêque de Milan montait en chaire ; il se disposait à développer devant son auditoire le psaume LXI^e, au moment où la fatale nouvelle lui fut apportée. Sa douleur était immense, il l'exprima avec une noblesse et un à-propos admirables. Le psaume qu'il avait à commenter lui offrait des versets où l'analogie était frappante : *Quousque irruitis in hominem ; interficitis universi vos, tanquam parieti inclinato et macerix depulsa? Cucurrì in siti ; ore suo benedicebant et corde suo maledicebant.* Ambroise saisit admirablement l'allusion et en tira le sujet de la plus touchante de ses homélies. « Il est présent à votre pensée, dit-il, ce jeune prince, naguère envié de tous, puis subitement abandonné par ceux dont il avait reçu le serment, environné de traîtres qui lui fermaient le passage et lui apportaient la mort, sans que nul bras, nul ami, nul compagnon se levât pour sa défense ! Lui aussi il avait couru dans sa soif ; lui aussi il put dire pour sa consolation suprême : *Nonne Deo subjecta erit anima mea?* Ses cris de détresse ne furent entendus que par les meurtriers qui le poursuivaient. Il pouvait leur demander avec le psalmiste : Pourquoi vous ruer tous contre une muraille inclinée et un rempart en ruines ? *Quousque irruitis tanquam parieti inclinato et macerix depulsa?* Je suis le dernier boulevard de cette Rome auguste, jadis la maîtresse du monde. Je tombe avec elle ; j'emporte dans les plis de mon manteau les restes de son antique majesté ! Mais les traîtres vou-

¹ M. de Broglie, *l'Église et l'Emp. rom.*, tom. VI, pag. 45-50.

laient sa mort. Ils avaient dit : A bas le juste ! A bas le miséricordieux ! Il nous fait mal à voir ! Ces pervers ne peuvent pardonner aux chrétiens la chasteté qui les égale aux anges, la charité qui rachète les âmes en soulageant les corps, la foi, notre foi triomphante, qui arrache le genre humain à la servitude des idoles ! Les infâmes ! Jadis ils avaient tendu la main à ce prince pour en recevoir de l'or ; aujourd'hui ils l'entourent pour le massacrer ! Alors vraiment l'impériale victime put dire : *Cucurri in siti*, comme Jésus-Christ lui-même dans sa Passion avait dit : *Sitio* ! J'avais soif de justice et de vérité, quand j'étais au faite des honneurs, pendant que ces hommes, mes créatures, se gorgeaient du vin de ma libéralité. Maintenant ils m'ont réduit aux tortures d'une soif toute matérielle, moi qui ne songeai jamais qu'à soulager la faim et la soif de mes peuples ! Mais que dirais-je de la soif de sang qui dévorait ces impies, durant le dernier festin où ils avaient juré la mort de notre Auguste ! Toi surtout, l'homme de sa confiance, son ami, son élu, toi qui partageais ses repas et siégeais dans ses conseils, comment pouvais-tu manger quand tu méditais le meurtre ? Comment ne sentais-tu pas des ossements humains craquer sous tes dents à chaque bouchée ? Comment pouvais-tu porter à tes lèvres la coupe pleine du sang de ton parricide ? O Judas, tu as trahi l'empire et l'empereur ; tu as tué ton maître ! L'Is-carote de l'Évangile volait l'argent du Seigneur, toi tu as volé des provinces ; l'Is-carote avait reçu la dignité d'apôtre, toi la robe du magistrat. En un festin suprême vous avez tous deux ensanglanté la table. Is-carote sortit pour la trahison, toi tu t'es levé pour le meurtre. Is-carote du moins rejeta le prix du sang, toi tu t'en es décoré, tu en fais gloire. Is-carote avait été trompé par les fallacieuses promesses de la synagogue, toi tu t'es parjuré pour tuer ton maître. Le prix du sang repoussé par Is-carote servit à la sépulture des étrangers, toi tu as refusé les honneurs de la sépulture à ton souverain ! Aucun trait de la passion évangélique n'a manqué à cette passion impériale. Pilate s'était lavé les mains ; le gouverneur de Lugdunum se lava les mains pour toucher le livre sacré des Évangiles et prononcer le serment du

parjure. Pilate remit le Seigneur aux mains du roi Hérode ; le gouverneur de Lugdunum jeta la tête sanglante de son maître au nouvel empereur Maxime ¹ ! »

34. A la nouvelle du meurtre de Gratien, son jeune frère Valentinien II, accompagné de l'impératrice Justina sa mère, quitta précipitamment Sirmium et accourut à Milan se jeter dans les bras de saint Ambroise. Il était à craindre que Maxime, acclamé par les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Germanie, ne se contentât point de ce lot magnifique et voulût enlever encore l'Italie et l'Afrique au frère de sa victime. Il est vrai que Théodose le Grand annonçait l'intention de venger la mort de Gratien, son bienfaiteur et son collègue impérial. Mais il fallait du temps pour préparer une expédition de ce genre, et amener de Constantinople aux pieds des Alpes une armée fidèle. D'ailleurs on parlait aussi des anciennes relations d'amitié, d'autres disaient de parenté, qui avaient existé entre l'espagnol Maxime et le père de Théodose. Un rapprochement pouvait se ménager, au moyen d'une habile diplomatie, entre l'usurpateur d'Occident et l'empereur d'Orient. Justina calculait ces chances diverses. Son jeune fils Valentinien II n'avait que douze ans : il ne pouvait encore se protéger lui-même. L'impératrice fit taire ses sentiments ariens pour n'écouter que ceux d'une mère. En arrivant à Milan, elle prit son fils par la main, entra dans la chambre toujours ouverte de saint Ambroise et lui présentant le jeune prince : « Vous seul, dit-elle, pouvez le défendre ; soyez le père de l'orphelin ! — Je pris ce royal enfant dans mes bras, ajoute Ambroise, je le couvris de baisers et de larmes ². » L'important, pour l'heure présente, était de se mettre en rapports avec Maxime et de sauvegarder vis-à-vis de lui les droits du jeune Valentinien II. La négociation devait être délicate. L'usurpateur était à Trèves ; il avait déjà fait partir pour Milan un de ses émissaires, le comte Victor, chargé de signifier à Justina et à son fils l'ordre de le venir trouver, pour discuter ensemble les conditions d'un arrangement amiable. On connaissait ses instruc-

¹ S. Ambros., *Enarrat. in psalm. LXI*, passim ; *Patr. lat.*, tom. XIV, col. 4175-4178. — ² S. Ambros., *De obitu Valentin.*, n° 28 ; *Patr. lat.*

L'impératrice
Justina
confie à saint
Ambroise
le salut de
Valenti-
nien II son
fils.

tions, bien que Victor ne fût point encore arrivé. Justina ne pouvait y souscrire. C'eût été livrer elle-même son fils au meurtrier de Gratien. Le temps pressait; il fallait un négociateur aussi ferme et intègre que persuasif et habile. La difficulté consistait précisément à le trouver. Un militaire n'aurait pas su remplir ce rôle, auquel il eût facilement donné la couleur d'une provocation. Un sénateur, ou tout autre fonctionnaire civil, pouvait se laisser corrompre, et les trahisons dont on venait d'avoir l'exemple autorisaient la défiance. Ambroise s'offrit pour cette mission périlleuse. L'usurpateur, malgré ses engagements antérieurs avec le parti païen, venait de se faire baptiser. Il sentait probablement que l'avenir appartenait désormais au christianisme, ou bien il voulait donner ainsi un gage à l'empereur d'Orient, Théodose. Quoi qu'il en soit, la circonstance était on ne peut plus favorable pour un évêque, et surtout pour un évêque aussi considéré et illustre que celui de Milan. Par une heureuse coïncidence, Marcellin, frère de Maxime, simple officier dans l'armée romaine, se trouvait en garnison à Sirmium lors des événements de la Gaule. Justina s'était immédiatement assurée de sa personne; elle l'avait amené avec elle à Milan, le conservant comme un ôtaga. Ambroise le prit pour compagnon de voyage; il lui adjoignit le comte Braulio, un franc, dévoué et fidèle. C'était chez les Francs que les empereurs romains trouvaient alors la fidélité.

35. On était au mois de décembre. Le voyage fut pénible. Sur la route, l'ambassade se croisa avec le comte Victor, qui, de son côté, se dirigeait sur Milan. Il demanda, avec l'arrogance d'un parvenu, si le jeune Valentinien II se disposait à suivre ses envoyés à Trèves. Ambroise ne répondit à cette question insolente que par un silence dédaigneux, et il continua son chemin. L'accueil qu'il reçut à Trèves ne fut pas plus encourageant. Maxime refusa de lui accorder une audience particulière, et lui fit dire de se présenter au consistoire public. Depuis Constantin le Grand, l'étiquette impériale avait établi pour les évêques l'usage d'être toujours reçus en particulier par le prince. Mais ce n'était guère le temps de réclamer contre un pareil vice de forme. Am-

Première
ambassade de
S. Ambroise
à Trèves, près
de Maxime.

broise d'ailleurs, avait déclaré ne vouloir aucunement communiquer, pour les choses de la foi, avec un prince coupable de meurtre et souillé du sang de son maître; il en appela donc seulement à son titre d'ambassadeur. Maxime répondit que, ne reconnaissant pas Valentinien II comme souverain, il ne pouvait accorder à ses envoyés aucune prérogative officielle. Le saint évêque se présenta au palais, à l'heure des audiences publiques, et confondu avec la foule. En l'apercevant, Maxime s'approcha de lui : « Vous êtes ici de la part de Valentinien, dit-il. Que ne vient-il lui-même? Qu'il me témoigne la confiance d'un fils; j'aurai pour lui les sentiments d'un père. — Ambroise se rejeta sur les difficultés d'un pareil voyage, à travers les Alpes couvertes de neige et les forêts glacées de la Gaule. — C'est bien, dit Maxime. Nous attendrons le retour de Victor. — L'entrevue se termina ainsi. Le saint évêque sortit du palais. On lui conseillait de quitter immédiatement cette cour inhospitalière. Mais il eût tout compromis par une retraite précipitée. Il attendit patiemment le retour de Victor, et séjourna tout l'hiver à Trèves. Justina, en politique habile, n'avait donné à l'ambassadeur de Maxime que des réponses évasives au sujet de l'entrevue demandée. Mais elle avait laissé entendre que, satisfaite pour elle et son fils des provinces d'Italie, d'Illyrie et d'Afrique, elle abandonnerait volontiers l'autre moitié de l'Occident au nouvel Auguste, s'il consentait lui-même à un traité d'alliance. Au moment où Justina faisait cette proposition, il n'était bruit partout que des préparatifs militaires de Théodose à Constantinople. Maxime se montra donc beaucoup moins exigeant; il fit assurer verbalement saint Ambroise qu'il n'inquiéterait pas son jeune souverain, et le laissa partir avec cette promesse.

36. L'évêque de Milan, de retour dans sa ville épiscopale, ne trouva plus chez l'impératrice les dispositions bienveillantes que celle-ci lui avait témoignées au départ. A mesure que Justina sentait le terrain politique se raffermir, elle reprenait son arrogance arienne. Pendant l'absence de saint Ambroise, elle avait accueilli le fameux *Libellus precum* des prêtres schismatiques Marcellinus et Faustin; dont nous avons parlé plus haut. Encouragé par cet

Un
incident à
propos de
l'autel de la
Victoire.

exemple, le préfet de Rome, Symmaque, crut le moment favorable pour réclamer l'abolition du décret de Gratien et le rétablissement de l'autel de la Victoire. Les idolâtres criaient partout que les dieux outragés par Gratien s'étaient vengés en laissant périr ce malheureux prince. « La victoire abandonne l'empire, disaient-ils, parce que les empereurs outragent son autel ! » Une sorte d'agitation factice fut créée autour de cette question, qu'on voulait élever à la hauteur d'un événement politique. Symmaque rédigea une requête qui fut solennellement portée au jeune Valentinien II, à Milan. « Il semble, disait l'orateur, que Rome elle-même se lève devant vous, dans la majesté de ses grands souvenirs, et qu'elle vous tienne ce langage : Excellents princes, pères de la patrie, respectez la vieillesse auguste que je dois à mes rites sacrés ! Laissez-moi mes solennités antiques, qui me valurent jadis tant de jours prospères, et dont l'oubli nous plonge, à l'heure présente, en d'effroyables calamités. Le culte des dieux a mis l'univers sous mes lois ; leurs sacrifices ont éloigné Annibal de mes remparts et les Gaulois du Capitole ! N'ai-je vécu tant d'années que pour voir outrager les protecteurs de ma jeunesse ? Les nouveautés qu'on propose peuvent être bonnes ; je ne les discute pas. Mais je suis trop vieille pour changer ; les modes nouvelles ne siéent plus à mon âge. » Le mouvement païen qui dictait cette harangue comptait pour l'appuyer sur la révolution politique qu'il venait de provoquer dans les Gaules. Maxime, bien qu'il eût trahi au dernier moment les espérances idolâtriques, n'en devait pas moins son succès au polythéisme. Comme pour mieux attester son intensité et sa force, le parti réactionnaire faisait simultanément adresser à l'empereur Théodose une requête du même genre. Ce fut le vieux Libanius qui hasarda le périlleux message, et il l'intitula : *de Templis*. Théodose le Grand dédaigna cette œuvre sénile. S'il la lui jamais, ce qui est douteux, il ne lui fit pas du moins l'honneur d'une réponse. Mais Justina n'en agit pas de même à Milan. Cette femme artificieuse n'était pas fâchée de voir l'évêque de Rome aux prises avec le paganisme. La requête de Symmaque fut présentée au conseil impérial. Tout faisait croire qu'elle serait

prise en considération, lorsque saint Ambroise revint de Trèves.

37. Le grand évêque, à cette nouvelle, écrivit sur-le-champ une lettre au jeune empereur. « Les autres hommes, lui dit-il, portent les armes pour vous, prince, mais vous, vous portez les armes pour le service de Dieu et de sa foi sainte. Rappelez-vous qu'il n'y a point de salut pour quiconque n'adore pas ce maître tout-puissant. Les dieux des gentils ne sont que des démons, dit l'Écriture. Ce n'est point avec des ménagements, des compromis, ou d'hypocrites dissimulations qu'il nous convient de servir notre Dieu. On ne saurait l'adorer en se prêtant au culte des idoles et aux cérémonies païennes. Je m'étonne donc d'entendre dire que vous allez relever les autels des gentils et ouvrir votre trésor pour fournir à leurs sacrifices. Ne laissez à personne le droit d'abuser ainsi de votre jeunesse. On vous représentera peut-être qu'il faut savoir céder aux circonstances, ménager les mécontents, écouter les conseils de l'expérience. Je suis de cet avis ; mais le conseil de Dieu passe avant tout. S'il s'agissait d'une expédition militaire, vous devriez consulter les généraux les plus expérimentés. Mais il s'agit ici de la religion : c'est donc Dieu qu'il faut écouter. Ne forcez pas les païens à croire, malgré eux, une foi qu'ils rejettent : mais ne vous laissez pas non plus, vous, empereur, imposer par un païen sa croyance, et qu'un idolâtre ne vous fasse pas subir à vous-même la violence dont il ne voudrait pas pour lui. D'ailleurs, croyez-moi, tous les hommes, les païens comme les autres, n'estiment jamais celui qui ment à sa foi personnelle ; chacun doit garder libre et sincère la conviction de son esprit. Il se peut que ceux qui vous conseillent une décision de ce genre soient chrétiens de nom ; mais ils n'en sacrifient pas moins aux dieux ¹. » Quand il écrivait cette chaleureuse épître, Ambroise n'avait point encore entre les mains le texte de la requête de Symmaque. Il en demanda communication. Justina avait trop besoin du crédit de l'évêque pour lui résister en face ; elle lui remit donc le factum païen. Saint Ambroise en fit aussitôt une réfutation ² qui est restée

¹ S. Ambros., *Epist.* XVII. — ² *Ibid.* XVIII.

un modèle d'éloquence, et dont saint Paulin de Nole a écrit avec raison :

*Dicendi palmam Victoria tollit amico ;
Transit ad Ambrosium : plus favet ira deo.*

« La Victoire adorée par Symmaque fut forcée d'adjuger la palme de l'éloquence à Ambroise ; le courroux de cette déesse vaut mieux que son amitié. » Valentinien II se rangea aussi du côté d'Ambroise. Il répondit au sénat : « Je ne puis révoquer le décret de mon frère, ni aimer Dieu moins que lui. On me dit que Valentinien mon père n'avait pas détruit l'autel de la Victoire. Ce n'est pas moi non plus qui l'ai fait disparaître. Mon père n'avait pas eu à le rétablir, je ne le rétablirai pas davantage. » Au fond de cette controverse, c'étaient le paganisme et le christianisme qui se livraient leurs derniers combats. L'effet fut immense sur l'opinion. Symmaque lui-même, quelques mois après, recourait à l'autorité du pape Damase pour se justifier de certains griefs articulés contre son administration. Voici ce qu'il écrivait à Valentinien II : « Je n'ai pas cru pouvoir mieux répondre aux insinuations malveillantes de mes ennemis qu'en sollicitant une lettre de l'évêque de Rome, Damase, laquelle attestera à Votre Éternité l'innocence de ma conduite. Quel que soit le calomniateur, qu'il réponde maintenant à ce témoignage ! Le digne évêque déclare que je n'ai molesté personne, qu'aucun de ses fidèles n'a eu à se plaindre de moi, et n'a subi d'arrestation sur mon ordre. J'ignore quels sont les innocents, retenus dans les cachots de Rome, dont on demande la mise en liberté. J'ai visité toutes les prisons de la ville ; elles renferment un certain nombre de criminels ; aucun d'eux n'appartient à la religion chrétienne. »

§ V. Mort du pape Damase.

38. La lettre de saint Damase, à laquelle Symmaque fait allusion, ne nous est point parvenue. Ce grand pape touchait à la fin de son pontificat. Depuis le concile de Rome, il avait retenu près de lui, en qualité de secrétaire et d'archidiacre, l'illustre Jérôme. Mêlé au

S. Jérôme
secrétaire du
pape
Damase.

mouvement des affaires, aux intrigues de la ville et de la cour, l'ancien solitaire n'avait rien changé à son régime de vie. Il continuait à porter son habit de moine que les clercs tournaient en ridicule ; il jeûnait comme au désert ; il était l'âme des réunions monastiques, composées de vierges et de veuves, dont nous avons parlé plus haut. On lui reprochait parfois de s'occuper plus volontiers de l'instruction des femmes que de celle des hommes. « Si les hommes m'interrogeaient sur l'Écriture, répondait-il, je n'aurais point à parler aux femmes. » C'est qu'en effet, Marcella, Paula, Eustochium et leurs compagnes, avaient une telle avidité pour l'étude des saintes Écritures qu'elles y employaient les jours et les nuits. Les prêtres eux-mêmes venaient les consulter sur des points d'exégèse plus particulièrement difficiles ou obscurs. Par l'ordre de saint Damase, Jérôme entreprit à Rome sa traduction des Livres Saints que l'Église a adoptée depuis sous le nom de Vulgate. Parallèlement à ce travail immense, le grand docteur écrivait toute la correspondance officielle du pontife. Malheureusement pour nous, cette partie de ses œuvres est maintenant perdue. Enfin il trouvait le temps de répondre aux attaques de l'arien Helvidius contre la perpétuelle virginité de Marie, et à celles de Jovinien contre le célibat des clercs. Dans ces luttes incessantes, saint Jérôme était servi par une éloquence indignée et une verve satirique qu'il aimait lui-même à comparer à celles de Lucilius et de Juvénal. « A qui en veut ce joli petit moine avec sa troupe de clercs aux cheveux bouclés ? écrivait-il en parlant de Jovinien. Pourquoi revient-il toujours à la charge, pour se retirer couvert de mes crachats ? Qu'a-t-il donc pour aller me déchirer entre les fuseaux et les corbeilles des jeunes filles, et dénigrer la chasteté jusque dans les *cubicula* des femmes ? » On conçoit ce que de tels sarcasmes durent faire d'ennemis à Jérôme. Mais l'amitié de saint Damase le protégeait contre leurs fureurs. Il répondait à la confiance du pontife par une vertu éminente et des œuvres admirables.

39. L'énergie qu'il apportait à la défense de l'Église était d'autant plus nécessaire que de toutes parts les dangers semblaient plus imminents. Quelques mois avant le meurtre de Gratien, l'em-

pereur Théodose avait essayé de réunir à Constantinople un nouveau concile, où il voulait appeler tous les évêques hérétiques de l'Orient, dans l'espoir que la discussion pourrait les éclairer et les convertir. Vainement saint Grégoire de Nazianze, alors retiré dans un domaine paternel qu'il possédait près d'Arianze, petite cité de la Cappadoce, essaya de détourner l'empereur de ce dessein. Il lui écrivit à ce sujet les lettres les plus fortes et les plus touchantes. Théodose n'écouta point ce conseil. Il se défiait peut-être du jugement de saint Grégoire, à la suite des événements récents de Constantinople. Saint Ascholius de Thessalonique aurait pu avoir plus d'influence sur son esprit. Mais ce vénérable évêque venait de mourir. Le concile fut donc indiqué. Ariens, semi-ariens, macédoniens, apollinaristes, eunoméens, manichéens, donatistes, toutes les sectes, toutes les hérésies, toutes les erreurs s'y donnèrent rendez-vous. Les catholiques, en grand nombre pourtant, allaient se trouver comme étouffés sous tant de voix discordantes. Saint Grégoire de Nysse, dans un discours prononcé alors, nous fait parfaitement connaître l'état des esprits dans la capitale de l'Orient. « Vraiment, dit-il, la théologie est partout, excepté où elle devrait être. Entrez chez un changeur pour y demander de la monnaie, on vous saluera d'une dissertation sur l'engendré ou l'inengendré. Achetez à la boulangerie un morceau de pain; on ne vous servira pas sans vous dire que le Père est plus grand, plus ancien, plus puissant que le Fils. Vous êtes dans une salle des thermes; vous demandez à un serviteur le degré de chaleur de votre bain : il vous répond que le Fils n'est pas précisément une créature, ni un être incréé, mais qu'il est sorti du non être. Quel nom donner à ce contagieux bavardage? Est-ce manie, est-ce fureur? En tout cas, c'est une démence épidémique qui fait tourner toutes les cervelles ¹. »

40. Théodose s'apercevait, mais trop tard, que la paix ne pouvait sortir d'une agglomération si tumultueuse. Les ariens, en dépit du récent décret qui leur interdisait de tenir d'assemblées dans les villes, recommençaient à se réunir. Ce fut alors que la nou-

Saint
Amphiloque
d'Icone et
Théodose le
Grand.
Dissolution de
l'assemblée.

¹ S. Greg. Nyss., *De Spiritu sancto*.

velle de l'assassinat de Gratien parvint à Constantinople. Théodose ne se méprit point sur la portée de cet événement. Il y vit, avec juste raison, la vengeance combinée du paganisme et de l'hérésie contre un prince catholique. Il annonça dès lors l'intention de partir pour les Gaules et associa à l'empire son fils Arcadius, jeune prince de six ans, l'élève du diacre Arsène qui fut lui-même décoré en cette circonstance du titre de sénateur. Ces préoccupations politiques firent un instant oublier à Théodose les intérêts religieux. Saint Amphiloque, évêque d'Icône, se chargea de les lui rappeler. « Il se rendit au palais, en compagnie de quelques évêques, dit Théodoret, pour présenter ses hommages à l'empereur, dans l'une des audiences solennelles où les personnages de distinction étaient admis à faire leur cour. Théodose siégeait sur son trône, ayant à sa droite son fils nouvellement couronné. C'était, parmi les courtisans, à qui flatterait le cœur du prince en prodiguant le plus de respects à l'auguste enfant. Amphiloque au contraire salua Théodose, sans paraître apercevoir Arcadius. Vous ne voyez donc pas mon fils ? demanda l'empereur. — C'est vrai, dit l'évêque revenant sur ses pas ; je l'oubliais. — Puis, s'approchant du jeune prince : Bonjour, mon fils, dit-il, et il lui passa familièrement la main sur la joue, comme à un enfant ordinaire. Théodose indigné cria à ses gardes de faire sortir le prélat insolent. Amphiloque se retournant alors, regarda fixement l'empereur et lui dit : Grand prince, vous ne pouvez souffrir qu'on fasse injure à votre fils : vous avez raison. Comprenez donc que le Dieu du ciel et de la terre, mon maître et le vôtre, puisse être indigné contre les blasphémateurs qui outragent chaque jour dans cette capitale la divinité de son Fils unique. Songez-y, et faites votre devoir. — Cette vigoureuse apostrophe, prononcée en présence d'un auditoire nombreux, aurait irrité un prince faible. Mais Théodose était un grand homme ; il savait que les blessures faites par la vérité sont les remèdes des rois. Il prit la main de l'évêque, s'entretint avec lui et le combla d'honneurs. Le lendemain, le concile de Constantinople était dissous. Une loi nouvelle défendait aux hérétiques de reprendre leurs assemblées dans toutes les cités de l'Orient. « Si quelqu'un

d'entre eux osait contrevenir à cet ordre, disait Théodose, nous permettons à tous les gens de bien de les expulser de l'enceinte de leur ville » (23 juillet 383).

41. L'émotion causée par la réunion tumultueuse de Constantinople cessa bientôt. L'opinion publique accueillit avec reconnaissance le décret impérial. C'est qu'en effet, tout ce qui pouvait troubler la paix de l'Église était alors un attentat contre la sécurité de l'empire. Théodose relevait partout d'une main ferme le drapeau romain, si abaissé durant les dernières années de Valens. Le jeune successeur de Sapor envoyait à Byzance des ambassadeurs chargés de riches présents, et implorait l'alliance du grand empereur. Le roi d'Arménie faisait de même. A son tour, Maxime crut devoir, par une députation spéciale, adoucir le ressentiment de Théodose et prévenir son intervention armée. L'ambassadeur de Maxime offrait au nom de son maître une alliance offensive et défensive ; il se prévalait d'un accord semblable déjà conclu avec Justina et Valentinien II. Théodose refusa de s'engager par un traité définitif. Il se réservait d'attendre les événements et fit continuer les préparatifs de guerre.

42. Pendant l'Orient, d'un concert unanime, rentrait dans les voies de l'unité religieuse. Les évêques de l'Asie-Mineure s'adressaient au pontife Damase pour le prier d'interposer son autorité apostolique, en frappant de nouveau une erreur déjà solennellement condamnée. Ils l'informaient de l'obstination de l'évêque Timothée, disciple d'Apollinaire, et lui demandaient de procéder à sa déposition. Voici la réponse du saint pape : « Fils très-honorés, quand vous rendez au siège apostolique la révérence qui lui est due, c'est à vous-mêmes qu'en revient le plus grand avantage. La sainte Eglise romaine, sur le trône de laquelle Pierre l'apôtre s'est assis, possède en effet la primauté de juridiction. Malgré mon indignité personnelle, Dieu m'a confié la chaire d'honneur, le gouvernail de Pierre à qui je succède, travaillant dans la mesure de ma faiblesse à obtenir la miséricorde de Dieu et la gloire de la céleste béatitude. Sachez, frères, que déjà depuis quelques années, nous avons condamné Timothée et sa doctrine

Grandeur
et succès de
Théodose en
Orient.

Lettre du
pape Damase
aux évêques
d'Orient.

impie. Puisque ce vieux serpent, frappé d'anathème et retranché de l'Église, reparait en ce moment pour ajouter encore à ses crimes anciens en répandant son venin mortel et en faisant de nouvelles victimes, c'est à vous de préserver vos peuples de la contagion. Demeurez fermes dans la foi qui nous vient des apôtres, et que les pères du concile de Nicée ont inscrite dans leur symbole. Que rien ne vous en fasse dévier. Écartez soigneusement de votre clergé et de vos fidèles toutes les doctrines erronées, enseignant à garder la tradition apostolique, et vous souvenant du mot de saint Paul : « Si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! »

Mort du
pape
Damase.

43. Cette lettre aux Orientaux fut le dernier acte du pontificat de saint Damase. Ce grand pape était âgé de quatre-vingts ans. « Il sollicitait chaque jour le Seigneur de mettre un terme à son pèlerinage, dit un chroniqueur contemporain. Ses prières redoublaient de ferveur. J'ai soif d'être réuni à mon Dieu ! répétait-il sans cesse. Ses désirs furent exaucés. Une fièvre, qui ne paraissait pas tout d'abord dangereuse, se déclara. Le saint vieillard comprit que Jésus-Christ l'appelait. Il voulut aussitôt recevoir le corps et le sang du Seigneur ; puis, élevant les mains et les yeux au ciel, il expira ¹. » (11 décembre 384.) Son corps fut déposé près du tombeau de sa mère et de sa sœur, dans la basilique élevée par lui sur la voie Ardeatina. Plus tard, vers l'époque d'Adrien I (772-795), ses reliques furent transférées dans celle de Saint-Laurent *in Damaso*, à l'intérieur de la ville. Elles y reposent encore aujourd'hui sous le maître-autel, à l'exception du chef du bienheureux pape, qui est conservé à Saint-Pierre de Rome

¹ Merenda, *S. Damasi vita*, cap. xxiv ; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 262.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE SAINT SIRICIUS (385-398).

Première période (385-389).

§ I. ÉLECTION DE SAINT SIRICIUS.

1. Notice de saint Siricius d'après le *Liber Pontificalis*. — 2. Le manichéisme au IV^e siècle. — 3. Décrets de saint Siricius. — 4. Dernière tentative de l'antipape Ursicinus.

§ II. RETRAITE DE SAINT JÉRÔME.

5. Déchaînement des clercs romains contre saint Jérôme. — 6. Les moines gyrovagues. Les prêtres indignes. — 7. Procès en diffamation. Départ de saint Jérôme pour la Palestine.

§ III. DEUX SEMAINES SAINTES A MILAN (385-386).

8. Traité de paix entre Justina et Maxime. — 9. Saint Arsène quitte la cour de Constantinople. — 10. Mort de l'impératrice Flaccilla, première femme de Théodose. — 11. Espérances de Justina. Le nouvel Auxence à Milan. Ambroise au palais impérial. — 12. Décret de spoliation. Violences le jour des Rameaux. — 13. L'émeute du mercredi saint. Justina renonce à ses criminelles tentatives. — 14. Saint Ambroise et l'eunuque Calligone. Justina et le conseiller impérial Benevolus. — 15. Édit du 21 janvier 386, renouvelant l'obligation de signer le formulaire de Rimini. — 16. Résistance du pape Siricius et de saint Ambroise. — 17. Décret d'exil contre saint Ambroise. Inexécution du décret. Lettre de saint Ambroise à Valentinien II. — 18. Les fidèles de Milan passent les jours et les nuits de la semaine sainte dans la basilique. — 19. Les hymnes de saint Ambroise. — 20. Baptême de saint Augustin. *Le Te Deum*. — 21. Tentative d'assassinat contre saint Ambroise. — 22. Translation des reliques de saint Gervais et de saint Protas.

§ IV. MAXIME ET LES PRISCILLIANISTES.

23. Priscillien en Espagne. Concile de Cæsar-Augusta (Saragosse). — 24. Décret impérial de bannissement contre Priscillien. Appel des hérétiques au pape. — 25. Concile de Burdigala (Bordeaux) contre les Priscillianistes.

Appel des hérétiques à l'empereur Maxime. — 26. Saint Martin de Tours au palais de Maxime. — 27. Les Priscillianistes et l'évêque Ithacius leur accusateur à la cour de Maxime. Exécution de Priscillien. — 28. Saint Martin et Ithacius. Sacre de Félix, métropolitain de Trèves. Faiblesse et repentir de saint Martin.

§ V. INVASION DE MAXIME EN ITALIE.

29. Message menaçant de Maxime à Valentinien II. — 30. Lettre de Maxime au pape saint Siricius. — 31. Supplique de Justina à saint Ambroise. — 32. Seconde ambassade de saint Ambroise à Trèves. — 33. Insuccès de la négociation. Lettre de saint Ambroise à Valentinien II. — 34. Ambassade de Dominus à Trèves. Faiblesse ou trahison du négociateur. — 35. Maxime en Italie. Fuite précipitée de Justina et de Valentinien II.

§ VI. MORT DE MAXIME.

36. Sédition d'Antioche. Clémence de Théodose. — 37. Entrevue de Théodose et de Valentinien II à Thessalonique. — 38. Préparatifs de guerre. — 39. Prédiction de saint Jean de Lycopolis. — 40. Défaite et mort de Maxime. — 41. Les empereurs Théodose et Valentinien II à Milan.

§ VII. THÉODOSE A MILAN (388-390).

42. Incident de Callinique. Lettre de saint Ambroise à Théodose. — 43. Homélie de saint Ambroise relative à l'incident de Callinique. Soumission de Théodose. — 44. Députation du sénat romain. L'autel de la Victoire. — 45. Triomphe de Théodose et de Valentinien II à Rome. — 46. Massacre de Thessalonique. Pénitence de Théodose. — 47. Jovinien. Lettre de saint Siricius. — 48. Concile de Milan. Réponse au rescrit pontifical. — 49. Réaction païenne. — 50. Martyre de saint Marcel, évêque d'Apamée. — 51. Le temple de Bacchus. Emeute à Alexandrie. Le Sérapéon. — 52. Le théurge Olympius. — 53. Les fonctionnaires impériaux d'Alexandrie. — 54. Décision de Théodose. Destruction des monuments idolâtriques en Egypte.

§ I. Élection de saint Siricius.

1. Siricius, dit le *Liber Pontificalis*, naquit à Rome et eut pour père Tiburce. Il siégea quinze ans, onze mois et vingt-cinq jours. Les constitutions apostoliques qu'il rédigea pour combattre les hérésies furent adressées par lui à toute la catholicité, et sont conservées dans les archives de chaque église. Il défendit par un décret aux simples prêtres de célébrer la messe durant la semaine, leur ordonnant de se communier seulement avec l'Eucharistie consa-

Notice de
S. Siricius,
d'après le
Liber Pontificalis.

erée par l'évêque légitime. Il interdit aux Manichéens la communion avec les fidèles, parce que, dit-il, ce serait profaner le corps du Seigneur que de le déposer sur des lèvres souillées. Il prescrivit les règles à suivre pour la réintégration au sein de l'Église des Manichéens convertis. Il voulut qu'ils fussent préalablement soumis à une épreuve sérieuse en un monastère où ils vivraient dans le jeûne et la prière, ordonnant toutefois, s'ils venaient à tomber en danger de mort, de ne pas surseoir davantage mais de leur administrer les sacrements et le viatique. L'abjuration solennelle devait se faire à l'église, en présence de tous les fidèles, par l'imposition des mains. En cinq ordinations à Rome au mois de décembre, Siricius consacra trente-un prêtres, seize diacres et trente-deux évêques destinés à diverses provinces. Il fut enseveli dans le cimetière de Priscille, sur la voie Salaria, le XIII des calendes d'octobre ¹ (19 septembre 399). Après lui, le siège épiscopal demeura vacant durant vingt jours. »

2. Le nom des Manichéens, qui revient si fréquemment dans cette notice du *Liber Pontificalis*, représentait alors la plus dangereuse quoique la moins nouvelle des sectes hétérodoxes. On se rappelle ce que nous avons dit précédemment de Manès et de sa doctrine des deux principes coexistants, coéternels et rivaux, empruntée au dithéisme de Pythagore et de Plutarque. Les partisans du gnosticisme primitif s'étaient ralliés, en désespoir de cause, au double principe de Manès. L'Afrique, demeurée étrangère aux luttes plus récentes de l'arianisme et des Pneumatomaques, fourmillait de Manichéens. Singulière destinée du peuple africain, qui semble voué comme une proie à toutes les erreurs religieuses et sociales, depuis Tertullien abaissant son génie aux rêves de Montan, jusqu'aux générations actuelles courbées sous le sabre de Mahomet ! Augustin, dont le nom encore inconnu au temps de Damase allait jeter un éclat immortel sur l'Église et le monde, était ma-

Le
Manichéisme
au
IV^e siècle.

¹ Le texte vulgaire du *Liber Pontificalis* porte ici la date du « IX des calendes de mars » (21 février 399). Nous adoptons la leçon proposée par Blanchini dans sa chronologie des Pontifes romains. (Cf. Blanchini, *Ad Librum Pontific. notæ chronologicæ*; *Patr. lat.*, tom. CXXVIII, col. 116-122.)

nichéen. L'année même où Siricius montait sur le trône pontifical, Augustin, avec sa mère sainte Monique, arrivait à Milan. De sa petite ville natale de Tagaste où son père, comme il le dit lui-même, « n'était qu'un bourgeois des moins considérables, » il avait successivement été envoyé à Madaure, puis à Carthage, pour y suivre les leçons de maîtres habiles. « Ce fut là, dit-il, que je rencontrai pour la première fois d'orgueilleux sectaires, disciples de Manès, les plus extravagants des hommes charnels, grands discoureurs dont les paroles sont comme autant de pièges de l'esprit infernal. Pour surprendre les âmes, ils composent un appât du mélange bizarre des syllabes des noms divins du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Ils avaient sans cesse ces noms adorables à la bouche, mais ce n'était pour eux qu'un vain son dont ils frappaient l'air; leur cœur était vide de vérité. Certes, les fables de la mythologie sont moins absurdes que les rêveries de ces misérables. Et pourtant j'eus le malheur de tomber dans leurs filets; je m'enfonçai avec eux dans les profondeurs de leur abîme. Tant l'erreur

de charmes! Tant sa voix a d'attraits, quand, pareille à la femme impure des paraboles de Salomon, elle crie aux passants: « Prenez et mangez le pain que j'ai dérobé, il est plus agréable; buvez de ces eaux factices, elles sont plus douces ¹! » — Nous avons précédemment exposé dans son ensemble le système manichéen ²: il serait inutile d'y revenir. Mais la puissance de séduction exercée sur les âmes par l'esclave persan Cubric, tenait moins au fond même de la doctrine qu'à l'habileté de la mise en scène et à son exploitation comme société secrète. Suivant l'observation fort juste d'un historien récent: « On a bientôt fait de dire qu'Augustin tomba dans une hérésie ridicule, la moins appuyée et la plus déraisonnable de toutes. Sans doute la doctrine de Manès était absurde, mais on se fût bien gardé de la présenter sous cet aspect. Il n'y a que la vérité dont la beauté parfaite n'aie pas besoin de voiles. L'erreur en emprunte toujours au temps où elle apparaît, aux idées et

¹ S. August., *Confess.*, lib. III, cap. vi; *Prov.*, IX, 14-17. — ² Cf. tome VIII de cette *Histoire*, pag. 495-512.

aux passions des hommes, afin qu'on ne la voie pas telle qu'elle est. Les théories orientales sur la lutte des deux principes, les doctrines de Pythagore sur la chute des âmes, celles de Platon sur la purification du cœur, c'est-à-dire toutes les traditions de l'Orient et de l'Occident unies et harmonisées, disait-on, en Jésus-Christ; la venue du Messie, l'incarnation du Verbe, la rédemption par la croix, l'illumination par le Saint-Esprit, tout cela interprété, il est vrai, à sa façon, formait la base et comme le pivot principal du système de Manès. A côté de la question éternelle de Dieu et de l'âme, se trouvait aussi traitée dans ce système la question temporelle de la société. Le monde souffrait alors comme il a rarement souffert, et toute doctrine qui eût passé indifférente à côté de ses douleurs, sans promettre un remède, n'aurait pas ému une seule âme. Aussi le Manichéisme annonçait la réforme nécessaire du monde; une amélioration complète de ses lois, de ses mœurs, de ses institutions; une régénération immédiate et totale par la prochaine effusion du Saint-Esprit. Il y avait dans ce chaos des choses ineptes, mais elles étaient mêlées à des idées sublimes; des aspirations élevées et des conséquences honteuses; un but divin avec des moyens impossibles, c'est-à-dire précisément ce qu'il faut pour enchanter de jeunes esprits inconséquents et hardis. Montrez-leur une grande idée, un but généreux; pour y atteindre, ils dévoreront sans s'en apercevoir un monde d'absurdités. Ajoutons à toutes ces séductions le charme plus grand encore des initiations successives et mystérieuses; car le Manichéisme était une société secrète. La doctrine n'en était livrée qu'à demi-mot; ce qui permettait à l'esprit qui sentait naître une objection de croire qu'elle se dissiperait dans la suite, et qu'un jour il verrait la lumière totale dans une révélation complète; ce qui permettait aussi de cacher la corruption profonde qui déshonorait la secte sous un voile qui ne se levait que peu à peu. Encore n'était-ce pas le dernier piège. En avançant pas à pas dans l'initiation, on ne dépouillait point l'indépendance de sa raison. Il n'y avait point là d'autorité qui gouvernât l'intelligence. Cette dure et terrible autorité de l'Église, comme disait alors Augustin, était bafouée et mise à la

porte. Mille ans avant Luther, la liberté de l'examen privé était érigée en dogme ¹. »

Décrets
de
S. Siricius.

3. Un autre détail, qui nous est fourni par l'histoire, s'ajoutait à toutes les considérations qu'on vient de lire, pour rendre le Manichéisme à la fois plus séduisant et plus dangereux. Les adeptes avaient pour règle de se conformer partout extérieurement aux rites de l'Église. Ils assistaient aux assemblées des fidèles et participaient sans scrupule aux saints mystères. Ce fut précisément pour combattre cet abus et mettre un terme à des profanations sacrilèges que Siricius prit les mesures mentionnées par le *Liber Pontificalis*. Quant à la constitution adressée à l'Église universelle par ce pape, nous la possédons encore en entier. Aux derniers jours du pontificat de saint Damase, Himérius, évêque de Tarragone, de concert avec ses collègues d'Espagne, avait consulté le siège apostolique sur un certain nombre de points de foi ou de discipline. Ce fut Siricius qui répondit, après la mort de son prédécesseur. « La lettre de votre fraternité, adressée au pontife Damase de sainte mémoire, disait le nouveau pape, m'a trouvé déjà établi, par la volonté du Seigneur, sur le siège apostolique qu'il a laissé vacant. C'est pour nous une nécessité de succéder dans les travaux et les sollicitudes à celui auquel, par la grâce de Dieu, nous succédons dans l'honneur. Nous vous adressons donc une réponse positive à chacun des articles de votre consultation. Le ministère qui nous est imposé ne nous laisse pas en effet le droit de garder le silence. Nous devons porter les fardeaux de tous ceux qui sont accablés ; ou plutôt c'est l'apôtre Pierre qui les porte en nous ; c'est lui qui protège et dirige les pontifes héritiers de son siège et de son autorité. » Les solutions données ensuite sont relatives à différents points dogmatiques ou disciplinaires. Les évêques Espagnols avaient coutume de réitérer le baptême aux ariens convertis ; le pape rappelle à ce sujet la décision de Nicée, et prescrit de respecter l'unité du baptême. Il ajoute que l'époque solennelle où ce sacrement doit être administré commence au Samedi Saint et s'étend

¹ M. Bougaud, *Histoire de sainte Monique*, pag. 130-134.

jusqu'à la fête de la Pentecôte. Les catéchumènes devront être préparés durant les quarante jours du carême par l'assiduité aux instructions de l'Église, par le jeûne, les exorcismes, et les oraisons quotidiennes. De cette règle générale sont exceptés les enfants non encore parvenus à l'âge de raison, les malades, les soldats en campagne, les marins, toutes les personnes enfin que leur condition expose à un danger de mort plus ou moins proche. « Nous voulons dit Siricius, que ceux-là soient admis au baptême, dès qu'ils le demandent; de peur que nous n'ayions à répondre de la perte de leur âme au péril de la nôtre. » L'indissolubilité du mariage était, nous l'avons dit, le point de la législation chrétienne qu'il était le plus difficile de faire pénétrer dans les mœurs des nouveaux convertis. Saint Siricius proclame de nouveau l'enseignement catholique sur ce sujet délicat. Il déclare qu'un mariage béni par le prêtre est indissoluble, même avant qu'il n'ait été, selon l'expression théologique, *consummatum*. Les pénitences publiques donnaient aussi lieu à des difficultés nombreuses dans l'application. Le pape soumet les apostats notoires à une pénitence qui devait durer toute la vie. Les pécheurs scandaleux qui reviendraient à résipiscence pourront être admis avec les autres fidèles aux prières et aux assemblées; mais on ne les recevra à la communion qu'après une épreuve suffisante et des marques sérieuses de repentir. C'est surtout contre les désordres des clercs que le pape insiste avec une juste rigueur. En lisant cette partie du décret de Siricius, on partage l'indignation de saint Jérôme contre tant d'intrigants, d'ambitieux, d'hommes sans vocation qui entraînent dans l'Église pour jouir de ses privilèges et la déshonorer par leurs mauvaises mœurs. « Sous la loi du Testament Ancien, dit le pape Siricius, les prêtres, ne pouvant se recruter que dans l'unique famille de Lévi, devaient nécessairement avoir la faculté de se marier. Il faut remarquer toutefois que, durant la période où ils exerçaient leurs fonctions rituelles, il leur était interdit d'user des droits du mariage. Notre-Seigneur Jésus-Christ, le prêtre du Testament Nouveau, est venu porter l'antique loi à sa perfection. Dès lors les ministres de l'autel eucharistique, évêques, prêtres, diacres, ont l'obligation absolue

de garder la continence perpétuelle. Celui d'entre eux qui contreviendrait à cette loi fondamentale devra être privé de toute fonction ecclésiastique. » Le pape nomme ici le sous-diaconat comme in ordre de cléricature inférieure qu'on pouvait alors recevoir sans faire vœu de continence. Nous verrons plus tard la discipline de l'Église élever d'un rang le sous-diaconat, et le comprendre parmi les ordres sacrés qui excluent le mariage. « Du reste, ajoutait saint Siricius, de même que les évêques, les prêtres et les diacres ne peuvent être soumis à la pénitence publique, et que les pénalités réservées à leurs fautes sont spéciales à leur ordre; ainsi nous défendons d'admettre au diaconat et au sacerdoce des laïques même édifiants qui auraient subi la pénitence publique. Il ne convient pas qu'après avoir été notoirement des vases de péché, ils deviennent les ministres de la grâce et portent des mains jadis souillées sur la coupe du salut. » Le pape fixait ensuite l'âge des ordinands et les interstices entre chaque ordre : trente ans pour le diaconat, cinq ans de diaconat pour la prêtrise, dix ans de sacerdoce pour l'épiscopat. Telle est en résumé cette constitution du pape Siricius, adressée par lui non-seulement au clergé d'Espagne, mais à tous les évêques du monde catholique. Le *Liber Pontificalis* fait observer que les archives de toutes les églises ont retenu cette lettre apostolique. Une telle publicité lui a valu l'honneur d'être acceptée comme authentique par les adversaires les plus décidés des autres Décrétales. Cette exception, que nous notons ici comme un trait qui confirme indirectement la véracité du *Liber Pontificalis*, n'a pas historiquement d'autre valeur. Nous avons déjà eu l'occasion de réhabiliter sur notre chemin la plupart des rescrits apostoliques qu'on avait trop légèrement flétris du titre de Fausses Décrétales. — Une autre lettre du même genre adressée à Anysius, disciple et successeur de saint Ascholius sur le siège de Thessalonique, recommandait à cet évêque, en sa qualité de métropolitain d'Illyrie, de veiller sur les ordinations de sa province et de ne pas souffrir qu'aucun évêque fût sacré sans son consentement. Dans le cas où il ne pourrait présider lui-même à l'élection et au sacre, il lui était enjoint de déléguer cette fonction

à celui des autres évêques de la province qu'il jugerait à propos de désigner.

4. L'élection de saint Siricius avait eu lieu par acclamation. Clergé et peuple, d'une voix unanime, firent entendre simultanément ces deux paroles : « Siricius évêque ! Anathème au schismatique Ursicinus ! » Ces détails nous sont transmis par un rescrit du jeune empereur Valentinien II, adressé à Pinianus, le préfet de Rome qui venait, en 385, de succéder à Symmaque. « Nous avons appris avec grande joie, disait le prince, l'élection qui a porté au trône apostolique le religieux pontife Siricius, et la réprobation universelle dont le nom du pervers Ursicinus fut l'objet. Puisse Siricius demeurer longtemps à la tête de l'Église ! Nous sommes heureux de sa promotion, non moins que de l'exclusion de l'intrus ¹. » D'après ces paroles de Valentinien II, nous sommes en droit de conclure que l'antipape avait profité de la mort de saint Damase, et de la vacance du siège, pour venir en personne briguer les suffrages et renouveler ses tentatives schismatiques. Un second échec, aussi cruel pour son amour-propre, quoique moins sanglant que la première fois, l'accueillit encore. C'est là une nouvelle preuve de l'inexactitude du renseignement qui faisait mourir Ursicinus sur le siège épiscopal de Naples ¹.

Dernière tentative de l'antipape Ursicinus.

§ II. Retraite de saint Jérôme.

5. Quoi qu'il en soit, il y avait à Rome un prêtre, un archidiaque, qui, du vivant de saint Damase, avait été plus d'une fois désigné comme le futur pape. Celui-là ne songeait nullement à soulever un schisme. C'était saint Jérôme. Aussitôt que Damase eut fermé les yeux, un *tolle* général s'éleva contre lui. Les clercs dont il avait flétri les désordres, les captateurs de testaments dont il avait révélé l'infamie, les moines scandaleux, les prêtres cupides, sensuels et débauchés qu'il avait stigmatisés de sa parole ardente, tous ensemble se ruèrent sur sa réputation comme

Déchaînement des clercs romains contre saint Jérôme.

¹ *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 1117. Cf. chapitre II de ce présent volume, pages 231 et 248.

sur une proie. La gloire de saint Jérôme est précisément d'avoir mérité tant de haines. On ne relit pas, sans que la rougeur monte au front, le tableau saisissant qu'il avait tracé des mœurs corrompues du clergé romain à cette époque. « Les prêtres des idoles, les mimes, les cochers du cirque, les prostituées, dit-il, peuvent recevoir librement des héritages ou des donations, et il a fallu qu'une loi spéciale intervînt pour exclure de ce droit les ecclésiastiques et les moines ! Qui a fait cette loi ? Les Césars persécuteurs du Christ ? Non, mais les empereurs chrétiens ! Ah ! je ne m'en plains pas ; je ne me plains pas de la loi, je gémissais de ce que nous l'avons méritée. Un fer rouge est bon pour une plaie ; le mal est d'en avoir besoin. Certes, la sévérité prévoyante de la loi devrait être une garantie, et pourtant notre avarice n'en est point réfrénée. Nous nous rions d'elle en recourant aux fidei-commis, et si, dans un certain degré, nous montrons quelque respect pour les édits du prince, nous n'en avons aucun pour la loi de Jésus-Christ, puisque nous foulons aux pieds l'Évangile ! L'évêque doit pourvoir aux nécessités des pauvres, c'est là sa gloire ; mais quand le prêtre s'approprie la richesse des autres pour l'appliquer à son profit, il commet une infamie. En voici un qui est né dans la dernière indigence, qui fut élevé sous le chaume d'un paysan, qui pouvait à peine, avec du millet et du pain noir, apaiser les rugissements de son ventre, et ce même homme fait aujourd'hui le dégoûté ; il méprise la fleur de farine et le miel le plus pur ! Devenu expert en gourmandise, il connaît les noms, les espèces de tous les poissons ; il vous dira sur quel rivage ces huîtres ont été pêchées ; il distingue, à la saveur de la chair, de quelle contrée provient un oiseau ; il ne fait cas que des mets les plus rares. Cet autre ne sacrifie point la *gula*, mais sa conduite n'est pas moins ignoble. Sa manie est de pourchasser les vieillards et les femmes sans enfants. Il assiège un lit. Quand ils sont malades, il leur tend le bassin, il reçoit dans sa main les purulents crachats de l'estomac ou du poulmon ! A l'arrivée du médecin, il affecte une sollicitude et une frayeur anxieuses ; il demande d'une voix mal assurée comment va le malade. Si l'on donne quelque espoir, il simule la joie pendant que

son avarice trompée le ronge intérieurement. Il craint d'avoir perdu sa peine et maudit entre ses dents l'éternel vieillard qui dépassera les jours de Mathusalem ¹!»

6. Ailleurs, parlant des moines gyrovagues qui avaient fait en Orient le désespoir de saint Basile et qui remplissaient Rome du bruit de leurs scandales, saint Jérôme disait : « O Eustochium, fuyez comme la peste ces hypocrites que vous verrez porter une chaîne de fer, un mauvais manteau noir, une barbe de bouc, une longue crinière de femme, en dépit des interdictions de l'Apôtre. Ils marchent pieds nus en toute saison. Leur attirail est celui du diable. C'est sous cette livrée que naguère Anthime et Sophronius ont fait gémir toute la cité au spectacle de leur infamie. Ils se glissent dans les demeures patriciennes ; ils séduisent des femmelettes chargées de péchés : la vérité, la vertu sont pour eux des mots vides de sens. Ces faux moines affectent un extérieur austère ; mais si leurs jeûnes sont rigoureux pendant le jour, ils s'en dédommagent pendant la nuit. Ils mangent alors à s'étouffer du soir au matin, afin de jeûner en liberté du matin au soir. O honte ! ô horreur ! ô scandale ! Il y a des gens qui n'aspirent au diaconat, au sacerdoce, qu'afin d'être admis plus librement près des femmes. Pour ces prêtres et ces diacres-là, l'unique souci est d'avoir des vêtements parfumés, une élégante chaussure, des cheveux bouclés, des doigts étincelants de pierreries. Ils marchent sur la pointe du pied, de peur que l'humidité ou la boue ne les atteignent ; on aperçoit à peine la trace de leurs pas. Sont-ce de jeunes fiancés ? Sont-ce des prêtres ? Voilà ce que le passant se demande. Ces hommes savent le nom, la demeure, les habitudes, l'humeur même de toutes les patriciennes. Ils font de ce grave sujet une étude constante et approfondie. Je veux, chère Eutochium, vous esquisser ici à grands traits la journée de l'un d'entre eux, prince dans l'art dont je parle, afin que par leur maître vous reconnaissiez plus facilement les disciples. Notre homme se lève avec le soleil ; il règle l'ordre de ses visites, étudie les chemins les plus

Les moines
gyrovagues.
Les prêtres
indignes.

¹ S. Hieronym., *Epist.* xxxiv.

courts et sans se préoccuper de l'importunité de sa visite, il arrive souvent au lit de personnes encore endormies. Aperçoit-il quelque coussin élégant, quelque nappe délicatement ouvrée, quelque joli meuble d'usage domestique, il l'examine en connaisseur, le contemple, le tourne et retourne dans ses mains, soupirant de n'avoir lui-même rien d'aussi parfait. Sa plainte est entendue à demi-mot. On lui donne, ou plutôt il extorque l'objet de sa convoitise; car nulle femme n'oserait mécontenter par un refus le porteur en titre de toutes les nouvelles, la trompette scandaleuse de la ville entière. Cet homme-là n'a que deux ennemis : la continence et le jeûne ! Il dépiste un repas, au fumet des viandes; il ne se lasse jamais de manger des salmis de cailles. Sa barbe est touffue, son regard effronté, sa bouche toujours ouverte à l'injure. Quelque part qu'on aille, on est sûr de l'y rencontrer; il est toujours le premier en face de vous. S'agit-il de nouvelles, il les sait toutes, les débite avec une assurance imperturbable, renchérit sur tout ce que vous pouvez dire et au besoin vous apprendra votre propre histoire ¹. »

7. Il serait impossible de manier avec plus de vigueur le fouet de la satire. Une conspiration de tous ces clercs indignes se forma contre saint Jérôme, et, dans les premiers mois du pontificat de Siricius, leurs calomnies allèrent si loin que le grand docteur les déféra au tribunal du préfet de Rome. S'il ne se fût agi que de sa réputation personnelle, Jérôme aurait gardé le silence. Mais on incriminait, avec une outrageante effronterie, l'honneur de sainte Paula et de sa fille Eustochium. L'affaire fut jugée. Les misérables qui avaient osé s'attaquer à une vertu admirée et respectée de la ville entière furent contraints de rétracter publiquement leurs imputations diffamatoires. Après cette procédure, qui eut un retentissement considérable, Jérôme prit le parti d'aller ensevelir le reste de sa vie dans la retraite de Bethléem, à côté du berceau de Jésus. Sa résolution fut vainement combattue par les communautés de vierges qu'il dirigeait depuis trois ans. Ce n'était pas cependant sans un véritable déchirement de cœur qu'il s'était déterminé à cette sépa-

¹ S. Hieronym., *Epist.* XVIII.

ration. Mais il tint ferme, et, au mois d'août 385, il se rendit à Ostie, où l'attendait un navire prêt à faire voile pour l'île de Chypre. Il était accompagné d'une troupe de prêtres et d'amis fidèles qui pleuraient son départ. Avant de prendre congé d'eux et de quitter pour jamais les rivages du Tibre, il voulut écrire une lettre d'adieu à tant de saintes âmes qu'il laissait orphelines à Rome. Cette touchante épître fut adressée à l'illustre Asella. « Si j'avais, dit-il, à vous remercier ici, mon embarras serait grand, car Dieu seul peut vous récompenser de votre charité à mon égard. J'en étais indigne, et n'ai jamais eu le droit d'espérer ou même de souhaiter que vous m'avez accordé en Jésus-Christ une si large part d'affection. Quoique certaines gens me croient un scélérat, noyé dans tous les vices, vous avez daigné me juger autrement ; je vous en remercie. Quoi ! je suis un infâme, un fourbe qui prend toutes les formes, un imposteur qui séduit les âmes avec l'art de Satan ! Voilà ce qu'ils disent aujourd'hui, ces hommes qui me baisaient les mains en public et me dévoraient en secret d'une dent de vipère. Ils s'apitoyaient sur moi du bout des lèvres et ils avaient le fiel dans le cœur. Et j'ai vécu trois ans dans la compagnie de pareils hypocrites ! Vous le savez, nombre de fois je me suis trouvé au milieu des vierges du Seigneur ; je leur expliquais les Saintes Écritures. Qu'elles disent si jamais elles ont eu de moi d'autre idée que celle qu'on doit avoir d'un prêtre et d'un chrétien. N'ai-je pas repoussé tous les présents qu'on a voulu m'offrir ? Jamais l'or de qui que ce soit a-t-il sonné dans ma main ? Est-il sorti de mes lèvres une parole légère ; de mon œil un regard qui pût paraître hardi ? Avant que je connusse la maison de Paula, cette sainte veuve, il n'y avait qu'un cri pour moi dans toute la ville. Tous, presque sans exception, me proclamaient digne du sacerdoce suprême. Damase, d'heureuse mémoire, parlait par ma bouche ; j'étais saint, j'étais humble, j'étais éloquent. Maintenant je suis le contraire de tout cela. Eh quoi ! m'a-t-on vu jamais pénétrer sous le toit d'une femme dont la conduite ne fût pas irréprochable ? Quelles dames romaines ont jamais reçu mes visites ? Celles-là seulement dont la parure était l'humilité, dont les

psaumes étaient l'unique mélodie, dont les conversations étaient l'Évangile, les délices la continence, la vie un long jeûne. O envie qui te mords toi-même la première ! O habileté de Satan, qui n'attaque jamais que les choses saintes ! Toute la ville s'est soulevée parce que Paula et Mélanie, foulant aux pieds la fortune et les grands, ont arboré l'étendard de la croix, de la pauvreté et de la mortification ! Si elles se montraient chaque jour à Baïa, en litière dorée, avec la foule élégante, si elles se parfumaient, si elles confondaient dans le même culte la divinité et la richesse, la liberté et le plaisir, on n'aurait point assez d'éloges pour elles ! Mais elles veulent servir Dieu sous le sac et la cendre ; elles préfèrent le jeûne, les veilles et l'abstinence à une vie mondaine. Anathème sur elles ! Je vous écris ces lignes à la hâte, vénérée Asella, tandis que le vaisseau déploie ses voiles. J'écris entre les sanglots et les larmes, rendant grâces à mon Dieu d'avoir été trouvé digne de l'aversion du monde. Priez pour que je retourne de Babylone à Jérusalem, que j'échappe à la damnation de Nabuchodonosor, et qu'Esdras me ramène dans la patrie ! On peut m'appeler malfaiteur, je n'ai jamais servi que la foi du Christ et j'en fais gloire ; magicien, c'est ainsi que les Juifs appelèrent notre divin Maître ; séducteur, c'est le nom que reçut l'Apôtre. Puissé-je n'être jamais exposé qu'aux tentations qui viennent des hommes ! Après tout, qu'ai-je donc tant souffert qui soit digne d'un vrai soldat de la croix ? L'infamie d'un faux crime m'a été imputée ; mais ce ne sont pas les jugements du siècle qui ouvrent ou ferment la porte des cieux. Saluez Paula et Eustochium, miennes en Jésus-Christ, malgré tout l'univers. Saluez Albina ma mère, Marcella ma sœur, Marcellina, Félicité. Dites-leur que nous nous trouverons un jour réunis devant le tribunal de Dieu. Enfin souvenez-vous de moi, ô vous, modèle illustre de sainteté : que vos prières calment les flots sous l'épéron de mon navire ¹ ! » Jérôme dit ensuite l'adieu suprême à ses compagnons fidèles, et quelques jours après, il débarquait à Salamine, où saint Epiphane le reçut comme un envoyé du ciel. De

¹ S. Hieronym., *Epist.* xxvii, passim. Traduction de M. A. Thierry.

Salamine, il se dirigea sur Antioche et arriva enfin en Palestine. Il se choisit un abri contre l'ingratitude des hommes dans une grotte voisine de l'étable de Bethléem. Paula, Eustochium et toute une colonie de pieuses romaines ne tardèrent pas à l'y rejoindre.

§ III. Deux Semaines Saintes à Milan (385-396).

8. Pendant que saint Jérôme demandait au désert un refuge pour sa vertu méconnue et outragée, saint Ambroise affrontait à Milan les persécutions et la colère de l'impératrice Justina. Tant que cette femme altière avait eu besoin du grand évêque, elle s'était soigneusement gardé de toute démarche qui aurait pu trahir son penchant pour l'arianisme. Ainsi la lettre impériale adressée sous le nom de Valentinien II, son fils, au préfet de Rome, à l'occasion de l'avènement de Siricius au trône pontifical, était une dernière concession au crédit de saint Ambroise, que Justina avait encore intérêt à ménager. Cependant les inquiétudes causées par l'usurpation de Maxime se dissipèrent peu à peu. Un traité d'alliance fut conclu entre les deux cours de Milan et de Trèves. Valentinien II reconnaissait la souveraineté de Maxime sur la Gaule, la Germanie, l'Espagne et les Iles Britanniques; de son côté, Maxime laissait à Valentinien l'Italie, l'Afrique et l'Illyrie. Les Alpes devaient séparer les deux empires; chacun des contractants s'engagea à respecter cette frontière naturelle. La politique de Justina eut lieu de s'applaudir de cet arrangement amiable, d'autant plus que Théodose, retenu en Orient par des difficultés locales, n'était pas prêt à l'expédition qu'il méditait toujours contre l'usurpateur. Le grand empereur se montra donc lui-même satisfait du traité, sans vouloir cependant y intervenir personnellement ni le ratifier par sa signature. D'ailleurs il témoignait en toute occasion son attachement pour la famille de Gratien, son bienfaiteur. Il en donna bientôt une nouvelle preuve qui combla de joie l'âme ambitieuse de Justina.

9. Avant sa promotion à l'empire, Théodose avait épousé une noble et riche patricienne, Flaccilla, dont la piété et la vertu

Traité de
paix entre
Justina
et Maxime.

Saint
Arsène quitte
la cour

étaient plus hautes encore que la naissance ou la fortune. Modèle des épouses et des mères chrétiennes, Flaccilla, en montant sur le trône, devint le modèle des impératrices. Sa charité fit l'admiration de Constantinople et du monde. On la voyait au chevet des malades qu'elle soignait de ses propres mains, les soulevant sur leur couche et leur prodiguant des soins maternels. Quand on lui faisait observer que la dignité impériale pouvait être compromise par ce dévouement excessif, et qu'il lui suffirait de se borner à des secours en argent : « De l'argent ! dit-elle, c'est le trésor de l'empire qui peut le distribuer. Moi j'offre à Dieu mon ministère de charité pour le salut de l'empereur. » La première signature que traça le jeune Arcadius, proclamé Auguste à l'âge de six ans, fut apposée au bas d'un édit qui grâciait trois criminels de lèse-majesté. Flaccilla avait tenu la main du prince enfant. Heureux s'il se fût dans la suite montré digne d'une telle mère ! Souvent elle répétait à Théodose : « Songez à ce que vous êtes et à ce que vous avez été. Ainsi vous n'oublierez jamais la reconnaissance que vous devez au Seigneur, et vous ferez un pieux usage du pouvoir qu'il vous a confié ! » Flaccilla donna successivement le jour à trois enfants : Arcadius, l'aîné, la princesse Pulchérie, et Honorius. Tout semblait promettre au couple impérial de longs jours de bonheur et de prospérité commune. Un premier chagrin vint l'atteindre. Le caractère d'Arcadius ne répondait ni à la sollicitude de ses augustes parents, ni au dévouement de son précepteur saint Arsène. Les enfants des rois sont tellement environnés d'une adulation mercenaire que leur éducation est presque toujours manquée. Théodose était loin d'encourager autour de son fils les manœuvres serviles des courtisans. « Souvenez-vous, disait-il souvent à Arcadius, que vous serez plus obligé à votre précepteur qu'à moi-même. Vous tenez de moi la naissance et l'empire ; vous apprendrez de lui à être digne de l'une et de l'autre ; il sera plus votre père que moi ! » Nobles paroles dont le jeune prince ne tint malheureusement pas compte. Un jour, Théodose entrant dans la chambre de travail de son fils, le trouva assis, écrivant sous la dictée d'Arsène, qui restait lui-même debout, se conformant ainsi à

l'étiquette de la cour byzantine. L'empereur témoigna vivement son indignation d'un tel manque de respect pour le caractère et l'autorité du précepteur. Il intervertit les rôles : « Ici, dit-il au jeune prince, vous n'êtes qu'un disciple, rien de plus ! » Et pour prévenir le retour d'un pareil désordre, il régla que l'enfant ne porterait jamais la pourpre ni les insignes d'Auguste durant les heures de leçons et d'études. Cela était fort sage ; mais Théodose ne pouvait ni tout savoir, ni tout prévenir. Ce qu'ignorent le plus les souverains, c'est leur histoire domestique. Devant eux, tout s'incline dans un respectueux silence. Absents, leurs ordres les plus formels sont éludés par le dernier des valets. Arsène ne souffrit pas plus longtemps cette tyrannie subalterne, qui paralysait chaque jour les efforts de son zèle et pervertissait le cœur de son élève. Une voix divine l'appelait au désert : « Arsène, fuis les hommes ! disait cette voix. Tu trouveras le salut, la grâce et la paix dans la solitude. » Il obéit à l'attrait céleste. Une nuit, il disparut soudainement du palais. Après de longues recherches, on sut qu'il était allé au désert syrien prendre l'habit de moine et embrasser la vie érémitique. Rien ne put le déterminer à changer de résolution ; jamais plus il ne quitta le désert que pour aller, après quatre-vingts ans d'une sainte vie, recevoir au ciel la récompense de ses vertus.

10. Cet incident attrista Théodose. D'autres et plus cruelles épreuves l'attendaient. La princesse Pulchérie fut enlevée en quelques jours à sa tendresse. Ce deuil compromit la santé de l'impératrice, qui allaitait en ce moment le jeune Honorius. Les eaux thermales de Thrace auxquelles Flaccilla fut envoyée ne lui procurèrent aucun soulagement. Le 14 septembre 385, elle expirait. Son corps fut rapporté à Constantinople et déposé près de celui de Pulchérie. Saint Grégoire de Nysse prononça l'éloge funèbre de la mère et de la fille. En parlant de la jeune enfant si prématurément ravie, à la fleur de l'âge, il disait : « Vous l'avez tous vue et admirée, cette tendre colombe, nourrie dans le nid royal ! Elle essayait déjà ses blanches ailes. Vous savez comment elle a pris son vol vers les cieux. Pareille à la fleur qui s'entr'ouvre pour laisser épanouir sa

Mort de
l'impératrice
Flaccilla,
première
femme
de Théodose.

corolle, elle brillait du double éclat du présent et de l'avenir. Mais voilà que la rose s'est effeuillée, avant d'avoir répandu tous ses parfums. Nulle main humaine ne l'a cueillie; on ne l'a point séparée de sa tige, pour l'entrelacer dans une couronne; le ciel l'a prise. J'ai vu le palmier vigoureux, je veux dire l'empereur dans sa puissance, lui qui étend sur le monde ses vertus souveraines comme de vastes rameaux et qui domine tous les autres arbres; je l'ai vu succombant à la douleur, s'incliner vers la terre pour pleurer la plus gracieuse fleur de sa couronne. » — Passant ensuite de la fille à la mère, Grégoire de Nysse reprenait : « A son tour j'ai vu tomber et disparaître la vigne féconde qui avait uni son feuillage au royal palmier. Elle n'est plus, cette parure de l'empire, ce miroir de l'amour conjugal, ce sanctuaire de modestie et de pudeur! Elle n'est plus, cette dignité si aimable et cette douceur si imposante! C'en est fait de la colonne de l'Église, de l'ornement de nos autels, du trésor de nos pauvres, de l'asile de tous les naufragés et de tous les malheureux! En mourant, elle a donné à son illustre époux un dernier gage de sa tendresse. Au moment où se rompait le lien terrestre de leur union, il fallait partager entre eux les plus précieux de leurs biens. Comment a-t-elle fait ce partage? Ils avaient trois enfants. Quels trésors plus chers que ceux-là? Laisant au père les deux fils qui feront le soutien de son trône, la mère a réclamé sa fille pour son unique part, elle l'a suivie dans la mort. Dirai-je, en terminant, le plus grand mérite de Flaccilla? Ce fut la foi, la foi intègre, pure et efficace, qui ne s'égara jamais. Elle adora en esprit et en vérité la Trinité auguste, Père, Fils et Saint-Esprit. C'est dans cette foi qu'elle a vécu; c'est dans cette foi qu'elle a voulu mourir; c'est pour cette foi qu'elle a été introduite au sein d'Abraham, près des fontaines du paradis fermées aux infidèles, sous les ombrages de l'arbre de vie planté au bord des sources éternelles *! »

Espérances

41. Théodose pleura amèrement la compagne fidèle de ses

* S. Gregor. Nyss., *Orat. in fun. Pulcheriæ; In fun. Flacill.* passim; *Patr. græc.*

bons et de ses mauvais jours. Cependant la raison d'état, comme on dirait aujourd'hui, ne lui permettait guère de rester veuf à trente-six ans. Il dut songer à une nouvelle alliance ; son choix se fixa sur la princesse Galla, sœur de Valentinien II. Le mariage n'eut lieu que deux ans après la mort de Flaccilla ; mais les ouvertures en furent faites presque aussitôt à la cour de Milan. L'impératrice arienne Justina les accueillit avec transport. Elle se crut désormais assez forte pour outrager impunément la foi catholique et saint Ambroise, son énergique défenseur. Elle avait amené à Milan un évêque de la secte, le goth Mercurin. Dans les dépendances des écuries impériales, on avait disposé une sorte d'oratoire où l'impératrice et ses adhérents assistaient aux offices ariens. Cette installation ridicule faisait dire à saint Ambroise : « Les Goths ne connurent longtemps d'autres demeures que leurs chariots nomades ; ceux-ci ressemblent à leurs pères ; une écurie leur suffit pour église ! » Mais Justina ne prétendait pas s'en tenir à cette situation provisoire. Par ses intrigues, le noyau d'ariens qui avait survécu dans la ville de Milan à l'hérétique Auxence, se groupa peu à peu autour de Mercurin. Ils le supplièrent de quitter son nom idolâtre pour faire revivre celui de son hérétique prédécesseur, en se faisant appeler Auxence II. Bientôt la chapelle domestique des écuries impériales ne suffit plus à contenir la foule des courtisans qui se faisaient gloire de suivre Justina dans ses erreurs, afin de se ménager une meilleure part dans ses largesses. Le jeudi avant les Rameaux (3 avril 385), l'impératrice, voulant réintégrer le culte arien à Milan pour la solennité pascalle, obtint du conseil un décret qui enlevait à la juridiction de saint Ambroise la basilique Portiana, et la remettait au nouvel Auxence. Affiché immédiatement aux portes du palais, et proclamé dans toute la ville, l'édit produisit une sensation immense. Des groupes se formèrent, les esprits étaient en fermentation. L'émotion générale redoubla lorsqu'on vit une escouade de soldats se rendre près de saint Ambroise et le conduire au palais. Justina voulait signifier au grand

de Justina.
Le nouvel
Auxence à
Milan.
Ambroise au
palais
Impérial.

¹ S. Ambros., *Epist.* xx.

archevêque la détermination qu'elle venait de prendre et dont elle n'avait pas jugé à propos de l'informer auparavant. La demeure impériale était remplie d'hommes de guerre, armés comme pour une bataille. Ambroise traversa leurs rangs pressés, avec un calme imperturbable. Il écouta la lecture de l'édit sans faire paraître la plus légère émotion, et quand l'impératrice l'eut sommé d'obéir, il répondit avec le même sang-froid : « A aucun prix, pour aucune cause, jamais je ne céderai à l'erreur un pouce du terrain consacré à la vérité ! » Un murmure improbateur accueillit cette parole. Les conseillers impériaux criaient déjà qu'Ambroise était un rebelle, lorsque le peuple envahit simultanément les cours du palais, redemandant son archevêque. L'irruption avait été si rapide que les officiers des gardes n'eurent pas le temps de faire sortir leurs troupes pour les ranger en bataille. La foule menaçait de rompre les portes. Justina passa subitement de l'arrogance à la prière : elle se jeta aux genoux d'Ambroise, lui demandant pardon et le suppliant de l'arracher, elle et son fils, au danger qui les menaçait. L'homme de Dieu se présenta aussitôt à la foule, qui applaudit à sa vue. Il fit signe qu'il voulait parler : un silence solennel s'établit parmi cette multitude ardente. « Rassurez-vous, dit Ambroise. On m'a juré qu'on ne vous enlèverait aucune de vos églises ! » Des transports et des cris d'allégresse ébranlèrent les voûtes du palais ; le peuple se retira paisiblement. Ambroise lui-même sortit, comblé de témoignages de gratitude par le jeune Valentinien et sa mère.

Décret
de spoliation.
Violences
le jour des
Rameaux.

12. Leur reconnaissance ne dura pas une nuit. Les ariens et leur nouvel Auxence, revenant à la charge, présentèrent les événements de la journée comme une scène arrangée d'avance et soudoyée par Ambroise, qui voulait, disait-on, s'arroger à Milan la puissance d'intimider l'empereur lui-même. Il fallait répondre à cet excès d'audace par un coup d'autorité souveraine. En conséquence, le lendemain, 4 avril 385, un nouveau décret impérial donnait aux ariens non plus la basilique Portiana, petite église peu importante, située à l'extrémité de la ville, mais la métropole nouvelle que saint Ambroise venait de faire construire lui-même au centre de la cité, à côté de sa

propre demeure. Déjà il avait commencé, bien qu'elle ne fût pas encore solennellement consacrée, à y officier et prêcher chaque dimanche. Un officier fut dépêché à Ambroise pour lui communiquer la décision. « Telle est, dit-il, la volonté irrévocable de l'empereur. Ayez soin de vous y conformer, et faites en sorte qu'il n'y ait pas d'émotion dans le peuple. — Allez dire à votre maître, répondit Ambroise, qu'un évêque ne livrera jamais le temple de Dieu ! » Le lendemain samedi, veille des Rameaux, la foule remplit la basilique neuve, résolue de la défendre jusqu'à la mort. Ambroise, de son côté, s'y rendit pour les offices ordinaires. Justina commençait à désespérer de vaincre la résistance de tout un peuple; elle adressa un nouveau message à Ambroise. Le préfet du prétoire vint trouver le saint archevêque, au milieu même de la métropole. « L'empereur a changé de sentiments, lui dit-il. Il se contentera de l'abandon de la petite basilique Portiana : cédez-la lui, et je me charge du reste. » — Bien que cette proposition fût faite à voix basse, la foule en devina le sens général et se mit à crier : « Ambroise, n'abandonnez rien ! » — Le préfet sortit, en murmurant des menaces terribles. On s'attendait pour le dimanche, fête des Rameaux, à une attaque à main armée. Ambroise acheva de donner les dernières instructions aux catéchumènes qui devaient recevoir le baptême dans la nuit de Pâques. Il se préparait à célébrer les saints mystères, lorsque le bruit se répandit dans l'assemblée que la basilique Portiana venait d'être occupée par les tapissiers de la cour, qui y dressaient des tentures pour que l'évêque arien pût y officier avec plus de pompe. « En un instant, dit Ambroise, le peuple entier m'abandonna. Tous volèrent à la défense du temple menacé. Je restai seul, avec mes prêtres et mes diacres. Les nouvelles les plus sinistres me parvenaient à chaque instant; on m'annonça que le peuple venait de s'emparer d'un prêtre arien, Cartulus. Tout faisait craindre qu'on ne se portât à des violences. Je commençai la messe (*missam facere cœpi*), et poursuivis l'oblation, en versant des larmes amères. Je priais Dieu de venir à notre aide, afin que le sang ne coulât point pour la cause de l'Église. Je le suppliais de prendre plutôt ma vie pour le

salut du peuple entier. J'envoyai des prêtres et des diacres, qui furent assez heureux pour arracher Cartulus à la violence populaire. Cependant, je songeais avec effroi aux scènes de désordre dont la basilique Portiana pouvait être le théâtre. On me dit que la cour faisait marcher à la fois des troupes sur ce point et sur la métropole. Je craignais un massacre général dans la ville, et je demandais à Dieu de ne pas survivre à tant d'horreurs¹. » Les extrémités sanglantes que redoutait saint Ambroise n'eurent pas lieu. L'impératrice recula devant la responsabilité de tant de désastres; elle se contenta de faire cerner les deux basiliques Portiana et Ambrosienne. Les trois premiers jours de la Semaine Sainte s'écoulèrent ainsi, au milieu de l'anxiété générale. Des arrestations nombreuses avaient été faites dans l'intervalle : une taxe de deux cents livres d'or fut imposée à tous les marchands de la ville, pour les punir de leur attachement à la foi catholique et à leur évêque. C'était violer ouvertement les lois de Gratien, des deux Valentinien et de Théodose, qui non-seulement interdisaient toutes poursuites judiciaires ou criminelles, mais qui consacraient des immunités en faveur des criminels, durant les jours de la solennité pascalle.

13. Au milieu de l'anxiété générale, on atteignit le Mercredi Saint. Les tentatives près d'Ambroise s'étaient renouvelées sans interruption, mais toujours avec le même résultat. « Quoi! répondait-il aux officiers de Justina, l'empereur n'a pas même le droit de violer le domicile d'un simple particulier, et il prétend envahir la maison de Dieu! Qu'il confisque tout ce qui m'appartient : argent, maisons, fonds de terre, je lui céderai tout, bien que cela soit plutôt le domaine des pauvres que ma propriété personnelle. Mais enfin, mon patrimoine est à sa disposition : je le lui offre de bon cœur et le laisserai volontiers saisir. Quant à ce qui appartient à l'Église et à Dieu, jamais je ne l'abandonnerai! Il est écrit : Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu. » — On lui demandait de calmer l'effervescence du peuple. « Si vous croyez, répondit-il, que c'est moi qui l'excite, rien n'est

¹ S. Ambros., *Epist.* xx.

L'émeute
du mercredi
saint. Justina
renonce à
ses crimi-
nelles tenta-
tives.

plus facile à l'empereur que de se débarrasser de ma personne. Je suis prêt à me rendre en exil ! » — Pour mieux prouver son désir d'éviter toutes les occasions de trouble, le Mercredi Saint, au lieu d'aller officier dans la métropole, il se rendit à une vieille chapelle abandonnée, et annonça qu'il y célébrerait les saints mystères, durant le reste de la semaine. Au moment où, monté à l'ambon, il faisait l'homélie sur la leçon du jour, tirée du livre de Job, on vint lui annoncer que les soldats pénétraient dans les deux basiliques menacées, celle de Portiana et celle de la métropole. Sans s'émouvoir, Ambroise dit aux clercs : « Allez dénoncer aux violateurs du temple saint que l'évêque de Milan excommunie tous ceux qui prendront part au sacrilège ! » L'ordre fut exécuté sur-le-champ, et saint Ambroise poursuivit son discours. Quelques instants après, l'oratoire où il parlait fut envahi par une troupe de soldats. Un premier mouvement eut lieu, plein de tumulte et d'effroi. Les femmes éperdues poussaient de grands cris : les hommes se préparaient à une vigoureuse défense. Mais on se méprenait sur la véritable intention des soldats. Quand les envoyés de saint Ambroise leur avaient fait connaître l'excommunication qu'ils allaient encourir, ils s'étaient subitement arrêtés et avaient refusé de pénétrer dans les deux basiliques. Vainement les officiers avaient voulu se prévaloir des ordres de Justina. On ne les écouta point. « L'empereur va venir se mettre à votre tête et vous commander en personne ! disaient-ils. — Qu'il vienne ! répondirent les soldats. S'il veut se réunir aux catholiques, nous le suivrons. De ce pas, nous allons porter à Ambroise l'assurance de notre hommage et de notre foi. » — En effet, arrivés dans la chapelle où prêchait le saint évêque, ils s'agenouillèrent devant lui, le suppliant de les bénir et de lever l'excommunication qui pouvait peser sur eux. Une foule immense les suivait, criant : « Ambroise ! Où est Ambroise ? Qu'il vienne officier dans la métropole ! Nous voulons tous l'entendre ! Qu'il vienne nous expliquer la parole de Dieu ! » Le saint évêque ne se prêta point aux désirs de la multitude ; il se contenta d'envoyer quelques-uns de ses prêtres officier à sa place dans la métropole. « Je ne veux, s'écria-t-il, ni céder une église aux ariens, ni com-

battre l'empereur ! Les prêtres sont plus accoutumés à subir la tyrannie qu'à l'exercer. Aux jours anciens, ce furent les prêtres qui conféraient l'empire ; tant ils étaient loin de vouloir l'usurper ! Jésus-Christ a pris la fuite de peur de se laisser faire roi. On trouve facilement des souverains qui ont usurpé sur le sacerdoce ; on ne voit point d'évêques qui aient usurpé sur les souverains. Qu'on demande à Maxime si je suis le tyran de Valentinien ! Maxime répondra que, sans moi, il aurait lui-même, depuis longtemps, franchi les Alpes ¹ ! » — Justina n'osa point cette fois, donner suite à ses projets hostiles. Le lendemain, Jeudi Saint, elle envoya dire à saint Ambroise qu'elle renonçait à toute prétention sur les deux basiliques, qu'elle rendait la liberté aux captifs et qu'elle faisait remise des amendes précédemment imposées sur les catholiques de Milan. Cette nouvelle fut accueillie par des acclamations de joie. Le peuple porta son évêque en triomphe à la métropole, où les offices de la solennité pascale furent célébrés avec une pompe inouïe (385).

14. Cependant ce n'était point encore la paix. La colère de l'impératrice, pour être assoupie, n'était pas éteinte. « De plus grands malheurs nous menacent, » écrivait Ambroise à sa sœur Marcellina, en lui rendant compte de cette lutte. En effet, les symptômes alarmants ne manquaient pas. A force d'entendre calomnier la conduite du saint évêque, le jeune Valentinien II avait fini par le prendre en horreur. Un jour, on conseillait à ce prince de se montrer aux offices de la métropole. « Cette démarche, lui ôsait-on, serait très-populaire et parfaitement vue de l'armée. — En vérité ! s'écria Valentinien, si Ambroise vous en donnait l'ordre, vous me traîneriez à lui, chargé de chaînes ! » — Un autre jour, l'eunuque Calligone, rencontrant le saint évêque, lui dit d'un ton de fureur : « C'est donc toi qui oses outrager Valentinien ! Je te ferai sauter la tête ! — Ambroise lui répondit : Je prie le Seigneur d'exaucer votre vœu : car je n'aurais pas de plus grand bonheur que de souffrir pour son nom. Dans ce cas, j'agis en évêque et vous en eunuque ! » — Cet incident fut remarqué. Il arriva que, peu de temps

Saint
Ambroise et
l'eunuque
Calligone.
Justina et le
conseiller im-
périal
Benevolus.

¹ S. Ambros., *Epist.* xx.

après, Calligone, accusé d'un crime infâme, fut condamné à avoir la tête tranchée. Toute la ville de Milan vit dans cette punition la vengeance divine contre l'ennemi de l'archevêque. Seule, Justina ne voulait point ouvrir les yeux : elle s'obstinait de plus en plus dans la voie de l'erreur, et mettait une sorte d'amour-propre féminin à ne pas s'avouer vaincue. Au commencement de l'an 386, elle s'avisa, d'après les conseils d'Auxence, de ressusciter des querelles fort vieilles et de remettre en honneur la législation oubliée de Constance qui avait restreint la liberté du culte exclusivement en faveur de ceux qui souscriraient la formule de Rimini. Comme astuce, le plan était digne des vieux ariens : mais, comme exécution, il supposait une ignorance profonde des hommes et des choses. L'Occident, plus directement soumis à l'influence des papes, ne se prêtait qu'avec une peine extrême aux tentatives hétérodoxes que les Orientaux, depuis un siècle, avaient si facilement acceptées. Justina en fit bientôt l'épreuve. Quand il fut question de rédiger le nouveau décret, Benevolus, un des jurisconsultes les plus éminents, lui refusa sa plume. « Je fus élevé, dit-il, par le bienheureux Philastrius, évêque de Brescia. Ce grand homme m'a appris à discerner la foi orthodoxe de toutes les hérésies contemporaines. Jamais je ne rédigerai le document que vous exigez de moi ! — L'impératrice fit entendre une parole de menaces. Benevolus, détachant alors la ceinture brodée qu'il portait comme membre du conseil impérial, la jeta à terre, en disant : Reprenez vos honneurs ; c'est de vous que je les tiens ; mais laissez-moi garder ma conscience : elle ne relève que de Dieu ! »

15. Justina trouva d'autres mains plus vénales qui ne lui refusèrent point leur service. Le 21 janvier 386, un nouvel édit, signé de Valentinien II, paraissait à Milan. Il était ainsi conçu : « Notre clémence impériale, voulant pourvoir aux dissensions religieuses qui troublent la conscience de nos fidèles sujets, a décrété qu'à l'avenir nul chrétien n'aura le droit de prendre part aux assemblées de l'Église s'il n'a souscrit la profession de foi promulguée sous l'empereur Constance de divine mémoire ; acceptée par tous les évêques de l'empire, aux deux conciles de Rimini et de Constantinople ; admise

Edit du
21 janvier 386
renouvelant
l'obligation
de signer le
formulaire de
Rimini.

aujourd'hui en principe par tous les évêques de la catholicité, même par ceux qui paraissent y refuser ostensiblement leur adhésion. Sachent donc ces rebelles qui pensent avoir seuls le droit de réunion, que, s'ils osaient susciter quelque trouble, à propos de notre présent édit, ils seront poursuivis comme des criminels de lèse-majesté, et passibles de la peine capitale que cette accusation entraîne ! Le même supplice atteindra ceux qui oseront adresser à notre clémence des observations collectives ou particulières contre la présente loi. »

Résistance
du pape Siri-
cius et de
S. Ambroise.

16. Quel qu'ait pu être le rédacteur du nouveau décret, sans savoir son nom, il est facile de deviner qu'il était par-dessus tout un ennemi de saint Ambroise. Sous une formule vague et générale, c'était l'évêque de Milan qu'il voulait atteindre. Nul ne s'y méprit en Italie. Le pape saint Siricius, dans un concile nombreux qu'il tint cette année même à Rome, eut soin d'opposer aux ordonnances schismatiques de Justina, la doctrine du concile de Nicée (386). La lutte s'engagea donc, avec une ardeur nouvelle, entre l'impératrice arienne et l'héroïque Ambroise. L'année précédente, Justina demandait une concession volontaire. Cette fois, elle s'appuyait sur l'édit du 21 janvier, rédigé sous son inspiration et ayant force de loi dans l'empire d'Occident. Elle ne demandait plus, mais elle exigeait. Singulier aveuglement des princes qui s'imaginent, à coups de décrets, changer, au gré de leurs caprices, les bases immuables de la vérité et de la foi catholique ! Nous rions aujourd'hui des vains efforts de Justina, sans songer qu'on les renouvelle autour de nous, sous d'autres noms et sous d'autres formes, avec la même violence et la même obstination, pour aboutir en définitive au même résultat. Ambroise répondit aux injonctions qui lui furent faites par les agents de l'impératrice : « Dieu me préserve de livrer jamais l'héritage de Jésus-Christ ! Naboth ne céda point la vigne de ses pères. Et moi je céderais la maison de Dieu, l'héritage de Denys mort en exil, l'héritage du confesseur Eustorgius, de Mirocles, et de tous les saints évêques mes prédécesseurs sur le siège de Milan ! Jamais. Allez dire à celle qui vous envoie : Ambroise nous a répondu ce qu'un prêtre doit répondre. Quant à

l'empereur, qu'il fasse ce qu'un empereur doit faire ! » — Il est vraiment malheureux que les hommes d'état de nos jours soient trop occupés pour étudier l'histoire de l'Église ! Ils y puiseraient des solutions toutes faites pour chacun des problèmes qui les embarrassent le plus. Ils sauraient que les situations qui leur paraissent nouvelles, ont dans le passé, des antécédents de tout point analogues, et ils éviteraient peut-être, ne fût-ce que par amour-propre, de reprendre des sentiers où leurs prédécesseurs ont marqué leur passage par de mémorables ruines. Les exemples sont aujourd'hui plus nombreux qu'au temps de Justina. Cette femme n'en manquait pas cependant, si elle eût voulu s'en servir. La mémoire du « divin Constance, » ainsi qu'elle le nommait, et ses récents désastres étaient alors de notoriété universelle. Mais à qui donc servent les leçons de l'histoire ? Chaque génération se croit plus éclairée, plus forte, plus ingénieuse que la précédente. Au fond, ce sont les mêmes erreurs, le même aveuglement, et toujours la même catastrophe !

17. Justina se crut très-habile en transmettant à Ambroise un ordre ainsi conçu : « L'empereur vous exile. Sortez de Milan, allez où vous voudrez ! » Ambroise répondit qu'il sortirait de sa ville épiscopale quand on l'en arracherait par la force. Et il continua de se montrer dans toutes les églises, allant à son ordinaire prier sur la tombe des martyrs. Le peuple se pressait en foule sur son passage ; les pauvres surtout venaient baiser sa main charitable. « Voilà mes défenseurs ! disait-il. On me reproche de chercher leurs suffrages par mes aumônes : je ne m'en défends pas. Oui, tout mon espoir est dans la prière des pauvres. Ces aveugles, ces boiteux, ces infirmes sont plus puissants que tous les gens de guerre ¹ ! » Justina aurait bien voulu faire enlever l'évêque de vive force : elle n'osa point. Ambroise avait raison, en disant que les pauvres, ses défenseurs, valaient pour lui une armée. L'impératrice eut recours à un autre expédient. Le tribun Dalmace vint un jour trouver le saint évêque et le prier fort poliment de se rendre au

Décret
d'exil contre
S. Ambroise.
Inexécution
du décret.
Lettre de
S. Ambroise
à Valen-
tinien II.

¹ S. Ambros., *Epist.* XXI.

palais. « L'empereur, dit-il, ne prétend pas se faire juge d'une question dogmatique. Il reconnaît sur ce point son incompetence. Mais il désire vous entendre conférer avec l'évêque Auxence. Celui-ci a choisi pour témoins et pour juges quatre fonctionnaires païens, dont l'impartialité dès lors ne saurait être suspecte. Prenez avec vous quatre autres témoins, choisis comme vous le désirerez, et consentez, dans un entretien pacifique, à rendre la paix à l'Église et à l'empire. »

— Ambroise prit sur-le-champ une plume et écrivit au jeune Valentinien la réponse suivante : « Votre père d'auguste mémoire a sanctionné une loi de Constantin le Grand qui défend aux laïques de juger les évêques, et de s'immiscer dans les questions relatives à la discipline de l'Église. En vous rappelant cette loi, je n'ai nullement l'intention de vous offenser. Qui donc vous manque le plus d'égards, de celui qui voudrait vous voir ressembler à votre illustre père, ou de celui qui vous apprend à mépriser ses ordres ? Vieillissez seulement. Vous verrez alors ce que vous devrez penser vous-même d'un évêque qui invoque l'arbitrage, je ne dis pas de laïques, mais de païens ! Si Auxence veut des arbitres, qu'il vienne, en présence du clergé et du peuple, exposer sa doctrine. Ceux qui, après l'avoir entendu, se résoudraient à le suivre, je les lui abandonne volontiers. Personnellement, je ne me reconnais pas assez de valeur pour qu'en mon nom l'on sacrifie le droit du sacerdoce ; ma vie ne vaut pas assez pour qu'on lui immole la dignité de tous. Je n'irai donc pas, Prince, discuter, dans votre consistoire impérial, des questions qui ne sont point de son ressort. D'ailleurs, c'est un lieu où l'on ne me voit guère, à moins qu'il ne s'agisse de vos intérêts ou de ceux de l'empire ¹ ! »

18. Quelques jours après cette fière réponse, les cérémonies de la Semaine Sainte recommençaient, et Ambroise se rendit à la métropole. L'approche de la fête pascalle redoublait les convoitises de Justina. Elle voulait toujours, pour cette époque solennelle, donner une basilique à son évêque arien. Uniquement préoccupée de cette idée fixe, elle semblait négliger tout le reste et jouer

¹ S. Ambros., *Epist.* XXI.

pour cette seule question la couronne même de son fils. Les événements ne devaient pas tarder à lui apprendre que le temps perdu en ces luttes stériles aurait pu être beaucoup mieux employé. Peut-être ne fut-elle pas aussi coupable aux yeux de Dieu qu'elle nous le paraît à nous-mêmes. Peut-être son aveugle ténacité était-elle moins son fait que celui des ariens qui la conseillaient. Quoi qu'il en soit, après cette nouvelle tentative de l'autorité impériale, Ambroise se vit comme prisonnier dans la métropole. D'une part, les fidèles, rassemblés pour la solennité des Rameaux, annoncèrent leur ferme volonté de passer les jours et les nuits dans la basilique, afin de la défendre, elle et leur archevêque, contre les violences présumées de la cour. D'autre part, les soldats postés à toutes les issues, ne laissaient plus entrer ni sortir personne. L'église de Milan offrit donc ce singulier spectacle, unique dans l'histoire, d'une captivité à la fois volontaire et forcée. A l'intérieur, des barricades s'élevaient chaque soir. « Un matin, dit M. de Broglie, on remarqua avec effroi que les portes étaient restées ouvertes toute la nuit. C'était un aveugle qui, en sortant, avait oublié de les refermer; ni les soldats, ni la foule ne s'en étaient aperçus. Vous en êtes convaincus maintenant! s'écria Ambroise, les clairvoyants n'en savent pas plus que les aveugles. Il n'en sera que ce que Jésus-Christ aura ordonné et ce qui doit être le plus utile à notre salut ¹! » — Le dimanche des Rameaux, Ambroise monta en chaire, et, dans un discours qui nous a été conservé sous le titre : *contra Auxentium*, il s'exprima ainsi : « J'aperçois dans cette assemblée une agitation extraordinaire : vous vous pressez autour de moi avec une anxiété insolite. Pourquoi ce trouble et cette inquiétude? Serait-ce parce que vous avez vu les tribuns impériaux s'approcher de moi? par

¹ S. Ambros., *Epist.* XXI. Pour ceux qui s'étonneraient de la possibilité d'une agglomération semblable, huit jours de suite prisonnière dans une basilique, il nous faut rappeler que les églises à cette époque étaient pourvues d'une série de bâtiments appelés *Sacerdotium* et *Diaconium*, où logeaient les clercs des différents ordres, où l'on pouvait se procurer toutes les choses nécessaires à la vie et même des appartements plus ou moins commodes pour passer la nuit. Cette observation faite ici par tous les historiens n'est pas inutile pour donner sa véritable physionomie au récit qui va suivre.

que vous les avez entendus me dire : L'empereur vous ordonne de quitter Milan : il vous laisse le choix du lieu de votre exil. Vous pourrez choisir vous-même ceux dont vous désirez être accompagné? — Tel est en effet le langage qu'ils m'ont tenu. Mais avez-vous pu craindre qu'Ambroise désertât son poste, et vous abandonnât pour se sauver lui-même? Ignorez-vous la réponse que j'ai faite? Jamais, ai-je dit, je n'abandonnerai, autrement que par la force, l'Église qui m'a été confiée par le Seigneur. Je crains Dieu plus que les rois de ce monde. On pourra arracher mon corps au peuple fidèle; on ne lui arrachera pas mon âme. Que l'empereur agisse à son gré, l'évêque fera son devoir! Telle fut ma réponse. Pourquoi donc votre trouble et vos angoisses? Je ne vous quitterai jamais volontairement; il est vrai que je ne résisterai point à la force ouverte. Un évêque n'est pas un gladiateur. Je pourrai m'affliger, pleurer et gémir! Contre les soldats et les Goths, je n'ai d'autres armes que mes pleurs. Mais aussi je ne fuirai pas, je ne désèrterai pas l'Église. Tout mon sang serait plutôt versé pour elle. Vous savez par expérience que je résisterai jusqu'à la mort; la persécution ne m'effraie point. Si j'avais l'assurance que l'Église ne dût pas être livrée aux ariens, j'irais me jeter aux genoux de l'empereur, j'accepterais la conférence qu'il me propose avec les ennemis de notre foi. Mais quand Jésus-Christ paraît au conseil impérial, ce n'est point en accusé, c'est en victime ou en juge. Les soldats peuvent nous tuer, ils ne peuvent rien contre la foi. Je tremble pourtant, au moment où je vous parle, qu'on ne prenne quelque résolution sinistre. Mais si je tremble, c'est pour vous, non pour moi. Hélas! pourquoi le démon qui s'acharne contre l'Église ne prend-il pas ma vie? La mort qu'il me donnerait serait l'éternité. Laissez-moi seul porter la sollicitude et la responsabilité du combat. Demeurez simples spectateurs de la lutte. L'épée des barbares est impuissante contre celui qui ne craint point la mort, et dont l'unique désir serait au contraire de verser son sang pour Jésus-Christ. Si le Seigneur a résolu l'épreuve, vous aurez beau veiller pour moi nuit et jour; qu'il vous suffise de savoir que je ne vous abandonnerai point. Non, je ne quitterai pas Milan! Où irais-je, d'ail-

leurs, pour échapper aux gémissements et aux larmes? Dans tout l'Occident, l'édit de spoliation a été promulgué; partout les officiers du prince dévastent les basiliques et les livrent aux ennemis du Christ. Chaque préfet, chaque gouverneur doit faire exécuter sous peine de mort, les décrets impies. Qui donc les a dictés? Qui les a inspirés? Un évêque; j'en rougis de honte. Oui, c'est un évêque qui a écrit de sa main la formule de ce décret; c'est Auxence qui a déchaîné le glaive volant, la faux du prophète Zacharie, pour tuer en un moment, s'il le pouvait, tous les fidèles de l'empire! Auxence ou Mercurin, c'est même chose en un assemblage monstrueux! L'échange du nom n'a pas modifié le caractère. Loup dévorant sous le vocable de Mercurin, loup furieux sous le vocable d'Auxence. Peut-être s'il quittait cette cité, il changerait encore de nom, mais il resterait toujours lui-même ¹! »

19. Malgré l'éloquence de saint Ambroise, la foule ne consentit point à quitter la basilique. Parmi les rangs pressés d'auditeurs qui recueillaient sa parole, son œil put remarquer avec attendrissement une étrangère, accompagnée d'un jeune africain, son fils, fort connu à Milan, où depuis deux années il professait la rhétorique. La pieuse femme était sainte Monique, le jeune homme était saint Augustin. Les derniers combats que la grâce livrait à cette âme d'élite eurent lieu durant la semaine pascale où Ambroise soutenait si héroïquement les luttes de la persécution. Pour soutenir et raviver la foi de la multitude l'évêque de Milan eut recours à toutes les industries du zèle apostolique. Il établit la psalmodie à deux chœurs, telle que saint Basile l'avait pratiquée en Orient. Il se fit poète, et durant les huit jours de cette semaine sainte, il composa douze hymnes, qui ont aujourd'hui pris place dans la liturgie romaine. « Quelle joie céleste j'éprouvais, dit saint Augustin, en entendant les paroles de cette poésie sacrée! Tous chantaient comme pour moi seul, et mon âme ravie s'enivrait aux sources limpides de la vérité ²! » On connaît les hymnes magnifiques de saint Ambroise; mais elles perdent beau-

Les hymnes
de saint
Ambroise.

¹ S. Ambros., *Contr. Auxent.*, pass. — ² S. August., *Confess.*, lib. IX, cap. VI.

coup de leur effet, quand on ne les rattache pas aux circonstances qui les virent naître. Par exemple, qu'on se représente les fidèles endormis dans l'église, au pied d'une colonne, sous les portiques et dans les cours intérieures, menacés durant leur sommeil par le poignard de l'ennemi, et réveillés soudain par des voix qui chantaient : « Éternel créateur des choses, tu régis la nuit et le jour, tu fais succéder les temps au temps pour soulager nos angoisses ! Le héraut du jour a jeté son cri matinal ; l'étoile de l'aurore dissipe les ténèbres ; les conciliabules de l'erreur se dissolvent aux rayons de la lumière ; ils ont perdu leur malfaisant pouvoir. C'est l'heure où le nautonier respire après les alarmes et voit se calmer la tempête ; c'est l'heure où la colonne de l'Église, Pierre, efface sa faute en la déplorant. Levons-nous donc, pleins de vaillance ; le coq vigilant réveille nos courages, il nous reproche notre sommeil, il gourmande la paresse somnolente. Au chant du coq, l'espoir renaît, le salut rayonne sur les âmes oppressées, le poignard de l'assassin rentre au fourreau, la foi revient aux cœurs abattus. O Jésus, regardez votre troupeau chancelant, corrigez nos erreurs par votre divin regard ! A votre vue, les *lopsi* se relèvent, et effacent leurs fautes par le repentir. O divine lumière, brillez sur nos sens, dissipez notre lourd sommeil. Que votre nom soit le premier cri de nos voix et de nos cœurs ! » Les heures de la journée, partagées comme elles le sont encore dans le bréviaire, avaient leur hymne propre. Celle de la fin du jour était pleine d'une simplicité touchante et d'un merveilleux abandon à la volonté céleste. « O Dieu créateur de tout ce qui existe, pilote du ciel, toi qui revêts le jour de sa clarté et qui donnes à la nuit le charme du sommeil, accorde le repos à nos membres fatigués, délivre notre âme de ses inquiétudes, dissipe nos chagrins et nos angoisses. Pour ce jour qui vient de finir, nous rendons grâces à ta miséricorde ; pour la nuit qui descend, nous t'offrons nos vœux et nos prières. Que le fond de nos cœurs chante un hymne à ta gloire ; que notre voix éclate en pieux accents ; qu'un chaste amour s'allume pour toi ; que l'âme

¹ Hymn. Ambros., *Æterne rerum conditor*.

purifiée t'adore. Et quand l'obscurité profonde aura tout enseveli sous ses voiles, que notre foi resplendisse dans les ténèbres et illumine la nuit. Ne laisse pas s'endormir notre âme; c'est aux pécheurs qu'appartient le lourd sommeil. Pour nous, la foi vigilante tempère les vapeurs du repos. Délivrés de l'impure tyrannie des sens, que nos cœurs songent à toi, et que les ruses de l'ennemi nous laissent tranquilles à l'ombre de tes ailes ! »

20. La foule disciplinée, qui veillait et priait avec saint Ambroise, triompha, cette fois encore, de la malveillance de Justina. Le Samedi Saint eut lieu le baptême des catéchumènes. Si le chant solennel du *Te Deum* ne fut pas improvisé alors par l'évêque de Milan et l'un des nouveaux baptisés, il faut convenir que jamais circonstance plus solennelle ne se prêta à une inspiration de ce genre. Ambroise venait en effet de verser l'eau régénératrice sur la tête d'Augustin. Malgré les efforts de la critique moderne qui a tout voulu détruire, la tradition constante de l'Église a toujours rattaché l'origine du *Te Deum* à ce grand fait de l'histoire ecclésiastique. Pour notre part, nous maintenons la tradition, et nous déclarons qu'on n'a point encore produit d'arguments sérieux qui autorisent à l'abandonner. Augustin était né en 354, dans la petite ville de Tagaste, près de Madaure et d'Hippone, dans la Numidie (l'Algérie actuelle). Sa mère, sainte Monique, l'éleva dans la crainte de Dieu; mais le naturel ardent du jeune homme le poussa dans la voie des plaisirs, qu'il savait allier à une passion de science insatiable. A vingt-huit ans, Augustin avait parcouru, aux applaudissements de ses maîtres, tout le cercle des connaissances humaines enseignées à cette époque. Il avait d'abord professé avec éclat la rhétorique à Carthage. Ses mœurs étaient celles des jeunes gens riches de son temps. Quand parfois le désir d'une vie plus digne d'un homme et d'un chrétien se faisait jour dans son âme, quand il se sentait disposé à sortir de l'ornière du vice, il demandait à Dieu de lui donner un cœur pur. Mais bientôt, effrayé par l'austérité apparente de la vertu, il se reprenait et ajoutait : « Plus tard !

Baptême
de S Augustin. Le
Te Deum.

¹ Hymn. Ambros., *Deus creator omnium*.

plus tard ! » Cependant sainte Monique voulait donner deux fois la vie à son fils bien-aimé et lui ouvrir les portes du ciel, comme elle lui avait ouvert celles du monde terrestre. Augustin répondait peu à la sollicitude maternelle. Comme pour éloigner davantage tout espoir de conversion, il venait de s'engager dans l'hérésie des Manichéens. Sainte Monique confiait ses angoisses à un pieux évêque d'Afrique, et le priait de travailler au salut de cette chère âme. « Allez, lui répondit l'homme de Dieu, il est impossible que le fils de tant de larmes périsse jamais ! » La prédiction ne devait pas tarder à s'accomplir. Augustin passa en Italie et obtint la chaire de rhétorique de la ville de Milan. C'était le temps où saint Ambroise occupait tout l'univers de sa réputation d'orateur. Augustin voulut l'entendre. La suavité de cette parole douce et pénétrante, l'élégance, le nombre, la grâce de ces discours qui rappelaient dans la langue de Virgile tout l'atticisme de celle de Platon, firent la plus profonde impression sur l'âme du jeune professeur. Il n'avait d'abord fait attention qu'à la manière de dire ; peu à peu, les idées captivèrent son esprit, et le fond l'emporta sur la forme. Sans renoncer encore aux passions qui dévoraient sa vie, il s'appliquait à l'étude de saint Paul, dont la sublimité plaisait à son avide intelligence. La grâce le poursuivait, à son insu, au milieu d'un cercle d'amis dont la société dissolue le faisait rougir, lui qui entretenait un commerce illégitime dans lequel il se piquait de garder une certaine fidélité. La grâce le poursuivait par des remords cuisants, des retours sur lui-même où il sentait sa faiblesse, en gémissait et demandait à Dieu la force de se vaincre. Dans un de ces moments d'impression extraordinaire, à la suite d'un entretien où l'on avait raconté la vie et les austérités de saint Antoine, il sortit brusquement et dit à Alypius, son ami : « Quoi ! des ignorants nous ravissent le ciel ; et nous, insensés ! avec notre misérable science, nous voilà plongés dans la chair et le sang ! » En prononçant ces paroles, il s'enfonça dans une allée déserte pour apaiser, au sein de la solitude, l'orage qui troublait son cœur. C'était l'heure du triomphe de la grâce. Succombant à une émotion inconnue, il se prosterna en criant : « Jusques à quand, Seigneur, dirai-je donc toujours :

Demain ! Demain ! Pourquoi ne serait-ce pas aujourd'hui ? Pourquoi pas maintenant, à l'instant même ? » Comme il parlait ainsi, il entendit une voix intérieure qui lui disait : « Prenez et lisez. » Un volume de saint Paul était à ses pieds ; il l'ouvrit au hasard et lut ce passage : « *Sicut in die honeste ambulemus ; non in comessationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudicitis, non in contentione et emulatione, sed induimini Dominum Jesum Christum, et carnis curam ne feceritis in desideriis* ¹. » Toute sa vie passée, pleine de désordres, de passions, de désirs ambitieux, se déroula alors aux yeux de son esprit et lui apparut dans son horreur. Une lumière surnaturelle et irrésistible éclairait son intelligence, pendant que les charmes de la vertu ravissaient son âme. Augustin était converti. Le règne des sens était fini ; l'empire de la grâce commençait. Augustin quitta sa chaire de rhétorique, renonça aux espérances d'un riche mariage, à tout l'avenir que ses talents lui promettaient dans le monde. Il se retira dans une campagne voisine de Milan, avec sa mère, son fils nommé Adéodat, et quelques amis. Les traités *Contre les Académiciens, du Bonheur, de l'Ordre, les Soliloques et de la Musique*, furent composés dans cette retraite d'où l'illustre catéchumène ne sortit qu'à la Semaine Sainte de 386, pour recevoir le baptême des mains de saint Ambroise. Monique, l'heureuse mère, fut témoin d'une cérémonie qu'elle avait appelée par tant de vœux. Sa joie était partagée par le peuple entier qui faisait retentir les voûtes de l'église de chants d'actions de grâces.

21. La fête de Pâques ne fut point le terme de la captivité des fidèles de Milan. L'impératrice maintint encore pendant plusieurs jours sa garde de soldats armés. Ce fut alors que l'idée de consacrer solennellement la basilique surgit tout à coup au sein de la multitude. On suppliait l'archevêque de procéder à cette onction auguste. On lui demandait de le faire avec la même pompe qu'il avait déployée quelques années auparavant pour la dédicace de l'église des Apôtres, située près de la porte

Tentative
d'assassinat
contre
S. Ambroise.

¹ Rom., XII, 13, 14.

Romana. « Nous voulons, lui disait-on, que la basilique Ambrosienne, bâtie par vous et qui perpétuera jusqu'à la fin des âges votre nom vénéré, n'ait rien à envier à aucune autre de nos églises, comme honneurs et comme magnificences ! — « Mais, dit Ambroise, je n'avais point de reliques à déposer dans la nouvelle métropole. Depuis longtemps je demandais à Dieu de me faire connaître l'emplacement où avaient été inhumés, au temps de Néron, les deux jumeaux Gervais et Protais, les glorieuses prémices des martyrs de Milan ¹. Toutes mes recherches avaient été inutiles. Néanmoins un secret pressentiment me faisait espérer qu'un jour le Seigneur exaucerait mes prières et mes vœux. Je répondis au peuple que j'attendrais l'heure de la Providence ². » Cependant Justina donna subitement l'ordre aux soldats qui gardaient la métropole de se retirer. La foule en profita pour rentrer dans ses demeures et Ambroise lui-même put regagner son palais sans être inquiété. L'impératrice avait imaginé un autre moyen de s'assurer la victoire. Un scélérat, dont elle avait d'avance payé le crime, s'introduisit dans la maison épiscopale et jusque dans la chambre à coucher d'Ambroise. Une nuit, il s'approcha du lit où l'évêque dormait, et levant son glaive, il se disposait à frapper. Mais à ce moment, une paralysie soudaine arrêta le bras du meurtrier et lui causa une telle douleur qu'il poussa un cri formidable. On accourut ; on saisit le malheureux. Il demandait pardon à Ambroise et le suppliait de le guérir ; car son bras levé demeurait toujours immobile. L'homme de Dieu accueillit son repentir et ses larmes, lui donna sa bénédiction et le renvoya guéri ³. »

22. Quelques semaines après, un nouveau miracle vint attester aux yeux de la population milanaise la sainteté d'Ambroise. Gervais et Protais lui étaient apparus dans une vision et lui avaient révélé le lieu où reposaient leurs précieuses reliques. C'était dans un local dépendant de la basilique des saints Félix et Nabor. « Dès le lendemain, dit Ambroise, je fis entreprendre les fouilles. Toute

¹ Cf. tom. VI de cette *Histoire*, pag. 185. — ² S. Ambros., *Epist.* xxii.

³ *Vita S. Ambros. a Paulino scripta*, n° 20 ; *Patr. lat.*, tom. XIV, col. 34.

la ville se rassembla en ce lieu. Je n'étais pas sans une certaine inquiétude sur le résultat, et je priais avec ferveur. Enfin après une excavation qui dura une demi-heure, nous découvrîmes le sépulcre vénérable. A l'ouverture du cercueil, les ossements nous apparurent dans leur situation naturelle, en état parfait de conservation. Seulement la tête des deux martyrs avait été séparée du tronc par le glaive des bourreaux. Le fond du cercueil était encore rempli d'un sang coagulé, mais vermeil. » Dès transports d'enthousiasme saluèrent la précieuse découverte. Un possédé du démon fut approché de la tombe sacrée et fut délivré à l'instant même. Un aveugle recouvra subitement la vue, en portant à ses yeux un linge qui avait touché les saintes reliques. La translation se fit avec une pompe royale. La métropole Ambrosienne fut consacrée, et les corps de saint Gervais et de saint Protas y furent déposés le 18 juin 386, jour où l'on célèbre encore aujourd'hui la mémoire des deux martyrs. Cet événement produisit dans tout l'Occident une sensation immense. La glorification posthume des ossements des saints s'associait à celle d'Ambroise encore vivant. Les barbares eux-mêmes entendirent prononcer le nom de l'évêque de Milan comme celui d'un thaumaturge. Les Gaules adoptèrent dès lors le culte de saint Gervais et de saint Protas. Une église fut dédiée en leur honneur dans la cité de Lutèce ; un nombre considérable de paroisses les choisit pour patrons. Cependant l'impératrice Justina riait avec ses courtisans de la prétendue découverte d'Ambroise. Il avait trouvé, disait-elle, dans l'église des saints Félix et Nabor, deux squelettes qu'il y avait d'avance fait placer à sa fantaisie. Il avait payé deux mendiants pour jouer le rôle d'énergumène et d'aveugle ! Ces plaisanteries sacrilèges ne devaient pas durer longtemps.

§ IV. Maxime et les Priscillianistes.

23. De Trèves, où il avait réussi à établir sa puissance, Maxime suivait attentivement les démarches de Justina. Autant celle-ci montrait d'acharnement à persécuter l'Église, autant il affectait de zèle pour la défendre. Porté sur le trône par l'influence païenne

Priscillien
en Espagne.
Concile
de Cæsar-
Augusta
(Saragosse).

des sénateurs romains, il avait rompu avec ces premiers antécédents, non point par le fait d'une conviction sincère, mais uniquement par calcul politique. Le partage de l'Occident, consenti à l'amiable entre Valentinien et lui, laissait au premier le gouvernement de Rome. Peu importait dès lors à Maxime que le parti païen du Capitole fût ou non satisfait. Les Gaules et l'Espagne sur lesquelles il régnait étaient sincèrement catholiques. Il voulut leur plaire en se montrant lui-même orthodoxe fervent. Une circonstance particulière s'offrit bientôt de prouver son zèle pour l'orthodoxie, et il la saisit avidement. Un espagnol, simple laïque, Priscillien, disciple du sectaire égyptien Marc de Memphis, avait introduit dans la péninsule Ibérique les erreurs et les rêveries du Manichéisme. Comme système religieux ou philosophique proprement dit, Priscillien n'avait rien inventé de nouveau. Il s'en tint fort exactement au Manichéisme oriental, avec ses deux principes coéternels, ses généalogies de divinités bonnes et mauvaises empruntées au gnosticisme, ses observances astrologiques, son demiurge inférieur, ses mystérieuses initiations, ses assemblées où la purification de l'âme s'achetait par la débauche, enfin cette fameuse loi du secret qui autorisait le mensonge pour couvrir l'infamie, et dont saint Augustin nous a conservé la formule :

Jura, perjura, secretum prodere noli.

Les ravages de cette doctrine ténébreuse, véritable société secrète dirigée également contre les deux pouvoirs religieux et civil, avaient été tels en Egypte et en Syrie, depuis une vingtaine d'années, que Théodose, en 382, avait enjoint par un décret spécial au préfet du prétoire d'Orient d'établir des inquisiteurs pour la recherche et la poursuite de ces sectaires. C'est la première fois que le nom d'inquisiteurs (*inquisitores*), destiné dans l'avenir à un tel retentissement, nous apparaît dans l'histoire. L'invasion du Manichéisme en Espagne souleva un cri d'horreur au sein des catholiques. On se racontait avec effroi les profanations épouvantables commises par les disciples de Priscillien. Sous pré-

texte que la chair, création des génies du mal, était chose immonde, ils ne voulaient pas consumer la sainte Eucharistie, de peur de s'incorporer la chair de Jésus-Christ. Profitant de l'usage établi alors dans les églises, ils recevaient comme les autres sur un linge blanc (*corporal*) qu'ils tenaient à la main, les espèces consacrées remises par le diacre : mais au lieu de les porter à leur bouche et de se communier eux-mêmes, ils emportaient l'auguste sacrement qu'ils jetaient ensuite en pâture aux animaux. Malgré ces abominations, ou peut-être en raison même de leur infamie, car il est des natures perverses pour lesquelles la monstruosité dans le crime est un attrait de plus, Priscillien réussit à enrôler dans la secte deux évêques, Instantius et Salvien, dont les sièges ne nous sont point connus; un laïque de distinction, Elpidius, et un certain nombre d'autres adhérents vulgaires. Hyginus, évêque de Corduba (Cordoue), fut le premier à dénoncer les progrès de cette ligue pernicieuse. Il en avertit le métropolitain de la province Lusitanienne, Idacius, évêque de Mérida : des mesures furent aussitôt prises pour combattre les nouveaux hérétiques. Un concile se réunit, en 380, à Cæsar-Augusta (Saragosse), sous la présidence de saint Phœbadius, évêque d'Agen, auquel son grand âge et sa vertu firent décerner unanimement cet honneur. L'illustre vieillard était venu à Saragosse avec son ami saint Delphinus (Delphin), de Burdigala (Bordeaux). Quelques auteurs prétendent que saint Martin de Tours s'était rendu aussi à ce synode; mais Sulpice Sévère semble insinuer le contraire. Quoi qu'il en soit, la réunion composée seulement de douze évêques, condamna solennellement les erreurs manichéennes et déposa Instantius et Salvien. Parmi les prélats espagnols qui montrèrent en cette circonstance le plus de zèle, on distingua Ithacius, évêque de Sossuba, siège aujourd'hui transféré à Sylves, dans les Algarves. Il devait être, avec Idacius de Mérida, le plus violent adversaire des Priscillianistes. L'anathème prononcé contre ces derniers à Saragosse n fit que redoubler l'animosité des sectaires. Instantius et Salvien,

¹ S. Augustin, *Hæres.* LXX; *Epist.* CCXXXVII.

loin de se soumettre à la juste censure qu'ils venaient d'encourir, sacrèrent Priscillien en qualité d'évêque d'Avila.

24. Cette audacieuse usurpation donna un nouveau crédit à la secte. Les troubles qui surgirent, à cette occasion, dans les églises d'Espagne, appelèrent l'attention de l'empereur Gratien qui régnait alors. Un édit de ce prince enjoignit aux chefs de la secte d'avoir à quitter sur-le-champ la péninsule Ibérique. Les trois évêques acceptèrent, avec une sorte de solennité dédaigneuse, le décret qui les condamnait à l'exil. Ils déclarèrent qu'ils allaient quitter l'Espagne, mais qu'ils en appelaient de l'empereur au pape et qu'ils se rendaient à Rome où leur innocence serait bientôt reconnue et proclamée à la face de l'univers. Cependant ils n'étaient pas si pressés qu'ils semblaient le paraître. A leur arrivée dans les Gaules, ils parcoururent toute la province d'Aquitaine, non en voyageurs mais en propagandistes zélés, abusant les peuples et semant partout les germes de leur détestable doctrine. La ville épiscopale d'Elusa (Eause) fut presque tout entière pervertie par eux. Saint Delphinus, à Bordeaux, eut assez d'influence pour leur faire interdire l'entrée de la cité; mais ils se répandirent dans les riches villas du voisinage et recrutèrent parmi les familles patriciennes un certain nombre d'adhérents. Leur plus illustre conquête fut celle d'une veuve opulente, nommée Euchrotia, qui mit à leur disposition son crédit et sa fortune. Après tous ces délais, ils se rendirent à Rome et y arrivèrent au moment où éclatait la révolution qui coûta la vie à l'empereur Gratien. Le pape Damase refusa de leur accorder une audience; saint Siricius, son successeur, fit de même. La condamnation canonique du concile de Saragosse devait, selon ces deux illustres pontifes, suffire pour éclairer les sectaires. Priscillien n'insista pas davantage. Salvien, l'un de ses compagnons, ayant été enlevé par une fièvre soudaine, il se décida avec Instantius à reprendre le chemin de l'Espagne. La mort de Gratien leur faisait espérer que le décret d'exil porté contre eux par ce prince ne les atteindrait plus. Ils retournèrent donc dans leur patrie et recommencèrent à dogmatiser comme auparavant.

Décret
impérial de
bannissement
contre
les Priscillia-
nistes.
Appel des
hérétiques au
pape.

25. Telle était la situation lorsque Maxime arriva au pouvoir. Le parvenu impérial n'avait garde de manquer une circonstance si favorable pour déployer en faveur du catholicisme son zèle de fraîche date. Ithacius lui avait adressé une requête pour le supplier de mettre un terme au scandale donné par les Priscillianistes. Maxime s'empressa d'y faire droit. Par ses soins, un concile dut se réunir à Burdigala, pour examiner de nouveau l'affaire. L'assemblée eut lieu. Priscillien et Instantius y comparurent. Le préfet des Gaules et le vicarius d'Espagne avaient reçu l'ordre d'y amener en outre les principaux laïques affiliés à la secte. Le synode renouvela les anathèmes de Saragosse. Mais Priscillien, qui deux ans auparavant en avait appelé de l'empereur au pape, interjeta cette fois son appel du concile à l'empereur. Idacius de Mérida et Ithacius de Sossuba eurent le tort de recevoir cet appel anticanonique. Ils se rendirent à Trèves, en même temps que Priscillien et Instantius. Maxime était au comble de la joie de voir son tribunal ainsi reconnu par les deux partis. La tache sanglante de son usurpation disparaissait en quelque sorte devant cet hommage rendu à son pouvoir.

26. Il avait précisément alors à sa cour l'illustre thaumaturge saint Martin, qui venait demander la grâce des comtes Narsès et Leucadius, condamnés à mort pour leur attachement à la cause du malheureux empereur Gratien. A son arrivée à Trèves, Maxime l'avait fait inviter à se rendre sur-le-champ au palais et à s'asseoir à sa table. « Non, répondit le saint. Je ne mangerai pas le pain de l'hospitalité avec un homme qui a fait tuer son maître pour prendre sa couronne ! » — Cette réponse fut transmise à l'usurpateur. Loin de s'en irriter, Maxime vint en personne trouver l'évêque et entreprit de se justifier à ses yeux. « Si j'ai pris la couronne, disait-il, ce fut contre mon gré, pour obéir à la volonté de l'armée et pour prévenir les désordres qu'une révolution allait faire éclater. Mes mains sont innocentes du sang de Gratien. Ce n'est pas moi qui ai donné l'ordre de tuer ce malheureux prince. Tout s'est accompli avec une rapidité et une spontanéité qui défiaient la prévoyance numaine. La promptitude même de ma victoire et la

Concile de
Burdigala.
Appel
des Priscillia-
nistes à
l'empereur
Maxime.

Saint Martin
de Tours
au palais de
Maxime.

paix qui en fut la suite sont les meilleures preuves de l'intervention divine dans ces graves événements. » — Il pouvait y avoir dans tout cela un fond de vérité. Saint Martin, sans se prononcer sur la question politique, crut devoir passer par-dessus ses scrupules personnels. Il répondit au souverain qu'il accepterait l'invitation. Ce fut pour Maxime un véritable triomphe. Les principaux personnages de la cour furent conviés au festin. Le saint évêque, placé à la droite de l'empereur, avait près de lui le comte Marcellin, frère de Maxime, celui-là même que saint Ambroise avait ramené à Trèves lors de sa précédente ambassade. Vers le milieu du repas, on présenta selon la coutume la coupe de l'hospitalité à l'empereur. Mais il fit signe qu'on l'offrît d'abord au saint évêque, « s'honorant, disait-il, de la recevoir ensuite de sa main. » Saint Martin y porta donc le premier les lèvres, mais, après avoir bu, au lieu de passer la coupe à l'amphytrion couronné, il la tendit à un prêtre qui se trouvait parmi les convives. « Nul ne s'étonnera, dit-il, qu'un évêque fasse cet honneur au sacerdoce de Jésus-Christ ! » — Maxime se montra fort édifié de cette démarche et de cette parole. A l'exemple du prince, les courtisans témoignèrent leur admiration pour l'indépendance tout apostolique de l'homme de Dieu. « Il a osé, disaient-ils, à la table de l'empereur, ce que nul autre évêque n'eût essayé à celle du moindre magistrat ! » L'impératrice surtout professait pour le grand thaumaturge un respect sans bornes et une dévotion véritable. Elle ne pouvait se lasser de l'entendre discourir des choses du ciel. Elle s'asseyait à ses pieds pendant qu'il parlait, et comme la femme de l'Évangile, elle arrosait ses pieds de larmes, les essuyant avec ses cheveux. Son plus vif désir eût été que Martin consentît à accepter chez elle un repas. Mais le saint évêque s'était imposé la loi de ne jamais manger en compagnie des femmes. L'impératrice le supplia de faire en sa faveur une exception à cette règle. Maxime lui-même joignit ses instances à celles de l'impératrice. L'homme de Dieu céda encore. « La pieuse princesse, dit Sulpice-Sévère, voulut avoir seule l'honneur de servir le bienheureux Martin : elle ne permit à aucun de ses officiers ni à aucune de ses femmes de le partager avec elle. Les mets simples qu'elle voulut lui

offrir avaient été apprêtés par ses mains. Quand le saint se présenta, elle lui donna elle-même à laver. Il se mit à table; mais elle se tint debout et le servit, accomplissant ainsi le double rôle de Marie et de Marthe, dont l'une écoutait et l'autre servait le Seigneur. Après le repas, elle recueillit soigneusement le pain auquel l'homme de Dieu avait touché, et le conserva comme une relique précieuse. »

27. Il faut convenir que, légitime ou non, l'impératrice de Trèves en agissait mieux avec saint Martin que celle de Milan avec saint Ambroise. Le thaumaturge des Gaules assista au premier acte du procès qui s'instruisait contre les Priscillianistes, devant le tribunal du préfet du prétoire, Evodius, chargé par Maxime de suivre cette cause importante. Sulpice-Sévère accompagnait saint Martin dans ce voyage; il fut donc témoin oculaire des faits qu'il raconte. Nous lui laissons la parole. « Ce fut, à mon sens, une grave erreur, dit-il, de la part des évêques d'Aquitaine, d'admettre le recours à l'empereur interjeté par les Priscillianistes. Ils devaient formuler eux-mêmes la sentence définitive, ou du moins, s'ils craignaient que les sectaires ne récusassent leur juridiction, ils auraient dû renvoyer l'examen à d'autres évêques. Mais en aucune façon ils ne pouvaient admettre, en matière ecclésiastique, le recours à l'empereur. Quoi qu'il en soit, appel et recours furent admis. Priscillien et Instantius furent conduits à Trèves; Idacius et Ithacius leurs accusateurs les y suivirent. Je ne blâmerais pas le zèle de ces deux évêques pour la condamnation des hérétiques, s'ils n'eussent apporté à ce débat une ardeur excessive, où la question d'amour-propre personnel joua un trop grand rôle. Mais, à mon gré, accusés et accusateurs étaient ici souverainement méprisables. Ithacius, j'ose le dire, n'avait aucune espèce de gravité ni de sainteté. Audacieux, bavard, impudent, dépensier, il aimait deux choses : la table et les plaisirs. Stupidement ignorant, il enveloppait l'étude, l'abstinence et le jeûne dans l'anathème dont il frappait les crimes de Priscillien. Il eut l'audace d'accuser d'hérésie Martin lui-même, cet homme apostolique, qu'il rencontra alors à Trèves. C'est que Martin ne cessait de lui reprocher son intervention dans la procédure civile. L'homme de Dieu sup-

Les Priscil-
lianistes et
l'évêque
Ithacius leur
accusateur à
la cour de
Maxime.
Exécution de
Priscillien.

pliait en même temps Maxime de ne pas infliger la peine capitale aux accusés. Il suffit, disait-il, que les hérétiques condamnés par la sentence des évêques, soient chassés de l'Église. C'est un attentat inouï de voir le juge séculier prononcer dans une cause ecclésiastique ¹. » — « En réalité, tant que Martin demeura à Trèves, la sentence ne fut point prononcée. Avant de quitter cette ville, l'homme de Dieu fit encore une fois promettre à l'empereur de ne pas sanctionner la peine capitale contre les accusés. Mais après son départ, Maxime, sollicité en sens contraire par les évêques Magnus et Rufus, permit au préfet du prétoire Evodius de poursuivre l'examen de la cause. Evodius était, par caractère, enclin à la rigueur et à la sévérité. Interrogé par lui, en deux séances consécutives, Priscillien fut convaincu de divers crimes. Il avoua lui-même les obscénités de la secte, les désordres qui se commettaient dans les réunions nocturnes; enfin il confessa qu'une des pratiques de leurs conciliabules était de se mettre dans un état complet de nudité pour la prière publique. Après de tels aveux, Priscillien fut incarcéré. Le préfet adressa son rapport à l'empereur, auquel il appartenait de prononcer en dernier ressort. Maxime, après avoir pris connaissance de l'affaire, déclara qu'il y avait lieu d'instruire contre Priscillien et ses complices un procès criminel. Le résultat devait être une sentence de mort. Quand les affaires eurent pris cette tournure, Ithacius comprit enfin qu'il déshonorerait pour jamais son caractère épiscopal, s'il continuait

¹ *Namque tum Martinus apud Treviros constitutus, non desinebat increpare Ithacium ut ab accusatione desisteret; Maximum orare ut sanguine infelicitium abstinere; satis superque sufficere ut episcopali sententiâ hæretici judicati ecclesiis verentur; novum esse et inauditum nefas causam Ecclesiæ judex sæculi judicare* (Sulpit. Sever., *Histor. Sacra*, lib. II, cap. L; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 158).

us avons voulu citer intégralement ce texte pour rendre plus saillante la mauvaise foi des rationalistes modernes, qui interprètent la parole de saint Martin dans le sens que le juge séculier n'aurait pas le droit, après une condamnation ecclésiastique, de sévir contre des sectaires troublant l'ordre et la sécurité générale. Ce dont se plaint saint Martin, c'est qu'on n'ait pas laissé Priscillien à ses juges légitimes, les évêques, et qu'on ait porté au prétoire impérial une sentence ecclésiastique. En un mot, saint Martin revendiquait les droits et l'indépendance du for ecclésiastique : rien de plus, rien de moins.

à intervenir dans les nouvelles délibérations. Il se retira donc : mais il était trop tard. Un laïque, Patricius, trésorier du fisc, fut chargé par Maxime de remplir les fonctions d'accusateur qu'Ithacius venait d'abandonner. Sur son réquisitoire, Priscillien fut condamné à avoir la tête tranchée. Le diacre Aurelius; deux clercs apostats, Felicissimus et Armenius; deux laïques, Latronianus et Asarinus, ainsi que la veuve Euchrotia de Bordeaux, eurent le même sort. L'évêque Instantius avec Tiberianus furent déportés dans l'île Silina (l'une des Sorlingues), au delà de la Grande-Bretagne. Trois autres accusés, Tertullus, Potamius et Jean durent à leur condition servile la grâce qui leur fut faite. On les condamna seulement à un exil temporaire dans l'intérieur des Gaules. Ainsi finirent, par le glaive ou le bannissement, ces sectaires vraiment indignes de vivre, dont la doctrine et la conduite étaient aussi infâmes que dangereuses. Mais leur condamnation n'en fut pas moins un précédent détestable. Ithacius qui en avait assumé la responsabilité, succomba sous le discrédit de l'opinion et fut chassé de son siège. Idacius son complice, se fit justice à lui-même et se démit volontairement : sage et noble conduite qu'il désavoua malheureusement depuis, en faisant d'inutiles efforts pour revenir sur sa première détermination. Du reste, la mort de Priscillien, loin d'étouffer sou hérésie, lui donna un nouveau lustre. Ses adhérents, après l'avoir vénéré comme un saint durant sa vie, l'invoquèrent après son supplice comme un martyr. On transporta en Espagne les ossements des condamnés, comme des reliques précieuses; des funérailles magnifiques leur furent faites. Jurer par Priscillien, devint parmi la secte un serment aussi sacré que celui des Évangiles ¹. » — On a voulu voir dans ce récit de Sulpice-Sévère la condamnation en principe, par saint Martin, de toute répression pénale, autre que celle dite canonique, contre les hérésiarques et leurs fauteurs. Le meilleur moyen de réfuter cette interprétation erronée était de reproduire intégralement le texte de l'historien. L'équivoque disparaît à la simple lecture. Ce que Martin soutenait,

¹ Sulpit. Sev., *Ibid.*, cap. L, LI.

c'était l'incompétence du juge séculier en matière de foi, et l'indépendance du for ecclésiastique vis-à-vis des empiètements du pouvoir civil. A ce compte, saint Martin pourra perdre les sympathies de nos rationalistes modernes, mais il n'en aura pas moins la gloire de s'être montré le défenseur intrépide de la vérité, de la justice et de la saine raison.

Saint Martin
et Ithacius.
Sacré
de Félix,
métropolitain
de Trèves.
Faiblesse et
repentir de
saint Martin

28. A peine le thaumaturge eut-il appris à Tours la solution sanglante donnée à l'affaire de Priscillien, qu'il reprit le chemin de Trèves. Son but était de conjurer les nouvelles sévérités que les partisans d'Ithacius conseillaient à Maxime. On avait dit à ce prince que sa religion était intéressée à l'extinction radicale de la nouvelle secte. Or, il restait en Espagne un certain nombre de Priscillianistes fervents, ceux-là mêmes qui venaient d'emporter le corps des suppliciés comme des reliques. Ithacius, qui s'était abstenu de paraître au dernier acte du procès, ne craignit pas de se montrer alors, et d'appeler sur ces fanatiques le glaive déjà ensanglanté de Maxime. Ce nouveau recours à l'intervention séculière produisit dans l'épiscopat des Gaules une indignation légitime. Cependant, sur les entrefaites, le métropolitain de Trèves, Britto, vint à mourir : on dut pourvoir à l'élection de son successeur. Tous les évêques de la province, réunis au clergé et au peuple de la ville, choisirent canoniquement le prêtre Félix, qui se prépara à recevoir la consécration épiscopale. Ithacius profita de cette espèce de synode pour disculper sa conduite et se faire des adhérents. A force de manœuvres, il réussit à séduire quelques-uns des prélats. D'autres cependant, et à leur tête Théogniste dont le siège ne nous est pas connu, se séparèrent d'Ithacius et lancèrent contre lui une sentence d'excommunication. Ce fut dans ces circonstances qu'on annonça à Trèves l'arrivée de saint Martin. Ithacius et ses auteurs allèrent se jeter aux pieds de Maxime : « C'est fait de nous, lui dirent-ils, si l'évêque de Tours se joint à Théogniste et refuse de communiquer avec nous. L'autorité de son nom entraînera tous les peuples dans une révolte qui pourrait être aussi funeste à votre empire qu'à nous-mêmes. Prenez les devants; faites signifier à Martin qu'il ne paraisse point à Trèves, s'il ne s'en-

gage à entrer dans notre communion. » — Maxime donna l'ordre qu'on sollicitait de lui. Des officiers impériaux se portèrent à la rencontre du saint évêque. Mais il refusa toute espèce de transaction et déclara qu'il entrerait à Trèves non pour y donner le signal d'une émeute, mais au contraire pour y apporter la paix. En effet, sur le soir, l'homme de Dieu pénétra dans la ville, sans même être remarqué, et se rendit à l'église où il acheva la nuit en prières. Le lendemain, il se présenta au palais. La porte lui en fut refusée. Trois jours de suite il renouvela sa démarche sans plus de succès. Le thaumaturge avait, pour forcer toutes les entrées, des moyens irrésistibles. Une jeune fille, depuis quelques années atteinte de paralysie, se mourait dans une maison voisine de l'église. Le père, averti de l'arrivée de Martin, vint se jeter aux genoux de l'homme de Dieu, le priant de guérir son enfant. Au moment où cette prière lui était adressée, Martin était dans l'église, avec Théogniste et les autres évêques qui s'étaient séparés d'Ithacius. Une foule de peuple les entourait; tous joignirent leurs instances à celles du malheureux père, et le thaumaturge, escorté d'une multitude d'assistants, se rendit près de la jeune malade. Il demanda de l'huile, la bénit et en versa quelques gouttes sur les lèvres de l'agonisante, qui revint aussitôt à la vie et à une santé parfaite. — Un consulaire, encore païen, Tetradius, pria le saint de venir exorciser dans sa demeure un esclave que le démon tourmentait avec violence, et que nulle force humaine n'avait pu jusque-là dompter. « J'aurais voulu l'amener à vos pieds, dit Tetradius, mais il résisterait à toute une armée! — Et moi, répondit l'homme de Dieu, je ne mettrai pas le pied dans la maison d'un païen. » — Tetradius promit de se faire baptiser. Martin consentit alors à ce qu'on demandait de lui; il se rendit près de l'énergumène et le délivra de l'obsession démoniaque. L'opinion publique excitée par de tels prodiges, formait autour du saint évêque une auréole de gloire. Il n'eut plus besoin de solliciter l'entrée du palais. Maxime le supplia de vouloir bien accepter une audience; l'entrevue eut lieu. L'empereur voulait surtout obtenir du saint qu'il communiquât avec les prélats de la faction d'Ithacius. « La condamnation de Priscillien, disait l'empe-

reur, a été motivée par les crimes et les attentats de ce misérable et non par aucune considération puisée dans l'ordre dogmatique ou religieux proprement dit. Les poursuites d'Ithacius n'ont exercé aucune influence sur le jugement. En définitive, si Théogniste et quelques évêques ont cru devoir se séparer de la communion d'Ithacius, d'autres en grand nombre ont protesté contre cette démarche et maintiennent leurs relations avec le prélat espagnol. » Maxime développa ce thème avec son habileté ordinaire et une éloquence insinuante et persuasive. Il insistait d'autant plus que le lendemain devait avoir lieu le sacre de Félix, le nouvel élu de Trèves. L'abstention de Martin, en une pareille circonstance, aurait été tellement significative qu'on pouvait craindre une manifestation populaire contre la légitimité du futur métropolitain. Le thaumaturge résista cependant à toutes les instances de l'empereur. Après deux heures d'une conférence où il n'avait pu rien gagner, Maxime s'écria : « Vous êtes inflexible ! je le serai aussi. Je vais expédier l'ordre de faire massacrer tous les Priscillianistes d'Espagne. » Saint Martin sortit du palais, le cœur plein d'angoisses. Au moment où il franchissait le portique extérieur, il vit deux tribuns à cheval s'élançant à travers la principale rue de Trèves ; ils portaient en Espagne l'arrêt de mort dont Maxime venait de parler. L'homme de Dieu se jeta à genoux, priant et pleurant. Le sang de tant de malheureux allait couler par sa faute peut-être. D'une seule parole il pouvait empêcher cette catastrophe : son cœur n'y tint plus. Il retourna au palais et dit à Maxime : « Rappelez vos courriers : révoquez définitivement l'ordre d'exécution, et j'assisterai demain au sacre de Félix. » C'était tout ce que Maxime désirait ; il contremanda aussitôt les tribuns, qu'on atteignit au premier relais. Le lendemain, Martin prit place avec les autres évêques à la solennité du sacre. Ithacius triomphait. A la fin de la cérémonie, on présenta le procès-verbal à la signature de Martin ; mais l'homme de Dieu refusa absolument de fournir ce témoignage écrit à une faction qui lui était odieuse. Dès le lendemain, il quitta Trèves. Durant le chemin, il entretenait ses compagnons de voyage de l'incident qui venait d'avoir lieu, et se reprochait sa

condescendance comme un crime. J'ai péché! disait-il, j'ai offensé le Seigneur mon Dieu! — Rien ne pouvait le distraire de cette pénible pensée. Le soir, à l'entrée d'un bois, il s'agenouilla et passa la nuit en prières. Des larmes coulaient de ses yeux : en ce moment un ange lui apparut : Martin, lui dit-il, vous avez raison de vous affliger et de pleurer votre faiblesse ; mais vous ne pouviez agir autrement. Reprenez donc courage, de peur de risquer non plus seulement votre gloire, mais votre salut ¹. — Depuis lors, ajoute Sulpice-Sévère, le saint homme rompit toute espèce de communication avec les partisans d'Ithacius. S'il lui arrivait, durant les exorcismes, de trouver dans les démoniaques une résistance obstinée, il avait coutume de dire : Dieu me punit de ma faiblesse et de la faute que j'ai commise à Trèves! Pendant les seize années qu'il vécut encore, il ne voulut jamais se trouver à aucune assemblée d'évêques ².

§ V. Invasion de Maxime en Italie.

29. Le zèle de Maxime dans l'affaire des Priscillianistes n'était pas entièrement désintéressé. La confiscation des biens au profit du trésor impérial suivait, d'après la loi romaine, toutes les exécutions capitales. L'empereur de Trèves ne pouvait être insensible à cette considération, au moment où il se préparait à la guerre contre Valentinien II. Le prétexte qu'il invoqua, pour colorer cette expédition, fut précisément la persécution que Justina faisait alors subir aux catholiques. Cette orgueilleuse impératrice ne fut pas médiocrement étonnée de recevoir un courrier venant de Trèves, porteur d'une dépêche adressée au jeune empereur par son collègue des Gaules. Elle était conçue en ces termes : « Si la paix qui règne entre nous n'était point de ma part aussi sincère, j'aurais lieu de me réjouir de ce qui se passe dans vos états. Le plus grand

Message
menaçant de
Maxime
à Valenti-
nien II.

¹ Sulpice-Sévère appelle *Andethanna* la bourgade voisine de la forêt où cette vision angélique apparut à saint Martin. Ce lieu porte aujourd'hui le nom d'Epternach.

² Sulpit. Sever., *Dialog.* III, n° 13; *Patr. lat.*, tom. XX, col. 219.

ennemi de votre puissance n'aurait en effet qu'à s'applaudir en vous voyant attaquer les églises de Dieu, c'est-à-dire Dieu lui-même, et proscrire une foi qui, outre qu'elle est la seule véritable, se trouve celle de l'Italie, de l'Afrique, des Gaules, de l'Espagne, des Iles Britanniques et surtout de Rome, laquelle possède sur ce point la principale autorité. Croyez-moi, c'est une entreprise fort périlleuse que de toucher à ce qui regarde l'honneur de Dieu. Valentinien votre père, d'heureuse mémoire, l'avait compris. Il respecta cette limite sacrée, et son règne fut heureux. Comment donc osez-vous braver la puissance même du ciel, la primauté romaine, l'autorité ecclésiastique et religieuse? Espérez-vous arracher du cœur des hommes la foi que Jésus-Christ lui-même y a plantée? Quels troubles, quelles séditions n'exciterez-vous pas! Je ne sais de quelle façon vous accueillerez cet avis; mais je crois ne pouvoir mieux vous prouver mon attachement qu'en vous exhortant à faire cesser la persécution. J'espère du moins que vous reconnaîtrez qu'un ennemi ne songerait point à vous donner ce conseil ¹. » A cette missive autographe de Maxime était jointe une série de documents rédigés par la chancellerie impériale de Trèves, où l'on se plaignait d'infractions vraies ou fausses faites par la cour de Milan au traité de paix conclu entre les deux puissances. On rappelait que les frontières des Alpes n'avaient point été respectées par les troupes de Valentinien; on articulait chacune des circonstances où la neutralité du territoire des Gaules avait été violée. Le réquisitoire cancellaresque était précis, méthodique, combiné et froid. Il signifiait la guerre. Justina ne s'y méprit point. Maxime en effet voulait la guerre. Cette idée fixe le dominait depuis quelques mois; il s'en était ouvert à saint Martin et l'avait consulté sur le succès de cette entreprise. « Vous serez vainqueur, avait répondu l'homme de Dieu: mais votre victoire vous conduira à la ruine. En vous élevant davantage, vous ne réussirez qu'à tomber de plus haut! » Cette prédiction parfaitement claire ne renfermait aucune des équivoques dont les oracles païens

¹ Baron., *Annal. eccles.*, ann. 387, § 33.

berçaient jadis la crédulité de leurs victimes. Elle devait s'accomplir au pied de la lettre, et pourtant elle ne découragea point Maxime. Peut-être les succès qui lui étaient promis au début, l'aveuglèrent-ils sur les revers dont il était menacé dans la suite. Peut-être aussi avait-il l'espoir de conjurer par sa prudence les désastres à venir, en profitant seulement des avantages qu'on lui assurait au commencement. Des politiques plus habiles que Maxime ont nourri de semblables illusions. L'empereur était donc déterminé à ouvrir la lutte : Justina n'eut pas besoin de lire deux fois ses dépêches pour en être convaincue. Ce fut pour elle un coup de foudre, Théodose était loin : le temps seulement de l'avertir et Milan aurait été envahi par l'usurpateur. Ambroise, dont l'intervention avait une première fois sauvé le trône de son fils, était près ; mais elle venait de soudoyer un sicaire pour assassiner Ambroise, et depuis deux ans, elle avait dirigé contre le saint évêque une persécution aussi passionnée que déraisonnable.

30. Justina eut quelques instants d'hésitation : non point qu'elle doutât du dévouement d'Ambroise ; elle savait que les saints redoublent de charité pour leurs persécuteurs et ne se vengent d'eux que par des bienfaits. Mais elle avait à sauvegarder son double amour-propre de femme et de souveraine. Il lui en coûtait de sacrifier spontanément l'un et l'autre. Une circonstance particulière survint alors, qui dut contribuer à lui faire prendre plus résolument son parti. Le pape saint Siricius avait eu l'occasion d'écrire à Maxime, pour lui signaler une ordination sacerdotale qui venait d'être faite dans les Gaules contrairement aux règles canoniques. L'empereur de Trèves s'était montré on ne peut plus empressé à donner satisfaction au souverain pontife. Le courrier qui venait de remettre à Justina un message si belliqueux était chargé pour le pape d'une lettre impériale d'un style fort différent. « Nous avons reçu avec grande joie et révérence, disait Maxime, les lettres de Votre Sainteté (*Sanctitatis vestræ*). Elles sont dignes du pontife de Rome et de la majesté du Siège apostolique. Je chercherai d'autant plus à prouver mon attachement à la foi véritable que Jésus-Christ Notre-Seigneur a daigné me couvrir d'une protection plus éclatante.

Lettre
de Maxime
au pape
saint Siricius.

Mon avènement au trône a suivi de quelques jours ma régénération sur les fonts baptismaux. Depuis lors, Dieu n'a cessé de bénir mes desseins et de faire prospérer toutes mes entreprises. J'ai l'espoir, très-aimé et bienheureux père, qu'il me continuera sa miséricordieuse protection dans l'avenir. L'ordination d'Agricius, que Votre Sainteté me signale comme anticanonique, sera examinée et jugée par les évêques des Gaules auxquels je vais la soumettre. Il ne m'appartient pas en effet de juger en matière ecclésiastique. On me reproche de l'avoir fait en ce qui concerne les Manichéens (Priscillianistes). Je ne veux point faire moi-même à Votre Sainteté le récit de leurs infamies. J'ai donné ordre qu'on transmitt à Votre Béatitudo les actes juridiques de leur procès. Vous y trouverez la preuve évidente que leur condamnation fut motivée par leurs crimes, et non par aucun considérant de l'ordre ecclésiastique. Je proteste que, dans cette affaire comme dans toutes les autres, je n'ai pour but que d'éloigner les divisions, et de maintenir intègre et inviolable l'unité de la foi catholique par la parfaite unanimité de l'épiscopat. »

31. On sut bientôt en Italie que Maxime était dans les meilleurs termes avec le pape Siricius. Justina comprenait que cette démarche ostensible de l'usurpateur servait merveilleusement les desseins hostiles qu'il affichait contre la cour de Milan. Elle prit sur-le-champ son parti. Vers les premiers jours du mois de janvier 387, elle fit prier saint Ambroise de venir assister à un conseil impérial. Le grand évêque reparut donc dans ce palais où son nom avait été couvert de tant d'injures, depuis trois ans ! Il ne fit aucune allusion au passé. Sa démarche calme et modeste ne trahissait ni embarras, ni fierté. Tout était changé autour de lui ; seul il était resté le même. L'impératrice lui donna communication des dépêches menaçantes reçues de Trèves. Elle le pria de se charger près de Maxime d'une seconde mission, dont elle espérait le même succès qu'avait eu la première. Saint Ambroise accepta. Il fut convenu que l'ambassade serait toute pacifique. Pour lui donner un prétexte plausible, son but apparent devait être de réclamer le corps de Gratien, retenu jusque-là par le

meurtrier, sans que la famille impériale eût obtenu la consolation de lui rendre les honneurs de la sépulture. En réalité, Ambroise devait travailler à effacer les mauvaises impressions que la persécution arienne de Milan avait produites sur l'esprit de Maxime. Justina avait la confiance que ce prince ajouterait volontiers foi à l'assurance que le grand évêque qui en avait été la victime lui donnerait lui-même d'un repentir et d'une conversion sincères. Politiquement parlant, cette combinaison était habile. Mais Justina, en ce moment même, restait au fond tout aussi attachée à l'arianisme qu'auparavant. Elle se promettait, une fois la crise passée, de revenir à ses premières violences.

32. Saint Ambroise ne partit pas moins pour Trèves. Il y arriva quelques jours après le sacre du nouveau métropolitain Félix et le départ de saint Martin. Les évêques de la faction d'Ithacius s'empresèrent tout d'abord de le gagner à leur cause. Ils lui faisaient entendre que le succès de sa mission politique près de l'empereur serait assuré, s'il consentait à les admettre à sa communion. Mais Ambroise fut inflexible. « Tous ces évêques, disait-il, les uns qui ont sollicité, les autres qui approuvent l'effusion du sang, ressemblent exactement aux Pharisiens poursuivant la femme adultère. De ce que les scélérats doivent être punis par les juges publics, ils en veulent conclure que les prêtres ont le droit de poursuivre des procès criminels. Les Pharisiens ne demandaient la tête que d'une seule victime ; ceux-ci en demandent des milliers. Jésus-Christ ne voulut pas qu'une seule femme pérît : eux ils ne trouvent point qu'il y ait encore assez d'hommes immolés ¹ ! » On le voit, saint Martin et saint Ambroise pensaient de même sur la question d'Ithacius. Le premier avait un instant sacrifié ses scrupules, afin de sauver la vie d'une multitude d'accusés. Saint Ambroise ne crut pas que le succès de son ambassade méritât un pareil sacrifice. Il résista donc énergiquement et demanda une audience à l'empereur. Comme la première fois, Maxime lui fit répondre qu'il le recevrait en consistoire public. « C'est contre toutes

Seconde
ambassade de
S. Ambroise
à Trèves.

¹ S. Ambros., *Epist.* xxvi.

les règles, objecta Ambroise. Les évêques ont le privilège d'être admis en audience particulière dans le palais des princes chrétiens. Mais soit ! Puisqu'il s'agit d'une affaire qui se traite entre deux frères couronnés, la simplicité est à sa place. » — « Il entra donc, dit M. de Broglie, et dès qu'on le vit paraître, il y eut un mouvement général dans l'assemblée. Parmi les fonctionnaires qui composaient le conseil, chacun s'empressa de lui faire place. Maxime lui-même se leva et fit quelques pas en avant pour lui offrir le baiser de paix. Mais l'évêque se reculant : Pourquoi, dit-il, voulez-vous embrasser un homme que vous ne connaissez pas ? Si vous saviez qui je suis, je pense que vous ne me recevriez pas ici. — Évêque, reprit Maxime, vous êtes ému ! — Oui, je le suis. J'ai droit de l'être, puisque je me trouve à une place qui n'est pas la mienne. — Mais c'est ici que je vous ai reçu à votre première ambassade. — Il est vrai, mais non par ma faute ; c'est vous qui m'y aviez appelé. — Et pourquoi n'avoir pas réclamé alors ? — Parce qu'alors je venais demander la paix au nom d'un suppliant, tandis qu'aujourd'hui je viens traiter au nom d'un égal. — S'il est mon égal, à qui le doit-il ? » interrompit Maxime avec une colère concentrée. — Au Dieu Tout-Puissant, répondit Ambroise, qui a conservé à Valentinien II le pouvoir qu'il lui avait donné. — Cette réponse amenait tout de suite la discussion sur le point particulièrement sensible à Maxime, car sa prétention était que Valentinien ne devait la couronne qu'à sa clémence et ne l'avait obtenue que par les promesses, depuis lors mal tenues, de la première ambassade. Il éclata donc sur-le-champ en récriminations violentes. Il énuméra tous ses prétendus griefs : les invasions des barbares provoquées sur ses frontières par les intrigues du comte Bauto ; les désertions d'officiers gaulois qui passaient au service soit de Valentinien, soit de Théodose. Il revenait toujours sur ce fait, qu'après tout Valentinien ne régnait que par sa grâce. Quand vous êtes venu la première fois, dit-il à Ambroise, si vous ne m'aviez retenu, qui donc aurait pu s'opposer à ma puissance ? — La colère est inutile ici, repartit Ambroise. Écoutez paisiblement ce que j'ai à répondre. Si je reviens près de vous, c'est justement parce que je sais que vous vous plai-

gnez d'avoir été trompé par l'ambassade dont j'ai fait partie. S'il était vrai que j'eusse sauvé l'empereur orphelin, je m'en ferais gloire. Car nous autres évêques, à qui devons-nous notre protection plus qu'aux orphelins ? Il est écrit : Prenez soin de l'orphelin et défendez la veuve. Mais Valentinien ne me doit pas un tel bienfait. Comment donc aurais-je pu arrêter vos légions ? Avec quelles barrières, quels rochers ? avec quelles troupes ? Est-ce avec mon corps que je vous aurais fermé la route des Alpes ? Plût à Dieu que je l'eusse fait ! Je ne craindrais pas vos reproches. Mais montrez-moi les promesses que je vous ai faites pour vous tromper ! — Ambroise reprit alors, point par point, tous les griefs énumérés par Maxime, Il ne craignit pas, pour justifier son maître ou plutôt son client, de prendre à son tour l'offensive. Si Bauto a cru devoir appeler des barbares à son aide, disait-il, c'est que l'armée de Maxime lui-même en était pleine, et que l'invasion du sol italique était à craindre. C'était ainsi que Maxime, occupé à préparer ses propres troupes pour la guerre civile, négligeait la défense des provinces limitrophes et laissait violer les frontières dont il avait la garde. Les Jeuthongues avaient pénétré dans la Rhétie ; où était le mal d'avoir appelé les Huns pour les combattre ? Si les officiers autrefois au service de Gratien quittaient la cour de son successeur, à qui la faute, sinon à ce successeur lui-même, qui les frappait de sa disgrâce et quelquefois même les envoyait à la mort ? — Quels sont donc ceux que j'ai fait mourir ? s'écria Maxime. — Ne vous souvient-il plus, dit Ambroise, du comte Vallio, ce grand homme, ce noble guerrier ? Sa fidélité à la mémoire de Gratien méritait-elle donc le supplice ? — Je n'ai pas tué Vallio. — On nous l'a dit cependant. — Il est vrai, reprit l'empereur, que s'il ne se fût pas fait justice à lui-même en se poignardant, j'avais donné l'ordre de le conduire à Cabillonum (Châlon-sur-Saône), où il eût été brûlé vif. — La discussion avait pris un ton d'animosité et d'aigreur toujours plus accentuées. Quand saint Ambroise aborda enfin le sujet officiel de son ambassade et réclama le corps de Gratien, Maxime se récria vivement. Une telle cérémonie, dit-il, troublerait le repos public, en réveillant des souvenirs sinistres et en renouvelant les regrets des

soldats. — Saint Ambroise désignant alors du geste Marcellin, frère de l'empereur, qui siégeait à la droite du trône : Regardez, dit-il, ce prince qui est à vos côtés. Valentinien vous l'a renvoyé avec honneur. Au lieu de le retenir comme un otage, il me chargea de l'amener sain et sauf près de vous. Et maintenant qu'il vous a remis un frère vivant, vous lui refusez son frère mort ! Vous craignez, dites-vous, qu'un tel spectacle ne cause de l'agitation dans votre armée. Calmez vos inquiétudes. Des soldats qui ont abandonné un empereur vivant ne se lèveront pas pour le défendre à présent qu'il est mort ! Vous-même, que pouvez-vous craindre de ces ossements inanimés ? Vous avez toujours protesté que le meurtre de Gratien ne fut point votre fait et que vous y étiez complètement étranger. Comment voulez-vous qu'on vous croie, si vous refusez obstinément de rendre son corps à une famille éplorée et au tombeau de ses aïeux ? Vous voulez la paix, dites-vous. Rendez donc à Valentinien, comme un otage de paix, les cendres de son frère ! — Maxime répondit qu'il y réfléchirait et leva la séance ¹. »

33. Le lendemain, saint Ambroise recevait l'ordre de quitter Trèves. On eut soin de le faire rencontrer, aux portes de la ville, avec le vieil évêque de Corduba, Hyginus, que des soldats traînaient en exil parce qu'il avait refusé la communion d'Ithacius, et qu'il avait entretenu avec l'ambassadeur de Valentinien des relations pleines d'intimité et de déférence. Le vieillard était étendu sur la paille, dans une charrette, comme un criminel vulgaire. On lui avait refusé jusqu'à une couverture de voyage, malgré la rigueur de la saison. Ambroise s'approcha du chef de l'escorte et demanda qu'il lui fût permis d'offrir des vêtements et des provisions au prisonnier. Le tribun lui répondit : « J'ai mes ordres ; vous n'avez pas le droit d'intervenir. Mêlez-vous de ce qui vous regarde ! » — Cette parole inquiéta les compagnons de saint Ambroise. Ils craignaient qu'on ne se portât contre l'ambassadeur à des mesures violentes et qu'on ne l'assassinât sur le chemin. Ambroise dédaigna ces terreurs frivoles. Il avait parfaitement

¹ M. de Broglie, *L'Église et l'Emp. rom.*, tom. VI, pag. 216-219.

compris que Maxime était déterminé à renverser Valentinien, mais il se tenait pour assuré que ce résultat serait atteint non par la force ouverte, mais par la ruse et la fourberie. D'un autre côté, il ne se faisait pas illusion sur la manière dont Justina accueillerait à Milan son échec diplomatique. Pour prévenir, autant qu'il était en son pouvoir, les fausses démarches que la haine de l'impératrice ne devait pas manquer d'inspirer, il écrivit, dès la première halte, un récit détaillé des faits au jeune Valentinien. Sa lettre se terminait par ces paroles significatives : « Voilà tout ce que j'ai fait. Salut maintenant, auguste empereur, et ne négligez aucune précaution contre un homme qui veut couvrir du manteau de la paix une guerre irrévocablement résolue dans sa pensée ! » Cette dépêche, expédiée par un courrier spécial, parvint à Milan huit jours avant le retour du saint évêque.

34. Ainsi qu'Ambroise l'avait prévu, la cour rejeta sur lui toute la responsabilité du non-succès de la négociation. C'est le caractère altier de l'évêque qui a tout compromis, disait-on. Pour une querelle religieuse, il a sacrifié les intérêts de l'empire. On allait jusqu'à l'accuser de trahison. Justina renchérisait elle-même sur les exagérations intéressées de ses adulateurs. On ne prononçait le nom d'Ambroise que comme celui d'un criminel de lèse-majesté. L'aveuglement de ces politiques était-il volontaire ? Nous ne le savons. Il y aurait cependant lieu de le croire, si l'on songe au crédit immense dont l'évêque de Milan jouissait alors dans tout l'univers. Quand même saint Ambroise n'eût pas justifié par une vie pleine de miracles et une supériorité incontestable l'opinion qu'on avait de lui, il n'en eût pas moins été fort dangereux de se déclarer ouvertement son ennemi. Les conseillers de Justina ne pouvaient ignorer ces principes de la politique la plus élémentaire. En applaudissant aux mesures haineuses de l'impératrice, ils travaillaient donc sciemment à la chute de Valentinien II. Quoi qu'il en soit, après que le conseil eut exhalé contre le saint évêque toutes les injures imaginables, on proposa d'envoyer à Maxime un autre ambassadeur qui réparerait, disait-on, par son habileté et sa finesse, les fautes d'un prélat fanatique. Le choix

Ambassade
de Dominus
à Trèves.
Faiblesse ou
trahison du
négociateur.

tomba sur Domninus, un scythe devenu général, et courtisan fort délié. Son arrivée à Trèves, quinze jours après le départ d'Ambroise, produisit sur l'esprit de Maxime un effet tout opposé à celui qu'on en attendait. L'empressement de la cour de Milan était une marque de sa faiblesse. Maxime, qui avait hésité jusque-là, prit immédiatement une résolution définitive. Puisqu'on le craignait, c'est qu'on n'était pas prêt à repousser son attaque. Le raisonnement était juste. Maxime ne s'en tint pas là. Il résolut de faire de Domninus son agent principal dans l'invasion qu'il méditait. Autant il avait montré de hauteur vis-à-vis de saint Ambroise, autant il déploya de séductions et de caresses pour le nouvel ambassadeur. « Je ne veux que la paix, lui disait-il. J'ai promis d'être le père du jeune Valentinien : je tiendrai parole. Tous les malentendus doivent être maintenant oubliés. Entre les deux empires, il y a une frontière, mais pas de division. » Après avoir, durant quelques jours, assez répété ce thème, quand il crut que Domninus était suffisamment rassuré, il le manda pour un entretien confidentiel et une communication importante. Domninus courut au palais. « La grande affaire pour Valentinien comme pour moi, lui dit Maxime, c'est de bien nous entendre pour réprimer les incursions des barbares. Ces derniers seuls sont nos ennemis. Les empereurs romains n'en connaissent pas d'autres. Je viens d'apprendre que les Jeuthongues ont envahi la Pannonie. Mes soldats sont à la disposition de votre maître ; qu'il désigne le général qui commandera en chef les deux armées alliées. Je ratifierai son choix. Ou plutôt, car cela demanderait trop de temps, prenez vous-même le commandement de mes troupes. Franchissez les Alpes avec elles, et repoussez cette nuée de barbares. » Domninus eut la simplicité de croire à la bonne foi de Maxime. Quelques historiens affirment qu'il ne fut pas dupe, mais traître. Nous ne le savons pas. Quoi qu'il en soit, le résultat fut le même.

35. La cour de Milan, tenue jour par jour au courant des négociations de Domninus, triomphait d'un succès aussi inespéré. Le général ambassadeur franchit les Alpes, à la tête de l'armée de Maxime. Il devait la conduire en Pannonie par la route de l'Italie

septentrionale. La sécurité de Justina et de ses conseillers était entière. Tout à coup, le 2 septembre 387, on apprit que Maxime, sans se faire annoncer, était venu, avec le reste de ses cohortes, rejoindre l'armée expéditionnaire et en prendre le commandement. Il marchait non point en Pannonie, mais sur Milan dont il n'était plus qu'à une vingtaine de lieues. Ce fut une panique épouvantable. L'impératrice n'eut que le temps de s'enfuir avec Valentinien et les trois princesses ses sœurs. Quelques officiers, entre autres le préfet du prétoire, Probus, les accompagnèrent. On gagna aussi rapidement que possible le port d'Aquilée, sur l'Adriatique. Les fugitifs s'y embarquèrent et vinrent aborder à Thessalonique, d'où ils envoyèrent des messagers à Théodose, le suppliant de prendre en main la défense du jeune monarque indignement spolié. Cependant l'Italie entière avait acclamé l'usurpateur. Sauf la petite cité d'Æmonia, en Illyrie, qui essaya une résistance de quelques heures, toutes les autres ouvrirent leurs portes et reçurent le nouveau souverain. La politique astucieuse de Maxime se dévoila bientôt. Arrivé à Rome, son premier acte fut de permettre aux sénateurs païens de rétablir l'autel de la Victoire. Symmaque se confondit, à ce sujet, en actions de grâces. Un autre décret de Maxime autorisait l'exercice public de la religion juive, et condamnait les chrétiens à rebâtir à leurs frais une synagogue qui avait été brûlée l'année précédente. Maxime n'était cependant ni païen, ni juif. Quand il avait eu besoin de l'influence catholique, il avait écrit au pape Siricius la lettre emphatique que nous avons citée. Maintenant il croyait, par ses avances au parti idolâtrique et à la race juive, se créer un noyau de résistance contre l'intervention de Théodose. Ses espérances devaient être cruellement déçues.

§ VI. Mort de Maxime.

36. La nouvelle de l'usurpation de Maxime arriva en Orient, au moment où la sédition d'Antioche venait de se terminer par l'acte solennel, si fameux sous le nom de « clémence de Théodose. »

Sédition
d'Antioche.
Clémence de
Théodose.

A l'occasion de quelques subsides extraordinaires, la capitale de la Syrie s'était révoltée. La ville avait été un instant livrée à tous les excès; les statues de l'empereur, arrachées de leurs bases, traînées dans la boue, avaient été abandonnées aux huées des enfants qui en portaient les débris dans les rues, au milieu des vociférations de la populace. Quand ce délire fut apaisé, une morne stupeur s'empara des coupables. La ville consternée attendait l'heure de la justice. Les habitants s'enfuyaient à travers les campagnes : la cité ressemblait à un vaste tombeau. Tout faisait prévoir que le châtement serait terrible. A la première nouvelle de l'émeute, Théodose, d'autant plus irrité qu'il avait toujours eu plus de bienveillance pour Antioche, donna l'ordre de raser la ville et d'exterminer tous les coupables. Ses courriers arrivèrent au milieu de cette population désolée : tout espoir semblait perdu. Mais il restait, pour sauver Antioche, le dévouement de Flavien son évêque, et l'éloquence de saint Chrysostome. On obtint des magistrats que l'exécution des décrets impériaux serait suspendue jusqu'au retour du saint évêque, lequel, par un hiver rigoureux, comptant pour rien ses infirmités et son grand âge, prit la route de Constantinople et voyagea sans s'arrêter ni jour ni nuit. Cependant Jean Chrysostome, qu'il avait chargé de consoler la multitude en son absence, du haut de la chaire chrétienne d'où sa parole persuasive et tendre attachait et séduisait les cœurs, abrégait pour le peuple ces jours d'incertitude et de cruelles angoisses. Ce prêtre, dont le nom immortel est resté comme le symbole d'une éloquence surhumaine, comptait à peine trente ans. Il avait renoncé aux espérances d'une brillante jeunesse, il s'était arraché aux larmes de sa mère, pour s'enfuir dans la solitude. Flavien, par une exception justement motivée, l'avait promu au sacerdoce avant l'âge prescrit alors par la discipline ordinaire. Jean Chrysostome surpassa tout ce qu'on avait attendu de lui. Dans ces tristes conjonctures, il sut calmer les craintes du peuple et essuyer ses larmes. Ce fut à lui qu'on dut la tranquillité de la ville en proie à tant d'alarmes. Il prononça, dans cet intervalle, vingt discours que nous avons encore, et qui sont comparables à tout ce qu'Athènes et Rome ont produit de plus éloquent.

L'art en est merveilleux. Incertain du parti que voudra prendre Théodose, l'orateur mêle ensemble l'espérance du pardon et le mépris de la mort, disposant par là ses auditeurs à recevoir avec soumission et sans trouble les ordres de la Providence. Il entre toujours avec tendresse dans les sentiments de ses concitoyens, mais il les relève et les fortifie. Jamais il ne les arrête trop longtemps sur la vue de leurs malheurs ; bientôt il les transporte de la terre au ciel. Pour les distraire de la crainte présente, il leur en inspire une plus vive : il les occupe du souvenir de leurs vices. Les presse de s'en corriger, et leur montre le bras de Dieu, levé sur leurs têtes, comme infiniment plus redoutable que celui des rois du monde. Cependant Flavien était arrivé à la cour de Théodose : il se présenta devant ce prince les larmes aux yeux. Le discours qu'il lui tint et que l'on suppose l'œuvre de saint Jean Chrysostome, est un modèle inimitable. Quand il eut achevé de parler, l'empereur eut peine à contenir son émotion. Laisant enfin échapper ses sanglots, il répondit : « Qu'y a-t-il de merveilleux si un homme pardonne à des hommes ses frères, quand Jésus-Christ, le maître du monde, crucifié par les Juifs, demanda lui-même pardon à son Père pour ses bourreaux ? Allez, mon père, retournez au milieu de votre peuple, rendez le calme à la ville d'Antioche : elle ne sera rassurée, après une si violente tempête, qu'en revoyant un pilote tel que vous ! » Flavien reprit en toute hâte le chemin d'Antioche ; mais, pour ne pas dérober à son peuple quelques instants de joie, il se fit précéder par des courriers, qui portèrent la lettre de l'empereur avec une promptitude incroyable. Quand on la lut dans la place publique, au milieu du silence général, et qu'on fut arrivé à l'endroit où Théodose révoquait les ordres précédemment donnés pour la punition de la ville et de ses habitants, une immense acclamation de joie s'éleva dans les airs. En un instant, toutes les rues furent décorées de festons et de guirlandes, on dressa des tables sur les places publiques ; la nuit suivante égala la lumière des plus beaux jours : la ville tout entière était illuminée ; et, quand arriva Flavien, quelques jours après, il fut porté en triomphe.

Entrevue
de Théodose
et de Valen-
tinien II
à Thessalo-
nique.

37. Cet événement, connu bientôt de l'univers entier, avait porté au comble la gloire de Théodose. Il n'était pas dans tout l'Orient un seul homme qui ne fût prêt à sacrifier sa fortune, son sang, sa vie pour un tel prince. Aussi, quand l'empereur annonça qu'il voulait venger enfin le meurtre de Gratien son bienfaiteur, et punir le rebelle qui venait de spolier le jeune Valentinien, ce fut à qui se rangerait sous ses étendards. On

licitait comme une faveur inappréciable un enrôlement dans l'armée de Théodose; ses soldats s'estimaient plus heureux que les généraux de Maxime. Le héros se rendit à Thessalonique pour y accueillir les augustes proscrits qui venaient implorer sa protection. Tout le sénat de Constantinople voulut l'accompagner dans ce voyage. Théodose prit le jeune empereur dans ses bras et le serrant sur son cœur, lui dit : « N'oubliez jamais, mon fils, la cruelle leçon qui vous est donnée en ce moment. Vous avez offensé Dieu; le Seigneur vous punit. La puissance ne se fonde pas sur les armes, mais sur la justice. Croyez-en mon expérience. Pour commander aux hommes, pour maintenir une armée dans la discipline, pour s'assurer la victoire, pour triompher des rebelles, pour sortir sain et sauf de tous les périls, il ne suffit pas d'être empereur, il faut être sincèrement pieux. C'est là ce qui fit la gloire de Constantin le Grand et de Valentinien I, votre père. Constance et Valens ont agi autrement, vous savez quel fut leur sort. Si l'usurpateur Maxime triomphe de vous aujourd'hui, n'est-ce pas précisément parce qu'il s'est donné comme le vengeur du catholicisme que vous persécutiez? Soyez donc à l'avenir un chrétien fidèle, un fils dévoué de l'Église. Et comment voudriez espérer la victoire si Jésus-Christ ne combat avec vous? » — Valentinien pleuraît amèrement à ces paroles. Il était déjà en âge de comprendre ce qu'elles avaient de gravité sage et paternelle. Il entra dans sa seizième année; plus d'une fois il avait gémi de la tyrannie de sa mère Justina. Ce fut donc avec une conviction absolue et sincère qu'il promit de rester toujours fidèle aux principes de l'Église romaine et de n'avoir jamais, si Dieu lui rendait ses états, d'autre conseiller qu'Ambroise, l'illustre évêque de Milan.

Théodose reçut avec joie le serment du jeune homme. « Prenez courage! lui dit-il. Avec l'aide de Dieu, nous viendrons à bout de votre agresseur. » — Quelques jours après, le mariage solennel de Théodose avec la princesse Galla, sœur du prince exilé, fut célébré avec magnificence. Le héros voulait, par son alliance avec une famille déchue qui était celle de son bienfaiteur, apprendre au monde que la reconnaissance était à ses yeux le premier des devoirs. C'était en même temps un moyen d'avertir Maxime que l'heure de la vengeance allait bientôt sonner pour lui. Afin de l'en mieux instruire, Théodose le fit sommer d'avoir à évacuer les états de Valentinien. La réponse fut négative; on s'y attendait. Toutefois Maxime, comprenant qu'il aurait à faire non plus à une femme ni à un enfant, mais à un grand capitaine, envoya à différentes reprises des ambassades chargées d'offrir la paix. Elles furent éconduites.

38. A cette époque, on n'avait point encore imaginé les campagnes d'hiver. Les expéditions commençaient au printemps et finissaient à l'automne : c'était une règle invariable. Théodose s'y conforma. Il passa donc l'hiver de l'année 388 à Thessalonique. Ce délai aurait pu singulièrement profiter à Maxime, en lui laissant le temps de se fortifier contre une attaque prévue. Théodose le savait, il n'omit rien pour dérouter complètement son ennemi. Nul de ses conseillers ne fut mis dans la confiance de son plan de campagne. Vainement les ambassadeurs du tyran se succédaient à Thessalonique, moins pour négocier que pour chercher à surprendre le plan de la campagne prochaine. Théodose restait impénétrable et ne communiquait sa résolution à personne. Pendant qu'il concentrait des troupes de terre, il faisait, à Thessalonique même, des préparatifs ostensibles d'embarquement, et réunissait une flotte considérable. Maxime, averti par ses espions de ce double mouvement contradictoire, ne savait de quel côté porter sa défense. Après avoir employé plusieurs mois à fortifier les passages de la Macédoine à l'Illyrie, craignant une attaque par mer, il enjoignit à Andragathius, son généralissime, celui-là même qui avait si lâchement assassiné Gratien, de faire embarquer ses meilleures troupes

Préparatifs
de guerre.

pour s'opposer à la flotte byzantine. Théodose était instruit des hésitations et des fausses mesures de l'usurpateur. Maître de son secret, il était bien près de l'être de son ennemi. Toutefois, sa politique vigilante et active ne laissait rien au hasard et ne négligeait aucun moyen légitime d'assurer le succès. Pendant que Maxime redoublait de complaisances pour le parti païen et juif, l'empereur d'Orient, afin de mieux accentuer le caractère exclusivement catholique qu'il voulait donner à son expédition, renouvelait ses précédents décrets contre les idolâtres, et en publia un nouveau qui interdisait aux femmes chrétiennes d'épouser un Israélite. Théodose avait soin d'associer le jeune Valentinien à ces actes dignes d'un prince vraiment catholique. Il voulut que le jeune prince y apposât sa signature, conjointement avec lui. C'était réparer, à la face du monde, les persécutions dirigées à Milan contre les catholiques par Justina. L'influence de celle-ci avait complètement disparu. Théodose s'était substitué à elle pour la direction du jeune empereur. Justina ne survécut que quelques mois à cette situation déshonorée ; elle s'éteignit dans le désespoir et l'impénitence finale.

39. Théodose avait recommandé le succès de ses armes aux prières des cénobites, dans toutes les thébaïdes égyptiennes. Un messenger impérial s'était rendu à Lycopolis, où vivait dans une grotte, au flanc d'un rocher, le fameux solitaire Jean d'Égypte. Depuis soixante ans, ce héros de la solitude s'était enfermé dans sa prison volontaire, et n'en était jamais sorti. Une petite fenêtre grillée le mettait en communication avec le monde extérieur. De tous les points de l'Orient, on venait recevoir ses avis : l'huile qu'il bénissait était portée aux malades et leur rendait la santé. On racontait des choses merveilleuses de l'humilité et de la puissance du thaumaturge. Quand, à l'âge de vingt-cinq ans, il était venu pour la première fois au désert, il s'était mis sous la direction d'un ancien anachorète, qui soumit son jeune disciple à une série d'épreuves capables de décourager la foi la plus robuste. Ainsi le vieillard planta un bâton dans le sable et comanda à Jean de venir deux fois par jour arroser ce morceau

de bois sec. Durant une année entière, cet ordre en apparence si déraisonnable fut ponctuellement exécuté. L'obéissance du disciple fut récompensée par un miracle ; le rameau prit sève, refleurit et devint un palmier vigoureux ¹. Théodose fit demander à Jean de Lycopolis quel serait le sort de l'expédition contre Maxime. « Allez sans crainte, répondit l'homme de Dieu. La victoire vous est assurée. Il n'y aura presque pas d'effusion de sang ; l'Orient reverra Théodose vainqueur. »

40. La prédiction fut accomplie. Au mois de juillet 388, une première rencontre eut lieu à Sescia (Sisceg) en Pannonie, sur les bords de la Save. L'armée de Théodose venait en quelques jours de franchir une distance de quatre-vingts lieues. On la croyait embarquée à Thessalonique et la flotte d'Andragathius l'attendait sur les côtes de l'Adriatique. Marcellin frère de Maxime, avec quelques légions, soutint d'abord le choc ; mais la rapidité de l'attaque fut telle que ses soldats lâchèrent pied et traversèrent le fleuve à la nage. Marcellin se replia sur Aquilée, où Maxime venait de se porter en personne. Théodose y arriva presque aussitôt et investit la place. La résistance ne pouvait être longue ; chaque jour des cohortes entières abandonnaient l'usurpateur pour venir se ranger sous les étendards du héros. Cependant une émeute éclatait à Constantinople ; les ariens, profitant de la distance où se trouvait l'armée, répandirent tout à coup le bruit de la défaite de Théodose. Ils se portèrent en masse sur le palais épiscopal qu'ils incendièrent, et se mirent en devoir de reprendre aux catholiques les églises dont ceux-ci étaient en possession. Le jeune Arcadius, resté à Byzance, n'épargna rien pour rétablir l'ordre. Il attendait impatiemment des messages d'Occident qui lui permissent de répondre aux rumeurs ariennes par des affirmations victorieuses. Quelques jours après, un courrier lui apportait la nouvelle que Maxime avait été tué par ses propres soldats (27 août 388). Andragathius, le meurtrier de Gratien, s'était fait justice à lui-même en se précipitant à la mer.

Défaite
et mort de
Maxime.

¹ Cassian., *Institut.*, lib. IV, cap. xxiii ; *Patr. lat.*, tom. XLIX, col. 184.

Enfin Arbogast, au nom de Théodose, venait de soumettre les Gaules, et de tuer le jeune Victor, fils de Maxime. La rébellion de l'Occident était étouffée et l'émeute de Constantinople finie. Arcadius expédia sur-le-champ à son père un message où il le priait de pardonner aux révoltés de Byzance. « Je serais désolé, disait-il, que le début de mon règne fût marqué par des rigueurs ! » Théodose trouvait, dans cette parole du jeune prince, l'écho de ses propres sentiments. Il accorda volontiers l'amnistie qu'on lui demandait.

41. Ce fut un moment solennel pour le monde entier que l'arrivée du héros à Milan. Il déclara qu'il ne voulait rien garder pour lui-même de ses conquêtes, et remit Valentinien II en possession de tout l'empire d'Occident. Le jeune prince méritait cette marque de confiance. Débarrassé de la tutelle de Justina, il montrait dans l'adolescence les qualités sérieuses de l'âge mûr. En revoyant Ambroise, il l'avait embrassé tendrement. « Autrefois on m'amena à vous, dit-il. Aujourd'hui j'y viens de moi-même. On vous confiait un orphelin; maintenant l'empereur se met sous votre direction ! » Il devint bientôt le modèle et les délices de ses sujets, par sa bonté, sa prudence, sa chasteté et son zèle pour la foi. Justina avait habitué les Milanais aux jeux du cirque; elle voulait corrompre les mœurs pour arriver plus aisément à déraciner le catholicisme. Valentinien fit tuer toutes les bêtes sauvages qu'on engraisait dans les arénaires, et abolit ces représentations sanglantes. Du reste, il ne prenait aucune mesure qu'avec l'assentiment de Théodose. Ce grand prince voulut passer près de deux années avec lui, pour asseoir, par sa présence et son autorité, le nouveau gouvernement de son jeune beau-frère sur des bases inébranlables. Ce fut une période de prospérité et de gloire, comme l'Occident n'en connaissait plus depuis longtemps. Il semblait que l'empire romain retrouvait sa force et sa splendeur passées; on pouvait croire que le iv^e siècle allait s'achever dans le triomphe pacifique du catholicisme, après s'être ouvert, sous Dioclétien, au milieu des sauvages fureurs de la dixième persécution.

Les
empereurs
Théodose et
Valentinien II
à Milan.

§ VII. Théodose à Milan (388-390).

42. De Milan, où Théodose et Valentinien résidaient ensemble, partaient alors les décrets qui gouvernaient le monde. L'influence de saint Ambroise près des deux souverains était celle d'un conseiller prudent et discret, aussi ferme dans les principes que modéré dans l'application. Grâce à son intervention, la victoire ne fut pas suivie des réactions sanglantes auxquelles les revirements politiques avaient si souvent donné lieu. La femme et les filles de Maxime reçurent une pension sur le trésor impérial, et achevèrent dans la solitude une vie désormais obscure mais tranquille. Les fonctionnaires, compromis par leur adhésion à l'usurpateur, ne furent point inquiétés. On se contenta de destituer ceux dont le crédit aurait pu renouveler des scènes de désordre. Théodose venait de promulguer l'amnistie sollicitée par son fils Arcadius, en faveur des séditeux de Constantinople qui avaient incendié la demeure de Nectaire. Parallèlement à cette mesure de clémence, on renouvela les précédents édits qui défendaient aux hérétiques de troubler les catholiques dans la libre possession des églises. Les ariens de Byzance n'avaient point été les seuls à profiter de la fausse nouvelle d'une défaite de Théodose. Les Manichéens et les Juifs de Callinique, petite ville de l'Osroène, s'étaient livrés, à cette occasion, aux plus déplorables excès. A leur tour, quand la nouvelle du triomphe de l'empereur fut avérée, les orthodoxes, se portant sur la synagogue et le temple hérétique, les livrèrent aux flammes. Cet incident fut immédiatement dénoncé à Théodose comme un acte de barbarie. Le comte d'Orient demandait des instructions précises à ce sujet. L'empereur répondit : « Pourquoi me consulter? Vous n'aviez pas besoin d'ordre pour faire respecter la loi. Sévissez immédiatement contre les perturbateurs, moines ou autres. Forcez l'évêque de Callinique à rétablir de ses deniers la synagogue détruite, et à indemniser tous ceux qui auront souffert quelque dommage par le fait des séditeux. » — Au moment où Théodose dictait cet ordre *ab irato*, Ambroise était à Aquilée, pour

Incident
de Callinique.
Lettre
de saint
Ambroise à
Théodose.

un voyage de quelques jours. Il ne fut donc point consulté. S'il eût été là, il aurait sans doute fait observer qu'il ne s'agissait dans l'espèce que de représailles populaires, où l'influence de l'évêque et du clergé de Callinique n'était pour rien. Les lois Théodosiennes n'avaient pas compris les Juifs au nombre des sectes proscrites; mais elles n'avaient pas non plus donné aux Juifs le droit de se jeter à main armée sur les chrétiens, quand ils croiraient le pouvoir faire impunément. On venait de pardonner aux ariens l'incendie du palais épiscopal de Constantinople, sans les obliger à le reconstruire, et l'on imposait à l'évêque de Callinique l'obligation de relever une synagogue brûlée dans une émeute populaire! Cette contradiction entre les deux mesures était aussi injuste que choquante. Voilà les observations qu'eût faites saint Ambroise. A son retour à Milan, il sollicita une audience qui lui fut refusée. Théodose craignait sans doute les reproches du saint évêque. Celui-ci prit alors le parti d'écrire au souverain, pour le forcer à lire ce qu'il ne voulait point entendre. «Écoutez-moi, écrivait-il, vous qui désirez que Dieu m'écoute quand je prie pour vous. Si je ne suis pas digne d'être admis à l'audience de Votre Majesté, comment le serais-je de transmettre au Tout-Puissant vos vœux et vos prières? Un empereur tel que vous ne s'offensera pas de la liberté de mon langage; un évêque tel que moi ne dissimulera jamais sa pensée. Voyez donc où vous allez. Vous avez autant à craindre l'obéissance de l'évêque de Callinique que sa résistance. S'il a la faiblesse d'obéir, il vous déshonore, et vous porterez le poids de sa chute. S'il résiste, craignez de faire un martyr. D'ailleurs comment va s'exécuter votre décret? Si les chrétiens se refusent à l'accomplir, il faudra donc les contraindre, l'épée à la main! Il faudra donc que le comte d'Orient prenne vos drapeaux victorieux, surmontés du monogramme du Christ, pour aller rétablir un temple où l'on nie la divinité de Jésus-Christ! Avec toute votre puissance, essayez de faire placer le labarum dans une synagogue juive; vous ne serez point obéi. Nous lisons dans l'histoire qu'on éleva des temples aux idoles de Rome avec les dépouilles des Cimbres et des Teutons vaincus. Aujourd'hui ce seront les Juifs qui écriront au frontispice de leur synagogue : Temple

construit avec les dépouilles des chrétiens ! Le bon ordre l'exige, dites-vous. Qu'est-ce donc que le bon ordre exigeait à propos des ariens qui ont brûlé la maison de l'évêque à Constantinople ? L'apparence de l'ordre peut être quelquefois le plus grave des désordres. Il importe de concilier les intérêts de la foi, de la justice véritable, avec ceux de l'autorité rigoureuse et absolue. Voilà ma requête, auguste empereur. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour vous la présenter de vive voix ; j'ai essayé d'être entendu au palais, ne me forcez point à me faire entendre à l'église ¹. »

43. Théodose ne répondit pas à cette lettre vraiment épiscopale. Le dimanche suivant, il assistait, avec tous les fidèles de Milan, à l'office solennel dans la basilique métropolitaine. Avant de commencer les saints mystères, Ambroise, selon sa coutume, adressa une homélie à son peuple. Le texte qu'il avait à développer, ce jour-là, était celui de Jérémie : *Sume tibi baculum nucinum*. « Le bâton de noyer dont parle le prophète, dit-il, est vraiment l'emblème de la verge sacerdotale, de l'autorité ecclésiastique. Le fruit du noyer est enveloppé d'une pulpe amère, d'une coque dure ; mais l'amande intérieure en est douce. De même la verge sacerdotale est dure parfois ; elle impose des amertumes : mais aussi, comme celle d'Aaron, quand elle a triomphé du temps et des résistances, elle s'épanouit en fleurs vermeilles ². » Après ce début, qui ne renfermait encore qu'une allusion voilée à l'événement actuel, l'orateur expliqua l'épisode évangélique de la pécheresse répandant un vase de parfums sur les pieds du Sauveur ; il insista sur la miséricorde et la bonté du divin Maître, qui a remis l'huile de la grâce et du pardon aux mains de son Église. Enfin il termina par cette péroraison significative : « Nathan le prophète parut un jour en face du roi David, et lui transmit ce message, de la part du Seigneur : Je t'ai élu, toi, le plus jeune de tes frères ; j'ai fait couler sur ton front l'huile sainte, j'ai répandu dans ton âme mon esprit de mansuétude. J'ai renversé sous tes pas le roi

Homélie de
S. Ambroise
relative à
l'incident de
Callinique.
Soumission
de Théodose.

¹ S. Ambros., *Epist.* XL ; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 1101-1112, passim. —

² S. Ambros., *Epist.* XLI, nos 2 et 3.

impie que l'esprit du mal agitait et qui persécutait mes prêtres. D'exilé, je t'ai fait un puissant et victorieux monarque. Je t'ai donné une dynastie qui perpétuera ta puissance et ton trône. Je t'ai soumis les races étrangères; les rebelles abattus se courbent sous ton sceptre. Et maintenant tu vas livrer mes serviteurs au pouvoir de l'ennemi! Tu vas spolier mes fidèles et donner la victoire à mes ennemis! — Empereur des Romains, c'est assez d'allusions; ma parole s'adresse directement à vous. Songez que plus le Seigneur vous a fait grand, plus vous lui devez une obéissance filiale. Il est écrit : Lorsque Jéhovah ton Dieu t'aura introduit dans la terre promise, et que tu mangeras les fruits d'un sol que tu n'auras pas semé, ne vas point dire : C'est ma valeur, c'est mon génie qui m'ont valu ces biens! Non, mais dis : C'est le Seigneur qui me les a donnés! Grand prince, c'est Jésus-Christ qui vous a réellement élevé, dans sa miséricorde, à ce faite des honneurs et de la gloire. Aussi il vous faut aimer par-dessus tout le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire son Église. Offrez-lui, à ce maître tout-puissant, l'eau pour laver ses pieds divins; ne vous contentez pas de leur donner un baiser stérile; accordez, au nom du Dieu des miséricordes, le pardon des coupables, le repos et la paix à tant d'affligés! Versez l'huile de vos bienfaits sur les pieds du Sauveur; et que toute la maison du Christ, l'Église entière, soit embaumée du parfum de votre clémence! Que tous les conviés, tous ceux qui s'assoient comme vous au banquet eucharistique, se puissent réjouir, avec les anges du ciel, à la bonne odeur de vos vertus, à l'heureuse nouvelle d'un pécheur repentant et absous! Les apôtres, les prophètes, applaudiront à cet acte de générosité chrétienne. Les yeux ne peuvent dire à la main : Je n'ai que faire de votre service; vous ne m'êtes point nécessaire. Tous les membres de Jésus-Christ sont solidaires les uns des autres, et vous avez besoin de leur concours pour être introduit dans les tabernacles éternels! » — « Quand j'eus ainsi parlé, continue saint Ambroise, je descendis de chaire et l'empereur me dit : Vous avez assez longuement parlé de moi! — Seigneur, repris-je, j'ai dit ce que je croyais utile pour le salut de votre âme. — Je l'avoue, dit Théodose; j'ai été un peu trop sévère pour

l'évêque de Callinique, au sujet de la synagogue juive. Mais déjà j'ai réparé ma précipitation. Cependant les moines de l'Osroène se livrent à des violences regrettables. — Le maître de la cavalerie, Timasius, saisissant cette dernière parole, se mit alors à faire une vraie diatribe contre les moines. Je l'interrompis en disant : C'est à l'empereur que je parle; il a l'esprit de crainte de Dieu. Si j'avais à traiter ce sujet avec vous, mon langage serait différent. — Cependant je restais debout en face du siège impérial, et je dis à Théodose : Je vais offrir l'auguste sacrifice en votre nom. Faites que je puisse accomplir sans crainte l'auguste mystère. Déchargez mon âme du poids qui l'accable ! — Il me fit signe que ma demande était exaucée; mais je voulais une parole formelle. Supprimez toute la procédure commencée, lui disais-je; autrement un comte, ou quelqu'autre officier subalterne, ne manquera pas d'en profiter pour accabler les chrétiens. — L'empereur me le promit. Je vais donc, repris-je, sur votre parole, célébrer le sacrifice. — Deux fois de suite, je répétai ma phrase. Il finit par me répondre : Oui, vous avez ma parole. — Je montai alors à l'autel. Car sans cela je me fusse abstenu ¹. »

44. La victoire d'Ambroise était complète. A quelques jours de là, nouvel incident. Une députation du sénat romain, ayant à sa tête le fameux Symmaque, invitait les deux empereurs à se rendre au Capitole pour y recevoir les honneurs du triomphe. Par un sous-entendu habilement dissimulé aux yeux du public, mais suffisamment expliqué dans les bureaux de la chancellerie, on insinuait que la concession du fameux autel de la Victoire serait un gage de réconciliation et de paix. Ambroise eut bien vite déjoué cette manœuvre idolâtrique. « Je me rendis au palais, dit-il, et devant les deux princes, je déclarai ouvertement ma pensée. » Son objuration fut comprise. Théodose répondit aux députés qu'il se rendrait dans la ville éternelle, mais il ne permit point qu'on insistât sur la restauration de l'autel idolâtrique. Au lieu de ce compromis qui eût déshonoré sa politique franchement chrétienne, il annonça

Députation
du sénat
romain.
L'autel de la
Victoire.

¹ S. Ambros., *Epist.* XLI.

qu'il supprimait tous les droits de bienvenue, de joyeux avènement, et jusqu'aux gratifications que les courriers impériaux avaient coutume de percevoir, à l'occasion des nouvelles favorables dont ils étaient parfois chargés. Symmaque accueillit cette libéralité avec reconnaissance. « Plût au ciel, s'écriait-il, que l'avarice des particuliers prît exemple sur la modération du législateur, et que les mœurs privées fussent conformes à de si sages lois ! »

45. De son côté, Théodose avait dit : « Je ne veux pas qu'on fasse payer aux malheureux le prix de la joie publique ! » Pour la première fois, la loi fut appliquée lorsque ses courriers entrèrent à Rome, apportant la nouvelle que les deux empereurs acceptaient les honneurs du triomphe et visiteraient en personne la capitale du monde. On les couvrit de fleurs, seuls présents qu'ils n'eussent point ordre de refuser, et, le 14 juin 389, Théodose, ayant à ses côtés son jeune collègue Valentinien II, suivit au nom du Dieu de l'Évangile cette voie triomphale que les Césars avaient parcourue tant de fois en invoquant les divinités idolâtriques. Un grand nombre de sénateurs païens, émus par ce spectacle, embrasèrent la foi de Théodose, comprenant que l'avenir du monde était à elle. Saint Prudence, qui nous a conservé le récit de ces conversions patriciennes, où la politique joua vraisemblablement un rôle plus considérable que la sincérité religieuse, décrit avec complaisance le spectacle offert alors par les pères conscrits déposant la robe prétexte pour revêtir la blanche tunique des catéchumènes. Quelle que fût la valeur réelle de ces transformations soudaines, elles eurent du moins le mérite de n'être ni imposées par la force, ni même indirectement sollicitées par les avances impériales. Pendant un mois, Rome fut tout entière à l'ivresse des fêtes. On ne se lassait pas de contempler le héros qui faisait revivre la gloire du grand Constantin et les vertus civiles de Trajan. Nous n'avons plus aucun détail sur l'entrevue qui dut avoir lieu, en cette circonstance, entre le pape Siricius et les deux empereurs. Nous sommes mieux renseignés à l'égard du sénateur panégyriste

Triomphe
de Théodose
et de Valentinien II à
Rome.

¹ Symmach., *Epist.* XI-XV

Symmaque. Il se retrouva à son poste, pour déclamer emphatiquement l'éloge du héros. Théodose était habitué aux accents de cette éloquence mercenaire, qui célébrait tous les triomphes, et glorifiait l'un après l'autre tous les succès. Il laissa couler ce torrent d'hyperboles banales sans l'interrompre. Seulement, l'orateur s'étant permis de ramener la question de l'autel de la Victoire, Théodose l'arrêta et lui témoigna son mécontentement. Symmaque se crut perdu ; mais sa disgrâce n'était pas aussi sérieuse qu'il l'imaginait. L'empereur le fit mander quelques jours après, l'invita à ne plus renouveler sans cesse sa pétition idolâtrique, et lui promit le consulat pour l'année suivante.

46. Des traits de ce genre faisaient bénir le nom de Théodose. Il est à regretter pour sa gloire qu'il ne se soit pas montré semblable à lui-même dans une circonstance beaucoup plus grave. La ville de Thessalonique, capitale de l'Illyrie, s'était révoltée à propos de l'arrestation d'un écuyer du cirque, pour lequel le peuple professait le plus vif enthousiasme (389). Les magistrats de la ville furent massacrés, et le gouverneur, Bothéric, qui avait signé l'ordre d'emprisonnement, fut lapidé par la populace. Cette émeute était d'autant plus coupable que la mesure qui l'avait occasionnée était de toute justice : l'écuyer se l'était attirée par ses mœurs infâmes. A la nouvelle de l'attentat, Théodose, dans l'excès de sa colère, s'écria qu'il fallait anéantir la ville coupable, pour frapper les esprits par un exemple terrible et prévenir à jamais le retour de pareils désordres. Saint Ambroise parvint à modérer ce premier mouvement, et l'empereur lui promit de procéder selon les règles de la justice. L'affaire fut soumise au conseil impérial : on y résolut de punir Thessalonique par la décimation des habitants. L'ordre fut tenu secret, de peur d'éveiller la sollicitude de saint Ambroise. On réunit toute la population au théâtre, sous prétexte d'une course de chars ; mais, au lieu du signal des jeux, celui du massacre fut donné aux soldats qui environnaient le cirque. Le carnage continua pendant trois heures, sans distinction de citoyens ou d'étrangers, d'âge, de sexe, de crime ou d'innocence ; sept mille personnes périrent. La douleur de saint Ambroise fut sans bornes. Théodose

Massacre
de Thessalo-
nique. Pénitence de
Théodose.

lui-même, épouvanté de son action, demeura huit mois sans approcher de l'église, la conscience bourrelée de remords. Saint Ambroise lui en avait interdit l'entrée ; et comme Théodose insistait, en s'appuyant sur l'exemple de David à qui Dieu avait pardonné sa faute, l'évêque lui répondit : « Vous l'avez imité dans son crime ; imitez-le dans sa pénitence ! » Enfin, à la fête de Noël, l'empereur se présenta aux portes de la basilique. Ambroise lui fit d'abord souscrire une loi portant que les sentences de mort et de confiscation recevraient désormais leur exécution seulement trente jours après qu'elles auraient été prononcées, pour laisser le temps à la raison de revenir sur un premier mouvement de colère ; ensuite, il lui donna l'absolution. Théodose entra alors dans l'église, et là, en présence de tout le peuple assemblé, ayant dépouillé ses ornements impériaux, il se prosterna sur le parvis, l'arrosant de ses larmes et répétant les paroles de David : *Adhæsit pavimento anima mea : vivifica me secundum verbum tuum*. Il resta dans cette attitude pendant toute la première partie du sacrifice. Au moment de l'offrande, il se leva, encore tout en pleurs, et pénétra dans le sanctuaire pour présenter lui-même ses dons. Il voulut regagner ensuite la place qu'il occupait ordinairement. C'était un siège particulier que, d'après une coutume usitée à Constantinople, il avait cru pouvoir se réserver parmi les prêtres, dans la partie la plus élevée du chœur. Il s'assit et attendit la communion. Mais Ambroise, que cette distinction importée d'Orient avait toujours choqué, crut le moment favorable pour la faire disparaître. Il lui envoya dire par son archidiaque : « Seigneur, les ministres sacrés ont seuls le droit de se tenir dans le sanctuaire. La pourpre fait les empereurs, mais non les prêtres ! » — Théodose accepta humblement cette mortification ; il sortit du chœur et alla prendre rang parmi les laïques. Plus tard, retourné à Constantinople, il ne consentit plus à occuper le trône qui lui était préparé dans le sanctuaire. Il fit disposer en dehors de la balustrade un siège placé un peu au-dessus des autres fidèles, et n'en voulut pas d'autre. Nectaire lui en témoignant sa surprise, Théodose répondit : « Je sais ce que je dois faire pour honorer à la fois

le sacerdoce et l'empire. Ici je suis entouré de flatteurs. Je n'ai rencontré qu'un seul homme qui m'ait dit la vérité sans déguisement, c'est l'évêque Ambroise ! »

47. Le souvenir du massacre de Thessalonique le poursuivait tout le reste de sa vie. La pénitence publique à laquelle il venait de se soumettre à Milan avait été d'autant plus solennelle et plus méritoire qu'elle s'était accomplie en présence d'un concile des évêques d'Italie et des Gaules, réuni, sous la présidence de saint Ambroise, pour la condamnation de Jovinien. Nous avons parlé plus haut de ce moine apostat, dont les désordres avaient déjà été si énergiquement flétris par saint Jérôme. Le pape Siricius, dès l'année précédente, dans un synode tenu à Rome, avait prononcé l'anathème contre le nouvel hérésiarque. Jovinien ressuscitait les pernicieuses erreurs de Basilide et des anciens gnostiques. Il prétendait que le célibat ecclésiastique et religieux était chose fort indifférente en soi, puisque, disait-il, « les œuvres bonnes ou mauvaises n'ont aucune valeur intrinsèque. Une fois l'âme régénérée par le baptême, elle est sauvée pour jamais : nulle souillure ne pourrait l'atteindre, de même que nulle vertu la sanctifier. » Ce détestable principe ouvrait la voie aux débordements les plus monstrueux. Jovinien se permettait en outre contre le dogme de la virginité de Marie des blasphèmes qui révoltaient toutes les consciences catholiques. « A moins, disait-il, de convenir avec les Manichéens que le corps de Jésus-Christ ait été une apparence fantastique, on est forcé de reconnaître que si la mère de Dieu a pu conserver sa virginité avant l'enfantement, elle ne le put absolument point après. » En conséquence, Jovinien accusait tous les catholiques de n'être au fond que des Manichéens déguisés. Loin de se soumettre à la sentence portée contre lui par saint Siricius, il en appela à l'empereur Théodose et partit avec ses fauteurs pour Milan. Le souverain pontife écrivit alors à saint Ambroise une lettre synodale qui fut adressée à tout l'épiscopat d'Occident. Elle était ainsi conçue : « J'aurais désiré, frères bien-aimés, n'avoir à mander à votre dilection que des nouvelles de charité et de paix. Mais l'antique ennemi, jaloux de la tranquillité extérieure dont jouit en ce mo-

Jovinien.
Lettre
de S. Siricius

ment l'Église de Dieu, lui suscite des discordes intestines. Il fait surgir un imposteur qui se révolte contre la vertu, tient école de luxure, dévore les âmes, proscriit la chasteté, le jeûne, la mortification, et proclame la maxime flétrie par l'Apôtre : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain ¹ ! Audace insensée ! Désolante perversité de l'esprit humain ! Comme un cancer qui ronge sourdement la chair vive, jusqu'à ce qu'il ait atteint le cœur, ces impies se tinrent longtemps dans l'ombre et le silence, propageant en secret leurs infernales doctrines. Mais ils viennent de lever le masque, et, de toutes parts, les chrétiens fidèles se sont adressés à mon humble personne pour protester contre tant de scandales et obtenir un jugement définitif. Certes ! Nous qui présidons chaque jour aux mariages chrétiens, nous ne saurions souffrir qu'on outrage la sainteté de ce sacrement. Nous qui bénissons les alliances spirituelles contractées avec le Seigneur par les vierges de Jésus-Christ, nous ne saurions permettre qu'on dépouille la sainte virginité de la prééminence dont elle jouit dans l'Église. Ayant donc assemblé notre presbyterium, nous avons déclaré que ces erreurs sont contraires à notre doctrine, c'est-à-dire à la loi chrétienne ². Nous avons, au nom de Dieu et par notre jugement solennel, banni de l'Église et excommunié Jovinien, Auxence, Genialis, Germinator, Félix, Plotinus, Marcien, Januarius et Ingeniosus, ainsi que tous les auteurs et adhérents de cette hérésie sacrilège. Votre fraternité aura donc à faire exécuter notre sentence pontificale ³. »

48. L'appel de Jovinien à Théodose, dont le pape voulait prévenir le mauvais effet par ce rescrit apostolique, n'eut d'autre résultat que de rendre la condamnation de l'hérésiarque plus solennelle en la faisant promulguer par un nouveau concile, à Milan. Saint Ambroise réunit dans cette ville Eventius, évêque de Ceno, Félix de Zader (Salone), Maximus d'Emone, Bassianus de Lauda (Lodi), Théodore d'Octodurum (Saint-Maurice, Martigny en Valais), Constance d'Arausio (Orange), et le prêtre Aper, au nom de Geminianus

¹ I Cor., xv, 32. — ² *Facto igitur presbyterio, constituit doctrinæ nostræ, id est christianæ legi, esse contrarium*²². — ³ S. Siric., *Epist.* VII ; *Patr. lat.*, tom. XIII, col. 4168.

évêque de Mutina (Modène). Voici leur réponse au pape : « Les lettres de Votre Sainteté nous ont apporté un nouveau témoignage de la vigilance pastorale avec laquelle vous gardez la porte du bercail qui vous est confié, de la pieuse sollicitude que vous apportez à la direction du troupeau de Jésus-Christ. Toutes les brebis du Seigneur doivent vous écouter et vous suivre. Vous avez démasqué le loup qui se glissait sous l'apparence d'un agneau ; vous avez poussé le cri d'alarme, pour écarter le ravisseur. Soyez-en béni, seigneur et frère bien-aimé, et recevez les actions de grâces que nous vous adressons unanimement à ce sujet. Les nouveaux hérétiques prétendent réhabiliter le mariage, comme si nous ne reconnaissons pas que Jésus-Christ a élevé le mariage à la hauteur d'un sacrement, quand il a dit : *Erunt ambo in carne una : quod ergo Deus conjunxit homo non separet*. Mais si le mariage, institué pour la propagation de la race humaine, est bon et saint ; la profession de la virginité, instituée en vue de l'héritage du royaume des cieux, est encore plus excellente. Jésus-Christ a élu pour lui-même cet état privilégié ; il nous en a donné en sa personne le divin modèle, après l'avoir choisi dans sa mère. Quelle n'est pas l'impudence de ces blasphémateurs qui osent s'attaquer à la virginité auguste de Marie ! La foi véritable est contenue tout entière au symbole des Apôtres, que l'Église romaine a toujours conservé et maintenu inviolable ¹. Marie fut vierge avant l'enfantement, vierge après. C'est elle dont le prophète avait dit : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils ². Le Temple de Jérusalem avait une porte mystérieuse, la porte extérieure tournée vers l'Orient, qui demeurait fermée, et par laquelle nul ne devait passer sinon le Dieu d'Israël seul ³. Cette porte c'est Marie par qui le Rédempteur est entré dans le monde. Marie est vraiment la porte de justice, la porte par laquelle le Seigneur a passé, et depuis cette porte est demeurée close. C'est-à-dire que la bienheureuse Marie, vierge quand elle conçut, vierge quand elle enfanta, est demeurée toujours vierge. Mais il ne nous appartient

¹ Saint Ambroise et les pères de Milan font ici allusion à la parole du symbole des apôtres : *Natus ex Maria virgine*. — ² Isa., VII, 14. — ³ *Ezech.*, XLIV, 2.

point de tenir ce langage et de transmettre des enseignements à vous qui êtes le maître et le docteur de la foi. Il nous suffit de mander à Votre Sainteté qu'en exécution de la sentence rendue par elle, nous avons condamné les hérésiarques frappés de ses anathèmes. Que le Dieu Tout-Puissant daigne, seigneur et frère bien-aimé, vous conserver en prospérité et en gloire ¹ ! » Le synode de Milan ratifia aussi, à la demande des évêques des Gaules, la sentence prononcée l'année précédente à Nemausus (Nîmes), dans un concile provincial, contre le fameux Ithacius. La mort de Maxime avait enlevé à ce prélat intrigant son principal appui. Ithacius fut déposé de l'épiscopat, et mourut quelque temps après en exil (292). La part qu'il avait prise, soit par lui-même, soit par ses adhérents, à l'élection du nouveau métropolitain de Trèves, Félix, fut un motif de suspicion contre ce dernier. Un grand nombre d'évêques de la Germanie et des Gaules refusèrent d'abord de l'admettre à leur communion. « Mais, dit Sulpice Sévère, Félix était un homme de vertu, de science et de piété, digne en tout point de l'épiscopat ². » Le schisme auquel son élection donna lieu ne fut pas de longue durée, et ne renouvela point en Occident les dissensions opiniâtres de celui d'Antioche.

Réaction
païenne.

49. Des événements plus considérables se passaient alors en Orient et attirèrent toute l'attention de Théodose. L'essai infructueux de Symmaque à Rome et de Libanius à Constantinople, en faveur d'une restauration païenne, n'avait pas découragé les faiseurs des idoles. Serrés en faisceau compact autour de leurs faux dieux, puissamment organisés en des affiliations ténébreuses qui furent le berceau de nos modernes sociétés secrètes, les partisans du vieux culte poursuivaient sur tous les points du monde leur résistance occulte mais acharnée. Ceux qui, dans les plaines des Turones, s'opposaient à l'action de saint Martin, étaient en correspondance avec leurs frères d'Italie et des provinces orientales. Partout les démons défendaient leur dernier asile ; et comme « le fort

¹ S. Ambros., *Epist.* XLII ; *Patr. lat.*, tom. XVI, col. 1124, passim. — ² Sulpit. Sev., *Dialog.* III.

armé » du récit évangélique, livraient à la foi chrétienne un combat d'autant plus redoutable qu'il paraissait être le dernier. L'histoire doit recueillir avec soin et étudier sérieusement cette lutte suprême, où les Césars retournèrent contre l'idolâtrie un glaive qu'ils avaient mis durant trois siècles à sa disposition contre les fidèles de Jésus-Christ. Il importe surtout de remarquer l'origine du germe d'insurrection déposé au sein des sociétés actuelles par les derniers tenants du paganisme et de l'idolâtrie démoniaque. Fertile en fruits de mort, ce germe est le même qui, développé aujourd'hui par le rationalisme et la révolution, couvre l'Europe de ruines et dévaste les âmes. Moins on a précédemment insisté sur ce fait capital, plus nous avons l'obligation de le mettre en lumière. Les problèmes politiques et sociaux qui agitent notre époque contemporaine remontent jusque là. Il est bon qu'on le sache; ne fût-ce que pour déterminer enfin les esprits sérieux et calmes à comprendre que seul le catholicisme a le secret des solutions pacifiques et le remède à nos blessures en apparence si désespérées. Au iv^e siècle, comme de nos jours, il ne manquait pas d'esprits rebelles qui repoussaient énergiquement le remède de la foi chrétienne. Loin d'en reconnaître la salutaire efficacité, ils soutenaient que les désastres de l'empire romain dataient du jour où les Césars avaient été assez aveugles pour embrasser la foi du Christ. Cette vue erronée, que saint Augustin réfuta plus tard avec tant de magnificence dans son immortel ouvrage de la *Cité de Dieu*, était alors populaire et séduisait les hommes les plus graves. Au fond de cette erreur, se trouvait, comme toujours, une vérité altérée. A cette époque, le dogme de la Providence, que nos rationalistes voudraient supprimer aujourd'hui, était universellement respecté. On n'avait point encore inventé un Dieu plastique et constitutionnel qui se laissât reléguer dans les régions abstraites où l'on règne et ne gouverne pas. On croyait alors que Dieu régit le monde. Or, comme le Dieu de l'Évangile ne semblait point donner à l'empire romain les prospérités matérielles dont il avait joui sous le sceptre de Jupiter, on voulait réagir contre Jésus-Christ, au nom des dieux de l'Olympe.

Martyre de
saint Marcel,
évêque d'Apamée.

50. Telle était la signification profonde des luttes que le thaumaturge de Tours soutenait dans les Gaules contre les partisans attachés du druidisme. Tel était le sens des réactions païennes en Italie et en Orient. Théodose avait eu à se prononcer, dans ce conflit entre les deux cultes. Tous les hommes d'état en sont au même point. Il leur faut savoir se décider nettement, franchement, carrément entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal, entre Jésus-Christ et Satan. Quelle que forme que revête le débat, il leur faut prendre un parti, sous peine d'échouer misérablement à la poursuite d'une conciliation impossible. On concilie des hommes, on transige avec des intérêts; jamais on n'accordera entre eux la vérité et le mensonge. Théodose le comprit, et, dès la première année de son règne, il avait ordonné à Cynegius, préfet du prétoire, de parcourir l'Asie pour y détruire les temples idolâtriques. Constantin les avait seulement fait fermer. Réouverts par Julien l'Apostat, ils avaient été une seconde fois abandonnés; le vide s'était peu à peu élargi autour de leur enceinte. Maintenant l'empire était chrétien : il était temps d'abattre des monuments de superstition et d'erreur dont la vue seule entretenait les espérances de quelques païens opiniâtres. Cynegius s'était mis à l'œuvre. Il ne trouva guère de résistances. La ville d'Apamée entreprit cependant de défendre son temple de Jupiter. C'était un vaste édifice, décoré avec tout le luxe et toute la richesse de l'Orient. Ses assises de pierres de taille, reliées entre elles par des crampons de fer, eussent défié une armée de démolisseurs. Saint Marcel, évêque d'Apamée, conseilla au préfet de ne pas s'épuiser en vains efforts. « Je prierai Dieu, dit-il, et il saura bien renverser l'édifice infâme ! » Le saint évêque pria, et, de lui-même, le temple s'écroula avec un fracas épouvantable. La rage des païens ne connut plus de bornes. Quelques jours après, saint Marcel était à Aulona, au pied du Liban, se disposant à faire démolir un édifice du même genre. Retiré à l'écart, il pria sur la montagne, quand les idolâtres fondirent sur lui, le jetèrent sur une pile de bois à laquelle ils mirent le feu, et le brûlèrent vif (14 août 387.)

Le temple

51. Cette barbare exécution, accomplie par des montagnards à

de demi sauvages, fut punie de la façon qu'elle pourrait l'être aujourd'hui dans notre colonie africaine. Les villages qui avaient trempé dans le guet apens furent militairement occupés. On imposa une amende générale et on força les chefs à souscrire des engagements sérieux pour l'avenir. Un autre incident plus grave, et dont le retentissement devait être plus considérable, se produisit dans la capitale de l'Égypte. Le patriarche Timothée, frère de saint Pierre d'Alexandrie, venait de mourir, après cinq années seulement d'épiscopat. Il eut pour successeur Théophile, *vir eruditissimus*, dit la chronique d'Idace ¹, en relation de science et d'amitié avec saint Jérôme ². On verra bientôt le motif qui nous fait insister sur ces qualités extrinsèques de Théophile, dont il nous reste encore aujourd'hui un cycle pascal rédigé pour cent années, à partir du troisième consulat de Théodose. Dans un faubourg d'Alexandrie, se trouvait un vieux temple de Bacchus, depuis longtemps abandonné. Théophile sollicita de l'empereur l'autorisation de le remplacer par une église, qui devait servir à tous les fidèles de ce quartier lointain. Sa requête fut accueillie favorablement. Aussitôt que le rescrit impérial eut été délivré, les fidèles d'Alexandrie se mirent à l'œuvre. En déblayant les fondations du vieux temple, ils mirent à découvert une foule d'emblèmes ignominieux, très-connus aujourd'hui des Égyptologues, et dont nous ne voulons point ici rappeler le nom. Dans une sorte de galerie souterraine (*adytum*), ces objets infâmes se trouvèrent en grand nombre, peints, sculptés, dorés, avec ce luxe d'impudeur dont le paganisme faisait étalage, et dont il a, grâce à Dieu, emporté le scandaleuse exhibition dans sa tombe. Les chrétiens montrèrent avec indignation à la foule ces honteuses images, que leur pioche mettait à nu. De leur côté, les païens, dont on révélait ainsi les impurs mystères, accoururent en furie, se jetèrent sur les travailleurs, tuant les uns et dispersant les autres. Le prêtre de Serapis, Helladius, se vantait d'avoir, à lui seul, égorgé neuf chrétiens. La lutte se poursuivit dans les rues adjacentes et sur les places publiques. Un grand nombre de fidèles périrent victimes

de Bacchus.
Emente à
Alexandrie.
Le Sérapéon.

¹ *Patr. lat.*, tom. LI, col. 874. — ² S. Hiéron., *Epist.* xcix; *Patr. lat.*, tom. XXII, col.

de cette insurrection ¹. Le préfet Evagrius et le général Romanus arrivèrent, comme c'est l'usage, quand tout était fini. Les païens, en prévision de représailles sanglantes, se retranchèrent dans le Sérapéon, d'où ils pouvaient résister à toutes les attaques. Le Sérapéon (palais de Sérapis) était, à Alexandrie, ce que le Temple avait été jadis à Jérusalem. Bâti sur une éminence artificielle, on y accédait par un escalier de cent marches. La plate-forme de la terrasse était divisée en cours spacieuses, et en bâtiments splendides, dont la masse formait une véritable cité. Quatre rangs de galeries parallèles précédaient le vaste tertre où se déployait le temple proprement dit, élevant dans les airs ses étages superposés de colonnes de porphyre et de marbre. « A l'intérieur, une triple couche de métal, or, argent et cuivre, recouvrait du haut en bas les ambrys. Au centre, se dressait la statue de Sérapis. Elle avait la figure d'un vieillard vénérable, portant de longs cheveux et une barbe bouclée ; de ses deux bras étendus, elle touchait les murailles opposées du temple ; à ses pieds, dans une attitude caressante, le cerbère *triformis*, à tête de lion, de loup et de chien, levait sa gueule effroyable. Le visage de l'idole était tourné vers l'Orient. Une ouverture imperceptible avait été ménagée dans le mur qui lui faisait face, pour qu'à un jour marqué de l'année, les premiers rayons du soleil levant venant frapper ses lèvres, le dieu parût recevoir le baiser de l'aurore. Sous la plate-forme, s'étendaient de vastes souterrains constamment éclairés et communiquant l'un avec l'autre et avec la ville elle-même par cent issues secrètes. Enfin, dans les bâtiments latéraux se trouvaient entassés, en fait d'objets d'art, de manuscrits, de statues, tous les trésors de la superstition et de la science des anciens jours ². »

52. Maîtres de cette vaste enceinte, où ils avaient entassé des vivres, des armes, des provisions de toute sorte, les païens défiaient les sommations amiables que chaque jour Evagrius et Romanus venaient timidement leur adresser. Un théurge de l'école de

¹ L'Église célèbre la fête des martyrs immolés en cette circonstance à Alexandrie le 17 mars. — ² M. de Broglie, *l'Église et l'Empire romain*, tom. VI, pag. 290.

Maxime et de Sopater, noms célèbres sous Julien l'Apostat, s'était mis à leur tête. Il s'appelait Olympius : on lui attribuait dans la secte un pouvoir magique et une influence irrésistible. A ses charmes occultes, il joignait une éloquence véritable qui ne contribuait pas médiocrement à son succès de thaumaturge. « Que craignez-vous? disait-il à la foule insurgée. Les fonctionnaires de Théodose vous menacent de la rigueur des lois. Laissez-les dire. Croyez-vous que les dieux ont cessé d'être, de gouverner et d'agir, parce qu'on a renversé leurs temples, profané leurs statues, souillé leurs images? Non, non! Ils ont abandonné aux impies une vile matière qui n'était pour eux qu'un symbole, un emblème, un simulacre. Mais leur vertu, leur puissance céleste n'est pas atteinte. Concentrée dans la région sereine où brillent les astres inaccessibles, elle se rit des efforts sacrilèges; elle vous guide et vous bénit! » Par des harangues de ce genre, Olympius entretenait le fanatisme de ses bandes païennes. Chaque jour, il faisait à leur tête des sorties sur la ville et capturait un grand nombre de prisonniers. Si les malheureux refusaient d'adorer l'idole de Sérapis, on les torturait de la façon la plus barbare : les uns étaient crucifiés, d'autres rompus vifs. Leurs membres palpitants étaient jetés dans les cloaques souterrains par où se dégorgeait le sang des taureaux et des génisses immolés en l'honneur de Sérapis.

53. Telle était la situation d'Alexandrie, lorsque le comte d'Orient Cynegius, le préfet local Evagrius et le général Romanus, à bout d'expédients, rédigèrent leur rapport à Théodose. Ces trois fonctionnaires n'avaient pas même eu l'idée d'opposer aux rebelles la moindre résistance. Pour dégager leur responsabilité, ils s'étaient les uns et les autres abstenus de toute espèce d'intervention. C'est là un trait caractéristique des époques de décadence. Quand tout croule à la fois, mœurs, institutions et patrie, les subalternes ne songent plus qu'à leur fortune particulière, à leur individualité personnelle, à leurs honneurs ou à leurs places. De l'ordre général, de l'intérêt d'une ville, d'une province, d'un empire, nul souci ! Cela regarde le pouvoir central. Celui-ci est loin, et il faudrait une résolution soudaine; il est insuffisamment ou mal reu-

Les fonctionnaires impériaux d'Alexandrie.

seigné, et il faudrait au contraire que tous les incidents lui fussent parfaitement connus pour que sa détermination fût à la fois éclairée et pratique. N'importe ! Si le gouvernement échoue, le fonctionnaire dira qu'il l'avait prévu et offrira son expérience au nouveau successeur ; s'il réussit, le fonctionnaire s'en attribuera la gloire. Les hommes sont ainsi faits : c'est un malheur pour l'humanité, mais c'est aussi une grande leçon pour les souverains. Heureux ceux qui ont eu le temps d'étudier l'histoire ; plus heureux encore ceux qui profitent de ses enseignements ! Quoi qu'il en soit, les fonctionnaires d'Alexandrie étaient si parfaitement décidés à garder la neutralité entre les païens du Sérapéon et les chrétiens de la ville, qu'ils convoquèrent les uns et les autres sur le forum, pour lire publiquement leur rapport à Théodose. Chaque parti était ainsi prévenu de la neutralité inoffensive de l'autorité locale. Ces magistrats eussent avantageusement figuré dans un gouvernement constitutionnel !

54. Mais, nous l'avons dit, Théodose savait se décider, et c'est par là qu'il était grand. Ses fautes, ou plutôt le massacre de Thessalonique, la grande faute que l'histoire ait à lui reprocher, n'avait pas eu d'autre cause que cette rapidité de décision qui peut se tromper quelquefois, mais qui en politique est toujours préférable au régime de l'hésitation et de l'incertitude. Séance tenante, l'empereur, de son palais de Milan, dicta aux fonctionnaires d'Alexandrie une réponse irrévocable. « Je veux, dit-il, qu'au reçu de cette lettre impériale, vous fassiez démolir le temple de Sérapis. Les chrétiens qui ont péri dans cette lutte sacrilège ont conquis la gloire du martyr, ils n'ont pas besoin de vengeance ! Epargnez leurs meurtriers, pour faire apprécier, à ces malheureux, la douceur de notre religion et porter leurs âmes à la foi de Jésus-Christ par la reconnaissance envers les chrétiens. » Aussitôt que le courrier, porteur de ce message, fut débarqué à Alexandrie, Olympius, le chef de l'insurrection, se hâta de quitter le temple de Sérapis. « J'ai entendu cette nuit, dit-il à ses adeptes, des voix inconnues qui faisaient retentir l'*Alleluia* du Christ sous les voûtes consacrées à nos dieux ! » On le crut plus ou moins ; mais il dis-

Décision
de Théodose.
Destruction
des monu-
ments idolâ-
triques en
Egypte.

parut. Avant même que le rescrit de Théodose eût été lu sur la place publique d'Alexandrie, tous les païens avaient quitté le Sérapéon; la paix était rétablie dans la ville. Le temple fameux que l'Égypte considérait comme son palladium, fut transformé en une église dédiée à saint Jean-Baptiste. On y déposa les reliques du saint Précurseur, rapportées de Palestine, sous le règne de Julien l'Apostat, par l'illustre Athanase ¹. Il y eut pourtant un moment d'hésitation, quand les ouvriers durent entamer à coups de marteau la statue gigantesque de Sérapis. Une légende populaire affirmait que si un mortel osait jamais toucher à ce vénérable simulacre, le ciel s'écroulerait et le monde retomberait dans les ténèbres de l'antique chaos. Le chrétien auquel échut la mission de porter le premier coup à l'idole, recula devant une telle responsabilité. Le patriarche Théophile dût intervenir pour raffermir son courage; le soldat prit alors sa hache à deux mains, et fendit la mâchoire de Sérapis. Une légion de rats et de souris s'élança par la brèche : ce fut tout le désastre qu'on eût à déplorer. L'idole, dépecée, devint le jouet des enfants d'Alexandrie. Les temples de Canope et de l'Égypte entière eurent le même sort; nul ne songe à s'en plaindre, jusqu'à l'époque de notre rationalisme actuel. Quelques savants de nos jours s'imaginèrent de transformer la destruction de l'idole de Sérapis en une croisade contre la bibliothèque d'Alexandrie. Ils s'élevaient avec force contre le prétendu vandalisme du patriarche Théophile, « qui avait, disaient-ils, brûlé tous les livres du Sérapéon. Omar, le calife bibliophobe, avait été affreusement calomnié, quand on l'accusait d'avoir chauffé, pendant six mois, les thermes publics avec les parchemins de ce précieux dépôt. Le véritable Omar était Théodose le Grand, qui n'avait pas laissé subsister un seul livre de la fameuse bibliothèque des Ptolémées. L'exécuteur des hautes œuvres qui avait prêté sa main à cet acte de barbarie, était le patriarche Théo-

¹ Parmi les reliques du Précurseur, ne se trouvait point le chef de saint Jean-Baptiste, qui avait été transporté en Cilicie, et que l'empereur Théodose se préparait à transférer solennellement à Constantinople, dans la basilique nouvelle de l'Hebdomon.

phile. » — Ainsi disaient les rationalistes en pleurs ! Cependant, M. l'abbé Gorini établissait, dans une dissertation qui restera le chef-d'œuvre de la science, que Théophile n'avait pas détruit un seul livre du Sérapéon ; qu'il n'avait pas touché aux bâtiments de la bibliothèque d'Alexandrie ; qu'il s'était borné à remplacer l'idole de Sérapis par la croix de Jésus-Christ ¹. Ce triomphe suffisait au patriarche, comme il suffisait à Théodose le Grand. Il couronnait le iv^e siècle et mettait fin à une lutte de sang, de débauches et d'ignominie. Le monde respirait sous le sceptre du Rédempteur. Une halte dans la gloire et la paix succédait à quatre cents ans d'agitations, de cruautés et de honte. Quand Théodose, au commencement de l'an 390, rentrait à Constantinople, l'évêque Nectaire put lui adresser, à juste titre, le salut de bienvenue : *Pax Christi!*

¹ Gorini, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques*. tom. I, pag. 46-55. Nous n'oserions pas, de nous même, signaler avec tant de confiance ce travail, si nous n'étions appuyé par le témoignage décisif de M. de Broglie, qui appuie en ces termes la démonstration de M. l'abbé Gorini : « Ce savant ecclésiastique prouve fort bien, contrairement à ce qu'on avait prétendu, que, dans la démolition des objets consacrés au culte païen, ne furent pas comprises les richesses littéraires du Sérapéon » (M. de Broglie, *l'Égl. et l'Empire rom.*, tom. VI, pag. 299. note).

TABLE

ET

SOMMAIRES DU DIXIÈME VOLUME

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS CONSTANTIN LE GRAND (314), JUSQU'À LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT (476)

DÉCADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

PONTIFICAT DE SAINT LIBERIUS. (Deuxième période, 359-366.)

§ I. Persécutions Ariennes..... 4

1. Lettre encyclique du pape saint Liberius aux évêques d'Orient pour condamner l'arianisme et les décisions du concile de Rimini. — 2. Lettre synodale du concile de Paris contre l'arianisme. — 3. Lettre du pape Liberius aux évêques d'Italie prescrivant des règles de conduite pour la réhabilitation des signataires repentants du concile de Rimini. — 4. Conciliabule de Nicée en Thrace. Formule arienne, dite de Nicée. — 5. Fureurs et cruautés de Macedonius, patriarche intrus de Constantinople, contre les catholiques. — 6. Appréciation, au point de vue politique, ecclésiastique et social, de la persécution arienne. — 7. Traité de Lucifer de Cagliari : *Moriendum pro Filio Dei*. — 8. Première lettre de saint Athanase à Lucifer de Cagliari. — 9. Seconde lettre de saint Athanase à Lucifer de Cagliari. — 10. Révolte des catholiques Paphlagoniens. — 11. Ruine pré-

maturée de la basilique des Apôtres à Constantinople. Exil de Macedonius. Intrusion d'Eudoxius. — 12. Concile d'Antioche. Élection de saint Méléce comme patriarche de cette ville. Exil de saint Méléce. Intrusion d'Euzoïus.

§ II. Synchronisme..... 26

13. Popularité de Julien dans les Gaules. — 14. Invasion des Perses en Syrie. Projets belliqueux de Constance. — 15. Les légions gauloises. Julien proclamé empereur. — 16. Rupture ouverte entre Constance et Julien. — 17. Dédicace de la basilique de Sainte-Sophie. Campagne malheureuse de Constance contre Sapor II, en 360. — 18. Arrivée triomphale de Julien à Sirmium (361). — 19. Mort de Constance.

§ III. Julien l'Apostat. Saint Basile et saint Grégoire..... 37

20. Funérailles de Constance. Hypocrisie de Julien. Tribunal militaire de Chalcédoine. Prosélytisme païen de Julien l'Apostat. — 21. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze dans la solitude. — 22. Lettre de Julien l'Apostat à saint Basile, pour l'engager à venir à la cour. — 23. Lettre de saint Grégoire de Nazianze à son frère Césaire, médecin de l'empereur. — 24. Conférence publique de Julien l'Apostat avec Césaire. — 25. Décret de Julien proscrivant l'enseignement catholique. — 26. Les professeurs chrétiens Proheresius d'Athènes, Apollinaire de Laodicée, Marius Victorinus de Rome. — 27. Saint Grégoire de Nazianze ordonné prêtre. Sa fuite au désert. *Oratio apologetica in fugam suam*. — 28. Ordination sacerdotale de saint Basile à Césarée. Eusèbe. Évêque de Césarée. Fureurs de Julien l'Apostat.

§ IV. Persécution de Julien l'Apostat..... 67

Caractère de la persécution de Julien l'Apostat. Spiritisme et obsession démoniaque. — 30. Réouverture des temples païens. Le grand sacrificateur Maxime. Le nouveau bœuf Apis. — 31. Débordement de paganisme. L'évêque Marc d'Aréthuse. Maris, évêque de Chalcédoine. — 32. Appuis de Julien dans sa lutte contre le christianisme. Habileté de Julien. — 33. Supériorité de Julien sur tous les autres ennemis de l'Église. Sa lettre aux synagogues juives. — 34. Les Juifs se rassemblent de tous les points de l'univers pour réédifier le temple de Jérusalem. Prédiction de saint Cyrille. Travaux préliminaires. *Evangelium Jesu-Christi secundum Joannem*. — 35. Édit qui rappelle les exilés et dépouille les églises de leurs immunités et de leurs biens. — 36. Retour de saint Athanase à Alexandrie. — 37. Concile d'Alexandrie. Lettre de Julien contre saint Athanase. — 38. Discussion de l'édit prohibitif contre les maîtres chrétiens, par saint Grégoire de Nazianze. — 39. Efforts de Julien pour transporter au sein du paganisme les idées, les vertus, et les institutions chrétiennes. — 40. Texte du livre composé par Julien contre le christianisme, sous le titre : *In atheos*. — 41. Caractère de la polémique de Julien contre l'Église. — 42. Liste des martyrs chrétiens sous le règne de Julien l'Apostat. — 43. Histoire de saint Artemius. Translation des reliques de

saint André, de saint Luc et de saint Timothée à Constantinople. Artemius est nommé préfet d'Égypte. — 44. Confession des prêtres Eugène et Macarius d'Antioche. — 45. Confession et martyre de saint Artemius. — 46. Le *Misopogon* de Julien l'Apostat. — 47. Sainte Publia. Un monastère de vierges chrétiennes à Antioche. — 48. Les *globi flammaram* au temple de Jérusalem. Dispersion des ouvriers. Résultat final de l'entreprise. — 49. Lettre de Julien au sujet des phénomènes extraordinaires de Jérusalem. — 50. Texte d'Ammien Marcellin. — 51. Importance du texte d'Ammien Marcellin. Episode du chrétien Hilaire, cocher du cirque. — 52. Authenticité irrécusable et caractère miraculeux des événements de Jérusalem.

§ V. Expédition de Julien contre les Perses..... 146

53. Spoliation des églises d'Antioche. Martyre du prêtre Théodoret. Mort du comte Julien, oncle de l'Apostat. — 54. Martyre des deux frères Jean et Paul à Rome. Nombreux martyrs dans les Gaules, en Espagne, en Afrique. — 55. Julien fait renverser et briser la statue élevée au Sauveur, dans la ville de Césarée, par l'hémorrhôisse de l'Évangile. — 56. Peste, famine et émeute à Antioche. Départ de Julien pour la Perse. — 57. Lettre insolente de Julien à Arsace, roi d'Arménie. Libanius et le précepteur chrétien. — 58. Le jeune apostat de Bérée. Accident à Hiérapolis. Martyre du saint ermite Dometius. — 59. Flotte de l'Euphrate. Sacrifice de Charres. Incendie du temple d'Apollon Palatin à Rome. Le messenger gaulois à Circesium. — 60. Prise de Zaïta. Le coup de foudre. Prise d'Anatha. — 61. L'inondation factice. Prise de Pirisaboras. *Julianus Fumigator*. Le confluent de l'Euphrate et du Tigre. — 62. Réouverture du canal Mésopotamien de Naarmalcha. Passage du Tigre. Incendie de la flotte. Sacrifice à Mars Vengeur. — 63. L'armée romaine devant Ctésiphon. Retraite. Réapparition du génie de l'empire. — 64. Sapor. Dernier combat de Julien. Sa mort. — 65. Révélation de la mort de Julien à divers saints personnages. — 66. Éloge de Julien par Ammien Marcellin. — 67. Véritable caractère de l'Apostat.

§ VI. Jovien..... 184

68. Election, avènement et profession de foi chrétienne de Jovien. Plan de retraite. — 69. Victoire sur Sapor. Arrivée à Dura. Coup de tête des légions gauloises. Paix inespérée. Le retour. — 70. Message de Jovien à Athanase. Réponse du patriarche d'Alexandrie. — 71. Funérailles de Julien l'Apostat à Tarse, par son cousin Procope. — 72. Jovien et l'arianisme. — 73. Concile d'Antioche. — 74. Entrevue de Jovien et de saint Athanase à Antioche. — 75. Dénonciations ariennes contre saint Athanase. — 76. Mort inopinée de Jovien. — 77. Avènement de Valentinien et de Valens.

§ VII. Situation de l'Église..... 208

78. Église d'Occident. Valentinien, saint Hilaire et Auxence à Milan. — 79. Dernier ouvrage de saint Hilaire. — 80. Mort de saint Hilaire. Ses dis-

ciptes. — 81. Les grands sièges d'Orient et l'arianisme. — 82. Concile de Lampsaque. Recours à Rome. Exil de saint Méléce par Valens. — 83. Mort de saint Liberius. Authenticité des deux décrets connus sous son nom.

CHAPITRE II.

PONTIFICAT DE SAINT DAMASE (366-384).

Première période (366-378).

- § I. État des esprits à Rome**..... 224
1. Les Lucifériens et les Novatiens. — 2. Liaison entre le diacre Damase et saint Athanase. Les patriciennes Marcella, Sophronia, Fabiola, Paula, etc. — 3. Calomnies contre le diacre Damase.
- § II. L'Élection Pontificale**..... 234
4. Notice de saint Damase d'après le *Liber Pontificalis*. — 5. Les deux basiliques construites par saint Damase. — 6. Élection canonique de saint Damase. Faction opposante. — 7. Élection à main armée de l'antipape Ursicin. — 8. Violences des schismatiques. Récriminations d'Ammien Marcellin contre le luxe des papes. — 9. Discussion du texte d'Ammien Marcellin. — 10. L'antipape et ses partisans chassés de Rome par l'autorité impériale. Le *Libellus precum*.
- § III. Le pape Damase**..... 247
11. Véritable caractère du pape Damase. — 12. Miracles du saint pontife. — 13. Ses travaux dans les Catacombes. Inscriptions Damasiennes.
- § IV. Synchronisme**..... 253
14. Gratien est associé par Valentinien I, son père, à l'empire d'Occident. — 15. Impopularité de Valens en Orient. — 16. Usurpation de Procope à Constantinople. Sa défaite et sa mort.
- § V. Persécution Arienne de Valens**..... 257
17. Exil de saint Athanase et des principaux évêques catholiques d'Orient. — 18. Le prêtre saint Basile à Césarée de Cappadoce. Son élection au siège métropolitain de cette ville. — 19. Deux réponses de saint Grégoire de Nazianze à saint Basile, qui le mandait près de lui. — 20. Mort d'Eudoxius, patriarche intrus de Constantinople. L'arien Démophile de Bérée lui succède. Quatre-vingts prêtres catholiques noyés par ordre de Valens. — 21. Lettre de saint Basile à saint Athanase. — 22. Lettre de saint Basile au pape Damase. — 23. Concile de Rome. — 24. Tremblement de terre en Orient. Destruction de Nicée, mort de Césaire. Voyage de Valens en Orient. Le préfet Modeste. — 25. Le cuisinier impérial Démosthène à Cé-

sarée. Modeste et saint Basile. — 26. La fête de l'Épiphanie à Césarée. Valens et Basile. — 27. L'ordre d'exil. Maladie et mort du César Galatès, fils de Valens. — 28. Guérison miraculeuse du préfet Modeste, par saint Basile. — 29. La veuve chrétienne Vestiana. Le préfet Eusèbe, oncle de l'empereur, et saint Basile. — 30. Saint Grégoire, frère de saint Basile, est élu évêque de Nysse. Discours du sacre. — 31. Le cuisinier impérial Démosthène transformé en gouverneur de la Cappadoce. — 32. Arrivée de Valens à Antioche. Exil de saint Eusèbe de Samosate. Les deux évêques intrus de cette ville, Eunomius et Lucius. — 33. Exil de saint Barsès, évêque d'Edesse. La veuve chrétienne et l'assemblée des fidèles à Edesse. — 34. Succès politiques de Valens. — 35. Fureurs ariennes de Valens à Antioche. Le moine saint Aphraate. — 36. S. Sabas à Antioche. — 37. Mort de saint Athanase. Son oraison funèbre par saint Grégoire de Nazianze. — 38. Symbole de saint Athanase. Saint Pierre, élu patriarche d'Alexandrie. — 39. Exil de saint Pierre, successeur d'Athanase. Intrusion de Lucius. Les deux saints Macaire et Isidore. — 40. Cruautés de Lucius et du gouverneur Palladius à Alexandrie. — 41. Les Arabes Ismaélites et leur premier évêque saint Moses.

§ VI. Administration Métropolitaine de saint Basile. 305

42. Appel de saint Basile au pape Damase. — 43. Nouveau concile de Rome. Impuissance de saint Damase sur l'esprit de Valens. — 44. Apostasie d'Eustathe de Sébaste. — 45. Calomnies des Pauliniens d'Antioche contre saint Basile. Saint Jérôme s'en fait l'écho. — 46. Hérésie d'Apollinaire de Laodicée. Nouvelle source d'accusations contre saint Basile. — 47. Réponse de saint Basile à ses accusateurs. — 48. Lettre de saint Basile à l'évêque Grégoire, son oncle. — 49. Lettre justificative de saint Basile aux fidèles de Néocésarée. — 50. Amères rétractions de saint Basile contre le pape Damase. — 51. Lettres de saint Jérôme à Rome pour réparer l'effet de ses communications précédentes. — 52. Réconciliation de saint Basile avec le pape. — 53. Le moine inconnu. Nouvelles accusations contre saint Basile. Lettre de saint Grégoire à son ami à ce sujet. — 54. Réponse de saint Basile. — 55. Abus dans les ordinations. Lettre de saint Basile à ses chorévêques. — 56. Réforme du clergé du diocèse de Césarée. Lettre de saint Basile en faveur de la communion fréquente. — 57. Réforme des diocèses suffragants de Césarée. — 58. Décret de Valens partageant en deux la province de Césarée. Prétentions et violences d'Anthime, évêque de Tyane. Saint Basile nomme Grégoire évêque de Sasime. Résistance de Grégoire. — 59. Lettre de saint Basile à saint Eusèbe de Samosate. Sacre de saint Grégoire. — 60. Soumission d'Anthime. Saint Grégoire, administrateur du siège de Nazianze, après la mort de son père.

§ VII. Saint Ambroise, évêque de Milan. 333

61. Monomanie et cruautés de l'empereur Valentinien I en Occident. — 62. La chrétienne de Verceil. — 63. Mort d'Auxence, l'intrus de Milan. Députation des évêques d'Italie à Valentinien I. — 64. Élection de saint

Ambroise. Ses résistances, son sacre. — 65. Lettre de saint Basile à saint Ambroise, en lui renvoyant les restes du martyr saint Denys, ancien évêque de Milan.

§ VIII. **Saint Martin, évêque de Tours**..... 344

66. Deux morts ressuscités par le solitaire saint Martin. — 67. Mort de saint Lidoire, évêque de Tours. Élection de saint Martin à ce siège épiscopal. — 68. Fondation du monastère de Marmoutiers par le thaumaturge. — 69. La chapelle du martyr inconnu. — 70. Les funérailles druidiques. — 71. Troisième résurrection d'un mort par saint Martin. — 72. Destruction d'un arbre sacré des Druides. — 73. Les temples druidiques du *vicus Ambatiensis* (Ambroise), et du *vicus Leprosum* (Levroux). Leur destruction par saint Martin. — 74. Voyage de saint Martin à Trèves. Son entrevue avec l'empereur Valentinien I. — 75. Conversion de Sulpice Sévère et de saint Paulin de Nole.

§ IX. **Mort de Valentinien I**..... 362

76. Révolte de l'Afrique contre l'autorité impériale. Usurpation de Firmus. — 77. Victoire du comte Théodose en Afrique. Sa condamnation à mort et son supplice à Carthage. — 78. Révolte des Quades en Pannonie. Mort subite de Valentinien I. — 79. Gratien et Valentinien II, empereurs d'Occident.

§ X. **Mort de Valens**..... 368

80. Édits de Valens contre les magiciens et les arts occultes. — 81. Les Huns. Émigration des Goths. Saint Ulphilas. Les rois goths Fritigern et Alavive. — 82. Ulphilas signe la formule de Rimini. — 83. Entrée des Goths sur le territoire de l'empire. — 84. Pillage de Marcianopolis par les Goths. — 85. Défaite du comte Trajanus et du duc Sébastien par les Goths. — 86. Départ de Valens pour l'armée. Le moine saint Isaac à Constantinople. — 87. Bataille d'Andrinople. Défaite et mort de Valens.

CHAPITRE III.

PONTIFICAT DE SAINT DAMASE (366-384).

Deuxième période (378-381).

§ I. **Avènement de l'empereur Théodose**..... 381

1. Funestes conséquences de la bataille d'Andrinople. — 2. Caractère de Gratien. Christianisme d'Ausone, son précepteur. — 3. Consulat d'Ausone en 379. — 4 Prologue du *Traité de la vraie foi* adressé par saint Ambroise à Gratien. — 5. Résumé de la foi catholique par saint Ambroise. — 6. Édit de Gratien contre les hérétiques. — 7. Réaction contre les Goths. Dernières paroles d'Ammien Marcellin dans son histoire. — 8. Proclamation de Théodose, empereur d'Orient.

§ II. Œuvres de saint Basile..... 393

9. Lettre de félicitation adressée par saint Ambroise à Gratien. — 10. Retour des évêques catholiques sur leurs sièges. — 11. Mort de saint Basile. Caractère général de ses *Ascetica* et de ses *Constitutiones monasticæ*. — 12. Appréciation de la vie érémitique et du cénobitisme. — 13. La vie active et la vie contemplative. — 14. Prétendue contradiction de saint Basile. — 15. Véritable esprit de la règle de saint Basile. — 16. Saint Basile et saint Ephrem. — 17. Saint Epiphane et saint Basile. — 18. L'*Hexameron* de saint Basile. — 19. L'antiquité profane. Vision de saint Jérôme. — 20. L'éloquence servante de la foi. — 21. Fondation du *ptochotrophium* de Césarée, par saint Basile. — 22. Saint Basile, apôtre de la charité. — 23. Orthodoxie de la doctrine de saint Basile sur le devoir de l'aumône. — 24. Panégyrique de saint Basile par saint Grégoire de Nazianze. — 25. Martyre de saint Eusèbe de Samosate. — 26. Mort de saint Ephrem. — 27. Mort de sainte Macrina, sœur de saint Basile. — 28. Fécondité spirituelle de l'église d'Orient.

§ III. Saint Grégoire de Nazianze à Constantinople..... 429

29. Quarante ans de domination arienne à Constantinople. Appel des catholiques à saint Grégoire de Nazianze. — 30. Saint Grégoire accepte la mission de rétablir le catholicisme à Byzance. — 31. Fureurs des ariens de Constantinople contre saint Grégoire. — 32. L'Anastasie. Premier discours de saint Grégoire sur la *Modération dans les controverses*. — 33. Les *Theologica* de saint Grégoire. — 34. Discours de saint Grégoire sur la divinité du Saint-Esprit. — 35. Irruption des ariens dans l'Anastasie. — 36. Maxime le Cynique. Discours de saint Grégoire à sa louange. — 37. Ordination clandestine dans l'Anastasie. Maxime le Cynique se fait sacrer évêque de Constantinople. — 38. Baptême de Théodose le Grand par saint Ascholius, évêque de Thessalonique. Loi *Cunctos populos*. — 39. Condamnation de Maxime le Cynique par le pape saint Damase. — 40. Arrivée de Théodose le Grand à Constantinople. Expulsion de Démophile de Bérée. — 41. Entrée de saint Grégoire de Nazianze dans la basilique des Apôtres. Tentative d'assassinat. — 42. Loi de Théodose contre les hérétiques. — 43. Athanaric, roi des Goths, à Constantinople.

CHAPITRE IV.

PONTIFICAT DE SAINT DAMASE (366-384).

Troisième période (381-384).

§ I. Concile de Constantinople II^e Œcuménique..... 459

1. Ouverture du concile. Transaction entre saint Méléce et Paulin d'Antioche. — 2. Théodose le Grand et saint Méléce. — 3. Saint Grégoire de Nazianze

proclamé évêque de Constantinople. — 4. Mort de saint Méléce. Son panégyrique par saint Grégoire de Nysse. — 5. Discussion au sein du concile sur la question de donner un successeur à saint Méléce. Discours de saint Grégoire de Nazianze. — 6. Inopportunité du discours de saint Grégoire de Nazianze. Flavien est élu pour succéder à saint Méléce. — 7. Les évêques égyptiens au concile. Discussion sur les translations de sièges en général et sur la situation canonique de saint Grégoire de Nazianze en particulier. — 8. Démission de saint Grégoire de Nazianze. — 9. Discours d'adieu prononcé par saint Grégoire de Nazianze dans la basilique des Apôtres. — 10. Élection de Nectaire au siège vacant de Constantinople. — 11. Condamnation des trente-six évêques pneumatomaques. — 12. Adjonctions œcuméniques au symbole de Nicée, empruntées à saint Epiphane par les pères de Constantinople. — 13. Lettre synodale au pape Damase. — 14. Le III^e canon du concile de Constantinople. Son défaut d'œcuménicité. — 15. Translation des reliques de saint Paul de Constantinople. Décret de Théodose donnant force de loi aux décisions dogmatiques du concile.

§ II. Saint Ambroise et Gratién..... 481

16. Correspondance entre saint Ambroise et Gratién. — 17. Vie épiscopale de saint Ambroise. — 18. Législation politico-religieuse de Gratién. L'autel de la Victoire au sénat de Rome. — 19. L'impératrice Justina et l'empereur Valentinien II. Saint Ambroise à Sirmium. — 20. *Traité de Spiritu Sancto* dédié par saint Ambroise à Gratién. — 21. Les évêques ariens de Mésie : Palladius et Secundianus. Sentiments de saint Martin, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Ambroise sur l'utilité des conciles. — 22. Saint Ambroise au synode d'Aquilée. Condamnation de Palladius, Secundianus et de leurs adhérents. — 23. Condamnation de l'antipape Ursicinus par le synode d'Aquilée. — 24. Saint Ambroise et Maxime le cynique. Erreur et rétractation de saint Ambroise. — 25. Saint Ambroise et le maître des offices Macédonius. Dernière entrevue de saint Ambroise et de Gratién.

§ III. Concile de Rome..... 498

26. Lettre des évêques d'Orient au pape Damase pour s'excuser de venir au concile de Rome. — 27. Arrivée de saint Ambroise à Rome. Ses miracles. — 28. Saint Jérôme secrétaire du concile. Les Apollinaristes. Incident de l'*Homo Dominicus*. — 29. Solution donnée par le concile à la question de l'élection de Flavien à Antioche. — 30. La famine à Rome. L'émeute contre les étrangers.

§ IV. L'usurpateur Maxime..... 505

31. Calomnies païennes contre l'empereur Gratién. — 32. Maxime proclamé empereur par les légions de la Grande-Bretagne. Assassinat de Gratién à Lugdunum. — 33. Homélie de saint Ambroise sur la mort de Gratién. — 34. L'impératrice Justina confie à saint Ambroise le salut de Valentinien II son fils. — 35. Première ambassade de saint Ambroise à Trèves, près de Maxime. — 36. Nouvel incident à propos de l'autel de la Victoire. —

37. Lettre de saint Ambroise à Valentinien II. Symmaque et le pape Damase.

§ V. Mort du pape Damase..... 515

38. Saint Jérôme secrétaire du pape Damase. — 39. Projet d'un nouveau concile réuni par Théodose à Constantinople. — 40. Saint Amphiloque d'Icone et Théodose le Grand. Dissolution de l'assemblée. — 41. Grandeur et succès de Théodose en Orient. — 42. Lettre du pape Damase aux évêques d'Orient. — 43. Mort du pape Damase.

CHAPITRE V.

PONTIFICAT DE SAINT SIRICIUS (385-398).

Première période (385-389).

§ I. Élection de saint Siricius..... 322

1. Notice de saint Siricius d'après le *Liber Pontificalis*. — 2. Le manichéisme au iv^e siècle. — 3. Décrets de saint Siricius. — 4. Dernière tentative de l'antipape Ursicinus.

§ II. Retraite de saint Jérôme..... 529

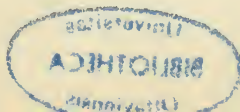
5. Déchaînement des clercs romains contre saint Jérôme. — 6. Les moines gyrovagues. Les prêtres indignes. — 7. Procès en diffamation. Départ de saint Jérôme pour la Palestine.

III. Deux Semaines Saintes à Milan (385-386)..... 533

8. Traité de paix entre Justina et Maxime. — 9. Saint Arsène quitte la cour de Constantinople. — 10. Mort de l'impératrice Flaccilla, première femme de Théodose. — 11. Espérances de Justina. Le nouvel Auxence à Milan. Ambroise au palais impérial. — 12. Décret de spoliation. Violences le jour des Rameaux. — 13. L'émeute du mercredi saint. Justina renonce à ses criminelles tentatives. — 14. Saint Ambroise et l'eunuque Calligone. Justina et le conseiller impérial Benevolus. — 15. Édît du 21 janvier 386, renouvelant l'obligation de signer le formulaire de Rimini. — 16. Résistance du pape Siricius et de saint Ambroise. — 17. Décret d'exil contre saint Ambroise. Inexécution du décret. Lettre de saint Ambroise à Valentinien II. — 18. Les fidèles de Milan passent les jours et les nuits de la semaine sainte dans la basilique. — 19. Les hymnes de saint Ambroise. — 20. Baptême de saint Augustin. Le *Te Deum*. — 21. Tentative d'assassinat contre saint Ambroise. — 22. Translation des reliques de saint Gervais et de saint Protas.

§ IV. Maxime et les Priscillianistes..... 557

23. Priscillien en Espagne. Concile de Cæsar-Augusta (Saragosse). — 24. Décret impérial de bannissement contre Priscillien. Appel des hérétiques au



pape. — 25. Concile de Burdigala (Bordeaux) contre les Priscillianistes. Appel des hérétiques à l'empereur Maxime. — 26. Saint Martin de Tours au palais de Maxime. — 27. Les Priscillianistes et l'évêque Ithacius leur accusateur à la cour de Maxime. Exécution de Priscillien. — 28. Saint Martin et Ithacius. Sacre de Félix, métropolitain de Trèves. Faiblesse et repentir de saint Martin.

§ V. Invasion de Maxime en Italie..... 569

29. Message menaçant de Maxime à Valentinien II. — 30. Lettre de Maxime au pape saint Siricius. — 31. Supplique de Justina à saint Ambroise. — 32. Seconde ambassade de saint Ambroise à Trèves. — 33. Insuccès de la négociation. Lettre de saint Ambroise à Valentinien II. — 34. Ambassade de Domninus à Trèves. Faiblesse ou trahison du négociateur. — 35. Maxime en Italie. Fuite précipitée de Justina et de Valentinien II.

§ VI. Mort de Maxime 579

36. Sédition d'Antioche. Clémence de Théodose. — 37. Entrevue de Théodose et de Valentinien II à Thessalonique. — 38. Préparatifs de guerre. — 39. Prédiction de saint Jean de Lycopolis. — 40. Défaite et mort de Maxime. — 41. Les empereurs Théodose et Valentinien II à Milan.

§ VII. Théodose à Milan (388-390) 587

42. Incident de Callinique. Lettre de saint Ambroise à Théodose. — 43. Homélie de saint Ambroise relative à l'incident de Callinique. Soumission de Théodose. — 44. Députation du sénat romain. L'autel de la Victoire. — 45. Triomphe de Théodose et de Valentinien II à Rome. — 46. Massacre de Thessalonique. Pénitence de Théodose. — 47. Jovinien. Lettre de saint Siricius. — 48. Concile de Milan. Réponse au rescrit pontifical. — 49. Réaction païenne. — 50. Martyre de saint Marcel, évêque d'Apamée. — 51. Le temple de Bacchus. Émeute à Alexandrie. Le Sérapéon. — 52. Le théurge Olympius. — 53. Les fonctionnaires impériaux d'Alexandrie. — 54. Décision de Théodose. Destruction des monuments idolâtriques en Egypte.

FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME VOLUME.

COULOMMIERS. — Typogr. ALBERT PONSOT.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due



--	--	--



39003 0015902556

B X 9 4 5 . D 2 6 1 8 8 1 V 1 0
D A R R A S , J O S E P H E P I P H A N
H I S T O I R E G E N E R A L E D E L

CE BX 0945
.D26 1881 V010
C00 DARRAS, JOSE HISTOIRE G
ACC# 1350670

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	05	02	09	11	12	3